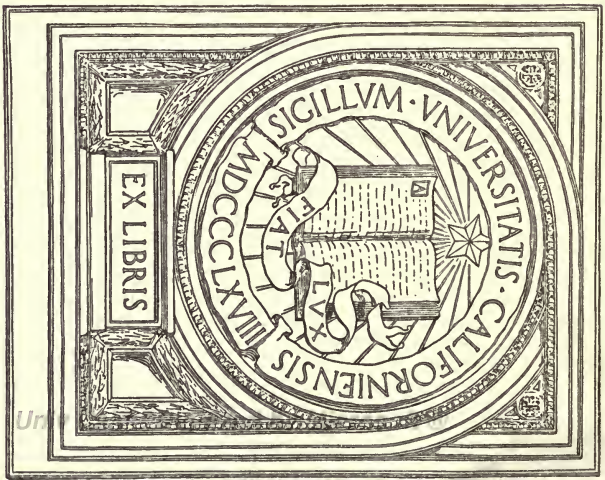

BANCROFT LIBRARY

LEES-MUSEUM
BIBLIOTHEEK
TE AMSTERDAM.

Univ Calif - Digitized by Microsoft ®

SAINT-DENIS. — IMP. CH. LAMBERT.

Univ Calif - Digitized by Microsoft ®

LES

ÉTATS-UNIS

DE

L'AMÉRIQUE SEPTENTRIONALE

LEURS ORIGINES, LEUR ÉMANCIPATION ET LEURS PROGRÈS

PAR

ADALBERT FROUT DE FONTPERTUIS , 1825-

PARIS

LIBRAIRIE DE GUILLAUMIN ET Cie

Éditeurs du Journal des Économistes, de la Collection des principaux Économistes,
du Dictionnaire de l'Économie politique, du Dictionnaire universel du Commerce et de la Navigation, etc.

RUE RICHELIEU, 14.

LEES-MUSEUM
BIBLIOTHEEK
TE AMSTERDAM

Univ Calif - Digitized by Microsoft ®

s-206

E178
.F8

Univ Calif - Digitized by Microsoft ®

37191
Bancroft Library

AVANT-PROPOS.

Il y aura bientôt quarante ans qu'un voyageur français parcourait l'Union américaine : il admirait la prodigieuse activité qui règne dans cette ruche d'hommes libres et l'essor jusqu'ici sans exemple d'une puissance qu'un siècle à peine sépare de son berceau ; mais il ne pouvait s'empêcher de penser avec douleur qu'à un moment, la domination de ces vastes contrées sembla promise à son propre pays. « Alors notre langue pouvait prétendre à devenir la « langue universelle ; le nom français avait alors de « belles chances pour devenir le premier, non-seulement, « comme celui des Grecs, dans le monde des idées, par « la littérature et les arts, mais aussi, comme le nom « romain, dans ce monde matériel et politique, par le « nombre des hommes qui eussent été fiers de le por- « ter, par l'immensité des territoires que sa domination « eût couverte. » A une époque où l'Angleterre n'avait encore planté que de chétives colonies sur les plages arides de l'Amérique septentrionale, la France explorait l'immense vallée de Mississipi et occupait le bassin du Saint-Laurent. Nous couronnions de forts le rocher de Québec ; nous bâtissions Montréal et nous fondions la Nouvelle-Orléans ; nous défrichions les plaines de l'Illinois. Et, réflexion bien amère ! qu'a-t-il fallu pour que cet empire colonial croulât sans nous laisser sur les bords du Saint-

Univ Calif - Digitized by Microsoft ®

Laurent ou du Mississipi un acre de terre, un fortin, un comptoir? Il a suffi, pour se servir des expressions de ce même voyageur, qu'il se trouvât, sous notre monarchie absolue, un prince comme Louis XV, et que la France servît pendant cinquante ans de pâture à son égoïsme infâme[1].

Que fût-il advenu si les événements, affectant un autre cours, les vaincus des plaines d'Abraham en eussent été les vainqueurs? On répond qu'à juger par les bas Canadiens et les créoles de la Louisiane de ce qu'eût été le peuple de la Nouvelle-France, le mouvement civilisateur aurait perdu en rapidité et en audace. Cette opinion paraît plausible, et sachons gré aux hommes d'État de l'ancienne monarchie d'avoir regardé la perte du Canada comme irréparable. Certes, les intérêts de la liberté n'entrèrent pour rien dans les calculs et dans les vues qui portèrent M. de Vergennes à secourir les colonies insurgées; il n'en est pas moins vrai que la liberté doit à cet habile ministre l'établissement au delà de l'Atlantique du *self-government*, système qui déjà régit une moitié du Nouveau-Monde, et qui régira l'ancien dans un avenir plus ou moins proche, mais certain. Les nations finissent par se servir de leurs yeux pour voir et de leurs oreilles pour entendre. Ce qu'elles voient, par-dessus les mers, c'est le règne de la loi, c'est l'épanouissement, que tout favorise, de ces droits sans l'usage desquels la nature humaine n'apparaît qu'avilie et mutilée : droit de croire selon les règles de sa conscience, droit de penser tout haut, droit de se réunir et de s'associer, droit de s'instruire chez qui l'on veut et comme on veut. Ce que ces nations entendent, ce sont les mille échos d'une vie publique aussi active et aussi intelligente dans le moindre *Township* que dans la plus populeuse cité; ce sont les mille

[1] Michel Chevalier. *Lettres sur l'Amérique du Nord*. Lettre XXIII.

Univ Calif - Digitized by Microsoft ®

bruits d'un immense atelier toujours à l'œuvre pour multiplier les merveilles du travail et les audaces de l'industrie. Spectacle bien fait pour surprendre peut-être, mais aussi pour éclairer les vieilles sociétés européennes qui se tiennent encore un pied dans le passé et l'autre dans l'avenir. En Amérique, l'antique moule a été brisé dès le premier jour, tandis que l'Europe continue de s'abriter sous l'édifice lézardé du droit monarchique ou, pour mieux dire, de ce que, par un reste d'habitude, elle appelle encore de ce nom. Pour s'en tenir à la France, elle a eu, sans doute, dans ces soixante-dix dernières années le spectacle de restaurations et de travestissements monarchiques, de coups d'État et de plébiscites ; elle a vu passer et repasser des rois et des empereurs, mais elle n'a point revu la monarchie et ne la reverra point.

Dans ces moments où la patrie fatigue, a dit Lacordaire, on tourne les yeux vers la république de Washington, et l'on voudrait s'asseoir à l'ombre des forêts et des lois de l'Amérique. Seulement la patrie ne s'emporte pas à la semelle de ses souliers, selon un mot célèbre, et il est moins facile de la quitter que de se figurer pour elle des mœurs plus viriles et des admirations mieux placées, que de lui souhaiter à son tour des institutions capables de satisfaire à la justice et de renfermer la liberté. L'esprit, une fois placé dans cet ordre d'idées et convaincu que la liberté est autre chose qu'une question de latitude ou de race, l'esprit se plaît dans l'étude de la démocratie américaine ; il scrute son histoire et interroge la pensée de ses fondateurs ; il recherche les causes qui l'ont faite grande et qui l'ont rendue prospère. Qu'une pareille étude soit fructueuse, on n'en saurait douter, et au besoin on en trouverait la preuve dans les sentiments si contraires dont se montrent animés vis-à-vis de l'Amérique les hommes qui, à un titre ou à un autre, se piquent chez nous d'aimer la liberté et les hommes

Univ Calif - Digitized by Microsoft ®

que son nom seul a le privilége d'irriter, et de transformer en énergumènes. Ceux-ci, il est vrai, connaissent peu ou point ces institutions qu'ils détestent et vilipendent; ils manient mieux l'invective que la science, et c'est l'invective qu'ils prodiguent à l'Amérique et aux Américains, de même qu'ils en couvrent tous les Français qui sont réfractaires à leur idéal de soumission muette et d'obéissance servile. Par bonheur leur nombre est assez petit, leur crédit plus petit encore, et franchement, il n'est guère à craindre que le dernier mot de la révolution française soit jamais un retour au droit divin, et en philosophie la résurrection de la censure ecclésiastique.

Notre fatuité et notre ignorance, notre routine invétérée et nos réminiscences classiques constituent un tout autre danger pour cette liberté politique que nous ne cessons de poursuivre quoiqu'elle nous échappe toujours. Ce n'est plus ni à Rome, ni à Sparte qu'il nous faut chercher les formules du droit moderne, et si nous voulons devenir experts dans les choses de la liberté, c'est l'expérience des peuples qui nous ont précédés dans ces voies qu'il nous faut recueillir. Lorsqu'en 1835, M. Michel Chevalier se rendit en Amérique, son éducation et son passage par l'école saint-simonienne l'avaient peu préparé à comprendre une société dans laquelle l'autorité, telle que l'Europe l'a longtemps conçue, ne jouait qu'un rôle bien effacé et ne jouissait que d'une initiative très-restreinte; mais il sut rompre le charme et sentir, tout en gardant des défiances significatives, ce qu'il y avait de puissant et d'original dans le spectacle qui se déroulait devant son esprit étonné. Riches d'observations le plus souvent judicieuses et parfois très-pénétrantes, écrites dans un style qui, en passant l'Atlantique, s'était fort à propos débarrassé des allures guindées de la prose académique, les *Lettres sur l'Amérique du Nord* furent pour la grande masse

Univ Calif - Digitized by Microsoft ®

des lecteurs français comme la révélation d'un pays que leurs pères avaient bien voulu aider à s'affranchir, mais qu'eux-mêmes n'avaient pas consenti encore à étudier et à apprendre. Depuis, Alexis de Tocqueville leur a livré l'esprit de sa démocratie et dévoilé le mécanisme de ses fortes institutions, dans un livre où la beauté de la forme relève encore l'ampleur du fond, tandis que M. Guizot consacrait au plus grand des pères de la liberté américaine le morceau le plus achevé, peut-être, qui soit sorti de son esprit robuste et de sa plume magistrale. Enfin, M. Édouard Laboulaye, dans son *Histoire politique*, a démêlé avec un soin scrupuleux et une sagacité remarquable, les origines de cette liberté; il en a fixé le véritable caractère, où triomphe l'esprit individuel, en même temps qu'il avertissait la France qu'il ne suffisait pas d'un nom et d'une étiquette pour fonder des institutions républicaines, mais qu'il y fallait encore un peu de cette sagesse politique dont les Washington, les Madison, les Hamilton donnèrent de si beaux exemples, lors de la convention de Philadelphie[1].

On ne saurait omettre dans les livres capables de nous faire connaître l'Amérique l'*History of the united States* de M. George Bancroft, puisqu'une traduction a fait passer ce livre dans notre langue. Bien que le nom de son auteur soit assez populaire, nous doutons un peu que l'ouvrage lui-même ait été beaucoup lu, et il y a plusieurs raisons qui expliquent cette circonstance. D'abord l'édition qui est sous nos yeux et qui est celle du libraire Routledge de Londres, comprend sept volumes formant un ensemble de 2,659 pages d'un caractère très-compacte, et de pareilles dimensions effrayent le lecteur français. M. Bancroft a prodigué des détails qui ont un grand intérêt sans doute pour

[1] V. dans la préface de l'*Histoire politique des Etats-Unis*, la lettre de M. Laboulaye au général Cavaignac, et les pages qui la précèdent ou la suivent. M. Laboulaye ne fut alors que trop bon prophète.

Univ Calif - Digitized by Microsoft ®

ses compatriotes, mais beaucoup moins pour un étranger; enfin cette œuvre, si elle renferme des parties très-remarquables, contient aussi d'assez nombreux hors-d'œuvre, dont un ton déclamatoire et plus lyrique qu'historique gâte parfois la valeur intrinsèque et qui ont le tort, dans tous les cas, de divertir l'attention du lecteur; enfin il y a des chevauchements, des redites, et l'écrivain ne se montre pas aussi maître de son récit que de sa matière même. L'édifice est imposant et vaste; mais toutes ses parties ne sont pas bien agencées. Dans ses péristyles et sous ses colonnades, il ne souffle pas assez d'air, il ne circule point assez de lumière. En d'autres termes, le grand mérite de l'histoire de M. Bancroft, mérite que nous sommes loin d'ailleurs de contester ou de vouloir diminuer, réside surtout dans l'immensité des lectures et l'abondance des matériaux mis en œuvre, dans la sûreté des informations et leur rigoureux contrôle. Qu'on ait le goût ou le devoir de s'instruire à fond des choses et des hommes de l'ancienne Amérique, car l'ouvrage, malgré son étendue, s'arrête à l'année 1776, il faut recourir à ce travail. Mais un homme qui a peu de temps, ou qui n'a besoin de cette connaissance que dans certaines limites, désirera quelque chose de plus concret et de mieux approprié à ses loisirs et même, si l'on veut, à sa paresse[1].

[1] Aucun souvenir de la lettre odieuse que M. Bancroft a écrite à M. de Bismark au sujet de la France vaincue n'entre dans cette appréciation. Il semble toutefois que M. Bancroft aurait dû se rappeler qu'il avait reçu de trois de nos ministres, MM. Guizot, Drouyn de Lhuis et Lamartine, le meilleur accueil, et qu'ils s'étaient empressés tous les trois de lui fournir des moyens d'information pour son livre, Nous sommes ainsi faits en France que nous réservons nos meilleures attentions aux étrangers, et parfois ils nous en récompensent d'une façon singulière. Ainsi afait M. Bancroft et aussi l'Allemand Mommsen. Ce cuistre universitaire s'était vu ouvrir chez nous toutes les collections et tous les dépôts scientifiques, on lui avait communiqué toutes nos richesses intellectuelles. Or, il est l'auteur de deux lettres célèbres : l'une, qui est adressée à l'historien couronné de *César*, est tout simplement un modèle achevé de platitude teutonique. L'autre a été envoyée à Guillaume de Hohenzollern, ce singe de Charlemagne entre les fumées du champagne et celles des villes qu'incendient ses soudards, et celle-ci renferme à l'adresse de la France d'ignobles injures écrites dans un style ignoble.

Univ Calif - Digitized by Microsoft ®

J'imagine que ces considérations ne laissent pas d'avoir quelque poids même en Amérique : du moins l'*Histoire* de M. Hildreth, qui est plus restreinte quoique plus complète, y a-t-elle eu des succès. Dans ce pays, l'instruction primaire est beaucoup plus étendue et beaucoup plus répandue qu'en France, le goût de la lecture est plus vif; mais on y fait du temps un cas particulier. *Time is money*, le temps est de l'argent, dit-on, et on agit en conséquence. L'*Yankee*, c'est-à-dire l'Américain du Nord ou du Nord-Ouest, celui dont la nature domine aujourd'hui dans l'Union, est, nous dit M. Chevalier, « toujours affairé, tou-« jours pressé, excessivement pressé; il est propre à tous « les travaux, excepté à ceux qui exigent une minutieuse « lenteur. » L'homme qu'on vient de décrire prendra sans doute un livre, aux heures qu'il dérobe aux affaires, ou, pour mieux dire, aux heures pendant lesquelles les affaires se dérobent à lui; il le lira parce que l'oisiveté complète répugne à ses habitudes et à son tempérament même, mais est-il probable que ce livre sera une œuvre de bien longue haleine? En France, si les loisirs manquent moins, le goût de lire fait trop défaut, et le susciter est un effort qui s'impose à tous les esprits dont la préoccupation, à un titre quelconque, est tournée vers les moyens de régénérer l'esprit national. Mais cette besogne incombe naturellement aux ouvrages d'une étendue médiocre, quoique substantiels, bien plus qu'aux gros livres, quel que puisse être le mérite de ceux-ci; car ces gros livres, les uns n'ont pas réellement le temps de les aborder, les autres ne peuvent les acheter, et les paresseux se trouvent une excuse dans leurs vastes dimensions mêmes.

Grouper dans un cadre condensé les grandes annales des anciennes colonies et celles de l'Union actuelle, représenter le tableau en bloc de la civilisation et des lois d'un peuple, dont il paraîtrait qu'on parle plus chez nous qu'on ne le

Univ Calif - Digitized by Microsoft ®

connaît encore, voilà ce qu'on s'est proposé de faire dans le présent travail. Ce n'est d'ailleurs, ni une compilation, ni un abrégé des livres de M. H. Bancroft ou de M. Hildreth ; c'est, bonne ou mauvaise, une œuvre *sui generis*. La nature des choses en a tracé le plan et déterminé l'ordre. Les origines des colonies et leur fondation, leur croissance, leur émancipation, les développements politiques, moraux, économiques de l'Union, voilà ses quatre divisions naturelles. Pour l'une ou pour l'autre de ces parties, les sources directes et indirectes d'informations n'ont pas manqué, et l'auteur a trouvé à la bibliothèque du Luxembourg, aujourd'hui ouverte au public, et surtout à l'hôtel de ville, des renseignements qu'il aurait vainement cherchés ailleurs et qu'un bibliothécaire, M. l'abbé Dufour, a mis à sa disposition avec une complaisance qui lui donnait droit à des remercîments dont on est satisfait de consigner ici l'expression publique. Une circonstance heureuse en somme, quoique d'une explication assez difficile, a sauvé les livres concernant l'Amérique que renfermait ce dépôt du désastre dans lequel les autres ont disparu à l'époque de la Commune. Ils avaient été transférés à Passy, quelques mois avant la révolution du 4 septembre. Ce fut dans cette collection que nous rencontrâmes la *Correspondance diplomatique de la révolution américaine*, douze volumes où les dépêches de Vergennes, de Rayneval, de Barbé-Marbois, de La Luzerne, coudoient celles des agents américains, et qui nous ont permis de faire en toute fidélité et avec un détail sûr l'historique des négociations dont sortirent les traités de 1778.

AD. F. DE FONTPERTUIS.

Univ Calif - Digitized by Microsoft ®

PREMIÈRE PARTIE.

LES ORIGINES DES COLONIES.

Univ Calif - Digitized by Microsoft ®

Univ Calif - Digitized by Microsoft ®

LIVRE PREMIER.

La Virginie et le Maryland.

Sommaire : Les premiers établissements européens : Ponce de Léon, Soto et la Floride; Ribaut, Laudonnière, Mélendez, Dominique de Gourgues et la Caroline.

Premières tentatives des Anglais : Frobisher, Walter Raleigh, Humphrey Gilbert, Amydas et Barlow.

La Virginie : Hakluyt, Gosnold et Newport; Pocahontas et le capitrine Smith; première charte et débuts de la colonisation; lord Delaware, Dale, Yeardley; premiers progrès de la culture et de la vie civile; la colonie devient province royale; Harvey, Berkeley et leur administration; protectorat de Cromwell; premier acte de navigation.

Le Maryland : Cecilius Calvert, lord Baltimore; institutions civiles; liberté religieuse; les puritains, les catholiques et Cromwell.

Quoique la race anglaise remplisse aujourd'hui de sa domination et de sa langue presque toute la vaste étendue qu'occupe l'Amérique du Nord, elle ne peut revendiquer l'honneur d'avoir porté les premiers germes de la civilisation européenne sur les rivages du Nouveau-Monde, et bien avant que de petits bourgeois et des artisans de Londres eussent pénétré dans la baie de la Chesapeake et d'enthousiastes sectaires débarqué au cap Cod, les Espagnols s'étaient établis sur les bords du golfe du Mexique et les Français dans la vallée du Saint-Laurent.

Juan Ponce de Léon, qui découvrit la Floride, offrait le vrai type du cavalier espagnol du xve siècle, aventureux, cupide et crédule. Après avoir pris part aux diverses expéditions qui amenèrent la prise de Grenade et terminèrent la longue domination des Mores, il suivit Colomb, lors de son second voyage, et

Univ Calif - Digitized by Microsoft ®

il gouvernait à Hispaniola la province de Higuey lorsque son esprit, qui s'accommodait mal d'une occupation paisible, le poussa à descendre sur les côtes de l'île voisine, que les Indiens appelaient Boriquen et que depuis on a nommée Porto-Rico. Les indigènes de Boriquen étaient plus belliqueux que leurs frères d'Hispaniola, et laissèrent néanmoins Ponce et ses compagnons s'installer paisiblement parmi eux : il fallut une longue suite de mauvais traitements que les nouveaux venus leur infligèrent pour secouer leur indolence et leur mettre les armes à la main. Ils les prirent enfin, et tombant à l'improviste sur les villages qu'occupaient les Espagnols, les incendièrent, en massacrant tous ceux de leurs habitants qu'une prompte fuite ne vint pas soustraire à leur vengeance. Le cacique Agueybanâ, leur chef, attira ensuite Ponce de Léon dans un piége et l'aurait fait prisonnier, sans doute, s'il n'eût été frappé d'une balle au moment même où il menait ses Indiens à un dernier assaut. Cette mort sans terminer l'insurrection, lui ôta de son élan, et Ponce se flattait de l'éteindre, quand un ordre de sa cour vint lui enlever le commandement de sa conquête.

Le vieux soldat accepta cette disgrâce sans trop de mauvaise humeur. Il avait acquis de grandes richesses, et son imagination, qui n'avait pas subi l'effet de l'âge, se repaissait d'idées étranges et agitait, depuis quelque temps, les plus vastes projets : il se figurait qu'il restait un troisième monde à découvrir et se promettait d'en devenir le Christophe Colomb. Vers cette époque et comme pour ajouter à son exaltation intellectuelle, il vint à rencontrer quelques vieux Indiens, qui lui parlèrent d'une île nommée Barimi et située dans le groupe des Bahama, île magnifique, abondante en richesses minérales et baignée par une rivière dont les eaux possédaient la vertu de rendre à la jeunesse tous ceux qui pouvaient s'y plonger. Le crédule Espagnol ajouta une telle foi à ce conte qu'il fit sur-le-champ équiper trois vaisseaux, avec lesquels il quitta Boriquen, le 3 mars 1512, faisant route pour les îles Bahama. Il les visita l'une après l'autre, s'enquérant partout de sa rivière magique, et finit par jeter l'ancre, afin de ravitailler sa flotille, à Guanahani ou San-Salvador, la première terre américaine que les pieds de Colomb foulèrent. Il

Univ Calif - Digitized by Microsoft ®

reprit bientôt la mer, en se dirigeant vers le nord-est, et se trouva, le 27 mars, en vue d'une terre qu'il prit pour une île et à laquelle le mauvais temps l'empêcha d'accoster pendant quelques jours. Enfin, dans la nuit du 2 avril, il réussit à jeter l'ancre près de la côte et s'émerveilla, au point du jour, de la splendide apparence des campagnes qui s'offraient à sa vue. On était au dimanche des Rameaux, que les Espagnols appellent Pâque Fleurie, *Pascua Florida*, et cette circonstance, jointe à l'aspect riant et fleuri du paysage, décida du nom que Ponce de Léon donna à sa découverte, en place du nom indigène de Cantio[1].

Ponce, rentré dans sa patrie pour annoncer à Ferdinand cette nouvelle addition à sa couronne, ne revit la Floride que pour tomber en 1521 sous les coups des Indiens, au moment même où il s'apprêtait à prendre une possession réelle de cette terre, et, pendant quelques années, la cour d'Espagne parut la délaisser. Un personnage d'une réputation et d'une vertu médiocres, qui avait essayé de ravir le Mexique à Cortès, Pamphilo de Narvaez obtint alors la permission de l'envahir, et, à la tête de trois cents hommes, débarqua sur un point mal connu, peut-être près de la baie d'Apallachee. Quoi qu'il en soit, son entreprise ne fut qu'une suite de désastres, provoqués par la cupidité crédule qui le fit s'égarer dans des contrées désertes et que les indigènes du littoral, peu soucieux de conserver de pareils hôtes, leur avaient dépeintes comme riches en gisements aurifères. Narvaez périt dans un orage, près de l'embouchure du Mississipi, et de tous les compagnons qu'il avait amenés avec lui, quatre seulement parvinrent à Mexico par la voie de terre, huit ans après leur départ d'Espagne. Ils persistaient à croire que la contrée renfermait de grandes richesses métalliques, et personne ne partagea leur erreur à un plus haut degré que Ferdinand de Soto, ancien compagnon de Pizarre, devenu courtisan. Il obtint de Charles-Quint le gouvernement de Cuba, avec l'investiture des immenses territoires qui s'étendent à l'ouest et à l'est du Mississipi et que l'on continuait de désigner sous la vague appellation de Floride. Dans la foule de

[1] W. Irving : *The voyage and discoveries of the companions of Colombus*, éd. Bohn, 777-790.

Univ Calif - Digitized by Microsoft ®

volontaires qui s'étaient empressés d'accourir à son appel, Soto choisit six cents hommes jeunes, vigoureux, hardis, dont quelques-uns avaient vendu leurs biens pour le suivre, et ses équipages quittèrent le port de San-Lucar de Barameda, en l'année 1538, aussi gais et aussi allègres que s'ils eussent marché à une partie de plaisir. A Cuba, où elle atterrit d'abord, l'expédition fit de nouvelles recrues, et quand elle reprit la mer, après une succession de festins et de réjouissances, la confiance générale s'était encore accrue, deux Indiens captifs ayant semblé confirmer, par leurs gestes et par leurs signes, la richesse aurifère dont les imaginations s'étaient plu à doter leur pays.

Une traversée de quinze jours la conduisit dans la baie de Spiritu-Santo, où elle jeta l'ancre. Les hommes et les chevaux débarqués, l'on se mit en marche, traînant derrière soi des vivres en abondance, un troupeau de porcs destinés, croyait on, à pulluler dans le pays, et une meute de chiens avec lesquels on se proposait de donner la chasse aux natifs, dont on espérait bien ramener un grand nombre esclaves. Douze prêtres accompagnaient aussi la colonne et, pendant les haltes, célébraient les saints mystères. Une marche monotone et fatigante l'amena sur le territoire des Apalaches, et là commencèrent ses premières épreuves : des bandes d'Indiens la harcelaient, ses guides la jetaient dans des marécages, et quand elle eut atteint le havre de Pensacola, l'Ochus des indigènes, le découragement s'était glissé dans ses rangs. Les Espagnols y passèrent la mauvaise saison, et reprirent leur marche dans les premiers jours du printemps de 1540, guidés par un Indien qui, simulant la folie, les égara souvent dans les solitudes, où le manque de viande et de sel les fit beaucoup souffrir. Au mois d'avril, ils avaient laissé à droite les riches vallées de la Géorgie et appuyaient au nord vers le territoire des Cherokees qui, timides et doux, leur firent un bon accueil. Mais quand, revenant au sud, ils eurent atteint le village de Mavila ou Mobile, il leur fallut combattre les indigènes, et, quoique victorieux, faire retraite au nord et chercher des quartiers d'hiver dans le pays des Chickasas. Soto, au commencement du printemps suivant, ayant demandé aux Indiens deux cents hommes pour transporter ses bagages, se les vit refuser, et eut la mortifi-

Univ Calif - Digitized by Microsoft ®

cation de perdre un grand nombre de ses chevaux, qui s'échappèrent, ou furent brûlés dans un incendie communiqué par les Chickasas à leur propre village où les Espagnols étaient campés.

Dans cette troupe harassée et déjà bien diminuée d'effectif, il n'y avait qu'un homme, peut-être, qui ne fût pas découragé ; mais cet homme était Soto lui-même, le promoteur et l'âme de l'expédition. Sa volonté se roidissait contre les obstacles ; de plus en plus acharné à la poursuite de cet or qui le fuyait, il donna l'ordre qu'on s'enfonçât vers l'ouest, et l'on parvint, au bout d'une marche de sept jours, dans des forêts et des fondrières sur les bords d'un grand cours d'eau : c'était le Meschachebé, ou *mère des eaux* des Peaux-Rouges, qui est devenu le Mississipi des colons anglais. Le fleuve, qu'un œil européen contemplait pour la première fois, coulait à pleins bords, impétueux et rapide, dans un lit profond, roulant, il y a trois siècles, dans ses eaux jaunâtres, ces souches et ces arbres entiers qu'il roule encore aujourd'hui. Soto le traversa et, remontant sa rive occidentale, entra, croit-on, sur les terres hautes et desséchées qui s'étendent autour de New-Madrid. Un parti d'éclaireurs, qui s'avança vers le nord, rapporta que de ce côté le pays était absolument stérile, et la troupe prit la direction de l'ouest et du nord-ouest. Les hauteurs qui enceignent la rivière Blanche bornèrent sans doute sa course dans ce sens et la firent tourner au sud, direction qu'elle suivit jusqu'au territoire des Tunicas, situé non loin des eaux chaudes et salées que reçoit la Washita, sur lequel elle prit ses quartiers d'hiver. Les tribus que les Espagnols rencontrèrent dans cette partie de leur parcours n'étaient point entièrement nomades ; elles possédaient des résidences fixes et vivaient moins de la chasse que de l'agriculture. Trop mal armées pour résister et d'ailleurs d'un caractère assez paisible, elles supportèrent avec patience les vexations et même les cruautés de leurs hôtes, dont elles hâtèrent le départ en leur indiquant des contrées lointaines et prétendues plus riches. Le projet de Soto était alors de descendre la Washita jusqu'à sa jonction avec la rivière Rouge, et, au printemps de 1542, il atteignit non-seulement ce point, mais encore le confluent de la rivière Rouge et du Mississipi. Il s'in-

Univ Calif - Digitized by Microsoft ®

forma de la distance qui le séparait de la mer ; les Indiens ne purent ou ne voulurent la lui apprendre et il n'en tira aucun renseignement, si ce n'est que les terrains qui bordaient le fleuve jusqu'à son embouchure étaient de vrais déserts.

Soto ne demandait qu'à croire le renseignement inexact ; mais il lui parut trop véridique quand une reconnaissance de ses propres gens eut trouvé le pays si encombré de canaux dérivés du fleuve, de bois épais et d'impraticables fourrés de roseaux qu'en huit jours, elle n'avait pu franchir trente milles. Il essaya d'effrayer une tribu d'Indiens et en reçut une fière réponse qu'il ne put punir. Son esprit, jusque-là indomptable, avait enfin subi le contre-coup d'un tel nombre de déboires, de même que les privations et les fatigues avaient débilité son corps. Une fièvre maligne le retenait sur sa couche ; elle fit promptement assez de progrès pour l'avertir de sa fin prochaine, qu'il envisagea en soldat et en catholique. Afin de cacher sa mort aux indigènes, son cadavre, enveloppé d'un manteau, fut jeté pendant la nuit dans les eaux du Mississipi, et l'aventureux cavalier qui avait parcouru une large partie du continent américain, en y cherchant de l'or, n'y a rencontré rien de plus remarquable que sa tombe, suivant le mot d'un historien [1].

Le gouvernement espagnol parut alors abandonner toute idée de coloniser la Floride, pour ne revenir que vingt-quatre ans plus tard à ses projets primitifs. Dans l'intervalle, les Français avaient pris pied sur la scène du Nouveau-Monde. Dès 1504, les hardis marins de la Flandre et de la Bretagne pêchaient sur le banc de Terre-Neuve, et deux ans plus tard, Denys, de Honfleur, dressait une première carte du vaste golfe [2] qui s'enfonce entre les extrémités du Canada et du Labrador d'une part, les côtes du Nouveau-Brunswick et celles de la Nouvelle-Écosse de l'autre, et qui a reçu du Malouin Jacques Cartier le nom de Saint-Laurent, étendu ensuite au grand fleuve qu'il reçoit. Dans son premier voyage, qui se place au mois d'avril 1534, Cartier entra dans une baie qu'il appela d'un nom significatif, *baie des chaleurs ;* ne trou-

[1] Bancroft : *History of the united states,* éd. Routledge, I, 32-44.

[2] P. de Charlevoix : *Histoire et description générale de la Nouvelle-France,* éd. 1744, in-18, I, 3-4.

Univ Calif - Digitized by Microsoft ®.

vant pas de passage à l'ouest, il suivit la côte, jusqu'à la baie plus petite de Gaspé, y dressa, sur une petite pointe, une croix supportant un écusson aux armes de France, et poursuivit sa route jusqu'à ce qu'il eût aperçu les deux rives du fleuve. Ces découvertes causèrent une vive émotion en France : elles flattaient l'amour-propre de la nation, son goût décidé pour les aventures, et la jeune noblesse voulut concourir à la nouvelle expédition que les amis du navigateur breton suggérèrent à François Ier, tandis que la religion, alors mêlée d'une façon si intime et trop souvent abusive ou tyrannique aux manifestations de la vie civile, appelait sur elle les faveurs célestes. Cette fois, Cartier prit à l'ouest de Terre-Neuve et remonta le Saint-Laurent jusqu'à l'île d'Hochelaga, devant laquelle il jeta l'ancre. D'après son langage, la tribu qui y campait devait appartenir à la famille huronne, et son village était situé au pied d'une colline que Cartier gravit. Parvenu au sommet, « l'admiration le saisit en voyant le splen-« dide panorama de bois, d'eaux, de hauteurs qui se déroulait « devant lui, et son imagination lui présenta la colline comme un « futur entrepôt commercial et la métropole d'une province « prospère. Sous l'empire de ces pressentiments, il l'appela « Mont-Réal, et le temps, qui a étendu le nom à l'île entière, est « en voie de réaliser les prévisions de Cartier[1]. » Celui ci passa l'hiver de 1535 à son mouillage, malgré le scorbut qui régnait parmi ses équipages, et ce fut seulement au printemps suivant qu'il reprit la route de Saint-Malo, non sans avoir dressé, comme à Gaspé, une croix et les armes de France sur la colline d'Hochelaga[2].

La paix fallacieuse que Charles IX fit avec ses sujets huguenots, et qu'un affreux guet-apens vint interrompre, raviva chez nous le goût des entreprises coloniales, à peu près abandonnées pendant la fureur des guerres civiles et religieuses. Déjà Coligny, désireux d'ouvrir à ses coreligionnaires un asile dans le Nouveau-Monde, avait chargé Villegagnon d'en conduire un petit groupe sur les rivages où s'élève aujourd'hui l'opulente capitale du Brésil. L'infidélité de cet agent et son apostasie trompèrent

[1] *Hist. of the unit. stat*, I, 17.
[2] *Hist. Nouv. France*, I, 9-20.

Univ Calif.- Digitized by Microsoft ®

l'espoir de l'amiral, sans suspendre toutefois ses desseins; car sept ans après le départ de Villegagnon, c'est-à-dire en 1562, il dirigea sur la Floride, à laquelle il songeait maintenant, Jean Ribaut, de Dieppe, marin hardi et protestant énergique. L'expédition ayant découvert la rivière Saint-John, le San-Mathéo des Espagnols, rencontra, en suivant la côte, la profonde baie de Port-Royal [1]; c'est là, sur les confins orientaux de la Floride, que Ribaut éleva une pyramide aux armes de France et bâtit un fort appelé la *Caroline*, en l'honneur de Charles IX : *munitionem Carolinam, de regis nomine dictam*, comme l'écrit l'historien de Thou, et dont le nom était prédestiné pour le pays, puisqu'il l'a reçu trois fois : « d'abord des Français, puis, lors d'une concession « sans résultats, faite sous le roi d'Angleterre Charles Ier, puis, « enfin, lors de la concession faite par Charles II et qui fut suivie « d'une véritable colonisation [2]. » Les naturels se montraient amis et les débuts de la colonie furent heureux, mais l'indiscipline se glissa bientôt dans la petite garnison que Ribaut avait laissée au fort Caroline et qui comprenait en tout vingt-six hommes. Le gouverneur, homme violent, voulut la réprimer par des actes tantôt arbitraires, tantôt cruels, et fut égorgé. Les colons s'embarquèrent alors pour la France dans un brigantin construit par eux-mêmes; la faim et les crimes qui l'accompagnent les attendaient dans la traversée, et les quelques survivants se trouvèrent fort heureux d'être recueillis par un petit bâtiment anglais qui débarqua les plus exténués sur les côtes françaises, en conduisant les autres en Angleterre, où ils furent présentés à la reine Élisabeth.

Coligny ne fut pas encore découragé, et mit le marin Laudonnière, qui avait déjà fréquenté le littoral américain, à la tête d'une deuxième expédition. Laudonnière choisit pour s'établir les bords du San-Matheo. Les nouveaux venus, après le chant d'un psaume, posèrent la première pierre d'un fort qui reçut aussi le nom de Caroline; mais ils n'étaient guère moins tur-

[1] *Voyage de Jean Ribaut*, apud collection Ternaux-Compans, t. XX, p. 249 et suiv.

[2] Laboulaye : *Histoire politique des Etats-Unis*, I, 25e leçon.

Univ Calif - Digitized by Microsoft ®

bulents et moins indisicplinés que leurs devanciers, et quoique bien accueillis par les indigènes, ils ne tardèrent point par leurs exactions à s'en faire haïr, en même temps que leur folle imprévoyance les menaçait de la famine. Quelques-uns, sous prétexte d'y échapper, arrachèrent à leur chef une permission de se rendre à la Nouvelle-Espagne, comme on appelait alors le Mexique, et se firent pirates au lieu d'y accoster. Ils tombèrent pour la plupart aux mains des Espagnols, qui les vendirent comme esclaves, et Laudonnière traita les autres en écumeurs de mer, quand ils revinrent au fort Caroline. La disette commençait à y devenir extrême, et les colons parlaient de se rembarquer à tout hasard au moment où Ribaut apparut, amenant des provisions de toute espèce, des graines potagères, des instruments de labour, des émigrants avec leurs familles et diverses espèces d'animaux domestiques. La colonie se crut sauvée, et quelques mois après elle était anéantie [1].

On avait appris en Espagne, et par le canal de la cour de France, s'il faut en croire les protestants français, la nouvelle d'une installation de huguenots dans la Floride, à une époque où Philippe II songeait précisément à faire dans ce pays de nouvelles tentatives et avait même désigné la personne qui devait y présider. C'était Pedro Avilès de Melendez, qui ne s'était pas moins distingué dans une carrière militaire déjà longue et dans ses courses contre les pirates par sa grande bravoure que par sa froide cruauté. Si la pensée de châtier des hérétiques était bien faite pour plaire au sombre et fanatique monarque, celle d'une pareille exécution ne pouvait répugner à son instrument. Melendez l'accueillit au contraire avec bonheur, et, faisant toute la diligence possible, réussit, à la faveur d'un orage qui avait jeté à la côte les vaisseaux de Ribaut, à surprendre le fort Caroline, dont tous les défenseurs périrent dans un massacre, à part quelques-uns, tels que le peintre Le Moyne, dit de Morgues, et Laudonnière lui-même, assez heureux pour s'être échappés dans les bois. Les naufragés furent découverts à leur tour, et sur l'invitation de

[1] C. F. *Hist. Nouv.-France*, I, 24-106; L'Escarbot : *La Nouvelle-France*, I, 41-129; Basanier : *Histoire notable de la Floride*, Paris, 1586.

Univ Calif - Digitized by Microsoft ®

Melendez de se fier à sa miséricorde, se constituèrent prisonniers. Cette miséricorde devait être la mort pour eux tous, si ce n'est pour quelques catholiques et pour quelques ouvriers protestants dont on fit des esclaves. Le reste fut massacré, *non comme Français, mais comme hérétiques*[1], suivant les paroles de Melendez, et ils étaient neuf cents, d'après le compte de de Bry, dans sa *Brève Relation*[2]. Cet acte atroce passa inaperçu à la cour de Catherine de Médicis et de son fils; mais un cadet de Gascogne, qui avait été tour à tour soldat, prisonnier et galérien chez les Espagnols, des mains desquels l'avait retiré le grand maître de Malte, en tira une vengeance exemplaire. Dominique de Gourgues l'ayant appris vendit ses biens et, joignant au produit de cette vente les cotisations de quelques amis, équipa trois vaisseaux que montaient cent cinquante hommes et fit voile pour la Floride. Il surprit deux des forts qui défendaient l'embouchure du San-Matheo, saccagea le principal établissement des Espagnols et pendit ses prisonniers, en plaçant au-dessus de leurs têtes l'inscription suivante, gravée au fer rouge : *Je ne fais cecy comme à Espagnols, ny comme à mariniers, mais comme à traîtres, voleurs et meurtriers* (1567-1568)[3].

Des vaisseaux anglais, conduits par les deux Cabot, Jean et Sébastien, son illustre fils, avaient touché les premiers dans les parages du détroit de Belle-Ile, ce continent même de l'Amérique, auquel Colomb ne devait atterrir que quatorze mois plus tard sur la côte de Paria. La deuxième expédition du père et du fils, qui eut lieu en 1498, ne paraît pas avoir eu pour seul but de nouvelles découvertes et se liait dans la pensée d'Henri VII, comme celles de Rut et de Hore devaient se lier plus tard dans la pensée de Wolsey et d'Henri VIII, à un projet d'établissement colonial. A cette époque, toutefois, le gouvernement et la nation britannique regardaient toujours l'Inde comme la source des plus

[1] *El que fuera herego morira,* voilà ce qu'on lit dans l'*Ensayo chronologico* (75-76), dont l'auteur, suivant la remarque de M. Bancroft, s'est fait l'admirateur et l'apologiste de Melendez.

[2] *Brevis narratio eorum quæ in Florida Americæ acciderunt*, Francfort, 1591.

[3] *Reprise de la Floride par le capitaine Gourgues*, apud coll. Ternaux-Compans, t. XX, p. 249 et suiv.

Univ Calif - Digitized by Microsoft ®

grandes richesses, et trouver un moyen de s'y rendre plus court que la voie du cap de Bonne-Espérance demeurait aussi le grand but proposé à leurs navigateurs. Après avoir cherché trois fois, mais en vain, ce passage par le nord-ouest de l'Amérique, on résolut de l'essayer par le nord-est, et Willoughby et Chancellor reçurent mission d'arriver au Cathay en doublant les promontoires septentrionaux de la Laponie. Des deux marins, l'un, Willoughby, périt de froid dans un havre lapon, tandis que son compagnon gagnait le port d'Arkangel, découvrant pour ainsi dire la Moscovie (1554). Le goût des aventures maritimes et des possessions lointaines propre à une nation insulaire, *Totos divisos orbe Britannos*, trouva dans Élisabeth une protectrice intelligente et zélée. Les particuliers s'en mêlerent, et l'un des plus audacieux marins connus, dont le capitaine américain Hall a retrouvé les traces, en recherchant celles de l'infortuné Sir John Franklin, Frobisher, osa s'aventurer, sur une frêle pinasse, dans les dangereux parages du détroit de Davis et de la mer de Baffin. Une pierre qu'il en avait rapportée et que les joailliers de Londres déclarèrent renfermer de l'or éveilla dans les esprits cette singulière illusion que les glaces des régions arctiques abondaient en gisements aurifères, et l'on vit des marchands, des bourgeois, des cadets de famille s'embarquer à la recherche de ce nouvel Eldorado. Élisabeth, peu prodigue de son naturel, voulut toutefois défrayer en partie l'expédition nouvelle, qui fut placée sous la conduite de Frobisher et composée de quinze navires. Douze devaient immédiatement revenir chargés du précieux métal, et les trois autres rester affectés au service de la future colonie. On devine trop facilement l'issue d'une entreprise aussi chimérique. Au lieu des riches gîtes d'or qu'ils avaient rêvés, les aventuriers ne rencontrèrent que des brouillards, qui égarèrent les pilotes, et d'immenses blocs de glaces flottantes, qui faillirent plus d'une fois broyer les navires. Ils avaient donné dans le détroit qui a pris plus tard le nom d'Hudson, et Frobisher, convaincu qu'il était sur la voie du passage, aurait volontiers poussé en avant, s'il ne lui avait fallu sacrifier ses inclinations de marin à sa besogne mercantile, et s'efforcer de gagner la latitude où se trouvaient les prétendues mines d'or. Après mille périls que lui firent courir des

Univ Calif - Digitized by Microsoft ®

courants inconnus, des roches à fleur d'eau des côtes basses et presque toujours noyées dans les brumes, il atteignit enfin le détroit de la comtesse de Warwick. Les volontaires étaient découragés et les matelots prêts à se mutiner. Le projet de colonisation fut abandonné, et l'on ne songea plus qu'à retourner en Angleterre, plus modestement qu'on n'en était parti (1578).

Tandis que la cupidité d'Élisabeth et des citadins de Londres recevait cette sévère leçon, sir Humphrey Gilbert s'occupait des pêcheries de Terre-Neuve et formait le plan d'une colonie nouvelle. Tour à tour soldat et membre du parlement, auteur d'un livre judicieux sur l'art nautique, on l'estimait encore pour son esprit ferme et sa piété vraie quoique intolérante. Gilbert obtint sans peine des lettres patentes, basées sur les idées commerciales du temps et qui lui concédaient à perpétuité les terres qu'il se proposait de coloniser, pourvu que l'entreprise fût achevée dans un délai de six années. Ces lettres reconnaissaient aux futurs colons les droits des regnicoles et conféraient à Gilbert l'autorité tant exécutive que législative, avec haute et basse juridiction dans les plus vastes limites territoriales. Il se mit aussitôt à réunir un noyau de volontaires, subvenant avec libéralité à tous leurs besoins. Mais le voyage n'était pas commencé que des brouilles et des divisions en avaient déjà compromis l'issue, et quand, en 1579, il fallut prendre la mer, il n'y eut guère à s'embarquer que lui-même et quelques-uns de ses plus fermes amis parmi lesquels on a cru, mais sans certitude, que se trouvait son beau-frère, le fameux Walter Raleigh, l'ancien élève de Coligny dans la carrière des armes et le brillant courtisan d'Élisabeth. Des deux vaisseaux équipés par Gilbert, l'un se perdit et l'autre regagna l'Angleterre. En vain essaya-t-il, afin de prévenir la péremption de ses droits, d'accorder des concessions territoriales : aucun concessionnaire ne réussit à fonder un établissement durable, et lui-même s'était trop appauvri pour renouveler son effort.

Dans ces circonstances, le génie actif et aventureux de Raleigh vint au secours de son beau-frère, et celui-ci, quatre ans après son insuccès primitif, put équiper une petite flottille qui appareilla sous les meilleurs auspices. Le voyage ne constitua néanmoins qu'une série interrompue de contre-temps et de malheurs.

Univ Calif - Digitized by Microsoft ®

D'abord le capitaine du navire le plus fort qu'avait équipé Raleigh, resté lui-même en Angleterre, prétexta de maladie à son bord pour rentrer à Plymouth, deux jours après l'avoir quitté. A Terre-Neuve, ou Gilbert rendit les Espagnols et les Portugais témoins de sa prise de possession, l'indiscipline gagna ses équipages, composés en grande partie d'hommes qui avaient tous les vices alors habituels à leur profession et cherchaient à piller tout ce qui tombait sous leurs mains. L'expédition, en reprenant la mer, mit le cap au sud; mais parvenue à la hauteur de Wiscasset, un des navires toucha par la négligence de son pilote et fit naufrage. Une centaine d'hommes périrent, et dans le nombre un minéralogiste allemand dont on attendait de grands services, ainsi qu'un Hongrois qui devait être l'historiographe de l'entreprise. Il parut alors nécessaire de retourner en Angleterre. Gilbert avait pris passage sur le *Squirrel*, chétive barque de dix tonneaux, mais très-commodé pour s'approcher des côtes et entrer dans tous les havres. Il ne voulut pas séparer son sort de celui de ses compagnons de péril et suivit la *Hind*, son autre navire. Le temps était des plus rudes, et de vieux marins confessaient n'avoir jamais vu une mer plus vilaine. La nuit vint, sombre et tempêtueuse, et tout à coup, à bord de sa conserve, on cessa d'apercevoir les fanaux du *Squirrel*. Personne n'en a jamais eu de nouvelles; quant à la *Hind*, elle gagna heureusement Falmouth.

Lutter contre la résistance des choses et les caprices de la fortune est l'honneur et souvent le devoir de la volonté humaine, quoiqu'un succès final ne soit nullement le prix assuré de son énergie et de sa constance. Raleigh en a fait l'expérience. Pendant vingt années d'une vie très-active, d'une vie mêlée à la politique et aux intrigues de cour, il n'oublia pas un instant sa pension favorite : il ne cessa d'envoyer en Amérique des vaisseaux, des hommes, de l'argent [1], et, lorsqu'en 1603, il fut jeté en prison par le roi Jacques Ier, qui vengeait ainsi la ruine et la mort du comte d'Essex, son ami, il n'y avait pas un seul village anglais sur les rivages de la Caroline; suivant la vive expression de

[1] On a évalué à 40,000 livres sterling, soit un million de notre monnaie, les sommes consacrées par Raleigh à ses diverses expéditions américaines. Cette somme représenterait aujourd'hui une valeur huit fois plus grande.

Univ Calif - Digitized by Microsoft ®

Bancroft, il n'y avait que des tombeaux. Singulier jeu de la destinée! Ce fut surtout à la Tour de Londres que, par sa plume, Raleigh servit le mieux les intérêts de cette colonisation naissante, et les écrits qu'il publia alors, entre autres son *Histoire du monde,* forment, à tout prendre, ses titres les plus éclatants, les plus purs à l'admiration d'une postérité moins partiale que les contemporains, et qui a trouvé dans la carrière publique de ce personnage des taches assez nombreuses à côté d'un grand éclat. Raleigh demeura douze ans à la Tour, et n'obtint d'un roi rancuneux et besoigneux qu'une liberté provisoire et une grâce comme subordonnée à la découverte de mines d'or ou d'argent à la Guyane. Il ne les trouva point, et, dans sa traversée de retour, il se vengea de sa mauvaise fortune en pillant l'établissement espagnol de Saint-Thomas. Jacques avait assurément le droit de punir une conduite qui le compromettait avec l'Espagne, bien que dans les idées relâchées du temps la piraterie trouvât facilement grâce, et qu'aujourd'hui même on se souvienne plus volontiers chez nos voisins des prouesses nautiques de Drake que de ses effrontés pillages. Mais ce monarque aux dispositions peu généreuses, et dont les quelques qualités mêmes découvraient un fond peu royal [1], préféra ressusciter l'accusation et la sentence portées contre Raleigh quinze ans auparavant. En vain Raleigh plaida-t-il le pardon au moins implicite qu'il avait reçu ; la sentence fut maintenue, et le lendemain, âgé de soixante-dix ans, souffrant des suites d'une attaque qu'il avait éprouvée avant son départ pour la Guyane, il porta sa tête sur le billot, mourant avec une fermeté et un courage dignes de lui-même et laissant « l'exemple « d'un des plus effroyables abus de justice que se soit jamais per- « mis la tyrannie [2]. »

Cependant, l'expédition que prépara Raleigh après le naufrage de Humphrey Gilbert, si elle n'aboutit à aucun résultat durable, eut du moins ce bon effet qu'elle agit beaucoup sur les esprits et les disposa de plus en plus à de nouveaux efforts. Elle était pla-

[1] « Even in his virtues and accomplissements, there was something eminently unkingly, » a dit lord Macaulay. (*The history of England,* I, 73e édition Tauchnitz.)

[2] Laboulaye : *Histoire politique,* I, 4e leçon.

Univ Calif - Digitized by Microsoft ®

cée sous les ordres de sir Arthur Barlow et de sir Philip Amydas, et quitta les ports de l'Angleterre au printemps de 1584. Après un court séjour aux Antilles, elle longea les côtes de la Caroline septentrionale, et pénétra dans le premier havre qui s'offrit à elle. C'était la profonde échancrure d'Ocracock, que barre un groupe de petites îles, dont la plus méridionale est celle de Wococken, sur laquelle Amydas et Barlow accomplirent la cérémonie de leur prise de possession. La beauté d'un paysage que recouvrait une végétation puissante, que bordaient de hautes forêts et qu'illuminait un soleil radieux, cette beauté ravit les Anglais, non moins que la douceur des naturels, qui paraissait en harmonie avec le ton général de la scène, et dont ils reçurent un très-bon accueil. Il y parut bien aux récits qu'Amydas et Barlow, de retour en Angleterre, firent de leur court et superficiel voyage, qui se borna en somme à l'exploration de l'île Roanoke et des lagunes d'Albemarle et de Pamlico. « Ils assurèrent que les Indiens étaient si « affables et d'un si bon naturel, si éloignés de toute sorte de po- « litique et de ruse qu'ils ressemblaient plutôt à de la cire molle « qu'à des gens capables de s'opposer à l'établissement des An- « glais dans leur voisinage. Ils représentèrent que c'était un beau « champ ouvert à la bonne reine Elisabeth pour y planter l'Evan- « gile et y étendre sa domination, et que la Providence, qui avait « fait échouer toutes les tentatives précédentes, semblait avoir ré- « servé le succès de cette entreprise à Sa Majesté. Pour s'attirer « d'ailleurs plus de créance, ils amenèrent deux Indiens, dont « l'un s'appelait Wanchese et l'autre Manteo [1]. »

La « bonne reine » prêta une oreille complaisante à ces récits; elle permit volontiers qu'en souvenir de sa virginité suspecte, on donnât le nom de *Virginie* à la contrée nouvellement découverte ; mais elle n'encouragea point de la moindre libéralité les entreprises auxquelles se livrèrent, de 1585 à 1606, sir Richard Granville; Cavendish, plus tard célèbre par un voyage autour du monde ; Harriot, l'inventeur du système de notation de l'algèbre moderne ; le peintre With, dont les esquisses virginiennes ornent l'*Admiranda relatio* [2] de de Bry, et finalement John White. Quand

[1] Beverley : *Histoire de la Virginie*, Paris, 1707, p. 4.
[2] Francfort-sur-Mein, 1590.

Univ Calif - Digitized by Microsoft ®

ce dernier toucha, en juillet 1587, à l'île de Roanoke, quelques ossements épars sur le sol et des pierres dispersées lui indiquèrent seuls ce qu'étaient devenus le fort qu'avait bâti Granville et la faible garnison qu'il avait laissée pour le défendre. Ces Indiens, si paisibles dans les relations de Barlow et d'Amydas, avaient massacré l'une et démoli l'autre. Fidèle aux instructions de Raleigh, White eût désiré transporter dans la baie de la Chesapeake, dont les avantages étaient déjà visibles, la plantation détruite de Roanoke, mais la mauvaise volonté de son pilote le contraignit à la rétablir. Le nouvel établissement languit comme l'ancien, et bientôt les colons, aigris et découragés, insistèrent pour que leur chef allât en personne quérir dans la métropole les secours dont ils avaient un extrême besoin. Quand White revint, après une absence prolongée pendant une longue année, l'île de Roanoke était de nouveau déserte : une inscription gravée sur l'écorce d'un arbre indiquait comme le lieu où les colons s'étaient transportés l'île de Croatan, résidence du fidèle Manteo, qui s'était fait chrétien et que Raleigh avait élevé au rang de baron féodal, sous le titre de lord de Roanoke. La saison et la crainte des orages empêchèrent de s'y rendre, et le sort des colons est resté un mystère. Une tradition, qui s'est conservée longtemps parmi les indigènes, veut que les fugitifs aient été adoptés par une tribu des Indiens Hatteras, et explique de la sorte le mélange de races que semblait dénoter l'apparence physique de cette tribu [1].

Jacques Ier, loin d'être un prince belliqueux, tressaillait et détournait la tête à l'aspect d'une épée nue, faiblesse que les physiologistes ont expliquée par l'impression qu'avait reçue sa mère dans une occasion terrible, alors qu'elle en était enceinte. Mais l'agrandissement de ses États par des voies pacifiques souriait beaucoup à son orgueil et à son sentiment excessif de l'autorité royale ; il écouta donc avec complaisance les offres de coloniser l'Amérique septentrionale que lui soumirent des hommes tels que sir Ferdinand Gorges, sir John Popham, Gosnold et Hakluyt. Gorges était un particulier riche et titré à qui la vue d'Indiens amenés par le navigateur George Weymouth et leurs dires avaient

[1] *Hist. of unit stat*, I, 79-83.

Univ Calif - Digitized by Microsoft ®

inspiré un vif désir de posséder des terres au delà de l'Atlantique. Popham exerçait la première charge judiciaire de l'Angleterre. Quant à Gosnold et Hakluyt, l'un venait de pénétrer dans la baie de Massachusetts et d'atterrir au cap Cod, tandis que l'autre, géographe éminent et correspondant de tous les navigateurs contemporains, prenait un intérêt aussi passionné qu'intelligent à tous les efforts que ses concitoyens pouvaient tenter pour agrandir la connaissance de l'Amérique ou s'y établir. D'accord avec les nouvelles idées commerciales et coloniales qui tendaient à prévaloir, et que la Hollande avait déjà appliquées, ce fut à deux compagnies de Londres, dont les chefs étaient sir Thomas Gates, sir Georges Summers et Hakluyt lui-même, que la concession de la Virginie fut accordée, et cette circonstance, en apparence assez insignifiante, peut néanmoins fournir une explication préliminaire et générale de bien des faits et de bien des choses que ce récit déroulera. Ce n'était pas un gouvernement que la charte de Jacques établissait dans la colonie, mais seulement une association commerciale, avec son directeur, son conseil d'actionnaires et sa gérance en pays lointain. On conçoit ainsi comment un esprit de liberté et d'indépendance ait pu s'implanter en Amérique avant que le métropole songeât à en prendre ombrage; on comprend aussi comment ces colonies, qui étaient des fondations particulières, qui s'étaient formées et qui avaient grandi à l'aide de leurs seules forces, ne se crurent pas tenues à de la reconnaissance envers leur mère patrie, surtout quand celle-ci ne craignait ni de léser leurs intérêts, ni d'attenter à leurs franchises [1].

La direction suprême de la colonie était dévolue à un conseil supérieur dont le siége restait en Angleterre et dont la nomination appartenait au roi, tandis qu'un conseil local et résidant en Amérique dirigeait les affaires particulières de chaque plantation. La concession du territoire était faite sous la charge d'hommage féodal, et moyennant une rente évaluée au cinquième du produit net de l'or et de l'argent et au cinquième du cuivre que l'on découvrirait, tant l'idée que l'Amérique méridionale était un nouvel Eldorado hantait encore les esprits. La compagnie était au-

[1] Laboulaye : *Hist. pol.*, I, 4e leçon.

Univ Calif - Digitized by Microsoft ®

torisée à engager comme colons tous les sujets britanniques disposés à passer dans le Nouveau-Monde, et à leur distribuer des terres, suivant le mode et pour la durée que le conseil colonial fixerait. On leur garantissait ainsi qu'à leurs enfants les droits civils appartenant aux regnicoles, mais on se taisait sur leurs franchises politiques. Jacques Ier les avait en horreur, et il s'était donné la peine de tracer de sa main royale les statuts de la colonie naissante [1]. Très-attaché à cette haute Église d'Angleterre, qui prêtait aux prétentions du pouvoir absolu un appui si intéressé et si servile, il voulut en transplanter au delà des mers l'organisation, la discipline et les rites batards [2]. Il n'osa priver les émigrants du jury criminel, dont l'institution tient aux plus vieilles origines et aux plus solides attaches des libertés britanniques; mais il laissa toutes les causes civiles à la discrétion du conseil et de son président, investis également d'un pouvoir réglementaire à peu près sans limites.

Le 19 décembre 1606, les émigrants, au nombre de cent-cinq et répartis sur trois bâtiments d'un très-faible tonnage, mirent à la voile sous la conduite du capitaine Newport, commandant en chef de l'expédition, et celle du capitaine John Smith, qui fut la providence de l'établissement naissant et en a écrit l'histoire [3]. Newport fit route par les Antilles ; au moment où il tournait au nord, un ouragan le jeta dans la magnifique baie de la Chesapeake. Il entra ensuite dans une belle rivière, à laquelle on donna le nom de rivière James, en l'honneur du souverain de l'Angleterre, et vint camper à cinquante milles environ de son embouchure, au

[1] Story : *Commentaries on the american constitution*, éd. 1833, I. 22-23.

[2] « On soutenait gravement que l'être suprême regardait d'un œil particulièrement favorable la monarchie héréditaire par rapport aux autres formes de gouvernement; que la loi de succession par ordre de primogéniture était une institution divine, antérieure au christianisme et même au mosaïsme... ; que l'autorité royale était de son essence, despotique, et qu'aucun pacte entre le souverain et le peuple ne constituait autre chose qu'une déclaration des intentions actuelles du premier, sans pouvoir atteindre la force et l'efficacité d'un contrat. » (Macaulay : *History of England*, I, 70).

[3] Sous le titre de *General historie of Virginia, New England and the summer isles etc from their first beginning, anno* 1584, *bo the present day*, 1632, in-4°. Il en a été publié, en 1825, une autre édition, et c'est celle-ci que nous avons eue sous les yeux.

Univ. Calif - Digitized by Microsoft ®

lieu où Jamestown s'élève aujourd'hui [1]. Lorsque, vers le milieu de juin, Newport reprit la route de l'Angleterre, il laissait les colons dans un état pitoyable. On ne comptait parmi eux que douze laboureurs, et ils étaient quatre charpentiers contre quarante-huit gentilshommes. Le climat, qui leur avait paru délicieux d'abord, n'avait pas laissé ensuite, par ses chaleurs et son humidité alternatives, d'éprouver leurs santés. Leurs maigres provisions s'étaient gâtées pendant la traversée, et ils se voyaient menacés de la famine. La désunion, en outre, s'était glissée parmi eux : il avait fallu déposer Wingfield, le président du conseil, que son avarice avait porté, paraît-il, à s'attribuer les meilleures provisions et qui méditait de fuir aux Indes occidentales. Rateliffe, son successeur, manqua de jugement comme de savoir-faire, et la tâche de relever la colonie échut au capitaine Smith.

Il semblait que celui-ci eût été prédestiné aux aventures les plus romanesques. Après avoir combattu pour l'indépendance des Provinces-Unies, il s'en fut guerroyer en Hongrie contre le Croissant, devint l'ami de l'infortuné Sigismond Bathori et finit par tomber dans les mains des Turcs, qui l'envoyèrent au marché des esclaves à Constantinople. Acheté par une dame compatissante qui se proposait de lui rendre plus tard sa liberté, et envoyé sur un de ses domaines en Crimée, Smith y éprouva de la part d'un intendant barbare les plus durs traitements. Il le tua, et, montant à cheval, gagna les frontières russes, puis la Transylvanie, et il se préparait à revoir « sa douce patrie, » quand un bruit de guerres intestines dans l'Afrique septentrionale l'attira chez les Marocains. De retour enfin dans la Grande-Bretagne, Smith y entendit de toutes parts parler avec enthousiasme des États qu'on se proposait de fonder sur les rivages du Nouveau-Monde, et se joignit, comme on l'a vu, aux passagers de Newport. Tandis que ceux-ci coupaient du bois pour leurs futures cabanes, il remonta la rivière James jusqu'à ses chutes, et s'aboucha avec Powhattan, chef d'un village de vingt wigrams, situé sur l'emplacement même qu'occupent aujourd'hui Richmond, son capitole, ses larges rues et ses vastes magasins de tabac et de farine. Plus

[1] Smith : *General history*, I, 150-153.

Univ Calif - Digitized by Microsoft ®

tard, dans les premiers mois de 1607, Smith reprit cette route, et s'avança même dans l'intérieur des terres. Ses compagnons s'étant écartés, furent surpris par un parti d'Indiens qui les mirent à mort, et lui-même retenu prisonnier. Les Indiens qu'il avait amusés et quelque peu terrifiés, en se servant devant eux d'une boussole de poche, le traitèrent avec de grands égards et finirent, après bien des incantations et des sortiléges, par rendre Powhattan arbitre de son sort. Ce chef campait alors sur les bords de la rivière York ; on lui amena Smith, dont il mit à son tour la vie ou la mort à la disposition de ses guerriers, et c'est la mort qu'il eût subie sans l'intervention de Pocahontas, la jeune fille du chef. Smith avait su facilement gagner son enfantine tendresse : elle persuada si bien les Peaux-Rouges que non-seulement ils épargnèrent l'homme blanc, « qui devait faire des hachettes pour « son père et des colliers pour elle-même, » mais qu'ils ne tardèrent point à l'associer à leurs conseils et se mirent eux-mêmes en relations habituelles avec les colons de Jamestown [1].

Ceux-ci n'étaient plus que quarante, dont les plus valides s'apprêtaient à prendre la mer, lorsque Smith reparut. Le retour de Newport, qui amenait des secours, avec cent vingt émigrants, causa dans la colonie un contentement et une joie, par malheur momentanés, car il n'y avait presque que des gentilhommes ruinés et des orfévres, et ces derniers « uniquement appuyés, à « l'exemple du roi Midas, sur la puissance de l'or, » comme parle Beverley, jetèrent l'activité de leurs compagnons dans une mauvaise voie. Les travaux agricoles furent désertés, et de toutes parts on ne vit plus que gens qui creusaient la terre et lavaient les couches de poussière aurifère que leur offraient les environs de Jamestown. Dégoûté de ces folies qu'il ne put empêcher, et de nouveau sollicité par ses instincts aventureux, Smith entreprit la tâche périlleuse d'explorer la baie de la Chesapeake et les nombreux cours d'eau qui en sont tributaires. Il en suivit le pourtour jusqu'à la Susquehannah, visita les Mohawks, entra dans le Potomac et peut-être dans le havre de Baltimore. A son retour à Jamestown, on l'investit des fonctions de président du conseil et il reçut un

[1] *General history*, etc., I, 158-62 ; II, 29-33

Univ Calif - Digitized by Microsoft ®

nouveau convoi d'émigrants, parmi lesquels se trouvaient deux femmes. Ce renfort n'ajoutait rien, d'ailleurs, à la force réelle de la colonie, et Smith, perdant patience, écrivit aux directeurs de Londres « qu'il valait mieux lui envoyer une trentaine de char-« pentiers, de bûcherons, de jardiniers, de maçons et de forge-« rons qu'un millier de colons pareils à ceux qu'il avait déjà [1]. »

On ne l'écouta guère, quoique la Compagnie de Londres eût éprouvé une sorte de révolution intérieure, qui avait mis à sa tête Cecil, l'implacable et heureux rival de Raleigh, et fait passer dans ses mains les pouvoirs que le roi s'était réservés tout d'abord. Les nouveaux directeurs en usèrent pour nommer gouverneur général de la Virginie un homme vertueux et capable, lord Delaware, et se hâtèrent d'envoyer une nouvelle expédition en Amérique. Elle était composée de neuf navires, dont sept seulement entrèrent sans encombre dans la Chesapeake, l'un ayant sombré à la hauteur des Bermudes, et un autre, qui portait sir Thomas Gates, substitut de lord Delaware, resté provisoirement en Angleterre, ayant échoué sur les côtes de ce même archipel. Les nouveaux venus formaient un rassemblement de la pire espèce : commerçants malheureux, libertins ruinés, gentilshommes déchus, coquins vulgaires, et renfermait de tout, si ce n'était de ces artisans vigoureux et honnêtes que Smith avait réclamés. Il eut besoin, pour maintenir parmi eux quelque discipline, d'y employer toute sa volonté, toute son énergie, et réussit, toutefois, à ce point qu'il méditait de nouveaux établissements, lorsqu'un accident dont il fut victime, et qui mit en défaut tout l'art des médecins du lieu, le força d'invoquer la science supérieure des praticiens de la métropole. Ce départ laissa une libre carrière à toutes les passions mauvaises qui fermentaient au sein de la communauté. Les vivres furent dilapidés, et les Indiens, qui ne subissaient plus le prestige de Smith, refusèrent de nouveaux approvisionnements ; ils en vinrent même au propos délibéré de bloquer et d'affamer les colons. La famine qui s'ensuivit décida une trentaine d'entre eux à se saisir d'un bâtiment et à se faire pirates. Des quatre cent quatre-vingt-dix

[1] *General history*, etc., I, 173-202.

Univ Calif - Digitized by Microsoft ®

personnes que Smith avait laissées en bonne santé, il n'en restait plus que soixante six mois après son départ, encore étaient-elles si exténuées qu'une mort prochaine devait être leur partage inévitable, s'il ne surgissait pas de quelque part un secours aussi prompt qu'inespéré.

Sur ces entrefaites et le 25 mai 1610, sir Thomas Gates, qui avait pu gagner le rivage avec son équipage et ses passagers et s'était construit deux bâtiments, au moyen tant des débris de son propre vaisseau que des cèdres des Bermudes, sir Thomas Gates prit terre sur la péninsule de Jamestown. Il s'attendait à un joyeux accueil, et ce fut au milieu d'une scène de deuil qu'il tomba. Quatre pinasses étaient mouillées dans la rivière, et les colons, réduits au désespoir, se préparaient à y prendre place et à faire voile pour Terre-Neuve. Dans leur exaspération enfantine, ils voulaient auparavant incendier leurs cabanes, ce que Gates eut bien de la peine à empêcher. Il quitta le dernier la plantation, et l'on se mit à descendre la rivière. Le lendemain, on avait presque atteint son embouchure, lorsqu'on rencontra une embarcation portant à sa poupe le pavillon anglais : c'était la grande chaloupe du vaisseau qui transportait lord Delaware. Les pinasses virèrent de bord, et dans la nuit même les fugitifs, favorisés par la brise, se retrouvaient dans leurs abris désertés[1].

Des actions de grâces publiques solennisèrent cette heureuse délivrance, et les cœurs, en se rouvrant à la joie, embrassèrent avec confiance la perspective d'un meilleur avenir. Les grandes épreuves de la colonie avaient, en effet, atteint leur terme, et les douze années qui suivirent, sans être exemptes de traverses, la virent marcher d'un pas un peu lent mais ininterrompu dans la double voie de la vie civile et des franchises politiques. Lord Delaware, que sa mauvaise santé força de la quitter en 1611, n'y avait pas laissé plus de deux cents personnes, et quoique Shakspeare annonçât à son pays, en vers pompeux, la possession d'un hémisphère

Wherever the bright sun of heaven shall shine

[1] *Histoire de la Virginie*, 28-33 ; *Hist. of unit. stat.*, 1, 109.

Univ Calif - Digitized by Microsoft ®

His honour and the greatness of his name
Shall be, and make new nations [1].

et qu'une pétition eût avisé le parlement que ce pays n'avait plus besoin que de « quelques honnêtes laboureurs, bien pourvus d'enfants, » les Anglais ne se hâtaient pas de prendre le chemin de la Virginie, et les colons se plaignaient même d'être l'objet, sur la scène anglaise, de calomnies grossières ou de plaisanteries indécentes. Peu de femmes jusqu'alors s'étaient risquées à franchir l'Atlantique et ce n'étaient pas des femmes d'une moralité bien austère. De 1619 à 1621, cette situation changea : sir Edwin Sandys, qui dirigeait alors la Compagnie de Londres, décida quatre-vingt-dix jeunes filles de bonnes mœurs et de tenue décente à se joindre au convoi de douze cents et quelques personnes qu'il fit partir pour l'Amérique. On les unit à des tenanciers de la compagnie ou bien à des colons qui avaient sollicité leur venue, et qui acquittèrent les frais de leur passage. Ce premier convoi fut suivi assez promptement d'un second qui en comprenait soixante autres. L'impulsion était donnée, et, dans un espace de trois ans, la Virginie reçut trois mille cinq cents personnes, parmi lesquelles il se trouvait un petit nombre de ces puritains que la persécution religieuse dirigeait en ce temps même vers un autre point du Nouveau-Monde.

Cet empressement reconnaissait sa cause dans la suppression de l'obstacle même qui l'avait prévenu ou retardé. On a vu que Jacques, dans sa charte, avait passé sous silence les droits politiques des colons, et ces droits, aucun acte nouveau n'était venu les leur conférer. Ils avaient même accepté sans trop de répugnance le régime militaire sous lequel ils furent placés par sir Thomas Dale, qui remplaça lord Delaware. Tant que ce régime ne dépassa point certaines bornes, les Virginiens conti-

[1] « Partout ou brille le radieux soleil du ciel, partout brilleront aussi l'honneur et la grandeur de son nom et elle fera des nations nouvelles. » J'emprunte la citation à M. Bancroft. La prophétie s'est accomplie ; mais le nom de l'Angleterre est-il béni des peuples ? Un autre grand poëte, Byron, a dit de nos jours : « Tu ne sais pas combien ton grand nom est haï des peuples : »

How thy great name
Is abhorred througout The world.

Univ Calif - Digitized by Microsoft ®

nuèrent de l'endurer; mais il leur parut tout à fait intolérable quand à Thomas Dale, qui savait, quoique ancien soldat, y mettre de la mesure, eut succédé un jeune officier de marine, Samuel Argall, homme aux passions violentes et au tempérament arbitraire. Les planteurs ne travaillaient plus pour eux-mêmes; la mise en servitude durant un temps donné était devenue une pénalité vulgaire et qui châtiait les plus légères offenses; enfin, la vie des colons était à la merci des caprices de leur fantasque gouverneur. Ce fut précisément à la suite d'une condamnation à mort sans motifs qu'ils portèrent leurs doléances non devant le roi, mais devant la Compagnie. Celle-ci, après des tiraillements très-vifs, car les moyens violents comptaient assez de partisans dans son sein, finit par destituer Argall, en le remplaçant par Yeardley, dont le caractère était doux et les dispositions bienveillantes. Pour ses débuts, il remit les planteurs en pleine possession des fruits de leur travail, consolida leur possession territoriale, et peu à peu substitua le régime civil à l'empire de la loi martiale. Il couronna ces bienfaits en faisant participer ses administrés à la puissance législative, et le mois de juin 1619 vit la première réunion d'une assemblée coloniale, qui fut composée du gouverneur, du conseil, et de deux bourgeois pour chacun des onze bourgs alors existant dans la Virginie. Ses actes n'ont pas été recueillis, et il ne paraît pas qu'ils reçurent l'approbation de la Compagnie, sans laquelle ils restaient privés de force légale; mais la tradition s'accorde à leur attribuer, en général, un caractère judicieux, et, dès ce moment, les idées que nous appelons aujourd'hui libérales avaient trouvé de l'autre côté de l'Atlantique un terrain solide et qu'elles ne devaient pas laisser sans extension ou sans culture[1].

Peut-être un de ces actes consacra-t-il d'une façon formelle un autre changement très-heureux, et qui avait commencé de s'introduire dans l'administration de sir Thomas Dale : on veut dire l'appropriation individuelle du sol. Dans les premiers temps, les terres étaient demeurées indivises; on avait labouré et récolté en commun. Dépouillé de l'intérêt personnel, son stimulant le

[1] Story : *Commentaries*, etc., I, 26. — *Hist. of unit. stat.*, I, 115-119.

Univ Calif - Digitized by Microsoft ®

plus énergique et le seul de ses mobiles qui ne dépende ni du lieu, ni de la race, le travail languit et l'œuvre du défrichement resta stationnaire. Thomas Dale accorda des concessions individuelles, fixées à cinquante acres par chaque nouvel émigrant, distribua des terres à titre de récompense, et disposa que personne ne pourrait s'approprier plus de deux mille acres. Quelque imparfaite que cette législation fût encore, elle favorisa la division du sol et facilita l'accession de la propriété terrienne à bon nombre de colons. En 1620, on procéda au partage des terrains restés dans l'indivision. « Chacun alors, instruit de ce lui qui lui appartenait « en propre » dit le vieil historien Beverley, dans son langage naïf, « et persuadé que son travail tournerait à son profit, plu- « sieurs devinrent fort industrieux et l'on tâcha de se surpasser « les uns les autres. On résolut de ne donner des terres qu'à ceux « qui apporteraient des effets ou qui amèneraient un certain nom- « de personnes pour augmenter la colonie, et nos gens com- « mencèrent alors à s'imaginer qu'ils étaient le plus heureux « peuple du monde[1]. » L'industrie coloniale prit en même temps une direction meilleure. Elle s'était épuisée jusque-là à produire du verre, du goudron, du savon, produits dans lesquels elle ne pouvait rivaliser avec les pays scandinaves : elle les abandonna pour embrasser en grand la culture du tabac, à laquelle on s'était aperçu, en 1615, que le sol convenait à merveille. Cette culture prit vite le plus grand développement, et le tabac devint la monnaie courante du pays et la mesure commune de ses valeurs. La plupart des taxes publiques se payèrent en tabac, ainsi que les émoluments des fonctionnaires publics, et le biographe de Patrick Henri nous apprend que même en 1758, c'est de la sorte que le clergé anglican était payé[2].

Ce fut à ce moment même et à la veille d'un autre événement décisif que la colonie faillit disparaître dans une catastrophe. Le chef Powhattan était mort en 1618, cinq ans après avoir uni sa fille à

[1] *Histoire de la Virginie*, 55-56.

[2] Le budget du clergé anglican était arrêté, en 1748, à 60,000 livres de tabac. Le prix de la livre était fixé à deux pences, ou à seize schillings et huit pences le quintal, (Wirt : *Life of Patrick Henry*, 24, cité par Laboulaye.) C'était à peu près quatre sous et douze livres huit sous de notre ancienne monnaie.

Univ Calif - Digitized by Microsoft ®

John Rolfe, jeune Anglais aimable et enthousiaste, qui venait d'arriver en Virginie. Son plus jeune frère hérita de son influence, mais non de sa bienveillance à l'égard des colons et prépara contre eux, dans le plus grand mystère, en gardant jusqu'à la dernière heure les apparences d'une amitié complète, une agression formidable et destinée à les anéantir jusqu'au dernier, si une circonstance ne l'eût en partie déjouée. Dans la nuit même où elle devait éclater, un Indien converti vint à Jamestown et prévint des desseins de son chef un Anglais auquel il était attaché, de sorte que les sauvages, trouvant la ville et les plantations les plus voisines dans un bon état défensif, s'enfuirent à la hâte sans avoir rien tenté. Mais, dans les plantations éloignées, les Peaux-Rouges menèrent à bonne fin leur œuvre sanguinaire, et tombant de nuit, à la même heure et de toutes parts, sur une population dépourvue de la moindre défiance, massacrèrent les enfants, les femmes, les hommes et les missionnaires, avec une barbarie impitoyable et les raffinements les plus cruels. Il n'y eut pas moins de trois cent quarante-sept personnes mises à mort dans l'espace d'une heure, et la première impression de terreur et de découragement fut telle parmi les colons qu'ils laissèrent pendant quelques mois leurs champs incultes et que de quatre-vingts le nombre des plantations tomba à huit. Par bonheur, il leur arriva d'Angleterre des encouragements, et le roi Jacques leur envoya, avec des armes rebutées qu'il prit dans la Tour de Londres, de généreuses promesses qu'il se garda bien de tenir, et des commissaires dont les rapports amenèrent la dissolution de la Compagnie (1624).

Quand cette mesure la frappa, il y avait trois ans à peine qu'elle avait doté la Virginie d'une constitution écrite, qui consacrait la réunion annuelle d'une assemblée annuelle, composée comme l'avait été celle de 1619, et lui remettait l'exercice complet du pouvoir législatif, sous la réserve de sa propre sanction. On peut aisément croire que ce libéralisme ne lui valut pas l'approbation d'un prince aussi hostile à toute liberté que l'était Jacques et auquel Gondemar, l'ambassadeur espagnol, dépeignait les assemblées virginiennes comme « le séminaire d'un parlement séditieux. » La Compagnie, d'ailleurs, s'en était fait un ennemi

Univ Calif - Digitized by Microsoft ®

pour ainsi dire personnel en refusant de prendre son trésorier sur une liste de courtisans que Sa Majesté lui désignait. Sa perte fut dès lors certaine : Jacques envoya des commissaires en Virginie, et ceux-ci, n'ayant pu obtenir des colons qu'ils renonçassent à leurs franchises, prirent le parti d'exagérer les torts de la Compagnie et de conclure à la restauration de la charte primitive. Ce fut ce qui arriva, et des juges à la discrétion de la couronne n'hésitèrent pas à priver la Compagnie de son privilége. Sa chute n'inspira en Virginie qu'une sympathie médiocre : on s'y souvint moins de ses derniers bienfaits que de son long égoïsme et de ses mesquins calculs, et la chose ne doit guère surprendre, car une compagnie, comme on l'a dit, de tous les souverains est le pire. « Quand « c'est un individu qui commande, on peut espérer en son génie, « en son amour de la gloire, en sa bonté ; sous un libre gouverne- « ment, il est évident qu'un intérêt commun et permanent fi- « nira par triompher de toutes les difficultés ; mais une compa- « gnie, sourde à la pitié, insensible à la honte, sans responsabilité « même devant l'opinion, sacrifie tout à son avarice : témoin la « Compagnie des Indes servie par des hommes tels que Warren « Hastings, des hommes qu'un roi même ne maintiendrait pas « devant le soulèvement de l'opinion publique [1]. »

La Virginie devint ainsi une province royale, un des trois types d'organisation intérieure que la révolution de 1776 trouva sur le sol américain ; en d'autres termes, une province administrée par un gouverneur à la nomination royale et représentée par un conseil d'administration ou d'État, faisant office de chambre haute, et une chambre de députés élus par les hommes libres et les francs-tenanciers, *freemen and freeholders* [2]. Voilà ce que fut plus

[1] Laboulaye : *Hist. pol. des Etats-Unis*, I, 5e leçon.

[2] Story : *Commentaries*, etc., I, 143 et suivantes. Ce type s'appliquait, lors de la révolution, au New-Hampshire, au New-York, au New-Jersey, à la Virginie, aux Carolines et à la Georgie. Les deux autres types que l'on verra successivement paraître, étaient le *gouvernement de propriétaire et le gouvernement de charte*. Le premier ne différait de la province royale qu'en ce que le propriétaire était substitué à la couronne : le Maryland, la Virginie, le Delaware lui appartenaient. Le second s'en distinguait, en ce sens que l'assemblée élue désignait le conseil d'Etat. Un autre trait distinctif, c'est que dans les gouvernements de charte, les lois votées par l'assemblée générale valaient d'elles-mêmes et par elles-mêmes, tandis que dans

Univ Calif - Digitized by Microsoft ®

tard une province dite royale, quand les principes et les idées dont nous avons vu l'éclosion dans la colonie la plus ancienne furent devenus le partage de toutes et leur patrimoine commun, si l'on peut ainsi dire; et voilà ce que n'eût pas été la Virginie, de quelques années encore, si la mort n'eût surpris le premier des Stuarts dans l'élaboration des lois qu'il se proposait pour la seconde fois de lui tracer. Charles Ier, son successeur, n'était ni moins infatué de sa prétendue prérogative, ni moins impatient des restrictions qui la limitaient; mais, tandis que dans ses États héréditaires il engageait une lutte de prépotence dont sa couronne, puis sa vie devinrent l'enjeu, il ne molesta point les colons et ne les gêna point dans la gestion de leurs libertés civiles. Peut-être ne savait-il pas bien que ces libertés si haïes en Angleterre avaient déjà jeté de vives racines sur les lointains rivages de la Chesapeake, et certainement le monopole du marché métropolitain dont il gratifia le tabac virginien trahissait une pensée de lucre. Quoi qu'il en soit, sous son règne la colonie prospéra, et, pendant l'administration d'Harvey, qui dura de 1630 à 1639, le régime représentatif fonctionna de la façon la plus régulière[1]. C'est un fait que Robertson, Marshall et même Story, d'ordinaire si exact, avaient nié d'une façon formelle sur la foi des annalistes Oldmixon et Chambers, mais que M. Bancroft a établi d'une façon qui ne laisse plus place au moindre doute. Il est vrai que l'administration d'Harvey fut orageuse, mais par des motifs qui ne touchaient en rien au libéralisme du gouverneur, comme l'atteste le journal historique du Hollandais de Vries. Les colons avaient supporté, sans trop se plaindre, les amendes que l'esprit fiscal de Harvey multipliait et la sévérité excessive qu'il mettait à les faire rentrer; ils s'indignèrent quand leur territoire fut démembré au profit de lord Baltimore et surtout quand leur gouverneur,

les provinces royales, la couronne gardait le droit de les abroger ou de les réserver. Tel était le régime sous lequel se trouvaient, en 1776, le Connecticut et le Rhode-Island, et sous lequel avait vécu le Massachusetts jusqu'à la restauration des Stuarts.

[1] *Hist. of unit. stat*, I, 151, d'après le premter volume des *Statutes at large* de Héning. Il y eut de 1640 à 1620, onze réunions, dont deux en 1632 et deux l'année suivante.

Univ Calif - Digitized by Microsoft ®

loin de partager ce sentiment, prit parti contre Clayborne, ancien membre du conseil, qui avait passé au Maryland, les armes à la main, et qu'on avait chassé de cette colonie comme meurtrier.

Harvey quitta le gouvernement en 1639 et fut remplacé par sir Francis Wyatt, dont l'administration ne dura que trois années et fit place à celle de sir William Berkeley. Celui-ci n'eut point à restaurer, comme certains historiens lui en ont fait un grand mérite, les libertés de la Virginie, qu'il trouva en plein exercice, mais il aida beaucoup à les consolider et à les étendre. Les condamnations à la servitude temporaire furent abolies et la législation terrienne revisée. La législation civile se rapprocha des lois anglaises, de même que l'organisation judiciaire rappelait déjà, par sa cour générale, ses cours de comté, son jury et son grand jury, ses justices de paix, le système de la métropole. Le système fiscal cessa d'être incertain et arbitraire : il se basa sur les facultés contributives et puisa aux deux grandes sources des impôts appelés directs et des impôts indirects, auxquels s'ajoutaient le droit d'aubaine, les amendes et la confiscation des bêtes trouvées errantes. L'impôt direct portait sur les terres, taxées à quinze schillings par cent arpents, sur les esclaves et les serviteurs venus du dehors ; l'impôt indirect sur les liqueurs importées, sur le cidre, la bière, le tabac, respectivement taxés à deux pence et à un pence par gallon, à deux shillings par barrique plus un droit de tonnage fixé à sept pence et demi [1]. En somme, les Virginiens jouissaient des droits civils ou politiques que possédaient les regnicoles, et ils n'avaient point comme ceux-ci à les défendre contre les tentatives du pouvoir absolu, car Berkeley ne montra jamais de disposition à les restreindre. Par malheur, l'intolérance anglicane avait aussi passé les mers, et l'on vit, en 1643, le législateur bannir les dissidents et proclamer que la prédication et l'enseignement religieux, ou public, ou privé, devraient se conformer aux constitutions de l'Église d'Angleterre. Si de pareils faits nous paraissent très-regrettables à nous, hommes du XIXe siècle, que l'expérience a convaincus de l'inutilité autant que de l'horreur des persécutions religieuses, et qui avons conçu de nos

[1] *Hist. de la Virginie*, 317 et suivantes.

Univ Calif - Digitized by Microsoft ®

rapports avec la Divinité une opinion plus correcte et moins humiliante pour celle-ci, n'oublions pas qu'il y a deux siècles ce qu'on décorait déjà du nom de liberté de conscience ne signifiait autre chose, sinon, pour quelques esprits supérieurs à leur temps, que le droit d'adorer Dieu suivant les observances d'une secte, et n'excluait nullement la faculté de proscrire et même de mettre à mort ceux qui avaient choisi d'autres rites, d'autres pratiques, d'autres prières.

Berkeley eut encore l'honneur de sceller avec les Indiens une paix qui assura la sécurité des colons et accrut leurs territoires. Deux années avant ce traité, qui fut signé en 1645, l'assemblée générale avait décidé de leur faire une guerre implacable, au moment même où, bien avisés de ce qui se passait en Angleterre, ils se préparaient de leur côté à tenter un second massacre général. Le 18 avril 1644, les Peaux-Rouges tombèrent à l'improviste sur les défrichements de la frontière, et, en un clin d'œil, ils eurent mis trois cents personnes à mort. Mais ils s'arrêtèrent sur-le-champ, effrayés de leur faiblesse, et s'enfoncèrent précipitamment dans leurs solitudes. A la première nouvelle de cette agression, les colons avaient pris de vigoureuses mesures de protection et de représailles : ils envahirent, à leur tour, le territoire indien, et s'emparèrent du vieux chef Opechancanough, l'instigateur de cette prise d'armes, qui mourut des suites d'une blessure reçue dans une escarmouche, et la tranquillité se rétablit si bien sur les frontières que Berkeley n'hésita point à s'embarquer pour l'Europe.

La chute du trône trouva la Virginie dans une situation très-prospère : sa population, déjà forte de vingt mille personnes, s'augmentait à l'arrivée de chaque navire anglais, et son trafic extérieur, libre encore de toute entrave, ne s'arrêtait pas à la Grande-Bretagne et allait jusqu'en Hollande. Aussi accueillit-elle avec une défaveur marquée l'avénement de la République, et offrit-elle aux royalistes fugitifs une hospitalité cordiale. Les gentilshommes et les ecclésiastiques du parti vaincu trouvèrent un asile dans la maison de chaque planteur; le gouverneur Berkeley les soutint de ses secours pécuniaires, et le fils du roi décapité continua, au milieu de sa vie errante et de ses guerres en

Univ Calif - Digitized by Microsoft ®

Écosse, de pourvoir aux emplois publics vacants dans la Virginie. Mais le nouveau parlement britannique n'était pas d'humeur à endurer cette attitude rebelle : il le fit bien voir en rendant un acte qui autorisait le conseil d'État à réduire la colonie, en même temps qu'il interdisait aux navires étrangers de trafiquer dans aucun de ses ports (1651). La Virginie n'était pas en mesure de braver les flottes de la République, et il suffit d'une frégate anglaise, mouillée dans les eaux de la Chesapeake, pour bannir toute velléité d'une vaine résistance. Les colons, toutefois, ne voulurent pas paraître ne céder qu'à la force : ils stipulèrent, dans l'accord qui survint entre eux et l'un des commissaires de Cromwell, qu'aucun fort ne serait bâti, aucune garnison établie sans leur assentiment; qu'ils conserveraient leurs assemblées, leur droit de se taxer eux-mêmes, leur liberté commerciale. Cette dernière clause semblait difficilement conciliable avec le fameux *acte de navigation*, rendu en 1651, et qui stipulait qu'à l'avenir le commerce de l'Angleterre avec les colonies n'aurait lieu que sur des vaisseaux construits, possédés, montés par des Anglais. Néanmoins, le but de Cromwell était ici surtout politique : Grotius et Selden avaient plaidé, quelques années auparavant, la cause, l'un du *Mare liberum*, l'autre du *Mare clausum*, et son épée victorieuse tranchait le litige en cherchant à faire de son pays l'entrepôt commercial de l'univers. Quant aux colonies, le Protecteur n'entendait point entraver leur trafic, et, de fait, pendant toute la durée de son pouvoir, la Virginie continua de commercer librement avec les peuples qui avaient appris le chemin de ses ports. Il était réservé au premier parlement des Stuarts restaurés de lui appliquer le *bienfait* du pacte colonial, cet étrange mécanisme dont c'est aux colonies et à la métropole de subir tour à tour les charges et l'injustice, par un jeu du système des compensations qui paraîtrait plein d'esprit si on pouvait ne pas se souvenir qu'il est aussi odieux et aussi abusif [1].

[1] « Dire aux Français : Vous ne consommerez que du sucre de nos colonies, c'est leur dire : Vous payerez le sucre plus cher que si vous pouviez consommer du sucre du Brésil ou des Indes. Indépendamment des droits de douane, on lève ainsi par le monopole un impôt sur chaque kilogramme de sucre au profit du producteur colonial.

« De même, dire en revanche aux colons : Vous ne pourrez porter que des étoffes

Univ Calif - Digitized by Microsoft ®

« Une bonne fortune particulière aux États-Unis, » a dit M. Bancroft, « a été d'être colonisés par des hommes d'origine, « de religion et desseins aussi variés que les climats compris dans « leurs limites [1]. » Avant que la Virginie eût pu compléter ses défrichements et valider ses titres à une juridiction sur les contrées qui s'étendent au nord du Potomac, comprises dans la concession du roi Jacques, une nouvelle colonie s'était implantée sur ces mêmes territoires. Sir George Calvert, qui conçut la première idée de sa fondation, appartenait à une famille d'origine flamande, fixée dans le Yorkshire. Entré dans la vie politique sous les auspices de Robert Cecil, il devint rapidement secrétaire d'État, et sacrifia cette position à sa conscience, car il s'était converti au catholicisme et trouvait honteux d'en faire mystère. Jacques, qui ne haït jamais les catholiques, peu disposés à combattre ses préventions arbitraires et ses velléités despotiques, le garda néanmoins dans son conseil privé, en l'élevant, sous le titre de lord Baltimore, à une pairie irlandaise. Déjà, dans sa première jeunesse, Calvert avait partagé l'enthousiasme général que la colonisation de l'Amérique suscitait parmi ses compatriotes, et depuis il avait obtenu la concession des terrains formant la pointe méridionale de Terre-Neuve. Lord Baltimore ayant échoué sur ces rives désolées, se tourna du côté de la Virginie; mais sa religion lui devint un nouvel obstacle. A peine était-il débarqué que le conseil lui faisait tenir les serments de suprématie et d'allégeance, dont il avait eu soin, en outre, de choisir la formule la plus étroite, celle des statuts du royaume, conçue en des termes tels qu'un catholique ne pouvait absolument y souscrire. Il fut donc heureux, pour les projets de lord Baltimore, que les territoires au nord du Potomac ne fussent encore occupés que par quelques hordes de Peaux-Rouges nomades, et qu'à Londres on soupçonnât fort les Français, les Hollandais ou les Suédois de songer à s'y installer. Lord Baltimore obtint ainsi sans peine

françaises, ni consommer que telles ou telles autres denrées produites en France ou par des Français, c'est leur dire : Nous prélevons sur les consommateurs de la colonie un impôt au profit de certains producteurs métropolitains. » (Rossi : *Cours d'économie politique*, éd. 1841, I, 366-367).

[1] *Hist. of unit. stat.*, I, 180.

Univ Calif - Digitized by Microsoft ®

la concession de ces territoires [1]; il prépara de ses mains la charte qui la contenait; mais elle n'était pas encore scellée quand il mourut, laissant son fils aîné, Cécil, héritier de ses biens et de son titre [2].

L'Océan, le quarantième parallèle de latitude septentrionale, le cours du Potomac, de son embouchure à sa source, une ligne tirée à l'est, de la pointe Watkin à l'Atlantique, telles furent les limites du futur établissement, qui reçut le nom de Maryland, en l'honneur d'Henriette-Marie, fille de Henri IV et femme de Charles Ier. A la fin de novembre 1633, Léonard Calvert, second fils du feu lord Baltimore, quitta l'Angleterre pour aller en prendre possession au nom de son frère : il emmenait avec lui, répartis sur une pinasse et un navire de fort tonnage, *the Ark and the Dove*, environ deux cents personnes pour la plupart catholiques, parmi lesquelles se trouvaient deux ecclésiastiques, le P. Athan et le P. White. La traversée fut longue et semée de traverses nombreuses, que le P. White a racontées dans un style attrayant et naïf [3], de sorte que les émigrants n'arrivèrent qu'en février suivant à Comfort-Point, dans la Virginie, où Harvey, se conformant aux ordres du roi, les reçut d'une façon très-amicale. De là Calvert entra dans le Potomac, qu'il remonta jusqu'à quarante-sept lieues de son embouchure, et prit terre au village indien de Piscataqua, presqu'en face de Mount-Vernon, la future résidence de Washington. Le chef de cette tribu n'engagea les Anglais ni à rester, ni à partir : « Faites comme il vous plaira, » leur dit-il ; mais ils ne jugèrent pas qu'il fût prudent d'établir leur premier défrichement aussi haut dans la rivière, et Calvert la descendant, explora les criques et les estuaires plus voisins de la Chesapeake.

Il pénétra, en dernier lieu, dans la rivière Sainte-Marie et s'arrêta devant le village d'Yacomoco, situé à quatre lieues du

[1] 20 juin 1632.

[2] Tom Pusey : *Léonard Calver*, 9 et sqq. Ce très-bon morceau forme le tome IX, de *l'Américan biography*, collection publiée sous la direction de M. Jared Sparus.

[3] Elle est restée manuscrite. Les extraits qu'on en trouve dans le livre de M. Pusey ont ajouté à la valeur et à l'importance de ce travail.

Univ Calif - Digitized by Microsoft ®

confluent de cette rivière et du Potomac. Le village était à moitié désert, et les Indiens qui y restaient encore avaient résolu de s'enfoncer plus avant dans l'intérieur des terres, afin de fuir l'oppression des Susquehannahs, dont les tribus étaient répandues entre la Chesapeake et la baie de Massachusetts. Ce fut sans peine qu'ils cédèrent aux nouveaux venus la moitié de leur village et prirent l'engagement de l'abandonner tout à fait leur moisson faite. Des présents et de bonnes paroles valurent aux émigrants l'amitié des chefs du voisinage ; les *squaws* apprirent à leurs femmes comment on faisait le pain de maïs, et les guerriers les accompagnèrent dans leurs chasses. La saison était favorable aux travaux agricoles : les Anglais se mirent à l'œuvre et possédèrent bientôt des jardins et des champs ensemencés ; la Virginie pouvant fournir toute sorte de bétail, et au besoin un supplément de subsistances, personne n'endura de souffrances, nul ne conçut d'inquiétudes. Au bout de six mois, la colonie se trouva aussi prospère que la Virginie après le même nombre d'années. Lord Baltimore ne se lassait point, d'ailleurs, de pourvoir avec une grande liberalité à ses besoins de toute espèce, et lui consacra, pendant ses deux premières années, des sommes qui dépassèrent quarante mille livres sterling [1].

Néanmoins, cette rapide prospérité matérielle n'est pas ce qui frappe le plus l'historien, et dans les débuts du Maryland, ce qu'il admire le plus volontiers, c'est le développement encore plus rapide des libertés civiles ; ce qui l'étonne davantage, c'est la preuve qui en ressort que dans l'Amérique septentrionale, la société a dû sa forme actuelle aux circonstances plutôt qu'à des plans préconçus [2]. La charte obtenue par lord Baltimore renfermait sans doute des germes de libre gouvernement qui avaient manqué à la première charte virginienne : ainsi Charles Ier y prenait l'engagement formel, pour lui et ses successeurs, de ne jamais établir de taxes sur les habitants de la province, et on y lisait en termes précis qu'aucune loi ne serait établie, aucun subside levé sans l'aveu de la majorité des colons ou de leurs députés. Mais,

[1] *Hist. of unit. stat.*, I, 186-187.
[2] T. Pusey : *Léonard Calvert*, 6.

Univ Calif - Digitized by Microsoft ®

en même temps, elle conférait au lord propriétaire le privilége de distribuer des titres nobiliaires et lui attribuait le patronage des Églises, ce qui trahit assez chez le roi le dessein de reproduire au delà des mers le type social et le type politique de la mère patrie. Il est vraisemblable que lord Baltimore lui-même n'allait point au delà de cet idéal politique, et, dans ce cas, il n'a eu qu'un plus grand mérite en laissant les colons suivre en toute liberté les impulsions de leur esprit démocratique. Douze mois ne s'étaient pas écoulés depuis leur arrivée sur les bords de la rivière Sainte-Marie qu'ils se réunissaient en une assemblée populaire, à laquelle il est vraisemblable que tous les hommes libres furent convoqués. A deux ans de distance, on les voit repousser les statuts que le lord propriétaire leur propose, dans la crainte de paraître en les acceptant lui reconnaître un droit exclusif à l'initiative législative, et offrir à leur tour d'autres statuts à sa sanction. Cette sanction ayant manqué, on ne sait pas ce que pouvaient valoir ces lois, dont il n'est pas resté de trace dans les annales de la province ; mais on sait que la troisième assemblée, qui eut lieu en 1639, et qui se composait partie des délégués des citoyens, partie des mandataires de lord Baltimore, confirma les habitants dans la jouissance de toutes les libertés du sujet anglais et revendiqua pour la législature coloniale tous les pouvoirs qu'exerçaient les communes d'Angleterre. Cette constitution dura jusqu'à la restauration, sans autre changement que la séparation de l'assemblée législative en deux branches, séparation accomplie vers l'année 1649 [1].

Un des traits les plus caractéristiques et les plus honorables du gouvernement de lord Baltimore fut son respect constant de la liberté religieuse, telle du moins qu'on l'entendait dans un temps où personne n'imaginait qu'on pût impunément nier la révélation et ne comprenait Roger Williams, réclamant la liberté même pour le juif, même pour le gentil [2]. Le gouverneur du Maryland s'interdisait sous serment de molester aucun chrétien, et cette garantie parut aux colons très-suffisante aussi longtemps

[1] Story : *Commentaries*, I, 92-95. — *Hist. of unit. stat.*, I. 189, 190 et 195.
[2] Laboulaye : *Hist. pol.*, I, 12e leçon.

Univ Calif - Digitized by Microsoft ®

que Charles Ier occupa le trône d'Angleterre. Ce prince avait un secret penchant pour le catholicisme [1], et si les souvenirs de Marie la Sanglante, ceux de l'Armada et du complot des Poudres, de même que l'entente qui s'établissait, dès qu'il était question de papisme, entre les puritains et les anglicans, animés par ailleurs d'une haine implacable et réciproque, ne lui permettaient guère de les protéger en Angleterre, nul doute que l'idée ne lui viendrait jamais de les persécuter en Amérique. Mais la mort et le triomphe des sectaires les plus exaltés du protestantisme, en changeant la face des choses, inspiraient aux catholiques du Maryland des craintes aussi naturelles que sérieuses, et ils songèrent à placer leur foi sous la sauvegarde d'un acte solennel. Le préambule de cet acte rappelait « que la violence faite aux « consciences » avait souvent troublé les communautés qui en avaient été le théâtre, et annonçait « qu'afin de cimenter la « concorde et la fraternité parmi les habitants de la province et « en rendre l'administration plus facile, » personne « faisant « profession de croire en Jésus-Christ n'y serait ni recherché « pour sa religion, ni inquiété dans son exercice. » Quelques lignes plus bas, ce même statut prononça la peine capitale contre les blasphémateurs : c'était assurément un tort grave et une intrusion du domaine temporel dans un domaine qui n'est pas le sien ; mais cela n'atténuait guère en pratique la portée du principe, et l'acte, s'il eût franchi les mers, ou seulement les frontières du Massachusetts, même avec cette triste restriction, eût épargné de nombreuses tribulations et de cruelles épreuves tant aux catholiques anglais qu'aux dissidents protestants des deux mondes.

L'événement prouva que les catholiques américains n'avaient point conçu une crainte chimérique, comme il faillit prouver encore qu'ils n'avaient pris qu'une précaution insuffisante.

[1] « Il niait en public qu'il employât des papistes, et en même temps il enjoignait à ses généraux de se servir de tous ceux qui se présenteraient. Il prenait publiquement le sacrement à Oxford, comme gage qu'il ne tolérerait jamais leur religion, et en particulier, il assurait sa femme que son intention était de la tolérer, et autorisait lord Glamorgan à promettre qu'il l'établirait en Irlande. (Macaulay : *Hist. of England*, I, 124.)

Univ Calif - Digitized by Microsoft ®

Les puritains du Maryland, devenus ses maîtres, ne se souvinrent plus qu'ils ne devaient leur admission qu'à la tolérance des papistes et les exclurent ainsi « que le prélatisme et l'impiété » de leur code rétréci de tolérance (1654). Par bonheur, Cromwell, qui rêvait de réunir les différentes sectes, « de même que le cèdre, le myrte et l'olivier devraient se marier dans les solitudes, » refusa constamment de sanctionner l'ingrat décret, en écrivant à ses commissaires « de ne pas se préoccuper de la religion, mais bien « de régler le gouvernement civil [1]. » Peut-être cette invitation peu remarquée place-t-elle sa conduite en Irlande sous son vrai jour. Loin d'en diminuer la cruauté, elle tend au contraire à l'agrandir ; mais elle absout le fanatisme protestant qui, au surplus, n'a rien à envier au fanatisme catholique, du reproche qu'on lui a souvent adressé d'avoir le premier inspiré et suscité les atrocités de cette seconde conquête.

[1] *Hist, of unit. stat.*, I, 197.

Univ Calif - Digitized by Microsoft ®

LIVRE II.

La Nouvelle-Angleterre.

Sommaire : L'Église anglicane : Henri VIII, Elisabeth, les puritains et les *récusants*; Les *brownistes* et leur émigration.
Les Pilgrim Fathers : leur arrivée en Hollande; leur embarquement pour l'Amérique et leur débarquement au cap Cod; leur contrat civil; fondation de New-Plymouth.
Le Massachusetts : ses premiers émigrants et sa première charte; Boston fondé; institutions civiles de la colonie; liberté politique et intolérance religieuse.
Rhode-Island : Roger Williams, banni du Massachusetts pour ses opinions religieuses, fonde Providence; la colonie devient le refuge de tous les persécutés et développe ses institutions démocratiques.
Le Connecticut : Davenport, Eaton et New-Haven; les *Blue Laws*, leur action et leur caractère.
La Nouvelle-Angleterre : les colonies se confédèrent; progrès de la colonisation; persécutions religieuses.
La Virginie et la Nouvelle-Angleterre, noyau de l'Union actuelle.

Si la réformation ne s'est pas arrêtée en Angleterre à un plagiat écourté et mesquin de la liturgie et de la discipline romaines, le fait n'a pas dépendu d'Henri VIII, le Tibère de son pays. Ce prince, un des plus exécrables tyrans qui se soient jamais assis sur le velours d'un trône, commença par faire montre d'une orthodoxie rigoureuse. Il enfermait au château de Windsor le comte de Surrey accusé d'avoir fait gras en carême; il écrivait une défense des sept sacrements : *Assertio septem sacramentorum,* qui lui mérita du pape Léon X le titre de *défenseur de la foi,* que les rois protestants de la Grande-Bretagne ont continué de porter presque jusqu'à nos jours, et, dans la péroraison de ce livre, in-

Univ Calif - Digitized by Microsoft ®

vitait tous les chrétiens à se réunir contre Luther, comme ils se réuniraient contre les Turcs, les Sarrasins et tous les infidèles : *Adversus Turcos, adversus Saracenos, adversus quicquid est uspiam infidelium consisterent* [1]. Un jour la luxure souffla sur cette belle flamme chrétienne. Henri devint amoureux de la charmante Anne de Boleyn, et comme le pape refusait de rompre son mariage avec Catherine d'Aragon, sa femme, il répudia celle-ci et quitta du même coup la catholicité. Mais, en la quittant, il n'entendit abandonner qu'un point, la suprématie papale, et conserver tout le reste des doctrines catholiques : c'est l'aveu de Mackintosh, d'Hallam, de Macaulay, en un mot, de tous les historiens anglais qui ont su échapper à l'esprit de secte et n'ont pas pris un mot d'ordre, comme M. Froude ou M. Burton, chez les membres de la haute Église, ou les *zealots* de la conformité.

Jamais Église, à part peut-être l'Église russe, n'a été unie d'un lien plus étroit à la puissance séculière et placée sous sa dépendance plus immédiate. Le roi est son chef, et un chef dont les pouvoirs n'ont jamais été tracés d'une façon précise, dont la suprématie a été définie dans des termes tels que, la servilité y aidant, elle reste à peu près sans limites : en un mot, le souverain de l'Angleterre est, pour se servir des fortes expressions de lord Macaulay, « le pape de son royaume, le vicaire de Dieu, le pro« fesseur de la vérité, le canal des grâces sacramentelles [2]. » A tous ces titres, le roi avait besoin d'auxiliaires, et de même qu'il nommait des officiers pour recueillir ses taxes, il pouvait instituer des prêtres pour administrer les sacrements et prêcher l'Évangile. Voilà les opinions que confessait l'archevêque Cranmer et qu'il poussa jusqu'à leurs déductions extrêmes, sans causer le moindre scandale, sans éveiller le moindre scrupule chez un clergé apostat. Ce clergé se consola facilement de sa sujétion spirituelle en prenant une large part dans les dépouilles des riches monastères de l'Église détruite, et de nos jours encore de bons bénéfices, de grasses prébendes forment à la fois le gage et le prix de son royalisme invétéré. On a vu les calvinistes ré-

[1] Chateaubriand : *Essai sur la littérature anglaise.* Ed. Pourrat, 118.
[2] *Hist. of England*, I, 54.

Univ Calif - Digitized by Microsoft ®

sister aux empiétements de la puissance temporelle et revendiquer pour les peuples le droit de résister à la tyrannie; on a vu encore l'Église catholique s'asservir aux doctrines du pouvoir absolu, perdre dans l'alliance monstrueuse des deux glaives son ascendant moral, et tomber, peu à peu, dans un état d'affaissement et de débilité qui réjouit moins ses ennemis qu'il ne contriste au fond du cœur ses amis véritables, mais maintenir en même temps sa liberté spirituelle et se trouver même assez forte pour imposer ses volontés à la couronne, en lui arrachant des actes néfastes, la révocation de l'édit de Nantes, par exemple, ou des actes arbitraires, comme la suppression de l'*Encyclopédie* [1]. Quant à l'Église anglicane, elle n'a cessé de blâmer à la fois les calvinistes et les catholiques, tandis qu'elle se vantait de n'avoir jamais inculqué aucun devoir avec plus de zèle et plus de constance que le devoir de l'obéissance servile du sujet à son souverain; et c'est toujours un de ses fils, c'est Macaulay qui le dit.

Croire que les basses doctrines de Cranmer étaient partagées par tous les réformés anglais, ce serait, toutefois, calomnier ceux-ci et commettre une grave méprise. L'évêque Hooper, qui mourut pour ses croyances, sous le règne de Marie Tudor, avait refusé longtemps de porter les vêtements épiscopaux, et l'évêque Ponet était d'avis que le nom même d'évêque ne convenait pas aux chefs de la communion nouvelle. Il n'était pas possible, en outre, que, dans la patrie de Wicliffe, qui avait précédé Jean Huss et traduit, avant Luther, la Bible en langue vulgaire, la réformation se bornât à quelques réformes dans les anciens rites et dans l'ancienne discipline, sans frapper les esprits d'une forte commotion et sans leur imprimer une impulsion générale. Knox et Buchanan, les pères du presbytérianisme écossais, ne se contentèrent point de ramener dans leur communauté le culte à des

[1] Les uns et les autres achetés à prix d'argent. « Sire, » disait en 1748 l'archevêque de Tours, orateur de l'assemblée générale du clergé, « en vous portant tous les tré« sors de nos églises, que désirons-nous? Que l'impiété, qui marche tête levée, soit « forcée d'aller tremblante et confuse. » M. Lanfrey a fait l'historique des *dons gratuits* du clergé qui avaient produit la démolition, pièce à pièce, assemblée par assemblée, de l'édit de Nantes, avant sa révocation officielle. (V. *l'Eglise et les philosophes au* XVIIIe *siècle*, chap. I et chap. IX.)

Univ Calif - Digitized by Microsoft ®

mœurs plus austères et d'y faire régner une discipline qu'ils croyaient calquée sur celle de l'Église primitive; ils proclamèrent l'un et l'autre le dogme de la souveraineté populaire, non-seulement en matière religieuse, mais encore en matière politique, et cette dernière partie de leur doctrine parut à Richelieu, qui n'était pas encore ministre, assez dangereuse pour mériter ses réfutations. Les puritains, dont le nom apparaît pour la première fois sous le règne d'Edouard VI, basèrent uniquement leur foi religieuse sur l'interprétation des saintes Ecritures : ils repoussaient tout ce qui leur semblait un reste de l'ancienne communion, l'autorité épiscopale, aussi bien que le surplis et le bonnet carré qu'ils avaient en aversion particulière, et donnaient à leur organisation ecclésiastique une origine toute démocratique, avec des formes toutes populaires.

Il ne paraît pas bien certain que tout d'abord leurs sentiments politiques aient été frappés à la même empreinte, quoi qu'en aient pensé beaucoup d'historiens qui n'ont pas assez distingué peut-être entre leur attitude sous la reine Elisabeth et leur conduite sous son successeur. Il y a du moins la tragique aventure de Stubbs, qui suggère quelques doutes à cet égard. Cet homme, qui était un puritain très-exalté, avait publié un livre violent contre le mariage projeté d'Elisabeth avec le duc d'Alençon, le qualifiant « d'union « d'une fille de Dieu avec un fils de l'Antechrist. » Elisabeth, vivement irritée, fit juger Stubbs, d'après un acte rendu par Philippe et Marie contre les auteurs de libelles séditieux, et lui fit couper le poing, en dépit de l'opinion assez générale chez les légistes que cet acte avait cessé d'être valable à la mort de Marie. L'annaliste Camden assistait à l'exécution : il a raconté que Stubbs, quand sa main droite fut coupée, prit son chapeau de la main gauche, en criant : Vive la Reine! cri qui n'eut aucun écho dans la foule, ajoute-t-il, « soit horreur inspirée par un « châtiment nouveau et inaccoutumé, soit commisération pour « l'homme dont la réputation était excellente, soit encore haine « d'un mariage que bien des gens regardaient comme un présage « du renversement de la religion. » Et ce n'était pas un sentiment isolé qu'exprimait Stubbs : persécutés sans trêve et sans

Univ Calif - Digitized by Microsoft ®

miséricorde par Elisabeth, ses coreligionnaires ne cessèrent de prier pour la conservation des jours de la reine et pour le triomphe de ses armes [1].

Divers témoignages établissent que la fille d'Henri VIII avait conservé, du moins dans sa jeunesse, quelque inclination pour l'Église catholique, que plus tard elle traita de la façon la plus rude. Elle en aimait les pompes, l'éclat, et se fit longtemps prier avant d'enlever de sa propre chapelle particulière les candélabres, les images et le crucifix qui l'ornaient. Mais, à la façon des anciens et de son père, ce qu'elle voyait surtout dans la religion, c'était un moyen de règne : *Religio inter instrumenta regni*, et avait garde de briser dans ses mains cet instrument si docile et si souple qui s'appelait le clergé anglican. En 1571, le parlement rendit un acte qui lui conférait la suprématie spirituelle et prescrivait l'uniformité liturgique. Les *récusants* de toute sorte furent envoyés aux potences de Tyburn, et les plus exaltés commencèrent de chercher un refuge sur le continent. Ceux-ci avaient rompu toute attache avec l'Église établie que les premiers puritains désiraient amender plutôt que détruire, et, cherchant dans la Bible une discipline, ils avaient conçu une Église tout à fait indépendante dans sa juridiction et ne relevant d'aucune autorité soit laïque, soit ecclésiastique. C'étaient les *brownistes*, comme on les appelait, de James Brown, leur premier apôtre, ou les *indépendants* et les *séparatistes*, ainsi qu'on les nommait encore à raison de leur double tendance. La Hollande leur offrit un asile, et ils y fondèrent une association qui dura plus d'un siècle, tandis qu'à Londres on pendait Barrow et Greenwood, deux hommes dont tout le crime était leur qualité de récusants, car leur royalisme ne pouvait être suspect. On aurait pu croire que sous Jacques Ier, l'élève de Buchanan, ces sévérités se seraient adoucies : il n'en fut rien ; Jacques, qui répétait volontiers que sans évêque il n'y avait pas de roi : *No bishop, no king*, et qui regardait comme préférable de « vivre ermite dans un bois que de régner avec un parlement « que dominait cette horde de puritains [2] ; » Jacques les abandon-

[1] *Annales* pour l'année 1581.
[2] Hallam : *Constitutionnal historiq. of England*, I. 419.

Univ Calif - Digitized by Microsoft ®

nant au zèle de tribunaux surexcités par les dignitaires de l'Église [1], les indépendants se lassèrent d'habiter leur patrie intolérante.

Vers la fin du règne d'Élisabeth, la secte s'était répandue dans quelques villes et dans quelques villages des comtés de Lincoln et de Nottingham, limitrophes du Yorkshire. Touchés, comme ils disaient, d'un zèle divin pour la vérité, « ces pauvres gens « avaient décidé de secouer, quoi qu'il pût leur en coûter, le joug « de l'antichristianisme, et de se réunir par un engagement réci- « proque (*Covenant*) dans la confraternité évangélique. » Ils s'étaient choisi pour pasteur John Robinson, « un homme dont il « n'était pas facile de trouver le pareil, » et, rejetant, sans aucun souci des actes parlementaires, l'autorité épiscopale, affirmaient leur droit illimité et perpétuel « de marcher, à leur guise, dans « toutes les voies que Dieu leur avait déjà révélées ou qu'il lui « plairait de leur révéler encore. » Surveillés de jour et de nuit par les agents du prélatisme, ils tinrent, pendant une année environ, des réunions hebdomadaires, tantôt dans un endroit, tantôt dans un autre, jusqu'à ce qu'en butte à toutes les vexations et désespérant d'échapper plus longtemps « à la vigilance et à la ma- « lice de leurs ennemis, » ils prissent le parti d'émigrer en Hollande. Leur première tentative de fuite ne fut pas heureuse : on les arrêta et on les jeta en prison. L'année suivante, ils reprirent leur projet, et pour l'exécuter avec le plus de secret possible, ce fut sur une lande du comté de Lincoln, voisine de l'embouchure du Humber, qu'ils se donnèrent rendez-vous. Déjà une chaloupe s'était détachée du rivage et transportait une partie des émigrants au navire qui les attendait, lorsqu'une troupe de cavaliers parut sur le lieu de la scène et enveloppa les femmes et les enfants qu'on avait réservés pour le second tour d'embarquement. Mais que faire de ces pauvres gens ? Les emprisonner parce qu'ils avaient voulu suivre leurs pères et leurs maris paraissait cruel, et les ramener chez eux impossible, puisqu'ils n'avaient plus de chez

[1] Le plus implacable était Bancroft, archevêque de Cantorbéry et primat d'Angleterre. En même temps qu'il persécutait les puritains, le clergé anglican faisait prohiber l'importation des livres étrangers, exerçait la censure sur les journaux et ne perdait pas une occasion de prôner l'obéissance passive et de placer l'autorité royale au-dessus du parlement.

Univ Calif - Digitized by Microsoft ®

eux, et les magistrats, qui accompagnaient les cavaliers, se trouvèrent heureux, en fin de compte, de les laisser faire ce qu'ils désiraient [1].

Leur arrivée à Amsterdam n'était que le prélude de leurs pérégrinations ; mais ils savaient « qu'ils étaient *pèlerins* (pilgrims), et « sans s'en inquiéter, levaient les yeux au ciel, leur plus chère « patrie, et rassuraient leurs esprits. » D'Amsterdam, les émigrants se rendirent bientôt à Leyde, où leur bonne tenue et leur bonne conduite méritèrent l'éloge des magistrats et leur auraient valu la faveur publique n'eût été la crainte qu'on y avait d'offenser le roi d'Angleterre. Un trait qui peint au vif le caractère de la secte est la controverse qu'au milieu d'une vie précaire, Robinson trouva le moyen d'engager avec les arminiens sur le libre arbitre. Cependant, les raisons ne manquaient pas aux émigrants pour changer de demeure ; la plupart d'entre eux étaient laboureurs et il fallait qu'ils se fissent artisans; de plus, ni la langue, ni les habitudes du pays ne leur étaient devenues sympathiques, quoiqu'il y eût déjà huit années qu'ils y vivaient. Quand ils parlèrent de le quitter, on leur fit bien des offres très-avantageuses, s'ils voulaient s'embarquer pour les colonies néerlandaises; mais un attachement que les persécutions n'avaient pu vaincre vivait dans leurs cœurs et les poussait au généreux dessein de se replacer sous les lois de la Grande-Bretagne, en agrandissant ses possessions. La difficulté était d'exécuter ce dessein. Les exilés songèrent d'abord à la Guyane, que Walter Raleigh avait dépeinte sous de si brillantes couleurs ; mais ils prirent frayeur de son climat tropical comme du voisinage des Portugais, et se décidèrent à solliciter une concession de terres dans les parties de la Virginie les plus septentrionales. Après des négociations traînées en longueur, et durant lesquelles les évêques de Cantorbéry et de Londres trouvèrent le moyen de témoigner leur mauvais vouloir aux pétitionnaires, la concession fut enfin accordée (1619) ; il ne resta plus aux puritains qu'à réunir des moyens pécuniaires dont ils étaient absolument dépourvus. Des marchands de Londres les fournirent. Il fut stipulé que tous les profits des futurs colons seraient tota-

[1] *Hist. of unit. stat.*, I, 226-228.

Univ Calif - Digitized by Microsoft ®

lisés et mis en réserve pendant une période de sept ans et qu'alors l'argent, les maisons et les terres seraient répartis entre les colons et les bailleurs de fonds, au prorata de leurs apports respectifs, le travail de chacun des premiers étant évalué à un capital de dix livres sterling. Les conditions du contrat étaient si léonines que le marchand qui risquait une centaine de livres recevait une rémunération décuple de celle du pauvre laboureur qui n'apportait que ses bras ; mais elles ne touchaient en rien à la religion ou aux droits civils, et les émigrants ne les discutèrent pas.

Le moment du départ arriva : les pères-pèlerins (*Pilgrim Fathers*), pour leur donner le nom qu'ils se donnaient eux-mêmes et que la reconnaissance de l'Amérique leur a conservé, les pères-pèlerins s'y étaient préparés, selon la coutume de leur secte, par des prières et un jeûne solennel. Les deux navires qu'ils avaient pu équiper, le *Speedwell*, de soixante tonneaux, et la *May-Flower*, qui en jaugeait cent quatre-vingts, n'étant pas assez vastes pour recevoir la congrégation entière, il n'y avait de partants pour cette fois que les plus jeunes et les plus robustes, qu'accompagnait Brewster, l'ami et le collaborateur de Robinson. Ce dernier, qui restait encore à Leyde, appela sur leur voyage la protection céleste, en les exhortant à persévérer dans leur foi religieuse en des termes où respirait une hardiesse de pensée jusqu'alors sans égale peut-être : « Luther et Calvin, « leur dit-il, ont été de grandes et de resplendissantes lumières « dans leur temps ; et cependant, ils n'ont point pénétré tout le « dessein de Dieu. Rappelez-vous, je vous en supplie, cet article « du Covenant de notre Église, que vous devez vous tenir tou- « jours prêts à recevoir toute vérité que vous révélera la parole « écrite du Seigneur. » Les deux navires quittèrent le port de Delft, au bruit de leur artillerie, auquel se mêlaient le chant des psaumes et les pleurs de ceux qui étaient demeurés sur le rivage, faisant voile pour Southampton et de là pour l'Amérique. Une série de contre-temps y retarda leur arrivée : ce furent d'abord des avaries à bord du *Speedwell*, dont on ne s'aperçut qu'une fois au large, et qui forcèrent de rentrer à Dartmouth, où l'on perdit huit jours ; puis des inquiétudes du capitaine de ce même navire, qui entraînèrent un second atterrissement à Plymouth. Là on se

Univ Calif - Digitized by Microsoft ®

résolut à se séparer du *Speedwell* et à congédier toutes les personnes qui le désirèrent, et ce fut seulement le 16 septembre 1620 que la petite colonie flottante, réduite à une centaine de membres, parmi lesquels des femmes et des enfants, se remit en mer, pour atteindre cette fois sans autre encombre les plages du Nouveau-Monde [1].

Les pèlerins s'étaient proposé d'atterrir près l'embouchure de l'Hudson, c'est-à-dire au meilleur emplacement de toute la côte : les vents les poussèrent sur la partie la plus stérile et la plus inhospitalière du Massachusetts. A la suite d'une traversée de soixante-trois jours, ils aperçurent la terre, mais avant d'y descendre, ils voulurent se lier par un contrat écrit dans lequel ils déclaraient se réunir en un corps politique, afin de « maintenir « parmi eux le bon ordre et poursuivre l'exécution de leurs « futurs desseins, en annonçant l'intention formelle d'établir « à cet effet telles lois et constitutions, de rendre telles ordon- « nances et tels actes équitables et justes que le bien commun « leur paraîtrait requérir [2]. » Cet acte est resté justement célèbre dans les fastes de l'Amérique, sans justifier toutefois l'enthousiasme de M. Bancroft, ou l'appréciation de Story. On croira difficilement avec l'un « que l'humanité ait recouvré ses « droits dans la cabine de la *May-Flower*, » et non moins difficilement avec l'autre que les pèlerins aient fourni ce jour-là [3] le véritable exemplaire du contrat social imaginé par Rousseau, d'après Platon, Hobbes et Spinosa. Pour nous, d'accord avec un de nos plus éminents publicistes, nous ne voyons pas autre chose dans le contrat rédigé à bord de la *May-Flower* qu'une de ces chartes très-nombreuses, par lesquelles une compagnie d'hommes, déjà soumis à une loi et à des règles communes, convient d'instituer une autorité assez forte pour les faire res-

[1] *Hist of unit. stat.*, VII, 229-232.

[2] Ce *compact* tout à fait court se trouve à l'appendice du tome II de *l'History of Massachusetts* d'Hutchinson. Il a été reproduit par Story, dans son tome 1er, et par M. Bancroft; traduit enfin par M. Laboulaye (I, 7e leçon).

[3] 11 novembre 1620, vieux style. Nous saisissons cette occasion pour prévenir nos lecteurs qu'ici les dates courantes sont converties en nouveau style, tandis que les documents anglais gardent leur date, qui est du vieux style, celui-ci ayant été conservé, en Angleterre et en Amérique, jusqu'en 1752.

Univ Calif - Digitized by Microsoft ®

pecter tant qu'ils continueront de vivre sous elles, et ce que les puritains établissaient, en débarquant au cap Cod, ce n'était pas une société, mais un gouvernement[1].

Les pèlerins entreprirent l'exploration de la côte, dès que leur chaloupe, qui était en mauvais état, eut été réparée, et prirent terre le 21 décembre sur une pointe qu'ils baptisèrent du nom de Plymouth. La saison était très-rigoureuse, et autour d'eux le pays semblait désert et désolé : quelques feux, brillant dans le lointain, accusaient seuls la présence des indigènes et l'on ne savait pas s'ils seraient amis ou ennemis. La maladie ne tarda point d'apparaître et enleva plusieurs personnes, au nombre desquelles John Carver, qui avait été choisi pour gouverneur, le jour même du premier débarquement, et qui fut remplacé par William Bradford, le futur historien de la colonie. A la maladie, qui disparut avec le beau temps, succéda une disette causée par l'adjonction à la petite communauté de nouveaux émigrants arrivés sans subsistances. D'ailleurs, le système de la culture en commun, qu'on avait pratiqué tout d'abord, ne donnait que des récoltes insuffisantes, et ce fut seulement quand on y eut renoncé, après deux ans d'expérience, que l'on ne craignit plus le retour de la famine, et que l'on put même, au bout de quelques années, faire du blé un article de commerce fort apprécié des Indiens, qui, préférant la chasse au travail des champs, dépendirent désormais des colons pour leur nourriture. Ces diverses épreuves ne furent pas néanmoins aussi nuisibles à l'essor de la colonie que la conduite des marchands de Londres. Ils avaient refusé d'embarquer Robinson, qui mourut à Leyde, et conçu même l'idée de déposséder les colons ; ils leur vendaient à soixante-dix pour cent au-dessus du cours les marchandises qu'ils expédiaient. Enfin, les colons réussirent à racheter les droits de ces associés cupides et à libérer le sol qu'ils cultivaient. On conçoit qu'un pareil concours de circonstances fâcheuses ne favorisa point les progrès de la population : aussi, après dix années, ne dépassait-elle point trois cents personnes. Mais ces trois cents personnes avaient pris racine sur leur coin de terre :

[1] Laboulaye : *Hist. pol.*, I, 7e leçon.

Univ Calif - Digitized by Microsoft ®

elles l'aimaient à cause de la liberté religieuse qu'elles y avaient trouvée et des libertés civiles qu'elles s'y étaient données. Ces libertés revêtaient des formes aussi simples que républicaines: un gouverneur élu par le suffrage universel et assisté d'un conseil électif; tout le corps des habitants mâles décidant des questions administratives, comme des questions judiciaires. Ce régime subsista pendant plus de dix-huit années ; ce fut seulement en 1639 qu'il prit fin, alors que l'accroissement de la population et sa diffusion sur un plus vaste territoire força de lui substituer le système représentatif.

A cette époque il y avait déjà une dizaine d'années qu'une seconde colonie puritaine s'était fondée sur les bords de la baie de Massachusetts. La première tentative faite dans cette direction datait de 1623 et fut l'œuvre d'un nommé Weyton, actionnaire de la Compagnie de Plymouth, qui obtint une concession près du lieu appelé aujourd'hui Weymouth, dans le voisinage de Boston. Elle échoua complétement, et les nouveaux colons avaient tellement irrité les Indiens qu'ils auraient été massacrés tous si le projet n'eût été éventé par le sachem Massassoit, qui reconnut de la sorte les bons offices de ses anciens voisins, les pélerins de New-Plymouth. Ni Lyford et John Oldham, qui s'établirent ensuite à Nantasket, ni Roger Conant, qui fit choix de Salem [1], ne réussirent guère mieux, et il était réservé à une association de commerçants et de gentilshommes de mener à bonne fin une entreprise dont les résultats devaient être d'un poids si considérable dans les destinées de l'Amérique anglaise. Cette association acquit de la Compagnie de New-Plymouth, tout à fait incapable elle-même d'une initiative sérieuse, la bande de terre comprise entre la rivière Charles et la baie de Massachusetts, d'une part, et le Merrimac de l'autre (1628). Elle se mit sur-le-champ en devoir d'occuper ces territoires, et confia cette mission à John Endicot, puritain énergique et enthousiaste, qui partit accompagné de sa famille et que Conant reçut à Salem. La nouvelle de son arrivée eut une heureuse influence sur le sort de l'œuvre commencée, en lui suscitant de nombreux adhérents et en suggérant à la Compa-

[1] Hutchinson : *History of Massachusetts* (3 vol. in-8°), I, 13-16.

Univ Calif - Digitized by Microsoft ®

gnie l'idée de solliciter sa reconnaissance officielle, qu'elle obtint peu de jours avant l'apparition du message dans lequel Charles Ier dénonçait son intention de gouverner désormais en dehors du parlement. La charte obtenue constituait la compagnie en corporation commerciale ; elle lui accordait de grandes facilités pour la colonisation ; elle lui conférait le pouvoir tant de nommer les officiers de la plantation que de pourvoir à sa police intérieure par des règlements rendus en toute liberté, sous réserve de l'approbation royale et sous la seule condition de les conformer aux lois du royaume ; mais elle négligeait les droits politiques des colons, et loin de leur accorder, comme on l'a cru quelquefois, la liberté religieuse, elle permettait au gouverneur de soumettre les colons au double serment de suprématie et d'allégéance[1].

La charte porte la date du mois de mars 1629, et dès le mois suivant, on pressait les préparatifs de départ. Avant d'embarquer on fit une épuration des partants : « Nous ne voulons point de fainéants parmi nous, » disaient ces hommes dont l'indomptable énergie et les vaillants labeurs allaient transformer le sol américain. Ils arrivèrent dans les derniers jours de juin à Salem, où ils ne trouvèrent ni une ville, ni une église, mais seulement une dizaine de misérables cabanes et quelques champs de blé. Anciens et nouveaux, les émigrants formaient un groupe d'environ trois cents personnes dont le premier soin fut de se constituer en congrégation, sur les bases du puritanisme le plus austère et le plus dépourvu de formes externes. Mais il y avait parmi eux quelques hommes à qui la liturgie anglicane était restée chère et qui refusèrent de joindre leurs prières à celles de l'assemblée commune. Les puritains n'avaient pas franchi les mers pour retrouver les cérémonies d'une Église si abhorrée que pour la fuir ils avaient abandonné une patrie passionnément aimée, et dont ils gardaient encore le regret au fond du cœur. Leur premier sym-

[1] « *It empowered, but it did not require the governor*; elle autorisait, mais elle ne forçait pas le gouverneur, » dit Bancroft (I, 258) et aussi Story. M. Laboulaye dit « chargeait » (I, 7e leçon). Il me semble que Bancroft et Story doivent avoir raison, sans quoi il est difficile de comprendre comment les puritains montrèrent tant d'empressement à se rendre au Massachusetts. Ils avaient des raisons de croire que là-bas leur gouverneur n'userait pas de la faculté qui lui était laissée.

Univ Calif - Digitized by Microsoft ®

bole excluait toute tolérance et leurs oreilles résonnaient encore des terribles paroles de Cartwright, condamnant à mort les hérétiques même repentants et imposant au magistrat civil le droit strict de punir les infractions volontaires à la loi de Moïse [1]. Les anglicans de Salem furent donc traités en criminels et jetés à bord du premier bâtiment qui fit voile pour la Grande-Bretagne. Comme pour prouver que l'homme, dans son grand orgueil et sa faible charité, ne cesse d'être persécuté que pour devenir persécuteur, au Nouveau-Monde, le puritanisme vengeait sur l'Église établie les injustices que cette Église lui avait prodiguées dans l'ancien.

L'intention au moins implicite de la charte avait été de laisser en Angleterre le siége de la corporation : c'était de Londres que son conseil d'administration, qui était composé d'un gouverneur, d'un député et de dix-huit *assistants*, devait régler les destins de la plantation. Mais à peine y avait-il un an que les premiers émigrants étaient arrivés à Salem qu'il était décidé, sur la proposition de Mathew Craddock, que la corporation se transporterait en Amérique et que les priviléges de ses actionnaires s'étendraient à tous les *freemen* de la colonie. Cette grave mesure, la Compagnie ne l'avait pas prise sans hésiter beaucoup : elle doutait de sa légalité, et le plus grand jurisconsulte de l'Union actuelle a de nos jours partagé ses scrupules [2]. Quoi qu'il en soit, les offres d'émigrer que lui faisaient alors John Winthrop et une foule d'hommes respectables, que l'arbitraire croissant du second des Stuarts dégoûtait déjà de l'Angleterre et poussait vers l'Amérique, la décidèrent, et ce fut à peu près d'une voix unanime que la motion de Craddock fût votée. Cette seconde émigration ne pouvait se comparer à la première, ni pour le nombre, ni pour la qualité même des personnes qui la composaient, car parmi ces quinze cents émigrants qui se préparaient à suivre Winthrop, il y avait plus d'un homme riche et très-bien élevé; il y avait des

[1] *The magistrates that punish murder and are lose in punishing the breaches to the first Table*, page 38 de sa seconde réplique à Whitgift, l'archevêque persécuteur de Cantorbéry, citée par Bancroft, I, 203.

[2] Opinion manuscrite de Story, communiquée à M. Bancroft et citée par lui, I, 265.

Univ Calif - Digitized by Microsoft ®

lettrés et des ecclésiastiques fuyant la tyrannie de l'archevêque Laud, et ce n'étaient pas les moins pieux ou les moins éloquents du royaume. Ils arrivèrent au Massachusetts pendant les mois de juin et de juillet 1630, et le tableau qu'ils eurent sous les yeux aurait bien pu refroidir des esprits moins fermes et déconcerter des caractères moins bien trempés. Les premiers colons, loin de pouvoir leur offrir la bienvenue, vinrent à eux pour leur demander des vivres, et telle était la pénurie générale, qu'il fallut congédier près de deux cents serviteurs, qu'on avait introduits à grands frais, mais dont le travail maintenant ne valait pas l'entretien.

Les nouveaux venus se mirent sans aucun délai à chercher l'emplacement de plantations nouvelles. Ils sondèrent la baie et les rivières qui s'y jettent, et bientôt à côté de Charlestown, fondée par les émigrants de 1629, des demeures s'élevèrent à Boston. Ce qu'il leur en coûta de labeurs et de souffrances, Winthrop lui-même l'a raconté, à son éternel honneur et à l'honneur de ses compagnons. Les émigrants les mieux logés occupaient des tentes en drap ou de méchantes cabanes : ils voyaient leurs amis, leurs fils, leurs femmes s'affaiblir de jour en jour, et périr finalement faute d'eau potable dans un pays aussi abondant en sources. Une centaine, incapables de supporter plus longtemps la vue de ces scènes de deuil et redoutant la famine, désertèrent le Massachusetts pour retourner en Angleterre, et au mois de décembre, plus de deux cents avaient succombé. Dans les écrits qu'ils ont laissés, on ne rencontre pas, néanmoins, la moindre trace de faiblesse : au milieu de tribulations sans nombre, leur pensée quitte la terre ; la prière les console et les réunit chaque jour, soit dans les champs, soit sous les feuilles d'un arbre séculaire. La conduite de Winthrop fut particulièrement admirable. La douceur et la bienveillance se mêlaient à l'austérité dans cette âme à la fois sensible et forte ; il avait lui-même perdu un fils, mais cette perte, quoique vivement ressentie, le laissa inébranlable dans la satisfaction qu'il éprouvait d'avoir émigré. « Nous jouissons ici de « Dieu et de Jésus-Christ, » écrivait-il à sa femme qu'une grossesse retenait en Angleterre. « Et n'est-ce point assez ? Je remer- « cie Dieu de m'y trouver si bien, et je n'ai aucun repentir de

Univ Calif - Digitized by Microsoft ®

« ma venue. Mon dessein ne se serait point changé, eussé-je « prévu toutes ces épreuves. Jamais mon esprit ne fut plus sa- « tisfait[1]. »

La première assemblée des francs-tenanciers régla, par une préférence caractéristique, la situation des ministres du culte et s'occupa des Églises; les autres fixèrent les formes du gouvernement, dans l'idée bien arrêtée d'opposer une digue aux usurpations possibles de ses chefs; car, disait-on, « les vagues de la mer n'envahis- « sent pas plus sûrement ses rivages que les esprits ambitieux « n'empiètent sur les libertés de leurs frères. » Ce qui n'empêcha point le gouvernement de constituer, sous sa forme primitive, une aristocratie élective, les magistrats conservant leurs fonctions pour un temps illimité, choisissant parmi eux-mêmes le gouverneur et le député, exerçant enfin le pouvoir politique dans sa plénitude. Mais on ne tarda point à se raviser, et dans l'assemblée (*court*) la plus prochaine, les francs-tenanciers se réservèrent la faculté de nommer chaque année de nouveaux chefs. Trois ans plus tard, la puissance législative passait tout entière aux mains du peuple, qui l'exerca sans intermédiaires, et l'amovibilité des magistrats fut de nouveau confirmée. Ce ne fut pas toutefois sans quelques débats orageux. Parmi les émigrants du *Griffin*, petit navire qui a droit à une mention dans cette histoire, se trouvaient non-seulement Haynes et Hooker, le premier légiste habile, le second ministre éloquent, tous les deux sociables et tolérants, mais aussi, par malheur, le célèbre John Cotton, sectaire fanatique et caractère hargneux[2]. Cotton était né, le 4 décembre 1585, à Derby-sur-Derwent, et appartenait à une bonne famille; élevé au collége de la Trinité à Cambridge et plus tard *fellow* du collége Emmanuel, il avait acquis dans cette université fameuse une érudition vaste, quoique toute scolastique, et pris de l'aversion pour la démocratie. « Je ne crois pas que Dieu ait jamais institué « la démocratie comme un gouvernement fait soit pour l'Église,

[1] *Hist. of unit. stat.*, I, 269.

[2] M. Clure : *The Life of John Cotton*, Boston, 1846, 13-16. C'est un panégyrique de Cotton, et ce qui est curieux et significatif comme indice de l'esprit religieux au Massachusetts, c'est que ce petit livre fait partie d'une collection publiée par l'Association des écoles du dimanche, sous le titre de : *Vies des principaux Pères de la Nouvelle-Angleterre.*

Univ Calif - Digitized by Microsoft ®

« soit pour le bien public. Si le peuple gouverne, qui sera gou-
« verné ? Quant à la monarchie et l'aristocratie, l'écriture les dé-
« signe et les approuve clairement, mais elle indique encore
« mieux la théocratie comme la meilleure forme de gouverne-
« ment dans l'État aussi bien que dans l'Église [1]. » Ces théories, Cotton essaya de les faire prévaloir, lorsqu'on débattit, au Massachusetts, le principe de l'élection des dignitaires publics, et soutint dans un sermon qu'il prononça devant le peuple « que le droit « d'un honnête magistrat à sa charge valait celui d'un propriétaire « à son domaine. » Mais les électeurs, dont le nombre était alors de trois cent quatre-vingts, ne l'écoutèrent point, et choisirent sur-le-champ un nouveau gouverneur et un nouveau député. Ils décidèrent en même temps que le vote au scrutin secret serait substitué au vote à main levée, et qu'aux seuls représentants du peuple appartenait le droit d'établir ou de lever des taxes. On voit que dès lors les progrès de la population avaient fait abandonner l'exercice direct de la souveraineté qui maintenant résidait dans la cour générale : à dix ans de distance, cette cour se divisa en deux branches distinctes, avec droit de *veto* l'une sur l'autre, et ce système se maintint tant que la première charte du Massachusetts subsista elle-même.

Il ne faudrait pas se méprendre sur le vrai caractère de ces institutions : elles offraient un mélange singulier et très-intime de liberté républicaine et d'ascendant théocratique. Divers pays ont subordonné la capacité civique au rang ou à la fortune : la France, entre autres, a vécu, pendant trente-trois ans, sous un régime électoral qui concentrait toute la vie politique dans un corps de deux à trois cent mille propriétaires, bourgeois ou fermiers, payant trois cents ou deux cents francs d'impôts annuels, et le retour à cette oligarchie forme *intus et cute* le rêve de quelques vieillards, aussi caducs d'esprit que de corps, qui représentent à Versailles les aspirations d'une bourgeoisie dégénérée et infidèle aux traditions dont elle tirait jadis son honneur et sa force. Au Massachusetts, on n'était pas électeur si on n'était pas membre de l'Eglise : ainsi l'avait voulu et décidé la cour gé-

[1] Lettre à lord Say et Seal, apud. *History of Massachusetts*, I, 437.

Univ Calif - Digitized by Microsoft ®

nérale de 1631. Et ce n'était pas chose facile que de devenir ce membre. En Angleterre, dans la *boutique aux scrupules* d'Oxford, la grande difficulté consistait à préciser l'heure de la renaissance, de la régénération, c'est-à-dire le moment même où Dieu avait montré aux fidèles leur nom inscrit parmi les prédestinés. Quiconque manquait d'indiquer ce moment ne devait plus prétendre au titre de saint. En Amérique, c'était le même genre de preuve qu'il fallait fournir aux réunions du jeudi, qui s'étaient établies dès l'arrivée des premiers émigrants : pour devenir un saint, c'est-à-dire un citoyen, il était nécessaire d'indiquer le moment exact de la justification et prononcer, en outre, un discours d'une heure devant la congrégation. « Ici, » disait un contemporain, Lechford, l'auteur des *Plain dealings or newes from New England*, « ici on exige de telles professions et confessions pri« vées et publiques des hommes et des femmes avant de les ad« mettre dans l'Eglise que les trois quarts du pays restent en de« hors, si bien qu'en peu de temps, si l'on continue, la plupart « du peuple restera sans baptême [1]. » Il a été très-heureux pour l'Amérique que la masse de ces confrères de Cotton, auxquels la domination des âmes communiquait un pouvoir sans rival, n'ait pas partagé ses répugnances politiques; plus heureux encore que de bonne heure, la société civile se soit appliquée dans ce pays à secouer la formidable étreinte de la société religieuse, sans abdiquer pourtant ces croyances et ces pratiques qui consolent l'homme et l'honorent quand son libre choix y préside et que sa libre raison les sanctionne. A la veille de la révolution elle y avait déjà réussi, ainsi qu'en témoigne John Adams dans la lettre qu'il envoya à l'abbé de Mably, pour dissuader ce sophiste, infatué de lui-même, de Sparte et de Rome, d'écrire l'histoire de cette même révolution à laquelle ses habitudes d'esprit et son érudition classique le condamnaient à ne rien comprendre. Mais la lutte avait été longue et vive : les pages de l'*Histoire* d'Hutchinson en fournissent des preuves surabondantes, dont une seule nous suffira, parce qu'elle est à la fois curieuse et bien instructive. En 1662, la cour générale décida qu'à l'avenir

[1] *North American Review*, année 1849, citée par Laboulaye, I, 7e leçon.

Univ Calif - Digitized by Microsoft®

on admettrait au baptême les enfants des personnes qui feraient profession publique de christianisme, sans adhérer à tout le symbole de la congrégation. Eh bien ! ceux qui avaient opiniâtrément combattu cette innovation modeste se la rappelaient encore huit ans plus tard avec beaucoup d'amertume, et la rangeaient au nombre « de ces déviations de la fondation primitive ; de ces « nouveautés de doctrine et de culte, d'opinions et de pratiques ; « de cette invasion des droits et des priviléges ecclésiastiques » auxquelles ils imputaient « la gangrène et la pestilence des temps, « et les premières marques de ce courroux divin qui menaçait la « colonie d'une destruction totale [1]. » Le fanatisme puritain était loin pourtant d'être aussi déchu qu'on pourrait aisément le supposer à un pareil langage : il eut encore de beaux jours, comme on l'avait vu quelques années auparavant, quand les anabaptistes devinrent l'objet d'une persécution violente, et comme on le vit encore lorsque la cour générale retira le privilége d'imprimer donné à l'*Imitation de Jésus-Christ* par les censeurs, « attendu que ce livre était l'œuvre d'un prêtre papiste et renfermait certaines choses qu'il n'était pas sûr de répandre dans le « peuple [2]. »

Mais *l'homme s'agite et Dieu le mène :* dans son alchimie mystérieuse, pour parler comme Villemain, la Providence utilise les passions de l'homme même les plus farouches et les fait concourir à sa fin suprême, qui est de l'acheminer vers une somme toujours croissante de liberté, de moralité et de bien-être. De même que l'intolérance anglicane avait peuplé le Maryland et le Massachusetts, de même l'intolérance puritaine allait peupler le Rhode-Island et le New-Hampshire. Le fondateur de la première de ces colonies fut Roger Williams, jeune puritain qui était arrivé à Nantasket, quelques mois après l'arrivée de Winthrop et peu de mois avant celle de Hooker et de Cotton. On ne sait rien de bien précis sur son extraction et sur sa naissance : seulement la tradi-

[1] *History of Massachusetts*, I, 205 et 249. C'est la substance de la réponse que les ministres firent au comité chargé d'examiner les causes de ce courroux. « *To enquire into the prevailing evils which had procured the displeasure of God against the land,* » pour s'enquérir des maux régnants qui avaient attiré la colère divine sur le pays.

[2] *History of Massachusetts*, I, 236.

Univ Calif - Digitized by Microsoft ®

tion le fait naître, en 1599, dans le pays de Galles, et le compte parmi les élèves d'Oxford, ou plutôt de Cambridge, car sir Edward Coke, son protecteur, était gradué dans cette dernière université, et son propre nom ne figure point sur les listes de la première. Ce qui est plus certain, c'est qu'il reçut une excellente éducation classique, qu'il manifesta de bonne heure un vif sentiment religieux et qu'il vint sur le *Lion* en Amérique, où il débarqua le 5 février 1631, au havre de Boston [1]. Ce qui n'est pas plus douteux, c'est qu'à son arrivée, il se trouva parmi les Eglises de la Nouvelle-Angleterre, mais sans leur appartenir, suivant le mot de M. Bancroft. La doctrine de la coaction y restait en honneur, tandis que Williams, précurseur des idées modernes, refusait au magistrat civil un pouvoir quelconque sur la conscience et n'admettait pas que l'erreur dogmatique, l'impiété même, pût relever d'un tribunal autre que celui de Dieu. Sur presque tous les points, les anciens de la congrégation (*elders*) et Williams étaient en désaccord. Les premiers rendaient-ils l'assistance au prêche obligatoire : « Vous dépassez vos pouvoirs, » objectait le second; « personne ne peut être tenu de suivre ou de salarier un « culte qui n'est pas le sien. — Quoi! s'écriaient ses antagonistes étonnés, le travailleur n'a-t-il pas droit à son salaire? — Sans doute, il y a droit, répliquait Williams; mais de la part seule de « ceux qui l'emploient. » Il raillait l'exclusion des charges publiques donnée à toutes les personnes qui n'étaient pas membres de l'Eglise : « Autant vaudrait, » disait-il, « choisir un médecin ou « un pilote parce qu'il serait bon théologien et très-assidu au « sermon. » La lutte engagée dans ces termes se termina, comme elle devait naturellement finir, par la condamnation et le bannissement de Roger Williams : il y eut lutte toutefois, et sans l'éloquence fanatique de Cotton, l'issue du procès aurait pu être différente (1635). Il faut remarquer, en outre, qu'il ne fut pas condamné pour ses opinions sur la liberté religieuse considérées en elle-mêmes, mais à raison du trouble et de la subversion qu'elles étaient jugées capables de produire dans la constitution, *fundamental state*, du pays. C'est l'histoire de la vieille et captieuse con-

[1] Grammell : *Roger Williams* (tome IX, 2e série de *l'American biography*), p. 6 et 7

Univ Calif - Digitized by Microsoft ®

fusion des deux domaines, et la tactique des théocrates n'a guère varié dans le cours des siècles. Mélitus accusa Socrate de corrompre la jeunesse athénienne, et les princes des prêtres ont crucifié Jésus parce qu'il troublait l'ordre établi.

Roger Williams trouva un asile sur les domaines de Canonicus, le grand sachem des Narragansetts, dont il avait gagné l'amitié pendant un séjour à Plymouth, et qui lui fit don d'une vaste étendue de terres. Ce fut au mois de juin 1676 que, monté sur un frêle canot indien, il aborda la côte derrière le cap Cod, et donna le nom de Providence, si touchant dans la bouche d'un exilé, au lieu même où il avait pris pied. Son désir était d'en faire, comme il l'a dit lui-même, un refuge pour la liberté de conscience, et il n'attendit pas longtemps avant de l'ouvrir à de nouvelles victimes du fanatisme puritain, Anne Hutchinson et ses adhérents. Anne était une calviniste enthousiaste : encouragée par John Wheelwright, son beau-frère, et soutenue par Henry Vane, alors gouverneur de la colonie, elle affirmait la présence du Saint-Esprit dans le for intérieur de chaque croyant et maintenait la supériorité de cette révélation interne sur la parole du ministre. Son éloquence naturelle, jointe à du savoir-faire, groupa autour d'elle les hommes les plus instruits, des ministres du culte et des officiers publics ; la majorité de la cour générale inclinait vers ses opinions, et l'autorité spiritnelle se voyait menacée d'une révolte, lorsque Cotton sentit que le moment était venu d'intervenir. Le départ de Vane, qui se rendait en Angleterre, et quelques imprudences de langage commises par Wheelwright et ses amis lui rendirent la tâche assez facile. Il réunit en synode tous ses confrères, et les ramena dans les termes stricts de l'orthodoxie puritaine, telle qu'il la concevait et la prêchait lui-même. La concorde rétablie dans les rangs du clergé, le magistrat civil s'empara d'Anne Hutchinson, de Wheelwright et de quelques-uns de leurs plus opiniâtres adhérents, qu'il frappa de bannissement, comme « impropres à vivre dans la société civile[1]. » Wheelwright gagna la vallée de la Piscataqua, où il fonda la ville d'Exeter, noyau du futur État de New-Hampshire, tandis que sa

[1] *Life of John Cotton*, 225-249. On trouve dans l'appendice du premier volume d'Hutchinson, page 448 et suivantes, l'interrogatoire d'Anne Hutchinson.

Univ Calif - Digitized by Microsoft ®

belle-sœur, qui avait d'abord songé à s'établir sur les bords de la baie de Delaware, acceptait l'hospitalité de Roger Williams (1638).

Un don du sachem Miantonimoh permit aux nouveaux venus de s'établir dans la belle île de Rhode et d'y vivre sous des lois faites par eux-mêmes, dont ils jetèrent les bases dans un contrat analogue à celui des pèlerins de Plymouth. Tout en empruntant ses qualifications et ses formes extérieures à la Bible, ce gouvernement reposa sur la double base du suffrage universel et de la liberté intellectuelle. On déclara que le pouvoir législatif résiderait dans l'assemblée des habitants ou de leurs délégués, et on stipula de la façon la plus nette qu'aucune opinion religieuse ne pourrait être ni recherchée ni inquiétée. Les émigrants avaient si bien la conscience d'instituer une démocratie, qu'ils employèrent le mot lui-même, et ce sera leur éternel honneur dans l'histoire d'en avoir banni l'esprit de haine dogmatique et de persécution religieuse, qui prévalait alors de tous les côtés. A l'époque où parurent Roger Williams et John Clark, son ami et collaborateur, a dit très-bien John Callender, le premier historien de Rhode-Island, « les vrais principes de la liberté de conscience « n'étaient ni connus ni adoptés par aucune secte chrétienne. « Tous les partis pensaient qu'étant seuls en possession de la « vérité, ils avaient seuls le droit, dès qu'ils étaient les plus « forts, d'étouffer ce qu'ils appelaient l'erreur ou l'hérésie, c'est-« à-dire toute opinion qui n'était pas la leur ; c'est seulement « quand ils étaient les plus faibles qu'ils demandaient la liberté « de conscience[1]. » Ces lignes peignent à merveille la disposition intime des sectes, il y a deux siècles. Le mal et la honte c'est qu'elles n'aient pas perdu toute vérité même de nos jours, et convenons que les amis de la liberté ont bien quelque mérite, lorsque, sans regret et sans hésitation, ils la laissent entière à des adversaires qui ne semblent la rechercher et la choyer que pour mieux la détruire à leur heure.

Ce furent encore des migrations venues du Massachusetts, mais celles-ci volontaires, qui peuplèrent la vallée du Connecti-

[1] Laboulaye : *Hist. pol.*, I, 12e leçon.

Univ Calif - Digitized by Microsoft ®

cut. Quoique le comte de Warwick en eût obtenu la concession, en l'année 1630, il n'avait encore rien fait pour la coloniser, quand des pèlerins de Plymouth s'établirent à Windsor, des Hollandais de Manhattan à Hartford, sur la rive droite de la rivière, et que Hooker se transporta sur le territoire des Pequods, à cause de sa rivalité avec Cotton, s'il faut en croire Robertson, et seulement attiré par la richesse du pays, selon M. Bancroft. Ces Indiens n'étaient pas des voisins paisibles : ils venaient de comploter un massacre général des colons de la baie, qui n'avaient dû leur salut qu'à Roger Williams, dont l'intervention, quelque peu périlleuse, avait seule empêché les Narragansetts, chancelants dans leur bon vouloir habituel, de s'associer au coup de main projeté. Les Pequods, laissés seuls et ne se sentant point assez forts pour l'exécuter, se contentèrent de harceler les compagnons de Hooker et de ravager leurs cultures. Les Anglais perdirent enfin patience; ils réunirent environ quatre-vingts hommes, dont une vingtaine venus du Massachusetts, et entrèrent dans la rivière Mystic. Les Peaux-Rouges avaient élevé quelques grossiers ouvrages sur ses rives, et, confiants dans leur nombre, ils passèrent en réjouissances la nuit qui précéda l'attaque des colons. Ceux-ci, de leur côté, ressentaient toute l'ardeur d'hommes qui combattent pour la sécurité de leurs demeures et qui savent que, s'ils sont vaincus, le scalp et le tomahawk n'épargneront pas plus leurs femmes et leurs enfants qu'eux-mêmes. Au bout d'une heure, ils avaient emporté les défenses des Pequods et fait périr près de six cents d'entre eux, guerriers, femmes et enfants, sans avoir perdu eux-mêmes plus de deux hommes. Quelques jours plus tard des renforts, que le pasteur Wilson amena de Boston, permirent d'achever la ruine des Indiens. On les poursuivit dans les bois ; on brûla leurs wigwams; on ravagea leurs champs. Environ deux cents Pequods avaient survécu au désastre : ils furent réduits en esclavage ou bien mêlés aux Mohegans et aux Narragansetts (1637).

L'année suivante, une autre colonne d'émigrants, que guidaient Davenport, son pasteur, et Theophilus Eaton, alla jeter les fondements de New-Haven. Ils tinrent leur première réunion sous un arbre que le printemps n'avait pas encore regarni de ses

Univ Calif - Digitized by Microsoft ®

feuilles, et Davenport leur rappela que, semblables au Fils de l'Homme, il avaient été conduits dans le désert pour y être tentés; puis un jour de jeûne et de prières précéda la rédaction du *covenant* de la nouvelle société. On y lisait que « tout serait or- « donné dans son sein suivant le modèle offert par les Écritures, » et cet engagement fut tenu à la lettre. Eaton, Davenport et cinq autres devinrent les *sept piliers* de la nouvelle maison dans le désert; ils possédèrent d'abord un pouvoir absolu, mais ils ne tardèrent pas d'eux-mêmes à conférer les droits politiques à tous les membres de leur Eglise. Les élections des officiers publics suivirent, et Davenport, choisissant pour texte le verset : « La « cause qui est trop difficile pour vous, apportez-la-moi, et je « vous écouterai, » définit les devoirs du magistrat, en l'invitant à les remplir suivant la justice. A mesure qu'il se fondait une ville dans le voisinage de New-Haven, elle devenait également une maison de sagesse, reposant sur ses sept piliers, aspirant à l'illumination de l'éternelle lumière, et les colons se préparaient à une seconde venue du Christ qu'ils attendaient en toute confiance [1].

M. Bancroft a fait particulièrement ressortir le caractère libéral des premières constitutions du Connecticut; il a signalé l'absence complète de toute distinction artificielle parmi les colons, la part qu'ils prenaient tous, par voie indirecte, au pouvoir législatif, les élections faites au scrutin secret et le nombre des députés mis en rapport avec la population. « Plus de deux siècles, » ajoute-t-il, « se sont écoulés, les expériences les plus variées ont « assailli le monde; les institutions politiques sont devenues un « thème qui a exercé la sagacité des esprits les plus éclairés et les « plus puissants; tant de constitutions ont été faites et défaites, « prônées et renversées, que la mémoire désespère d'en retenir la « liste entière, et le peuple du Connecticut n'a pas trouvé de « raison pour s'écarter essentiellement de la forme de gouverne- « ment établie par ses pères. » L'éloge est mérité, mais l'observation n'est pas tout à fait exacte : il est un point, en effet, sur lequel les habitant du Connecticut ont modifié leurs premières

[1] *Hist of unit. stat.*, I, 303.

Univ Calif - Digitized by Microsoft ®

institutions d'une façon essentielle et fort sage. Ce fut quand ils en bannirent les dernières traces du fanatisme puritain, en restituant à la conscience ses droits mutilés et au foyer domestique ses immunités protectrices; quand ils brisèrent le moule théocratique de leurs premières lois, en rejetant celles qui gardaient la marque d'un rigorisme outré et d'une sévérité excessive.

Partout dans la Nouvelle-Angleterre, mais nulle part autant qu'au Connecticut, la législation a subi l'empreinte d'une austérité dont la sincérité n'a pas toujours sauvé les côtés grotesques, et d'un zèle religieux dont la pureté n'a justifié ni les excès intrinsèques, ni les formes oppressives; nulle part autant que dans ses célèbres *Blue-Laws* n'apparaît le dessein arrêté d'emprunter au Mosaïsme son plan général et la plupart de ses lois particulières. Ouvrez les deux volumes d'Hammond [1], et vous verrez le législateur suivre à la piste, si l'on peut ainsi dire, le texte biblique; puiser sa nomenclature pénale et ses châtiments dans l'*Exode*, dans le *Deutéronome*, dans le *Lévitique*; citer même leurs versets dans ses propres dispositifs. S'il punit de mort l'idolâtrie, la sorcellerie, le blasphème, l'adultère, le viol [2], la rébellion de l'enfant et les coups qu'il porte à ses parents [3], c'est qu'en pareilles circonstances, le législateur hébreu a prononcé cette peine même; s'il admet le divorce et s'il gratifie l'aîné des fils d'une double part dans le partage des terres paternelles, c'est pour obéir à la loi juive, et s'il omet de réprimer le vol, que les lois anglaises punissaient alors de la peine capitale, c'est *qu'on lit autrement dans les saintes Écritures* [4]. Ce puritain prévoit tout, pénètre partout, châtie tout. Il inflige l'amende au cabaretier qui sert au consommateur plus d'une demi-pinte en une fois, ou qui le laisse s'attabler

[1] *The public records of the colony of Connecticut prior to the union with New-Haven colony* et *the public records*, etc., from 1665 to 1675, par J. Hammond-Trumbull, Hartford, 1850.

[2] Lois établies par la Cour générale, le 1er décembre 1642. V. *The public records*, I, p. 77 et suiv.

[3] Lois établies par la Cour générale de 1660. V. *The public records*, I, 509 et 599. L'enfant doit être âgé de plus de 16 ans dans le premier cas, et dans le second la loi lui reconnait une excuse *s'il n'a point reçu d'éducation*, ou si quelque correction extrême et cruelle l'a constitué en état de défense.

[4] Lois du Massachusetts. Au Connecticut, le vol simple est puni des fers et du fouet; le vol de grand chemin de la marque au front.

Univ Calif - Digitized by Microsoft ®

plus d'une demi-heure; l'amende à l'ivrogne, l'amende au joueur; l'amende encore au menteur, avec le fouet en cas de récidive. Il fait réprimander en public la personne qui interrompt grossièrement le ministre dans sa chaire, et le fait asseoir pendant deux heures sur l'escabeau de repentance avec un écriteau en grosses lettres sur sa poitrine, si la réprimande n'a point suffi. Il interdit le tabac à quiconque n'a pas vingt ans, défend de fumer dans les rues, et délègue au magistrat un pouvoir arbitraire sur les fornicateurs et les paresseux. Il recommande aux ministres de signaler aux autorités les familles où les enfants ne sont pas catéchisés, l'Ecriture lue, les prières quotidiennement faites; aux *selectmen*, de veiller à ce qu'on n'y reçoive que de bons pensionnaires, et que ceux-ci suivent avec régularité les exercices pieux de la maison. Il enjoint aux *constables* de prendre note des personnes qui fréquentent les lieux publics, et de les en empêcher, sous peine pour eux-mêmes d'une forte amende. Enfin, il prohibe les boutons d'or, la dentelle, les rubans de soie, et, en général, tout excès dans la toilette, « parce qu'il messied à « la situation des émigrants dans le désert comme à l'esprit évan- « gélique et menace de corruption les générations nouvelles [1]. »

Qu'on ne s'y trompe pas : ces lois exprimaient le sentiment général et recevaient une application régulière et facile. Personne ne plaignait Nicholas Olmsteed puni d'une amende de vingt livres et d'une demi-heure de pilori, pour avoir touché Marie Brownson d'une manière indécente : *for his lascivous carriage and fowle misdemeanour at Sundry times*; ou Robert Shorthose, dont la langue restait prise dans un bâton fendu, pendant une demi-heure, parce qu'il avait juré le nom du Seigneur [2]. Personne ne trouvait excessif que les magistrats missent en prison un jeune homme et une jeune femme qui avaient eu des relations amoureuses pendant la vie d'un premier époux, mais qui les avaient régularisées, en s'unissant eux-mêmes à la mort de cet époux [3]. On ne s'étonnait pas à Boston de voir une vénérable

[1] Lois rendues dans la Cour d'élection du 11 mai 1679. V. *The public records*, II, 273-281.

[2] *The public records*, I, 50. — *Hist. of Massachusetts*. I, 384.

[3] Fait cité par Tocqueville et M. Laboulaye, d'après Hutchinson.

Univ Calif - Digitized by Microsoft ®

matrone, qui s'était abandonnée à quelque intempérance de langue, bâillonnée et attachée à sa porte, afin de lui apprendre à elle-même ainsi qu'à ses concitoyennes l'utilité de réfréner leur bavardage. Dans cette même ville, l'assemblée générale, tenue en 1634, défendait de mettre plus d'un crevé à une manche de pourpoint; elle prohibait les ceintures dorées ou argentées et les chapeaux de castor; cinq ans plus tard, c'était le tour des manches trop courtes ou trop larges et des toasts de tomber sous ses coups, tandis qu'elle déplorait la longueur immodérée des hauts-de-chausses, l'usage des manchettes, des collerettes, des nœuds d'épaule, et qu'il se formait une association de purs pour prévenir le port des cheveux longs [1].

Dans une lettre datée de 1660 et qu'Hutchinson eut sous les yeux, un gentleman anglais, qui avait habité la Nouvelle-Angleterre pendant plusieurs années, a communiqué à l'un de ses amis de Londres l'impression que cet ensemble de mœurs et de lois également austères lui avait laissée. Il constate que durant son long séjour, il n'a eu occasion ni de voir un homme ivre, ni d'entendre un juron profane; mais il s'étonne beaucoup du caractère exclusivement civil qu'on y attribuait au mariage, et ne croit pas que, pendant toute la durée de sa première charte, il y ait eu au Massachusetts un seul exemple d'union conjugale, célébrée par un ecclésiastique, quand ces émigrants sont tous de souche anglaise, et qu'à l'époque où ils quittaient l'Angleterre, il eût été dificile de citer un seul cas matrimonial où le prêtre ne fût pas intervenu [2]. Pour nous, hommes du XIXe siècle, à qui une étude plus attentive de l'histoire et un sentiment plus profond de la dignité et de la responsabilité humaines ont enseigné le respect de la liberté, révélé sa grandeur et sa vertu bienfaisante, de telles gênes, de telles restrictions, de tels empiétements nous révoltent, et les rudes ordonnances des puritains de la Nouvelle-Angleterre ne trouvent pas à nos yeux une faveur beaucoup plus grande que les règlements puérils de la république catholique, ou pour mieux dire

[1] *Hist. of Massachusetts*, I, 384-389. — *North American review*, octobre 1849.

[2] *Hist. of Mass.* I, 392.

Univ Calif - Digitized by Microsoft ®

socialiste, que les jésuites fondèrent an Paraguay [1]. Il y a, néanmoins, une différence essentielle à faire entre les deux disciplines : celle des jésuites ôtait aux Indiens toute volonté et toute initiative ; elle en faisait des machines vivantes et ambulantes, des cadavres moraux : *Perinde ac cadaveri.* La discipline puritaine a fortement trempé les caractères qui lui donnaient une soumission volontaire ; elle a crée des citoyens et des hommes ; elle a inspiré quelques-uns des foudateurs les plus illustres de la liberté américaine, les Franklin, les John Adams, les Hancock. L'efficacité des lois somptuaires n'est pas plus prouvée au moraliste qu'à l'économiste, et ce dernier sourit aussi bien en parcourant les vieilles ordonnances du Massachusetts sur les cheveux longs ou sur les perruques qu'en lisant les édits d'Élisabeth sur les fraises bouffantes, les longues rapières, les longs manteaux, ou les édits de nos rois qui imposent des limites à la gourmandise des bons bourgeois et à la vanité de leurs dignes compagnes. Seulement, ce n'est là, comme on l'a très-bien fait remarquer, que l'apparence du puritanisme, son enveloppe, son vêtement, et ce vêtement, à la forme surannée ou grotesque, recouvrait une séve puissante et une ardeur virile. Ces façons formalistes ont en leur contre-coup dans les mœurs ; « en donnant aux habitudes de la vie une austérité par-« ticulière, en proscrivant le relâchement et le luxe, en désar-« mant en quelque sorte l'ambition, elles ont permis tous les « excès de la vie politique, car les mœurs faisaient un perpétuel « contre-poids qui empêchait la balance de perdre l'équili-« bre [2]. »

L'accroissement à leurs portes des colonies françaises ou des colonies hollandaises, l'attitude souvent menaçante des Peaux-Rouges, et plus que tout le reste, peut-être, l'inimitié du gouver-

[1] M. Laboulaye dit à ce propos « qu'au dernier siècle, les philosophes ne pouvaient assez tourner ces prescriptions en ridicule. (I, 8e leçon). Pas tous cependant ; Montesquieu dans *l'Esprit des lois* et Raynal dans *l'Histoire des deux Indes*, crurent voir dans ce régime un hommage rendu à leurs idées et en chantèrent les louanges. Chateaubriand aussi a tracé dans son *Génie du christianisme* un tableau bucolique de la république du Paraguay. Mais son tableau, « qui est faux au point de vue his-« torique, porte heureusement le cachet des choses fausses : il est d'un goût faux. » (Lanfrey. *L'Eglise et les philosophes au* XVIIIe *siècle*, 244.)

[2] *Hist pol.*, I, 8e leçon.

Univ Calif - Digitized by Microsoft ®

ment royal suggérèrent, de bonne heure, aux colonies puritaines, l'idée de se réunir en confédération. Elle leur vint pour la première fois en 1637, après l'extermination des Pequods, et au moment même où Burdett signalait à Laud « le détestable esprit » qui régnait en Amérique, et poussait, selon lui, les colons non-seulement à innover en matière de discipline religieuse, mais encore à rejeter la souveraineté de la couronne. Un historien illustre a tracé de ce prélat un portrait peu flatteur, mais véridique, quand il a parlé de son esprit étroit et tracassier, de sa nature irritable et susceptible, de son zèle superstitieux et de sa charité faible. Il avait établi, dans tout le royaume, un système d'inquisition et d'espionnage, qui s'étendait jusqu'aux dévotions du foyer domestique, et telle était la terreur inspirée par son impitoyable rigueur qu'à la veille de ces troubles, dont l'issue devait être si fatale à son ordre et à lui-même, les évêques de plusieurs vastes diocèses pouvaient tirer gloire près de lui de ce qu'il n'y avait plus un seul dissident dans leurs juridictions respectives [1]. Un tel homme devait ressentir pour les puritains en particulier une haine implacable : il la manifesta, en les livrant à la vindicte de l'infâme chambre étoilée, *star-chamber*, et en apportant à leur émigration tous les obstacles qui dépendaient de lui. Ni le roi, ni son conseil privé n'étaient mieux disposés à leur égard, et ce conseil prit sur lui, en 1638, d'arrêter huit bâtiments, ancrés dans la Tamise, qui s'apprêtaient à faire voile pour l'Amérique. On a prétendu souvent que Cromwell et Hampden se trouvèrent empêchés de la sorte de quitter l'Angleterre, et les partisans d'une mesquine théorie philosophique, celle qui explique les grands effets par les petites causes, ne se sont pas fait faute de déplorer la fatalité qui aurait ainsi retenu en Angleterre, par un acte signé de Charles Ier, deux de ses implacables adversaires. La vérité est que si Cromwell et Hampden eussent fait partie des passagers de ces huit navires, ils auraient passé en Amérique, puisque le départ de ces navires subit seulement un retard de quelques jours, et qu'il n'y eut pas dans ce même été moins de vingt navires qui appareillèrent emportant trois mille personnes, toutes ou à peu près

[1] Macaulay. *Hist. of England*, I, 87.

Univ Calif - Digitized by Microsoft ®

toutes de la communion persécutée. Il faut ajouter qu'aucun de ces personnages ne parait avoir eu même l'idée d'émigrer [1], et enfin que leur départ n'aurait pas empêché la résistance victorieuse du peuple anglais à la double tyranie qui menaçait de l'envelopper. Tôt ou tard, l'orgueil despotique de Charles Ier, la corruption égoïste de Charles II, la morgue imbécile de Jacques II et ses penchants, tour à tour cruels ou perfides, auraient trouvé, à coup sûr, leur écueil et reçu leur châtiment.

L'union dont je parlais tout à l'heure n'eut lieu qu'en 1643; elle embrassa les gouvernements du Massachusetts, de New-Plymouth, du Connecticut et de New-Haven, tandis qu'elle excluait la plantation de Providence et celle de l'île de Rhode, parce qu'elles refusaient de reconnaître la juridiction de New-Plymouth. Abandonnées à elles-mêmes, il leur été difficile de préserver leur indépendance, et elles prirent le parti de solliciter la protection de la mère patrie. Roger Williams se chargea de l'obtenir, et l'obtint, en effet, grâce à l'appui d'Henri Vane, grâce surtout à ses travaux sur la grammaire indienne et à son apostolat en Amérique. La charte que les deux chambres lui accordèrent octroyait aux colonies riveraines de la baie de Narragansetts le plein gouvernement d'elles-mêmes (1644). L'union ne s'étendit point davantage aux colonies établies sur les bords de la Piscataqua, ou à celles que Ferdinand Gorges avait fondées sur les rivages et aux environs de la baie de Casco, et qui furent le noyau de la future province du Maine. Le motif de l'exclusion était cette fois tout politique : « Elles suivent, » disaient les puritains, « une « voie toute différente de la nôtre aussi bien dans le ministère que « dans l'administration civile. » Gorges était, en effet, un fervent royaliste et un vrai gentilhomme campagnard de la vieille Angleterre qui prit, déjà septuagénaire, les armes pour la défense de Charles, et qui avait transporté, du moins sur le papier, le maire et les aldermen de Londres, la cour de la chancellerie avec ses huissiers et ses sergents, à des bourgades telles que Saco et Georgiana, nommée depuis York, dont l'une comptait alors cent cinquante et l'autre trois cents habitants ! L'union respecta d'ailleurs

[1] *Hist. of unit. stat.*, I, 309.

Univ Calif - Digitized by Microsoft ®

la juridiction locale des plantations qui y entrèrent, et le directoire qu'on mit à sa tête pouvait bien décréter une guerre et la levée de troupes; mais il appartenait à chacun des confédérés de rendre ces mesures illusoires ou effectives, selon qu'il allouait ou refusait les subsides qu'elles rendaient nécessaires. Les débuts de ce directoire furent, au surplus, très-heureux, puisqu'il conclut un traité avec le gouverneur français de l'Acadie et força les Narragansetts à maintenir une paix qu'ils brûlaient du désir de rompre.

Il y eut alors comme un courant de tolérance qui parcourut les colonies. On révoqua la sentence d'exil qui avait frappé Wheelwright; on laissa dormir la loi de bannissement qui venait d'être portée contre les anabaptistes, et il fut même question d'étendre la franchise civique à ceux qui n'étaient pas membres de la congrégation. Ce ne fut d'ailleurs qu'une courte halte et une sorte d'éclair ; on ne put s'entendre sur l'extension projetée, et moitié levain du vieux fanatisme, moitié colère des procédés des novateurs, qui avaient porté la question en Angleterre et obtenu du long parlement un ordre très-menaçant pour l'indépendance locale des colonies, la cour générale du Massachusetts renforça, loin de l'affaiblir, l'union intime de la congrégation et de la cité (1646-47). Il s'ensuivit, après le triomphe des puritains dans la métropole, une recrudescence de bigotisme et de persécution en Amérique, dont les anabaptistes et les quakers eurent plus particulièrement à souffrir. Lorsqu'nn homme comme Jérémie Taylor, qui se piquait d'une vaste tolérance, comparait l'anabaptisme à la plus grande peste qu'eût à redouter l'esprit public, n'était-il pas naturel qu'un Cotton ressentît tous les frémissements d'un zèle sans charité et sans mesure, qu'il entrainât le vulgaire à des actes où l'odieux le disputait souvent au ridicule? C'est ainsi que Clarke, l'honnête baptiste de Rhode-Island, que l'on força d'assister à une réunion congréganiste, paya d'une forte amende quelques marques de répulsion ou de dédain, et qu'un de ses coreligionnaires, Holmes, subit une flagellation vigoureuse, sur son refus de se soumettre à une sentence analogue. Nier que tous les livres de l'Ancien et du Nouveau Testament fussent indifféremment des témoignages infaillibles de la parole divine devint un

Univ Calif - Digitized by Microsoft ®

cas pénal et passible de l'amende ou des verges, et, peu à peu, la cour générale en arriva à revendiquer pour elle-même, pour le conseil exécutif et deux ou trois Églises privilégiées, *organic churches*, le droit d'imposer silence à quiconque n'était pas ordonné.

Quant aux quakers, ils étaient l'objet d'une aversion encore plus forte, s'il est possible, et de vexations plus intolérables. A la vérité, les premiers qui parurent au Massachusetts ne ressemblaient, ni par l'éducation, ni par la douceur à William Penn et à ses disciples ; ils insultaient volontiers de leurs fenêtres les magistrats ou les ministres, interrompaient l'office public par des clameurs indécentes, et l'on voyait parfois leurs femmes se promener dans les rues, le visage barbouillé et même le corps nu. Il n'y avait point encore de statut spécial à la secte, lorsque Marie Fisher et Anne Austin débarquèrent à Boston, au mois de juin 1656 ; mais, en vertu de la loi générale contre les hérétiques, on se crut le droit de fouiller leurs malles, de brûler leurs livres, de rechercher sur leurs personnes des traces de sorcellerie et finalement de les bannir du pays. L'année suivante, une loi particulière était rendue, et tout membre de la secte maudite condamné au bannissement et à l'amende ; ceux qui revenaient étaient emprisonnés, fouettés, et une seconde fois chassés. On ne tarda point à trouver ces peines insuffisantes, et l'on décida que tout quaker avéré perdrait d'abord une oreille, puis l'autre s'il n'abjurait pas, et qu'il aurait la langue percée d'un fer rouge à sa troisième comparution devant le juge. Disons vite, à l'honneur des colons, que cet horrible code resta lettre morte, mais, à leur honte, qu'ils le remplacèrent par la peine capitale portée contre tout quaker qui rentrerait dans la colonie après en avoir été banni, et que cette fois la menace ne fut pas vaine. Mary Dyar, Marmaduke Stephenson, William Robinson, William Leddra allèrent successivement à la potence, et Wenlock Christison fut bien près de partager leur sort. Un singulier dialogue s'établit entre ce dernier et ses juges. «En vertu de quelle loi, leur demanda-t-il, voulez-vous me mettre à mort ? — Nous avons une loi, lui répondit-on, et c'est en vertu de cette loi que vous devez mourir. — C'est ainsi que les juifs répondaient à Jésus-Christ; mais qui vous a donné le pouvoir de la rendre ? — Nous avons une charte et pouvons faire

Univ Calif - Digitized by Microsoft ®

nos lois. — Pouvez-vous en faire de contraires aux lois anglaises ? — Non. — Alors vous avez dépassé vos limites et votre cœur est aussi rebelle à votre roi qu'à votre Dieu. Je demande à être jugé d'après les lois de l'Angleterre, et elle n'en a point qui condamne les quakers au gibet. — Les Anglais bannissent les jésuites sous peine de mort, et nous pouvons avec la même justice bannir les quakers [1]. » C'est avec « la même injustice » qu'il eût fallu dire ; mais les jurés du Massachusetts, qui ne partageaient pas cette opinion, rendirent un verdict de culpabilité, non sans quelque hésitation toutefois. La grande masse du peuple avait toujours eu de l'aversion pour ces supplices, et les magistrats commençaient à douter de leur efficacité, peut-être même de leur droit à les infliger ; Wenlock et vingt-sept autres de ses coreligionnaires furent mis en liberté.

En somme, le protectorat d'Olivier Cromwell fut pour la Nouvelle-Angleterre une heureuse époque ; quoique la conduite des colons ait souvent contrarié ses vues, il ne troubla jamais leurs libertés civiles, commerciales ou religieuses, et fit voir par ses actes qu'il était, ainsi qu'il l'écrivait lui-même, « vraiment disposé à servir les frères et les Églises d'Amérique [2]. Deux fois, il eut l'idée singulière de leur faire quitter la colonie, en leur offrant de les transporter d'abord en Irlande, dont il voulait expulser toute la population celtique, puis dans la Jamaïque, dont sa marine avait fait la conquête. Les colons refusèrent estimant qu'ils jouissaient du gouvernement le plus sage et le plus heureux qui fût au monde [3] ; à coup sûr ils n'avaient pas à envier le sort de la France, qui préludait alors, dans le trouble des guerres civiles, à l'enfantement du pouvoir absolu, ou même le sort de la Grande-Bretagne destinée à ne recueillir que quarante ans plus tard les premiers effets de son émancipation politique. Il n'était pas alors de pays en Europe où le législateur veillât avec un soin jaloux aux progrès de l'instruction publique, forçât les parents ou les patrons à enseigner à leurs enfants, ou à leurs apprentis

[1] *Hist. of Mass.*, I, 180-189. — *Hist. of unit. stat.*, I, 339-343.
[2] *His'. of Mass.*, I, appendice, n° IX.
[3] *Hist. of unit. stat.*, I, 354. Everet. *Orations and speeches*, II, p. 122, cité par Laboulaye.

Univ Calif - Digitized by Microsoft ®

l'écriture, la lecture, les lois principales, et obligeât les communes à ouvrir des écoles de grammaire, quand elles renfermaient une centaine de familles [1]. A cette époque la noblesse française ne savait pas l'orthographe, et si elle la sait aujourd'hui, ce n'est ni son avis, ni celui du clergé catholique que le menu peuple l'apprenne à son tour. Ces puritains, qui n'étaient pas des lettrés dans le sens vulgaire du terme, ne négligeaient point pour cela les intérêts d'une instruction plus haute. Neuf ans après l'arrivée de Winthrop, une presse typographique fonctionnait à Boston, qui n'était encore que la réunion d'un petit nombre de cabanes, et trois années auparavant la cour générale avait voté l'établissement d'un collége, en consacrant à cette fondation une somme égale aux impositions annuelles de toute la colonie. En 1638, John Harvard, qui ne parut dans le pays que pour y mourir, lui légua sa bibliothèque et la moitié de ses biens. Le collége Harvard de Cambridge devint bientôt le favori de tout le monde, des riches particuliers comme des législatures; on vit un jour chaque famille se cotiser en sa faveur pour une somme de douze pence ou une mesure de blé, et peut-être cette libéralité fût-elle renouvelée à diverses reprises. Cette dette, le collége l'a depuis largement acquittée; parmi les hommes dont la Nouvelle-Angleterre est fière, il en est peu qui n'aient compté parmi ses élèves, et quelques-uns ont été au nombre de ses maîtres. Quant aux écoles primaires, leur nombre et la direction qui leur fut imprimée dès leur naissance expliquent dans une large mesure les traits les mieux caractérisés de cette population forte et originale.

La Virginie et la Nouvelle-Angleterre ont été le noyau des États-Unis : leur histoire, selon la remarque de M. Laboulaye, est le fond de l'histoire de l'Amérique elle-même et forme les deux points où tout converge dans celle-ci : c'est pourquoi on a donné au récit de leurs débuts un développement spécial, et pourquoi on est entré dans des détails qui, eu égard au cadre de ce travail, peuvent, à première vue, sembler accessoires, mais

[1] Lois du Massachusetts de 1637, du Connecticut de mai 1650, de New-Haven de 1665. Celles-ci allaient jusqu'à retirer aux parents, tuteurs, patrons, la direction des enfants et apprentis qu'ils négligeraient d'assez instruire « *pour qu'ils pussent lire les saintes Ecritures et autres livres utiles publiés en anglais.* »

Univ Calif - Digitized by Microsoft ®

qui avaient le grand mérite de projeter une pénétrante lumière sur des mobiles et des actes dont les effets devinrent visibles à plus d'un siècle de distance. Quand la révolution éclata, la part que les deux pays y prirent se trouva conforme aux traditions et au caractère de leur génie particulier. Les hommes de la Nouvelle-Angleterre lui communiquèrent leur élan et leur ardeur; les bourgeois de la Virginie lui apportèrent leur prudence et leur habileté politique. Les John Adams et les Hancock rencontrèrent dans les Washington et les Jefferson un contre-poids utile et salutaire. Le patriotisme s'inspira de la tactique, et la tactique à son tour s'enflamma au contact du patriotisme. Il y a quelque quarante ans, à une époque où le fond de la nationalité américaine n'était pas encore menacé de disparaître sous les couches superposées des brutales races teutoniques, il était encore bien facile de distinguer dans l'Union deux types tranchés, le type virginien, plus léger et plus sympathique, et le type yankee, plus solide et plus morose. Ce qui frappait surtout le voyageur, c'était la faible altération que le temps avait apportée aux grands traits du second : il retrouvait presque intactes chez l'habitant du Massachusetts actuel les qualités des Pilgrim Fathers, mais aussi leurs passions et leurs préjugés. Ainsi, la loi permettait maintenant d'y être catholique, mais l'opinion le défendait encore : témoin l'incendie du couvent des Ursulines, qui eut lieu en 1834, et les scènes scandaleuses auxquelles le procès des incendiaires donna lieu. Il n'y était pas plus sûr de se montrer incroyant, comme le prouva l'action de blasphème intentée à M. Abner Kneeland, pour avoir écrit en faveur du panthéisme, procès qui ne put heureusement aboutir, parce que, à deux reprises différentes, il ne se trouva que onze jurés sur douze pour le condamner, et que la loi américaine, semblable à la loi anglaise, exige leur unanimité. Au Connecticut, les *Blue Laws* avaient été abrogées l'une après l'autre, et de cette antique législation il ne restait plus guère que sa forte organisation municipale. Mais, au Massachusetts, la communauté continuait d'intervenir dans la vie privée, et dépouillait parfois l'individu de certains droits qui semblent, en Europe, aussi naturels qu'imprescriptibles, et l'on voyait à Trenton, en 1836, deux juges de paix

Univ Calif - Digitized by Microsoft ®

interdire la publication des bans d'un mariage, parce que les futurs conjoints n'étaient pas en état de se *suffire à eux-mêmes*, et qu'ils n'avaient point *assez de discernement* pour contracter un acte de cet importance [1].

[1] Michel Chevalier. *Lettres sur l'Amérique du Nord*, II, lett. XXVII et note 36.

Univ Calif - Digitized by Microsoft ®

LIVRE III.

La Restauration et les Colonies; la conquête de New-York et la fondation des Carolines et de la Pennsylvanie.

Sommaire. — La prérogative parlementaire : Les nouveaux actes de navigation renforcent le système restrictif et rendent plus dur le pacte colonial; tentatives de résistance de la Virginie.

Les chartes coloniales : Winthrop obtient la confirmation de la charte du Connectitut et Royer Williams la confirmation de celle de Rhode-Island; le Massachusetts perd la sienne.

La Virginie : Proteste contre les mesures restrictives du commerce; réaction royaliste; restrictions à la liberté civile et à la liberté religieuse; Berkeley et la révolte de Bacon.

Le Maryland : Persécution des quakers.

Les Carolines : Constitution donnée par Locke et Shaftesbury; les colons la repoussent; l'émigration des huguenots français.

New-York : L'île de Manhattan peuplée par les Hollandais; lutte des colons pour la liberté civile; l'Angleterre dépossède la Hollande.

La Pennsylvanie : William Penn et les quakers; Penn vient en Amérique; lois qu'il donne à sa colonie; sa conduite envers les Indiens; jugement sur sa personne et son caractère.

Charles II montait sur le trône dans des circonstances exceptionnellement favorables. Les malheurs qu'avait essuyés sa race, les siens propres et la mort héroïque de son père l'avaient rendu un objet de pitié et d'intérêt; il succédait à un des plus grands politiques qui aient figuré sur la scène de l'histoire, mais dont la nation avait fini par trouver le joug intolérable, et n'avait, par conséquent, que peu d'efforts à faire pour opérer entre elle et sa dynastie une réconciliation sincère. Élevé à l'école de l'infortune, à un âge où l'esprit et le corps ont atteint toute leur maturité et ayant éprouvé tour à tour, dans les péripéties de sa vie errante,

Univ Calif - Digitized by Microsoft ®

la bassesse des grands et la loyauté des petits, il semblait même qu'une pareille tâche lui serait facile, et d'autant plus facile qu'il ne nourrissait pas sur la nature de son pouvoir et l'étendue de sa prérogative les idées abusives de son père et de son aïeul. Par malheur, s'il avait pris à cette école des habitudes sociables et des manières polies et aimables, il y avait aussi puisé un grand fonds de scepticisme et des goûts de galanterie voluptueuse, qui devaient rendre sa vie frivole et souvent honteuse. Charles II ne croyait ni à l'amitié, ni à l'honneur, ni au patriotisme. La reconnaissance, pas plus que le ressentiment, ne possédait de prise sur son âme égoïste, et pour lui, il n'y avait point de personne, homme ou femme, qui ne fût achetable : la seule question était celle du prix. Ses opinions religieuses flottèrent longtemps entre l'incrédulité et le catholicisme : à la fin, celui-ci l'emporta, et ce fut dans son sein que Charles rendit le dernier soupir [1]. Cette hésitation le laissa fort indifférent aux questions dogmatiques qui s'agitaient entre les presbytériens et les épiscopaux; mais un goût délicat lui rendait sensibles les bizarrerie des premiers, et il ne se souvenait pas, sans rancune, des sermons, des prières sans fin qu'ils lui avaient fait endurer pendant son séjour en Ecosse et des allusions grossières à la tyrannie de son père ou à l'idolâtrie de sa mère dont ces discours étaient remplis. Charles II, en recherchant à son tour un pouvoir arbitraire, ne céda point, comme tant d'autres princes, aux suggestions de l'orgueil princier, ou bien aux piéges d'une dévotion étroite : il ne fit qu'obéir à des mobiles plus personnels et plus vulgaires, le désir de disposer librement des trésors publics, au gré de ses galanteries et de ses plaisirs.

La restauration des Stuarts avait causé dans la mère patrie une joie irréfléchie et à peu près universelle; en Amérique, surtout dans la Nouvelle-Angleterre, on montra moins d'abandon, et les premiers actes du nouveau pouvoir semblèrent donner raison à

[1] C'est un point à peine soupçonné jadis, mais bien établi aujourd'hui. Charles sur son lit de mort s'ouvrit de sa religion à l'ambassadeur Barillon, et celui-ci, ainsi que le duc d'York, lui amenèrent pour le confesser le jésuite Huddleston. (V. Macaulay, tome II, pages 8-11, et le livre où M. l'abbé Destombes a plaidé, avec science et modération, une cause impossible à gagner, celle du dernier des Stuarts.

Univ Calif - Digitized by Microsoft ®

cette réserve. Les cours suprêmes qui siégeaient à Westminster-Hall affirmèrent l'autorité illimitée du parlement sur les colonies, tandis que le parlement lui-même frappait leur libre commerce d'un coup formidable. Le premier acte de navigation s'était borné à monopoliser le trafic des ports anglais, au profit des navires anglais, et, par le fait des circonstances, les colons n'en avaient nullement souffert; ceux qui se préparaient à cette heure allaient leur ravir les avantages de la concurrence et réserver leur marché intérieur à l'industrie de la métropole. Des produits industriels de l'Amérique, on fit deux classes : les uns, tels que le sucre, le tabac, l'indigo, les bois de teinture, qu'elle produisait seule, furent *énumérés*, et il fut défendu, sous peine de forfaiture, de les exporter ailleurs qu'en Angleterre ou dans ses possessions; les autres, tels que les grains, les planches, les viandes salées, les poissons secs, dont les marchands anglais ne jugeaient pas utile d'accaparer le trafic ou redoutaient la concurrence, ne furent pas *énumérés*, et il resta possible de les transporter où l'on voudrait, sous la condition toutefois que ce fût sur des navires de provenance anglaise et ayant les trois quarts de leur équipage anglais (1660). Deux ans ne s'étaient pas écoulés que cette législation fut encore aggravée. « Le parlement ne « croyait pas sans doute, » pour employer les expressions de Beverley, « qu'il eût assez fait pour resserrer leur commerce, « de sorte qu'il ordonna par son dernier acte que les plantations « ne recevraient aucune denrée ou marchandise qu'on ne les y « transportât en droiture [1]. » Enfin, le tonnage actif et grandissant de la Nouvelle-Angleterre, excitant la jalousie des armateurs de la métropole, on en vint à restreindre la liberté du commerce des colonies entre elles, et à frapper les marchandises énumérées qui se transportaient d'une colonie à l'autre d'un droit égal à celui dont elles étaient grevées à l'importation en Angleterre (1672), et on feignit de croire que la défense de planter du tabac, dans la Grande-Bretagne et dans l'Irlande, formait pour les colons une compensation suffisante [2]. En un mot,

[1] *Histoire de la Virginie*, 89-90.

[2] Adam Smith. *Recherches sur la nature et les causes de la richesse des nations*, livre IV, chap. v.

Univ Calif - Digitized by Microsoft ®

c'était le système appliqué déjà dans toute sa rigueur par les Espagnols à leurs possessions d'outre-mer, et l'Angleterre semblait traiter ses colonies transatlantiques comme Scipion traitait ces *faux fis* de l'Italie, auxquels il adressait un jour cette apostrophe restée célèbre : *Non efficietis ut solutos verear quos alligatos adduxi.*

Les nouveaux actes rencontrèrent quelque résistance : la Virginie menaça de ne plus exporter ses tabacs, mais s'en tint à la menace, sur le refus du Maryland de s'associer à la mesure. Quant aux colonies de la Nouvelle-Angleterre, leur grande affaire était, pour le moment, de faire consacrer leur existence et leurs franchises par le nouvel ordre de choses. Le Connecticut choisit Winthrop le jeune pour son ambasseur, et n'eut pas lieu de s'en repentir. Winthrop s'était approprié à Cambridge et à Dublin tout le savoir qu'on y distribuait alors, en le complétant par des voyages qui l'avaient successivement rendu l'hôte, non-seulement de la France et de la Hollande, mais de Venise et de la Turquie. Son nom était entouré, dans la Nouvelle-Angleterre, d'une estime universelle, tandis qu'en Europe, il correspondait avec Clarendon, Milton, Robert Boyle et Newton. Charles II se souvenant, peut-être, que son propre père avait aimé l'aïeul de Winthrop, reçut ce dernier avec bienveillance et lui accorda, sans marchander, tout ce qu'il venait solliciter. La charte royale réunit au Connecticut la plantation de New-Haven, qui ne s'en souciait guère, et aussi dédaigneuse des droits de la Hollande que des prétentions de l'Espagne, étendit, d'un trait de plume, les limites de son territoire de la baie de Narragansetts aux rivages du Pacifique (1662). Ce qui valait mieux pour les colons, c'est que le roi renonçait à toute ingérence dans leurs affaires et leur reconnaissait un droit absolu à les conduire comme ils le voudraient et l'entendraient. Roger Williams ne trouva pas pour sa plantation un accueil moins favorable : Clarke, qui était son agent à Londres, obtint l'appui du chancelier Clarendon, et Charles II, usant en faveur des colonies d'une prérogative qui lui était refusée en Angleterre, consacra l'entière liberté religieuse de Rhode-Island[1] à côté de ses libertés civiles (1663). La

[1] On a prétendu que cette liberté ne s'étendait pas aux catholiques. Il est vrai que l'on trouve une disposition qui les en exclut dans le plus ancien recueil des *Records*

Univ Calif - Digitized by Microsoft ®

colonie, ainsi assurée de son avenir, mit la dernière main à ses institutions : il fut établi que chaque électeur signerait son bulletin de vote, que les députés recevraient trois schillings par jour, enfin que l'assemblée générale se scinderait en deux branches (1665).

Quant au Massachusetts, son sort devait être tout différent. Lorsque les régicides Whalley et Goffe y apportèrent la nouvelle que la république était tombée, cette nouvelle trouva d'abord peu de créance. Quand elle fut devenue certaine, la cour générale vota une adresse à Charles II pour le prier de maintenir « les libertés civiles et religieuses de la colonie. » Cette adresse n'ayant reçu d'autre réponse que quelques vagues expressions de bienveillance sorties de la bouche de ce prince, et plus qu'atténuées par le mauvais vouloir manifeste du bureau colonial, la cour s'arrêta à un double parti, c'est-à-dire une déclaration de principes et l'envoi en Angleterre de deux délégués, Simon Bradstreet et John Norton, puritain rigide, quoique assez modéré (1662). Charles les reçut d'une façon courtoise, confirma la charte primitive, et offrit une amnistie, mais conditionnelle, pour tous les délits et offenses commis pendant les troubles. Ce qu'il voulait, c'était le rappel des lois qui avaient dérogé à son autorité; c'était encore la prestation du serment de fidélité et la reddition en son nom ; c'était enfin la tolérance complète de l'Église anglicane et la concession du droit électoral à tout colon possédant une certaine quantité de propriétés. Ces exigences ne semblaient pas très-déraisonnables en elles-mêmes ; par malheur, on était moins enclin au Massachusetts à les examiner d'après leur mérite intrinsèque qu'eu égard à la puissance qui les avait formulés ; et les représentants du pays, au lieu de les accueillir, ne songèrent qu'à prendre des mesures propres à sauvegarder « la gloire de Dieu et la félicité de son peuple, » ou, pour parler un langage moins mystique, la durée du culte puritain et de la liberté populaire.

de cet État, qui ne remonte pas plus haut que 1744. Mais M. Bancroft établit que ce fut l'œuvre subreptice d'un comité de révision, et prouve par les déclarations des assemblées de 1664 et 1665, par l'attestation des commissaires anglais qui visitèrent le Rhode-Island plus tard, qu'aucune communion ne fut exceptée de la tolérance générale. (*Hist. of unit , stat.*, I, 308-309.)

Univ Calif - Digitized by Microsoft ®

Ce refus était bien fait pour irriter la cour de Saint-James, d'autant qu'il y courait des rumeurs plus fausses, qui se mêlaient à des informations véridiques. On y parlait d'une armée à la tête de laquelle se trouvaient Whalley et Goffe; on rattachait à l'union des quatre colonies un dessein arrêté de secouer le joug anglais. Clarendon n'en rassurait pas moins les colons sur le sort de leur gouvernement et de leur discipline ecclésiastique, dans les termes les plus explicites; mais, au même moment, le bruit se répandait en Amérique du prochain envoi de commissaires royaux et de la prompte arrivée de vaisseaux de guerre dans le havre de Boston. L'inquiétude et l'irritation régnaient à la fois dans cette ville : les marins et les soldats embarqués étaient consignés à bord; les magistrats avaient prescrit un jour de jeûne et de prières. Ce fut dans ces circonstances que l'escadre chargée de réduire les établissements hollandais des bords de l'Hudson, vint jeter l'ancre devant Boston (juillet 1664) et débarquer les commissaires[1] qui avaient reçu de Charles la mission discrétionnaire d'apprécier l'exercice des libertés coloniales et de pacifier le pays. Aucune difficulté ne surgit tout d'abord : la Cour générale vota même une levée de deux cents hommes, qui prirent part à l'expédition contre les Hollandais, bien que les commissaires n'eussent pas requis leurs services; mais, en même temps, elle fit défense aux habitants de porter à ceux-ci aucune plainte, et préparèrent une seconde adresse à Charles II, dans laquelle ils ne se plaignaient pas de torts subis, mais de la menace même de ces torts.

Deux ans plus tard, elle refusait péremptoirement d'obéir à une sommation que les commissaires, lassés de discussions et de résistances qui semblaient renaître l'une de l'autre, lancèrent sous la forme d'une proclamation qu'un héraut d'armes lut, au son de la trompette, aux endroits les plus fréquentés de Boston. Venu au moment où Louis XIV, uni à la Hollande afin de démembrer la Belgique, déclarait la guerre à l'Angleterre, cet acte

[1] Les commissaires étaient le colonel Richard Nichols, George Cartewright, Robert Carr, Samuel Haverick. Leur commission est insérée dans l'appendice du tome Ier de *l'Hist. of Mass.*, p. 459, ainsi que l'adresse (460-64), dont il sera parlé tout à l'heure.

Univ Calif - Digitized by Microsoft ®

hardi ne fut pas suivi d'une répression immédiate : plus tard, Clarendon, quittant le ministère pour faire place à cette administration honteuse qui a gardé dans l'histoire ce nom de *cabinet de la cabale*, qu'elle dût d'abord à une circonstance fortuite et assez singulière[1], on ne s'occupa plus de la Nouvelle-Angleterre au palais de Saint-James. Cette heureuse négligence servit les intérêts de la colonie : elle s'étendait alors jusqu'aux bords du Kennebec; elle était l'entrepôt et l'intermédiaire du commerce des autres plantations; il y avait dans ses ports des navires de France, d'Espagne, d'Italie, et le célèbre Joshua Child, en louant la bonté de ses lois et de ses institutions, lui promettait dès 1670 un merveilleux avenir de population, de richesses et de puissance[2]. La colonie dut enfin un troisième répit au complot catholique inventé par le trop célèbre Titus Oates, qui fit couler le sang innocent pendant plusieurs semaines et mit dans une frénésie véritable le peuple anglais et ses cours de justice. Enfin, en 1683, un bill de *quo warranto* fut rendu, et le Massachusetts assigné devant la Cour du *King's Bench*, tandis qu'une proclamation royale l'invitait pour la dernière fois à l'obéissance, lui promettant en retour qu'il ne serait apporté à sa charte d'autres modifications que celles qui étaient exigées d'une façon impérieuse pour le maintien de l'autorité souveraine. « Les libertés « civiles de la Nouvelle-Angleterre font partie de l'héritage de « nos pères. Abandonnerons-nous cet héritage? On nous me- « nace, il est vrai, de grandes souffrances. Ne vaut-il pas mieux « souffrir que pécher..... En souffrant, parce que nous n'osons « obéir à la volonté des hommes, en opposition avec celle de Dieu, « nous souffrons dans une juste cause, et nous passerons pour des « martyrs devant la postérité et au grand jour. » Voilà ce que les colons répondirent, et ces paroles ne manquaient pas de dignité et de grandeur; mais pourquoi la colonie les avait-elle un peu gâtées d'avance, en acceptant l'acte de navigation, à la vérité, non comme

[1] On sait que les initiales des noms des personnages qui la composaient, Clifford, Arlington, Buckingham, Ashley, Lauderdale, formaient par leur réunion le mot de *cabal*.

[2] Dans son ouvrage : *Considérations sur le commerce et l'intérêt de l'argent*, traduit dans notre langue en 1742.

Univ Calif - Digitized by Microsoft ®

une loi anglaise, mais comme une libre décision de sa propre cour ; en offrant d'abandonner le territoire du Maine, qui était en litige, et surtout en tentant d'acheter par des présents la faveur de Charles ? Tentatives de corruption, protestations, remontrances, prières, tout devait être inutile : le roi s'était piqué au jeu, et les cupides marchands de Londres excitaient son amour-propre, oublieux de leur propre charte confisquée dans des circonstances analogues et n'ayant de mémoire que pour les infractions des colons américains aux actes de navigation. En 1684, il y eut un arrêt de *Scire facias*, confirmé l'année suivante à la Saint-Michel. Tout ce que les représentants du Massachusetts purent faire alors, ce fut d'écrire sur ses registres « qu'ils ne consen- « taient pas et s'en tenaient à leurs résolutions précédentes [1]. »

Dans la Virginie, le même enthousiasme que dans la métropole avait salué le retour des Stuarts. Pendant la période des guerres civiles, elle s'était peuplée d'une foule de cavaliers qui y apportaient, avec leur bruyant loyalisme, le souvenir des habitudes sociales de l'Angleterre et de ses mœurs politiques. Mais ces cavaliers n'en étaient pas moins des planteurs, et les actes de navigation les émurent. Grâce à la connivence des marins de la Nouvelle-Angleterre et des marchands de la Nouvelle-Amsterdam, ils purent l'éluder pendant quelque temps ; il fut même question, on l'a vu, de restreindre la culture du tabac, projet que la résistance du Maryland rendit illusoire. Au fond, tous ces moyens étaient précaires et transitoires : les planteurs songèrent à en appeler du parlement au roi, et lui envoyèrent sir William Berkeley, leur gouverneur. Il ne put rien obtenir, mais une lettre qu'il écrivait à Charles II, en 1671, prouve du moins sa persévérance, en même temps qu'elle dément l'opinion de M. Bancroft sur l'incapacité du vieux gentilhomme, qui, dit-il, « n'entendait « pas le premier mot de la question qu'il allait exposer. » Berkeley la possédait très-bien au contraire, et caractérise les actes de 1660 et 1663, ainsi que pourrait le faire un économiste moderne. Il les présente « comme un obstacle si puissant et si dan- « gereux à la navigation et au commerce de la colonie qu'elle ne

[1] *Hist. of Mass.*, I, 210-234 ; 291 et 599. — *Hist. of unit. stat.*, I, chap. XII.

Univ Calif - Digitized by Microsoft ®

« peut établir dans ses plantations les cultures qui y viennent « naturellement, l'olivier, le coton, la vigne; qu'elle ne peut se « procurer un seul homme pour son industrie de la soie qui « donne tant d'espérances. » Si cela était « pour le service du roi et de ses sujets, » on ne se plaindrait pas, « mais c'est tout le « contraire, et c'est la cause pourquoi on ne construit ici ni « grands ni petits vaisseaux ; c'est qu'en Virginie on obéit à la loi, « tandis que la Nouvelle-Angleterre s'en dispense. » « Je ne vois « pas, » concluait Berkeley, « d'amélioration possible dans nos « affaires, si on ne nous laisse la liberté de transporter autre « part que dans les domaines du roi nos bois et nos grains[1]. » Il faut que le mal fût profondément senti, puisqu'à trente ans d'intervalle les mêmes doléances se retrouvent sous la plume de l'historien Beverley. Tout ce qui sert à s'habiller, dit-il, vient de l'Angleterre, toiles, étoffes de laine, étoffes de soie, chapeaux et cuir. Cependant y a-t-il un endroit au monde où le lin et le chanvre soient meilleurs et où les vers à soie prospèrent mieux? Les brebis donnent des toisons magnifiques, mais « on ne les tond que pour les rafraîchir, » et on laisse pourrir une infinité de peaux. Il y a de magnifiques forêts dans le pays, et c'est de l'Angleterre qu'arrivent les chaises, les tables, les coffres, les tabourets, les roues de charrette et jusqu'à des balais de bouleau, « chose qu'on aura peine à croire[2]. »

Au surplus, la marche générale des choses ne tarda point à montrer que ces résistances s'inspiraient des intérêts et non des principes. La législature qui se réunit en 1661 implanta en Virginie une partie des ardeurs que manifestait à la même époque le parlement anglais, plus royaliste que le roi, pour se servir d'une expression célèbre, et dont la vérité, paraît-il, est de tous

[1] Laboulaye : *Hist. pol.* (I, 5e leçon.) Les bois, du moins ceux de teinture, étaient *énumérés* et partant ne pouvaient être portés qu'en Angleterre. Mais les grains ne l'étaient pas, et dès lors pouvaient être transportés partout. On voulait même, pour ménager l'intérêt des *Landlords*, que ce fût dans les ports les plus éloignés de la Grande-Bretagne. La source de la citation n'est pas indiquée.

[2] *Hist de la Virg.*, 383. M. Laboulaye, qui cite également ce passage, ajoute que Beverley faisait sans s'en douter la plus sanglante satire du système colonial (I, leçon 5e). Les paroles citées à notre page 77 nous feraient croire qu'il y mettait plus de malice que ne l'a supposé l'éminent publiciste.

Univ Calif - Digitized by Microsoft ©

les temps, à en juger par ce qui se passe sous nos yeux mêmes. Elle commença par rendre permanent le salaire des officiers royaux soumis jusque-là à des votes périodiques, et l'imputa sur les produits d'une base également permanente, qui porta sur l'exportation des tabacs ; puis elle remania la constitution afin d'y introduire un esprit oligarchique. Jusque-là le mandat des députés n'avait comporté qu'une durée biennale : on la rendit indéfinie, et de même qu'en Angleterre, le premier parlement convoqué après la restauration vécut dix-huit ans, l'assemblée virginienne attendit pour se dissoudre une insurrection qui n'eut lieu qu'au bout de seize années. L'indemnité des bourgeois était payée et fixée par les comtés qui les envoyaient à leur chambre et qui déterminaient à chaque élection leur nombre : indemnité et nombre devinrent fixes. Le suffrage attribué à tous les hommes libres inspirait naturellement peu de sympathies à une réunion nobiliaire et bigote : on découvrit qu'il causait « des « désordres et des troubles; qu'il était incapable de désigner « des gens propres à une mission pareille, » et on le limita aux seuls francs-tenamciers ou propriétaires de maisons (1670). L'organisation de la justice et celle de l'Église correspondirent à cet idéal politique. Les juges de paix qui tenaient les cours mensuelles de comté, ne reçurent point de traitement et furent essentiellement révocables. Le gouverneur et son conseil d'État constituèrent la Cour suprême, connurent de tous les appels, et il se passa quelques années avant qu'on pût déférer leurs arrêts à l'Assemblée législative. Quant à l'Église, le culte anglican fut érigé en institution publique : on punit l'absence du service divin d'une très-lourde amende; on fit défense aux non-conformistes de prêcher ou d'enseigner; on ressuscita contre les quakers les édits surannés et odieux de la reine Élisabeth. Un membre de la secte, du nom d'Owen, osa dire devant le tribunal « que les « consciences délicates devaient obéir aux prescriptions divines, « quoi qu'elles dussent en souffrir, » et n'obtint du juge d'autre réponse que celle-ci : « La tolérance n'est pas due aux con- « sciences perverties. » Tandis que la Réformation déclarait le mariage un contrat civil, le législateur virginien obligeait de le célébrer à l'Église. Il fermait les portes du pays aux baptistes et

Univ Calif - Digitized by Microsoft ®

punissait le patron de navire qui recevait des récusants parmi ses passagers [1].

Cet excellent accord entre la Virginie et la couronne, il était réservé à l'intérêt personnel de le troubler une deuxième fois. En 1673, Charles II, toujours prodigue vis-à-vis de ses courtisans de biens qui ne lui appartenaient pas, accorda, pour trente-trois années, le domaine éminent de la colonie tant à lord Culpepper, un des hommes les plus cupides de l'Angleterre, qu'au comte d'Arlington, qui était couvert de dettes et qui avait des titres spéciaux à une telle faveur, sa fille ayant épousé un bâtard que le roi avait eu de lady Castlemaine. Les opulents propriétaires de la Virginie s'émurent alors, et firent parvenir à Saint-James des représentations qui traînèrent en longueur, et, en fin de compte, restèrent inutiles. On a souvent rapporté cet insuccès aux nouvelles fâcheuses de la colonie arrivées à Londres, tandis que les commissaires virginiens s'y trouvaient encore; mais il y a des raisons de croire que des influences secrètes avaient déjà paralysé leurs efforts, qui, dépassant la lettre des instructions qu'ils avaient reçues, visaient à l'obtention d'une charte susceptible de garantir les colons d'un arbitraire dont le roi et le parlement ne se faisaient faute ni l'un ni l'autre. Quoi qu'il en soit, le vieil État, *old dominion*, comme on disait avant la révolution, était à la veille d'événements graves. Le peuple y était devenu bien las de l'assemblée élue en 1661; il réclamait la diminution des dépenses publiques, une assiette de l'impôt moins arbitraire, le retour à l'ancien système électoral, et avait rencontré pour faire valoir ses griefs un homme énergique et capable : c'était Nathaniel Bacon, un enfant de la Nouvelle-Angleterre, qui était venu se fixer sur les bords de la rivière James et y avait fait fortune. Sous cette pression, qui menaçait de cesser d'être légale, le vieux et hautain Berkeley dut céder et dissoudre l'assemblée (1676).

Celle qui prit sa place exauça les vœux populaires et nomma Bacon commandant général des milices. C'était plus que Berkeley n'en pouvait supporter; il avait sanctionné, quoique de

[1] *Hist. of unit. stat.*, I, 497-503.

Univ Calif - Digitized by Microsoft ®

très-mauvaise grâce, les actes qui jetaient à terre l'édifice aristocratique et clérical, qu'il avait contribué pour son compte à dresser; il regarda la nomination comme une insulte personnelle, et, malgré une première promesse, refusa de la signer. L'attitude de Bacon, qui se mit aussitôt à la tête de cinq cents hommes, le força néanmoins de céder; mais il céda dans l'arrière-pensée de manquer à sa parole, et bientôt il déclarait Bacon traître et rebelle, tandis qu'il s'enfermait à Jamestown. La guerre civile était allumée : Bacon emporta d'assaut les retranchements de Jamestown, qui furent mal défendus, et, de l'aveu de ses habitants, incendiant la ville pour ôter aux royalistes le seul refuge fermé du pays, se porta sur le Rappahannock, où l'un des lieutenants de Berkeley l'attendait. Là, il n'y eut point d'engagement : les soldats de Brent l'abandonnèrent pour se joindre à ceux de Bacon; mais ce fut le dernier succès de celui-ci : atteint d'une fièvre paludéenne, il mourut le 1er septembre 1676. Sa mort dispersa ses adhérents; encore quelques escarmouches, et Berkeley touchait à un complet triomphe. Il en usa sans la moindre générosité et sans la moindre justice : parler mal de lui devint un crime passible du fouet et de l'amende; parler bien de Bacon et des insurgés un acte de haute trahison. Des jurys serviles ou terrifiés rivalisèrent avec les cours martiales dans l'expédition des victimes, et Charles II, dont le cœur naturellement n'était pas dur, put dire avec raison : « que « dans son pays désert, le vieux fou avait versé plus de sang que « lui-même pour le meurtre de son père[1]. » Il est inutile d'ajouter que la réforme politique réalisée par Bacon disparut avec lui : « Vous aurez soin, écrivit le roi à Berkeley, de ne réunir « l'assemblée qu'une fois tous les deux ans, et pour quatorze « jours seulement, si ce n'est pour des raisons spéciales, comme « de n'admettre à l'élire que des francs-tenanciers. » De tous les actes passés par l'assemblée de 1676, on ne laissa subsister, en le renforçant, que l'acte seul qu'il eût été précisément honorable d'abolir, c'est-à-dire celui qui permettait de réduire en servitude les Indiens pris à la guerre ou en maraude.

[1] Beverley : *Hist. de la Virg.*, 118-119. — *Hist. of unit. stat.*, I, 511-521.

Univ Calif - Digitized by Microsoft ®

Tandis que ces scènes de carnage et de guerre civile troublaient la Virginie, le Maryland poursuivait le cours de ses destinées paisibles. C'est une douce et heureuse contrée que la nature a comblée de ses dons et de ses grâces. Des bois où le sapin et le chêne se mêlent au cèdre et au magnolier couronnent les cimes des hauteurs qui la traversent, en courant sur plusieurs lignes parallèles, et dont les teintes azurées justifient le nom de montagnes bleues, *blue ridges*, qu'elles ont reçu. La vigne rustique enroule ses festons aux troncs de ces arbres, et, sous leur ombrage, parmi les mousses et les fougères, croît le fraisier de Virginie. Dans la plaine, une multitude de sources et d'eaux courantes entretiennent la fraîcheur et produisent la fertilité. Les azalées, le datura, le rhododendron parfument les jardins; le pêcher fleurit dans les haies. D'innombrables essaims d'oiseaux, au plumage les plus divers, voltigent dans les airs ; un monde d'insectes bruit dans les herbes. Mais, au XVIIe siècle, ce n'était ni ces belles collines, ni ces eaux pures, ni ces bois splendides qui attiraient au Maryland de nouveaux hôtes ; chassés de leurs foyers par la persécution, ils y venaient du Piémont, de la Hollande, de la Finlande, de l'Allemagne, jusque de la Bohême, la patrie de Jean Huss; ils y transportaient leurs autels divers sous la protection d'un catholique bienveillant. Les quakers même bannis de l'univers pour ainsi dire :

Questuque cruentus
Atque imploranti similis,

pouvaient y pratiquer librement leur culte, et s'ils éprouvaient quelques vexations et quelques avanies, elles étaient seulement la suite de leurs façons un peu étranges et de leurs refus soit d'acquitter le service militaire, soit de prêter serment devant les tribunaux.

Ces gênes ne disparurent tout à fait qu'en 1688, six ans après l'arrivée de Penn en Amérique; mais à cette époque, il y avait déjà treize ans que Cecilius, lord Baltimore, n'existait plus. Qu'il n'ait jamais renié, pendant une sorte de règne, qui ne dura pas moins de quarante-trois ans, ce respect des droits de la conscience auquel il sacrifia ses dignités et ses honneurs, ce sera

Univ Calif - Digitized by Microsoft ®

l'éternel honneur de sa mémoire ; c'est, en même temps, un exemple donné trop rarement par les hommes politiques pour qu'il n'ait pas droit de provoquer une admiration sincère. On a fait remarquer, en comparant lord Baltimore à Roger Williams, que le second de ces hommes illustres avait extrait la liberté de pensée des sympathies mêmes du troupeau qu'il gouvernait, alors que les catholiques marylandais n'avaient pas la notion de cette liberté. La réflexion n'est vraie qu'à moitié : en vertu du principe exclusif qui préside à leur théologie, les catholiques étaient enclins, sans doute, à nier que les autres communions eussent un droit *moral* à l'existence ; mais ils ne contestaient pas leur droit *matériel* à vivre, leur droit civil à pratiquer le culte de leurs préférences : c'est un fait irrécusable et dont il n'est pas besoin de chercher les preuves ailleurs que chez M. Bancroft lui-même. En Amérique, une liberté qui ne connaît pas d'entraves, une liberté qui s'épanche pleinement dans toutes les directions et s'empare de tous les faits et de toutes les idées a nivelé des aspérites nombreuses ; elle a rapproché des intérêts très-divergents et commençait déjà du temps des Williams, des Baltimore, des Penn, à enseigner aux sectes ce qu'elles ont encore dans le vieux monde le plus besoin d'apprendre : une charité mutuelle et un respect réciproque.

Cinq ans avant la mort de lord Baltimore, deux hommes diversement célèbres avaient signé à Londres une constitution qu'ils destinaient à régir les humbles plantations qui commençaient à naître sur les bords de la lagune d'Albemarle et de la rivière Chowan. L'un était Ashley, comte de Shaftesbury, incrédule au christianisme, mais crédule à l'astrologie ; homme d'État versatile, non par légèreté de caractère, mais par calcul d'égoïsme [1], et qui avait tour à tour servi et trahi tous les gou-

[1] C'est le mot même de Macaulay (*Hist. of Engl.*, I, 210). Il est justifié par toute la carrière du personnage, et il a fallu à M. Bancroft un certain courage, ou plutôt la pression de certains préjugés pour louer ce personnage de sa consistance politique. Au surplus, dans les longs portraits que M. Bancroft aime à tracer, il lui arrive souvent sinon d'oublier tout à fait, du moins d'atténuer et de modifier à la fin ce qu'il a dit au commencement. La preuve s'en trouve dans son portrait de Shaftesbury lui-même (I, 453-456). *Trop parler nuit*, dit notre proverbe.

Univ Calif - Digitized by Microsoft ®

vernements de son pays, avec le soin, toutefois, de faire profiter cette suite de trahisons à sa fortune et à sa richesse. L'autre était John Locke, honnête homme et bon citoyen, attaché aux principes de la liberté civile, quoique sous les formes étroites qu'elle revêtait alors dans sa patrie; mais philosophe médiocre, pour ne pas dire détestable, et qui avec son système incohérent, indigeste, qu'il renouvelait d'Occam et de Duns Scott, en passant par Hobbes, a fait déchoir la science pour tout un siècle de la haute situation où l'avait placée notre Descartes. Tous deux paraissent avoir conçu du législateur l'idée que Rousseau formulait plus tard, quand il demandait à ce législateur de renoncer à son rôle « s'il ne se sentait pas en état de changer pour ainsi dire « la nature humaine..... d'altérer la constitution de l'homme « pour la renforcer; de substituer une existence partielle et mo- « rale à l'existence physique et indépendante que nous avons « tous reçue de la nature[1]. » Autrement, il serait difficile de concevor comment deux hommes aussi intelligents, deux hommes dont l'un était un politique infiniment plus roué que naïf et dont l'autre avait médité les problèmes variés que soulève l'ordre social, purent s'arrêter à ce projet bizarre et revêtu d'une érudition puérile d'accoupler les landgraves et les comtes palatins de la vieille Europe aux caciques de la jeune Amérique, et de transplanter, parmi des Indiens nomades, ou des émigrants clair-semés, aux prises avec les besoins quotidiens de l'existence, avec tous les périls du désert, forcés de ne faire fond que sur leur industrie ou leur courage personnel, les classes de la Grande-Bretagne, sa hiérarchie politique et religieuse, son savant mécanisme politique et ses bizarreries sociales.

On ne donnera ici qu'un court aperçu de cette œuvre : le lecteur désireux de la mieux connaître la trouvera dans les Œuvres de Locke, au tome dixième, s'il ne lui suffit pas de lire la savante et spirituelle analyse que M. Laboulaye en a donnée. Le pouvoir exécutif était remis à une diète formée des concession-

[1] *Contrat social*, chap. VII. L'indépendance de l'homme de la nature! Si Rousseau vivait encore, je le conduirais à une des cavernes de l'âge de la pierre, et je lui demanderais ce qu'il pense « de cette existence indépendante. »

Univ Calif - Digitized by Microsoft ®

naires de la colonie, dont le nombre, fixé à huit personnes, ne devait jamais augmenter ni diminuer; leur dignité et leur puissance étaient inaliénables et se substituaient dans leur famille comme s'il se fût agi de la couronne anglaise. Le plus âgé prenait le nom de palatin et était le chef de l'État; venaient ensuite l'amiral, le chambellan, le chancelier, le connétable, le grand juge, le grand maître, le chancelier, dont l'office et les préséances n'étaient pas réglées avec moins de scrupule que dans les constitutions de l'empire germanique. Le parlement se composait de quatre États; les lords propriétaires, les landgraves, les caciques et les communes se réunissant en une seule chambre, de même que l'ancien parlement écossais. Les landgraves représentaient les comtes, et les caciques les barons : il devait y avoir un des premiers et deux des seconds par comté. Les représentants des cités formaient les communes : il y en avait quatre par comté; mais personne n'était électeur s'il ne possédait pas cinquante acres de terre; éligible s'il ne disposait pas de cinq cents. L'initiative des lois n'appartenait qu'au parlement. Les lords propriétaires exerçaient le veto sur chaque acte du parlement, et au grand conseil seul appartenait l'initiative et la préparation des lois. Ce grand conseil comprenait sept cours, présidées chacune par un lord propriétaire, auxquelles ressortissaient toutes les affaires administratives ou judiciaires. Quant au menu peuple, c'est-à-dire aux fermiers, les landgraves, les caciques, les lords de manoir possédaient sur eux la pleine justice civile et criminelle, sans appel; ils formaient une race de tenanciers héréditaires, *leotmen*, attachés à perpétuité à la glèbe et payant comme rente un huitième du produit des terres. Voilà tout ce que Shaftesbury et Locke avaient trouvé de plus propre à diriger vers les Carolines l'afflux des émigrants. Quant à la religion, la charte plus libérale promettait la liberté à tous les dissidents, *juifs ou païens*, mais sous forme de tolérance seulement, car l'Église établie était déclarée seule nationale et orthodoxe, seule aussi susceptible d'être entretenue aux frais de la colonie. Mais, sur ce point, la responsabilité de Locke, qui était un ami sincère de la liberté de conscience et qui aimait à répéter « qu'au jour du jugement, Dieu ne lui demanderait pas s'il avait

Univ Calif - Digitized by Microsoft ®

« suivi Luther ou Calvin, mais s'il avait aimé et cherché la « vérité, » la responsabilité de Locke est à couvert, la disposition qui consacre le privilége de l'Église anglicane ayant été l'œuvre de l'un des propriétaires, contre le gré du philosophe.

Telle était, dans ses traits essentiels, la constitution que l'enthousiasme des Anglais salua du titre de Grand Modèle, et à laquelle un admirateur de Shaftesbury promettait le destin et la gloire de régir tous les empires empressés de s'y soumettre. Elle ne réussit pas même à se faire accepter des colons pour qui ses auteurs avaient pris tant de peine. Quoiqu'en 1665, la couronne eût concédé à Clarendon tous les territoires compris entre le vingt-neuvième et le trente-sixième parallèle, territoires renfermant aujourd'hui les deux Carolines, la Géorgie, le Tennessee, l'Alabama, le Mississipi, la Louisiane, l'Arkansas, presque tout le Texas, avec une grande partie du Missouri et de la Floride, il n'y avait encore que quelques groupes d'Européens sur les bords d'Albemarle-Sound, et peut-être dans l'intérieur quelques familles errantes. Celles-ci auraient été alors les restes de l'émigration conduite, en 1652, par Robert Green dans la vallée du Roanoke et celle du Chowan; les autres étaient venues des Barbades treize ans plus tard, avec sir John Yeamans, et s'étaient grossies la même année d'un groupe de charpentiers provenant des Bermudes. Ils vivaient heureux sous un gouvernement de leur invention et dont les formes étaient tout à fait simples : un conseil comprenant douze membres, dont six au choix des propriétaires de la concession et six élus par eux-mêmes; une assemblée composée du gouverneur du conseil et de douze délégués des francs-tenanciers. Ils jouissaient d'une entière liberté de culte et se taxaient eux-mêmes. Lorsque le présent de Shaftesbury et de Locke parvint à Albemarle, les propriétaires tentèrent vainement de l'imposer aux colons. Ils purent bien les priver de leurs franchises municipales, mais non les contraindre à prendre ce qu'ils leur offraient à la place. Il fallut revenir aux premiers errements de la plantation : codifiés en 1715, ils ont régi encore la Caroline du Nord pendant plus d'un demi-siècle.

Univ Calif - Digitized by Microsoft ®

Le « grand modèle » ne trouva point un sort meilleur dans la Caroline méridionale. Un peu plus d'un mois avant sa signature, un assez grand nombre d'émigrants, conduits par Joseph West et William Sayle, étaient entrés dans la rivière Ashley et avaient fondé un établissement, sur une hauteur, à l'entrée de la rivière. Du village qu'ils édifièrent, il n'est pas resté de vestige, si ce n'est le fossé qui l'entourait pour le défendre des Indiens. Mais on possède une copie restée incomplète des institutions que les émigrants se donnèrent à peine débarqués. Un conseil mi-parti électif, mi-parti choisi par les propriétaires, et une chambre des députés composaient la législature, et réunis possédaient le veto sur l'exécutif. Ce fut en vain que les propriétaires voulurent introduire l'œuvre de l'homme d'État et du philosophe anglais et qu'ils créèrent même trois landgraves, Locke lui-même, James Carteret et Yeamans, qui s'était transporté sur les bords de l'Ashley : tous leurs efforts n'eurent d'autre effet que de fortifier les tendances démocratiques dans la communauté. Elle avait langui sous le gouvernement du cupide Yeamans ; elle se releva sous l'administration sage et modérée de West, qui dura neuf années (1674-1683). Elle reçut à cette époque des Irlandais conduits par Ferguson et des récusants du comté de Somerset, qu'amena Joseph Blake, frère du célèbre amiral, et l'acte le plus odieux, et en même temps le plus impolitique, qu'ait commis l'ancienne monarchie française lui apporta bientôt d'autres éléments de population et de prospérité.

La révocation de l'édit de Nantes jeta en Amérique un grand nombre de huguenots qui avaient, comme l'a dit M. Bancroft, les vertus des puritains anglais sans être infectés de leur bigotisme. Il en vint du Languedoc, de la Biscaye, de la Guyenne, de la Saintonge, de la Touraine, de la Normandie, et les villes du Massachusetts ou du New-York s'empressèrent de leur offrir un refuge. On se rappelle encore à Boston que l'enceinte fameuse où retentirent les premiers cris de l'indépendance américaine a été bâtie aux frais du fils de l'un de ces proscrits ; et on n'a pas oublié dans les Carolines que le fils de Judith Manigault, lors de la révolution, mit sa large fortune au service du pays adopté par sa mère. Judith a laissé un journal de ses épreuves et de ses souffrances. On y lit qu'elle et son mari

Univ Calif - Digitized by Microsoft ®

durent faire un long circuit, par l'Allemagne et la Hollande, afin de gagner l'Angleterre; que dans la traversée d'Amérique, ils perdirent leur vieille mère; qu'arrivés dans la Caroline méridionale, il leur fallut travailler comme des esclaves, sans goûter au pain pendant six mois entiers et sans en avoir à leur discrétion pendant trois ou quatre années[1]. La plupart de ces proscrits appartenaient à nos provinces méridionales; c'est pourquoi la Caroline du Sud, avec son heureux et beau ciel, les attira de préférence : ils eurent leur principale Église à Charleston, et se répandirent dans la vallée du Cooper ou sur les rives méridionales du Santee.

Depuis quelques années déjà, la conquête avait superposé des éléments germaniques et scandinaves au fond de cette population, restée exclusivement anglaise durant tout un grand demi-siècle. En 1608, un illustre navigateur anglais au service de la Hollande, Henry Hudson, avait remonté le beau fleuve qui porte son nom plus haut que la ville actuelle d'Albany, et deux ans plus tard, c'est-à-dire l'année même où il trouvait dans les mers arctiques un destin fatal, dont les détails restent couverts d'un impénétrable mystère, des marchands d'Amsterdam trafiquaient avec les naturels de l'île de Manhattan. Retardée par les luttes politiques qui amenèrent le triomphe du prince Maurice d'Orange, l'exécution de Barnevelt et l'emprisonnement de Grotius, la colonisation des Nouveaux-Pays-Bas (*Nieuw Nederland*) ne prit quelque essor que dans les mains de la Compagnie des Indes occidentales; mais, dès 1629, elle avait assez pris d'importance pour que les états généraux s'occupassent de régler la situation des colons. De même que les Français transportèrent au Canada les institutions féodales et la coutume de Paris, les Hollandais conçurent leur colonie d'Amérique à l'image de la métropole, et s'inspirèrent pour ses institutions d'un plan entièrement national. Les paysans, les *Boors*, comme on les appelle encore au cap de Bonne-Espérance, ne reçurent aucun droit politique, et si la charte regarda la présence de l'instituteur et du prêtre comme une chose désirable, elle ne prit aucune disposi-

[1] *Hist. of unit. stat.*, I, 482-83.

Univ Calif - Digitized by Microsoft ®

tion pour assurer leur subsistance. La constitution de la propriété terrienne revêtit la forme féodale : on devenait propriétaire de manoir et on possédait l'absolue propriété, ou du moins le domaine éminent des terres mises en culture, en installant sur ces terres, dans l'espace de quatre ans, une communauté de cinquante émigrants. Le patron, en concédant des terres aux cultivateurs, exigeait d'eux quelques services personnels, avec un droit de lods et vente, et leur imposait, en outre, une redevance assez minime, mais qui fut déclarée perpétuelle et non rachetable suivant les idées du temps. Sous le rapport commercial, ces mêmes idées prévalurent : la Compagnie se réserva le monopole du sel, des céréales, du poisson salé et de toutes les matières premières ; elle défendit aux colons, sous peine de bannissement ou de punition arbitraire, de fabriquer aucun tissu de chanvre, de lin ou de soie ; enfin elle s'engagea à pourvoir les plantations de nègres, pourvu toutefois que « leur trafic se montrât lucratif[1] » et s'appropria l'île de Manhattan comme siége de ses opérations.

La colonisation ne laissa pas de prospérer sous ce régime, au détriment de la Compagnie, il est vrai, et au grand avantage de ses directeurs et de ses agents, qui ne se firent aucun scrupule de s'emparer pour leur compte des terrains les meilleurs. Elle se mouvait, d'ailleurs, dans des limites devenues étroites depuis l'arrivée de nouveaux émigrants dans le bassin de la Delaware. Gustave-Adolphe avait eu sur ces mêmes régions de grands projets, que sa mort prématurée l'empêcha de réaliser lui-même, mais que le grand chancelier Oxenstiern reprit en 1637, et six ans plus tard, il y avait dans la vallée de florissants villages peuplés de paysans suédois ou finlandais. Leurs voisins de Manhattan ne ressentaient pas à leur endroit des dispositions très-bienveillantes ; mais le prestige des armes suédoises restait intact, et les Hollandais surent, pour le moment, contenir leur mauvaise humeur. Elle éclata en 1655, alors qu'Oxenstiern n'était plus et que la Suède, déjà épuisée par une longue suite de guerres, avait achevé de s'affaiblir sous le sceptre d'une jeune femme trop galante et trop

[1] Articles XVI, XIX, XXXI de la charte. Elle est insérée à l'annexe II du tome II de *The history of New-Netherlands* de Dunlap, très-bon morceau d'histoire.

Univ Calif - Digitized by Microsoft ®

lettrée. Les Hollandais ayant bâti, pour des motifs de sécurité commerciale, un fort près de l'embouchure de la Brandywine, Rising, le gouverneur suédois, vit dans ce fait un empiétement sur son territoire, attaqua le fort et s'en rendit maître. Ce fut le signal de la chute de la Nouvelle-Suède : Stuyvesant, qui gouvernait depuis neuf ans les établissements néerlandais, entra dans la Delaware avec plus de six cents hommes, et Rising, après une résistance honorable, fut contraint de capituler. On garantit aux Suédois la tranquille possession de leurs propriétés personnelles ; mais, en dépit de leurs protestations et de leur résistance, on incorpora leurs territoires aux possessions hollandaises.

Celles-ci étaient en pleine voie de prospérité, lorsque le roi d'Angleterre en fit don au duc d'York, son frère, sous le double prétexte que les Cabot les avaient découvertes et qu'elles étaient comprises dans les vagues limites de la charte accordée en 1620 à la compagnie de Plymouth. Leur capitale s'appelait la Nouvelle-Amsterdam et rivalisait presque avec Boston. « Ce pays, si bien « situé, » disaient les colons, « peut devenir le grenier d'abondance « de notre patrie ; si elle venait à subir les ravages de la guerre, « il offrirait à nos compatriotes un asile sûr. Grâce à la bénédic- « tion céleste, nous deviendrons dans peu d'années un puissant « peuple. » Ce que le gouverneur et les directeurs demandaient à la métropole, avec une entente parfaite des besoins d'une colonie naissante, c'étaient des fermiers, des laboureurs, des étrangers, des proscrits, des hommes habitués à la pauvreté et au travail [1], et la métropole, docile à leurs conseils, envoyait dans les Nouveaux-Pays-Bas des troupes d'ouvriers ou d'enfants orphelins, en même temps qu'elle facilitait le passage aux protestants français, aux hussites de la Bohême, aux vaudois piémontais. Les colons, à leur tour, expédiaient des bois en France ; ils pêchaient la baleine sur leurs côtes et plantaient des vignes et des mûriers. Ils avaient néanmoins leurs griefs contre la Compagnie et ses directeurs-fermiers ; ils réclamaient les libertés nécessaires à la prospérité agricole et commerciale ; ils se plaignaient des énormes tarifs de la douane. En 1652, les habitants de la Nouvelle-

[1] *Hist. of unit. stat.*, II, 573.

Univ Calif - Digitized by Microsoft ®

Amsterdam obtinrent une cour de justice et des priviléges municipaux semblables à ceux de la métropole ; ils eurent un shériff, deux bourgmestres, cinq échevins ; mais ce shériff était nommé par le gouverneur ; ces échevins et ces bourgmestres n'étaient pas élus par les citoyens. Il y avait loin de ce système à la large liberté du *township* de la Nouvelle-Angleterre, et les puritains, qui étaient nombreux dans la colonie, poussaient les Hollandais à s'approprier une part dans le vote des lois et dans celui des magistrats. Ce fut sur ce terrain qu'ils engagèrent une lutte avec Stuyvesant, Hollandais de vieille souche qui ne comprenait rien à ces « visions et à ces extragances » et que la Compagnie soutint de toutes ses forces. « Si le peuple, » dit-il aux délégués de chacun des villages, « nommait ses magistrats, chacun voterait pour quelqu'un « de sa trempe. Le coquin donnerait sa voix à un coquin, le con- « trebandier à un contrebandier. Nos vieilles lois sont bonnes, et « les directeurs ne se déclareront jamais responsables vis-à-vis de « leurs sujets [1]. » Stuyvesant l'emporta ; mais les impôts cessèrent de rentrer, et l'idée qu'en devenant sujet anglais on obtiendrait les libertés anglaises fit un sûr chemin (1653-58).

Le gouverneur s'en aperçut lorsque, sans avis préalable, une escadre anglaise se présenta, en septembre 1664, devant Manhattan. Il ne fallait pas compter sur les Anglais : « Autant vaudrait » disait Stuyvesant lui-même, « faire entrer dans nos murs le « cheval de Troie ; » quant aux Hollandais, il connaissait trop la haine dont ils poursuivaient la Compagnie pour en attendre quelque grand effort, et le conseil municipal de la Nouvelle-Amsterdam venant, dès l'arrivée de l'escadre anglaise, conseiller une reddition immédiate, aurait au besoin levé tous ses doutes. Ce mot réveilla toute la fierté du vieux soldat : « Une reddition ! » s'écria-t-il ; « mais la Hollande m'en ferait une honte. » Que faire néanmoins ? La situation n'offrait pas d'autre issue. La capitulation qui intervint garantissait aux colons hollandais leurs biens personnels, le respect de leur religion et de leurs coutumes [2], la

[1] *Hist. of unit. stat.*, II, 576.

[2] Sur ces coutumes il faut lire *l'Histoire de New-York* de Diedrich Knickerbocker, pseudonyme de Washington Irving. Lorsqu'on traduit des fadaises comme

Univ Calif - Digitized by Microsoft ®

continuation pendant un semestre du libre commerce avec leur patrie. Un très-petit nombre y rentra. Quelques jours plus tard, le fort Orange, qui prit le nom de fort Albany, du second titre du duc d'York, se rendit ; au mois d'octobre, les Suédois de la Delaware firent également leur soumission, et l'Angleterre resta maîtresse de toute la côte entre les Alleghanys et la mer. La paix de Bréda, conclue en 1667, confirma ses titres, et si le New-York redevint un instant hollandais, dans la guerre qui se ralluma bientôt, la paix de 1674 le rendit définitivement au frère de Charles II.

La lutte commencée avec Stuyvesant fut continuée avec le duc d'York. Quand Edmond Andros lui présenta la demande que faisaient les colons de voter les lois provinciales et les taxes, il fit une réponse bien caractéristique. « Je ne puis m'empêcher de « croire,» dit-il, « que ces assemblées seront de conséquence dan- « gereuse, rien n'étant mieux connu que leur penchant à s'ar- « roger beaucoup de priviléges qui tendent au trouble du gou- « vernement ou à sa ruine. » Sept ans plus tard il fallut céder, et le duc d'York ayant pris l'avis de William Penn, envoya un nouveau gouverneur, Thomas Dongan, lequel, d'après les ordres du prince, convoqua une assemblée législative. Elle s'ouvrit le 7 octobre 1683 et formula ce qu'elle nomma *sa Charte de libertés*. « Le pouvoir législatif — déclarèrent les députés — résidera « dans le gouverneur, le conseil et le peuple réunis en assemblée « générale. Tout franc-tenancier et tout homme libre votera pour « la représentation sans distinction; aucun homme libre ne sera « puni que par jugement de ses pairs, et ce jugement sera rendu « par un jury de douze personnes. Aucune taxe ne sera établie, « sous aucun prétexte, que du consentement de l'assemblée. Au- « cun matelot, aucun soldat, ne sera logé chez les habitants que de « leur consentement. Il n'y aura point de loi martiale. Nulle « personne, faisant profession de croire en Dieu, par Jésus-Christ, « ne sera en aucun temps et d'aucune façon recherchée ou in- « quiété pour différence d'opinions [1]. » Traduisez ce langage en

les romans de miss Aurora Braddon, on a le droit de s'étonner qu'on ne fasse pas cet honneur au livre si pittoresque et si instructif d'Irving.

[1] *Hist of unit. states*, II, 648 et 656.

Univ Calif - Digitized by Microsoft ®

style moderne, la liberté religieuse, la liberté personnelle, le droit, le libre vote des lois et de l'impôt, voilà ce que les colons réclamaient de Jacques II, et réclamaient, suivant la remarque de M. Laboulaye, non comme des priviléges, mais comme les droits naturels des sujets anglais [1]. Voilà, aurait pu ajouter l'éminent publiciste, ce que la France n'a pas toujours possédé même depuis sa grande secousse, et ce qu'elle ne possède encore que d'une façon imparfaite, après quatre vingts ans de révolutions accomplies pour la plupart au nom du droit et de la liberté.

William Penn, dont le nom est venu sous notre plume, descendait d'officiers de marine qui avaient exercé de grands commandements, et son père était le conquérant de la Jamaïque. Élevé d'une façon libérale et destiné d'abord au métier des armes, les leçons d'un prédicateur quaker qu'il entendit, étant encore à l'université d'Oxford, le portèrent à embrasser les opinions de cette secte. Ce n'était point peut-être un acte prudent, comme l'a fait remarquer Macaulay, avec quelque dédain, mais c'était un acte de courage, car les quakers à cette époque n'avaient pas seulement encouru la haine des pouvoirs publics, ils étaient encore pour la bonne compagnie un objet de raillerie et pour la multitude un but permanent de brutalités et d'injures. Leurs principes religieux et politiques expliquaient l'animadversion des uns, leurs manières les dérisions des autres; mais, à vrai dire, leurs façons découlaient de leurs principes et leurs principes entraînaient leurs manières. Si le quaker supprimait toute appellation nobiliaire et tutoyait tout le monde, c'est qu'il n'y avait dans l'Écriture « ni de Monseigneur Pierre, ni de Monseigneur Paul,» pas plus que dans l'histoire grecque ou dans l'histoire latine « de Monseigneur Solon ou de Monseigneur Scipion. » S'il conservait toujours son chapeau sur la tête, ce n'était point de sa part singularité seule et affectation grossière : c'était qu'il regardait le chapeau comme un signe d'affranchissement et d'égalité, puisque les pairs du royaume le portaient en la présence royale. Sa simplicité de vêtements et de parole tenait également à des idées morales fortement arrêtées et liées à l'esprit même de la

[1] *Hist. pol.* I, 13e leçon.

Univ Calif - Digitized by Microsoft ®

secte : « La vérité est assez belle dans son simple appareil, » disait-il, en ajoutant qu'il ne fallait la chercher, ni dans les livres, ni chez les gens instruits, mais en soi-même, à la lumière de son seul entendement, au flambeau de sa seule conscience. En d'autres termes, le quakerisme tirait le dernier mot et déduisait la dernière conséquence du libre examen en matière religieuse; l'inspiration que le puritain puisait dans la Bible, le quaker la transférait à la lumière intérieure, *inner light*. La révélation est immédiate, et ne découle, ni de la tradition, ni des sens, mais de l'esprit seul, voilà ce qu'il pensait ; « chacun con- « naît Dieu par une démonstration interne qui est infaillible, et « non d'après les maigres interprétations des uns et des autres, » voilà ce qu'écrivait William Penn. Quant aux saintes écritures, ajoutait Barclay, « elles indiquent la fontaine ; mais elles ne sont pas la fontaine elle-même. » Les quakers ne croyaient pas d'ailleurs, en s'exprimant de la sorte, rejeter le christianisme, mais le ramener seulement à sa simplicité primitive. Liberté et christianisme étaient pour eux des termes synonymes, et ce qui remuait le plus leur esprit et touchait davantage leur cœur dans la religion chrétienne c'étaient ses origines populaires; c'était la crèche de Bethléem, le toit du charpentier, l'habit en poil de chameau de Jean-Baptiste. Aujourd'hui les disciples de George Fox et de William Penn vivent non-seulement paisibles et honorés dans l'Union américaine, mais leurs idées y ont obtenu un mémorable triomphe. C'est en effet à ces idées qu'il convient selon nous de rattacher l'unitarisme, c'est-à-dire la doctrine de Channing, ce grand homme de bien et cette intelligence généreuse qui lui aussi n'a pas voulu reconnaître en matière de foi d'autorité supérieure à la raison, sans croire qu'il se soit séparé ainsi, pour se servir de ses expressions mêmes, « du grand corps « du Christ » et d'hommes tels que Fénelon, Pascal, Borromée, l'archevêque Leighton, Jérémie Taylor, John Howard. [1].

A l'époque où notre récit a conduit cette histoire, les quakers

[1] *Œuvres sociales de W. E. Channing*, introduction p. XXXIII. M. Laboulaye, qui a traduit les œuvres et écrit cette introduction, rattache l'unitarisme au *Christianisme raisonnable* de Locke. Les doctrines de Channing nous semblent sortir d'ailleurs et porter plus haut.

Univ Calif - Digitized by Microsoft ®

étaient encore l'objet d'incessantes vexations en Angleterre et ne jouissaient en Amérique que d'une tolérance précaire. Mais William Penn, qui connaissait de longue date le duc d'York, était alors en grand crédit près de ce prince et même à la cour. Ces relations offusquaient sa propre secte ; elle l'accusait tout haut d'être devenu papiste, jésuite même ; d'autres ajoutaient qu'il avait été élevé au collége de Saint-Omer, ou ordonné prêtre à Rome. L'histoire n'a pas accueilli ces calomnies ridicules et ces fables grossières ; mais elle a dû juger d'une façon sévère l'étrange intervention de Penn en faveur de ces filles d'honneur de Marie de Modène qui extorquaient de grosses sommes aux familles des victimes que fit la prise d'armes du duc de Monmouth[1]. Peut-être la conscience de Penn trouva-t-elle une excuse à ces complaisances dans la pensée qu'elles accroîtraient un pouvoir déjà grand et dont il s'était déjà servi au bénéfice de ses coreligionnaires. Il avait acquis, en effet, la part appartenant à lord Berkeley dans la concession que la couronne avait faite en 1664 à ce seigneur, ainsi qu'à Carteret, des terrains compris entre l'Hudson et la Delaware, qui forment aujourd'hui l'État de New-Jersey, et y avait installé une colonie de quakers. Plus tard, en 1681, il obtint une charte qui lui concédait directement un territoire embrassant trois degrés en latitude au nord et cinq degrés en longitude à l'ouest de la Delaware, à des conditions très-favorables pour lui-même, mais qui ne l'étaient pas au même degré pour les colons, sans qu'en cela, d'ailleurs, il y eût eu de la part de Penn la moindre négligence ou le moindre égoïsme, la charte de concession, telle qu'il l'avait rédigée lui-même, établissant une forme de gouvernement semblable à celle du Maryland. Mais le garde des sceaux North l'amenda, de façon à réserver au roi la faculté d'annuler les actes de la future assemblée coloniale, s'ils violaient la loi anglaise, et au parlement le droit d'établir des taxes douanières.

Penn se fit précéder en Amérique par une lettre qu'y porta Markham, nommé son agent, et dans laquelle il promettait aux colons de les gouverner selon les lois qu'ils rendraient eux-mêmes,

[1] Macaulay. *Hist. of Engl.*, II, 220-223.

Univ Calif - Digitized by Microsoft ®

comme de leur fournir les moyens de vivre en gens libres et s'ils le voulaient bien « sobres et industrieux. » Quand il eut refusé, malgré l'insuffisance de ses ressources personnelles, l'offre de six mille livres sterling et d'un revenu annuel qui lui était faite par une compagnie s'il consentait à lui livrer le monopole du trafic avec les Indiens entre la Susquehannah et la Delaware; organisé une autre compagnie sur les bases d'un commerce libre[1]; passé avec le duc d'York un arrangement qui rectifiait les frontières de la plantation et y faisait rentrer les deux rives de la Delaware, du 43e parallèle à l'Atlantique; concerté, en un mot, toutes les mesures capables d'intéresser le bien-être et la prospérité des colons, Penn prit à son tour le chemin du Nouveau-Monde.

Après une longue traversée, assombrie par la mort d'un grand nombre de passagers, il y débarquait, à Newcastle, le 27 octobre 1682[2]. Le bruit que le *Quaker Roi* était arrivé s'étant répandu avec une extrême promptitude, Penn se trouva, le lendemain même de son débarquement, en face d'une foule de Suédois, de Hollandais, d'Anglais, auxquels il adressa un discours dans lequel il recommandait la sobriété et la paix, tandis qu'il promettait de son côté la liberté de conscience et la liberté civile. Les semaines suivantes, il visita ses propres domaines, le New-Jersey occidental et oriental, ainsi que la ville de New-York. Mais l'acte le plus important de Penn alors fut le traité de paix qu'il conclut avec les Indiens. Cette scène, dont la peinture a fixé le souvenir, mais sans un grand souci, paraît-il, de la couleur locale et de la couleur historique, cette scène eut lieu à Shakamaxon, dans le voisinage de Philadelphie. Là, sous l'abri d'un large hêtre dénudé par les froids, le quaker s'aboucha avec les chefs des Leni-Lenappe, accourus des deux rives de la

[1] « C'est une association d'un genre tout nouveau, » disait le programme, « car elle « est entièrement libre et agira dans un pays libre ; et nous informons un chacun « qu'il peut trafiquer dans ce pays, comme s'il n'y avait pas d'association du tout. « (*Hist of unit. stat.*, II, 621). »

[2] C'est la date donnée par Bancroft, d'après les *Records* de Watson. Une lettre de Penn, vieux style, donne la date du 24, adoptée par Chalmers et Proud; mais M. Bancroft croit à une erreur de copiste ou bien à une allusion à l'entrée de Penn dans la baie.

Univ Calif - Digitized by Microsoft ®

Delaware, du bassin supérieur de la Schuykhill et peut-être de la Susquehannah. « Nous nous rencontrons » leur dit Penn, « sur « le large sentier de la bonne foi et de la bonne volonté..... Je ne « vous appellerai ni mes enfants, parce que parfois les parents « traitent trop sévèrement leurs enfants, ni mes frères, parce « que les frères ne sont pas toujours d'accord. L'amitié qui « doit nous unir vous et moi, je ne la comparerai pas à une « chaîne, car les chaînes peuvent se rouiller; nous sommes « comme si le corps d'un même homme avait été divisé en deux « parts; nous formons tous une même chair et un même sang. » Les Peaux-Rouges furent touchés d'un pareil langage; ils échangèrent des présents avec Penn, et jurèrent de vivre en paix avec lui et ses enfants « aussi longtemps que dureraient le soleil et la lune. » Ce serment, ils le tinrent, sans l'avoir ni scellé ni signé, et tandis que le Nouvelle-Angleterre sortait à peine d'une guerre d'extermination avec les Indiens; que les incursions de ceux-ci s'étendaient jusqu'au cœur de la Virginie, et que les Algonquins n'avaient presque jamais été en paix avec les Hollandais de la Nouvelle-Amsterdam, le quaker pennsylvanien vécut, sans crainte du tomahawk et du scalp. Penn a partagé avec un très-petit nombre de ses compatriotes, les Williams, les Mayhew, les Elliot, l'honneur d'avoit traité les Indiens non comme des bêtes fauves que l'on pourchasse de repaire en repaire jusqu'à ce qu'elles soient tombées, sous la balle ou l'épieu du chasseur, mais en membres de la grande espèce humaine, en créatures raisonnables et sensibles. Il aimait à parcourir leurs villages, à entrer dans leurs wigwams, à prendre part à leurs rustiques banquets. « Ces « pauvres sauvages, » écrivait-il, « croient en Dieu, à l'âme, et « n'ont pas besoin pour cela des secours de la métaphysique[1]. »

Penn quitta la Pennsylvanie en 1684. L'année précédente, les délégués des neuf comtés qu'elle renfermait, réunis dans la cité naissante de Philadelphie, avaient arrêté ses institutions. Il y eut

[1] Penn a raconté ses tournées dans sa province et ses visites chez les Indiens dans plusieurs lettres : à lord North, 24 juillet 1683; à Sunderland, 28 juillet ; au duc d'York, 13 avril ; à la libre société des négociants de Londres, 16 août 1683, insérées dans les *Memoirs of the historical society of Pensylvania*, II, 2e part., p. 241-247 et 411.

Univ Calif - Digitized by Microsoft ®

un conseil législatif élu pour trois ans et renouvelable par tiers, avec une assemblée plus nombreuse et annuellement renouvelée. L'initiative des lois appartenait au gouverneur et au conseil; elles étaient soumises au peuple, qui les discutait dans ses assemblées primaires et faisait connaître sa décision par le canal de l'assemblée annuelle. C'était un rôle bien passif pour celle-ci; mais il s'agrandit, dix-sept ans plus tard, lorsque Penn eut prévenu les colons, qui discutaient sans pouvoir s'entendre sur des questions constitutionnelles, que le Parlement entendait les trancher à sa manière en abrogeant toutes les chartes coloniales. A cette époque, l'assemblée annuelle devint le seul pouvoir législatif et l'exerça dans toute sa plénitude, sauf l'assentiment du gouverneur, tandis que le conseil devenait, de son côté, une partie du pouvoir exécutif qui était institué par ce même gouverneur. Pour le reste, la constitution de 1701 respecta les préliminaires de 1683, en les développant : les shériffs et les constables furent nommés par le peuple, les juges par la législature; tout procès concernant la propriété renvoyé aux tribunaux ordinaires, décision qui ne manquait pas d'importance dans une colonie où l'intérêt du lord propriétaire se trouvait engagé dans tous les litiges relatifs au sol. On confirma la liberté religieuse, et les offices publics demeurèrent accessibles à tout le monde. Il va sans dire qu'on ne connût en Pennsylvanie ni les titres et les distinctions nobiliaires, ni les priviléges de primogéniture; on n'y connut pas davantage les spectacles, les bals, les mascarades, les combats de coqs ou de taureaux. Mais, par une compensation plus que suffisante, on n'y entretenait pas la misère sous prétexte de la secourir; on n'y donnait pas la question aux prévenus; on n'y pendait même personne, si ce n'est en cas de meurtre volontaire.

Penn fit aux colons de touchants adieux : « Vous êtes venus, » leur dit-il, » dans un pays paisible ; la liberté et l'autorité sont « sous votre main. » Heureux les peuples dont les chefs se rappellent toujours que l'autorité n'est, selon le mot de Winthrop, que le moyen et la fin de la liberté ! Heureux les peuples qui n'oublient jamais eux-mêmes qu'ils déshonorent et affaiblissent la liberté quand ils en font, au lieu d'une compagne austère de l'austère justice, une complice de leurs fureurs ou un instrument

Univ Calif - Digitized by Microsoft ®

de leurs convoitises ! Voltaire a dit que William Penn avait apporté sur terre « cet âge d'or dont on parle tant. » On peut le soupçonner, dans cet éloge, d'avoir un peu imité Tacite, qui ne louait tant les farouches vertus des Germains que pour mettre dans un plus vif contraste les vices amollis de ses concitoyens, et ce prince des élégances françaises n'aurait pas, sans doute, passé volontiers l'Atlantique pour affronter le contact des rudesses américaines. Voltaire disait vrai néanmoins en ce sens qu'il n'y a point de société régulière et paisible là où la liberté est absente, et il a eu raison, lui dont l'admiration n'était pas banale, quand elle était sincère, d'admirer Penn et les quakers. Quelques faiblesses déparent une belle vie et ne la détruisent pas. Penn a beaucoup aimé la liberté, la vérité, l'humanité ; il leur a donné des gages de sa personne et de sa fortune : c'est assez pour qu'il ait pris sa place au rang des hommes que la postérité honore et bénit.

Univ Calif - Digitized by Microsoft ®

DEUXIÈME PARTIE.

LES DÉVELOPPEMENTS DES COLONIES.

Univ Calif - Digitized by Microsoft ®

Univ Calif - Digitized by Microsoft ®

LIVRE PREMIER.

La prérogative parlementaire et les premières luttes avec la France.

Sommaire. — Les derniers actes de la restauration : Les monnaies altérées en Virginie et les libertés municipales détruites ; les réunions électorales supprimées au Massachusetts; la charte de Rhode-Island et celle du Connecticut confisquées.

La révolution de 1688 : Guillaume d'Orange rend sa charte, mais mutilée, au Massachusetts; rétablissement des chartes du Connecticut et de Rhode-Island; le Maryland devient province royale, ainsi que les Carolines ; l'Église établie en Virginie; nouvelles aggravations du pacte colonial.

La sorcellerie dans la Nouvelle Angleterre: Le démon à Newbury et à Portsmouth ; les enfants Goodwin ; frénésie des ministres ; exécutions à Salem.

Les premières luttes avec la France : Coup d'œil sur la colonisation de la Nouvelle-France; Champlain, Marquette, Joliet, la Salle et la vallée du Mississipi ; premières hostilités ; les Anglais s'emparent de l'Acadie et la perdent; ils échouent devant Quebec; le New-York ravagé ; paix de Ryswick ; seconde conquête de l'Acadie ; nouvelle expédition contre Quebec, elle avorte ; paix d'Utrecht.

Le 28 décembre 1688, Guillaume, prince d'Orange, faisait son entrée à Londres. Quoique la matinée fût froide et venteuse, une grande foule entourait les abords du palais de Saint-James ; les cloches résonnaient dans tous les clochers; il y avait des lampions préparés à toutes les fenêtres et des amas de fagots dans toutes les rues. Guillaume, cependant, qui n'aimait ni les foules, ni les cris, prit une avenue à travers le parc et entra discrètement au palais, monté sur un léger véhicule. A quatre jours de dis-

Univ Calif - Digitized by Microsoft ®

tance, une scène bien différente se passait dans la petite ville de Rochester : Jacques II, après avoir pris congé des gentilhommes qui lui étaient restés fidèles, sans les prévenir de son dessein, sortait par une porte de derrière et, suivi du seul duc de Berwick, gagnait les bords de la Medway, où l'attendait un petit lougre. Il n'entre pas dans le cadre de ce travail de dérouler les causes qui préparèrent ce double événement. Qu'il nous suffise de dire que si un prince mérite un sort funeste, quand il est foncièrement fourbe et cruel, cruel jusque dans ses velléités de merci ; quand il est dévot dans la mauvaise acception du terme ; despote au point de lasser la patience d'hommes aussi servilement dévoués à la prérogative que l'étaient l'archevêque Sancroft et l'évêque Sprat, aucun homme candide ne niera la justice du châtiment qui frappa le dernier des Stuarts.

Jacques II avait aidé Penn à fonder la Pennsylvanie : c'est là son seul titre à la reconnaissance de l'Amérique. Dans les autres colonies, les gouverneurs, dociles aux instructions de leur maître, portèrent la main sur toutes les libertés et tous les droits. Le Maryland devint province royale, malgré le royalisme de lord Baltimore. Dans la Virginie, Culpepper le dernier gouverneur nommé par Charles II, avait rendu l'exercice des actes de navigation plus rigoureux, transformé en subsides permanents les subsides annuels et porté de cinq à six shillings la valeur de la demi-livre sterling [1]. Effingham, son successeur, établit une cour de chancellerie, et s'en constitua le président, cour dont les membres donnaient des avis mais n'émettaient point de votes ; il n'y eut plus de *meetings*, plus d'institutions municipales. A New-York, aucune des promesses de la charte de libertés ne fut tenue : les impôts continuèrent de se percevoir par ordonnance, et l'on jeta en prison les citoyens qui ne voulurent pas les payer. Dans la Nouvelle-Angleterre, Andros, qui eut le tort grave de se faire l'âpre exécuteur de mesures qu'il n'approuvait pas toujours, Andros laissa tomber les écoles en décadence et ordonna de célébrer le service épiscopal. « Il est drôle, » disait-il, « de voir de « méchants artisans, qui n'ont ni maison, ni terre, faire bonne

[1] Beverley. *Hist. de la Virg.*, 113-119.

Univ Calif - Digitized by Microsoft ®

« figure dans les élections, tandis que les plus riches marchands « et propriétaires ne sont pas plus considérés que des zéros dans « les chiffres[1], » et il abolit le scrutin secret, en restreignant les réunions électorales, en falsifiant les listes du jury. Sa juridiction comprenant toute la nouvelle Angleterre, Andros exigea de Rhode-Island la reddition de sa charte, contre laquelle un bill de *quo warranto* avait été lancé en Angleterre (1687). Dans l'automne de cette même année, il se rendit au Connecticut afin d'y prendre le gouvernement. L'assemblée se trouvait précisément en session : Andros y vint un soir, et demanda d'un ton péremptoire qu'on lui remit la charte coloniale. Elle était sur la table; mais on ne la lui tendit pas : à un certain moment, les lumières s'éteignirent, et, quand on les ralluma, le précieux document avait disparu, enlevé par l'un des nombreux fermiers qui garnissaient la salle. Cependant Andros avait la force : il se fit apporter la charte, ainsi que le livre des *records*, et au bas de la dernière page écrivit de sa propre main le mot *Finis*.

La nouvelle de la révolution survenue en Angleterre parvint à Boston le 9 avril 1689. Les milices prirent aussitôt les armes, et l'un des magistrats de l'année 1630, Bradstrect, qui avait alors quatre-vingt-sept ans, se rendit à la maison de ville. La foule l'acclama et réinstalla l'ancien conseil. La campagne, de son côté, avait pris les armes, et un millier de miliciens accouraient du côté de Charlestown : Andros, qui avait essayé, mais en vain de gagner la frégate *la Rose*, alors en rade, n'eut plus que la ressource de se rendre, et fut mené en prison avec ses principaux officiers. Dans quelques jours, l'insurrection gagna les autres colonies et s'étendit jusqu'à New-York.

Cette révolution que les Américains accueillaient avec tant d'enthousiasme ne devait pas cependant satisfaire tous leurs vœux : les colonies ne recouvrèrent pas leurs anciennes libertés, et rencontrèrent dans leurs revendications la double résistance du parlement et d'une aristocratie commerçante. Leur insurrection de 1689 excita l'alarme en Angleterre; on y trouva l'indice d'un esprit trop entreprenant et trop enclin à l'indépendance territo-

[1] *Hist. of unit. stat.*, II, 664.

Univ Calif - Digitized by Microsoft ®

riale. Dans un document officiel, publié en 1701, les lords du bureau de commerce déclaraient « que les colonies avaient une soif d'indépendance notoire, » et quelques années plus tard, les feuilles publiques, interprètes d'un sentiment devenu assez général, prédisaient que les Américains, « si on ne savait les dompter « à temps, rejetteraient le joug de la métropole et se formeraient « en un État indépendant, dès qu'ils auraient acquis assez de « population et d'aisance [1]. » Le libéralisme trop vanté de Guillaume d'Orange tenait au moins autant à son ambition qu'à ses principes, et il était peu probable que sa conscience, qui avait été assez large pour profiter de la ruine d'un beau-père et la comploter même [2], éprouverait des scrupules quand il s'agirait seulement de ne pas contrarier les vues cupides d'une haute bourgeoisie et d'une noblesse auxquelles il était redevable d'un trône. Le Connecticut et Rhode-Island recouvrèrent leurs anciennes libertés dans leur plénitude, mais le Massachusetts, plus puissant et plus redouté, vit les siennes mutilées, quoique le nouveau primat d'Angleterre, le sage et tolérant Tillotson, eût représenté à Guillaume « qu'il ne fallait lui retirer aucun des priviléges qu'il tenait de Charles II, » et que Burnet, qui vivait dans son intimité, eût parlé d'un contrat synallagmatique entre les colons et la couronne. Les charges publiques et les offices judiciaires cessèrent d'être électifs; les arrêts des cours qui étaient définitifs, ressortirent en appel au conseil privé; le gouverneur reçut un droit de veto absolu, et le roi s'adjugea la faculté d'annuler tout acte de la législature coloniale, dans les trois ans qui suivraient sa promulgation. En un mot, le régime politique et administratif du Massachusetts devint celui d'une province royale, avec cette différence que dans celle-ci le conseil était à la nomination royale, tandis que dans celui-là il sortait d'une élection à laquelle l'assemblée législative et lui-même prenaient part.

[1] *Hist. of unit. stat.*, II., 773.

[2] V. Macaulay, III, p. 252 et suivantes. Guillaume faisait, en 1688, des préparatifs assez ostensibles pour que d'Avaux en avertît Louis XIV, qui à son tour en prévint Jacques. Le prince d'Orange était, en outre, en correspondance avec l'artificieuse comtesse de Sunderland, femme du ministre, par le canal d'Henry Sydney, son amant.

Univ Calif - Digitized by Microsoft ®

Comme les conseillers étaient au nombre de vingt-huit, ils assuraient généralement leur réélection à l'aide de leurs propres votes, et, pendant de longues années, ils ne s'aventurèrent point à rien faire qui pût, selon le mot de M. Bancroft, froisser la royauté ou le peuple [1]. Sur un seul point la nouvelle charte constituait un progrès. Toute communion chrétienne, excepté la communion catholique, put librement pratiquer son culte, et la capacité électorale, limitée jusque-là à la condition *sine qua non* d'être membre de la congrégation, s'étendit de façon à être, dans la pratique, quasi-universelle.

En revanche, une Église d'État fut introduite dans la Virginie et au Maryland [2]. Dans la première de ces colonies, elle proscrivit tous les dissidents, et dans la seconde, elle les toléra tous. Nous nous trompons : dans ce pays où il avait introduit, le premier, la liberté religieuse, le catholique romain resta livré à tous les excès du bigotisme anglican et aux injustices de la législature locale. Les agents de lord Baltimore, qui était alors absent, avaient hésité à reconnaître le nouveau gouvernement : la colonie, dénoncée comme un repaire de jésuites et de papistes, en fut punie par le retrait de sa charte. Le conseil privé était d'avis que cette affaire suivît un cours légal, et lord Baltimore, dont le seul crime était sa croyance, réclamait des juges. Guillaume III aima mieux procéder par un acte d'autorité pure, auquel d'ailleurs ne manqua point, suivant la coutume, l'avis conforme d'un légiste [3], et le Maryland devint province royale. La Virginie l'était depuis longtemps : ses maux lui vinrent de la concentration de pouvoirs exorbitants entre les mains de ses gouverneurs qui étaient à la fois lieutenants généraux et amiraux, lords chanceliers et lords trésoriers, présidents des cours de justice. Il y avait bien, comme frein à ces pouvoirs, les instructions royales et l'assemblée générale ; mais les unes, quand elles ne confirmaient pas les prérogatives du gouverneur, étaient tenues secrètes, tandis que le veto

[1] *Hist. of unit., stat.* II, 753.

[2] En 1692 et en 1694.

[3] Sir John Holt, *chief justice* du banc du roi. Macaulay loue cependant « son savoir, son intégrité, son courage; » mais quand il s'agissait des colonies, y avait-il de la justice en Angleterre ?

Univ Calif - Digitized by Microsoft ®

et la menace toujours pendante d'une dissolution tenaient l'autre dans le respect et dans la dépendance. Le seul contre-poids véritable de cette autorité résidait dans l'esprit indépendant des propriétaires terriens, qui vivaient dans un complet isolement sur leurs plantations à une époque où la Virginie n'avait ni une ville de marché ni une ville de commerce. Les colons s'étaient déjà aperçus sous l'administration de Culpepper que « les actes de l'assemblée générale n'avaient pas plus de force que dans une province ottomane, » pour parler comme Beverley. Andros leur imposa tous les statuts de l'Angleterre, et Nicholson, tout en reconnaissant que le tabac, la grande richesse du pays, était tombé à si bas prix que souvent sa culture cessait d'être rémunératrice, conseilla au parlement de rendre une loi qui défendît aux Virginiens de confectionner les simples habits dont ils se vêtaient[1].

Quand on passe des provinces du Nord à celles du Sud, le spectacle ne change point : c'est toujours la lutte de l'esprit colonial et des défiances de la métropole, la lutte de l'Église établie et des sectes dissidentes. La première assemblée qui se réunit à New-York (1691) revendiqua pour elle-même le plein exercice du pouvoir législatif et s'attribua le droit exclusif de taxer les habitants du pays. Le roi Guillaume annula ces délibérations, mais l'esprit qui les avait dictées animait tout le monde, et provoqua un jour cette sortie d'un gouverneur royal : « Il n'y a pas « un de vous, en vérité, » s'écria-t-il devant la législature, « qui ne « soit infatué des priviléges des Anglais et de la grande charte. » Dans la Caroline du Nord, la charte de Locke et de Shaftesbury reçut le coup de grâce, de la main même des propriétaires incapables de la faire accepter aux colons. « Cette colonie n'a presque « pas de forme de gouvernement, » écrivait vers 1730 un voyageur anglais, Spottswood, qui était tory et attaché aux principes de la haute Église, et il était passé en dicton de dire, sans trop d'exagération, « que chacun y faisait ce que bon lui semblait, « sans payer tribut ni à César ni à Dieu[2]. »

[1] 1698. *Hist. de la Virg.*, 122 et 129-143.
[2] *Hist. of unit. stat.*, II, 735 et 709.

Univ Calif - Digitized by Microsoft ®

Ce fut néanmoins dans un pareil pays où accouraient tous les fugitifs, où se croisaient toutes les sectes, luthériens, presbytériens, indépendants, quakers, que le pieux zèle des propriétaires trouva moyen d'acclimater pour un moment l'anglicanisme : cela se passait en 1470 et six années plus tard, « ce peuple montrait une telle absence de religion qu'il n'y « avait dans tout le pays qu'un seul ecclésiastique. » Les quakers déployèrent un zèle particulier dans cette résistance, et le gouverneur de l'*old dominion* les accusa « de souffler ces mêmes « et détestables principes dans l'esprit des sujets de Sa Majesté « en Virginie, et de justifier les folles actions de la populace par « des maximes destructives de tout gouvernement[1]. » Dans la Caroline du Sud, les dissidents furent moins heureux. La législature après quatre ans de débats minutieux repoussa les lois que les propriétaires lui avaient proposées, en 1698, et qui étaient fondées sur l'aphorisme « que tout pouvoir et toute influence « politiques dérivaient naturellement de la propriété; » mais, en l'année même où l'Église établie obtenait dans la Caroline du Nord un triomphe éphémère, elle exclut les dissidents de son propre sein. Ceux-ci appelèrent de cette mesure tant à la reine qu'à la chambre des Lords, dans laquelle prévalait l'esprit bienveillant et libéral de John Somers, illustre comme orateur, comme homme d'État, comme jurisconsulte. Les actes de l'assemblée de 1704 furent annulés et les dissidents rentrèrent dans tous leurs droits politiques par décision royale et du consentement même du législateur carolinien, revenu de son accès de bigotisme; mais l'Église anglicane n'en garda pas moins sa position officielle (1706).

Un des traits les plus caractéristiques de la révolution de 1688 consiste dans l'aggravation du système connu en économie politique sous le nom de système mercantile ou exclusif. Les affaires des colonies américaines, des plantations, comme on disait alors, furent remises, en 1696, aux mains d'un comité permanent appelé le bureau du commerce, *Board of Trade*, qui les trancha toutes au point de vue des intérêts du commerce an-

[1] *Hist. of unit. stat.*, II, 709.

Univ Calif - Digitized by Microsoft ®

glais, ou pour mieux dire de quelques riches particuliers et de quelques corporations puissantes. L'Irlande et l'Amérique l'éprouvèrent en même temps. L'Ulster et le Leinster possédaient quelques manufactures de tissus de laine qui, même dans leur état de langueur, excitaient la jalousie des fabricants de Norwich et d'Halifax : un acte du parlement, rendu en 1698, autorisa le roi à renforcer les droits d'importation en Angleterre qui pesaient sur les tissus irlandais et qui déjà équivalaient presque à une prohibition véritable [1]. La conséquence se devine : il y eut un peu plus de misère d'un côté du canal de Saint-Georges et quelques grosses fortunes en plus de l'autre. La Grande-Bretagne étant alors l'entrepôt de la laine en Europe et le centre de ses emplois industriels, elle eut bien voulu qu'il n'y eût pas dans le reste du monde un troupeau de moutons ou un métier à tisser. Il était du moins en son pouvoir que ses colonies ne devinssent pas des concurrentes, et elle s'y appliqua avec un soin constant et jaloux. Il n'était pas jusqu'à l'agriculture, que les lois sur les céréales, *Corn laws*, avaient rattachée au système protecteur, qui ne regardât comme une menace la prospérité des colonies, car tout se tient et tout s'enchaîne dans les erreurs ou dans les vérités de l'ordre économique. C'est dans la crainte, nettement formulée par lui-même, que cette prospérité n'amenât une dépréciation de la propriété terrienne que le législateur anglais défendit aux colons d'exporter, à partir du 1er décembre 1699, par quelque voie que ce fût, maritime, fluviale ou terrestre, leurs laines ou les produits industriels de ces laines, non-seulement en Angleterre, mais même d'une colonie à une autre. De sorte que les fabriques du Connecticut ne pouvaient plus chercher un débouché au Massachusetts, ou trafiquer avec les Indiens à Albany, et qu'un matelot anglais ne pouvait acheter à Boston une quantité de tissus de laine d'un prix supérieur à quarante shillings [2].

Ces énormes injustices, les colons ne parurent pas les ressentir trop vivement à cette époque ; mais, en s'aggravant encore, le

[1] Voir sur cette affaire, où la passion politique s'unit à la cupidité mercantile, quelques pages curieuses de Macaulay, tome IX, 65-70.

[2] *Hist. of unit. stat.*, II, 771-772.

Univ Calif - Digitized by Microsoft ®

système amena des froissements et des plaintes que la suite de ce récit fera paraître, en signalant leurs dernières conséquences. Son cours actuel nous conduit aux premières luttes de la France et de l'Angleterre sur le continent américain, et auparavant aux scènes dignes des temps les plus sombres du moyen âge qui, semblables aux dernières explosions d'un foyer volcanique près de s'éteindre, signalèrent, de 1688 à 1692, l'étreinte de la superstition expirante.

Les puritains ne croyaient pas seulement aux manifestations surnaturelles, parce que de leur temps, le voile qui continue de couvrir certaines lois de la nature était à peine soulevé par quelques coins ; aux terreurs qu'excitent les phénomènes physiques, quand leurs causes restent inconnues, se joignaient dans leur esprit les réminiscences des anges et des démons, des pythonisses de la Bible, dont ils avaient fait leur lecture à peu près exclusive, et un effroi perpétuel de l'esprit malin, auquel ils n'étaient pas loin d'accorder autant de puissance qu'à Dieu lui-même. Au fond de leur sombre théologie, on retrouvait comme une trace de l'antique Mazdeïsme, de l'antagonisme que Zoroastre personnifia dans Ormuzd et Ahriman, deux principes semblables en nature, égaux en pouvoir, toujours en lutte, et cette impression à laquelle le génie de Milton ne s'est pas soustrait explique l'orgueil dans la chute et la grandeur dans le crime qui ont marqué son personnage de l'ange rebelle d'une empreinte si originale et si forte. Le puritain était bien persuadé que l'esprit du mal, l'ennemi du genre humain, prenait toutes les formes, et entrait en communication régulière avec certaines personnes auxquelles il communiquait une partie de sa malfaisante puissance. Dès 1645, il y avait eu à Springfield des gens soupçonnés de sorcellerie, et en 1648 ou en 1650, Margaret Jones fut pendue comme convaincue du même crime. La même peine atteignait en 1655 miss Hibbins, de Boston, et sept ans plus tard, Ann Cole, jeune femme de Hartford, qui confessa avoir eu avec Satan « un commerce charnel, être toujours prête « à répondre à son appel et avoir festiné avec lui pendant la « nuit de Noël. » Les démons avaient fait des apparitions à Newbury en 1679, à Portsmouth en 1683, et l'année suivante, un

Univ Calif - Digitized by Microsoft ®

riche bourgeois du Connecticut, membre de sa législature, s'étant imaginé qu'il était sous le coup de la mauvaise main, *evil hand*, et suspectant une de ses voisines, pauvre femme hypocondre, une troupe d'enfants saisirent celle-ci, la pendirent à un arbre et l'y laissèrent dans cette posture jusqu'à ce qu'elle eût à peu près perdu l'haleine, pour la dépouiller ensuite de ses vêtements et la rouler dans la neige.

Mais le cas le plus extraordinaire devait être celui des enfants de John Goodwin, citoyen aisé de Boston. A cette époque, le procès des sorcières de Suffolk, en Angleterre, venait d'être publié, et les livres démonologiques de Glanvil, de Parkins et autres non-conformistes, ceux surtout de sir Mathew Hale, légiste célèbre, s'étaient répandus en Amérique. Le cas des enfants de Goodwin, qui rappelait beaucoup l'affaire des sorcières de Suffolk, aurait dû éveiller les soupçons, tandis que cette conformité ne fit qu'accroître, au contraire, la créance que les colons accordaient déjà si facilement aux prétendues règles posées dans la métropole par les Keble et les Dalton. La fille de John Goodwin, enfant âgée de treize ans, avait accusé une blanchisseuse du nom de Glover d'avoir dérobé du linge à son père; la mère de cette blanchisseuse repoussa l'accusation en termes des plus vifs, et l'enfant, pour se venger d'elle, prit le parti de se déclarer en possession démoniaque. Contagion ou entente, ses petits frères se dirent tels à leur tour: ils tombaient en convulsions; ils étaient tantôt muets, tantôt sourds, tantôt aveugles; ils criaient qu'on les brûlait, qu'on les frappait avec des batons, qu'on les coupait avec des couteaux. Les quatre ministres de Boston et celui de Charlestown vinrent chez Goodwin et y passèrent toute une journée en prières et en jeûnes. Les magistrats leur succédèrent; rien n'y fit : les enfants continuaient de rester ensorcelés. On emprisonna la femme Glover. Elle était d'origine irlandaise, tout à fait illettrée et parlait à peine assez d'anglais pour se faire comprendre; on lui fit des questions captieuses auxquelles elles fit des réponses que ses interrogateurs prévenus ne manquèrent pas de trouver étranges; on la confronta avec un nommé Hughes, lequel déclara tenir d'un nommé Howen qu'un jour elle était entrée dans la chambre de celui-ci par la che-

Univ Calif - Digitized by Microsoft ®

minée. C'en fut assez pour convaincre ses juges qu'ils avaient devant eux une sorcière, et ils condamnèrent au gibet la malheureuse, avec d'autant moins de scrupules qu'elle appartenait à la religion catholique (1688).

Chose triste à dire : les ministres, au lieu d'apaiser cette frénésie, lui donnaient des aliments. « Il n'y a pas de crime plus abominable, » s'écriait l'un d'eux, Cotton Mather, du haut de la chaire, « pas de pire trahison envers le Très-Haut, » et il publiait, à la suite de son discours, une relation du cas des enfants de Goodwin, qui faisait le tour du Massachusetts, sans presque rencontrer d'incrédules. Il s'en était trouvé quelques-uns à Boston, des Sadducéens, comme disait Cotton-Mather : il n'y en eut point au village de Salem, aujourd'hui Danvers. Samuel Parris, son ministre, avait près de lui une fille âgée de neuf ans et une nièce, qui n'en avait pas encore douze, et qu'on vit tout à coup se livrer à d'étranges caprices. Parris crut aussitôt à un charme et en chargea une vieille Indienne nommée Tituba, sa domestique, qui, sous le fouet de son maître, confessa son prétendu crime. On vit alors un double et affligeant spectacle : des femmes avides de notoriété se déclarer possédées et Parris ranger des ennemis personnels, tels que son prédécesseur, Samuel Burroughs, parmi les sorciers et les sorcières. De ces dernières, la première pendue fut Deliverance Hobbs que son démon, disait-elle, avait l'habitude de battre avec des verges de fer ; ce fut ensuite le tour de cinq autres femmes dont une, Rebecca Nurse, particulièrement haïe de Parris, fut excommuniée dans les règles avant d'aller au gibet. L'excitation, disons mieux, le délire était si grand que les sentiments les plus sacrés de la nature n'arrêtaient pas plus les témoins que les formes de la loi n'inquiétaient les juges, et l'on torturait des enfants pour les faire déposer contre leurs auteurs. Pendre un ministre pour cause de sorcellerie était une chose nouvelle ; mais Samuel Burroughs niait absolument l'existence de la sorcellerie, et cette opinion froissant l'amour-propre de ses juges, dont elle faisait des meurtriers judiciaires, il lui fallut monter la fatale échelle. En un seul jour, le 22 septembre 1692, il y eut huit victimes : « Là, pendent huit tisons d'enfer, » s'écria le ministre Noyes, en étendant la main vers les potences. Déjà

Univ Calif - Digitized by Microsoft ®

vingt personnes avaient souffert la mort ; cinquante-cinq avaient été torturées ou forcées par la peur de se déclarer coupables d'un crime imaginaire, et le zèle des juges, encore moins celui de Cotton Mather, n'avaient pas fléchi. Ce fanatique, qui était peut-être un fourbe, mettait en ce moment même la dernière main à un pamphlet : *Les merveilles du monde invisible*, « par lequel il se « proposait d'exciter la reconnaissance envers Dieu pour les « grandes justices qui venaient d'avoir lieu, » et qu'il tenait à finir avant la réunion de la cour générale, enfin saisie des procédés de la cour spéciale de Salem. Celle-ci fut supprimée, et le jugement des sorciers et des sorcières faisant retour au jury, les acquittements remplacèrent les pendaisons (1693). Cotton Mather et ses semblables n'eurent pas même la satisfaction d'obtenir celle de Sarah Daston, vieille femme octogénaire, qui possédait la réputation incontestée d'être, depuis vingt années, en commerce intime et quotidien avec le diable [1].

Tandis que ces scènes se passaient dans l'intérieur de la Nouvelle-Angleterre, ses frontières étaient le théâtre d'une guerre impitoyable. Guillaume III, en montant sur le trône, avait donné une âme et un centre à la coalition européenne que les fautes de Louis XIV et son ambition excessive avaient de leur part préparée. L'Espagne même, notre alliée constante depuis qu'il n'y avait plus de Pyrénées, comme avait dit le roi de France, s'était jointe cette fois aux Pays-Bas, à l'Angleterre, au Piémont, à l'empire d'Allemagne. Nous allions être attaqués dans les deux mondes, et ce n'était pas, en Amérique, en conséquence seulement du droit de la guerre, qui permet aux belligérants de porter les hostilités sur toutes les parties de territoire qu'occupe l'ennemi, continentales ou maritimes, c'était encore en vertu d'un prétendu droit de première découverte que les Anglais allaient assaillir le Canada et l'Acadie. L'Angleterre, dont le morale politique a toujours été fort élastique, a tour à tour abandonné ou repris ce principe : après l'avoir opposé aux Hollandais, quand il s'agissait de s'approprier leurs possessions américaines, elle opposa plus tard à

[1] Hutchinson. *History of Massachusetts*, II, 22-63. Quarante pages pour un tel sujet? C'est une honte pour l'esprit humain.

Univ Calif - Digitized by Microsoft ®

l'Espagne le principe de l'occupation réelle, utile et permanente. Celui-ci est le vrai, et nos anciens jurisconsultes n'en connaissaient pas d'autre. C'est « au fond, » a dit M. Laboulaye, « la « glorification du travail, le titre le plus légitime de la propriété, « le seul qui réponde à la pensée du Créateur et profite au genre « humain tout entier [1]. » Dans l'espèce, qu'invoquait l'Angleterre ? La charte de la Virginie, qui lui donnait, prétendait-elle, des droits à la vallée de l'Ohio et la découverte des Cabot. Mais cette charte ne constituait rien moins qu'une concession de territoire limité et connu ; c'était une attribution vague et aussi mal fondée que la fameuse dévolution faite en 1495, par le pape Alexandre VI, à la couronne d'Espagne et à la couronne de Portugal de toutes les terres découvertes et à découvrir, à l'ouest et à l'est d'une ligne imaginaire, tracée d'un pôle à l'autre, cent lieues à l'ouest de l'archipel des Açores. Quant aux Cabot, peut-être même n'avaient-ils pas seulement atterri au littoral revendiqué. M. de Vergennes, quand il écrivit à propos de la Louisiane, qui allait être cédée aux Etats-Unis, un patriotique mémoire n'eut pas de peine à établir d'une façon rétrospective l'inanité des prétentions anglaises, au point de vue de la raison et du droit. « Il y « avait près de cinquante ans, » disait-il en substance, « que « Jacques Cartier avait pris solennellement possession du Canada, « quand, sous le règne de la reine Élisabeth, on songea, pour la « première fois, à tirer parti de la découverte de Cabot; et quand « les émigrants de la Nouvelle-Angleterre débarquèrent pour la « première fois au cap Cod, il y avait déjà quinze ans que Cham- « plain et Demonts avaient bâti Port-Royal au nord de la côte « occidentale de l'Acadie..... Et les Français n'auraient pas eu « de droits sur ce pays sur lequel, avant leur occupation, pas un « Européen n'avait mis le pied ! Et cela sous prétexte que Cabot « avait suivi cette côte en 1496 [2] ! »

Jacques Cartier, dont parlait l'ancien ministre de Louis XVI, n'avait fait que voir le Canada, pour ainsi dire, et le vrai fondateur de la Nouvelle-France, comme on a dit pendant plus d'un

[1] *Hist. pol.*, I, 3e leçon.
[2] *Mémoire historique et politique sur la Louisiane.* Paris, 1802, p. 64-65.

Univ Calif - Digitized by Microsoft ®

siècle, a été Samuel Champlain, du Brouage en Saintonge. Habile officier de marine et homme de science, Champlain avait une intelligence élevée, un esprit à la fois ferme et mobile, une persévérance et une activité à toute épreuve, enfin cette confiance raisonnée en soi et cet enthousiasme pour son œuvre sans lesquels il n'est point de succès, et la France peut hardiment opposer son nom, avec ceux des La Bourdonnais et des Dupléix, à ceux qui lui contestent d'une façon absolue le génie colonisateur. La vérité est que ce génie semble avoir toujours fait défaut au gouvernement de la France, bien plus qu'à ses enfants, et Champlain en eut la preuve, de même qu'à une époque plus récente, cette preuve ne fit pas défaut aux deux hommes illustres, quoique rivaux par malheur, dont nous avons rapproché les noms du sien. Lorsqu'il mourut, en 1635, ses vastes plans, mal secondés par la métropole, n'avaient qu'imparfaitement réussi. A la vérité, notre autorité était assise sur les bords du Saint-Laurent et les Peaux-Rouges avaient appris à nous aimer et à nous craindre ; mais notre établissement matériel restait bien chétif. « Le fort de Quebec, « environné de quelques maisons et de quelques méchantes « baraques, » dit le P. de Charlevoix, dont l'attachante *histoire* mériterait bien l'honneur d'une réimpression trop souvent faite à des œuvres plus rares qu'utiles; « deux ou trois cabanes dans « l'île de Montréal, autant peut-être à Tadoussac et en quelques « autres endroits sur le fleuve Saint-Laurent pour la commodité « de la pêche et de la traite ; un commencement d'habitation aux « Trois-Rivières et les ruines du Fort-de-France, voilà en quoi « consistaient la Nouvelle-France et tout le fruit des découvertes « de Verrazzani, de Jacques Cartier, de M. de Roberval, de « Champlain, des grandes dépenses du marquis de La Roche et « de M. de Monts et de l'industrie d'un grand nombre de Français « qui auraient pu y faire un grand établissement, s'ils eussent « été mieux conduits [1]. »

Trente huit ans après la mort de Champlain, la France prenait possession du bassin du Mississipi, c'est-à-dire d'une surface de 3 millions de kilomètres carrés, soit un septième environ de la

[1] *Hist. et desc. gén. de la Nouvelle-France*, I, 272-273.

Univ Calif - Digitized by Microsoft ®

superficie totale de l'Amérique septentrionale. Le jésuite Marquette avait entendu dire par les Indiens Potawatomies que le grand fleuve était rempli de monstres qui dévoraient les canots et les hommes, que le climat était mortel et que les tribus riveraines n'épargnaient personne. Il résolut de percer ces mystères et se mit en route, accompagné de cinq créoles et de Joliet, dont le nom ne saurait être séparé du sien. Arrivés au dernier village connu des Français sur la rivière du Renard, nos explorateurs furent admis dans l'assemblée des anciens : « Mon compagnon, » dit Marquette, « est un envoyé de France; moi, je suis un « ambassadeur de Dieu, chargé d'illuminer les habitants de ces « pays des clartés de l'Évangile. » Ils reçurent des Indiens, en retour de leurs présents, une natte pour leur servir de couche pendant le voyage et deux guides algonquins. Le 10 juin 1673, leurs canots sur le dos, ils traversaient l'étroit *portage*[1] qui sépare la rivière Renard du Wisconsin, s'embarquaient sur cette dernière rivière, sans leurs guides qui les avaient abandonnés, et huit jours plus tard, « le cœur plein d'une joie inexprimable, » entraient dans le Mississipi, à soixante lieues environ au-dessous du lieu où il reçoit le Wisconsin. La rive occidentale du fleuve portait des traces d'hommes et un petit sentier se montrait, conduisant à une belle prairie. Le P. Marquette et Joliet s'y risquèrent; après une marche d'environ six milles[2], ils aperçurent trois villages, l'un sur une rivière, les autres sur une éminence; la rivière était le Mou-in-gou-e-na, ou Moingoua, qu'on appelle aujourd'hui par corruption la rivière des Moines. Les deux Français recommandant leur âme à Dieu, poussent un cri : les Indiens l'entendent, et quatre vieillards, parés de plumes brillantes et porteurs du calumet de paix, s'avancent. « Nous sommes Illinois, » disent-ils, ce qui voulait dire nous sommes des hommes, et, leur offrant le calumet, ils conduisirent Marquette et Joliet dans leurs cabanes. Marquette, admis au grand conseil, proclama le Dieu unique et créateur du monde; il parla du grand capi-

[1] On appelle *portage* ces bandes de terre qui séparent deux rivières l'une de l'autre, ou qui courent le long des parties de rivières obstruées par des rapides, que les Indiens franchissaient en portant leurs canots sur le dos.

[2] Le mille anglais ou américain répond à 1609 mètres.

Univ Calif - Digitized by Microsoft ®

taine des Français, le gouverneur du Canada, qui avait châtié les guerriers des cinq nations; il questionna ses hôtes sur le Mississipi et les tribus maitresses de ses rives.

Un banquet composé de poissons, de gâteaux de miel et des meilleures viandes de la prairie fut offert à ces messagers de la défaite des Iroquois. Quand Marquette et Joliet quittèrent leurs hôtes, le chef de la tribu les suivit jusqu'à leurs canots et suspendit aux vêtements du missionnaire le calumet sacré, emblème mystérieux de la paix et de la guerre, et, poursuivant sa route, la petite troupe dépassa l'embouchure du Missouri et celle de l'Ohio dans le Mississipi. La scène changeait ici : des roseaux impénétrables aux buffles mêmes par leur force et par leur épaisseur, des forêts immenses s'étendant jusqu'aux grèves du fleuve remplaçaient les prairies; la chaleur était intolérable et les moustiques acharnés. Les dispositions des naturels ne semblaient pas non plus celles des Illinois hospitaliers du Wisconsin et des Sawnees paisibles de l'Ohio : au village de Mitchigamea, ils vinrent armés de flèches, de massues, de haches et de boucliers au-devant de Marquette; mais, à la vue de son calumet symbolique, ils se calmèrent et firent à leurs visiteurs une réception cordiale. Un de leurs canots les escorta même jusqu'au village d'Akansea. Ce fut le terme de l'exploration : sans interprètes au milieu des Sioux et des Chickasas, ayant acquis la certitude que le Mississippi ne se jetait ni dans l'Atlantique, sur la côte est de la Floride, ni dans le golfe de Californie, mais bien dans le golfe du Mexique, Marquette et Joliet remontèrent le fleuve. Ils entrèrent, chemin faisant, dans l'Illinois; un des chefs des tribus riveraines les reconduisit au lac Michigan, et, avant la fin de septembre, ils se trouvaient en sûreté dans la baie Verte.

Joliet apporta ces nouvelles à Québec, d'où elles parvinrent à la connaissance d'un jeune homme qui commandait alors le fort Frontenac, dans le voisinage du lac Ontario, et avait réussi à grouper sur ce point quelques éléments de colonisation. Robert Cavelier de La Salle (c'est ainsi qu'on le nommait) était né à Rouen; entré de bonne heure chez les jésuites, contre le gré de sa famille, il les avait quittés, sans contracter de vœux, et était

Univ Calif - Digitized by Microsoft ®

venu chercher au Nouveau-Monde une vie plus en rapport avec des penchants aventureux, des goûts militaires, de vifs désirs de fortune et de gloire. Les découvertes de Marquette enflammèrent son imagination : il rentra en France et obtint de Louis XIV, par le canal de Colbert, des lettres patentes, en date du 12 mai 1678, qui l'autorisaient à parfaire l'exploration occidentale de la Nouvelle-France et lui accordaient le monopole du commerce des peaux de buffle [1]. La rivière Niagara fut le centre de l'expédition nouvelle; ce fut sur ses eaux qu'au grand étonnement des Indiens, au bruit du canon et au chant du *Te Deum*, on lança un petit bâtiment de soixante tonneaux, le *Griffon*, sur lequel La Salle s'embarqua, le 7 août 1679, avec le chevalier de Tonti et le P. Hennepin, religieux franciscain. Après avoir traversé heureusement le lac Érié, la rivière Détroit, le lac et la rivière Saint-Clair, le *Griffon* jeta l'ancre dans la baie Verte, et l'expédition, continuant sa route par la voie terrestre, pénétra vers la fin de décembre dans le bassin de l'Illinois, et prit ses quartiers d'hiver dans un village situé sans doute près du lieu où s'élève aujourd'hui Ottawa. Suivant leur coutume pendant cette saison, les naturels, qui appartenaient à la nation des Illinois, étaient à la chasse : ils présentèrent à leurs visiteurs le calumet de paix, demandant en échange des armes à feu et des haches et revendiquant la protection de la France contre les Iroquois. Cependant le *Griffon* n'apparaissait point et les hommes de La Salle se désespéraient; en vain leur montrait-il dans l'union la seule chance de salut qui fût possible; en vain leur rendait-il la liberté pour le printemps : rien n'était capable de réveiller leur courage, de susciter leur énergie. Plus heureux que Colomb dans sa vice-royauté de Saint-Domingue ou sur les rivages de la Jamaïque, il n'eut pas à combattre de mutinerie ouverte; mais le nom de *Crèvecœur* donné par lui au fort qu'il bâtit alors sur les bords de l'Illinois trahit trop éloquemment les sentiments d'amertume qui remplissaient son âme.

Ce que la volonté a de puissance, quand elle est surexcitée, La Salle le fit voir dans cette crise. Perdu dans le désert à quinze

[1] Ces lettres patentes sont reproduites au tome I des *Historial collections of Louisiana* (New-York, 1846), p. 35 et 36.

Univ Calif - Digitized by Microsoft ®

cents milles de l'établissement français le plus proche, entouré de tribus d'une foi équivoque, il sut encore inspirer à ses hommes la résolution de construire un bateau, et accompagné de trois d'entre eux, armés comme lui d'un mousquet et chaussés de mocassins, il fut chercher à Frontenac les agrès et les cordages qu'il fallait pour gréer ce bateau. Revenu de Frontenac avec de grands moyens en hommes et en approvisionnements, La Salle passa une année à trafiquer avec les Indiens, à explorer les environs de la baie Verte, à construire une grande barque. Il descendit alors le Mississipi jusqu'à la mer, et, le 9 avril 1682, il prenait possession, au nom de Louis XIV et aux chants de l'*Exaudiat*, du *Te Deum*, du *Domine salvum*, de la Louisiane et du bassin du Mississipi [1]. Pendant son absence de Crèvecœur, le P. Hennepin, accompagné de du Gay et de Michel d'Acault, avait descendu l'Illinois jusqu'à sa jonction avec le Mississipi, remonté celui-ci jusqu'à ses grandes chutes, auxquelles il donna le nom de chutes Saint-Antoine, et gravé sur un arbre dans leur voisinage une croix et les armes de France. Tonti, de son côté, avait bâti un fort sur un rocher dominant l'Illinois et tout ce beau et riche pays, couvert de prairies verdoyantes et des plus belles essences de l'Amérique; mais les Iroquois vinrent troubler l'entreprise, qu'il fallut abandonner, et Tonti, avec ses quelques hommes, s'estima heureux d'être recueilli par les Indiens Potawatomies [2].

Colbert n'était plus; mais Seignelay, qui avait hérité des plans et des idées de son illustre père, prêta une oreille favorable aux projets de colonisation que La Salle vint lui-même lui soumettre. Le 24 juillet 1684, il repartait pour sa découverte avec quatre bâtiments, portant deux cent quatre-vingts personnes, y compris les équipages, prêtres, soldats, volontaires, ouvriers, femmes

[1] V. dans les *Historial collections of Louisiana* le procès-verbal de possession, p. 45-50. Il porte les signatures suivantes : De La Salle, P. Zenobe (Membré), missionnaire récollet, Henry de Tonty, François de Boisrondet, Jean Bourdon, le sieur d'Autray, Jacques Cauchois, Pierre You, Gilles Meucret, Jean Michel, *chirurgien*, Jean Mas, Jean Dulignon, Nicolas de La Salle

[2] Voir le *Mémoire* de Touty, p. 50-64, et la *relation* de Hennepin. 195-214, apud. *Hist. coll. of Louisiana.* La relation est extraite du livre qu'Hennepin a publié en 1683 sous le titre de *Description de la Louisiane nouvellement découverte au sud-ouest de la Nouvelle-France.*

Univ Calif - Digitized by Microsoft ®

mariées. Par malheur, ces ouvriers étaient peu habiles; ces volontaires nourrissaient les plus folles espérances, et ces soldats étaient de cette race indisciplinée et turbulente qui fournissait alors leurs garnisons aux pays d'outre-mer, comme auparavant elle avait fourni aux cités et aux princes leurs troupes mercenaires, leurs condottieri et leurs reîtres. Enfin, si Joutel qui les commandait était brave, instruit, dévoué à ses devoirs, Beaujeu, qui commandait les marins, était plein d'orgueil et manquait de capacité et de jugement. Le 10 janvier 1685, l'escadrille était en vue des bouches du fleuve, qu'elle dépassait par suite d'une erreur de La Salle. Beaujeu ne voulut pas la réparer et alla mouiller plus à l'ouest dans la baie de Matagorda. Là le bâtiment qui portait les approvisionnements de La Salle fit côte, par la négligence de son pilote. Il vit la mer emporter ses munitions, ses marchandises, ses outils, son argent. Bientôt l'escadrille remit à la voile, laissant sur les grèves de Matagorda environ deux cents personnes réunies dans un mauvais fort construit avec les débris du vaisseau naufragé, et dont la seule ressource consistait dans le génie et la persévérance de leur chef. En remontant un de ces cours d'eau qu'il avait pris pour l'une des bouches du Mississipi, et qui étaient la cause de son fatal débarquement, La Salle rencontra un lieu propice à l'établissement d'un poste fortifié. L'endroit offrait l'aspect le plus riant et le plus fertile : des gazons verdoyants, des bosquets d'arbres en formaient l'horizon d'un côté; de l'autre s'étalaient les rivages de la baie bordés de prairies. Les forêts regorgeaient de gibier et les eaux de poissons; le daim, le bison, le dindon sauvage, et malheureusement aussi le terrible serpent à sonnettes, habitaient la plaine. C'est là qu'avec les bois du pays et quelques pièces de fer, échappées au naufrage, les émigrants se construisirent un asile, dont leur chef fut l'architecte, et que la France se trouva prendre possession du Texas qu'elle a toujours considéré comme une annexe de la Louisiane, sans y avoir pourtant jamais exercé de droits utiles.

Retrouver le Mississipi était la pensée fixe de La Salle. Au commencement de 1686, il s'embarqua dans un canot, pour revenir, après quatre mois d'absence, en haillons, ayant perdu

Univ Calif - Digitized by Microsoft ®

quatorze de ses compagnons et n'ayant pas entrevu la « fatale » rivière. Il repartit au mois d'avril, avec une vingtaine d'hommes qu'attirait surtout le mirage des mines de Sainte-Barbe, dans le Mexique septentrional, et apprit à son retour la perte du seul canot qui restât à la petite colonie. Mais les désastres, en se succédant, semblaient glisser sur cette âme indomptable ; ce fut en ce moment même qu'il conçut le projet de regagner à pied le Canada et de revenir par la même voie au Texas. Des trente-six hommes auxquels la colonie était réduite, il en laissa vingt à la garde du fort Saint-Louis, et, prenant le reste avec lui, il se mit en marche. La petite caravane parvint à travers des obstacles, des fatigues et des dangers sans nombre, à une branche de la rivière de la Trinité, au-dessus du bassin du Colorado, le grand fleuve californien. Ce devait être le terme des courses et de la vie de l'intrépide explorateur. Le 20 février 1687, il tombait mortellement atteint d'un coup de pistolet que lui tira un des hommes de sa troupe, nommé Duhaut, qui nourrissait contre lui une haine féroce. Le frère de La Salle, un de ses neveux, Joutel et cinq de leurs hommes réussirent à gagner une branche du Mississipi : ils aperçurent une croix et près de la croix une cabane bâtie à la mode française. Qu'on s'imagine leurs transports de joie, lorsque étant entrés dans cette cabane, ils y serrèrent la main de compatriotes [1].

Tels furent les événements qui, en conférant à la France des droits suzerains sur la grande vallée, devaient un jour ou l'autre la mettre en face de l'Angleterre, à mesure que les colonies de celle-ci, se sentant pressées dans leurs premières limites, s'épancheraient vers les régions de l'ouest. Les conflits de la politique européenne ne firent que rapprocher ce moment, qui ne vint pas d'ailleurs dans des conditions bien favorables pour notre colonie. A cette époque, grâce au régime tout féodal et tout militaire sous lequel, dès son origine, elle avait vécu, sa population européenne ne dépassait pas le chiffre de onze mille deux cent

[1] Pour l'expédition de 1684 et la mort de Cavelier de La Salle. cf. . le *Journal historique* de Joutel, inséré dans les *Hist. coll.*, etc., 85-195; le récit d'Hennepin, 214-222, le *Mémoire* déjà cité de Touty, 66-80.

Univ Calif - Digitized by Microsoft ®

quarante-neuf personnes, le vingtième à peine de celle des colonies anglaises [1]. L'année 1688 avait été particulièrement calamiteuse : « Il n'y a que Dieu qui ait pu garantir cette année le « Canada, » écrivait Denouville, son gouverneur intérimaire, « et je n'y ai aucun mérite [2]. » Ces paroles peignaient au vif la situation de la Nouvelle-France : les Indiens, qui, à part la puissante confédération des Iroquois ou des Cinq-Nations, s'étaient presque constamment montrés ses alliés braves et fidèles, les Indiens hésitaient maintenant; les Illinois avaient été battus et les missions de l'ouest protégaient seules le bassin de l'Illinois et le fort de Mackinaw contre un soulèvement général des tribus. Les commencements de 1689, loin d'améliorer la face des choses, l'empirèrent. Le comte de Frontenac, qui venait d'être nommé gouverneur général, s'apprêtait, selon ses instructions, à protéger l'Acadie et à porter la guerre sur le territoire de New-York lorsqu'il apprit la prise de Montréal. Dans la nuit du 25 août, les Iroquois, débarquant dans l'île au nombre de quinze cents, avaient massacré la population endormie et incendié ses demeures. Comme Denouville, dans un moment d'irréflexion, avait fait raser le fort Frontenac, qui commandait l'Ontario, c'est à peine si des Trois-Rivières à Mackinaw la France possédait encore un poste. Deux frères canadiens de Saint-Hélène et d'Yberville, sans beaucoup rétablir les affaires, vengèrent du moins la prise de Montréal, en détruisant les établissements anglais de la baie d'Hudson.

Dans l'ouest, le sang coula d'abord à Cocheco, village où treize ans plutôt les Anglais avaient capturé trois cent cinquante Indiens sans défense qu'ils envoyèrent à Boston, pour être vendus à l'étranger comme esclaves. Les souvenirs de cette trahison étaient indélébiles : les émissaires indigènes du baron de Castin, officier du régiment de Carignan, n'eurent aucune peine à

[1] Un peu plus de 200,000 habitants selon M. Bancroft, qui les répartit de la façon suivante :

Massachusetts avec Plymouth et Maine : 44,000. — New-Hampshire : 6,000. — Rhode-Island et Providence : 6,000. — Connecticut : de 17 à 20,000. — New-York : 20,000. — New-Jersey : 10,000. — Pensylvanie et Delaware : 20,000. — Maryland : 25,000. — Virginie : 50,000. — Caroline et Virginie : 8,000.

[2] *Hist. Nouv.-France*, I, 375.

Univ Calif - Digitized by Microsoft ®

exciter les sentiments de vengeance de la tribu de Penacook. Le soir du 27 juin, deux squaws[1] entraient dans la maison de Richard Waldron, vieillard octogénaire, et lui demandaient asile. Dans la nuit, elles se lèvent, ouvrent les portes et appellent les Indiens qui sur-le-champ envahissent la maison. Qu'est-ce? qu'est-ce? crie Waldron, réveillé par le tumulte, et saisissant son épée, il en défend sa vie jusqu'au moment où il tombe étourdi par un coup de hache. Les Indiens le placent alors sur une chaise, dans sa propre salle d'audience. « Eh bien! » lui crient-ils, « juge-nous donc maintenant, » et ils lui arrachaient des lambeaux de chair, en vociférant ces paroles : « C'est ainsi que chacun de nous efface sa dette. » Ils achevèrent de le faire mourir dans les tortures, et, en se retirant, incendièrent sa maison. Ce n'était pas le moindre malheur de ces guerres que l'intervention des tribus indiennes[2] et que les actes de froide cruauté auxquels ces tribus s'abandonnaient. Au commencement de 1690, Hertel avait détruit l'établissement des chutes de Salmon sur la Piscataqua. On se mit en marche, les prisonniers chargés des dépouilles de leurs propres maisons. Robert Rogers, qui avait rejeté son fardeau, est attaché par les Peaux-Rouges à un arbre et brûlé à petit feu; ils scalpent Marie Ferguson, jeune fille de quinze ans, à qui la fatigue arrachait des pleurs. De peur que les cris de son enfant n'irritent ses vainqueurs, Mehatebel Goodwin s'arrête un instant dans la neige pour le bercer; un Peau-Rouge brise la tête de l'enfant contre un arbre et le pend à un arbre; pour alléger la marche de Marie Plaistud, un autre jette son enfant à l'eau. Une mère néanmoins tira une éclatante vengeance du meurtre de son nouveau-né. Emmenée dans une île du Merrimac, avec la nourrice de son enfant et un jeune garçon de Worcester, Hannah Dustin massacra, à l'aide de ses compagnons de captivité, les Indiens qui la retenaient prisonnière, et regagna les plantations, emportant comme trophée de son action les armes du meurtrier de son enfant, avec un sac rempli de scalps.

Des efforts plus sérieux se préparaient des deux parts, et

[1] Femmes indiennes.

[2] Quoi qu'on en ait dit, les Anglais ne la recherchaient pas avec moins d'empressement que nous-mêmes.

Univ Calif - Digitized by Microsoft ®

Frontenac, qui espérait bien s'assurer le concours des Hurons et des Ottawas, méditait contre les plantations une triple attaque. Sous la menace du danger commun et à l'instigation du Massachusetts, cette province qu'on à nommée à juste titre la mère de l'union américaine, les colonies oublièrent toutefois leurs petites querelles intérieures et s'assemblèrent en congrès à New-York. On y résolut de tenter la conquête du Canada, une armée marchant d'un côté, par le lac Champlain, sur Montréal, tandis qu'une flotte attaquerait Quebec, et, en attendant, les confédérés s'emparèrent de l'Acadie presque sans coup férir. L'expédition sur Montréal n'eut pas lieu; d'ailleurs Frontenac ne la redoutait guère : il avait renoué ses alliances avec les Peaux-Rouges et il s'apprêtait à regagner Quebec, lorsqu'un Indien abenaki, accouru en toute hâte des bords de la Piscataqua, lui annonca qu'une flotte ennemie venait de quitter Boston. C'était l'armement du Massachusetts, composé de trente-quatre bâtiments, sous les ordres de Phipps. Le commandant valait ses équipages : tous manquaient d'expérience et faisaient d'assez tristes matelots. Faute de pilotes, ils perdirent sur le Saint-Laurent un temps précieux, et lorsque, arrivés en vue de Quebec, ils jetèrent l'ancre devant Beauport, Frontenac était dans la place et reçut avec ironie leurs sommations de se rendre. La ville était forte, bien munie de munitions et d'hommes : il ne resta plus « aux braves citoyens du Massachusetts » qu'à se rembarquer, et, au retour, la tempête brisa ou dispersa leurs vaisseaux (1690).

Deux ans plus tard, le drapeau blanc flottait de nouveau sur les murs de Port-Royal; l'Acadie était redevenue française, et la ville d'York était enlevée d'assaut. On résolut bien en Angleterre une nouvelle entreprise contre le Canada ; mais l'expédition, après une attaque infructueuse de la Martinique, ayant fait voile pour Boston, y apporta la fièvre jaune, qui eut bientôt détruit les deux tiers des équipages et des soldats (1694). Enfin, en 1696, Frontenat se mettant lui-même, malgré ses soixante-quatorze ans, à la tête de l'armée, envahit le New-York occidental ; mais, faute du concours général des Indiens de l'ouest qu'il avait espéré un instant, son expédition n'aboutit qu'à des ravages, et la paix de Ryswick vint, l'année suivante, terminer les hostilités.

Univ Calif - Digitized by Microsoft ®

Cette paix ne fut qu'une halte dans la lutte de l'Europe contre la France, et la guerre de la succession d'Espagne allait promptement rallumer la guerre dans les deux mondes. Du fond de sa retraite de Saint-Loo, Guillaume d'Orange, impotent et atteint d'une maladie mortelle, Guillaume, qui ne semblait plus que son ombre, nouait des alliances, réchauffait de vieilles haines et en fomentait de nouvelles. Un acte que Louis XIV crut devoir peut-être à sa propre dignité et au principe même de son pouvoir, mais que les circonstances rendaient au plus haut point impolitique et dangereux, la reconnaissance du fils de Jacques II en qualité d'héritier légitime du trône d'Angleterre, poussa Guillaume à précipiter des événements auxquels une chute de cheval, qui devint funeste, l'empêcha de prendre part lui-même. Cette lutte suprême, la France ne l'affrontait pas dans des conditions heureuses. Un trésor vide, une agriculture ruinée, des populations épuisées, une armée mal commandée, les hommes qui avaient fait la grandeur et la fortune du règne disparus, voilà les conditions dans lesquelles l'insolent despotisme du prince, ses folles prodigalités, ses rêves de monarchie universelle la forçaient de lutter. L'adulation a grandi la figure de Louis XIV jusqu'à des proportions presque surhumaines ; elle a épuisé pour sa personne et ses actes les formules de l'hyperbole bassement louangeuse ; c'est donc une satisfaction de voir qu'avec le temps, cette figure a perdu son prestige et combien, en s'enfonçant dans les lointains de l'histoire, elle s'affaisse et se rapetisse. Tout ce qu'il y avait d'essentiellement médiocre dans cet homme parut bien lorsqu'il n'eut plus Colbert et Seignelay dans ses conseils; Lamoignon dans sa magistrature; Turenne, Condé, Luxembourg à la tête de ses armées ; quand, par peur des peines éternelles et pour expier une vie libertine, il se fut rangé de lui-même sous le double joug d'une coquette artificieuse et de confesseurs rancuneux. L'histoire dégagée de ses complicités monarchiques dira que Louis XIV, par l'exemple de ses scandales juvénils, corrompit la noblesse, qui était alors la nation presqu'entière ; elle dira comment sa conversion tardive et son rigorisme de néophyte imprimèrent le stygmate de l'hypocrisie à la cour et à la ville ; comment il détourna la France des voies pacifiques, en jetant les huguenots sur toutes les routes

Univ Calif - Digitized by Microsoft ®

de l'exil ou sur les galères, et lui communiqua cette ardeur inquiète qui en a fait tour à tour la terreur de ses voisins ou l'objet de leurs vengeances. Elle dira encore comment il raviva le feu des querelles théologiques et persécuta ou dédaigna tous les esprits indépendants ou virils ; comment enfin il pressura ses peuples[1] et, dans son égoïsme aussi inintelligent que féroce, creusa le gouffre où, moins d'un siècle après sa mort, s'engloutirent sa postérité et sa race. Ce prince eut néanmoins un moment de véritable grandeur et de majesté incontestable : ce fut à l'époque de ses humiliations et de ses revers ; de cette âme gâtée par le succès, mais purifiée par le malheur, jaillirent alors des accents et des résolutions magnanimes.

Les hostilités commencèrent en Amérique, comme elles commençaient toujours, par des escarmouches et des dévastations. Le marquis de Vaudreuil, alors gouverneur du Canada, s'était hâté de se concilier la neutralité des Iroquois ; les Anglais ne réussirent pas aussi bien près des Abenakis, et six semaines après avoir déclaré « que le soleil n'était pas plus éloigné de la terre que leurs pensées ne l'étaient de la guerre, » et avoir ajouté de nouvelles pierres aux tas déjà formés, comme gages et comme preuves de leur amitié, ces sauvages portaient le fer et la flamme dans les paisibles demeures du Massachusetts, du New-Hampshire et du Maine. Le 1er mars 1704, deux cents Canadiens et quarante Indiens, conduits par Hertel, attaquèrent au matin le charmant village de Deerfield, le brûlèrent et emmenèrent en captivité ses habitants. « Une heure après le lever du soleil, la troupe se mit « en route pour le Canada. Qui pourrait dire les horreurs de cette « marche hibernale dans les solitudes ! Deux hommes périrent « de faim : un jeune enfant venait-il à pleurer de fatigue, une « pauvre femme à chanceler sous le fardeau de son nourrisson, la « hache coupait court à la plainte, ou bien l'innocente créature « était jetée dans les neiges. Eugénie Williams, la femme du mi-

[1] Sur la misère générale du peuple pendant les dernières années de ce règne, il faut voir la *Dîme royale* de Vauban, et sur l'hiver de 1709, qui la mit à son apogée, les *Mémoires* de Saint-Simon, tomes VI et VII ; les *Mémoires* de Villars ; les *Lettres* de Mme de Maintenon, t. III ; les *Lettres* de Madame, tome Ier ; le *Journal* de Dangeau.

Univ Calif - Digitized by Microsoft ®

« nistre, n'avait point oublié sa Bible ; le jour pendant les haltes, « ou le soir à l'heure du repos, les sauvages lui en permettaient « la lecture. Elle relevait à peine de couches, et ses forces cédè- « rent bientôt : son mari lui rappelait la maison éternelle que les « mains des hommes n'ont point bâtie ; elle lui répondait en bénis- « sant le Seigneur. Près d'exhaler le dernier soupir, la mère laissa « monter son cœur jusqu'à ses lèvres pour recommander ses cinq « enfants captifs à Dieu et à leur père, puis un coup de tomahawk « mit fin à ses souffrances [1]. » L'histoire de la plus jeune fille d'Eugénie Williams fut singulière. Elle n'avait que sept ans lors de l'incendie de Deerfield : amenée au Canada, ni supplications, ni offres de rançon ne purent amener sa délivrance. Des Indiens, convertis et fixés près de Montréal, l'adoptèrent ; elle devint catholique à son tour et épousa un chef des Cahnewagas. Lorsque, longtemps après, elle visita ses anciens amis de Deerfield, elle resta insensible à leurs prières et au jeûne qu'ils s'étaient imposé dans le but de la retenir ; elle revint au feu de son wigwam et à l'amour de ses enfants Mohawks.

Pendant les six années qui suivirent, les hostilités se traînèrent dans le même cercle : les colons tentèrent contre Port-Royal en Acadie, que défendait le baron de Castin, deux attaques infructueuses (1703 et 1707) ; Hertel et des Chaillons, avec leurs Algonquins, détruisirent l'établissement d'Haverhill, aujourd'hui ville florissante sur le Merrimac, alors hameau d'une trentaine de maisons (1708). Ce fut tout ; mais le 6 avril 1710, il se passa dans la chambre de la reine d'Angleterre une scène étrange, et qui finit par la disgrâce de l'altière duchesse de Marlboroug, ainsi que par le transfert au parti tory du pouvoir que les whigs avaient gardé depuis l'avénement de la maison d'Orange. La duchesse, que son orgueil avait déjà rendue insupportable à sa royale maîtresse, poussa ce jour l'impertinence jusqu'à la menacer d'une punition divine. Anne répliqua sèchement « que la chose ne regardait qu'elle seule, » et l'amitié qui avait régné trente ans entre ces deux femmes se trouva dénouée [2]. Quelques jours après la scène

[1] *Hist. of unit stat.*, II, 850.

[2] La scène est racontée dans les *Lives of the queens of England*, XII, 283, et la *Private correspondence* de la duchesse, I, 301.

Univ Calif - Digitized by Microsoft ®

de Kensington, la reine renvoyait de ses conseils Russell, Boyle, Godolphin, Walpole; elle leur donnait pour successeurs Bolingbroke, Harley, le comte de Jersey, le duc d'Ormond, le duc de Shrewsbury, et l'Europe, ensanglantée depuis neuf années par la guerre, vit avec bonheur poindre une perspective de conciliation et de repos.

Dans le cabinet nouveau, Henri Saint-John, vicomte de Bolingbroke, occupait la charge de secrétaire des colonies. Son éloquence, son esprit vif et souple, ses connaissances étendues et variées, l'agrément de sa personne et le charme de ses manières en avaient fait de bonne heure un des hommes les plus considérables de son pays. A ces grandes qualités se mêlaient chez Bolingbroke des défauts et même des vices; son brillant esprit versait volontiers dans l'inconséquence, son génie politique dans l'intrigue, et s'il pouvait être, suivant un mot de M. Bancroft, sévère, mais trop justifié, « fidèle à une femme ou à un ami, il ne savait pas l'être « à un principe ou à un peuple. » Plus qu'indifférent à toutes les formes extérieures de la religion, il se fit le champion de cette *High Church* qui a, de tous les temps, abrité l'hypocrisie et l'intolérance anglicanes; whig d'origine, il se fit tory au bon instant; en 1713, il imposa la paix à ses adversaires, mais deux ans plutôt, il avait projeté de conquérir le Canada et de chasser les Français de l'Amérique. « Ce dessein est une idée à moi, » écrivait-il en 1711, « et je prends à son succès un intérêt tout paternel [1]. » La conquête de l'Acadie, que Nicholson avait enfin effectuée en 1710, grâce à la faiblesse numérique de la garnison de Port-Royal, à son épuisement et à son manque de munitions, cette conquête acheva de décider Bolingbroke, et jamais le Canada ne s'était trouvé à la veille d'un danger plus sérieux. L'expédition était conçue en effet sur un plan formidable : elle comprenait quinze bâtiments de guerre, quarante transports, un bataillon de soldats de marine et sept régiments qui avaient servi sous les ordres de Marlborough. En même temps, les volontaires du Connecticut, du New-Jersey et du New-York, et six cents Iroquois s'assemblaient à Albany prêts à fondre sur Quebec. Tous ces préparatifs, dont la lenteur et les

[1] *Hist. of unit. stat.*, II. 856.

Univ Calif - Digitized by Microsoft ®

frais avaient mécontenté la reine, inspiraient au contraire aux colons et à Bolingbroke une confiance entière, et ce dernier, en apprenant l'arrivée de la flotte dans le port de Boston, ne put s'empêcher d'écrire au duc d'Orrery que cette fois, enfin, l'Angleterre allait devenir la maîtresse de toute l'Amérique du Nord.

Ces paroles étaient présomptueuses, et la campagne qui allait s'ouvrir n'ajouta rien à la puissance de la Grande-Bretagne, encore moins à sa gloire militaire. Vaudreuil avait pris d'efficaces mesures : il était sûr de la neutralité des Onondagas et des Senécas; huit cents Peaux-Rouges rassemblés à Montréal avaient entonné le chant de guerre, et, à la voix des missionnaires, les Chippewas s'ébranlaient, tandis que les Abenakis s'enfermaient dans Quebec. On avait réparé ses fortifications; les femmes elles-mêmes se tenaient prêtes à concourir à la défense, et la population tout entière attendait dans le calme et la confiance l'arrivée des Anglais. Ceux-ci, partis de Boston le 30 juillet 1711, entrèrent enfin dans le Saint-Laurent. A mesure qu'il remontait le fleuve, sir Hovenden Walker, leur chef, se sentait pris des appréhensions les plus comiques : il réfléchissait que bientôt une épaisse couche de glace recouvrirait ces eaux si profondes, et ne voyait d'autre parti à prendre que de décharger ses navires, en les mettant en carène jusqu'au printemps prochain. Le 22 août au soir, un épais brouillard survint avec une forte brise d'est, et, sur l'avis des pilotes, on mit en panne, sans pouvoir empêcher la flotte de dériver. Au moment où Walker se mettait au lit, son capitaine de pavillon vint l'avertir que des terres étaient en vue; sans se déranger, l'amiral lui donna l'ordre de gouverner au nord. En vain, un capitaine du service de terre, Goddard, le supplia-t-il de monter au moins sur le pont, Walker le congédia en se moquant de ses craintes. Goddard revint. « Au nom du ciel! » lui cria-t-il, « venez ou nous sommes tous perdus, j'aperçois des brisants « tout autour des vaisseaux. » Cette fois, l'amiral céda et monta sur le pont en robe de chambre et en pantoufles. Seulement il continuait de ne rien voir sous le vent. La lune, perçant le brouillard, lui démontra bientôt son erreur : la flotte était tout près du rivage septentrional, au milieu des îles d'Eggs. Il fallut bien alors que Walker en crût les pilotes, et il fit immédiatement mettre le

Univ Calif - Digitized by Microsoft ®

cap sur le large; mais, au matin, on s'aperçut du naufrage de huit vaisseaux et de la perte de neuf cents hommes. Un conseil de guerre décida qu'il était impossible d'aller plus loin, et l'expédition regagna honteusement son point de départ [1].

La paix signée à Utrecht fit gagner à l'Angleterre l'entière possession de la baie d'Hudson, l'Acadie, qui prit le nom de Nouvelle-Écosse, et l'île avec le banc de Terre-Neuve. La France conserva néanmoins le droit de pêcher et sécher la morue sur les côtes de celle-ci. Toute humble que fût la concession, Ménager, notre plénipotentiaire à Utrecht, dut lutter opiniâtrément pour l'obtenir : c'est qu'on n'ignorait pas dans les conseils de la reine Anne que cette pêche employait annuellement huit cents bâtiments et quarante mille matelots, pour la plupart normands ou bretons [2]. William Penn, consulté sur les conditions de la paix, avait été d'avis de réduire la Nouvelle-France à la limite du Saint-Laurent et de renfermer la vallée du Mississipi dans les possessions britanniques. La Louisiane aussi avait excité les convoitises de Bolingbroke. L'une et l'autre nous restèrent toutefois ; mais les termes du traité laissaient à dessein, peut-être, nos nouvelles délimitations territoriales de l'autre côté de l'Atlantique dans un vague que la cauteleuse et envahissante politique de la Grande-Bretagne ne pouvait qu'exploiter à son profit tôt ou tard.

[1] *Hist. of unit. stat.*, II, 857-858.
[2] Sainte-Croix. *Observations sur le traité de* 1763.

Univ Calif - Digitized by Microsoft ®

LIVRE II.

Les Peaux-Rouges; l'Esclavage et le Monopole commercial.

Sommaire : Les origines américaines. L'Atlantide; systèmes de de Guignes et de José Perez; divers; opinions de Humboldt et origines mongoles; les Aztèques et la race incacique; les *Mounds* de l'Ohio et du Mississipi; l'Amérique peuplée de divers côtés et à diverses époques; langues, mœurs, coutumes et religion des Indiens; empiétements sur leurs territoires.

L'esclavage : Oglethorpe et la Géorgie; les émigrants de Saltzbourg et les Moraves.

Le riz et l'esclavage dans les Carolines; esclaves dans les autres colonies.

Le monopole commercial. L'Angleterre s'oppose à l'affranchissement des noirs et s'attribue le monopole de la traite; elle tend à la destruction des manufactures américaines; irritation des colons; opinion d'un voyageur suédois.

Quoique le problème du premier peuplement de l'Amérique reste en deçà des limites de l'histoire, semblable à ces questions sur l'origine des animaux et des plantes et sur la distribution des germes organiques qui ne rentrent pas dans le ressort des sciences naturelles [1], il est peu de sujets qui aient davantage exercé l'imagination et enfanté de plus nombreux systèmes. Non-seulement les Phéniciens et les Carthaginois, qui du moins étaient des peuples navigateurs, mais encore les Égyptiens et les Hébreux se sont trouvés être les devanciers du Génois Colomb. Les peuples modernes ont eu leur tour, et, sous des plumes très doctes, on a

[1] A. de Humboldt. *Essai sur la Nouvelle-Espagne*, I, 349 ; *Vues des Cordillères et des monuments des anciens peuples de l'Amérique*, I, 20-21.

Univ Calif - Digitized by Microsoft ®

vu les Scandinaves, les Celtes, les Gaulois, les Frisons, devenir la source des Peaux-Rouges, des Araucans et des Patagons. Nous ne parlons que pour mémoire de l'identification de l'Amérique avec la terre contenant le paradis terrestre que Cosmas Indicopleustès a placée en face de l'île de forme carrée qui figurait à ses yeux tout l'ancien continent[1], et nous ne nous arrêtons guère ni à l'hypothèse célèbre de de Guignes le père, ni au système d'après lequel le Nouveau-Monde ne serait autre chose que l'Atlantide submergée de Platon, ou aurait reçu du peuple de Dieu sa population primitive. Déjà Klaproth avait établi que le *Fou-Sang* vers lequel se dirigeait l'émigration chinoise du ve siècle était le Japon, et M. Vivien de Saint-Martin, reprenant les textes invoqués par de Guignes, a détruit l'interprétation qu'il leur donnait et que M. G. d'Eichtal et M. Paravey leur ont donnée après lui[2]. Quant à l'Atlantide, nous restons fermement convaincu avec Letronne, avec M. Renouvier et M. Th.-H. Martin, du caractère purement philosophique ou mythique qu'offre le récit encadré dans le *Timée* par le fils d'Ariston. Pour justifier l'hypothèse, il ne suffit pas d'invoquer le témoignage de certaines faunes disparues, ou de quelques autres faits paléontologiques ; et pour faire revenir à l'opinion de José Perez que les Américains, avant de tomber dans la barbarie, avaient été les initiateurs de la civilisation, il faudra d'autres livres que celui que publiait, il y a trois années, M. l'abbé Brasseur de Bourbourg, qui semble en vérité y avoir pris à tâche de faire oublier à tout le monde qu'il est un très-savant homme et qu'il a rendu aux études américaines d'éminents services[3].

Toutefois, de cet amas de systèmes contradictoires, d'hypothèses aventureuses et de divagations réelles, la critique moderne a fait émerger des résultats moins problématiques. Elle a circonscrit le problème, en le dégageant de données arbitraires, et, dès à présent, il n'y a point de témérité dans l'affirmation d'antiques rapports entre les deux hémisphères. Un premier point acquis, c'est

[1] Humboldt. *Examen critique de l'histoire de la géographie du nouveau continent*, I, 42.

[2] *Année géographique*, 3e année, 252-268.

[3] *Quatre lettres sur le Mexique*, exposition absolue du système hiéroglyphique mexicain ; la fin de l'âge de pierre, époque glaciaire temporaire, etc., etc.

Univ Calif - Digitized by Microsoft ®

la facilité des migrations d'un continent à l'autre. Un illustre géologue a supposé l'espèce humaine tout entière réduite à une seule famille, cantonnée dans une île polynésienne, et s'est senti assuré que ces insulaires finiraient, dans le cours des âges, par se répandre sur toute la terre, dispersés en partie par la tendance naturelle des populations à épuiser les ressources d'une région limitée, en partie par l'accident de canots que les marées et les courants entraînent vers de lointains rivages[1]. Le peuplement du Nouveau-Monde n'a point offert des difficultés pareilles : il existe entre le Sud-Est de l'Asie et le Nord-Ouest de l'Amérique des points de contact si voisins l'un de l'autre que l'on s'est parfois demandé où commençaient et finissaient ces deux parties du monde. Il est aujourd'hui certain que des tribus asiatiques « ont « pu parvenir, d'îlot en îlot, d'un continent à l'autre, sans s'élever « sur le continent de l'Asie au delà du 55e parallèle, sans tourner « la mer d'Oskoshk à l'ouest, sans faire au large plus de vingt-« quatre ou de trente-six lieues[2]. » Par la latitude de 65° 50' une ligne tirée à travers le détroit de Béring, du cap du Prince de Galles au cap Tschowkostkoy, ne mesurerait pas tout à fait quarante milles, et trois petites îles partagent cette distance. De la Mantchourie au promontoire d'Alacza, le Japon, les Kouriles, puis les Alentiennes forment une chaîne presque continue, de sorte que la plus longue navigation en mer n'excéderait pas deux cents milles, sans que la route s'écarte jamais des côtes de plus de quarante lieues; enfin une chaîne d'îles très-rapprochées s'étend de la Corée au sud du Kamschatka[3].

La possibilité des migrations reste donc parfaitement établie : le difficile est de fixer leur point de départ et leur direction. Au début de ses immenses investigations, A. de Humboldt avança que les Toltèques et les Aztèques du plateau mexicain pourraient bien provenir de ces Hiongnoux qui, mêlés aux Huns et à d'autres peuples d'origine finnoise et aralienne, ont désolé les plus belles parties de l'Europe civilisée, et, sous la conduite de leur

[1] Lyell. *Principes de géologie*, Ed. 1832, II, 121.
[2] Humboldt. *Nouvelle Espagne*, I, 322.
[3] *Hist. of unit. stat.*, II, 925-926.

Univ Calif - Digitized by Microsoft ®

chef Punou, se perdirent, d'après les histoires chinoises, dans les déserts de la Sibérie [1]. Il rechercha les rapports qu'un examen attentif pouvait révéler entre la civilisation mexicaine et les civilisations asiatiques, et en signala, en effet, de très-remarquables entre le Mexique et le Thibet, dans la hiérarchie ecclésiastique, dans les processions et les pénitences, dans les zodiaques et l'astrologie. Ce qui frappa surtout Humboldt, ce fut la fiction cosmogonique des destructions et des renouvellements périodiques de l'univers qu'il retrouvait dans la mythologie mexicaine, après l'avoir constatée, dès la plus haute antiquité, dans les livres sacrés de l'Inde, dans le *Bhagava-Pouzana* surtout. De cet ensemble d'analogies, il déduisait « d'une manière indubitable » la communauté d'origine des Américains et des peuples asiatiques [2]. Plus tard, l'illustre savant a manifesté le désir que l'étude des langues asiatiques et des idiomes américains vînt confirmer ces déductions, et l'anthropologie lui a laissé quelques doutes : Assurément, disait-il, il est impossible de trouver des races plus voisines que le sont celles des Américains, des Mongols, des Mandchoux, des Malais ; mais la ressemblance de quelques traits ne constituait pas une identité de cette espèce, et l'ostéologie nous apprenait que le crâne de l'Américain, son angle facial et son os frontal différaient assez de ceux de la race mongole [3]. Les antiquités de Mexico, les monuments qui couvrent la plaine du Micaotl, ces pyramides tronquées et divisées par assises, comme le temple de Bélus à Babylone, reportent également vers l'Asie centrale la pensée de l'historien du Mexique avant la conquête espagnole [4]. M. l'abbé Brasseur de Bourbourg ne contredit donc point à l'origine mongole, sous la condition toutefois que l'on considère alors la race américaine comme une race séparée de son tronc pendant une assez longue suite de siècles, et cette opinion, qui est celle d'Hervaz, de Clavigero, de Gallatin et de Humboldt lui-même, peut s'appuyer de la grande division des tribus et de la multiplicité des langues américaines.

[1] *Tableau de la nature*, I, 53.
[2] *Vues des Cordillères*, etc., II, 33, 97 et 99.
[3] *Nouvelle Espagne*, I, 367-369.
[4] *Histoire des peuples civilisés du Mexique*, etc., I, 16.

Univ Calif - Digitized by Microsoft ®

Quoi qu'il en soit, ce savant a rejeté l'hypothèse d'un peuplement unique, et l'ethnologie lui a donné raison, en montrant chez les peuples aborigènes du Nouveau-Monde la présence de l'élément jaune, de l'élément blanc et même de l'élément noir. Le type jaune domine chez les peuplades arctiques, ainsi que dans les familles mexicaine, athabascane, orégonienne, puébléenne, etc., et s'accuse d'une façon non moins caractérisée chez plusieurs familles méridionales, les Guaranies, par exemple, dont un groupe, celui des Botucudos, rappelle presque complétement les populations chinoises et indo-chinoises [1]. Maltebrun a indiqué des migrations d'Ainos, de Kouriliens, de Japonais, qui auraient suivi les rivages du Pacifique, au moins jusqu'au Mexique, et s'il faut en croire Siebold, l'immigration japonaise aurait atteint le Rio Gila [2]. Le type blanc presque pur se montre dans une grande partie de la famille des Peaux-Rouges, et, au sud, dans la famille antisienne, quoiqu'à un degré moins prononcé. Quant à l'élément noir, il n'a été trouvé dans l'Amérique à l'état pur que par Balboa lorsqu'il traversa l'isthme de Darien, et le petit nombre de populations se rattachant à ce type, s'est toujours fait voir dans le voisinage des points où les courants marins rencontrent les rivages américains et y apportent les corps flottants [3]. En un mot, ce grand continent que les polygénistes, Gliddon, Nott, Knox et M. Samuel Haven [4], nous représentent dans un isolement absolu, a été entamé de diverses parts par la voie de dissémination involontaire et surtout des migrations volontaires. Ces migrations, autant que l'histoire a pu en saisir la trace, sont parties principalement de l'Asie et se sont dirigées du nord au sud vers le plateau de l'Anahuac, qu'on a justement nommé le grand chemin des peuples américains. C'est par la péninsule du Nord que la péninsule du Sud s'est principalement peuplée; les ressemblances frappantes qui existent entre les populations

[1] A. Maury. *La terre et l'homme*, 373.

[2] *Géographie univerelle*, 1812. V. 211.—*Le Nippon ou matériaux pour servir à l'histoire des voyages au Japon* (en allemand ; quelques livraisons traduites en français.)

[3] De Quatrefages. *Rapport sur les progrès de l'anthropologie*, 525 et 591.

[4] Dans son *Archéologie des Etats-Unis* (en anglais).

Univ Calif - Digitized by Microsoft ®

puébléennes et les portraits des vieux Incas avaient suggéré à Humboldt cette conjecture, et l'étude des antiquités péruviennes, faite par un archéologue perspicace, est venue la confirmer. Ce n'est pas évidemment dans les régions désolées des Andes boliviennes qu'est née cette civilisation aymara, qui précéda la civilisation incacique, et dont les Espagnols ne trouvèrent plus que les débris attestés par une série de ruines, parmi lesquelles le temple fameux de Tiguanaco. Les constructeurs de ces monuments, s'ils étaient venus du Chili ou du Brésil, auraient laissé des traces de leur migration. C'est donc chez les Nahuatls du Mexique qu'il faut aller les découvrir, d'autant que les monuments en question se continuent bien au delà de l'isthme, jusque sur l'Anahuac lui-même. Pour la civilisation incacique, à en juger par ses monuments, elle se rattacherait plutôt au Yucatan qu'aux Nahuatls [1].

Les peuples qui habitent l'Anahuac, les plateaux péruviens et l'isthme central ont laissé de leur civilisation des monument lapidaires ou des monuments graphiques; ceux qui occupaient la région des grands lacs et la vallée du haut Mississipi n'ont laissé que des constructions en terre, d'ailleurs en si grand nombre qu'on commença par les attribuer à des causes naturelles, à des actions diluviennes que l'homme avait modifiées, peut-être, mais auxquelles il n'avait jamais mis la première main. Cette idée, M. Bancroft la professe encore et se raille, avec plus d'esprit que de raison, de ceux qui voient dans les *Mounds* des vestiges de l'industrie humaine et des témoins d'une civilisation primitive. Il n'a pas tenu compte des bas-reliefs qui caractérisent ces constructions dans la région des lacs, et qui représentent, d'une façon grossière, des oiseaux, des reptiles, des mammifères et même des hommes d'une taille gigantesque. A mesure qu'elles s'avancent vers le sud, les enceintes en forme de parallélogrammes, d'ellipses, de polygones réguliers ou irréguliers font, en partie, place à des monticules coniques ou pyramidaux de très-grandes dimensions. Le sommet de ces pyramides est toujours tronqué, et, dans les États qui

[1] Angrand. *Lettre sur les antiquités de Tiguanaco et l'origine présumable de la plus ancienne civilisation du haut Pérou.* Paris, 1867.

Univ Calif - Digitized by Microsoft ®

bordent le golfe du Mexique, des gradins conduisent à ce sommet. Les fouilles pratiquées dans ces singuliers monuments n'ont absolument livré que des instruments en pierre, en bois, en os et en cuivre [1], et cette circonstance semblerait les rapporter à l'époque des *Kneykkenmœdings* du Danemark et des habitations lacustres de la Suisse. Ils auraient ainsi une antiquité de quarante siècles, si on pouvait avoir une entière confiance dans les bases d'après lesquelles M. Steenstrup a calculé le temps qu'il a fallu aux tourbes pour combler les marais de son pays. Mais ce géologue ayant eu le bon goût d'avouer lui-même qu'en pareille évaluation, l'erreur pouvait aller de l'unité au quadruple, le champ des conjectures reste ouvert aussi bien sur l'antiquité des *mounds* que sur leur origine.

Un système en assigne la construction aux Phéniciens et Chateaubriand en a fait justice. Les Phéniciens, disait-il, avant de pénétrer dans l'ouest, ont dû s'arrêter sur les côtes; ils ont dû déposer des traces de leur passage dans la Virginie, dans les Florides, dans la Géorgie, et ces traces on ne les trouve nulle part; il ajoutait cette remarque qui a bien sa valeur, c'est que ni les Phéniciens, ni les Carthaginois n'enterraient leurs morts comme sont enterrés les cadavres des *tumuli* de l'Ohio [2]. Il est vrai qu'on a trouvé à Taunton, sur les bords d'un petit cours d'eau, une inscription taillée dans un bloc de granit gris et qui rappellerait, dit-on, les monuments épigraphiques de l'Atlas ou du Fezzan ; mais pour M. Rafn, le savant antiquaire danois, elle est runique, et d'autres n'y aperçoivent que des caractères grossiers ayant une grande analogie avec l'écriture algonquine [3]. Il faut se résigner à ne pas scruter d'insondables problèmes et à ignorer comment s'est fondée cette demi-civilisation, comment elle a disparu. S'il fallait en croire la tradition des Delawares, confirmée par certains indices positifs, elle se serait déplacée d'abord, les tribus de la famille algonquine et de la famille iroquoise expulsant du bassin de l'O-

[1] Squier. *Ancient monuments of the Mississipi Valley.* — Schoofcraft. *Obsertions on the aboriginal Monuments of the Mississipi.* Ces deux travaux font partie des *Transactions de la société ethnologique américaine.*

[2] *Voyage en Amérique* (œuvres comp. Ed. Pourrat), VII, 66.

[3] *Hist. of unit. stat.*, II, 923.

Univ Calif - Digitized by Microsoft ®

hio ses anciens occupants, qui auraient descendu le Mississipi et cherché un refuge sous des climats plus doux.

Les Uchees avaient conservé le souvenir de ces invasions et les Natchez montraient un degré de civilisation un peu supérieur. Enfin, les Mandans, ou *Faisans*, comme ils s'appellent eux-mêmes, riverains du Missouri, fabriquent encore à cette heure des poteries semblables à celles que l'on a trouvées dans les *tumuli* des bords de l'Ohio et qui existent en grand nombre au musée de Cincinnati[1]. Mais alors la parenté des idiomes conduirait à admettre une similitude d'origine entre les premiers occupants et les seconds envahisseurs. Si nombreux que, en effet, soient ces idiomes[2], quelques différences qui se manifestent dans leurs vocabulaires, quelque inégalité qu'ils présentent dans leur richesse et dans leur développement, un caractère commun les relie. Ce caractère c'est le polysynthétisme; c'est la persistance de l'agglutination qui enlève toute flexibilité même au plus élaboré et en rend l'usage incommode; c'est la complication des formes grammaticales; ce sont les modifications que subit le verbe selon la nature de son régime; c'est la multiplicité des particules addictives, affixes et suffixes[3].

Ce caractère commun a permis de grouper ces idiomes autour de deux centres principaux, l'algonquin et l'iroquois; un second pas sera d'établir leur parenté avec les langues de l'ancien continent. Cette parenté, M. de Bunsen l'a recherchée dans les idiomes touraniens du Nord, mais il hésite à la déduire directement de la philologie; quant à M. Max Muller, il paraît assez enclin à partager l'opinion de Rask, de Castrèn et de Schott dont les travaux ont étendu la famille turque sur toute l'Asie septentrionale et sur le nord de l'Amérique et de l'Europe. On voit, dit le savant et regrettable abbé Le Hir, « que la science n'a pas dit encore son dernier mot, » et pour son compte il signale quelques affinités remarquables que l'algonquin, à travers les dissemblances les plus profondes, offre

[1] Georges Cattlin. *Letters and notes on the manners, customs and condition of the North-American Indians*, II, 259. Cité par M. G. d'Eichtal dans son mémoire sur les origines bouddhiques de la civilisation américaine. M. d'Eichtal s'appuie beaucoup sur certaines coutumes des Mandans pour prononcer sa thèse.

[2] M. l'abbé de Bourbourg en compte plus de 200.

[3] A. Maury. *La terre et l'homme*, 416-417. — Humboldt : *Vues des Cordillères*, I, 27. — *Hist. of unit. stat.*, 881-889.

Univ Calif - Digitized by Microsoft ®

avec les langues indo-européennes, soit dans ses racines, soit surtout dans quelques-unes de ses formes grammaticales. Comme ces rapprochements ne regardent pas exclusivement les langues aryennes, et que plusieurs intéressent le domaine touranien, il semblerait naturel, si l'analogie était générale, de rechercher dans les races de ce domaine l'origine des formes en question. Mais M. l'abbé Le Hir doute fort qu'il en soit ainsi ; il croit qu'à une époque très-reculée, bien avant la colonisation du Groenland par les Scandinaves, des émigrants européens ont abordé en Amérique, et, se mêlant à d'autres races, ont laissé, malgré leur petit nombre, dans les langues ultra-atlantiques une trace vivante de leur passage. Et ce serait « dans la race de Gomer, dans la postérité de ses trois « fils Ascenez, Riphath et Togorma, c'est-à-dire parmi les Ger- « mains, les Celtes et les Arméniens, qu'il faudrait chercher la « souche de cette émigration lointaine et si complétement ou- « bliée[1]. »

Les peuples de l'Anahuac, du Yucatan et du Pérou ont laissé de vastes et superbes temples; les Peaux-Rouges[2], à part les Natchez, n'en avaient pas, pour bien dire, et les temples des Natchez n'étaient que des cabanes[3]. Ils étaient chacun son propre prêtre et offraient des sacrifices à leurs génies et à leurs dieux. Leurs *Mani-*

[1] *Etudes religieuses*, par des pères de la Compagnie de Jésus, juillet 1867.

[2] Je continue à me servir de cette appellation, plus large en histoire qu'en ethnologie en opposant l'Anahuac au reste de l'Amérique septentrionale.

[3] Charlevoix et Adair ont fait justice à cet égard des inventions de certains conteurs. Voici comment le premier décrit un temple visité par d'Yberville en 1716, au village des Bayagoulas :

« Le toit était orné de plusieurs figures d'animaux, parmi lesquels on distinguait un coq peint en rouge. Il y avait à l'entrée, en guise de portique, un appentis de 8 pieds de large sur 11 de long, soutenu de deux gros piliers, par le moyen d'une poutre de traverse. Aux deux côtés de la porte, on voyait encore d'autres figures d'animaux, comme d'ours, de loups, et de divers oiseaux, et à la tête de toutes était celle d'un *chouchouacha* (sorte de sarigue).

« Le chef des sauvages qui conduisait M. d'Yberville fit ouvrir la porte, et entra le premier. Ce temple était une cabane faite comme toutes les autres du village, en forme de dôme un peu écrasé et de trente pieds de diamètre. Il y avait au milieu deux bûches de bois sec posées bout à bout et qui faisaient beaucoup de fumée. On voyait dans le fond une espèce d'échafaud sur lequel étaient plusieurs paquets de peaux de chevreuils, d'ours et de bœufs, qui avaient été offerts au *chouchouacha* (*Hist. Nouv. Franc.*, III, 176). »

Univ Calif - Digitized by Microsoft ®

tous, semblables aux lares et aux pénates de l'ancienne Rome, présidaient au foyer domestique; ils veillaient au berceau de l'enfant, au chevet du malade et fermaient la paupière du guerrier. Une chasse heureuse, une moisson abondante, les accidents ordinaires de la vie s'attribuaient à l'action du Manitou. Canonicus, le grand sachem des Narragansetts, enterre le fils qu'il vient de perdre et brûle sa maison, à titre d'expiation auprès du dieu qui le lui a ravi. Les Iroquois, pendant le séjour parmi eux du P. Jogues, sacrifient une femme à Areskoui, le dieu de la guerre, en le priant de se nourrir de la chair de la victime et de leur accorder de nouvelles victoires. Hennepin trouve une peau de castor suspendue à un arbre; c'est une offrande à l'esprit des chutes Saint-Antoine, et les guides de Joutel, en traversant l'Ohio, se rendent propice le génie du beau fleuve, en lui faisant des dons de tabac et de viande séchée. D'autres pratiques revêtaient un caractère plus élevé : le chasseur s'imposait un jeûne sévère, afin de gagner la faveur des génies tutélaires des bêtes fauves, et tous admettaient l'existence d'un grand esprit supérieur aux hommes comme aux manitous. Tous croyaient sinon à la résurrection générale, du moins à une vie continuée après la mort et à des territoires abondants en gibier, qui attendaient les guerriers d'élite. Dans l'éclat des aurores boréales, il s'imaginaient voir la danse des morts, et dans la région du sud-ouest, l'empire des ombres, la cour du grand esprit. C'était même chez eux une tradition courante que des hommes vivants avaient traversé cette région et qu'un Indien, à la recherche de sa sœur, l'aurait enlevée au séjour des morts sans sa curiosité intempestive.

Ces tribus étaient polygames, et les femmes réduites à un grand état d'abjection matérielle, qu'elles savaient néanmoins relever par une fidélité conjugale rarement oubliée et une tendresse maternelle, parfois poussée à l'excès. Tandis que le Peau-Rouge, plus dédaigneux du travail servile que ne le fut jamais un citoyen d'Athènes ou de Rome, passait des journées entières à fumer, à manger et à dormir, sa squaw allait chercher l'eau et le bois; elle lui préparait, lui servait ses repas. Elle faisait sécher les peaux et les viandes ; elle ensemençait et récoltait ; elle portait l'attirail de chasse ou de pêche de son maître et rapportait son gibier ou son

Univ Calif - Digitized by Microsoft ®

poisson. Le respect des morts était profond : les Choctas, les Algonqins, les Wyandots, les Cherokees enveloppaient le cadavre dans les fourrures les plus précieuses ; les Hurons réunissaient les os de leurs guerriers et les déposaient, en grande pompe, dans une fosse commune. La coutume générale était d'ensevelir le guerrier avec sa pipe, son fétiche, ses armes et ses plus beaux habits ; on plaçait à ses côtés son écuelle, son maïs, sa venaison ; de grands repas avaient lieu en l'honneur du mort, et on jetait dans les flammes des plats du festin pour le nourrir pendant son grand voyage. La cruauté ne laissait pas parfois de se mêler à ces hommages. Quand Soto mourut, le chef de la tribu dont il était l'hôte sacrifia pour lui servir de guides dans la région des ombres deux jeunes hommes, grands et bien faits [1]. On peut bien croire que toutes ces cérémonies n'avaient pas seulement pour but d'honorer les morts et qu'elles tendaient encore à entretenir chez les vivants une ardeur militante, car la base et la fin de cette société c'était la guerre. Dans toutes les tribus sans exception, le chef militaire était électif, et chaque bande ne comprenait que des volontaires, qui se réunissaient pour une expédition et se dispersaient ensuite. Des danses et des fêtes précédaient le départ des guerriers ; en partant ils s'adressaient aux femmes : « Ne pleu-« rez pas, si nous venons à mourir, » leur disaient-ils. « Pleurez « seulement pour vous-mêmes. Nous allons venger nos amis et « nos parents ; nous coucherons comme eux nos ennemis sur la « terre. » Dans cette apostrophe digne des héros des *Nibelungen*, éclate, impétueuse et puissante, la triple passion de l'âme d'airain du Peau-Rouge, l'orgueil, l'amour des dangers, la soif de la vengeance. Le mot de pitié ne doit pas appartenir aux idiomes indiens, tant le sentiment qu'il exprime paraissait étranger aux guerriers qui les parlaient. Vainqueurs, ils ne faisaient jamais

[1] Que l'on range à l'entour mes plus riches tentures,
Des boucliers de fer, des tapis, des armures,
Et des guerriers choisis entre tous nos guerriers.
A côté du héros, qu'on me brûle moi-même,
Et de l'autre côté, les esclaves que j'aime,
Ses chiens dressés et ses bons éperviers :
Que deux soient à sa tête et deux soient à ses pieds.
(J.-J. Ampère. *Littérature, voyages et poésies*, II, Scandinavie).

Univ Calif - Digitized by Microsoft ®

grâce ; vaincus, ils n'en demandaient point : leur orgueil se complaisait à braver les tortures et à narguer les bourreaux[1].

Jusqu'à l'époque où nous sommes parvenus, les tribus indigènes et les Européens avaient vécu dans une paix au moins relative et que troublaient seulement quelques incursions de part et d'autre provoquées soit par l'humeur inquiète des Indiens, soit par le besoin de s'étendre ou d'assurer leurs frontières qu'éprouvaient les colons. Une seule fois les Peaux-Rouges avaient pris les armes avec quelque ensemble et dans l'espoir de secouer le joug des peaux blanches : ce fut en 1674, lorsque Philip, le chef hautain des Pokanokets, refusa de rendre les armes à feu qu'il possédait et de payer un tribut onéreux. Pendant deux années, le Connecticut, le Massachusetts et le Maine devinrent le théâtre de dévastations horribles : les villes de Lancaster, de Medfield, de Weymouth, de Groton, de Marlborough, de Warwick et de Providence furent réduites en cendres, et des centaines de colons furent conduits en captivité ou tombèrent sous le tomahawk. La paix ne s'était rétablie qu'en 1678, et à des conditions qui humilièrent l'orgueil anglais, car, en stipulant la reddition des prisonniers qu'avaient faits les Indiens et en donnant des sûretés aux villes des plantations ravagées, elle obligeait les colons de payer aux anciens possesseurs du sol une rente foncière fixée à une mesure de blé par chaque famille d'émigrants. La paix d'Utrecht signée, les colons conçurent des projets d'empiétement systématiques, et ce n'est pas les calomnier que de croire qu'ils firent tous leurs efforts pour y associer le gouvernement britannique. Ils n'ignoraient pas, en effet, l'amitié qui existait entre la France et la plupart des tribus indigènes, et leur politique constante était déjà de mettre cette puissance et la Grande-Bretagne aux prises, dans la pensée au moins entrevue, sinon déjà mûre, que l'indépendance américaine sortirait un jour ou l'autre des complications de cette nature. On avait vu, en 1710, le congrès réuni à New-York re-

[1] Les admirables récits de Fenimore Cooper sur les tortures que les guerriers indiens subissaient et faisaient subir sont conformes à l'histoire. Il faut lire dans les *Lettres édifiantes* et dans la *Relation de ce qui s'est passé en la mission des pères de Jésus*, de Ragueneau (Paris, 1651), les atroces supplices infligés aux PP. Brébœuf, Lallemand, Dreuillettes et au novice Goupil.

Univ Calif - Digitized by Microsoft ®

présenter énergiquement à la reine les dangers des envahissements de la Nouvelle-France ainsi que des alliances que ses gouverneurs avaient su se ménager parmi les Peaux-Rouges, et après 1713, on ne négligea, en Amérique, aucune occasion de fomenter des conflits que le vicieux règlement des frontières permettait de faire naître à chaque instant, pour ainsi dire.

Ce fut ainsi qu'en 1716, la cour générale du Massachusetts ayant manifesté son intention d'étendre sa juridiction jusqu'aux extrêmes limites de la province, les Abenakis, qui étaient répandus sur les territoires compris entre le Merrimac et le Penobscot, et prétendaient aux terrains situés entre le Kennebec et la rivière Sainte-Croix, s'alarmèrent et dépêchèrent au marquis de Vaudreuil des envoyés pour s'assurer si son gouvernement avait vendu ces terrains aux Anglais. Sur sa réponse que le traité d'Utrecht ne les concernait nullement : « J'ai ma terre, » s'écria le chef indien, « où le grand Esprit m'a placé, et aussi longtemps que ma « tribu vivra, je combattrai pour la défendre. » Le gouverneur du Canada, qui ne pouvait soutenir les Abenakis d'une façon directe, se servit du moins du pouvoir de nos missionnaires pour les soutenir dans leur résistance. A Norridgewock, sur les bords du Kennebec, le vénérable Sébastien Rasles, apôtre et compagnon des Indiens pendant plus d'un quart de siècle, avait groupé un florissant village autour d'une église qui pouvait avoir, dans le désert, quelques prétentions à la magnificence. Très-ascétique et rigoureux observateur du jeûne, il n'usait jamais de vin et ne se nourrissait que de maïs pilé ; il avait bâti lui-même sa cabane, labouré son jardin, et les peintures qui ornaient les murs de son église étaient l'œuvre de sa main. Il y prêchait chaque jour, et puis, dans les wigwams, tempérant l'esprit de dévotion par des conversations familières et une gaieté innocente, il achevait, par la persuation, de gagner les âmes. Tel était l'homme que les Anglais, après lui avoir vainement opposé un ministre de leur culte, se décidèrent à chasser de force de sa mission. Les Abenakis étaient à la chasse, lorsqu'une troupe de miliciens du Massachusetts, conduits par Westbrooke, tenta de surprendre Norrdgewock, au milieu de l'hiver ; mais Rasles, averti à temps, avait pu fuir, non sans laisser toutefois derrière lui des papiers importants, sa cor-

Univ Calif - Digitized by Microsoft ®

respondance avec Vaudreuil et un vocabulaire de la langue abenak (1722). Les Indiens ayant, en guise de représailles, détruit le bourg de Brunswick, la législature du Massachusetts dirigea contre eux une expédition nouvelle; elle réussit à incendier leur camp, mais Rasles cette fois encore lui échappa (1723). Enfin, au mois d'août 1724, une troupe nombreuse de colons réussit à surprendre Norridgewock. Tandis qu'ils pillaient les cabanes et l'église, les cinquante sauvages qui défendaient le village, ayant donné à leurs squaws et à leurs enfants le temps de prendre la fuite, traversèrent eux-mêmes le Kennebec. Quand ils revinrent pour secourir leurs blessés et ensevelir leurs morts, ils trouvèrent Rasles scalpé et percé de coups, la bouche et les yeux remplis de boue. On l'enterra à l'endroit même où il avait l'habitude de célébrer les saints mystères [1].

Les Abenakis n'étaient pas en mesure de continuer la lutte : un traité, qui intervint en 1726, fit entrer les territoires contestés dans les limites de la Nouvelle-Angleterre. D'autre part, les titres de première découverte et de première occupation étant pour les Français d'une manière bien manifeste, les Anglais ravivèrent, en les exagérant, les droits des Cinq-Nations sur la partie des États actuels de New-York et de Vermont qui appartient à la vallée du Saint-Laurent. Cette confédération, composée, aussi loin que les traditions nous reportent, des Mohawks, des Onondagas et des Cayugas, s'était renforcée plus tard des Oneidas et des Senecas. Ses territoires, incessamment accrus par la conquête, s'étendaient des grands lacs aux sources de l'Ohio, de la Susquehannah et de la Delaware; elle avait envahi, jusqu'à celles de l'Illinois, les terres des tribus de l'Ouest, et touchait aux frontières de la Virginie occidentale. Elle présentait dans son organisation intérieure des particularités remarquables. Chaque nation formait une république souveraine, composée de clans qui avaient des demeures fixes qu'entouraient des champs de haricots et de maïs, et entre lesquels une faible subordination s'apercevait à peine. Il n'y avait point d'esclavage, point de caste; la loi résidait dans les traditions orales et le congrès des Sachems, sorte de *wittemagenot* des Anglo-

[1] *Hist. of unit. stat.*, II, 938-941.

Univ Calif - Digitized by Microsoft ®

Saxons, qui se réunissait à Onondaga, décidait à la majorité de toutes les affaires publiques. Les Iroquois, comme on les appelait d'un terme générique, avaient de bonne heure cultivé l'amitié des Anglais et marché avec eux dans les sentiers de la guerre. A l'ouverture de la guerre de la succession d'Espagne, les chefs des Mohawks et des Onéidas se rendirent à Albany pour placer leurs territoires de chasse sous la protection des Anglais, et ceux-ci, sur leur déclaration, établirent que ces territoires allaient jusqu'au lac de Nipissing, de sorte que sur les cartes du temps cette vaste étendue de terres figure parmi les possessions britanniques, en vertu, disait-on, d'une cession faite par les Iroquois. Toutefois, on sentait bien en Amérique qu'un pareil traité, dont il n'existait aucune trace écrite, avait besoin d'une confirmation ultérieure. Burnet, gouverneur de New-York, tenta de se la procurer en 1726, et obtint des Iroquois la cession de leurs territoires situés à l'ouest des lacs Érié et Ontario, avec une bande de terre large de soixante milles et comprise entre Oswego et la rivière Cuyahoga. Burnet ne s'était nullement mis en peine de savoir si les Iroquois avaient le droit de souscrire ce traité, ou même s'ils avaient d'autre intention que celle de s'assurer, dans des cas donnés et faciles à prévoir, l'aide du roi George contre un ennemi commun. Mais le gouvernement français ne fut pas d'humeur de tolérer un acte d'usurpation aussi notoire : il ne fit pas seulement entendre des remontrances, il bâtit sur les bords du lac Champlain la forteresse de la Couronne, dont les batteries défendaient les approches du Canada par eau et donnaient de la sécurité à Montréal (1731).

Vers la même époque, les propriétaires ayant abandonné tous leurs droits à la couronne, moyennant la somme de 17,500 livres sterling, la Caroline devenait province royale (1729), et était officiellement divisée en deux États, pour la commodité du gouverneur et celle des habitants.

Une des premières entreprises du nouveau gouvernement fut de changer en alliés ou en sujets les Indiens de la frontière, qui s'étaient montrés à diverses reprises fort inquiétants. Sir Alexander Cumming reçut cette mission, et, au mois d'avril 1730, il s'abouchait avec les chefs des Cherokees, réunis au lieu de Noquas-

Univ Calif - Digitized by Microsoft ®

sec, dans la vallée du Tennessee. Il leur dit qu'ils avaient pour souverain le roi George, et quand ils lui eurent offert, de leur côté, quatre scalps et cinq plumes d'aigle comme gages de fidélité, Cumming les engagea à envoyer des députés en Angleterre. Sept chefs cherokees partirent, en effet, pour Londres : on leur fit visiter en détail cette immense capitale ; on leur fit voir les vaisseaux et passer en revue les régiments ; enfin on les introduisit à la cour. Comme George II leur parlait de leurs territoires qui étaient devenus siens, disait-il, l'inadvertance et la surprise arrachèrent à l'un d'eux l'irrévocable *To-cu-hah*, c'est-à-dire « la chose est certaine, » et la délivrance de nouvelles plumes d'aigle vint confirmer ces paroles. L'accord passé entre les Cherokees et les Anglais portait que « l'amour des deux peuples l'un pour l'autre « durerait aussi longtemps que les rivières ne cesseraient pas de « couler ; que la paix entre eux serait aussi inébranlable que les « montagnes [1], » et, de fait, cet accord fut fidèlement maintenu, du moins pendant une génération entière.

Déjà les Tuscaroras, alliés des Cinq-Nations et riverains de la Neuse ou de la Tar, avaient abandonné leurs demeures, indignés de ce que les propriétaires de la Caroline n'avaient pas craint de concéder leurs territoires aux familles allemandes du Palatinat que les fureurs de Louvois laissaient sans asile, car il était dans les destinées de l'Amérique qu'aucune catastrophe n'eût lieu en Europe sans qu'elle en ressentît le contre-coup, mais le contre-coup heureux. De Graffenried, qui avait entrepris d'y établir les exilés, remonta en septembre 1711 la Neuse, afin de voir jusqu'à quel point elle était navigable et de reconnaître la nature du pays que cette rivière traversait. Il était accompagné de Lawson, surveillant général pour la partie septentrionale de la province, qui était renommé pour sa sévérité et que les Indiens accusaient d'avoir lui-même divisé leurs terres entre les nouveaux émigrants. Ils tombèrent dans les mains d'un parti qui battait la campagne, et furent conduits au principal village des Tuscaroras. Là, on délibéra sur leur sort : Lawson fut attaché au fatal poteau, et Graffenried laissé libre de regagner les

[1] *Hist. of unit. stat.*, II, 937-938.

Univ Calif - Digitized by Microsoft ®

plantations. Il les trouva dans la désolation la plus complète ; depuis les bords du Roanoke jusqu'à Pamlico Sound, toutes les cabanes étaient en ruines, et à Bath, les Tuscaroras, aidés des Corees, s'étaient donné le sauvage plaisir, une torche dans une main et le tomahawk dans l'autre, de chasser les colons, comme s'ils eussent été des bêtes fauves (1711). Un faible détachement de milice qu'ils dirigèrent sur la Neuse ne put déloger les Indiens qui s'étaient retranchés sur ses rives, et Barnwell, son commandant, se trouva heureux de pouvoir négocier. Mais les miliciens, loin de respecter l'accord, ayant, à leur retour, ravagé les villages qu'ils traversaient et fait leurs habitants captifs, les massacres avaient recommencé, et toute la partie du pays qui avoisine Pamlico Sound semblait destinée à devenir une solitude, lorsque la Virginie vint au secours de la Caroline. Les Tuscaroras se divisèrent : la partie hostile aux colons se transporta sur les bords du lac Oncida, où les Iroquois les accueillirent et leur donnèrent une place dans la confédération, qu'on appela depuis les Six-Nations.

Une charte, signée de George II et datée du 9 juin 1732, érigea en province distincte, sous le nom de Géorgie, la contrée comprise entre la Savannah et l'Alatamaha, et en confia, pour vingt-un ans, l'administration à une compagnie qui s'était créée dans un but philanthropique, comme on le dira tout à l'heure. Son sceau même exprimait la pensée désintéressée des patrons de l'entreprise, qui s'étaient interdit de recevoir personnellement aucuns honoraires, aucune concession territoriale : sur une de ses faces, on voyait un groupe de vers à soie à l'œuvre, avec la devise : *Non sibi, sed aliis*, et de l'autre deux figures accoudées sur des urnes et représentant les deux rivières limitrophes. Entre elles se dressait de toute sa hauteur le génie de la Géorgie, tenant d'une main la lance, de l'autre la corne d'abondance et coiffé d'un bonnet de la liberté. Mais ce bonnet, comme dit M. Bancroft, ne devait être, pour un temps du moins, qu'une enseigne menteuse, puisque le pouvoir exécutif, le pouvoir législatif et l'administration de la justice restèrent concentrés, pendant toute la durée de la charte, dans les mains de la compagnie. On distinguait parmi ses membres le comte de Shaftesbury, le célèbre *divine* Stephen Hales et surtout James Oglethorpe. Né en 1689, élevé à Oxford,

Univ Calif - Digitized by Microsoft ®

Oglethorpe était entré dans l'armée britannique sous le ministère de Bolingbroke; il avait fait partie, comme volontaire, de l'état-major du prince Eugène, guerroyé contre les Turcs et assisté au siége de Belgrade. De retour en Angleterre, il devint membre du parlement, et le saisit en 1728 d'un projet d'enquête sur l'état des prisons du royaume et la situation des prisonniers. La première idée de cette enquête était venue à Oglethorpe, à la suite d'une visite qu'il avait faite à l'un de ses amis, sir Anthony Rich, qui était détenu pour dettes dans la fameuse prison de Fleet-Street et qu'il trouva dans le dénûment le plus entier. Cette idée lui en suggéra bientôt une autre : c'était d'ouvrir aux pauvres gens que la misère faisait emprisonner en Angleterre un asile en Amérique, où ils pourraient relever à la fois leur fortune et leur moralité [1].

Oglethorpe s'embarqua en novembre 1732, accompagné de trente-cinq familles d'ouvriers et de fermiers, formant un groupe d'environ cent-vingt émigrants, et après une traversée de cinquante-sept jours, il arrivait devant la barre de Charlestown. Il ne prit terre qu'un instant et remit à la voile pour Beaufort, ville frontière de la Caroline méridionale, située à l'embouchure de la Coosawatchie. Tandis que ses compagnons débarquaient à Beaufort, lui-même explora le pays et fixa le site de son établissement principal sur les bords de la Savannah, dans un endroit sain et situé à dix milles de la mer, écrivit-il aux émigrants, « où la ri-« vière forme une demi-lune dont les berges méridionales s'élè-« vent à quarante pieds [2]. » L'emplacement était bien choisi, au centre d'une plaine, près d'un fleuve aux belles eaux, dans le voisinage de beaux bois. Les émigrants y arrivèrent au mois de février 1733, et dès le mois de mai suivant, Oglethorpe recevait à Savannah les chefs des Muskgogees, avec lesquels il signait un traité qui mettait les colons en possession du bassin inférieur de la Savannah ainsi que de tout le littoral compris entre cette rivière et

[1] Raynal et Grahame ont prétendu que cette idée avait déjà été celle d'Adderly, riche bourgeois de Londres. L'*American Biography* a discuté ce point et fait voir qu'ils ont commis une erreur (2e série, II, 225-226).

[2] *Collections of the Georgia historical society*, II, 284.

Univ Calif - Digitized by Microsoft ®

l'Alatamaha[1]. La bonne foi d'Oglethorpe et ses manières à la fois nobles et engageantes avaient aisément gagné le cœur des Indiens, et l'année suivante les Choctas, qui habitaient entre le Mississipi et le Tombecbee, lui faisaient l'offre de rapports commerciaux. De son côté, il se promit de les traiter avec justice et douceur, et de les amener, s'il le pouvait, à goûter les bienfaits du christianisme.

Les sectaires connus sous le nom de Moraves, persécutés chez eux, désiraient trouver un asile en Amérique, et dès 1727, l'excellent comte Zinzendorf avait ouvert à ce sujet une correspondance avec Oglethorpe. Un certain nombre d'entre eux devaient même faire partie du convoi conduit par Oglethorpe lui-même ; mais quand ils arrivèrent en Hollande, le convoi avait mis à la voile, et ils se décidèrent alors à prendre la route de la Pensylvanie[2]. Les Moraves vinrent toutefois en Géorgie plus tard, ainsi qu'une émigration d'habitants de Saltzbourg ; ceux-ci, chassés de leurs foyers par la persécution religieuse, s'étaient réfugiés, les uns en Prusse, les autres en Angleterre, où ils s'embarquèrent à Douvres, au mois de janvier 1734, et partirent pour l'Amérique sous la direction du baron de Reck et de leurs pasteurs Bolzius et Gronau. Le 17 mars, ils touchaient à Charlestown ; Oglethorpe s'y trouvait par hasard : il leur souhaita la bienvenue, et quelques jours plus tard, ils se rendaient à Savannah, et, conduits par Oglethorpe lui-même, ils s'établissaient sur le bord d'un petit cours d'eau auquel ils donnèrent, ainsi qu'à l'établissement lui-même, le nom biblique d'Ebenezer[3].

Après un séjour d'une quinzaine de mois, Oglethorpe quitta la colonie, au mois d'avril 1734, la laissant à son propre essor. En fait de libertés civiles, elle en était réduite alors à l'institution du jury, et sa constitution territoriale, inspirée par les idées féodales, établissait le partage des terres entre les habitants mâles, sous la

[1] Juin 1733. *Coll. of Georgia hist. soc.*, II, 61 et sqq.

[2] *American biography*, 2e série, II, 240.

[3] Il nous semble que M. Bancroft a confondu dans son récit l'émigration des Moraves et celle des habitants de Salzbourg. Il y en eut certainement deux distinctes, celle des Moraves et celle des habitants de Salzbourg, que l'auteur de la *Vie d'Oglethorpe* se borne à appeler des « protestants de Bavière persécutés. »

Univ Calif - Digitized by Microsoft ®

charge du service militaire, en excluant les filles du droit à l'héritage. Une troisième disposition défendait l'introduction des esclaves : « L'esclavage est contre l'Evangile, » avait dit Oglethorpe, « et nous avons refusé, nous propriétaires, de rendre une loi qui « permît cet horrible trafic. » Trois années ne s'écoulèrent point cependant sans qu'il y eût des esclaves sur les bords de la Savannah. Les émigrants anglais, la plupart usés par l'inconduite, n'avaient point tardé à trouver le travail des champs trop dur pour leurs forces ou leur paresse, et à réclamer des esclaves avec tant d'instances, que les commissaires durent céder. Tout ce que ceux-ci purent faire, ce fut d'obliger les maîtres, sous peine d'une amende de cinq livres, à donner aux nègres l'instruction religieuse, au jour du Seigneur, et telle est l'origine du caractère religieux que l'on remarquait chez la population servile de la Géorgie. Les émigrants de Saltzbourg s'étaient d'abord opposés à la mesure, malgré l'assurance qui leur était donnée par un pieux missionnaire « que les pauvres esclaves de l'Amérique étaient devenus de « libres citoyens de la céleste Jérusalem. » Ils avaient des scrupules et consultèrent en Allemagne. Voici la réponse qui leur parvint et qui parut les satisfaire : c'est « que s'ils prenaient des es- « claves selon la foi et avec l'intention de les conduire au Christ, « l'action ne serait point un péché, mais pourrait même devenir « une bénédiction [1]. » Le génie pharisaïque de l'Allemagne éclate dans cette réponse : pour peu que les soldats de l'empereur Guillaume, qui récemment enlevaient nos pendules, aient eu la précaution d'en réserver un certain nombre pour les temples, il a dû se trouver dans leur pays quelque piétiste cafard, ou quelque cuistre universitaire, pour sanctifier des vols opérés à si bonne intention.

Les colons géorgiens n'eurent pas, il est vrai, le triste honneur d'implanter l'esclavage dans les colonies américaines. Depuis qu'un vaisseau hollandais, entré en 1620 dans la rivière James, avait débarqué une vingtaine de noirs, il y avait eu des esclaves dans la Virginie ; il y en avait au Maryland et dans les anciennes possessions hollandaises, où la compagnie fondatrice s'était réservé, on se le rappelle, le monopole de leur introduction, et il

[1] *Hist. pol. des Etats-Unis*, I, 16e leçon.

Univ Calif - Digitized by Microsoft ®

y en aurait eu au Massachusetts, si la législature n'avait renvoyé dans leur pays les nègres amenés, en 1645, par un nommé Thomas Keyser et un nommé James Smith, celui-ci congrégationnaliste de Boston. Toutefois, dans la Virginie, l'usage d'employer des engagés avait longtemps prévalu, et nul climat n'étant plus favorable à l'ouvrier blanc, le travail servile s'était maintenu dans des limites assez étroites. De même, à New-York, le climat avait peu favorisé les ignobles calculs des traitants de nègres ; mais, dans les Carolines et dans la Géorgie, ce fut tout autre chose. Dès l'arrivée des premiers colons à Clarendon, qui fut le noyau de la Caroline méridionale, sir John Yeamans s'y était rendu avec ses nègres, et chacun, s'apercevant bientôt que ce climat chaud et humide, qui était funeste au travailleur blanc, épargnait le travailleur noir, se procura des Africains, après avoir essayé, mais vainement, des aborigènes, qu'aucune rigueur n'était capable de ployer à la servitude, ce qui avait jadis causé leur extermination à Saint-Domingue. Un navire venant de Madagascar mouilla dans l'un des ports de la colonie et y abandonna un sac de riz par hasard : on le distribua, et le riz, cultivé d'abord par fantaisie plutôt que par calcul, devint promptement, avec l'indigo, la culture la plus considérable des planteurs. Les conditions de chaleur et d'humidité réunies qu'elle réclame la rendent, on le sait, fort malsaine, et cependant la santé des noirs n'a jamais paru en souffrir ; aussi le nombre des esclaves s'accrut-il dans une proportion telle qu'au bout de quelques années ils étaient deux fois plus nombreux que leurs maîtres. La culture du coton, qui n'a commencé de prendre un grand développement que vers 1790 [1], est venue en aide à son tour à l'abominable institution, tandis que l'annexion de la Louisiane et du Texas lui a permis de s'étendre et que l'érection en États des territoires d'Alabama, du Tennessee, du Mississipi, du Kentucky, de l'Arkansas, lui apportaient une nouvelle force politique.

L'esclavage ne s'est manifesté chez aucun peuple sans en-

[1] La première filature remonte, dit-on, à cette année. Elle fut construite à Pawtucket (Rhode-Island), par M. Samuel Slater. (Engel. l'*Industrie cotonnière aux Etats-Unis*, 16.)

Univ Calif - Digitized by Microsoft ®

tacher le caractère de ce peuple et ses mœurs ; mais nulle part autant que dans les colonies de souche anglo-saxonne, le traitement des esclaves n'a été barbare et les lois sur la servitude inhumaines : c'est une question d'esprit politique et d'esprit religieux. Chez les hommes de cette race, l'un est altier et l'autre, qui est si propice aux impulsions énergiques, ne dispose point, au même degré, les cœurs aux entraînements de la charité et aux suggestions de la miséricorde. Quoi qu'il en soit de la cause, l'effet est avéré, et le code noir de Louis XIV paraît presque doux comparé aux lois serviles des deux Carolines. Le planteur des Antilles françaises et l'implacable patricien de Rome, qui crucifiait ses esclaves ou les jetait au vivier pour engraisser ses murènes, permettaient à l'esclave de réunir un petit pécule et lui laissaient la porte de la liberté entr'ouverte. Le colon carolinien lui avait interdit toute propriété et tout travail personnels : il ne pouvait pour son compte ni planter des pois, ni posséder du bétail ou un cheval. Il y a plus : un acte de 1740 avait déclaré les noirs et leur descendance en état de servitude perpétuelle, et jusqu'aux derniers moments de l'esclavage, les affranchissements ont dépendu du magistrat. Un autre statut vouait ces malheureux à l'ignorance, et ce qu'il y a de profondément triste, c'est que la logique des choses avoue toutes ces rigueurs dont l'humanité s'indigne et gémit. Permettre à l'esclave d'être maître de quelque chose n'est-ce-pas, comme M. Laboulaye le dit très-bien, lui donner l'idée de la propriété et le pousser au vol, deux dangers dont le second n'est point le plus terrible ? Lui montrer à lire et à écrire, n'est-ce pas exciter le mécontentement dans son cœur et y souffler un esprit de révolte ? C'est ce que le statut de la Caroline avoue naïvement dans son préambule. Les États-Unis ont fini par effacer la tache que l'esclavage avait imprimée à leur civilisation et à leur caractère national, tache qui constituait en même temps une grande erreur économique, car on ne sait point assez, pour parler comme l'un des maîtres de la science, « tout ce que la puissance « productive perd d'énergie et d'habileté par l'insouciance ou le « mauvais vouloir de tous ces hommes abrutis ou irrités, par le « sommeil de toutes ces intelligences que la liberté et l'intérêt

Univ Calif - Digitized by Microsoft ®

« auraient pu exciter et rendre actives[1]. » Ce qu'a été le rachat de cette iniquité, nous le dirons plus tard, nous bornant à constater en cet endroit qu'il a été lourd, selon cette loi de l'histoire qui montre que, pour les peuples non moins que pour les personnes, l'expiation se proportionne à la faute ou au crime.

Quelques historiens que l'on a crus sur parole, Robertson entre autres, ont porté contre la mémoire de Las Casas une accusation aussi grave qu'injurieuse, celle d'avoir été le premier inspirateur de l'esclavage et du trafic des noirs. La vérité est que, quand il vint, en 1517, plaider en Espagne la cause des Indiens, victimes de la cruauté et de l'avarice de ses concitoyens, Las Casas rencontra chez plusieurs grands personnages, et notamment chez l'évêque Fonseca, l'opiniâtre persécuteur de Colomb, une résistance invincible à ses plaintes et à ses vœux. Ce fut alors qu'en l'absence de tout autre moyen, il eut l'idée de remplacer les Indiens par des nègres sur les plantations du Nouveau-Monde. Les nègres, disait-on, supportaient mieux que les Indiens les rudes labeurs des contrées intertropicales; là où les seconds succombaient par centaines, les autres prospéraient. On ajoutait que, pour eux, l'esclavage n'était pas chose nouvelle, puisque dans leur pays natal on le pratiquait sur une vaste échelle, et que c'était faire même un acte charitable que de les soustraire, en les achetant, aux massacres presque journaliers dont ils étaient l'objet, quand le nombre des captifs exédait les débouchés du marché servile. Enfin, n'appartenaient-ils point à une race doublement inférieure, à une race condamnée, dans les idées du temps, à une dégradation irrémissible? Ces considérations et surtout, nous le répétons d'après Herrera, l'historien consciencieux des Indes occidentales, le manque d'un autre remède déterminèrent Las Casas. C'était sans doute faillir à la justice, qui ne veut pas *que le proucfict de l'un soit le douloir de l'autre*, comme dit Montaigne dans une remarque que la cupidité et l'égoïsme ont transformée en adage. Mais cette erreur ne provenait point chez Las Casas d'un calcul, et sa vie entière repousse la supposition qu'il eût pu jamais condamner à la servi-

[1] Rossi. *Cours d'économie politique*, I, 15e leçon.

Univ Calif - Digitized by Microsoft ®

tude toute une large portion de ses semblables. En fait, son premier voyage en Amérique remonte à l'année 1502, et une ordonnance royale avait permis, l'année précédente, d'y introduire des esclaves noirs. A diverses époques, toutes antérieures à l'année 1517, Ferdinand et Charles-Quint avaient, *à cause de la faiblesse des Indiens,* envoyé des nègres travailler dans les mines [1]; enfin les Portugais, les Espagnols eux-mêmes, s'il faut en croire Zuniga, l'annaliste de Séville, n'avaient nullement attendu la naissance de Las Casas, c'est-à-dire l'année 1474, pour se livrer à la capture et au trafic des noirs [2].

Le goût des établissements d'outre-mer, si vif chez les nations européennes pendant plus de deux siècles, donna bientôt un puissant essor à ce commerce d'une nouvelle espèce. La traite des noirs prit les allures du négoce civilisé; les armateurs de bâtiments négriers ouvrirent des factoreries et des comptoirs, et les navigateurs sondèrent tous les replis du littoral africain, non plus dans l'espoir, comme au temps glorieux des Henri de Portugal, des Colomb et des Gama, d'ajouter des continents à la carte du monde, mais bien de trouver des marchés de bétail humain mieux approvisionnés. On ne sait pas bien au juste combien d'hommes ont été ainsi enlevés de leur pays natal pour être soumis à la plus dure servitude ; au calcul de Raynal, ce chiffre, depuis le commencement de la traite, ne s'élèverait pas à moins de neuf millions, et un écrivain allemand, M. Albert Hüne, l'a jugé au-dessous de la vérité. Ce chiffre nous paraît exagéré comme il l'a paru à M. Bancroft ; quel qu'il soit, il restera toujours trop fort pour l'honneur de l'humanité, et pour l'honneur particulier de l'Angleterre, dont les navires, dans une période de cent années, n'ont pas exporté moins de trois millions de noirs, et dont les marchands n'ont pas encaissé moins de deux milliards de francs à l'aide de cet infâme trafic. Par une des clauses du traité d'Utrecht, clause honteuse surtout pour la puissance qui l'imposait, la Grande-Bretagne avait obtenu le monopole de l'introduction des noirs dans les possessions américaines de Philippe V [3]. D'après ses termes,

[1] W. Irving. *The life of Columbus,* annexe XVIII.
[2] *Hist. of unit. stat.,* I, 126.
[3] L'Espagne n'avait déjà plus assez de marine pour ce transport. Quand il passa

Univ Calif - Digitized by Microsoft ®

Sa Majesté Britannique s'engageait à faire transporter, dans l'espace de trente ans, cent quarante mille noirs dans les possessions de Sa Majesté Catholique, à raison de 4.800 par année et de 33 1/3 dollars par tête. Toutes les précautions furent prises pour s'assurer ce monopole. Aucun Français, aucun Espagnol, en un mot personne ne put introduire des nègres dans l'Amérique du Sud ; des bords de l'Atlantique à ceux du Pacifique, Sa Majesté Britannique et les agents de son choix devenaient les seuls marchands d'esclaves. Aussi bien la reine Anne pouvait-elle invoquer des précédents royaux, puisqu'on avait vu, en 1567, Élisabeth non-seulement protéger les opérations du marchand de noirs Hawkins, mais encore en partager les bénéfices [1]. Anne elle-même s'était réservé un quart des actions de la compagnie de la mer du Sud, à qui le monopole fut remis, et ne céda en abandonnant sa part qu'aux avis de son ministre Harley; mais Philippe V, qui n'avait pas d'aussi bons conseillers près de lui, garda personnellement un autre quart de ces mêmes actions [2].

A une époque où la papauté fut souvent l'interprète, quoique dans des vues directes ou indirectes de domination cléricale, des principes du droit et de la justice ouvertement méprisés par les barons, les rois et les empereurs, elle avait prononcé sur l'esclavage une parole mémorable : *Cum autem omnes liberos natura creasset, nullus conditione naturæ fuit subditus servituti,* voilà ce qu'Alexandre III, un pape du XIIe siècle, écrivait à un roi de Valence. De même, l'Amérique protestante et puritaine éprouvait des doutes et ressentait des scrupules en face de l'esclavage et de ses menaçants progrès. On a vu le Massachusetts malmener les premiers importateurs d'esclaves noirs, et ne pas être plus favorable à ces planteurs qui, à l'origine, s'étaient cru le droit de traiter « les « Indiens comme s'ils étaient des Chananéens ou des Amalécites. » Cette colonie se montra toujours fidèle aux mêmes répulsions, et

en des mains anglaises, le monopole dont il s'agit était affermé, depuis huit ans, à une compagnie française qui en tirait de gros bénéfices. Ménager, notre négociateur, fit des efforts pour le retenir.

[1] *Hist. of unit. stat.*, I, 131, d'après Hakluyt, Hewat dans sa *Carolina*, Keith dans sa *Virginia*, Anderson dans son *History of commerce*.

[2] *Hist. of unit. stat.*, II, 864 et 996.

Univ Calif - Digitized by Microsoft ®

jusque dans la Virginie et même dans la Caroline méridionale, on trouvait des colons très-disposés à regarder l'esclavage et le baptême comme incompatibles, ce qui était le sentiment général dans la Nouvelle-Angleterre. Les légistes anglais intervinrent pour combattre une opinion aussi défavorable aux progrès d'un commerce dont la métropole savait retirer d'aussi beaux revenus. Yorke, l'attorney général, et Talbot, le solliciteur général de la couronne, signèrent de leurs mains une consultation des plus rassurantes pour les consciences timides, qui fut imprimée à Rhode-Island et répandue partout dans les plantations. L'Église anglicane prit le même soin, et l'un de ses premiers dignitaires, Gibson, évêque de Londres, tout en recommandant de traiter les esclaves « comme des gens qui avaient la même forme et les « mêmes facultés que leurs maîtres, » décida nettement que le christianisme des noirs « n'entamait nullement les droits « de la propriété civile » (1727). Quant à la philosophie, dévoyée par Locke, conduite par Mandeville à regarder les vices comme indispensables dans la société actuelle [1], ou engagée par Hume dans le grand combat du siècle contre la théologie, un pareil débat la laissait indifférente, et l'opinion publique enfin n'éprouvait aucune impression pénible quand les légistes de la couronne déclarèrent, contrairement à un axiome de notre propre droit d'alors, que le sol anglais n'avait pas le pouvoir d'affranchir l'esclave qui venait à le fouler (1729).

A peu près au même moment, il surgissait dans la tête d'un gouverneur de la Pensylvanie une idée qui, abandonnée alors, puis reprise et mise en œuvre à une quarantaine d'années de distance, devait entraîner entre l'Angleterre et ses colonies américaines un conflit décisif. En 1728, sir William Keith soumit au roi la question de savoir si les droits de timbre ne pourraient pas être imposés utilement aux plantations. Robert Walpole, qui était alors premier ministre, n'était guère arrêté par des scrupules de moralité politique ; mais il avait du tact et de la pru-

[1] *Fable of the bees or privacte evices made public benefits.* London, 1714. (Fable des abeilles ou les vices privés tournés en bénéfices publics.) Une presse éhontée renouvelle Mandeville en réclamant, dans l'intérêt du trésor et des mœurs, la résurrection de la loterie et des jeux.

Univ Calif - Digitized by Microsoft ®

dence, il n'inclinait point par nature aux mesures violentes, et il cherchait même à satisfaire les colonies. Il repoussa donc la suggestion, et voici comment il la caractérisait, vers la fin de son ministère, dans des termes qui ne sont peut-être pas exactement les siens, mais qui à coup sûr rendaient ses sentiments réels : « Je laisserai le soin de taxer les colonies à d'autres ministres plus « courageux que moi et moins amis du commerce. J'ai toujours « eu pour maxime d'encourager le commerce de ces colonies de « toutes mes forces, en passant volontiers sur certaines de ses ir- « régularités, en les poussant même dans la voie d'un trafic « extérieur de plus en plus florissant. Je me sens assuré, d'ail- « leurs, que si dans une année elles gagnent cinq cent mille « livres sterling, la bonne moitié de cette somme sera entrée « deux ans plus tard dans l'échiquier de Sa Majesté, grâce au « travail de ce royaume et à l'immense quantité d'objets manu- « facturés de toute sorte qu'il exporte. Plus le commerce exté- « rieur de l'Amérique s'étendra, plus nos produits y seront dési- « rés, et cette manière de taxer les colons sera plus d'accord avec « leur constitution et leurs lois [1]. » Si le système suivi par l'Angleterre dans ses rapports avec les colonies américaines avait respecté la liberté commerciale, de telles paroles auraient mérité une approbation sans réserve, tant elles expriment avec vérité les rapports respectifs de l'échange et du fisc, quand la fraude ou la violence ne les a point dénaturés.

Les gouvernements, comme le disait plus tard Huskisson dans le parlement britannique [2], ne sont pas édifiés sur leurs véritables intérêts : ils ignorent comment la politique qui accroît le revenu public en diminuant les taxes est à la fois savante et commode, et ce qu'ils gagneraient en laissant aux peuples toute latitude pour commercer avec leurs voisins. Par malheur, de telles idées n'avaient aucun cours au XVIIIe siècle dans le monde officiel, et l'on connaît déjà la série de mesures, aussi répulsives à la science qu'odieuses à la morale, qui présidaient aux relations commerciales de l'Angleterre avec ses possessions transatlanti-

[1] *Hist. of unit., stat.*, II, 975.
[2] Séance du 28 mars 1825.

Univ Calif - Digitized by Microsoft ®

ques et qui pouvaient se résumer ainsi : monopole pour la mère patrie de toutes les matières premières que ces colonies produisaient seules ou presque seules, et obligation pour celles-ci de se pourvoir exclusivement chez la métropole de tous les objets manufacturés même les plus vulgaires, même les plus indispensables. En d'autres termes, c'était l'enrichissement de l'une et la spoliation des autres, décrétés tous les deux par voie de règlements et de tarifs, c'est-à-dire de toutes les formes que peut revêtir la doctrine communiste la plus insidieuse, la plus habile à mieux masquer son vrai caractère sous ces mots pompeux de patriotisme, de pondération des intérêts, de protection du travail national, dont ceux qui s'en servent ne sont pas dupes, mais qui excellent à tromper les ignorants ou les naïfs[1].

L'attention jalouse des monopoleurs était toujours en éveil : en 1719, défense fut faite aux colons de transporter d'une plantation à l'autre leurs chapeaux de castor; la chambre des communes porta celle de forger les fers, et la chambre des lords y ajouta la prohibition d'établir aucune usine hydraulique pour le fer en barres. L'opposition des colonies septentrionales fut assez puissante pour entraver le bill, mais l'idée ne mourut point. Neuf ans plus tard, il était question d'y revenir, et en 1750, un nouvel acte proposait d'interdire aux colons d'avoir aucune forge, aucun fourneau à traiter l'acier, aucune usine à fendre le fer. Le parlement se contenta pour cette fois d'exiger un état des usines de cette dernière sorte qui existaient en Amérique, et de décider qu'il ne s'en créérait plus de nouvelles, et l'on verra qu'ultérieurement cette mesure parut insuffisante. Cette mauvaise volonté se manifestait dans tous les actes du gouvernement et de la législature britanniques. Accordait-on à toutes les colonies anglaises, en imitation de ce qu'avait fait la France, le droit de porter directement leur sucres sur les marchés étrangers, on exceptait de cette faveur les navires construits par des Américains ou possédés par des Américains. Permettait-on aux planteurs de la Caroline et plus tard à ceux de la Géorgie d'exporter leur riz dans

[1] V. *Protectionnisme et communisme* de F. Bastiat. Dans ce pamphlet acéré et spirituel, comme il savait les faire, la démonstration est irrésistible.

Univ Calif - Digitized by Microsoft ®

tous les ports européens situés au sud du cap Finistère, c'était pour favoriser les colonies du Sud au détriment de celles du Nord (1731), et rien « ne paraissant plus essentiel au commerce anglais « que les colonies à sucre, » le parlement frappa, en 1733, d'un droit de neuf pences, de six pences, ou de cinq shillings, par gallon ou quintal, les rhums, les mélasses, les sucres de provenance étrangère importés dans les plantations [1].

Ignorait-on en Angleterre qu'on excitait ainsi les esprits de l'autre côté de l'Altlantique, et qu'il était diffcile d'imaginer un moyen plus sûr d'aviver ces idées de séparation et d'indépendance qu'on commençait à discerner en eux? Il semble plus naturel de croire qu'avec cet aplomb insolent qui caractérise la force ignorante, on se flattait de déprimer cet esprit et de le tenir en bride. Toujours est-il que les progrès du système et la désaffection des colons marchaient d'un pas parallèle : on a sur ce point un témoignage désintéressé, celui d'un voyageur suédois, qui visita New-York en l'année 1748. « Ces oppressions, » écrivait Peter Kalm, « ont attiédi l'amour des habitants pour leur mère patrie... « Il m'a été dit, non-seulement par des natifs, mais encore des « émigrants anglais, que dans trente ou cinquante ans les posses- « sions britanniques de l'Amérique du Nord se seront érigées en « État tout à fait indépendant. Mais, comme le pays tout entier « est sans défenses du côté des côtes et que les Français rendent « ses frontières peu sûres, ce dangereux voisinage est la seule « cause qui a jusqu'ici empêché l'attachement pour la métropole « de tomber tout à fait. Le gouvernement anglais a donc raison « de regarder la présence des Français comme la garantie de la « soumission forcée des colons [2]. » Pour un homme dont le métier n'était pas d'en avoir, ce Suédois ne manquait pas de sens politique : il en avait plus que le grand Pitt n'en montra plus tard et autant que Pelham et le duc de Newcastle, s'il est vrai que ces hommes d'État, comme on les en accusait publiquement à New-York, aient à dessein conduit sans vigueur les opérations militaires qui précédèrent la paix d'Aix-la-Chapelle.

[1] Adam Smith. *Richesse des nations*, livre IV, chap. v.
[2] *Hist. of unit. stat.*, II, 1035.

Univ Calif - Digitized by Microsoft ®

LIVRE III.

La Conquête du Canada.

Sommaire : ÉTAT MORAL ET MATÉRIEL DES COLONIES EN 1740 : Population; instruction publique ; les débuts de la presse et de Benjamin Franklin.

LA RUPTURE DE LA PAIX : Walpole et Fleury également désireux de la maintenir; l'histoire du matelot Jenkins; prise de Louisbourg; échecs maritimes de la France; paix d'Aix-la-Chapelle.

LES PRÉLUDES DE LA GUERRE DE SEPT ANS : Questions de territoire; Puysieux et La Galissonnière; Dinwiddie, Jumonville, George Washington et de Villiers; défaite de Braddock à la Monongahela et de Dieskau au fort Edward; capitulation des Gaspareaux et transportation en masse des Acadiens; attitude du cabinet anglais.

LA GUERRE : Capture du *Lys* et de l'*Alcide* et saisie des bâtiments de commerce français avant déclaration de guerre; protestation de Louis XV; Londoun, Abercrombie et Montcalm; victoire des Français à Chagouen; défaite d'Abercrombie à Carillon; William Pitt aux affaires; Amherst et Wolfe; prise de Louisbourg; investissement de Quebec; bataille des plaines d'Abraham; mort de Wolfe et de Montcalm; chute du Canada.

Vingt-six années d'une paix ininterrompue avaient produit leurs bienfaits ordinaires. La population des colonies s'élevait maintenant à 937.000 habitants, dont 181.000 noirs[1]; leurs libertés s'affirmaient dans les luttes que soulevaient tour à tour les tendances arbitraires des gouverneurs royaux et la prérogative royale ou parlementaire, et la culture intellectuelle commençait de se ré-

[1] D'après les estimations du bureau de commerce, en 1727 et en 1754, la première donnant, pour 1727 : 502,000 blancs et 78,000 noirs; pour 1754 : 1,192,896 blancs et 292,738 noirs.

Univ Calif - Digitized by Microsoft ®

pandre. Un généreux enfant de l'Irlande, l'évêque catholique Berkeley, augmenta les ressources du collége d'Harvard, encouragea la fondation à New-York d'un établissement analogue, et fournit les fonds d'une bibliothèque à Rhode-Island. Aux écoles et aux colléges, la presse périodique était venue se joindre, et on comptait en 1740 onze feuilles publiques dans l'étendue des colonies[1] : l'une paraissait dans la Caroline du Sud, une autre en Virginie, trois en Pennsylvanie, une à New-York, et les cinq autres dans la capitale du Massachusetts. Il est vrai que ces feuilles n'avaient pas une rédaction bien variée ou bien hardie ; elles racontaient seulement les nouvelles du jour, et dépasser ce modeste cadre n'eût pas toujours été sans danger pour leurs rédacteurs. John Peter Zenger et James Franklin en firent tous les deux l'expérience. Zenger avait blâmé, dans sa feuille, les changements que le gouverneur Cosby apportait, de son autorité propre, dans le personnel des tribunaux de New-York : on l'emprisonna comme auteur d'un séditieux libelle, et il comparut devant le jury. Au jour du procès, l'avocat de Zenger, Andrew Hamilton, justifia son client en affirmant qu'il n'avait rien dit qui ne fût la vérité pure; le juge lui refusant le droit d'administrer cette preuve en faveur d'un écrit diffamatoire, Hamilton répliqua que les jurés étaient les appréciateurs souverains du fait et de la loi qui lui était applicable. « La cause qui se débat devant vous, » ajouta-t-il, « n'est « point celle d'un pauvre imprimeur, ou même celle de la ville « de New-York; c'est la meilleure de toutes, la cause de la liberté. « Il s'agit de savoir si tout homme libre a le droit ou ne l'a point « de combattre l'arbitraire, par la voie de la parole ou de l'écrit. « J'attends votre verdict en toute confiance[2]. » Elle n'était point mal placée, comme, en effet, le verdict le fit bien voir (1724).

James Franklin n'eut pas tout à fait le même bonheur. Il publiait à Boston le *New England Courant* et avait pour apprenti

[1] La première de ces feuilles, *The Boston News'-Letter*, parut le 24 avril 1704. La *Boston Gazette* commença le 21 décembre 1719; *The American Weekly mercury* (à Philadelphie), le 22 décembre de la même année; *The New England Courant*, le 21 août 1721 (*The Life of Franklin*, Ed. 1848, page 23). Cette vie contient l'autobiographie de Franklin, continuée par Jared Sparks.

[2] *Hist. of unit. stat.*, II, 983.

Univ Calif - Digitized by Microsoft ®

ainsi que pour collaborateur Benjamin, son jeune frère, qui, âgé de quinze ans alors, débutait ainsi dans la longue et illustre carrière qu'il devait fournir (1721). Un numéro du journal, paru au mois de janvier 1723, contenait un essai sur l'hypocrisie qui ne ménageait pas les dures vérités aux pharisiens de toutes les sortes, sans application toutefois soit aux personnes, soit aux classes. « La religion est en vérité la principale chose, » lisait-on dans l'un de ses paragraphes ; « mais il est pire d'en avoir trop « que de ne pas du tout en avoir. Le monde regorge de coquins « et de vilains ; mais de tous les coquins, le coquin religieux est « le plus détestable, et les vilenies commises sous le couvert de « la religion sont de toutes les plus exécrables. Si l'honnêteté mo- « rale ne suffit pas à elle seule pour conduire un homme au ciel, « il n'en est pas moins certain que sans elle personne n'y saurait « entrer. » L'assemblée générale, inspirée peut-être par quelques-uns de ces puritains de la vieille souche qui se souvenaient du temps où le magistrat aurait su trouver les moyens de supprimer « d'aussi affreux libelles, » l'assemblée générale jugea *l'Essai* digne d'une rigoureuse censure et fit défense à son éditeur de rien publier désormais, livre ou journal, qui n'eût reçu au préalable le visa du secrétaire provincial [1].

L'histoire a le droit de juger sévèrement dans Robert Walpole un homme de mœurs relachées et un ministre moins scrupuleux encore dans le choix de ses moyens d'action ou de patronage ; mais elle lui rendra cette justice qu'il n'avait pas d'inclinations belliqueuses, et que s'il n'eut pas le courage de sacrifier son portefeuille à ses convictions, il fit du moins tout son possible pour retarder la guerre. « Il ne faut pas beaucoup d'habileté à un « homme d'État pour prendre de ces mesures qui rendent une « guerre inévitable, » répliquait-il au duc de Newcastle ; « mais « combien y a-t-il eu de ministres qui aient connu l'art d'éviter la « guerre en faisant une paix honorable? » Walpole avait trouvé dans le vieux cardinal Fleury un auxiliaire de ses vues pacifiques, et ce fut à leur disposition commune que les deux pays dont ils dirigeaient la politique durent les quarante années de paix dont

[1] *Life of Franklin*, 27-28. James Franklin cessa son journal.

Univ Calif - Digitized by Microsoft ®

ils avaient joui depuis le traité d'Utrecht. Aussi, l'une des raisons qui faisaient le plus désirer au ministre anglais de ne point rompre avec l'Espagne était-elle sa quasi-certitude que la France serait, un jour ou l'autre, conduite à prendre part à la lutte. L'événement prouva la justesse de ces prévisions et de ces craintes. Fleury n'avait pas approuvé la promesse d'un secours de cinquante vaisseaux de ligne que le roi d'Espagne, par la menace d'une abdication, avait arrachée à Louis XV (1740). Quoique douloureusement ému en apprenant que, malgré la paix qui subsistait entre les deux peuples, un capitaine anglais avait osé poursuivre et incendier cinq galères espagnoles réfugiées dans le port de Saint-Tropez, le cardinal avait imposé silence à ses impressions personnelles et résisté aux excitations du cabinet espagnol [1]. Mais Fleury, chef de la politique française, avait le droit de surveiller les agissements d'une puissance peu scrupuleuse, et pouvait difficilement permettre qu'elle accaparât tout le commerce des Indes occidentales, en s'emparant des possessions d'un pays qui était assurément un ami de la France, s'il n'était pas encore son allié dans le sens strict du terme. Or, chaque jour, la force des choses tendait à effacer la nuance et à sortir le cabinet de Versailles de son attitude expectante.

Chacun connaît les vraies causes de cette guerre et la mise en scène qui la précéda. Les Anglais avaient le droit d'introduire chaque année à Porto-Bello un navire de cinq cents tonneaux affranchi de tous droits; le navire devint bientôt de mille; puis, on le fit suivre d'une patache qui était censée porter des vivres, et portait en réalité de la contrebande; enfin on finit par faire faire à cette patache de si fréquents voyages qu'elle ne cessait d'aller de la Jamaïque à Porto-Bello. Ce n'est pas tout : on voyait les navires contrebandiers de la Grande-Bretagne entrer habituellement, sous prétexte de détresse, dans les ports du golfe du

[1] Lord Mahon. *History of England from the treaty of Utrecht to the treaty of Versailles*, éd. Tauchnitz, III, 424. Dans une dépêche du 19 juillet 1742 adressée au duc de Newcastle, Arthur Villette raconte que Fleury, en apprenant le fait de Saint-Tropez, se couvrit les yeux de ses mains et répéta ces mots à diverses reprises : *Si mea credita me trahunt.* Villette ajoute que les efforts de Campo-Florida pour exciter Fleury restèrent inutiles.

Univ Calif - Digitized by Microsoft ®

Mexique, et les inonder de leurs marchandises. Il arriva enfin qu'un jour les Espagnols, las de ces brigandages, capturèrent un petit navire dans les parages du Mexique, et coupèrent les oreilles à son patron qui s'appelait Jenkins. « Cet homme présenté au par-« lement britannique raconta les détails de sa mutilation avec la « naïveté de sa profession et de son caractère : « Messieurs, quand « les Espagnols m'eurent ainsi mutilé, » dit-il à l'assemblée, « je « recommandai mon ame à Dieu et ma vengeance à ma patrie. » « Ces paroles, prononcées naturellement, excitèrent dans toute la « chambre un cri de pitié et d'indignation [1]. » Ainsi parle Voltaire, dont le sens historique était très-sûr quand il restait livré à lui-même, et qui parait pourtant n'avoir soupçonné dans cette histoire ni exagération, ni invention. « C'était un bien grand orateur que ce matelot, » a dit à son tour Villemain, non sans ironie à l'adresse de Pulteney et des autres meneurs de l'opposition qui combattait Walpole, et M. Bancroft n'hésite pas à qualifier Jenkins du titre de contrebandier, de pirate, peut-être, comme à traiter son histoire de fable, et son mot fameux de réponse qui lui avait été dictée. Il est certain que ce ne furent ni les prétentions de la Grande-Bretagne dans la baie de Honduras, ni le règlement des frontières entre la Caroline et la Floride, ni celui des indemnités pendantes entre le roi d'Espagne et la compagnie anglaise du Sud, ni les prétendues cruautés exercées sur Jenkins qui déterminèrent la rupture de 1739. Elle n'eût pas éclaté si les marchands anglais n'avaient voulu à tout prix forcer l'Espagne à subir la vaste contrebande dont la Jamaïque était devenue le refuge et l'entrepôt; si, non contente du monopole de la traite des noirs qu'elle tenait du traité d'Utrecht, la Grande-Bretagne n'avait résolu de confisquer à son profit tout le négoce espagnol, en ne négligeant, depuis 1707, aucun moyen d'arriver à cette fin.

Nous n'avons pas à raconter ici les premiers faits d'armes de cette guerre qui ne se rapportent à notre récit que d'une manière incidente : la dévastation des côtes du Pérou par l'amiral Anson, la prise de Porto-Bello et de Carthagène par Vernon et Wentworth, et leur attaque infructueuse de Cuba (1741). De l'aveu des

[1] *Siècle de Louis XIV*, chap. VIII.

Univ Calif - Digitized by Microsoft ®

écrivains anglais eux-mêmes, il en rejaillit peu de gloire sur le nom britannique, et l'expédition de Carthagène n'aboutit qu'à la destruction des forts de cette place, après avoir coûté des sommes énormes et failli précipiter la rupture avec la France [1]. Elle n'eut lieu toutefois que trois ans plus tard, quand Louis XV, dédaignant l'opinion de ses ministres et cédant à une haine héréditaire pour la maison d'Autriche, eut déserté la cause de Marie-Thérèse que la Grande-Bretagne avait épousée au contraire, fidèle à ses traditions d'alliance avec la seconde puissance continentale. Au mois de février 1744, la flotte anglaise, rencontrant au large de Toulon les flottes combinées de la France et de l'Espagne, leur livra bataille, et le mois suivant la guerre était déclarée d'une façon officielle. A cette date, les hostilités étaient déjà commencées en Amérique : un détachement français du cap Breton avait surpris la garnison de Canseau, détruit la pêcherie et le fort, et nos auxiliaires indiens avaient failli s'emparer d'Annapolis, l'ancien Port-Royal. Les prisonniers faits à Canseau avaient passé l'été à Louisbourg ; renvoyés à Boston sur parole, ils y firent connaître le mauvais état de cette forteresse, ce qui donna l'idée au gouverneur de Massachusetts, William Shirley, d'essayer de la réduire. La législature, après quelques hésitations, souscrivit à ce projet : New-York envoya de l'artillerie, la Pensylvanie des provisions ; le Massachusetts, le Connecticut et le New-Hampshire fournirent les hommes. Ils étaient au nombre d'environ quatre mille, et se réunirent à Canseau, sous le commandement supérieur de Guillaume Pepperell, marchand du Maine.

M. Bancroft a tracé de cette petite armée une peinture piquante et pittoresque [2]. Dans sa masse, elle se composait d'ouvriers, de bûcherons, de laboureurs, gens familiers d'ailleurs avec les armes à feu et aguerris par les surprises nocturnes des Indiens ; de pêcheurs qui, dans le but d'utiliser les loisirs du siége, avaient apporté avec eux leurs ustensiles professionnels ; d'hommes d'Église

[1] Lord Mahon. *History of England*, III, 67. De dépêches trouvées sur des cadavres espagnols, il résulterait, selon l'amiral Vernon, que le duc d'Antin, qui commandait l'escadre française en station dans ces mers, avait reçu l'ordr de se joindre aux Espagnols, s'il croyait la chose opportune.

[2] *Hist. of unit. stat.*, II, 1033-1035.

Univ Calif - Digitized by Microsoft ®

qu'accompagnaient généralement leurs femmes et leurs enfants. Les connaissances militaires n'y étaient pas bien répandues, et pendant que les glaces du cap Breton, qui charriaient par grandes masses, retenaient la flotille de transport à Canseau, les langues se donnaient libre carrière et les imaginations galopaient. L'un proposait un équipage de ponts volants, pour l'escalade des murailles sans le secours d'aucune brèche ; un autre avait trouvé un moyen d'annuler les mines ; un troisième, un ministre, offrait à son général, aussi peu expert que lui dans les choses de la guerre, des plans infaillibles pour l'ouverture des tranchées et le placement des batteries. Tout à coup, par un brillant soleil, on vit apparaître une escadre anglaise : c'était celle du commodore Warren, qui avait récemment décliné de se joindre à l'entreprise, parce qu'il était sans ordres, mais qui venait d'en recevoir et se hâtait de les exécuter. On mit à la voile, et le 31 avril 1745 l'expédition arrivait devant Louisbourg. La place était ceinte de hautes murailles, bastionnées et pourvues d'ouvrages avancés ; mais la garnison ne comptait pas plus de 1,400 hommes, dont moins de la moitié en réguliers [1]. Néanmoins, l'inexpérience des assiégeants était telle que le siége traîna beaucoup en longueur, et rien n'eût indiqué qu'il devait avoir une issue fatale si le commandant Du Chambon avait bien connu ses devoirs, et si les troupes n'avaient point été démoralisées de longue date par l'administration véreuse de l'intendant Bigot. Le 16 juin, la place capitula [2]. Les miliciens de la Nouvelle-Angleterre furent tout surpris de leur succès : une fois dans la ville, ils se disaient entre eux que la Providence avait assurément pris soin de leur en ouvrir elle-même les portes, et les cloches sonnèrent à Boston quand arriva le courrier qui portait l'heureuse et inespérée nouvelle.

Ce fut le plus grand succès des armes anglaises pendant toute la guerre. L'année suivante, le duc d'Anville, qui était à la tête de grandes forces, se proposait de prendre une belle revanche ; mais les

[1] Dussieux. *Le Canada sous la domination française*, éd. in-8°, p. 56-57.

[2] C'est la date de M. Dusssieux, qui a puisé aux sources officielles. Bancroft donne le 17, mais une petite phrase atteste qu'il a eu en vue l'entrée de l'assiégeant. Lord Mahon indique le 15, date qui est peut-être celle des pourparlers de capitulation.

Univ Calif - Digitized by Microsoft ®

fièvres et les tempêtes ravagèrent son escadre. Il vint à mourir, et son successeur s'étant suicidé dans un accès de fièvre chaude, on n'entreprit rien, si ce n'est une attaque sur Annapolis, presque aussitôt abandonnée que commencée (1747). Enfin, cette même année, Anson et Warren entourèrent le convoi qui portait des troupes à Quebec, et le forcèrent, malgré une intrépide résistance, d'amener ses couleurs[1]. Au Massachusetts, on agitait des desseins d'une bien autre importance : on parlait d'envahir le Canada, et les colonies réunies de la Nouvelle-Angleterre votaient dans ce but un contingent de plus de huit mille hommes. Shirley avait transmis le projet au duc de Newcastle, auquel il sembla sourire : il promit même une flotte; mais elle ne vint pas, et vers la fin de l'année 1747, les milices provinciales reçurent l'ordre de se disperser. On était alors à la veille du congrès d'Aix-la-Chapelle et du traité qui porte le même nom, dont les préliminaires furent signés le 30 avril 1748, par le comte Bentinck pour la Hollande, lord Sandwich pour l'Angleterre, le comte de Saint-Séverin pour la France. Ce traité, presque aussi célèbre que celui d'Utrecht, laissait néanmoins bien des questions en litige. En Europe, après une grande effusion de sang, après Lawfeld, Raucoux, Fontenoy, les choses se retrouvaient, la paix signée, dans le *statu quo ante bellum*. Seule, la Prusse, qui commençait, sous un des plus grands princes, mais en même temps un des hommes les plus pervers qui aient existé, sa carrière de rapines, gagnait la Silésie et le duché de Glatz, enlevés à l'Autriche. En Amérique, la France reprenait le cap Breton, et cette restitution était garantie par une clause, la remise d'otages, très-dure à l'orgueil britannique. Mais la possession des bassins du Penobscot et de l'Ohio restait contentieuse, et les frontières de la Floride n'étaient pas tracées. Quant à l'Espagne, elle ne renonçait point au droit de visiter les navires anglais suspectés de contrebande, et consentait pour quatre années à la prolongation du monopole de la traite. Toutefois l'Angleterre abandonna bientôt ce monopole, moyennant une indemnité sans importance.

Cette paix boiteuse était à peine signée, qu'il devint visible

[1] 3 mai 1747.

Univ Calif - Digitized by Microsoft ®

qu'elle n'aurait dans les colonies qu'une durée bien précaire. Une compagnie virginienne avait obtenu, sur la rive droite de l'Ohio, cinq cent mille acres de terre, et l'on se flattait à Londres de s'être ainsi assuré l'ascendant dans les vastes contrées qui s'étendent à l'ouest des Alléghanies, et qui formaient « le centre des possessions britanniques, » comme l'écrivait le comte d'Halifax, premier commissaire des plantations. Ce dessein, de La Galissonnière, qui gouvernait alors à Quebec, s'appliqua à le prévenir. Il envoya de Coloron de Bienville délimiter la vallée de l'Ohio, et expulser les trafiquants anglais des territoires miamis, tandis que lui-même il sommait le gouverneur de la Pennsylvanie de cesser ses empiétements dans cette direction. Il profitait en même temps des bienveillantes dispositions des Acadiens et du vague des traités pour prétendre que la seule partie cédée de la péninsule était comprise entre le cap Fourches et le cap Canso [1], et concevait la pensée de transporter sa population sur cette frontière, comme une barrière opposée aux Anglais. Mais sur ce terrain Shirley avait devancé La Galissonnière : il ne s'agissait de rien moins pour lui que de transporter les habitants de la presqu'île dans quelque partie lointaine des possessions anglaises et de les remplacer par des colons protestants. Ce plan avait plu à Newcastle par sa brutalité même; le duc de Bedford, son successeur aux affaires américaines, jugea qu'il suffirait de mélanger les religions et les races. Ce soin échut à Halifax : il fit appel à tous les protestants de l'Europe, et l'on vit arriver au havre de Chebuctoo des Moraves allemands qu'attirait l'exemption du service militaire; des baleiniers de la Nouvelle-Angleterre que séduisait la perspective de larges profits; des matelots et des soldats de marine licenciés que conduisait le colonel Edward Cornwallis. La cité nouvelle prit le nom de son fondateur, et elle compte aujourd'hui parmi les plus florissantes de l'Amérique anglaise (1740).

Ces questions de limites divisaient le cabinet de Saint-James : Halifax et Newcastle penchaient ouvertement pour les opinions

[1] V. son mémoire, fait en compagnie de Silhouette, au t. I, 97-321, de la collection des *Mémoires des commissaires du roi et de ceux de Sa Majesté Britannique*, etc., br. in-12 ; Paris, 1756.

Univ Calif - Digitized by Microsoft ®

violentes, mais Bedford contenait à la fois la témérité de l'un et la pétulance de l'autre, et Pelham suppliait parfois son frère de ne pas prendre feu à la moindre occasion. A Versailles, le marquis de Puysieux, qui dirigeait alors nos affaires étrangères, inclinait aussi du côté des voies accommodantes, et il n'était pas éloigné de regarder le Canada comme un embarras plutôt qu'un avantage, tandis que La Galissonnière s'attachait à démontrer que l'honneur de la France, ses intérêts religieux, commerciaux, lui faisaient un impérieux devoir de conserver et de défendre ses établissements d'Amérique [1]. Il n'avait rien négligé pour leur protection, et il s'indignait à la seule pensée d'un abandon qu'il qualifiait de lâcheté dans son for intérieur. Il avait barré l'isthme de l'Acadie par les forts des Gaspareaux et de Beauséjour; relié Québec au Mississipi par une grande ligne de postes militaires qui protégeaient le commerce et assuraient les communications entre le Canada et la Louisiane; dressé en avant de cette ligne et le long de l'Ohio une seconde série de forts destinés à empêcher les Anglais de s'établir au delà des Alleghanies. Un incident vint fournir aux partisans de la guerre un nouvel argument : un navire de guerre anglais, *l'Albany*, captura un brigantin français dans les eaux du cap Sable, et la cour maritime d'Halifax déclara la prise valable (1750). C'était une contre-partie de la surprise du fort Lawrence par le capitaine de partisans La Corne, qui avait eu lieu quelques mois plus tôt. Les colons anglais en avaient accueilli la nouvelle avec une grande froideur, quoiqu'on l'eût exploitée à merveille, en leur parlant des trahisons incessantes de la France et d'une invasion des Peaux-Rouges en perspective; chez nous, au contraire, la capture du brigantin excita l'indignation, et l'on n'y parla plus guère de terminer à l'amiable le litige des limites.

Ce n'est pas qu'il manquât dans les plantations d'esprits belliqueux, et de ce nombre était Dinwiddie, le gouverneur de la Virginie. Pendant deux années consécutives (1750-1751), l'aventureux Christophe Gist, au nom d'une compagnie virginienne, avait exploré le bassin supérieur de l'Ohio et obtenu des Miamis la

[1] *Mémoire sur les colonies de la France*, décembre 1750.

Univ Calif - Digitized by Microsoft ®

permission de bâtir un fort au confluent des deux rivières, la Monongahela et l'Alleghany, dont la réunion forme l'Ohio lui-même. Au mois de septembre 1752, des Indiens, au service de la France, ayant assailli ce fort, le détruisirent, ainsi que le village qui était à ses pieds, et firent prisonnier le grand chef des Pienkeshaws, qu'ils sacrifièrent et dévorèrent ensuite. Sa veuve confia sa vengeance aux Anglais, et les Miamis envoyèrent à Dinwiddie une charge de wampum, un crâne scalpé et une pipe ornée de plumes, avec des lettres des riverains de la Maumec et de la Wabash. « Bons « frères de Virginie, » disaient ces lettres, « jetez les yeux sur « nous; ayez pitié de nous, car nous sommes dans une grande « détresse. Nos chefs ont pris la hache de guerre. Nous avons « tué dix Français et deux de leurs nègres. Nous sommes vos « frères, et ne pensez pas que ce soit seulement en paroles; c'est « du plus profond de notre cœur. » L'appel trouva de l'écho chez Dinwiddie, et l'attaque de Picqua lui fournit l'occasion d'envoyer en Angleterre un mémoire détaillé sur nos envahissements prétendus (1752). George II, un des plus tristes princes qui aient régné, était trop occupé de lady Yarmouth pour lui prêter une attention suffisante; ses ministres ne songeaient qu'à vivre ou à se supplanter l'un l'autre, quand ils en trouvaient l'occasion et le temps. Ils auraient bien voulu l'alliance des Anglais avec les Indiens, mais en laissant les dépenses à la charge des colonies, et ils parlaient en outre d'établir un système de postes, d'aggraver le régime restrictif et de créer des droits de timbre. Cependant les Indiens de l'Ohio se fatiguaient de toutes ces indécisions dont ils s'étaient déjà plaints, lors du congrès tenu à Albany, l'année précédente, et dans lequel avaient figuré non-seulement les chefs des six nations, mais encore de tribus jusque-là fort hostiles à cette confédération. Dinwiddie réitéra ses communications, et le bureau du commerce, au sein duquel l'éloquent et spirituel Charles Townshend faisait alors ses débuts politiques, y ayant cette fois attaché de l'importance, l'Angleterre revendiqua la souveraineté de l'Ohio et de toute sa vallée, tout en abandonnant à la Virginie le soin de rendre cette revendication effective.

Dinwiddie accepta la mission. Averti que les Français avaient établi de nouveaux postes à Waterford et à Venango, et qu'ils se

Univ Calif - Digitized by Microsoft ®

préparaient à occuper les deux rives de la Monongahela, il résolut de se renseigner sur leur situation véritable, et confia cette mission à un jeune major des milices virginiennes. Il s'appelait George Washington, un nom bien inconnu alors, un nom que l'Amérique bénit aujourd'hui et que les deux mondes révèrent. Washington se mit en route, au mois de novembre 1753, accompagné de Gist, d'un guide et de quatre colons. Parvenu à Waterford, où s'élevait le fort Lebœuf, il se mit en rapport avec le Gardeur de Saint-Pierre qui le commandait. C'était un officier très-brave et très-intègre que les Peaux-Rouges aimaient et craignaient à la fois ; il refusa de discuter avec Washington : « Je suis ici, » dit-il, « par les ordres de mon général, et ces ordres je m'y con- « formerai strictement et de point en point. » Washington repartit emportant la conviction, qui faisait honneur à son coup d'œil militaire, que la clef du pays contesté était le confluent de la Monongahéla et de l'Alléghany, la fourche de l'Ohio, comme on dit dans le pays (1753). Quelques mois plus tard, les Anglais construisaient un fort sur cet emplacement même, mais il n'était pas achevé lorsque les Français, conduits par M. de Contrecœur, s'en emparèrent, en lui donnant le nom de fort Duquesne, qui était le nom du gouverneur du Canada. En ce moment même, Washington, devenu lieutenant-colonel, marchait sur le fort, avec des ordres qui lui enjoignaient, selon les termes mêmes dont se servait M. Bancroft, « d'en finir, et de faire prisonniers, tuer ou dé- « truire tous ceux qui troublaient les établissements britan- « niques. » De son côté, de Contrecœur, avisé de son approche, lui envoya le lieutenant-colonel de Jumonville en parlementaire.

Le 27 mai 1754, Washington était campé aux Grandes-Prairies, et y apprenait que les Français se rendaient dans son voisinage. Par une nuit obscure et pluvieuse, avec quarante hommes seulement qui suivaient à la file un étroit sentier, Washington se dirigea vers le campement du chef indien, qui lui avait le premier signalé leur approche. « Après « délibération, il fut résolu d'attaquer les envahisseurs. Deux « Indiens, suivant la trace des Francais, découvrirent leur « campement, cachés dans des rochers. De concert avec les « chefs Mingo, Washington prit ses mesures pour les surprendre.

Univ Calif - Digitized by Microsoft ®

« Voyant les Anglais s'approcher, les Français coururent à leurs « armes. Feu ! commanda Washington, et, donnant l'exemple, « il tira lui-même sur l'ennemi..... Une action d'un quart d'heure « s'ensuivit à la fin de laquelle dix Français étaient tués, et parmi « eux Jumonville ; vingt-un furent faits prisonniers[1]. »

Tel est, raconté par M. Bancroft, cet épisode, qui eut alors un si grand écho en Europe, autant et plus peut-être qu'en Amérique, et qui a laissé une ombre sur le grand nom de Washington. L'historien ne l'a point qualifié ; mais, en omettant le titre de parlementaire qui n'a point été contesté à Jumonville, en disant que « dans les règles de la guerre du désert, un parti caché est un parti ennemi, » il a laissé suffisamment comprendre qu'à ses yeux la conduite de Washington fut irréprochable; et ce coup de feu « mettant le monde en flamme, » commençant « une lutte fatale aux boulevards de la légitimité catholique, » le ravit et le transporte. M. Jared Sparks, qui a gardé plus de calme, a été en même temps plus explicite : sans contester que Jumonville fût un parlementaire, il allègue qu'il s'acquitta de sa mission en termes presque insolents, et conclut en somme que Washington fit son devoir, et le fit de façon à mériter les louanges qu'il reçut plus tard du gouverneur et de la chambre des bourgeois de la Virginie[2]. En Europe, le mot de guet-apens fut prononcé, et le lourd Thomas fit, sous le titre de *Jumonville*, une sorte de poëme épique que le nom même de Washington n'a pu empêcher de tomber dans les catacombes de la littérature. Au Canada, l'impression avait été si vive, que Duquesne écrivit au ministre de la marine, « qu'il avait infiniment pris sur lui de ne pas tout mettre à feu « et à sang après l'acte d'hostilité indigne commis sur le sieur de « Jumonville[3]. » L'écrivain français à qui nous empruntons ce détail convient qu'à la distance où l'on est de l'événement, il est difficile de discerner la vérité et de s'assurer s'il y eut seulement entraînement juvénil de la part de l'officier virginien, ou bien un calcul fait par les colons anglais de frapper un de ces coups qui rendent tout recul impossible. Il rappelle que Contrecœur,

[1] *Hist of unit. stat.*, III, 83-84.
[2] *Vie, correspondance et écrits de Washington* (éd. franc.), I, 57-58.
[3] 12 octobre 1754 (Archives de la marine).

Univ Calif - Digitized by Microsoft ®

dans sa dépêche du 2 juin 1754, parle d'une interruption du feu sur l'observation des Français « qui demandaient à dire quelque « chose, » et de Jumonville, tué pendant qu'ils lisaient les sommations dont celui-ci était porteur. Il cite une lettre de l'abbé de Lisle-Dieu, vicaire général de la Nouvelle-France, qui confirme ces faits, et le témoignage également conforme des Canadiens Jean-Baptiste Berger et Joachim Parent, faits prisonniers dans la rencontre et envoyés plus tard en France [1]. Quant à Washington, il a répondu que, pour lui, la guerre existait, puisque les Français s'étaient emparés de son enseigne Ward ; qu'ils étaient accourus en armes, et que Jumonville ne fit point de sommation. Dans sa lettre à Dinwiddie, il prévoit « l'audace qu'auront ces « gens-là de réclamer les priviléges dus aux ambassadeurs, lors« qu'en bonne justice ils devraient être pendus comme des espions « de la pire espèce. » De cet ensemble de faits et de témoignages, il nous semble résulter qu'il n'y eut pas guet-apens dans cette malheureuse affaire, mais seulement une de ces violations du droit des gens qui étaient, on doit le reconnaître, fréquentes sur les frontières, et qui d'habitude y passaient inaperçues. Dans tous les cas, les lignes que nous citions tout à l'heure paraissent bien dures quand on se souvient que Washington avait accepté, l'année précédente, une mission d'un caractère au moins aussi équivoque que celle de Jumonville [2].

Au surplus, l'acte de Washington, quelque nom qu'il mérite, ne resta point sans représailles. Il s'était retiré aux Grandes-Prairies, dans les grossiers retranchements du fort Nécessity, que défendaient dix pièces d'artillerie ; le 3 juillet, il s'y vit assailli par six cents Français [3], que conduisait le capitaine de Villiers, frère de l'infortuné Jumonville. Après un combat de dix heures, Villiers, qui craignait de manquer de munitions, prit lui-même l'initiative des pourparlers, et, le lendemain, Washington quittait le fort Nécessity avec armes et bagages [4].

[1] Dussieux. *Le Canada sous la domination française*, 61-63.

[2] C. de Witt. *Histoire de Washington*, 25.

[3] C'est le chiffre de M. Dussieux. Bancroft y ajoute 100 Indiens ; M. de Witt, plus libéral, parle de 1,500 hommes.

[4] M. Dussieux a donné le texte même de la capitulation (p. 65) ; Washington y

Univ Calif - Digitized by Microsoft ®

Il y avait à peine quelques jours que toutes les colonies situées au nord du Potomac s'étaient rassemblées en congrès à Albany. La guerre avec la France était devenue imminente, et l'objet de cette réunion était de concerter une mesure de défense. Elle fit de nouveaux efforts pour se concilier l'amitié des Six-Nations et les entraîner dans une alliance. Les Peaux-Rouges n'y répugnaient pas, mais ils trouvaient les colons trop timides : « Voyez les « Français, » leur disait Hendrick, le grand chef des Mohawks, « ce sont des hommes, ils se fortifient partout ; mais vous autres, « j'ai honte à le dire, vous êtes comme des femmes, sans aucune « défense. Il n'y a qu'un pas d'ici au Canada, et les Français « peuvent aisément venir et vous chasser. » Au fond, les Six-Nations étaient irritées de l'usurpation de leurs territoires, et, maîtres pour maîtres, elles préféraient les Français. On s'occupa concurremment d'un plan d'union des colonies dont Franklin était l'auteur : il s'y agissait de remettre leur administration à un président général qui serait choisi par la couronne, et leur législation à un grand conseil qu'éliraient les législatures des diverses colonies. Ce plan donna lieu à de longs débats ; à la fin le congrès l'accepta et en transmit deux copies, l'une au bureau du commerce, l'autre aux législatures locales. Des deux côtés, il rencontra son écueil : les législatures furent unanimes à le rejeter parce qu'elles y trouvaient trop de *prérogative*, tandis qu'en Angleterre, on le jugeait beaucoup trop démocratique. Le bureau du commerce en retint néanmoins quelque chose : ce fut la pensée de réunir les gouverneurs de provinces et quelques membres de leurs conseils respectifs en un comité dont les attributions seraient de pourvoir à toutes les dépenses militaires qui seraient directement payées par la métropole, sauf à les rejeter ensuite sur les colonies, au moyen d'une taxe votée par le parlement britannique [1]. On se flattait

est appelé *le major Wachemston*, et dans deux articles, I et VII, la mort de Jumonville est qualifiée d'assassinat : pour venger *l'assassin* (sic) de M. de Jumonville, dit l'art. 1er. Washington ne savait pas le français ; on lui interpréta, dit M. Bancroft, les termes de capitulation, et d'après l'interprétation, *as interpreted*, il les accepta (III, 86). Il est peu probable que l'instrument lui ait été traduit dans toute sa teneur.

[1] Franklin. *Autobiography*, 177. Le plan lui-même se trouve au t. III, p. 22-55 de ses écrits, dans l'edition donnée par Jared Sparks.

Univ Calif - Digitized by Microsoft ®

ainsi d'assurer aussi bien ces services et de ne pas ouvrir une nouvelle issue à l'esprit d'indépendance qui ne cessait de souffler sur l'Amérique.

Les premiers mois de l'année 1755 y virent un singulier spectacle : les deux nations étaient encore en paix, et elles échangeaient des coups de canon sur mer comme sur terre. La France avait envoyé des renforts au Canada, sous la conduite du vieux baron de Dieskau : le 7 juin au soir deux des vaisseaux qui les portaient, *l'Alcide* et *le Lys* tombèrent dans l'escadre de Boscawen, au large, du cap Race, à la pointe méridionale de Terre-Neuve. Le 8 au matin, *l'Alcide* se trouvant à portée de voix du *Dunkerque*, que commandait Howe, le héla, en lui demandant si l'on était toujours en paix. Oui, nous y sommes, telle fût la réponse de Howe [1], et quelques heures après *l'Alcide* et *le Lys* se trouvèrent néanmoins amarinés, tandis que le reste du convoi entrait dans le Saint-Laurent et y déposait le marquis de Vaudreuil, qui remplaçait Duquesne à Quebec. Il y avait plus de deux mois déjà que de son côté, Braddock s'était mis en marche, par la voie de terre. Braddock était un vieux soldat, gourmé et plein de suffisance, qui annonçait à Londres des succès certains en allant jusqu'à leur assigner une date. Il avait servi dans les Flandres sous les ordres du duc de Cumberland, le duc Boucher, comme on l'appelait depuis les massacres juridiques qui avaient suivi la bataille de Culloden, et ne manquait pas de connaissances techniques ; mais rien ne l'avait préparé à la guerre d'embuscades et de surprises, telle qu'on la pratiquait en Amérique. « Lorsque j'aurai pris le fort Duquesne, » disait-il à Franklin, qui était allé le voir à Fredericksbown, afin de dissiper quelques préjugés qu'il avait conçus contre les colons, « j'irai à Frontenac, car je ne suppose pas que ce fort puisse « me retenir plus de trois ou quatre jours, et de là je ne prévois « rien qui puisse arrêter ma marche jusqu'à Niagara. » Franklin ne contestait pas qu'avec une aussi belle armée on n'eût facile-

[1] C'est la version française, qui est confirmée par Horace Walpole dans ses *Memoirs of the reign of George II*, publiés en 1846 par lord Holland, II, 189. Bancroft y joint l'opinion conforme de Barrow, le biographe de Howe. Lord Mahon dit que Howe avertit les Français de se préparer à combattre (IV, 48), mais n'indique point de sources.

Univ Calif - Digitized by Microsoft ®

ment raison du fort Duquesne, si on arrivait devant lui ; mais il se souvenait de l'invasion des Français chez les Chickasas, de la mort de d'Artaguette, et craignait sur la route les embûches des Indiens, fort experts à les tendre. Le général souriait de l'ignorance de Franklin, et lui répliquait « que les sauvages pouvaient être « redoutables pour des miliciens sans expérience, mais qu'ils « étaient bien incapables de faire la moindre impression sur les « troupes régulières et disciplinées du roi[1]. » Avec tout cela, il n'en mit pas moins de vingt-sept jours à faire le trajet d'Alexandrie à Cumberland, et plus de lenteur encore dans sa marche de Cumberland à la fourche de l'Ohio. En Angleterre, on ne le trouvait guère « impatient de se faire scalper, » tandis que son insolence révoltait les milices américaines et que Washington portait sur ses talents militaires un arrêt sévère, mais mérité.

Enfin, le 9 juin au matin, Braddock se trouva à douze milles du fort Duquesne ; deux avant-gardes et des flanqueurs ouvrant sa marche ; le gros de l'armée suivait avec l'artillerie et les bagages. On entendit tout à coup un feu de mousqueterie vif et bien nourri : la tête de colonne de Braddock était tombée dans une embuscade française, commandée par Beaujeu, Dumas et Lignery. Culbutée bientôt, elle se replia sur le corps d'armée, en abandonnant deux de ses pièces. Braddock se portant alors en avant de sa personne, ouvrit un feu d'artillerie assez inoffensif, mais qui intimida cependant les Peaux-Rouges. Beaujeu venait d'être tué, et déjà les Anglais poussaient des hourras de triomphe, lorsque Dumas, ramenant les Indiens, les repoussa, et le combat devint une boucherie affreuse. Sur quatre-vingts officiers anglais ou américains, vingt-six furent tués et trente-sept blessés. Braddock, atteint mortellement, avait eu cinq chevaux tués sous lui et Washington échappa, comme par miracle, ayant reçu quatre balles dans ses habits. Quinze canons, la caisse de l'armée, tous les papiers de son général, parmi lesquels son plan de campagne, trouvé sur son cadavre, restèrent aux mains des vainqueurs[1]. « Nous avons été battus, honteusement battus, » écrivait Washington, et il avait raison. Si les milices virginiennes, en effet, avaient montré un

[1] *Autobiography*, 190-191.

Univ Calif - Digitized by Microsoft ®

grand courage et s'étaient fait massacrer presque jusqu'au dernier homme, les troupes régulières, terrifiées par les hurlements des sauvages et déconcertées par leur mode de combattre, ne firent preuve ni de sang-froid ni de constance, et loin d'obéir à leurs officiers qui voulaient les rassurer, par leur parole et leur exemple, elles finirent par leur tirer des coups de fusil par derrière[1] !

Ni la défaite dans laquelle Dieskau, imprudent malgré son âge, trouva la mort, quelques semaines plus tard, frappé par la balle d'un transfuge canadien, ni la prise des forts des Gaspareaux et de Beauséjour, ne compensèrent bien le désastre de la Mononhagela, si peu attendu des colons qu'ils préparaient des réjouissances publiques en l'honneur de la chute du fort Duquesne quand ils l'apprirent[2]. Aux capitulations des Gaspareaux et de Beauséjour se rattache un des plus mauvais souvenirs, disons le mot vrai, une des infamies de la politique anglaise. L'une et l'autre portaient amnistie en faveur des Acadiens que la France aurait enrôlés de force à son service; mais le cabinet de Saint-James, trouvant que le moment était propice pour punir ces populations de leur attachement invétéré à leur ancienne métropole et à leurs anciennes croyances, décida qu'elles seraient transportées en masse sur un autre point des possessions britanniques. Agir de force semblait impossible : on recourut à la ruse et une proclamation, qui fut publiée partout le même jour, invita les Acadiens à se réunir, à un moment donné, dans leurs divers villages. Ils obéirent, et quand ils furent réunis les officiers anglais les informèrent que leurs terres, leur bétail, leurs provisions devenaient la propriété de la couronne; qu'ils allaient quitter leur pays et qu'ils devaient à la seule bonté du roi d'emporter avec eux leur argent et leurs meubles, de façon toutefois à ne pas encombrer les bâtiments de transport. Le 10 septembre,

[1] Dussieux. *Le Canada*, etc., 68-69. — J. Sparks. *Vie, correspondance et écrits*, I, 76-83. — *Hist. of unit. stat.*, III, 132-134.— *Hist. of Engl.*, XV, 48-49.

[2] L'échec de Dieskau est du 7 septembre 1755; la capitulation des Gaspareaux, mal défendus par le commandant de Vergor, remonte au 12 juin. Sur les réjouissances projetées, voir les curieux détails donnés par Franklin (*Autobiography*, 194-195).

Univ Calif - Digitized by Microsoft ®

fut le jour fixé pour l'embarquement, et sept mille personnes se trouvèrent ainsi bannies de leurs foyers et de leur sol natal. « Je ne sais, » a dit M. Bancroft, « si les annales de l'humanité « conservent le souvenir d'une peine aussi cruelle, aussi injuste, « aussi durable, que celle qui fut infligée aux habitants français « de l'Acadie. « Nous avons été fidèles à notre religion, disaient-« ils, et fidèles à nous-mêmes; et pourtant la nature semble nous « considérer comme des objets de vengeance publique [1]. »

De nos jours, la poésie, qui tantôt devance les arrêts de l'histoire, tantôt les consacre, a flétri, à son tour, cet acte abominable d'un gouvernement cruel à force d'impéritie et d'impuissance. Par un bel effet de l'art, par malheur trop conforme ici à la réalité, Henry Longfellow a placé les tableaux riants qui ouvrent son *Évangéline*, dans le village acadien de Grand-Pré, à la veille des scènes éplorées qui suivirent l'ordre de confiscation et d'exil.

Les actes militaires que l'on vient de raconter pouvaient être présentés à la grande rigueur, les uns comme des mesures défensives, les autres comme la conséquence d'un état de choses très-incertain et très-trouble; mais que dire de l'ordre donné aux capitaines de Sa Majesté Britannique de courir sus aux bâtiments de commerce français, la dénonciation des hostilités n'ayant pas encore eu lieu par voie officielle ? Ces instructions furent tracées à sir Edward Hawke, au moment où il allait prendre la mer à la tête d'une flotte puissante : disons de suite qu'elles donnèrent lieu à des divisions au sein du conseil de régence, car Georges II n'était point alors en Angleterre, mais des divisions qui trahissaient moins le scrupule que l'hésitation chez les uns, la versatilité chez les autres. Chacun des membres qui formaient le conseil y resta fidèle à son propre caractère ou à ses habitudes professionnelles. Le duc de Cumberland, toujours disposé aux mesures violentes, fut d'avis de déclarer la guerre sur-le-champ et de frapper le premier coup ; le chancelier Hardwicke, quoique homme d'une grande fermeté, opina en légiste qui n'aime point à conduire une cause à sa solution immédiate, et le duc de New-

[1] *Hist. of unit., stat.*, III, 145.

Univ Calif - Digitized by Microsoft ®

castle, ondoyant et pusillanime comme de coutume [1], ne chercha qu'à écarter l'orage jusqu'au dernier instant et à dégager sa responsabilité personnelle. Aussi les premiers ordres donnés portaient-ils que Hawke attaquerait la flotte française si elle venait à tomber dans la sienne, mais sans poursuivre les vaisseaux isolés et sans donner la chasse aux navires de commerce, tandis que les derniers lui ordonnaient de courir sus à tout bâtiment français, de guerre ou de commerce, qu'il rencontrerait entre le cap Ortegal et le cap Clear [2].

L'opinion de l'historien auquel on emprunte ces détails, c'est qu'en Angleterre, la bonne volonté de maintenir la paix ne fut pas très-grande, et M. Bancroft a pensé que dans tout le cours de ses négociations Newcastle amusa la Pompadour, et que Louis XV seul montra de la sincérité. Le duc de Mirepoix avait été jusqu'à proposer l'abandon du pays situé entre l'Ohio et les Alleghanies; mais l'Angleterre exigeait la destruction de tous nos forts jusqu'à la Wabash, avec la reddition de toute la péninsule acadienne et une large bande de terre le long de la baie de Fundy et de l'Atlantique. Même après l'exécution des ordres donnés à l'amiral Hawke, qui avait fait essuyer à notre commerce des pertes supérieures à trente millions, Louis XV tenta un dernier effort. Le 21 décembre 1755, Rouillé, son ministre des affaires étrangères, demanda « la restitution prompte et entière de tous « les vaisseaux français tant de guerre que marchands qui, contre « toutes les lois et toutes les bienséances, avaient été pris par la « marine anglaise. » La réponse du cabinet de Saint-James parvint à Versailles le 13 janvier 1756 : elle était conçue en termes modérés, mais positifs, desquels il résultait qu'aucune restitution n'aurait lieu tant que la chaîne des forts établis au nord-ouest des Alleghanies existerait [3]. Cette réponse, c'était la guerre en

[1] Voici des vers satiriques de sir Charles Hanbury Williams sur ce personnage : « Il ne promet quelque chose que pour mentir à sa promesse ; infidèle à tout si ce « n'est à ses propres fins, c'est pour ses amis l'ennemi le plus cruel; mais, pour un « ennemi déclaré et irréconciliable, il se montre obséquieux, souple, rampant et « bas. La fourberie remplace chez lui le talent; la trahison et le mensonge, voilà le « meilleur de son habileté. » (*Hist. of unit. stat.*, III, 113.)

[2] *Hist. of Engl.*, IV, 49-50.

[3] *De Montcalm en Canada*, par un ancien missionaire. Bon ouvrage où il y a de

Univ Calif - Digitized by Microsoft ®

droit qui allait succéder à la guerre en fait; elle fut proclamée en Angleterre le 18 mai, et en France le 16 juin seulement.

Elle allait mettre en scène de nouveaux acteurs, Abercrombie, Bradstreet, le comte de Loudoun, pour l'Angleterre ; Bourlamaque, Levis, et le marquis de Montcalm, pour la France. Abercrombie n'avait aucune vigueur ; l'indécision était le trait dominant du caractère de Loudoun, que le Pensylvanien Innis comparait plaisamment au Saint-Georges des enseignes de poste, « toujours à cheval et jamais en route[1] ; » Bradstreet seul avait, avec de sérieuses connaissances techniques, de l'entrain et de l'audace. Bourlamaque était un excellent officier d'infanterie ; M. de Lévis, depuis duc et maréchal de France, était courageux et infatigable, et il y avait dans Montcalm l'étoffe d'un véritable homme de guerre. Louis-Joseph, marquis de Montcalm-Gozon, était né le 28 février 1712, au château de Candiac, près de Nîmes, et appartenait à une ancienne famille du Rouergue. Admis dans l'armée à l'âge de quatorze ans, il servit d'abord dans le régiment de Hainaut-infanterie, et y acquit le grade de capitaine, qu'il avait encore lorsque la guerre de la Succession s'ouvrit. Il suivit son régiment et prit à la belle retraite de Prague une part active qui lui valut le grade de colonel du régiment d'Auxerrois-infanterie. On était alors en 1742, et quatre ans plus tard, Montcalm recevait trois blessures sous les murs de Plaisance. Au col de l'Assiette, il reçut deux nouvelles blessures, et obtint à la paix le rang de *mestre de camp*, en récompense de sa belle conduite pendant la campagne qui aboutit, sous la direction du maréchal de Belle-Isle, à l'expulsion des Autrichiens et des Piémontais envahisseurs de la Provence. En 1756, toutes les correspondances qui venaient du Canada s'accordant à dépeindre sa situation comme très-critique et à réclamer un général qui n'eût pas seulement de l'expérience militaire, mais encore de la probité, de la fermeté et du tact, la cour jeta les yeux sur le marquis de Montcalm[2]. On

bonnes informations. Il a été publié en Belgique et s'est égaré dans une de ces *bibliothèques historiques* et autres où les cléricaux ne ménagent pas plus, en général, la vérité que le bon sens ou la grammaire.

[1] Franklin : *Autobiography*, 219.

[2] *Mercure de France*, janv. 1760. On a des raisons de croire que la notice sur

Univ Calif - Digitized by Microsoft ®

le nomma à cette occasion maréchal de camp et on lui donna pour premier aide de camp Bougainville, qui était alors capitaine de dragons et qui devait devenir quelques années plus tard une des gloires maritimes de la France.

Montcalm prit terre à Quebec le 13 mai 1756. Abercrombie occupait en ce moment avec 10 ou 12,000 hommes l'abord septentrional du lac du Saint-Sacrement, aujourd'hui le lac George, un peu en avant du fort Edward ou Lydius, et semblait ne pas savoir s'il prendrait l'offensive, ou s'il attendrait dans cette position le choc de l'ennemi. Montcalm mit à profit cette hésitation pour porter un coup vigoureux dans une autre partie, et prit pour objectif le poste de Chouagouen ou d'Oswego, dans le bassin du lac Ontario. Il comprenait trois ouvrages, le fort de Chouagouen, sur la rive gauche de la rivière du même nom, près de son embouchure dans le lac, le fort Ontario en face et le fort George en avant de Chouagouen. Il datait de 1728, et les Anglais, en l'établissant, s'étaient proposé un double but : accaparer le commerce des lacs et couper la colonie par le centre, en isolant la Louisiane du haut pays. Montcalm réunit un petit corps d'environ 3,000 hommes, soldats du roi, miliciens et Peaux-Rouges, avec 22 pièces de canon, et le 14 août, après deux jours seulement de tranchée ouverte, les deux forts de Chouagouen et George capitulaient. On y trouva 123 canons, d'immenses approvisionnements en munitions de guerre ou de bouche, et des drapeaux qui allèrent décorer les églises de Montréal, de Quebec et des Trois-Rivières, tandis que Webb, au lieu de secourir la place, regagnait piteusement Albany [1]. Le grand résultat de cet audacieux coup de main fut de déjouer le plan de campagne que s'étaient proposé les Anglais et d'arrêter brusquement leurs entreprises offensives. La nécessité où se trouvaient les Canadiens de reprendre la charrue, après avoir manié le fusil, ne permit pas à Montcalm d'en tenter davantage ; mais il passa l'hiver à préparer l'expédition qu'il méditait pour l'année suivante et qui avait pour objectif le fort Wil-

Montcalm, qui est insérée dans ce numéro, est de Doreil, commissaire général des guerres du Canada.

[1] *Montcalm en Canada*, 32-41.

Univ Calif - Digitized by Microsoft ®

liam-Henry, dont la possession rendait les Anglais maîtres du lac George. Au mois de juillet, Montcalm réunit ses auxiliaires sur les bords de ce lac : toutes les tribus riveraines du Michigan et du lac Supérieur étaient représentées à cette réunion, où le don d'un chapelet de six milles coquilles, le plus solennel de tous, scella l'alliance franco-indienne [1]. Le 1er août, le corps expéditionnaire s'embarqua sur le lac George, avec une quarantaine de canons ou mortiers ; le 3 il débarquait, et le lendemain le fort William-Henry recevait sommation de se rendre. Le lieutenant-colonel Monro, qui le commandait, fit une belle réponse, et les opérations commencèrent, pour se terminer le 9 par la capitulation du fort. Le général Webb, qui se trouvait au fort Edward avec un corps de 4,000 hommes, sans parler des milices du voisinage qu'il pouvait facilement convoquer, n'avait rien fait pour secourir les assiégés : il s'était contenté d'écrire à Monro une lettre dans laquelle il lui conseillait de capituler [2], conseil qu'à son honneur, Monro ne suivit qu'après la mise hors de service de son artillerie presque entière.

La capitulation accordait aux assiégés la libre sortie avec les honneurs de la guerre : pour la leur rendre inviolable, Montcalm la communiqua aux chefs indiens qui la consentirent, et connaissant le terrible effet de l'ivresse sur ces natures sauvages, il eut soin de leur soustraire les boissons fortes trouvées dans le fort. Dans l'espoir sans doute d'adoucir les Indiens, quelques officiers anglais eurent moins de prudence : ils leur distribuèrent du rhum, et les sauvages passèrent la nuit dans une orgie bruyante. Leur exaltation inspirant aux Anglais de l'inquiétude, ils prévinrent l'heure qui avait été fixée pour leur propre départ, et se mirent en route vers les six heures du matin. Ils connaissaient mal l'esprit cruel et vindicatif du Peau-Rouge ; les Abenakis de Penaouské, en Acadie, leurs ennemis invétérés, avaient déjà pris les devants et les attendaient embusqués sur la route. Le convoi anglais formait une longue ligne, et sa marche, qu'entravait un

[1] V. dans *Montcalm en Canada*, 65 et sqq., ou dans les *Lettres édifiantes*, une lettre très-curieuse qui doit être du P. Roubaud, missionnaire des Abenakis.

[2] *Montcalm*, etc., 81-91. — *Hist. of unit. stat.*, 186-87.

Univ Calif - Digitized by Microsoft ®

grand nombre de femmes et d'enfants, était lente. Tout à coup les sauvages se montrent; ils commencent par demander, mais d'un ton péremptoire, des provisions et des vêtements, puis ils font entendre leur lugubre cri de guerre. Les Anglais, au lieu de faire bonne contenance, s'effraient, jettent leurs armes et s'enfuient à la débandade dans toutes les directions. Les soldats de l'escorte, disséminés sur un long espace, se trouvent réduits à l'impuissance, et le massacre commence. Quelques fuyards apportèrent au camp français la nouvelle de ce désastre. Montcalm, le chevalier de Lévis et un grand nombre d'officiers accoururent, et par les menaces et les promesses, au risque même de leurs propres vies, réussirent à calmer les Peaux-Rouges. Déjà ils avaient massacré cinquante Anglais, et tous auraient eu le même sort sans le secours des Français. Ceux-ci parvinrent à réunir environ deux mille fuyards qu'ils firent conduire sous bonne escorte au fort Edward ou bien à Albany, et Montcalm fit connaître les faits sous leur vrai jour tant à Webb qu'au comte de Loudoun lui-même [1].

Pendant tout le cours de ces deux campagnes, Abercrombie, Webb, Loudoun, avaient lutté de mollesse et d'impéritie. Montcalm en avait eu tout l'honneur et tous les avantages : il avait humilié l'Angleterre et fait trembler les colons. « Pour l'amour « du ciel ! » écrivait l'officier qui commandait à Albany au gouverneur du Massachusetts, «sauvez la province; New-York même « va tomber; sauvez le pays, et empêchez la ruine de la puissance « anglaise sur ce continent [2].» Par malheur, Montcalm n'était pas en mesure de continuer les succès : il avait dû renvoyer les Canadiens chez eux pour les travaux de la récolte, et les Indiens s'étaient débandés d'eux-mêmes, suivant leur coutume, après une expédition bien ou mal terminée. D'ailleurs la situation, à la

[1] *Montcalm en Canada*, 94-100. Ce qui n'a pas empêché Cooper, dans son *Dernier des Mohicans*, de travestir entièrement le fait; Smith, dans son *History of New-York*, et Carver, dans ses *Voyages*, parlent de 1,500 Anglais tombés sous les coups des Abenakis. M. Bancroft, plus équitable, rend justice à la noble attitude de Montcalm et ne porte même qu'à vingt ou trente le nombre des victimes (III, 188.) Le chiffre de 50 est donné d'après le *Journal* de M. de Malartic.

[2] 10 août 1757.

Univ Calif - Digitized by Microsoft ®

prendre d'une façon générale, ne laissait pas d'être fort inquiétante. Manque de vivres, — le peuple réduit à un quarteron de pain, — il faudra peut-être réduire encore la ration du soldat, — peu de poudre,— pas de souliers : voilà le tableau sommaire que Montcalm en traçait à la date du 18 septembre 1757, au bas d'une de ses dépêches. Des lettres du commissaire général des guerres, Doreil, entraient dans de plus grands détails ; elles laissaient entrevoir un véritable désarroi administratif, qui était surtout l'œuvre d'un intendant, Bigot, homme corrompu et vénal ; elles ne cachaient pas que les secours devaient être prompts et puissants, « car si malheureusement une escadre anglaise barrait « l'entrée du Saint-Laurent au petit printemps, tout périrait de « faim et de misère [1]. » Et l'on savait fort bien à Quebec qu'un nouveau ministre venait d'entrer dans les conseils de l'Angleterre, et qu'il arrivait aux affaires avec la volonté bien arrêtée de conquérir pour son pays la suprématie dans le monde. Les talents de William Pitt étaient à la hauteur de son ambition, et il en donna bientôt la preuve. La maison de Bourbon et la maison d'Hapsbourg, oubliant leurs vieilles rivalités, venaient de s'unir ; Pitt resserra l'alliance des Anglais et de Frédéric de Prusse, le vainqueur de Leuthen et de Rosbach. Quant aux Américains, Bedford, Townshend, Halifax, les avaient traités en vassaux plutôt qu'en citoyens. Pitt, qui avait un sentiment très-vif de la liberté politique, entendit la respecter d'un côté de l'Atlantique comme de l'autre. Il flatta l'amour-propre des colons en plaçant leurs officiers sur un pied d'égalité parfaite avec les officiers du roi, et sollicita de leur seul patriotisme les moyens pécuniaires de la guerre. L'Angleterre fournirait des armes, des munitions, des vaisseaux, des régiments ; les colonies, de leur côté, armeraient leurs valeureuses milices, et d'un effort commun on chasserait la France du sol américain.

On a de bonnes raisons pour croire que ce dernier projet fut surtout l'œuvre de Benjamin Franklin. Il était alors en Angleterre

[1] Du 22 et du 25 octobre 1757. Tandis qu'il affamait la colonie, Bigot donnait des fêtes et jouait un jeu effréné. « Il a perdu plus de 200,000 livres au quinze, au « passe-dix, au trente et quarante, » écrivait Doreil, en février 1758 (*Montcalm.*, etc., 115).

Univ Calif - Digitized by Microsoft ®

comme agent de la Pennsylvanie, et sans négliger les devoirs spéciaux de cette charge, il se tenait fort attentif à tous les événements qui intéressaient son pays natal. Il n'approuvait pas la politique qui avait fait de l'Allemagne le principal théâtre de la lutte, et partout, dans toutes les occasions, il indiquait le Canada comme le point essentiellement vulnérable. A la vérité Franklin ne put alors voir Pitt; pendant longtemps il le prit même, suivant ses expressions, pour un personnage inaccessible qu'il se contentait d'admirer à distance. Mais, par l'entremise de ses secrétaires Wood et Potter, il entretenait le puissant ministre de diverses mesures intéressantes pour son pays, et expressément de l'urgence de conquértr le Canada [1]. Toujours est-il qu'au commencement de 1758, Pitt avait réuni des forces très-considérables de terre et de mer, dont l'action combinée rendait cette conquête certaine, selon la stratégie et les prévisions humaines. Parlant de Loudoun aux communes avec ce ton âpre qu'il savait si bien prendre, Pitt avait dit : « Il n'a rien fait, rien essayé ; nous avons « perdu tout empire sur les lacs, nous n'y avons plus un bateau ; « toutes les portes sont ouvertes à la France. » Loudoun fut rappelé et traduit devant un conseil de guerre. On lui donna pour successeurs Forbes et Amherst, ce dernier homme d'un jugement solide et d'une habileté suffisante dans le maniement des troupes, et l'on décida que le Canada serait attaqué sur trois points à la fois. Amherst, aidé par Boscawen et son escadre, devait faire le siége de Louisbourg, Forbes envahir la vallée de l'Ohio, et Abercrombie marcher sur Montréal par le bassin des lacs George et Champlain.

De ce côté, il n'y avait d'autre obstacle pour arrêter l'envahisseur que le fort Carillon ou de Ticonderoga, bâti par les Français à une lieue environ du lac George, à l'extrémité du petit cours d'eau nommé *la rivière de la chute,* par lequel il se déverse dans le Champlain. Montcalm s'y était rendu de sa personne, et le 6 juillet au matin, il put apercevoir l'armée d'Abercrombie qui s'avançait sur le lac George, par un temps magnifique, ses drapaux déployés et ses musiques faisant retentir la solitude d'airs

[1] *The life of Franklin,* 247-248.

Univ Calif - Digitized by Microsoft ®

belliqueux. Elle opéra son débarquement le même jour : « Ces « gens marchent lentement, » dit Montclam ; « qu'ils me laissent « seulement le temps de gagner les hauteurs qui sont derrière « Carillon, et je réponds de les battre. » Non-seulement Abercrombie lui laissa ce temps, mais quand, le 8, il se porta sur ces mêmes hauteurs, il les trouva garnies d'abatis d'arbres qui arrêtèrent ses colonnes et de retranchements dont le feu les fit reculer. D'une heure de l'après-midi jusqu'à cinq, elles revinrent six fois à la charge, avec une ténacité et une intrépidité toujours égales. A six heures du soir, après un dernier assaut, plus meurtrier encore que les autres, Abercrombie fit sonner la retraite : il laissait sur le champ de bataille plus de trois mille hommes [1], c'est-à-dire à peu près autant qu'en comptait la garnison française. « L'armée et trop petite armée du roi vient de « battre ses ennemis, » écrivait Montcalm, le soir même du combat, à son ami Doreil..... « Ah ! quelles troupes, mon cher « ami que les nôtres ! Je n'en ai jamais vu de pareilles. Que « n'étaient-elles à Louisbourg ! [2] »

Ces paroles, dans la bouche d'un aussi bon juge de l'honneur et du devoir militaires que l'était Montclam, doivent certainement s'entendre des tristes pressentiments sur le sort de cette place et non d'un jugement sévère sur la conduite de ses défenseurs qui, d'ailleurs, à cette date, n'avaient pas encore succombé. M. de Drucourt, qui commandait à Louisbourg, ne pouvait, en effet, opposer que 6,600 hommes, dont plus de la moitié étaient des miliciens ou des sauvages, aux 12 ou 15,000 hommes qu'Amherst avait débarqués, le 8 juin, dans l'île Royale et qu'appuyaient 22 vaisseaux et 15 frégates. De plus, les fortifications de la place se trouvaient dans un fort mauvais état ; elle n'en résista pas moins à vingt-trois jours de tranchée ouverte. Quand elle ouvrit ses portes, le 28 juillet 1758, la ville n'était plus qu'un amas de

[1] Lord Mahon dit 2,000 seulement ; les rapports français parlent de 5,000. On peut, je crois, couper par moitié la différence. Montcalm trouva à Carillon 2,970 soldats réguliers, 16 sauvages, 85 canadiens et 87 hommes de la marine, et y reçut environ 500 hommes.

[2] *Montcalm en Canada*, 131-136. — *Le Canada*, etc., 85-86. — *Hist. of unit. stat.*, 216-217. — *Hist. of Engl.*, IV, 140-141. Lord Mahon dit qu'Abercrombie quitta New-York avec 6,000 réguliers et 10,000 miliciens.

Univ Calif - Digitized by Microsoft ®

ruines, et ses remparts ne comptaient plus qu'une douzaine de canons en état de servir sur les cinquante-cinq qui avaient riposté aux batteries anglaises armées, celles de terre seulement, de quatre-vingt-dix canons et de quarante-sept mortiers. Dans la vallée de l'Ohio, Forbes avait obtenu le même succès qu'Amherst à Louisbourg, et Bradstreet s'était emparé du fort Frontenac, qui ne fut pas défendu. De Ligneris qui occupait le fort Duquesne n'avait pas plus de cinq cents hommes pour le défendre. A l'approche de Forbes et dans l'impossibilité de lui résister, il se retira en faisant sauter le fort (23 novembre 1758). Washington, qui commandait sous Forbes, et qui le remplaça quand il mourut peu après, prit possession de ses ruines encore fumantes : en l'honneur de Pitt, il leur donna le nom de Pittsburg, ville aujourd'hui riche et florissante. En somme, l'avantage de la campagne restait aux Anglais. Leur attaque par l'extrême droite et leur attaque par l'extrême gauche avaient également réussi; ils étaient maîtres du bassin de l'Ohio et de l'entrée du Saint-Laurent, et la victoire de Carillon, si glorieuse qu'elle fût, avait seulement suspendu au centre le mouvement des forces anglaises.

« Que la paix se fasse cet hiver, sans quoi le Canada est perdu « sans ressource, » écrivait le commissaire général des guerres. « Outre l'extérieur, son intérieur est une machine mal montée, « qui est toujours prête à crouler. Mais il n'y a plus à espérer. « Malgré tous les soins et les talents de M. de Montcalm, je ne « serais pas surpris si l'ennemi était maître de la colonie avant « l'arrivée des premiers secours du printemps[1]. » Au mois de mai 1759, Bougainville, qui était allé dépeindre en France l'extrémité où elle était réduite[2], revint, mais avec des secours insignifiants, 326 recrues, 17 bâtiments chargés de munitions et de vivres, et ce fut avec environ 4,000 hommes de troupes régulières, 6,000 miliciens et quelques sauvages que Montcalm dut faire face aux 60,000 Anglais ou Américains campés sur les fron-

[1] Lettre de septembre 1758.

[2] On connaît sa réponse au ministre de la marine, l'incapable Berryer. « Monsieur, lui disait celui-ci, quand le feu est à la maison, on ne s'occupe pas des écuries. — On ne dira pas du moins « que vous parlez comme un cheval, répliqua Bougainville.

Univ Calif - Digitized by Microsoft ®

tières ou prêts à les franchir. Cette année, comme l'année précédente, leur plan consistait dans une triple attaque dirigée l'une à gauche, par le bassin du lac Érié, l'autre au centre, par le Champlain et la rivière Richelieu, la troisième à droite, par la vallée du bas Saint-Laurent. Le corps de Prideaux, qui formait l'attaque de gauche, s'engagea le premier et marcha sur le fort Niagara situé près de l'embouchure de la rivière du même nom; il se rendit après une résistance héroïque et dix-huit jours de tranchée ouverte (24 juillet), et tous nos postes entre l'Ohio et le lac Érié tombèrent l'un après l'autre entre les mains de l'envahisseur. Amherst, de son côté, avait réuni le gros de ses forces et s'était porté vers le lac Ontario, sur la rive occidentale duquel il débarquait 11,000 hommes, le 22 juillet. A son approche, les Français évacuèrent Ticonderoga, Crown-Point et se retranchèrent dans l'île aux Noix. On s'attendait à chaque instant à une attaque sur Montréal. Mais Amherst n'avança point : il passa les mois d'août, de septembre et une partie d'octobre à construire une flottille ainsi qu'à faire à Crown-Point des travaux de fortification inutiles, et assurément le Canada n'eût pas succombé encore, si le général qui dirigeait l'attaque de droite n'eût pas montré plus de diligence et d'initiative.

Ce général n'était autre que le célèbre James Wolfe. Fils d'un général qui avait fait les campagnes de Marlborough, il était né en 1726 et entré à quatorze ans au service militaire. Il avait assisté aux batailles de Dœttingen, de Fontenoy, de Lawfeld, et ses précoces talents, non moins que sa bravoure, lui avaient valu à vingt-deux ans le grade de lieutenant-colonel. C'est avec ce grade que Wolfe prit part à l'attaque de Louisbourg et sut s'y distinguer d'une façon si particulière qu'elle attira l'attention de Pitt. L'homme d'État était las de ces généraux qui conduisaient la guerre avec une extrême lenteur ou qui se faisaient battre selon toutes les règles. Il vit Wolfe, que sa mauvaise santé avait ramené en Angleterre après la prise de Louisbourg, et lui confia, quand il fut à peu près rétabli, le commandement de l'expédition dirigée contre Quebec. On peut dire que le jeune général ne dut cette marque de faveur exceptionnelle qu'à son mérite seul, car la nature l'avait traité en marâtre, sa constitution étant frêle,

Univ Calif - Digitized by Microsoft ®

ses traits peu agréables et ses cheveux d'un rouge ardent. Ses manières et son premier abord n'avaient rien non plus de fort engageant : « Ma nature a besoin d'événements extraordinaires « pour se manifester, » écrivait-il lui-même, « et je reconnais « que dans les circonstances ordinaires de la vie, on ne me voit « point à mon avantage. » L'anecdote suivante peut établir d'une façon originale et piquante que Wolfe se connaissait bien. La veille du jour de son embarquement, Pitt, qui désirait lui donner ses dernières instructions verbales, l'invita à dîner en compagnie du seul lord Temple, membre du cabinet. A la fin du repas, Wolfe dégaina son épée et se mit à la brandir à travers la chambre, en parlant d'un ton exalté des grands services que cette épée était appelée à rendre. On devine l'étonnement, la stupéfaction des deux hommes d'État. Comme le général n'avait que très-peu usé de la bouteille, Pitt crut à quelque dérangement d'esprit de son convive et ne put s'empêcher, quand il se fut retiré, de dire à lord Temple : « Bon Dieu ! que j'aie pu confier à de telles mains le sort du pays et celui du ministère[1] ! »

Dès la débâcle des glaces, Wolfe avait rassemblé à Louisbourg les éléments de son expédition. Les forces de terre s'élevaient à 8,000 hommes, et la flotte, sous les ordres de Saunders, comptait 22 vaisseaux de ligne, avec autant de frégates ou bâtiments légers. Parmi ses officiers, il y avait deux hommes qui devaient devenir, eux aussi, célèbres : Jervis, depuis comte de Saint-Vincent, et James Cook, le grand explorateur des mers australes et du pôle Nord. Les brigades avaient à leur tête George Townshend, James Murray et Robert Monckton, le futur conquérant de la Martinique ; parmi les chefs de corps, on remarquait Carleton et William Howe, qui ont joué tous les deux un rôle saillant dans la guerre de l'Indépendance. Le 26 juin, l'expédition arrivait heureusement devant l'île d'Orléans, où elle débarquait le lendemain même, et cinq jours plus tard, Monckton prenait possession, après une escarmouche, de la pointe Levis, en face de Quebec. Wolfe s'avança de sa personne jusqu'à l'extrémité occidentale de la pointe, d'où l'on aperçoit, en pleine vue, la ville, son port et ses remparts, et put reconnaî-

[1] Anecdote racontée par Temple lui-même. (*Hist. of Engl.*, IV, 159.)

Univ Calif - Digitized by Microsoft ®

tre que Montcalm, qui n'avait sous la main qu'un petit nombre de soldats éprouvés, avait surtout compté sur la force des lieux, en l'augmentant de tout son pouvoir. La plaine où se perd, par des pentes abruptes, le promontoire Diamant, sur lequel se dresse la ville, avait été couverte d'ouvrages, et le faubourg Saint-Roch, qui est en dehors de l'enceinte fortifiée, entouré d'une forte palissade avec redans. Quant à ses forces actives, le général français les avait groupées le long du seul point de Quebec que l'on jugeât accessible. Leur centre était au camp retranché de Beaufort, et elles s'appuyaient d'un côté aux rapides du Montmorency, de l'autre à la rivière Saint-Charles et aux marais voisins, couvertes de toutes parts d'une série de retranchements et de redoutes.

Une proclamation que lança Wolfe, le jour même de son débarquement, et qui, pour le fond ou pour la forme, lui fait peu d'honneur, excita la colère des Canadiens, loin de leur faire déserter les drapeaux de la France[1]. « Depuis qu'elle a été publiée, » écrivait-il lui-même, « les escarmouches sont continuelles; des « vieillards de soixante-dix ans et des enfants de quinze tirent « sur nos détachements, et de la lisière des bois tuent ou bles- « sent nos hommes. » Lorsque Wolfe traçait ces lignes, qui font partie de la dernière dépêche qu'il ait écrite et portent la date du 9 septembre, il y avait déjà soixante-douze jours qu'il avait débarqué sur l'île d'Orléans et cinquante-sept qu'il avait ouvert le feu sur Quebec. Dès le 12 juillet, en effet, des batteries de canons et de mortiers, établies sur l'île et à la pointe Levis, avaient commencé de foudroyer la ville, et l'effet de ce feu ininterrompu, auquel les remparts, faute de munitions, répondaient avec mollesse, avait été de détruire sa partie basse et d'endommager sa partie haute, mais non d'attirer Montcalm hors des positions défensives qu'il s'était choisies. Une tentative pour l'en débusquer de vive force n'avait pas été plus heureuse. Le Montmorency, après sa chute, coule paisiblement pendant quelques centaines de mètres au milieu de vertes prairies; au retrait du

[1] Elle est reproduite dans *Montcalm*, etc., 173-175. Pour se venger des attaques des Canadiens, Wolfe ordonna d'emmener les troupeaux, de brûler les granges, les étables, les récoltes sur pied, ou du moins laissa faire (Ordre du 25 juillet, signé par par le major Dalling).

Univ Calif - Digitized by Microsoft ®

flot, il est possible de le passer à gué, près de son embouchure dans le Saint-Laurent. Le 31 juillet, Wolfe donna l'ordre aux brigades Townshend et Murray de le traverser sur ce point, tandis que, de son côté, Monckton franchirait le Saint-Laurent, en partant de la pointe Lévis. Au signal donné, le mouvement commença; mais une partie des bateaux de Monckton alla donner contre des roches à fleur d'eau, et les Français en profitèrent pour ouvrir sur ses troupes un feu de mousqueterie et d'artillerie des plus meurtriers. Cependant, treize compagnies de grenadiers et deux cents hommes du Royal-Américain avaient pu débarquer : ils coururent aux retranchements, sans s'inquiéter d'être ou non soutenus, et parvinrent à leur pied; mais il fallait gravir le coteau qui les portait sous des décharges presque à bout portant, et tous les efforts de ces braves gens restèrent inutiles. La nuit s'approchait et la marée montante allait couvrir la plage. Wolfe eut la prudence d'ordonner la retraite. Il avait perdu environ quatre cents hommes et tiré trois mille coups de canon presque sans utilité.

Cet échec ne découragea point Wolfe, qui consulta jusqu'à trois fois ses brigadiers sur de nouveaux plans pour déloger Montcalm de Beaufort. Ils les repoussèrent d'une voix unanime, et l'on s'arrêta à l'idée de l'en faire sortir par surprise. Les 5 et 6 septembre, Wolfe leva son camp de Montmorency et transporta le gros de ses troupes à la pointe Levis, tandis que les jours suivants, l'escadre de l'amiral Holmes remonta le fleuve comme si elle voulut menacer quelque point au-dessous de la ville. Montcalm ne bougea point toutefois et se contenta d'envoyer Bougainville, avec quinze cents hommes, surveiller les mouvements de l'ennemi. Dans la nuit du 12 au 13, Wolfe, tous ses préparatifs achevés, visita tous ses postes et passa de vaisseau en vaisseau. La tradition rapporte qu'il parla de Gray aux personnes qui étaient sur son bateau et de son élégie sur un cimetière de campagne, en ajoutant qu'il préférerait la gloire de l'avoir faite à celle de battre les Français le lendemain, et en récitant ces vers du poëte :

The boast of Heraldry, the pomp of Power,
And all that Beauty, all that Wealth ever gave,

Univ Calif - Digitized by Microsoft®

Await alike the inexorable hour.
The paths of Glory lead but to grave [1].

A une heure du matin, l'opération commençait : les bateaux portant la moitié des troupes ouvraient la marche ; puis venaient les vaisseaux avec l'autre moitié. Sous leur protection le débarquement se fit sans encombre. Les bateaux qui portaient l'avant-garde abordèrent un peu au-dessus de la redoute de l'Anse-au-Foulon où commandait de Vergor. Les sentinelles n'étaient pas à leur poste ; la redoute fut cernée sans bruit, et son commandant surpris au lit et fait prisonnier. Un étroit sentier, garni d'épaisses broussailles, conduisait à une hauteur qui domine la crique et que couronnaient deux petites redoutes. Leurs défenseurs prirent la fuite après avoir tiré quelques coups de fusil ; et toutes ses troupes n'étaient pas encore débarquées que Wolfe se déployait sur les collines pierreuses qui s'étendent derrière Quebec et portent le nom de hauteurs d'Abraham.

Montcalm, en les apercevant, ne crut d'abord qu'à une tentative de partisans ; mieux informé : « Ils ont enfin trouvé, » s'écria-t-il, « le côté faible de cette malheureuse garnison. Il faut livrer « bataille ! » A dix heures, les deux armées se trouvaient en présence, les Anglais s'avançant en bon ordre, protégés par les bois et les plis du terrain, les Français les attendant sur un monticule. L'action venait de s'engager à distance, quand tout à coup, après avoir en toute hâte appelé à son aide Bougainville et les quinze cents hommes que le gouverneur de Vaudreuil avait retenus à Beauport, Montcalm prit le parti d'attaquer l'ennemi en flanc, afin de le rejeter sur la rive escarpée du fleuve. Townshend fit avorter ce mouvement. Alors, sans attendre plus longtemps ses renforts, Montcalm dirigea une impétueuse attaque sur le front des Anglais. Ceux-ci ne bougèrent pas, et quand les Français furent arrivés à quarante pas environ de leurs rangs, ils ripostèrent à leurs feux de peloton irréguliers par une fusillade rapide, nourrie, bien dirigée. Cette décharge mit à mort les brigadiers de Senezergues et de Fontbrune, et jeta dans nos rangs un tel désar-

[1] L'orgueil des titres, la pompe du pouvoir, tout ce que la beauté, tout ce que la richesse peuvent procurer sont également soumis à l'heure inexorable. Les sentiers de la gloire ne conduisent qu'à une tombe.

Univ Calif - Digitized by Microsoft ®

roi qu'il ne fut plus bientôt possible de régulariser la résistance. C'était le moment qu'épiait Wolfe, resté avec Murray au centre ; il se place à la tête du 28e régiment et des grenadiers de Louisbourg, et charge les Canadiens à la baïonnette : ils fléchissent et lâchent pied de toute part. La victoire était aux Anglais, mais elle leur coûtait cher : Wolfe, déjà atteint d'une balle au poignet dès le début de l'action, en reçut une seconde en pleine poitrine dans cette charge. On le transporta hors du champ de bataille, et on lui donna de l'eau pour étancher sa soif. Ayant appris que les Français étaient en fuite : « Je meurs content, » s'écria-t-il, et il rendit le dernier soupir. Montcalm aussi avait été rapporté à Quebec, frappé d'une balle mortelle. Il vit approcher sa dernière heure avec le plus grand calme et dans les sentiments pieux qui avaient été ceux de sa vie entière. De Ramezay, qui commandait la place, lui ayant demandé son avis sur la résistance qu'on pouvait faire, il répondit : « Je confie à votre garde l'honneur de la France, » et l'un de ses derniers actes fut d'écrire à Townshend une lettre qui recommandait à sa générosité nos blessés et nos prisonniers[1].

Le jour même de la retraite de l'armée, le marquis de Vaudreuil, dont l'incapacité, la jalousie à l'égard de Montcalm, les complaisances pour l'indigne Bigot, avaient tant nui à la défense, invita de Ramezay à ne pas attendre « que l'ennemi l'emportât d'assaut. » Ramezay réunit, le 15 septembre, un conseil de guerre, où il n'y eut qu'un capitaine d'artillerie, M. de Fiedmont, à opiner pour une prolongation de résistance. La capitulation de Quebec fut donc signée le 18 septembre[2]. La lutte se continua encore jusqu'au mois de septembre de l'année suivante, où elle se termina par la reddition de Montréal et de la colonie entière, qui porte la signature de Vaudreuil et celle d'Amherst[3]. Dans l'intervalle, le chevalier de Lévis avait essayé de reprendre Quebec. Le 28 avril 1760, il battait complétement Murray, venu à sa rencontre, sur ces mêmes plaines d'Abraham qui avaient vu

[1] Dussieux. *Le Canada*, etc., 92 et sqq. — *Hist. of unit. stat.*, IV, 229-239. — *Hist. of Engl.*, IV, 162-173.

[2] On en trouve le texte dans l'appendice de *Montcalm*, etc.

[3] 8 septembre 1760.

Univ Calif - Digitized by Microsoft ®

la défaite de Montcalm, et investissait la place. Mais, à la date du 16 mai, il lui fallait se retirer devant l'arrivée de deux vaisseaux, avant-garde d'une forte escadre. Il ne lui restait plus qu'à se renfermer dans Montréal. Le 8 septembre, les Anglais parurent devant les murs de cette ville, au nombre de 20,000 ; elle n'avait qu'une simple chemise militaire, et de Lévis dut se résigner à capituler. Amherst, qui se souvenait sans doute de la honteuse capitulation de Closter-Seven dans laquelle il s'était trouvé compris, se vengea en refusant aux troupes françaises les honneurs de la guerre, et Lévis fut sur le point d'aller l'affronter en rase campagne. Il s'arrêta néanmoins devant l'écrasante supériorité des Anglais et un ordre formel du marquis de Vaudreuil [1].

[1] *Le Canada sous la domination française*, 99-101.

Univ Calif - Digitized by Microsoft ®

Univ Calif - Digitized by Microsoft ®

TROISIÈME PARTIE.

L'ÉMANCIPATION ET LA GUERRE DE L'INDÉPENDANCE.

Univ Calif - Digitized by Microsoft ®

Univ Calif - Digitized by Microsoft ®

LIVRE PREMIER.

La politique anglaise et les préludes de l'émancipation.

Sommaire. La capitulation de Quebec : Enthousiasme qu'elle produit en Amérique; ses suites appréciées par Choiseul, William Burke et Franklin; mot de Turgot.
Les colonies en 1763 : Population, richesse, esprit public.
Plan de taxation pour l'Amérique : Projets de Townshend; l'acte du timbre; Grenville, l'opposition et Franklin; apostrophe de Barré; pamphlet d'Otis; congrès des dix colonies; Pitt, l'interrogatoire de Franklin et rappel de l'acte.
Plan de Townshend : Le sloop *Liberty*; le massacre de Boston.
Lord North, premier ministre : Remontrances du Massachusetts; le *Dartmouth* à Boston et ses caisses de thé jetées à la mer; Franklin et le Massachusetts devant le conseil privé; fermeture du port de Boston et préparatifs militaires dans cette ville.
Le premier congrès continental : Son caractère et ses mesures.
Rejet des mesures conciliatoires : Il détermine la résistance des Américains et les pousse à l'indépendance; vues de Turgot, de Smith, de Hume; l'indépendance dernière ressource ; non désirée jusqu'au dernier moment par les Washington, les Hamilton, les Adams, les Jefferson.

Une explosion d'enthousiasme accueillit en Amérique la capitulation de Quebec; les villes s'illuminèrent; des feux de joie couvrirent les collines; les législatures, la chaire, la presse firent écho à la joie publique, et dans l'intérieur des familles on remercia le ciel. L'impression fut la même en Angleterre: à un moment une lettre de Wolfe y avait fait appréhender un échec, et la fortune, la Providence, pour employer l'hypocrite langage de Pitt, accordait aux armes anglaises un triomphe éclatant. Aussi le contentement fut-il universel et se lisait-il sur chaque visage, au

Univ Calif - Digitized by Microsoft ®

témoignage d'un témoin oculaire[1]. Le pays que la perte du Canada intéressait davantage s'y montra insensible. Il n'y avait point alors de peuple français, dans le sens politique du terme, et Louis XV, abîmé dans ses crapuleux plaisirs, avait d'avance fait son deuil d'un événement qu'il avait pris si peu de mesures pour conjurer. Quant à la littérature, qui était le vrai pouvoir de l'époque, elle se souciait médiocrement « de quelques arpents de terre, couverts de neige, » comme disait Voltaire, et celui-ci se plut à voir dans notre défaite « le triomphe de la liberté sur le despotisme. »

La joie des Américains était bien naturelle : s'ils ne songeaient pas encore à se séparer de leur métropole, ils avaient déjà le pressentiment de cet avenir que le voisinage des Français ne tendait nullement à favoriser. Moins aveuglés par la haine nationale et moins infatués de leurs succès militaires, les conseillers de Georges III n'auraient pas voulu renverser la seule barrière qui contînt encore l'expansion des treize colonies et leur fît endurer, avec quelque patience, le monopole commercial de la Grande-Bretagne, ses prétentions fiscales et son arbitraire administratif. Ce manque de perspicacité étonnait le duc de Choiseul. Pendant les négociations qui préparèrent le traité de Paris, la France avait parlé de reprendre le Canada, en échange de ses conquêtes en Allemagne, et l'Angleterre avait répondu par un refus péremptoire. « Je suis surpris, » dit alors Choiseul à un des plénipotentiaires anglais, « que l'acquisition du Canada tienne tant au cœur « de votre grand Pitt. Sa faible population ne le rendra jamais « redoutable. Dans les mains de la France, il aide à maintenir « vos colonies dans une dépendance qu'elles secoueront certaine- « ment, le Canada cédé[2]. » Cette émancipation de l'Amérique, il y avait déjà douze ans que Turgot l'avait prédite, en ajoutant, avec une véritable prescience, qu'un jour l'Europe trouverait de l'autre côté de l'Atlantique « la perfection de ses sociétés politiques et le plus ferme appui de sa félicité[3]. » Au surplus,

[1] Lord Orford. *Hist. of Engl.*, IV, 183.

[2] *Hist. of unit. stat.*, III, 281.

[3] Discours prononcé à la Sorbonne, le 3 juillet 1750. (*Œuvres complètes*, éd. 1808, II, 64 et suiv.).

Univ Calif - Digitized by Microsoft ®

même en Angleterre, l'orgueil du triomphe ne dérobait point les menaces de l'avenir à quelques esprits clairvoyants. William Burke, parent, ami et parfois collaborateur du célèbre *commoner*, écrivit un pamphlet pour indiquer à ses concitoyens le danger de garder leur conquête, et l'éloquence, quelque peu suspecte et sophistique, il faut en convenir, de Benjamin Franklin ne suffisait point à rassurer tous les Anglais sur les projets des Américains [1].

« Le Canada entre nos mains, » disait Franklin, « c'est un accroissement énorme de population en Amérique. Déjà elle double à peu près tous les vingt-cinq ans, sans parler de l'émigration que cet accroissement constitue, et il y aura bientôt plus de citoyens britanniques du côté américain de l'eau qu'il n'y en a actuellement de l'autre. » Trois ans après qu'il écrivait ces lignes, la population des treize colonies pouvait s'évaluer à 1,880,100 personnes, dont 335,600 de race nègre [2], et cette population, en s'enrichissant, avait pris le goût du comfort, pour employer une expression britannique qui a récemment obtenu le droit de cité dans notre langue. Du moins John Adams a-t-il décrit dans son *Journal* les beaux tapis, les belles tentures, les tables de marbre, les riches couchettes, les spacieux jardins d'un habitant de Boston chez lequel il avait dîné [3]. Si la vieille bigoterie puritaine se trahissait encore dans quelques détails de forme, au fond elle avait beaucoup perdu de ses allures renfrognées et cédé de son maintien maussade ; mais ce qui subsistait toujours, c'était l'énergique esprit du puritanisme, c'était son attachement inflexible aux libertés publiques, c'était sa volonté de les défendre contre toute usurpation et au

[1] *Works*, VIII, 210, éd. J. Sparks. Il est vrai qu'en suivant ses conseils, les ministres de George III pouvaient retarder la séparation pour de bien longues années peut-être. Il leur suffisait de respecter les franchises des colons et de leur accorder la liberté commerciale. Ce dernier point fait l'objet principal de la lettre de Franklin, qui est adressée à David Hume et datée du 27 septembre 1760.

[2] D'après les chiffres donnés par Bancroft pour 1760 (1,385,000 b. et 310,000 n.), et pour 1770 (1,850,000 b. et 46,200 n.). Au moment où les troubles éclatèrent, Burke, d'après les documents qu'il avait, disait-il, mis plusieurs années à contrôler et recueillir, parlait de deux millions d'Européens et d'environ cinq cent mille noirs. (Discours du 22 mars 1775.) Ces chiffres sont en concordance avec ceux de 1780, donnés par Bancroft, 2,383,000 blancs et 562,000 noirs.

[3] *Works*, éd. 1850, II, 179.

Univ Calif - Digitized by Microsoft ®

prix de tous les risques. De cette double disposition, il y en avait une que l'on connaissait bien en Angleterre et qui y excitait des alarmes et de la colère. « Le Connecticut n'est guère autre chose « qu'une pure démocratie, et chacun s'y croit un ministre capable « ainsi qu'un ministre habile, » écrivait un ecclésiastique royaliste à l'archevêque de Cantorbéry, Secker, au mois de juillet 1760. Mais ce défenseur trop zélé de la double prérogative donnait à Pitt et à Halifax un conseil qui sentait la témérité et l'ignorance, quand il les invitait à détruire les chartes de la Nouvelle-Angleterre, et à introduire dans ce pays au moins deux ou trois évêques, « puisqu'il existait le lien le plus étroit entre la crainte de Dieu et le respect du prince. »

Déjà Sherlock, qui était alors évêque de Londres, s'était plaint au bureau du commerce de la liberté qu'avaient prise les Virginiens de modérer les émoluments de leurs ministres. « Il est « grand temps à coup sûr de regarder autour de nous, » disait-il, « et de prendre garde aux diverses mesures pour diminuer la « prérogative royale qui ont été tentées la-bas. Les droits du « clergé et l'autorité du roi doivent subsister ensemble ou tom- « ber ensemble[1]. » De toutes les colonies, *l'old dominion* était celle qui gardait le plus de ressemblance avec la mère patrie, soit dans sa constitution civile, soit dans ses institutions publiques. Néanmoins, la prérogative y comptait peu d'adhérents; son assemblée se montrait indépendante, et l'on discernait chez ses habitants un orgueil individuel capable de les soustraire aux tentations serviles. Les plus riches vivaient sur leurs plantations, avides du spectacle des courses de chevaux, et tenant table ouverte pour tous les voisins et tous les visiteurs. Les plus pauvres, pour la plupart Écossais, Irlandais ou Allemands, menaient une existence un peu nomade, toujours en querelle avec les officiers royaux, et, pour tout dire, avec toute police trop régulière. De l'autre côté des montagnes Bleues, au nord du Potomac et sur les bords de la Delaware, le gouvernement était resté dans les familles des propriétaires fondateurs[2]; là le roi n'avait point d'of-

[1] *Hist. of unit. stat.*, III, 260-261

[2] Benedict Calvert ayant renoncé en 1715 à la communion romaine, on lui rendit le droit de ses aïeux pour prix de son apostasie.

Univ Calif - Digitized by Microsoft ®

ficiers si ce n'était dans les douanes ou dans les cours d'amirauté, et son nom était à peine mentionné dans les actes administratifs, tandis que dans les provinces plus méridionales, et surtout dans celle de New-York, d'autres causes concouraient à rendre son autorité ou faible ou odieuse.

Grâce à sa position géographique et à son magnifique port, la province de New-York était déjà le grand entrepôt commercial des plantations. L'Angleterre n'avait pas su gagner l'affection des colons qu'elle avait conquis, et nulle part sa police commerciale n'avait excité plus de mécontentement et rencontré plus de résistance. Ces enfants de Hollandais s'indignaient de ne pouvoir plus commercer avec la patrie de leurs pères, et, marchands avant tout, se plaignaient d'être exclus des bénéfices de la traite des noirs. Ils entretenaient avec la petite île de Saint-Eustache un vaste commerce de contrebande, que les croiseurs britanniques étaient impuissants à prévenir, quoique les frais de leur entretien et ceux des cours d'amirauté ou des bureaux de douane fussent assez considérables pour mettre, selon certains calculs, les profits que l'Angleterre tirait de son négoce avec New-York au-dessous des profits de la Hollande et des villes hanséatiques. Nulle part non plus les conflits entre le gouverneur royal et la législature n'étaient plus fréquents et plus opiniâtres, et les idées que l'on se faisait respectivement en Angleterre et en Amérique du rôle des assemblées coloniales plus différentes et plus tranchées. Les questions religieuses venaient encore aigrir les dissentiments politiques, car dans un pays peuplé presque uniquement de calvinistes, on avait eu le tort de favoriser l'Eglise anglicane, d'une façon même assez directe. En un mot, à peu près tout le monde à New-York avait pris une attitude défiante, sinon hostile, vis-à-vis de la couronne ou du parlement: les grands propriétaires, parce qu'ils craignaient de voir taxer leurs terres ou reviser leurs titres, dont l'origine était irrégulière; les légistes, parce qu'ils favorisaient l'accroissement du pouvoir colonial, et la masse du peuple parce qu'elle souffrait du monopole commercial, ou redoutait les empiétements de l'Eglise établie.

Dans la métropole, on n'ignorait point cet état de choses; on avait même résolu de le détruire, et en même temps qu'on retire-

Univ Calif - Digitized by Microsoft ®

rait un revenu permanent des colonies américaines, d'y faire régner une subordination plus complète à la double autorité du parlement et de la couronne. L'idée de taxer les Américains n'était pas nouvelle : on se rappelle qu'elle avait été suggérée à Walpole et repoussée par ce ministre [1] ; Pelham s'y était arrêté, et l'opinion publique était en 1755 qu'elle allait être mise à exécution. Quoi qu'il eu soit, les dépenses de la dernière guerre avaient été énormes, et comme les hommes d'État de l'Angleterre la regardaient comme entreprise, du moins dans une certaine mesure, pour la défense des colonies, ils jugèrent, après la paix de Paris, que les colonies devaient prendre leur part dans le fardeau de ces dépenses. L'exécution de leur plan commença d'ailleurs par sa partie morale, pour ainsi dire, et ce fut l'esprit indépendant des Américains que l'on tenta d'abord de dompter. Le bureau du commerce avait alors à sa tête Charles Townshend, orateur habile et travailleur infatigable, mais politique léger et aussi prompt à s'engager dans des difficultés que peu scrupuleux sur les moyens d'en sortir. Aucun membre des communes ne connaissait mieux l'Amérique, mais aucun non plus n'était mieux disposé à bouleverser ses institutions : « Que va-t-il faire ? » écrivait le propriétaire de la Pennsylvanie à son ami James Hamilton ; « nous allons bientôt le savoir [2] » Les projets de Townshend ne tardèrent point, en effet, à devenir publics, et les colons furent avertis que le cabinet « résolu à en finir avec la vieille désobéissance aux volontés royales, » ne tolérerait plus l'ingérence de leurs assemblées dans le vote des subsides que fixerait à l'avenir un vote direct de la législature britannique. Sur les subsides ainsi obtenus, on se proposait d'imputer les émoluments des gouverneurs, des juges et généralement de tous les fonctionnaires qui, cessant de dépendre des colonies pour leur nomination, leur avancement, leur subsistance, deviendraient, suivait une expression heureuse, « une

[1] Nous avons donné ses motifs, selon M. Bancroft. Ils furent, d'après lord Mahon, plus personnels, quoique non moins perspicaces. « Quoi! j'ai toute l'Angleterre contre moi, et j'irais me mettre encore à dos toute l'Amérique : » telle aurait été la réponse de Walpole à lord Chesterfield, qui lui parlait des projets de Keith. (*Hist. of Engl.*, V, 84.)

[2] *Hist. of unit. stat.*, V, 59.

Univ Calif - Digitized by Microsoft ®

garnison civile et maintiendraient les colons dans une stricte obéissance. La première victime du nouveau système fut la cour de New-York, qui cumulait en Amérique les hautes fonctions partagées en Angleterre entre la cour du banc du roi et celle des barons de l'échiquier. En vain la législature fit-elle entendre au roi de respectueuses remontrances; en vain invoqua-t-elle les précédents de 1688 et le discours récent dans lequel George III avait déclaré que l'inamovibilité du juge était la meilleure garantie du justiciable, le bureau de la trésorerie rendit le *chief-justice* de New-York révocable et fit savoir que le changement s'étendrait par la suite à toutes les magistratures coloniales. En même temps, le ministre de la guerre, Wellbore Ellis, proposait de cantonner vingt régiments en Amérique, et comme les gentilshommes campagnards, *country gentlemen*, des Communes s'effrayaient de ce surcroît de dépenses, Townshend se hâta de les rassurer en déclarant que l'entretien de ces forces retomberait sur les colons, dès l'exercice prochain. Enfin, deux jours plus tard, c'est-à-dire le 9 mars 1763, Townshend encore déroula une partie de son plan pour la taxation de l'Amérique par la voie parlementaire. Les droits établis sur le trafic des plantations avec les îles françaises ou espagnoles étaient si énormes qu'ils équivalaient à une prohibition véritable, et qu'à la suite d'une connivence tacite entre les douaniers et les marchands, ils n'avaient jamais été perçus d'une façon régulière. Townshend proposait d'en réduire le taux et d'en exiger la perception stricte; des droits de timbre et d'autres taxes devaient plus tard couronner l'œuvre [1].

Une crise ministérielle ravit toutefois à Townshend le problématique honneur d'établir l'impôt du timbre. Le 7 avril 1763, le comte de Bute, prétextant sa mauvaise santé, mais plutôt ennuyé des libelles et des attaques de toute sorte dont il était l'objet, lassé

[1] Horace Walpole fait remonter à 1760 la pensée de fortifier la prérogative en Amérique (*Memoirs of the reign of George III;* London, 1845, I, 16). Il attribue au cabinet de lord Bute, mais non à Bute lui-même expressément, la première idée des actes de timbre, qui appartiendrait a son secrétaire Jenkinson. (*Memoirs*, etc., III, 32.) M. Bancroft a discuté la question dans une note de la page 63 de son vol. IV, et arrive à la conclusion que Grenville ne fut pas le premier inspirateur de cet acte néfaste.

Univ Calif - Digitized by Microsoft ®

surtout du peu d'appui qu'il trouvait dans les deux chambres et au sein de son cabinet même[1], le comte de Bute ayant donné sa démission, Charles Grenville devint premier ministre. Grenville était un légiste qui se croyait libéral parce qu'il professait, avec tous les whigs, le dogme de l'omnipotence parlementaire, comme si une assemblée, ainsi qu'on l'a dit avec raison, ne pouvait pas être plus tyrannique qu'un homme, souvent retenu par la crainte de l'opinion, et qui tout au moins redoute l'incorruptible avenir. C'était, d'ailleurs, un esprit sans imagination et sans originalité, un esprit dépourvu de cette sagacité qui creuse les motifs d'une action et du premier coup d'œil en sonde les conséquences. Il se complaisait, à la façon de tant d'administrateurs, dans les détails et dans les écritures, et confondait la minutieuse obstination qui lui était naturelle avec la fermeté souple qui caractérise les cerveaux vraiment politiques. On a dit de lui assez plaisamment « qu'il perdit l'Amérique pour avoir lu les dépêches d'Amérique, « ce qu'aucun de ses prédécesseurs n'avait fait, » mot injuste tout au moins à l'égard de Robert Walpole, mais exact en ce sens que les colonies, suivant la remarque de lord Mahon, prospérèrent tant qu'on ne s'occupa point d'elles dans la métropole. Charles Grenville ne jouissait pas de la faveur royale; mais cadet de famille et très-attaché aux emplois, surtout aux emplois lucratifs, il paraissait dépendre de la cour et lui avait donné, en effet, quelques gages de complaisance. Elle attendait maintenant de lui une vigoureuse initiative, dans le sens de cette politique à la fois violente et téméraire dont Charles Townshend venait de poser les jalons et que lord North devait, à dix ans de distance, pousser jusqu'à ses dernières conséquences.

Rendons néanmoins cette justice à Grenville qu'il y mit de la mesure et qu'il consentit, dans la session de 1764, à différer d'une année la présentation de l'acte du timbre, *Stamp Act*. Dans l'intervalle, il eut une entrevue avec les agents de plusieurs des colonies septentrionales, leur expliqua ses projets et les invita à

[1] *Hist. of Engl.*, V, 27. Horace Walpole nous a laissé un échantillon de ces attaques : *no petticoat government, no scottish favourites* (pas de gouvernement de cotillon, pas de favoris écossais), voilà les placards qu'on affichait à la Bourse et sur les murs de Westminster.

Univ Calif - Digitized by Microsoft ®

faire connaître à leurs commettants que s'ils trouvaient une autre sorte de droits plus à leur convenance, pour son compte, il s'y rallierait volontiers. Mais la question ainsi posée roulait dans un cercle vicieux; car, dans toute hypothèse, c'était au parlement, selon Grenville, d'édicter la taxe, tandis que les assemblées coloniales refusaient absolument le droit de taxer l'Amérique à un corps où l'Amérique n'était pas représentée. Elles rejetèrent l'expédient tout en offrant volontiers de venir en aide à la couronne, si elles en étaient requises d'une façon constitutionnelle. D'autre part, le siége de Grenville était fait. « Dans les circons-« tances où se trouvent placées la mère patrie et ses colonies, il « m'a paru incontestable que celles-ci devaient contribuer aux « dépenses communes, » dit-il à Franklin, à Ingersoll, à Jackson et à Garth, agents de la Pennsylvanie, du Connecticut et de la Caroline méridionale, qui furent le voir quatre jours avant la présentation du *Stamp Act*. « Je ne connais pas à cet égard de « moyen préférable à la taxe projetée ; si vous en avez un meil-« leur, indiquez-le-moi et je l'adopterai, ne trouvant aucun « plaisir à m'attirer des inimitiés. » Jackson ayant manifesté la crainte qu'une armée permanente ne devînt fatale aux libertés américaines, Grenville se récria et parla de ses intentions conciliantes. Peut-être ce langage ne manquait-il pas de franchise dans la bouche du premier ministre, qui n'approuva jamais, au fond du cœur, tout le système dont l'ambition l'avait rendu le porte-voix et l'instrument. Toutefois Franklin et ses collègues, ainsi que leurs compatriotes, pouvaient bien le tenir pour suspect, quand ils voyaient Soame Jemyns, le doyen du bureau du commerce, révéler les vues de son patron Halifax et celles de la majorité des ministres dans un pamphlet dirigé contre « l'insolence » des assemblées de New-York et du Massachusetts, pamphlet qui offre un précieux échantillon de l'insolence officielle, comme de l'aveuglement habituel aux gens en place[1].

Ce fut le 6 février 1765 que le *Stamp Act* vint devant les communes : il ne comprenait pas moins de cinquante-cinq articles,

[1] *Life of Franklin*, 291-293. — *Hist. of unit. stat.*, IV, 163-167.

Univ Calif - Digitized by Microsoft ®

dont l'un déférait aux cours d'amirauté toutes les contraventions auxquelles l'acte pourrait donner lieu. Grenville, naturellement, essaya de le justifier par des considérations financières et des considérations politiques. L'assemblée était nombreuse et chacun paraissait acquiescer en silence, lorsque Beckford, député de Londres et grand propriétaire en Amérique, contesta l'opportunité de la mesure, sans d'ailleurs mettre en doute la souveraineté parlementaire. Jackson parla de même contre le bill, « parce que le « parlement, bien qu'il possédât le droit incontestable de légiférer « pour toutes les possessions britanniques, ferait bien de poser « de lui-même des bornes à l'exercice de son pouvoir, et qu'il « devrait admettre dans son sein des représentants de l'Amé- « rique, sans quoi ce pays pourrait voir ses libertés en péril, et « elles ne pourraient courir un tel risque sans qu'il s'étendît aux « libertés de la métropole elle-même. » Jusque-là, le débat s'était maintenu très-calme ; mais un membre ayant alors répliqué que les colonies étaient *virtuellement* représentées au sein des Communes, le colonel Isaac Barré, ami et compagnon d'armes de Wolfe, se leva et, trouvant la prétention étrange, se mit à railler l'assemblée de son ignorance des choses américaines. Grenville, en ripostant, rappela que la dernière guerre avait procuré aux colonies d'immenses avantages sans qu'elles eussent pris une part équivalente dans les frais exorbitants de cette même guerre. « Et, » s'écria-t-il en terminant sa riposte, « les Américains, nos en- « fants que nous avons élevés avec tant de soins, que nos bontés « ont portés à un si haut point de force et d'opulence, nous mar- « chandent leur obole, maintenant qu'il s'agit d'alléger le fardeau « qui nous fait ployer. » Le premier ministre s'était à peine rassis que Barré se levait de nouveau, et, l'œil étincelant, les bras étendus, lui lançait cette foudroyante apostrophe : « Les Améri- « cains élevés par vos soins ! Mais ce fut votre tyrannie qui les « fit fuir en Amérique, une terre alors inhospitalière et stérile, « où ils endurèrent longtemps toutes sortes de maux. Eux élevés « par votre bonté ! Mais ce fut par votre négligence qu'ils gran- « dirent, et quand vous commençâtes à vous occuper d'eux, ce « fut pour surveiller leurs libertés et froisser leurs intérêts. Eux

Univ Calif - Digitized by Microsoft ®

« protégés par vos armes ! Mais ce sont eux qui ont pris les armes « pour votre défense[1]. » Mais que pouvaient l'éloquence et la raison contre un parti pris, un flot irrésistible? et comme Franklin l'écrivait à son ami Charles Thompson : « On aurait aussi bien pu empêcher le lever du soleil que le vote du bill. » Les Communes votèrent donc le *Stamp Act*, le 27 février, à une majorité des quatre cinquièmes, et le 8 mars suivant, les lords l'adoptaient sans débats, sans protestatiou, sans division.

L'apostrophe de Barré transmise en Amérique, par les soins d'Ingersoll, s'y répandit dans toutes les villes, dans les hameaux mêmes, et, traduite en français, fit le tour du Canada. La seule annonce de l'acte avait excité dans les colonies des appréhensions à peu près universelles et une irritation très-vive. Un avocat du Massachusetts, William Otis, prit la plume et, sous ce titre : *Les droits des colonies anglaises*, lança un petit traité de philosophie politique. Selon lui, le gouvernement ne reposait ni sur la force, comme le voulait Hobbes, ni sur un contrat, comme le prétendait Locke, ni sur la propriété, comme l'enseignait Harrington, mais il découlait des besoins mêmes de notre nature ; il était entré dans la société au moment qu'y apparaissait l'homme, et sa fin essentielle n'était autre que le bonheur de tous ainsi que le respect de la volonté divine qui leur avait donné le droit d'être libres. Quant aux colons, ils étaient hommes, sans doute, et, dès lors, leurs droits ne dépendaient ni de la *Magna Charta*, quelque vieille qu'elle fût, ni d'une concession royale quelconque, et, ces droits le parlement y portait atteinte en voulant taxer, de son autorité seule,

[1] Cette riposte de Barré ne figure pas dans l'*History Parliamentary*. Lord Mahon la regarde néanmoins comme authentique, les doutes à cet égard ayant été levés, dit-il, par M. Adolphus, dans une note du tome Ier de son ouvrage sur George IV. Malgré tout, dit-il, il y a quelque chose d'extraordinaire dans ce fait qu'Ingersoll, qui recueillit l'apostrophe de Barré et la fit circuler en Amérique, nomme Townshend comme la personne à qui il répliquait, tandis que l'*History parliamentary* attribue à Grenville les mots : *planted by our care and nourished by our indulgence*. Il y a encore deux autres circonstances obscures : pourquoi Burke, dans son discours du 19 avril 1774, a-t-il parlé du débat sur le timbre comme « du débat le « plus languissant qu'il ait jamais entendu? » Pourquoi Horace Walpole en a-t-il parlé comme d'une petite journée sur les taxes américaines? (*Hist. of Engl.*, V, 89-90.) M. Bancroft nomme Townshend comme l'orateur à qui Barré répliqua, et croit à une erreur de l'*Histoire parlementaire*.

Univ Calif - Digitized by Microsoft ®

leurs personnes et leurs biens. Les Américains, ajoutait Otis, n'ignoraient pas ce que l'indépendance pourrait leur coûter de sang et d'or, et ils ne songeraient jamais à la revendiquer, à moins qu'elle ne finît par leur paraître comme la dernière ressource qui leur restât contre l'oppression des ministres, « oppression capable de rendre fous les plus sages et forts les plus faibles. »

Le vote de l'acte lui-même fut reçu avec des démonstrations qui révélaient beaucoup plus la colère que la crainte : on l'imprima clandestinement, avec une tête de mort à la place des armes royales, et on le colporta dans les rues de New-York sous le titre de : *La folie de l'Angleterre et la ruine de l'Amérique.* Les assemblées coloniales s'émurent, et la chambre des bourgeois de la Virginie, qui était alors en session, donna le signal des résistances. Elle comptait dans son sein, depuis quelques mois seulement, un jeune homme qui n'avait réussi qu'à se ruiner en essayant par deux fois du commerce et une fois de l'agriculture, et qui s'était improvisé avocat en fin de compte. Patrick Henry n'était pourvu, en abordant le barreau, que d'une faible instruction première, et toutes ses notions en jurisprudence se bornaient à ce qu'une lecture de Coke et de Littleton, pendant six semaines, avait pu lui fournir[1]. Mais il sentait avec force, et son éloquence, qui jaillissait de source, communiquait rapidement à son auditoire l'émotion dont lui-même était rempli. Nouveau venu dans cette enceinte et dans la province même, qu'il habitait depuis un an à peine, Henry ne craignit pas de proposer cinq résolutions qui embrassaient l'ensemble des franchises coloniales, et dont la dernière déniait hardiment au parlement britannique le droit de taxer les Américains. Elles ne passèrent point sans un orageux débat et furent enlevées de haute lutte. « Tarquin et César, » s'écria Henry, « ont eu chacun son Brutus, et Georges III.....» Trahison ! trahison ! interrompit le président ; trahison ! trahison ! répéta l'assemblée. Mais l'orateur, reprenant sans s'émouvoir : « Et George III peut profiter de leur exemple, » finit il. Ces paroles entraînèrent les jeunes membres, parmi lesquels Washington siégeait, croit-on, et les cinq résolutions furent votées, quoique à une ma-

[1] William Wirt. *Sketches of the life of Patrick Henry*, éd. 1815, I, 16.

Univ Calif - Digitized by Microsoft ®

jorité très-faible, surtout la dernière, qui ne réunit que vingt voix contre dix-neuf. « J'aurais donné cinq cents guinées pour un seul « de ces votes, » dit tout haut l'attorney général, à la sortie de la salle, et en passant devant le jeune Jefferson qui attendait impatiemment dans la rue la fin de la séance, et qui garda toujours dans son esprit l'impression qu'elle lui avait laissée. Il est vrai que le lendemain, Patrick Henry étant absent, l'assemblée effaça la cinquième résolution de ses registres. Le lieutenant-gouverneur n'en crut pas moins utile de la dissoudre; mais il ne put empêcher les feuilles publiques de reproduire ses derniers actes, que son collègue de Massachusetts appelait une cloche d'alarme, dans sa correspondance avec les ministres [1].

Le jour même où la législature virginienne prenait ces résolutions, le gouverneur Bernard représentait à celle du Massachusetts que l'intérêt des colons s'accordait avec leur devoir pour recommander la soumission aux volontés suprêmes du parlement anglais. L'assemblée, contrairement à ses usages, ne répondit point à ce message; mais, le 6 juin 1765, Otis lui proposa la réunion d'un congrès américain. Traitée de ridicule et chimérique par les tories, l'idée fit un rapide chemin dans la presse et dans les populations, quoiqu'elle ne reçût d'abord des législatures qu'un accueil incertain, et que celle du Massachusetts se montrât timide en nommant à côté d'Otis deux loyalistes pour la représenter au futur congrès. Les dispositions de la Virginie étaient excellentes, mais Fauquier, son gouverneur, n'avait pas permis à sa nouvelle chambre de se réunir. Quant au Connecticut, il rejeta l'invitation d'un vote unanime, et le New-Hampshire, sans la décliner d'une façon formelle, n'y souscrivit pas davantage. Le grand projet d'Otis paraissait donc en péril, et déjà Bernard avisait le *Board of Trade* qu'il n'y avait rien à craindre, et insistait pour la suppression de l'élément électif dans la charte du Massachusetts. Ce fut la Caroline du Sud qui sauva le projet et jeta de la sorte le premier fondement de l'Union américaine. Ses représentants étaient assemblés quand la circulaire du Massachusetts y parvint; le 25 juillet, ils en débattirent l'objet, et le

[1] *Hist. of unit. stat.*, IV, 193-195.

Univ Calif - Digitized by Microsoft ®

votèrent, quoique à une assez faible majorité, entraînés par l'éloquence du jeune John Rutledge et l'autorité de leur président Christopher Gadsden, homme de convictions profondes, d'une volonté inflexible et d'une honnêteté exemplaire. L'impulsion était donnée : la Géorgie y obéit la première, dès le 2 septembre, et, dans le cours du même mois, ce fut le tour de la Pennsylvanie, du Rhode-Island, du Delaware, du Connecticut et du Maryland. Le parti que prendrait la ville de New-York devait être décisif. Il y avait là des vaisseaux de guerre dans le port, des troupes royales et un général, Gage, qui ne cachait pas l'exaspération que la marche récente des événements lui faisait ressentir. La presse brava toutes ces menaces, et, le 21 septembre, un journal, le *Constitutionnal courant*, publia son premier numéro avec ces mots : « Se réunir ou mourir » pour devise, qui allaient trouver de l'écho d'un bout des colonies à l'autre [1].

Le 7 octobre 1765, des délégués de dix colonies [2] se réunirent dans la ville de New-York : « Il ne devrait plus y avoir parmi « nous d'hommes de la Nouvelle-Angleterre ou de New-York, « mais des Américains seulement, » dit Gadsden, et ces paroles devinrent le programme de la réunion. Dans deux mémoires adressés l'un aux Communes, l'autre aux Lords, elle retraça les griefs des colons, nia formellement qu'on eût à Londres le droit de les taxer sans leur aveu, et repoussa comme impraticable l'idée d'une représentation spéciale des colonies au sein du parlement britannique. Le congrès tint sa dernière séance le 24 octobre, anniversaire de l'avénement de George III ; ses membres étaient bien convaincus, quand ils se séparèrent, d'avoir signé des actes formant un faisceau qu'il n'était au pouvoir de personne « de rompre. » Pendant leur réunion, un incident vint manifester dans toute sa force la répulsion que l'acte du timbre inspirait aux Américains. Le bruit s'étant répandu qu'un navire porteur de timbres venait de jeter l'ancre dans la baie, tous les bâtiments stationnés dans le port amenèrent aussitôt leurs pavillons

[1] Ramsay. *Histoire de la révolution américaine par rapport à la Caroline du Sud*, éd. franc., I, 16. — *Hist. of unit. stat.*, IV, 206-209.

[2] Le New-Hampshire n'était pas représenté ; mais il avait adhéré. La Géorgie envoya prendre copie des délibérations. La Caroline septentrionale seule s'abstint.

Univ Calif - Digitized by Microsoft ®

en signe de deuil, et la nuit suivante les murs des édifices publics se couvrirent d'affiches menaçant de mort quiconque se servirait de papier timbré ou en distribuerait. Dans les groupes qui se formaient sur la voie publique, on parlait, avec une sorte de prescience des futurs événements, d'éluder le *Stamp Act* jusqu'à l'intervention de la France ou de l'Espagne, et dans presque toutes les colonies on vit surgir des associations dirigées contre l'usage ou l'importation des marchandises anglaises à partir du 1er janvier de l'année suivante.

Ces nouvelles trouvèrent dans la mère-patrie l'opinion irrésolue et flottante. Le commerce, satisfait de son monopole, appréhendait des troubles plus graves; l'aristocratie terrienne aurait bien accueilli un dégrèvement de l'impôt foncier, fût-ce aux dépens de l'Amérique, et, dans le monde politique, la conduite de Grenville trouvait des approbateurs et des censeurs également prompts à exciper du respect de la constitution. Grenville, d'ailleurs, n'était plus premier ministre : le roi, qu'il avait offensé dans l'affaire du bill de régence, l'avait remplacé par le marquis de Rockingham, et dans le nouveau cabinet, les deux opinions comptaient des partisans. Quant au marquis lui-même, il se déclarait prêt à sacrifier mille actes du timbre plutôt que de courir les risques qui s'attachaient à l'exécution du premier. Le 14 janvier 1766, le roi informa officiellement les chambres des événements survenus en Amérique et des ordres donnés afin d'y maintenir le bon ordre; pour le reste, ajoutait le message royal, il était confié à la sagesse du parlement. Les Lords, dans leur réponse, annoncèrent une adhésion sans réserve à toutes les mesures qui seraient prises afin d'assurer le respect dû à la couronne et à l'autorité législative; mais aux Communes le débat fut très-animé. Pitt y joua le premier rôle, et par son éloquence et par l'attente inquiète de ses paroles, car il y avait bientôt un an qu'il ne prenait plus part aux travaux de la chambre, et l'on ne savait ni quels sentiments il nourrissait vis-à-vis de l'administration nouvelle, ni quelle marche il conseillerait dans l'affaire du timbre. On ne resta pas longtemps dans l'incertitude sur ce premier point: «Je n'ai rien à objecter à la personne des ministres,» dit-il. « Ce sont d'honnêtes gens, et cependant je ne saurais leur accorder

Univ Calif - Digitized by Microsoft ®

« ma confiance ; qu'ils me le pardonnent : la confiance est une « plante lente à germer dans un esprit vieilli, et la jeunesse « seule est l'âge de la crédulité. » Quant au *Stamp Act*, Pitt déclara nettement que dans son opinion la métropole n'avait nul droit de taxer les colons sans leur aveu, et jeta un sarcasme amer aux personnes qui parlaient de leur représentation virtuelle au sein des Communes. Grenville se leva ensuite, et, dans un discours long et habile, essaya de justifier sa politique ; en terminant il fit allusion à l'esprit séditieux des colons, et ne craignit pas de l'attribuer aux factions qui divisaient la chambre et qui s'inquiétaient peu des conséquences de leurs paroles, quand elles répondaient aux vues de l'opposition. Grenville avait à peine achevé ces mots que Pitt se trouva debout pour la seconde fois. « On « nous dit,» s'écria-t-il, « que l'Amérique s'obstine ; qu'elle est en « pleine rébellion. Moi je me félicite de ce qu'elle a résisté : trois « millions d'hommes assez rétifs aux impulsions de la liberté « pour se soumettre volontairement à la servitude auraient été « de bons instruments pour y réduire tous les autres..... L'Amé- « rique peut succomber ; mais alors elle succombera à la façon « de l'homme fort ; elle tiendra embrassés en tombant les piliers « de l'État, et entraînera la constitution dans sa chute. »

Comme conclusion, le grand *commoner* indiqua deux mesures : rapporter l'acte du timbre, et affirmer en termes solennels le droit qu'avait la législature britannique de régler le commerce des colonies, de restreindre leurs manufactures, en un mot, d'exercer à leur endroit tout pouvoir, « si ce n'est celui de tirer « de l'argent de leurs poches, en dehors de leur propre consen- « tement. » Ce sentiment fixa l'irrésolution des ministres, qui résolurent de suivre absolument les indications de Pitt. Le bill qui déclarait les droits du parlement, *Declatorery Bill*, ne rencontra qu'une faible opposition : il passa, dans la forme même que lui avaient donnée les ministres, si ce n'est qu'ils ne purent faire accepter la distinction faite par Pitt entre le gouvernement et la taxation. A la chambre des communes, elle n'était agréable à aucun des partis, et son auteur lui-même, désireux d'un vote unanime, s'abstint de la soutenir. A la chambre haute, lord Camden n'obtint en la défendant que l'adhésion et le vote de quatre

Univ Calif - Digitized by Microsoft ®

pairs, Paulet, Cornwallis, Torrington et Shelburne. Le rappel du *Stamp Act* subit de plus grandes vicissitudes. Grenville, aux Communes, le duc de Bedford et lord Sandwich, dans la chambre haute, s'y montrèrent très-hostiles, de même que lord Bute, ses amis, ses concitoyens et un certain nombre de fonctionnaires anciens ou actuels, qui formaient ce qu'on appelait alors les *amis du roi*. On a induit de ces circonstances et de quelques autres que George III inclinait au maintien du bill du timbre, à quelques risques que ce fût. Mais la vérité paraît être qu'il désirait seulement le retenir d'une façon nominative, tout en renonçant à la majeure partie du revenu qu'il était susceptible de produire, et en réformant celles de ses dispositions qui paraîtraient les plus dures. Du moins dit-il un jour à lord Strange, en présence du marquis de Rockingham, les paroles suivantes : « Mes ministres « m'ont demandé si j'étais pour le maintien de l'acte du timbre « par la force des armes, ou pour son rappel. De ces deux ex- « trêmes, j'ai choisi le rappel ; mais j'aurais préféré de simples « modifications à cet acte [1]. »

Pendant les préliminaires du rappel, Franklin avait été appelé à la barre des Communes et questionné sur les dispositions de ses compatriotes. On lui demanda d'abord si les Américains paieraient les droits de timbre, en supposant qu'on les modérât, et il répondit qu'ils ne le feraient pas à moins d'y être contraints par la force des armes, en ajoutant, sur une nouvelle interrogation, qu'ils ne paieraient pas mieux toute autre taxe fondée sur les mêmes principes. Franklin déclara ensuite qu'il ne pensait pas que ses concitoyens, obstinés comme il les connaissait, se lassassent vite de ne plus commercer avec l'Angleterre, et cette sorte d'enquête se termina par deux questions et deux réponses qui pourraieut bien avoir été concertées entre le *bonhomme Richard* et son questionneur : « En quoi les Américains mettaient-ils d'habitude leur orgueil ? — A se servir des modes et des manufactures anglaises. — En quoi le mettront-ils maintenant ? — A porter leurs vieux habits jusqu'à ce qu'ils aient trouvé le moyen de s'en faire de neufs [2]. » Le 4 mars 1766, le bill de rappel fut voté

[1] *Hist. of Engl.*, V, 146.

[2] *The life of Franklin*, 299-300. L'*Examination* se trouve dans les *Works*, vol. IV, 199.

Univ Calif - Digitized by Microsoft ®

en troisième lecture par les Communes, à une majorité de 350 voix contre 122, mais après des débats dans lesquels Grenville et Pitt échangèrent plus d'un sarcasme et plus d'une personnalité. Les pairs le votèrent également, quoique avec répugnance, et parmi les opposants figuraient le duc d'York, frère du roi, ainsi que plusieurs évêques. Comme complément de ces mesures, les plus lourds des droits établis en 1764 sur le commerce américain furent modifiés et supprimés, et certains ports de la Jamaïque et de la Dominique déclarés ports francs.

De l'autre côté de l'Atlantique, une grande joie accueillit ces nouvelles : la Caroline du Sud vota une statue à Pitt; la ville de Boston fixa un jour pour des réjouissances publiques, tandis que la Virginie inscrivait sur un obélisque les noms des Anglais qui avaient défendu les franchises américaines et, toujours royaliste, décernait à George III le même honneur que la Caroline avait fait au grand *commoner*. A New-York, on se montra toutefois moins reconnaissant des dernières concessions qu'irrité d'une disposition nouvelle, mais temporaire, qui obligeait les colonies à fournir du sel, du vinaigre et autres menues fournitures aux troupes royales cantonnées sur leur territoire. En somme, l'impression générale avait été satisfaisante ; c'était à une politique modérée et prudente de faire le reste, et les colonies avaient le droit d'en attendre une pareille de Pitt, qui venait, sous le titre de lord Chatham, d'entrer dans les conseils de George III. Malheureusement Pitt, en acceptant une pairie, avait perdu de sa popularité [1] et s'était affaibli vis-à-vis de la couronne, en même temps que sa santé, de plus en plus chancelante, le forçait de prendre une part de moins en moins active aux affaires. A peine paraissait-il au conseil de temps à autre, et c'était en réalité le chancelier de l'échiquier Townshend qui dirigeait le ministère. Plusieurs fois, on avait fait allusion dans la chambre des communes à la nécessité de combler de quelque manière le vide causé dans le trésor public par la réduction de l'impôt foncier. Dans un de

[1] Comme on comparait devant le docteur Johnson la conduite de Pitt et celle de Walpole : « C'est bien, répondit le célèbre auteur de *Rasselas*; mais Walpole était « un ministre donné par le roi au peuple, et M. Pitt était un ministre donné au roi « par le peuple. »

Univ Calif - Digitized by Microsoft ®

ces accès de précipitation et de pétulance qui lui étaient habituels, Townshend s'imposa l'obligation de trouver des moyens inoffensifs de tirer un revenu de l'Amérique [1]. Cet engagement, il l'avait pris en dehors de ses collègues, en dépit même de leurs opinions déclarées, et pour l'accomplir, il proposa divers droits à l'importation sur le papier, le verre, les couleurs à peinture, le thé, le vin, l'huile, les fruits, qui devaient, selon lui, produire une somme annuelle de 35 à 40,000 livres sterling affectables aux émoluments des gouverneurs et autres officiers royaux. Ces taxes passèrent presque sans opposition au sein des Communes : Grenville, cependant, qui prenait un malin plaisir à voir l'un des partisans du rappel du *Stamp Act* se contredire, Grenville leur reprocha d'être insignifiantes, et Burke s'écria d'un ton prophétique « que jamais on ne tirerait un shilling des colons, » en ajoutant qu'il n'y avait qu'un moyen de les ramener : c'était d'user envers eux de douceur et de prudence. Ce nouvel essai fiscal, l'annulation par un ordre du roi en conseil du pardon que la législature du Massachusetts avait accordé à des émeutiers, et surtout la défense faite à celle de New-York de rendre aucun acte jusqu'à ce qu'elle eût accepté la clause sur les fournitures récemment ajoutée au bill de mutinerie en Amérique, y réveillèrent une irritation qui ne commençait qu'à s'assoupir. « Le Rubicon est franchi, » dit-on à Boston, et la législature communiqua un plan de résistance légale aux autres colonies, tandis qu'à New-York, un des membres du célèbre triumvirat invitait tous les Américains à redoubler de vigilance et à prendre courage [2].

Le 10 juin 1768, les commis de la douane saisirent, sous le motif d'une fausse entrée remontant à quelques semaines, le petit sloop *Liberty*, qui appartenait à John Hancock, ardent patriote et l'un des adversaires les plus décidés des actes de revenu. Pendant que les commis s'occupaient de mettre leur saisie sous la protection du vaisseau de guerre le *Romney*, des groupes de gamins et de nègres s'étaient formés sur les quais. Ils poursui-

[1] *Hist. of Engl.*, V. 188-189.

[2] *Hist. of unit. stat.*, V. 69-70. Ce triumvirat était composé de William Livingston, de William Smith, de John Morin Scott, et publiait un journal intitulé : *The whig*.

Univ Calif - Digitized by Microsoft ®

virent les commis en leur jetant de la boue, des pierres, des briques, et une autre bande, composée de populace, s'en fut briser les vitres du contrôleur et de l'inspecteur des douanes, et, s'emparant du canot de plaisance du premier de ces fonctionnaires, y mit le feu, après l'avoir promené en triomphe dans les rues. Ces troubles étaient sans gravité et avaient causé plus de peur que de mal aux officiers de la douane; mais ils prirent sous leur plume des proportions agrandies, et ce fut comme l'indice « d'un plan « et d'un concert très-étendus de résistance à l'autorité de la mé- « tropole » qu'ils furent dépeints aux lords de la trésorerie[1]. De leur côté, le gouverneur Bernard et le *chief justice* Hutchinson, dans leurs lettres l'un au ministre des colonies Hillsborough, l'autre à ses nombreux correspondants, confirmaient ce langage et chargeaient Hallowell, ce même contrôleur qui avait été la cause première, par ses procédés arrogants, des troubles du 10 juin, de porter leurs rapports en Angleterre et de les commenter. Lorsqu'il y débarqua, les gens de Boston, *people of Boston*, étaient en pleine défaveur; on venait de dissoudre leur assemblée, à raison de sa circulaire aux colonies, et Rockingham lui-même, à bout de patience, disait que les Américains paraissaient bien décidés à ne point laisser à leurs amis de ce côté de l'eau un prétexte pour les défendre. On pressent l'impression que les rapports dont Hallowell était porteur durent produire au sein du cabinet. On leur accorda toute créance, en traitant d'une façon fort légère les explications fournies par le conseil de ville de Boston. Les adhérents du duc de Bedford et le duc lui-même parlèrent sans détour de la nécessité où l'on était de réduire ce centre de rébellion, et de faire des plus séditieux un exemple capable d'inspirer la terreur aux autres colonies. Le comte de Shelburne, au contraire, traita d'absurdité le projet d'envoyer en Amérique des vaisseaux et des troupes, pensant que l'affection et l'intérêt des colons les ramèneraient d'eux-mêmes dès que l'irritante question des taxes aurait été tranchée à l'amiable. Mais son opinion n'eut d'autre effet que de rendre George III, qui le détestait, plus impatient de

[1] Ce n'était pas l'avis du général Gage : « Il n'y a point de troubles sérieux à craindre, » écrivait-il à Hillsborough, sous la date du 17 juin.

Univ Calif - Digitized by Microsoft ®

son éloignement, et, le 27 juillet, le cabinet, en arrêtant ses dernières résolutions dans les affaires d'Amérique, s'inspira d'une double pensée : partir des principes de l'acte déclaratoire et procéder contre la ville de Boston seule, afin de diviser les colons. Par suite de la retraite de Chatham, qui n'était plus que l'ombre de lui-même, la tâche de l'exécuter échut toutefois à un nouveau ministère, dont le chef fut le duc de Grafton (octobre 1768), mais dans lequel l'action prépondérante appartenait à lord North, chancelier de l'échiquier, destiné à devenir lui-même premier ministre au commencement de l'année 1770.

Le 28 septembre 1768, une escadre venant d'Halifax et portant à bord trois régiments d'infanterie et de l'artillerie, mouilla dans la baie de Nantasket. Ce n'était pas en vertu des résolutions prises le 27 juillet que ces troupes étaient envoyées en Amérique : depuis quelque temps déjà, Bernard avait manifesté des craintes sur le maintien de la paix publique, ce qui avait décidé lord Hillsborough à prendre quelques mesures militaires, et, par une coïncidence assez étrange, il avait signé l'ordre de départ pour les régiments expédiés d'Halifax le jour même où le sloop *Liberty* mouillait à Boston [1]. Dans tous les cas, les Bostonniens étaient peu disposés à les bien recevoir, et la façon dont ils firent leur entrée, drapeaux déployés et cartouches dans la giberne, comme en pays ennemi, n'était point faite pour dissiper ces préventions. Le soir, il y eut parade sur le commun, et un officier anglais, voyant le calme de la population, s'écria « que toutes ses bravades avaient fini comme elles devaient finir. » Les apparences trompaient cet officier, comme elles trompaient Hutchinson lui-même qui aurait du, ce semble, mieux connaître l'esprit de ses concitoyens, si fertile en ressources, voire en subterfuges légaux. Ce fut sur ce terrain que la lutte s'établit, dès le premier jour, entre les habitants et leur garnison. Dalrymple, qui la commandait, aurait voulu la loger en ville, et le général en chef Gage vint de sa personne appuyer sa prétention ; mais le conseil de ville refusa nettement d'y souscrire, tant que les casernes du château continueraient d'offrir de la place. Dalrymple fit alors camper l'un de

[1] *Hist. of Engl.*, V. 247.

Univ Calif - Digitized by Microsoft ®

ses régiments, qui avait son attirail de campagne, tandis que le gouverneur s'efforçait de louer un bâtiment ruiné dont la province était propriétaire. Forts de l'opinion des meilleurs légistes, les occupants refusèrent de vider les lieux. L'hiver devenant très-rigoureux, les soldats ne purent plus habiter sous la tente, et Dalrymple se vit contraint d'acquérir des maisons qu'on lui vendit fort cher, comme de se procurer, aux frais de la couronne, toutes les fournitures que le *Mutiny Act* mettait à la charge de la colonie.

Cette sourde lutte durait depuis treize mois, et les esprits étaient exaspérés de part et d'autre, lorsqu'on reçut à Boston la nouvelle d'un conflit qui avait éclaté à New-York. Il y avait trois ans que les habitants avaient planté un arbre de la liberté que les soldats, après trois tentatives inutiles, parvinrent à couper. Le 17 février 1770, trois mille citoyens se réunissaient pour flétrir cet acte ; les soldats répliquaient par des placards insultants, et pendant deux jours, les rues devenaient le théâtre de rixes dans lesquelles l'avantage resta en somme aux habitants. Les journaux le célébrèrent bruyamment et l'association des Fils de la liberté, *Sons of Liberty*, se donna la satisfaction de planter un nouvel arbre sur un terrain acheté de ses deniers. La conduite des Yorkais reçut à Boston une approbation cordiale. La volonté d'échapper aux nouvelles taxes s'y accusait de jour en jour ; le peuple, sachant bien que les soldats ne pouvaient faire feu sans un ordre exprès du magistrat civil, se moquait de leurs incessantes promenades dans les rues, le fusil chargé ; la presse accusait Hutchinson, qui venait de remplacer Bernard, de conspirer la destruction de ces réunions populaires qui avaient jadis servi de marchepied à sa fortune naissante, et lui rappelait amèrement que le fisc l'avait compté parmi ses fraudeurs avant de l'avoir pour champion et pour auxiliaire. L'article de la *Boston Gazette* qui maltraitait Hutchinson de la sorte avait paru dans son numéro du 17 février 1770 ; quelques jours plus tard, un négociant, qui continuait de vendre du thé, trouva devant sa porte un poteau que surmontait une main dirigée vers sa demeure. Un homme de la police, nommé Richardson, voulut faire enlever le poteau ; des citoyens intervinrent, et une troupe de gamins ramena l'agent chez lui à

Univ Calif - Digitized by Microsoft ®

coups de pierres. Dans sa colère, il tira sur le groupe et tua un enfant de onze ans, d'origine allemande. On fit à la jeune victime de belles funérailles : cinq cents enfants précédaient sa bière; cinq de ses condisciples tenaient le poêle, et une foule de citoyens accompagnèrent le cadavre jusqu'au cimetière.

Cette démonstration avait irrité les soldats, et ils avaient fait déjà entendre des paroles injurieuses et menaçantes, lorsque le 2 mars, ils en vinrent aux mains avec les habitants, à la suite d'une querelle survenue entre l'un d'entre eux et un cordier qui lui avait refusé de l'ouvrage d'une façon grossière. Le lendemain, qui était un samedi, et le jour suivant se passèrent sans incident; mais dans la soirée du lundi, il y eut une nouvelle rixe dans la rue de Brattle, où se trouvait la caserne Murray. La rue, cependant, s'était peu à peu vidée, quand une troupe de soldats fit irruption de la caserne, en vociférant et en poussant des cris de défi. Le bruit qu'ils faisaient attira quelques habitants sur le seuil de leurs maisons ou dans la rue même, et l'un d'eux courut mettre en branle la cloche qui se trouvait dans le voisinage. L'alarme ainsi donnée, des groupes de citoyens, armés de bâtons et de cannes, commencèrent à paraître et à entourer la sentinelle devant les armes, qui se mit à crier : Hors la garde ! hors la garde ! Le capitaine Preston qui la commandait, s'adressant aux citoyens d'un ton brusque, leur enjoignit de vider les abords de la caserne, et sans attendre ce qu'ils feraient, les fit refouler sur les trottoirs, puis il donna l'ordre à ses soldats de charger leurs armes. Une douzaine d'habitants, restés jusque-là immobiles, se portèrent alors sur le front de la garde dont ils heurtèrent les fusils : « Vous êtes de lâches « coquins, » criaient-ils, « de prendre ainsi vos armes contre « des gens qui n'en ont pas.... Déposez-les et vous trouverez « à qui parler... Allons ! coquins, faites feu, si vous l'osez, mais « vous ne l'oserez point. » A cet instant, un soldat dont le fusil avait été atteint par une canne visa le mulâtre Crispus Attucks, zélé patriote, et, faisant feu, le coucha sur le carreau blessé à mort. « Ne tirez pas ! ne tirez pas ! » criait-on dans les groupes; mais déjà les autres hommes de garde avaient épaulé leurs armes; elles partirent et firent dix autres victimes, dont deux tuées. Les soldats étaient tellement exaspérés qu'ils auraient

Univ Calif - Digitized by Microsoft ®

fait une seconde décharge sans l'intervention de leur capitaine.

A ce moment même le 29e régiment en armes parut dans une rue adjacente. Les cloches résonnaient dans toutes les églises, les tambours de ville battaient dans toutes les rues, et les citoyens accouraient de toutes parts dans un état de haute excitation. L'habitude de ne recourir qu'aux voies légales fut néanmoins la plus forte; mais il fallut pour apaiser le peuple consigner les troupes dans leurs casernes, emprisonner les soldats qui avaient fait feu et traduire Preston devant un jury d'enquête. Ce jury reconnut que la conduite du capitaine avait été parfaitement honorable, et deux soldats seulement furent condamnés, encore fut-ce pour simple homicide. Le calme ne revint, d'ailleurs, dans les esprits qu'après la relégation des troupes au château, mesure qui froissa beaucoup Dalrymple dans son amour-propre, mais à laquelle il dut consentir sur la demande du conseil de ville et l'avis d'Hutchinson lui-même[1].

Tandis que ces scènes se passaient dans les rues de Boston, les Communes d'Angleterre délibéraient sur un rappel partiel de l'acte de revenu. « J'aurais été enclin, » dit lord North, en présentant le bill, « à une mesure tout à fait radicale si les Améri- « cains méritaient quelque indulgence; mais ils viennent de « mettre le comble à leur conduite impertinente et illégale en « cherchant à interrompre leurs relations commerciales avec la « mère patrie[2]. » Lord North se proposait donc de retenir le préambule de l'acte, parce qu'il affirmait l'autocratie du parlement, et de maintenir les droits sur le thé, parce que le thé était un objet d'origine exotique. L'intention du premier ministre paraissait bonne, mais elle trahissait peu de perspicacité, car Flanklin questionné, l'année précédente, par un membre du parlement, M. Strahan, n'avait pas caché que ce n'étaient point les droits sur le thé eux-mêmes qui étaient odieux à ses compatriotes,

[1] *Hist. of unit. stat.*, V, 232-236; Cf. *Hist. of Engl.*, V, 278-281. Le récit de M. Bancroft est un peu emphatique; celui de lord Mahon tend trop à jeter tous les torts sur les Bostoniens. Il est évident qu'ils furent réciproques, et somme toute, si cette journée n'avait pas eu de grandes conséquences ultérieures, on trouverait qu'elle a un peu trop occupé les historiens.

[2] 5 mars 1770.

Univ Calif - Digitized by Microsoft ®

mais bien leur principe et la manière dont ils avaient été votés[1]. Quoi qu'il en soit, lord North se montrait plein de confiance, et menaçait les Américains, s'ils persistaient à ne plus commercer avec l'Angleterre, d'user de représailles contre leurs manufactures : « C'est une méthode que j'essaierai, » dit-il, « avant de renoncer à mon droit. » Ces paroles un peu hautaines cachaient une perplexité intime : lord North entrevoyait des périls sur sa route et penchait au fond pour une politique accommodante. Lorsque la nouvelle du conflit ou, pour parler comme les Américains, du massacre de Boston parvint à Londres, et alors qu'Hillsborough, qui était resté à son poste lors des derniers changements ministériels, préconisait le système des dernières rigueurs, lui conseillait de temporiser, convaincu que le mouvement dirigé contre l'importation tomberait de lui-même, pour peu que de nouvelles sévérités ne vinssent pas accroitre l'excitation des colons. De fait, la province de New-York avait seule rempli ses engagements sur ce point, et n'eût été le thé qui restait proscrit, on aurait pu dire que le trafic entre les deux pays était redevenu ce qu'il était avant les troubles. Lord North eût donc fait volontiers de nouvelles concessions, si l'attitude du roi, de plus en plus irrité contre les colons, et le sentiment de ses collègues, qui regardaient le cas du Massachusetts « comme plus désespéré que jamais, » ne s'étaient mis en travers de ses idées conciliantes. Loin de prévaloir, elles ne purent empêcher la concentration dans le port de Boston des bâtiments de guerre stationnés aux colonies et le transfert à l'autorité militaire, au lieu du gouverneur, du commandement des forts, qu'un ordre du roi en conseil prescrivit à la date du 6 juillet.

Au mois d'août 1772, lord Dartmouth remplaca Hillsborough : c'était un homme de mœurs douces et de dispositions aimables, qui s'était jadis opposé à l'acte du timbre. Il reçut des mains de Franklin et transmit à George III les doléances du Massachusetts sur la mesure qui avait enlevé à son assemblée le vote annuel des émoluments du gouverneur, et qu'on le menaçait d'étendre aux honoraires des juges. Pour s'être fait assez longtemps attendre, la

[1] *Life of Franklin*, 324.

Univ Calif - Digitized by Microsoft ®

réponse du roi n'en fut que plus significative. Elle portait en somme « que le droit du parlement de légiférer pour l'Amérique « était illimité, indiscutable, essentiel aux prérogatives de la « couronne, et qu'en conséquence, le roi n'avait pu voir sans un « extrême déplaisir des pétitions et des remontrances qui ten- « daient à mettre ce droit en question [1]. » En même temps lord North, selon la volonté expresse de George III, s'occupait des moyens de mettre la fidélité des Américains à l'épreuve qu'il avait annoncée lors du rappel partiel des actes de revenu. On a vu qu'en dépit de quelques ardents patriotes, ils avaient repris leur trafic avec la métropole et que le thé seul restait banni de leurs marchés ; mais des denrées inscrites au nouveau tarif c'était la plus productive, et son exclusion lésait la compagnie des Indes occidentales, qui avait le monopole de son transport. Le prix du thé avait baissé de moitié ; la compagnie ne servait plus de dividendes ; elle ne payait plus ses dettes, et du même coup, le fisc perdait un revenu annuel de dix millions. Cette situation n'avait pas laissé d'ébranler le crédit commercial et d'amener de nombreuses faillites. Pour l'améliorer et sans toucher aux principes des derniers actes, lord North offrit à la compagnie la remise de tous les droits à l'importation en Angleterre pour tous les thés qu'elle transporterait en Amérique, droits dont déjà elle ne supportait depuis 1767 que les trois cinquièmes, en vertu d'une décision parlementaire. « On va toujours au bon marché, » disait-il, en se flattant qu'un tel arrangement vaincrait la mauvaise volonté des colons. Quelques difficultés étant survenues dans le détail, et la compagnie hésitant sur l'avis qui lui avait été donné par ses correspondants américains qu'elle allait se lancer dans une aventure ruineuse : « Il ne sert de rien d'hésiter, » lui fit dire le premier ministre ; « le roi le veut ainsi ; sa résolu- « tion est prise, et c'est sur ce terrain qu'il tâtera l'Amérique [2]. »

La compagnie se pourvut donc des licences nécessaires, et le

[1] 2 juin 1773.

[2] *Franklin Works*, VIII, 33 et 75. Lord Mahon prétend néanmoins que la compagnie accepta avec un grand empressement les offres de lord North (V. 233), quoiqu'il reconnaisse que d'après l'*Annual register* de 1774, elle avait fait entendre des observations.

Univ Calif - Digitized by Microsoft ®

samedi 28 novembre 1773, un de ses navires, le *Dartmouth*, mouillait dans le port de Boston. Les habitants l'attendaient dans la résolution bien arrêtée de ne permettre ni le débarquement ni la vente du thé qu'il apportait. La stricte observation du Sabbat était une des pratiques religieuses du pays; mais le temps pressait et le dimanche 29, cinq mille Bostonniens, rassemblés dans Fancueil-Hall, décidaient, sur la proposition de Samuel Adams, de renvoyer le thé « là d'où il venait. » Le vrai moyen de s'en débarrasser, exclama l'un des assistants, est de le jeter par-dessus le bord ! Ces mots n'eurent pas d'écho ; on donna même une garde de vingt-cinq hommes au malencontreux navire, tout en exigeant de son capitaine et de son consignataire la promesse qu'ils ne débarqueraient point les thés. On leur laissa vingt jours pour se défaire de leurs autres marchandises et remettre à la voile, sous peine de saisie s'ils dépassaient ce terme.

Le 11 décembre le navire était encore à l'ancre; on fit souvenir son consignataire de la fin prochaine du délai intimé, et comme il alléguait son manque de pouvoirs, on lui signifia de nouveau la nécessité de le faire repartir. Une vive agitation régnait dans Boston et s'était déjà communiquée aux villes voisines de Charlestown, de Roxbury, de Lexington, de Worcester. Le 16, le bruit se répand que le collecteur des douanes a refusé son acquit et que faute de cette pièce, le gouverneur se refusait à son tour à délivrer une passe de partance. Les citoyens s'assemblent dans une église et agitent le parti à prendre. « Des harangues et des acclamations ne suffisent pas, » s'écrie Quincy le jeune. « La main est à la charrue, » ajoutent les plus ardents, et la réunion, à l'unanimité de ses sept mille voix, décide que le thé ne sera certainement point débarqué. La nuit était venue sur ces entrefaites, et il était près de six heures quand le consignataire, introduit dans l'assemblée, déclara que le gouverneur continuait de refuser la passe de partance parce que le *Dartmouth* n'était pas déchargé. « C'est bien » s'écrie Samuel Adams, « il ne reste plus à cette réunion qu'à sauver le pays. » C'était le mot d'ordre : le *War-Whoop* se fait immédiatement entendre, et quarante ou cinquante hommes, déguisés en Indiens, se portent sur le quai où se trouvait amarré le *Dartmouth*, avec deux autres

Univ Calif - Digitized by Microsoft ®

navires de la compagnie arrivés postérieurement. Ils montent à bord et vident les trois cent quarante caisses de thé qu'ils y trouvent, puis ils se retirent sans toucher aux autres marchandises [1].

Franklin s'occupait dans ce même temps de provoquer le rappel d'Hutchinson et d'Olivier, son lieutenant-gouverneur. Au mois de décembre 1772, il s'était procuré les originaux d'une série de lettres écrites par l'un et par l'autre de ces personnages à M. Whately, membre du parlement, et les avait transmis à M. Cushing, président du comité de correspondance de Boston. Ces lettres, sans être officielles, se référaient uniquement aux affaires publiques; il y respirait beaucoup d'animosité vis-à-vis du Massachusetts, dont l'état troublé était rapporté à l'esprit de faction seul, et on y insinuait d'une façon claire qu'à moins d'employer la force, on ne dompterait pas cet esprit. M. Cushing communiqua ces lettres à diverses personnes de sa connaissance, et John Adams les emporta dans une tournée judiciaire, de sorte que leur teneur se répandant dans le public, les membres de la législature, quand ils se réunirent, montrèrent un vif désir de les connaître à leur tour. Il résulta de cet examen une censure des lettres, ainsi qu'une pétition au roi tendant au rappel d'Hutchinson et d'Olivier, qui « ayant voulu nuire au peuple, avaient tout à fait perdu sa confiance. »

Renvoyée au conseil privé, après de longs délais, elle fut lue, le 19 janvier 1774, en présence de Franklin, de son conseil et de ceux de la province. Franklin a décrit lui-même la scène extraordinaire qui eut lieu alors. « Malgré certains avis, » dit-il, « je « ne pouvais croire que le solliciteur général oserait transformer « la question en une accusation nouvelle, portant sur un point « qui échappait complétement à la compétence du conseil, et « dirigée contre une personne qui ne s'attendant point à une pa- « reille attaque, n'avait rien préparé pour s'en défendre. Tout « cela néanmoins est arrivé, et avec préméditation, sans doute, « car tous les courtisans avaient été invités, comme pour une par- « tie de plaisir, et jamais il n'y avait eu pareille affluence de con- « seillers (35 au moins), sans parler d'une foule d'auditeurs [2]. »

[1] John Adams. *Works*, II, 333. — *Hist. of unit. stat.*, V. 333-340.
[2] *Life of Franklin*, 367-369.

Univ Calif - Digitized by Microsoft ®

Quand le conseil de la province eut exposé la cause, le solliciteur général Wedderburn prit la parole et, au lieu de la discuter, s'emporta en récriminations contre le Massachusetts et en invectives contre Franklin lui-même. Le résultat d'une telle farce juridique, pour employer l'expression de M. Sparks, ne pouvait être douteux; l'avis du conseil privé fut que la pétition reposait « sur des allégations erronées, qu'elle était vexatoire, scandaleuse, « et mise en avant dans le seul but d'entretenir l'esprit séditieux « dans les provinces. » George III adopta cet avis, et Franklin perdit la place de directeur général des postes en Amérique (*Post-master-general*), qu'il exerçait depuis longues années.

Voilà dans quelles circonstances les dépêches de Boston qui racontaient la mésaventure survenue au *Dartmouth* parvinrent en Angleterre. Elles irritèrent non-seulement le cabinet, mais la nation, et le 14 mars, lord North proposa un bill qui fermait le port de Boston « jusqu'au rétablissement de l'ordre dans cette « ville et au paiement d'une juste indemnité à la compagnie des « Indes occidentales. » A la chambre des lords, la mesure passa comme sans discussion, malgré les efforts de Camden, de Shelburne, de Rockingham, et ne rencontra qu'une très-faible opposition aux Communes. Burke fit allusion, néanmoins, à une intervention étrangère qu'une telle politique était bien faite pour provoquer, et Johnstone, l'ancien gouverneur de la Floride occidentale, parla de confédération et de révolte générale. Mais lord North eut réponse à tout. S'il fallait employer la force, il était résolu à le faire; quant à la France, la puissance à laquelle se référait évidemment l'allusion de Burke, on affectait au palais de Saint-James la plus entière tranquillité de ce côté, et le secrétaire d'État Rochford allait jusqu'à dire à Pignatelli, l'envoyé d'Espagne, « que jamais il n'y avait eu d'union aussi complète, « et, selon toutes les apparences, aussi inébranlable entre Lon- « dres, Paris et Madrid [1]. »

Des écrivains anglais ont pensé que si le *Boston Port Bill* était resté seul, les autres colonies auraient pu sinon l'approuver tout à fait, du moins y acquiescer dans une certaine mesure, eu égard aux formes violentes que la résistance des Bostonniens

[1] Garnier au duc d'Aiguillon, 4 fév. 1774 (*Hist. of unit. stat.*, V. 350).

Univ Calif - Digitized by Microsoft ®

avait revêtues et au dommage qui en était résulté pour des tiers. Mais elles s'effrayèrent pour le sort de toutes leurs franchises quand elles eurent vu lord North, sans même attendre le vote par les lords de ce premier bill, en proposer un second qui retirait aux habitants du Massachusetts le droit d'élire leurs législateurs et leurs magistrats[1]. Les hommes les plus calmes et les plus modérés du parti populaire commençaient à se sentir à bout de patience et pouvaient d'autant mieux se croire dans la vérité, qu'en Angleterre même, des voix éloquentes protestaient contre les agissements de la couronne et du ministère. Mais le dé était jeté, et il ne restait plus aux Américains que le choix entre la soumission ou le triomphe, suivant les expressions mêmes de George III, écrivant à son premier ministre, et le roi espérait bien qu'elles se soumettraient. Le cas contraire le laissait, d'ailleurs, sans la moindre inquiétude : Hutchinson, rappelé par lord North, qui sentait bien qu'en cas de conflit armé il ne serait point à sa place, Hutchinson lui avait garanti la soumission du Massachusetts, ainsi que l'indifférence des autres provinces, et le général Gage, mandé exprès de Boston, lui avait dit que les Américains ne seraient plus « lions, » dès que les Anglais cesseraient de se montrer « agneaux, » en l'assurant qu'avec quatre régiments il répondait du bon ordre[2].

Tandis qu'un Américain dégénéré flattait ainsi l'entêtement royal, ces colonies déclarées indifférentes, la Virginie, toute la Nouvelle-Angleterre, New-York et les Carolines ouvraient des souscriptions et venaient en aide à ce même Massachusetts dont le parlement mutilait la charte, faisait occuper militairement la capitale et bloquer les ports. On parlait de réunir un congrès général[3]; la convention du comté de Suffolk, sous l'inspiration

[1] *Hist. of Engl.*, VI, 5 et sqq. Une circonstance remarquable, relevée par lord Mahon, est que Chatham et Washington, sans aucun concert, ont exprimé sur le Port Bill la même opinion : c'est qu'une pareille mesure n'eût été juste qu'autant que la ville de Boston se serait refusée préalablement à payer des dommages et intérêts à la compagnie dss Indes occidentales.

[2] Lett. de George III à lord North, du 4 et du 16 février, du 1er juillet 1774, citées dans l'appendice du tome VI de lord Mahon. Ces mots : « le dé est jeté, » *the die is cast*, se trouvent au commencement de l'extrait du 11 septembre.

[3] L'idée première du congrès général paraît revenir au docteur Cushing, mais

Univ Calif - Digitized by Microsoft ®

de Samuel Adams et de Warren, déclarait rompus les liens de l'Amérique avec sa métropole, et le colonel Washington, sans viser encore à l'indépendance, qu'il ne croyait ni dans les désirs, ni dans l'intérêt d'aucune des provinces, offrait toutefois de lever à ses frais un régiment de mille hommes et de marcher à leur tête au secours de Boston.

Le mot de congrès ne fut pas jeté en vain : recueilli par les fils de la liberté, *Sons of Liberty*, de New-York, il devint de leur part, au mois de mai 1774, l'objet d'une motion formelle [1]. Quelques mois néanmoins devaient encore se passer avant que l'idée fût entièrement mûre, et certains faits qui eurent lieu dans l'intervalle concoururent à la fortifier. Des trente-six personnes que la couronne avait désignées pour former le conseil provincial du Massachusetts, vingt-quatre seulement prêtèrent les serments, et la moitié donnèrent leur démission sous la crainte des vengeances populaires. La cour suprême de justice s'était régulièrement rassemblée à Boston, mais elle ne trouva point un seul juré pour l'assister. Le sentiment public était excité à un tel point que les hommes les plus graves, et les ministres de l'Évangile eux-mêmes, ne reculaient pas devant les procédés les plus vexatoires et les plus illégaux quand il s'agissait de vexer un officier royal ou d'intimider l'un des nouveaux conseillers [2]. Dans ces circonstances, le général Gage, qui disposait maintenant de six régiments et d'un parc d'artillerie respectable, crut utile de

Franklin en fut le premier promoteur direct. (V. une note, p. 350 de la *Vie de Franklin*.)

[1] Dans son *Histoire de Washington*, etc., M. C. de Witt attribue cette initiative à la Virginie. Ce fut la province de New-York qui proposa le congrès général, affirme M. Bancroft, et c'est même le titre du chap. II de son VIe volume. Il ne donne pas la date précise de la résolution; mais il fait connaître que sa communication à la Pennsylvanie et à la Virginie fut antérieure au 16 mai 1774, et la résolution de la Virginie, dont parle M. de Witt, est du 24 mai. Elle fut rendue à l'instigation de Jefferson, d'accord avec Washington, Patrick Henry, Georges Mason, et sur la motion de Robert Carter Nicholas, et portait « que le jour où le port de Boston serait « fermé, serait un jour de jeûnes et de prières, afin d'implorer l'intervention divine « pour qu'elle écartât les maux de la guerre civile et donnât aux Américains une « seule âme et un seul esprit dans leur résistance aux attaques dont leurs droits « étaient l'objet. » (*Hist. of unit. stat.*, VI, 25.)

[2] Lord Mahon (VI, 13) en donne un curieux exemple, et les chap. VIII et IX du vol. VI de M. Bancroft abondent en détails caractéristiques sur ce point.

Univ Calif - Digitized by Microsoft ®

prendre quelques dispositions militaires. Comme ces troupes étaient presque toutes campées sur le commun attenant à Boston et que la désertion s'était mise dans leurs rangs, il plaça une forte garde sur le *Boston Neck*, c'est-à-dire sur l'isthme étroit qui réunissait alors au continent la ville et le commun. Quelque temps après, il fit fortifier l'isthme et dresser des baraques. Le rassemblement annuel des milices étant prochain, Gage jugea essentiel de ne point leur laisser de munitions ; il les fit prendre à l'arsenal provincial de Cambridge et transporter à Boston. A considérer le rôle que ses instructions lui assignaient, ces mesures avaient leur côté plausible, mais elles ne pouvaient évidemment qu'ajouter à l'exaspération publique. Un cri général accusa Gage de vouloir affamer la ville ; on combla ses tranchées à mesure qu'elles se creusaient ; on incendia ses approvisionnements de foin et de paille ; on submergea les bateaux qui transportaient ses briques et les charrettes qui étaient chargées de ses bois.

Dans l'intervalle, l'idée d'un congrès général s'était répandue dans toutes les provinces et y avait fait un chemin rapide par le canal des comités de correspondance. Au mois de juillet, New-York choisit ses cinq délégués à cette assemblée : dans le nombre, figuraient Philip Livingston et John Jay, jeune légiste, qui descendait de huguenots réfugiés. Ce fut aussi dans les débats auxquels cette élection donna lieu, que se révélèrent pour la première fois les talents oratoires d'Alexander Hamilton, créole des Antilles, qui au début du conflit avait d'abord pris parti pour la métropole, mais sans tarder à embrasser celui des colonies. Dans le cours du même mois, les autres provinces, à part la Géorgie, imitèrent l'exemple de New-York. Il y eut bien des différences notables dans le mode d'élection : au Massachusetts, ce fut l'assemblée dissoute qui la fit, tandis qu'en Virginie, elle fut l'œuvre d'une chambre nouvelle, et qu'ailleurs l'acclamation populaire parut suffisante ; mais partout, les choix, quel qu'en fût le mode, se portèrent sur des hommes connus par leurs talents, leurs lumières ou leur patriotisme. Ainsi, la Virginie avait choisi Peyton Randolph, Patrick Henry, Washington ; le Maryland les deux Adams, John et Samuel ; la Caroline méridionale

Univ Calif - Digitized by Microsoft ®

Christopher Gadsden, John Rutledge, Edward Rutledge. Celui-ci se montra le premier orateur de la réunion, après Patrick Henry ; mais « parle-t-on de connaissances solides et d'un jugement sain, Washington est le premier d'entre nous, » disait Henry lui-même.

Le congrès, composé des députés de onze colonies [1], se réunit, le 5 septembre, à Philadelphie, et se donna pour président Peyton Randolph, l'ancien *speaker* de l'assemblée virginienne. Son premier acte fut de fixer son mode de votation ; après de vifs débats, le vote par province, défendu par Gadsden et John Adams, l'emporta sur le vote par membre que défendait Patrick Henry. On décida ensuite que la séance s'ouvrirait le lendemain par des prières. Comme Jay et Rutledge objectaient la diversité des croyances dans une réunion qui comptait des puritains, des épiscopaliens, des méthodistes, des quakers : « Je ne suis pas bigot, » s'écria le congrégationnaliste Samuel Adams. « Je puis entendre « la prière de tout homme pieux et en même temps ami de son « pays, » et il désigna Duché, qui était épiscopalien, pour prononcer les prières. On aborda ensuite les questions politiques, et il devint visible qu'un double courant d'idées et de sentiments régnait dans l'assemblée. Un petit nombre de membres, à la tête desquels Patrick Henry, avaient déjà fait leur deuil d'une séparation qu'ils regardaient comme désormais inévitable et volontiers y auraient poussé sur l'heure ; le plus grand nombre, et de ceux-ci étaient Washington, Dickinson, John Adams, restaient encore très-attachés à la métropole. Ils n'aspiraient qu'à obtenir la réparation de ses torts, et loin de tendre à une rupture violente, leur dessein bien ferme était de tenter tout ce que leur conscience et leur dignité patriotique leur permettraient de faire pour écarter une extrémité qui leur paraissait très-périlleuse.

Le congrès résolut donc de formuler, dans une adresse à George III, les doléances et les vœux des colons, et la discussion qui s'ouvrit sur les bases de cette adresse manifesta une circonstance bien caractéristique de l'esprit anglais. Lee et Jay étaient d'avis de fonder ces réclamations sur les principes du

[1] Ceux de la Caroline du Nord ne parurent que le 14. *Journals of the american congress*, from. 1774 to 1781 ; Philadelphia, 1787, I, 12.

Univ Calif - Digitized by Microsoft ®

droit naturel qui, dans leur opinion, consacraient à la fois et le droit d'émigrer et le droit des émigrants de choisir, à leur gré, leur forme de gouvernement; Rutledge, Duane et Sherman leur trouvèrent une base plus solide dans les chartes provinciales, et ce fut leur sentiment qui prévalut. Ce point de théorie réglé, il restait à savoir jusqu'à quel point en fait ces réclamations seraient étendues. Les Virginiens y auraient volontiers compris tous les actes de navigation, et les députés de la Caroline méridionale l'ensemble de ces mesures restrictives dont la Grande-Bretagne s'était montrée si prodigue vis-à-vis du commerce américain. Il y eut des membres qui refusèrent au parlement britannique tout droit de légiférer pour les colonies; il y en eut qui lui refusèrent le moindre droit de taxer celles-ci, tandis que d'autres se bornaient à limiter ce droit aux affaires extérieures. En résumé, le débat, qui fut long et vif, aboutit à une transaction. Le congrès se décida à ne pas prendre en considération, du moins pour le moment, des droits autres que ceux qui avaient été violés, depuis 1763, par des actes parlementaires [1], et vota, sur la proposition de John Adams, la résolution suivante : « Eu égard à la né« cessité et dans l'intérêt des rapports réciproques des deux pays, « nous consentons bien volontiers à l'application des règlements « rendus *bona fide* pour assurer à la mère patrie les avantages du « trafic extérieur des colonies, mais en excluant toute idée de « taxes internes ou externes, établies dans le but de tirer de « l'Amérique un revenu qu'elle n'aurait pas consenti. » Cette résolution contrariait assurément les précédents du congrès de 1765 qui avait repoussé une motion analogue, dont l'auteur était Philip Livingston; mais elle témoignait d'un désir de réconciliation très-sincère, et son promoteur a dit plus tard qu'il eût donné tout au monde pour amener le retour des choses à leur état primitif [2].

Le rejet des plans de conciliation présentés successivement par Chatam et par Burke [3] ainsi que le nouveau bill, qui restreignait

[1] « The congress confines at present for the consideration of such rights as have « been infringed by acts of british parliament since the year 1763. » (*Journ. of the Amer. cong.*, I, 21.)

[2] *Hist. of unit. stat.*, VI, 81-82.

[3] Séance des Lords du 1er février et séance des Communes du 20 mars 1775.

Univ Calif - Digitized by Microsoft ®

le commerce des Américains avec la métropole ou les Indes orientales et leur interdisait la pêche sur le banc de Terre-Neuve tendirent la situation à l'extrême. Des deux côtés de l'Atlantique, on voyait s'approcher l'heure finale de cette séparation que tant d'esprits clairvoyants, Turgot, Camden, Hume, Adam Smith, Choiseul, avaient annoncée ou pressentie, depuis la conquête du Canada et le développement des projets de Grenville et de ses successeurs [1]. Dans la lutte qui se préparait, les colonies américaines avaient pour elles, comme on l'a si bien dit, le droit historique et le droit rationnel, des faits et des idées : leur résistance précéda leur insurrection, et l'Angleterre commettait une agression insolente, quand elle tentait de disposer, sans leur aveu, de leur destinée et de leur fortune [2]. Au fond de ce débat, il y eut dès l'origine une question d'orgueil royal d'une part, une question de point d'honneur de l'autre. D'après un calcul fait par lord North en 1775, l'habitant de la Grande-Bretagne payait des taxes annuelles qui ne s'élevaient pas à moins de vingt-cinq shellings, tandis que celles de l'habitant des colonies ne dépassaient pas six pence [3]. « Qu'il est donc ridicule d'affirmer, » s'écriait Hamilton, « que nous sommes en querelle pour le misé-« rable droit de trois pence par livre de thé! Non, ce que nous « contestons, c'est le principe. Il s'agit de savoir si nous garde-« rons, pour nos vies et nos fortunes, la sécurité que nous recon-« naissent la loi de la nature, la constitution anglaise, nos propres « chartes, ou si nous livrerons ces biens à une chambre des Com-« munes, qui n'a pas plus le droit d'en disposer que ne l'aurait le « grand Mogol [4]. » Il s'en fallait, d'ailleurs, que des hommes

[1] Par Turgot, dès 1750. Le 12 septembre 1770, il écrivit au Dr Tucker qu'il voyait approcher avec joie le moment de cette séparation, parce qu'alors seulement, l'Europe retirerait le fruit de sa découverte et qu'un coup mortel serait porté à la vieille politique commerciale (*Œuvres*, IX, 368-369). Quant à Adam Smith, le chap. VII de son livre IV est rempli d'avertissements et de pressentiments sur les effets de la taxation de l'Amérique, quoiqu'il regardât le principe comme juste, eu égard aux dépenses de la dernière guerre.

[2] Guizot. *Washington*, étude historique.

[3] *Hist. of Engl.*, VI, 31.

[4] *The official and other papers of mayor general Hamilton*, London, 1042, I, 13-14. Ces lignes se trouvent dans sa réponse (New-York, 1774)

Univ Calif - Digitized by Microsoft ®

comme Hamilton fussent des révolutionnaires dans la mauvaise acception de ce terme; ils avaient été longtemps des sujets très-loyaux, des colons tout à fait affectionnés à la métropole, et ce ne fut pas sans tristesse qu'ils se virent acculés à l'alternative de rompre avec l'Angleterre ou de trahir leurs devoirs d'Américains. Même après le sang versé à Lexington et à Bunker-Hill, Jefferson déclarait que personne au monde « ne « chérissait plus cordialement la Grande-Bretagne, quoiqu'il « aimât miéux cesser d'exister que d'accepter cette union aux « termes que le parlement proposait[1] ; » et Washington, deux mois avant la déclaration d'indépendance, ne cachait point en public qu'au moment où il prenait la direction de l'armée, l'idée d'une séparation lui était encore en horreur[2]. Pendant toute la durée de la guerre, il y eut des complots loyalistes, des Américains dans les rangs de l'armée anglaise, et le congrès qui proclama l'indépendance comptait une minorité royaliste qui se serait facilement résignée à une soumission quelle qu'elle fût. Il paraît également certain qu'aux débuts de cette guerre, il partit de Boston même des lettres qui invitaient le prince Charles-Édouard à se rendre en Amérique et qu'en 1778, quelques personnes lui offrirent encore de lever son étendard[3]. Enfin, et pour tout dire d'un mot, la mère de Washington, qu'il aimait et vénérait, n'approuva point sa conduite, et William, le fils de Benjamin Franklin, gouvernait encore les Jerseys pour George III au mois de juin 1776.

à deux pamphlets, l'un du docteur Seabury, l'autre de M. Wilkins, où l'on blâmait la marche du premier congrès continental.

[1] Lettre à Randolph, du 29 septembre 1775.

[2] *Hist. of unit. stat.*, VII, 244.

[3] *Hist. of Engl.*, VI. Le premier de ces faits repose sur le témoignage de l'abbé Fabroni, recteur de l'Université de Pise, qui assura à l'un de nos compatriotes qu'il avait lu les lettres (Dutens. *Mémoires d'un voyageur*, III, 30). Quant au second, Walter Scott le raconta à Washington Irving, quand celui-ci vint le visiter à Abbotsford. Mais lord Mahon n'a pu retrouver aux archives de Windsor le *mémoire* qu'avait vu Scott.

Univ Calif - Digitized by Microsoft ®

LIVRE II.

La déclaration d'indépendance et Saratoga.

Les premières hostilités : Concord Lexington et Ticonderoga; l'armée américaine; Washington, général en chef; ses lieutenants et ses soldats; affaire de Bunker-Hill.

L'invasion du Canada : Prise de Saint-Jean; reddition de Montréal; siége de Quebec; combat des Trois-Rivières et retraite désastreuse des Américains.

Siége de Boston : Washington s'empare des hauteurs de Dorchester; les Anglais évacuent Boston.

La déclaration d'indépendance : État des esprits; débats au sein du congrès; Jefferson, rédacteur de la déclaration; accueil qu'elle trouve dans l'armée et le pays; mission conciliatrice de lord Howe; *Il est trop tard.*

Campagne de 1777 : Bataille de Brooklyn; les Américains évacuent New-York; Washington passe l'Hudson; combats de Trenton et de Princeton; bataille de la Brandywine; le marquis de La Fayette; les Anglais à Philadelphie; bataille de Germantown; camp de Valley-Forge.

Campagne du Nord : Burgoyne s'empare des forts Ticonderoga et Edwards; combat de Bennington; le fort Stanvix; les hauteurs de Bémis; Burgoyne à Saratoga; il capitule.

Le 15 avril 1775, des lettres ministérielles enjoignirent à Gage de prendre possession de tous les forts coloniaux, de saisir les munitions des Américains et de substituer des mesures militaires au cours ordinaire de la justice et des lois. Trois jours plus tard, huit cents hommes s'embarquaient nuitamment à Boston et se dirigeaient sur Concord, afin d'y détruire un magasin de munitions et s'emparer de Samuel Adams et de John Hancock. — « Ils manqueront leur coup, dit quelqu'un au moment de l'embarque-

Univ Calif - Digitized by Microsoft ®

ment. — Quel coup? demanda l'un des officiers, lord Percy, que cette remarque frappa. — Eh bien! l'enlèvement des canons de Concord, » telle fut la réponse. Lord Percy courut chez le général Gage qui donna l'ordre sur-le-champ de fermer les portes de la ville. Mais il était trop tard; déjà le zélé Warren avait dépêché deux émissaires à Lexington, petit bourg de 700 âmes, placé sur la route de Concord, où se trouvaient Adams et Hancock. Après les avoir avertis, ils prirent le chemin de Concord et tombèrent dans une troupe d'officiers anglais; mais un homme de Lexington qui les avait joints poursuivit sa route, donnant partout l'alarme sur son passage. L'aube blanchissait quand la tête de colonne des Anglais, sous les ordres du major Pitcairn, atteignit Lexington. Quoiqu'elle marchât en silence, elle fut aperçue par les vedettes du bourg qui la signalèrent par des coups de fusil et des roulements de tambour. Soixante ou soixante-dix habitants vinrent alors se ranger à quelques mètres en avant de la maison commune. L'avant-garde anglaise, au bruit du tambour et des coups de feu, avait fait halte et chargé ses armes; rejointe par le reste du détachement, elle se lança en avant au pas de charge. Pitcairn s'avança vers les Américains. Les traita-t-il de rebelles, comme ils l'ont prétendu? Le fait est controversé, mais il les somma certainement de déposer les armes, et sur leur refus donna l'ordre à sa troupe de faire feu. Une première décharge mal dirigée, à dessein peut-être, répond à cet ordre; une seconde suit, bien nourrie cette fois et meurtrière. Les hommes de Lexington se dispersent, en tirant quelques coups de feu, dont l'un occasionne une contusion au cheval de Pitcairn, tandis qu'un autre blesse légèrement un soldat à la jambe.

Le colonel Smith, continuant sa route vers Concord, y arriva à sept heures du matin environ et y pénétra sans coup férir. Trois de ses compagnies fouillèrent, sans y trouver autre chose que quelques caissons, la demeure du colonel de milices Barrett; mais Pitcairn, plus heureux, finit par découvrir dans la cour d'une taverne deux pièces de vingt-quatre, quelques caissons et cinq cents livres de balles. Il fit enclouer les pièces, brûler les caissons, jeter dans un étang les balles, et ce furent là, avec l'arbre de la liberté de la ville, tous les trophées de l'expédition.

Univ Calif - Digitized by Microsoft ®

La nouvelle des événements de Lexington s'était répandue dans toute la contrée, et les paysans avaient échangé des coups de feu avec les compagnies qui s'étaient portées dans la campagne. Le colonel Smith ordonna la retraite qui s'effectua d'abord en bon ordre, quoique inquiétée par le feu des tirailleurs américains que recélaient tous les buissons et qu'abritaient tous les accidents du terrain. Les Anglais firent même une fois volte-face; mais, vivement repoussés, ils durent continuer leur mouvement rétrogade. Aux approches de Lexington, il se changea en une vraie déroute; attaqués de front, harcelés sur les flancs et les derrières, les soldats jetaient leurs armes et abandonnaient les blessés. Ils s'étaient à peine reformés que lord Percy, que la prévoyance de Gage avait fait sortir de Boston le matin, parut sur le lieu du combat[1]. Il avait avec lui douze cents hommes, deux pièces de campagne, et marchait en toute confiance, n'ayant rien aperçu d'insolite sur sa route, si ce n'est la fermeture des maisons. D'un coup d'œil lord Percy jugea la situation : de Denham, de Rochester, de Roxbury, de Brooklyn, fermiers et milices accouraient en toute hâte, et la retraite était le seul parti possible. Arrêtant les insurgés par quelques boulets et se formant en carré, les blessés au centre, lord Percy reprit le chemin de Boston. Les milices le harcelèrent et le poursuivirent jusque sous les murs de la ville, en le forçant deux fois de s'arrêter pour combattre.

On a prétendu que lord Percy, qui marchait le matin aux sons de l'*Yankee doodle*, effectua sa retraite aux sons de la *Chevy Chace* dont le poursuivirent les Américains, irrités de son insolence. Quoi qu'il en soit, l'affaire de Lexington, tout à fait insignifiante sous le rapport militaire, eut un immense effet moral : elle humilia les soldats anglais, qui jusque-là avaient traité « la canaille » américaine avec un mépris sans égal, et exalta le patriotisme des colons. Des bords du Penobscot et des Alleghanies aux plages de la Caroline, on vit les volontaires affluer au camp qui se formait sous Boston et y tenait bloquées les forces de Gage. A vrai dire, ce

[1] M. Bancroft (VI, 180) prétend que le colonel Smith, au bruit du tocsin qu'il entendit à quelques milles de Boston, fit halte et envoya demander du renfort. Il n'y a nulle trace de cette circonstance dans le rapport de Smith à Gage, qui porte la date du 22 avril 1775, et qui est reproduit à l'*Appendice* du vol. VI de lord Mahon.

Univ Calif - Digitized by Microsoft ®

camp avait plutôt l'air d'un rassemblement que d'une armée : trois pièces de huit, une de six, seize de divers calibres, dont quelques-unes hors de service, formaient toute l'artillerie ; les fusils étaient de tous les temps et de toutes les formes ; la poudre manquait, et c'est tout au plus s'il avait été possible, en fouillant tout le Massachusetts, d'en réunir soixante-huit barils. L'argent n'était pas moins rare, et il n'y avait ni ordre ni équipements. Les Anglais, au contraire, avaient tout en abondance dans Boston et leur discipline était excellente ; par compensation, il régnait dans le camp américain une ardeur et une confiance qu'entretenaient d'incessantes relations avec les citoyens, les exhortations des chefs, les discours des ministres de la religion, et qu'un heureux coup de main vint beaucoup fortifier, quelques jours après Lexington. Le 8 mai, une centaine de jeunes gens des Montagnes-Vertes, réunis à une cinquantaine de miliciens du Massachusetts, se dirigèrent, sous les ordres d'Ethan Allen, sur le fort Ticonderoga. Les rayons du soleil levant illuminaient les hauteurs qui servent de ceinture au lac George, quand, le 10, ils arrivèrent sur les glacis du fort. La poterne en était fermée, et la sentinelle qui la gardait leur envoya par le guichet une grenade. Elle ne blessa personne, et les assaillants, la poterne forcée, se précipitèrent dans l'intérieur en poussant le *War Whoop* des Indiens, qui n'y avait pas retenti depuis les jours de Montcalm. La garnison, composée d'une cinquantaine d'hommes, se rendit presque sans coup férir, livrant à Ethan Allen une centaine de canons, de nombreux approvisionnements et une position très-importante, puisqu'elle était la clef des communications entre le haut Canada et le bassin supérieur de l'Hudson [1].

Quelques heures après la prise de Ticonderoga, le deuxième congrès continental se réunissait à Philadelphie. Cette assemblée ne formait pas un véritable corps délibératif ; elle avait été élue, en partie du moins, par des réunions tumultuaires, ou des corps électoraux qui n'avaient pas d'existence légale ; elle ne disposait ni d'un shilling, ni d'un soldat ; un grand nombre de ses membres étaient liés par des mandats impératifs ; en un mot, suivant

[1] *A historical collection*, etc., of the part sustained by Connecticut during the lest New Hartfort, 1842, 30-31.

Univ Calif - Digitized by Microsoft ®

l'énergique expression de M. Bancroft, elle ne représentait que « l'opinion non formée d'un peuple non formé. » D'une part, le mouvement populaire la poussait dans les voies d'une résistance énergique; de l'autre, l'insuffisance, ou pour mieux dire le manque de moyens d'action, la retenait dans l'inaction et la prudence. D'ailleurs, il y avait beaucoup de ses membres qui se flattaient encore de l'espoir qu'une réconciliation était possible. Dickinson, de la Virginie, était du nombre, et tant par ses talents que par le fait des circonstances qui semblaient rendre la temporisation nécessaire, il exerçait sur la réunion une action prépondérante. Il fut l'auteur ou le soutien de toutes les mesures qui tendaient à laisser une porte de rapprochement ouverte, tandis qu'il ne put ou ne voulut pas même, par patriotisme, empêcher d'autres résolutions dont le caractère était loin d'être pacifique. Ainsi l'on vit le congrès refuser d'occuper Ticonderoga, et solliciter en même temps le concours des Canadiens ainsi que la neutralité des Peaux-Rouges; décreter la formation d'une armée continentale, et envoyer à George III une seconde pétition dans laquelle les signataires se déclaraient « ses dévoués sujets » et exprimaient le vœu d'une transaction qui pût sceller à nouveau l'ancienne union de la métropole et des colonies, où l'on n'avait pas encore perdu le souvenir d'une commune origine.

Washington fut l'homme que le congrès mit à la tête de l'armée continentale; si ses premiers services militaires l'avaient désigné pour ce poste difficile, son caractère à la fois prudent et énergique, sa raison calme et son jugement sûr, sa connaissance des hommes, son désintéressement et sa bienveillance, si exquise sous de froids dehors, n'étaient pas de moindres recommandations aux yeux de ses concitoyens à la veille d'affronter une formidable épreuve. Washington était trop modeste pour désirer cet insigne honneur, et le jour même de sa nomination [1], il exprimait à Patrick Henry la crainte qu'il ne marquât le déclin de sa réputation ; mais le patriotisme lui faisait un devoir d'accepter, et il ne savait pas éluder un devoir. « Je l'accepterai, quoiqu'il soit redoutable, » dit-il au congrès, « et je ferai de mon mieux

[1] 15 juin 1775.

Univ Calif - Digitized by Microsoft ®

« pour le bien remplir; mais je le dis en toute franchise, en prenant « à témoin de cette déclaration tous ceux qui m'entourent, je ne « me crois pas à la hauteur du commandement dont on vient de « m'honorer[1]. » Il est vrai que la tâche de Washington allait être immense et qu'il prévoyait, sans doute, qu'il tirerait peu de secours d'une assemblée assurément très-éclairée et très-patriotique, mais à laquelle l'autorité et les moyens manquaient à la fois pour lever une armée régulière, l'approvisionner et la solder.

Cette armée, on a vu ce qu'elle était au début des hostilités; elle avait peu changé depuis cette époque, et restait toujours dépourvue d'instruction, de fixité, d'esprit militaire. Les services administratifs n'existaient pas, pour ainsi dire; les rôles d'effectifs étaient mensongers; il y avait encore pénurie de munitions et d'ingénieurs; les officiers étaient trop souvent sans expérience et même sans esprit professionnel. Les majors généraux qu'on avait donnés à Washington pour collaborateurs n'étaient pas faits non plus pour lui inspirer une confiance sans réserve. Ward était d'une santé faible et possédait les qualités d'un magistrat plutôt que d'un militaire. Putnam, qui avait fait avec honneur la guerre du Canada, s'était à la paix retiré à la campagne et cumulait les occupations d'un fermier avec celles d'un aubergiste. Il était entièrement illettré, et l'âge de cinquante-sept ans qu'il venait d'atteindre, en diminuant son énergie physique, avait affaibli la seule qualité, avec un ardent patriotisme, qui le distinguât réellement. Schuyler était également âgé et infirme : sa position sociale, son caractère honorable et sa considération personnelle expliquaient mieux sa nomination que ses capacités militaires. Fils d'un officier anglais, élevé lui-même dans le métier des armes et ayant tour à tour servi en Amérique, en Portugal, en Pologne, en Turquie, Charles Lee, devait paraître aux insurgés une acquisition précieuse, et ils attribuaient son entrée dans leurs rangs aux motifs les plus purs. On en jugeait très-différemment en Angleterre : « d'après ce que je sais de lui » écrivait sir Joseph Yorke, ministre plénipotentiaire à la Haye, « c'est le plus triste cadeau « que l'on puisse faire à une armée[2] ». Très-ambitieux, avide,

[1] *Hist. of unit. stat.*, VI, 273.
[2] *Hist. of unit. stat.*, VII, 6.

Univ Calif - Digitized by Microsoft ®

léger, dissolu et resté secrètement attaché à l'Angleterre, tel était l'homme que le refus probable de Ward plaçait immédiatement après Washington. Quant à Horatio Gates, à qui furent confiées les fonctions d'adjudant général, il sortait aussi de l'armée anglaise : il avait du coup d'œil et de l'expérience, mais beaucoup d'ambition et peu de scrupules.

Washington prit congé du congrès le 23 juin. « Vous pouvez « m'en croire, ma chère Petsy, » écrivait-il à sa femme, qu'il aimait tendrement et dont il porta jusqu'à sa mort une miniature sur lui, « vous pouvez m'en croire, j'ai fait tout ce qui dépen- « drait de moi pour me soustraire à cet honneur, non-seulement « parce qu'il m'en coûtait de me séparer de vous, mais encore « parce que je sentais que cette tâche est au-dessus de mes forces. « Un mois passé près de vous me donnerait cent fois plus de « bonheur que sept fois sept années de commandement. Mais, « puisque la destinée m'entraîne, j'espère que nos efforts amène- « ront de bons résultats pour le pays. » Il arriva sous les murs de Boston dans les premiers jours de juillet, et il venait de s'y passer des événements d'une grande importance, par leurs effets, sinon par eux-mêmes. L'isthme étroit et long qui joignait alors la péninsule de Boston au continent se terminait par un promontoire nommé le cou de Dorchester, *Dorchester's neck*, et trois collines dominant la ville. Au nord, s'étend la péninsule de Charlestown, que terminait au nord-est le mamelon dit Bunker Hill, élevé d'une centaine de pieds. A partir de ce mamelon, le terrain descendait en pente douce pour se relever ensuite, au nord-est de Charlestown, en une autre éminence appelée Breed's Hill haute de soixante-dix pieds. Ce double système de hauteurs était la clef de Boston : aussi Gage avait-il résolu, dès le mois de mai, de planter une forte redoute sur Bunker Hill. L'exécution de ce dessein avait été fixée au 18 juin; mais dans l'intervalle les Américains en eurent connaissance et, prenant les devants, le colonel Prescott, dans la nuit du 16 au 17, jeta des retranchements sur Breed's Hill. Il ne fallut pas moins de trois assauts successifs pour les en déloger, et les pertes des Anglais furent relativement énormes [1]. Le général Gage en fut très-affecté, et il ne

[1] 220 tués et 820 blessés, d'après les rapports de Gage.

Univ Calif - Digitized by Microsoft ®

cacha point les impressions pénibles que l'ensemble de la journée lui avait laissées. « Les Américains savent maintenant se retran- « cher et construire des batteries, » écrivait-il à lord Darmouth. « La conquête de ce pays ne sera point facile..... Dans toutes « leurs guerres avec les Français, les colons n'ont jamais fait « preuve d'autant d'attention, de conduite, de persévérance [1]. » Et M. de Vergennes, en apprenant à Versailles le résultat de la bataille de Breed's Hill, ou de Bunker Hill, pour lui garder le nom que l'usage lui a imposé, s'écriait « qu'avec deux autres « victoires comme celle-là, les Anglais n'auraient plus d'armée « en Amérique. »

Gage ne connaissait pas les misères intérieures du camp américain, dont Washington put juger au premier coup d'œil. Les états d'effectifs annonçaient 17,000 hommes : il n'y en eut jamais plus de 14,500 propres au service, qui n'avaient point d'uniformes et presque pas de tentes, qui campaient un peu partout. L'égalité civique nuisait à la discipline, et la principale faiblesse de l'armée consistait dans le corps des officiers. Washington l'épura ; il réprima la familiarité excessive qui existait entre les soldats et leurs chefs, et rétablit la hiérarchie des rapports et des grades. Il informait en même temps le congrès de ses besoins pressants en artillerie, en tentes, en munitions, en ambulances ; mais le congrès ne prenait à son gré que des mesures insuffisantes ; il n'ouvrait pas d'enrôlements permanents et n'étendait pas la durée des engagements, fixée d'abord à un an, ce qui menaçait l'armée d'une dissolution à peu près totale vers le mois de décembre. Washington dut se procurer lui-même de la poudre, dont il ne lui restait qu'un seul tonneau, en recourant aux comités de résistance de New-York, de New-Jersey, de la Pennsylvanie, aux marchands de Providence et aux insulaires des Bermudes. Toutefois, il reçut au 18 octobre la visite de trois

[1] *Hist. of unit. stat.*, VI, 275. Les Américains, qui s'attribuèrent alors la victoire, exagérèrent aussi les forces des Anglais en diminuant les leurs. Aujourd'hui encore, il est difficile de savoir la vérité à cet égard. Bancroft parle de 1,500 Américains seulement, et Marshall, le biographe de Washington, de 4,000, tandis que Gage évaluait leur nombre à plus de 7,000, chiffre évidemment exagéré en plus, comme celui de 1,500 paraît l'être en moins. D'après lord Mahon, les Anglais auraient attaqué avec 2,200 ou 2,500 hommes (VI, 61-62).

Univ Calif - Digitized by Microsoft ®

membres du congrès, Franklin, Thomas Lynch et Benjamin Harrison, et d'un délégué de chacun des gouvernements de la Nouvelle-Angleterre, qui venaient concerter avec lui les moyens de lever une armée de 33,000 hommes. En attendant, il resserra le blocus de Boston, déconseilla d'attaquer la Nouvelle-Écosse et traça le plan d'une invasion du Canada.

On a vu qu'au mois de juin dernier, le congrès avait désavoué tout projet de cette espèce; mais, à la nouvelle de la surprise de Ticonderoga, le gouverneur du Canada, Carleton, ayant proclamé la loi martiale et appelé les paysans aux armes, tandis qu'il invitait les Peaux-Rouges à saisir la hache de guerre, pour ravager la Nouvelle-Angleterre et New-York, cette série d'actes modifia les intentions du congrès. Il mit Schuyler à la tête de ce qu'on appelait pompeusement l'armée du Nord, c'est-à-dire d'environ 2,200 hommes réunis à Ticonderoga. Schuyler débarqua, le 18 juillet, à l'extrémité septentrionale du lac George, et put apprécier immédiatement la discipline de ses futurs soldats, en trouvant plongés dans un profond sommeil deux postes avancés qui étaient établis sur ce point. Ce n'était là qu'un aperçu, un avant-goût, pour ainsi dire, des déboires qui l'attendaient, quand il put entrer dans le premier détail de la situation de ses troupes : il reconnut alors que l'artillerie manquait complétement d'attelages et que les hommes vivaient dans d'ignobles baraques où la maladie, jointe à la malpropreté, exerçait de cruels ravages[1]. Schuyler ne se découragea point : il réussit à introduire quelque ordre et quelque discipline parmi ses troupes, réunit des bateaux et des vivres, recruta environ 500 Iroquois et dépêcha le major Brown au Canada, avec mission de le renseigner sur les dispositions du pays. Le major était de retour à Crown Point, le 14 août. Son voyage avait été des plus dangereux et des plus pénibles, mais il avait trouvé, disait-il, les Canadiens dans les sentiments les meilleurs. Ils ne voulaient pas, il est vrai, prendre les premiers les armes, mais les troupes américaines pouvaient compter sur un bon accueil et sur tous les

[1] Schuyler à Washington, 18 juillet et 6 août 1775; ap. *Correspondence of american revolution*, being letters of eminent men to Washington, Boston, 1853, I, 6 et 15.

Univ Calif - Digitized by Microsoft ®

secours possibles; quant aux Indiens, ils manifestaient des dispositions analogues. Ces informations, dont il n'y avait pas moyen de vérifier l'exactitude, donnèrent de la confiance à Schuyler, tandis que l'arrivée à Ticonderoga du brigadier général Montgomery, qui passait pour n'être inférieur qu'à Washington seul comme talents militaires, relevait le moral de ses troupes.

Le 26 août, Schuyler reçut à Albany le plan de campagne tracé par Washington : « Il n'y a pas un instant à perdre » écrivait celui-ci ; « faites-moi connaître par le retour de mon messager le « parti que vous aurez pris. » Ce parti fut celui de se mettre sur-le-champ en marche, et le 4 septembre, les forces américaines se trouvaient à l'Ile-aux-Noix, à douze milles au-dessus de Saint-Jean. Schuyler ayant lancé le lendemain une proclamation aux Canadiens et chargé le major Brown et le colonel Ethan Allen de la distribuer parmi eux, Allen s'aboucha à Chambly avec plusieurs capitaines de milices. Ils témoignèrent de la bonne volonté, tout en se plaignant du petit nombre des envahisseurs. La vérité était que la noblesse et le clergé canadiens avaient accepté la domination anglaise, qui avait fait à la première sa place dans le conseil colonial et sa part des emplois publics, en laissant au second ses revenus et ses dîmes. Quant aux fermiers et aux paysans, ils supportaient bien avec quelque impatience le joug de leurs seigneurs; mais leur courage n'allait pas jusqu'à une révolte ouverte, et tout ce que les Américains pouvaient en attendre, c'était un bon accueil, à la condition de respecter leurs propriétés et leurs personnes. Voilà ce que Schuyler apprit bientôt d'un gentilhomme canadien, qui lui donna en même temps des détails sur la force de la place Saint-Jean. Ils étaient tels qu'il crut prudent de ne pas l'attaquer avant d'avoir reçu toute son artillerie. Une fièvre bilieuse minait depuis longtemps ses forces; elle avait redoublé de violence et le tenait au lit presque continuellement. Le 16 septembre, il dut résigner son commandement aux mains de Montgomery[1].

Celui-ci s'empara de Saint-Jean, mais l'échec que subit Allen,

[1] *Corresp. of american revolution*, I, 39-46.

Univ Calif - Digitized by Microsoft ®

en tentant sur Montréal un coup de main téméraire, eut des suites graves [1]. Il ne priva pas seulement Montgomery d'un intrépide frère d'armes et d'une centaine d'hommes qui furent faits prisonniers; il fit encore rentrer dans l'obéissance la plupart des Canadiens insurgés. Montgomery avait encore d'autres soucis : l'insubordination était au comble dans sa petite armée : « Si Job avait été un général, dans ma position, » avait écrit Schuyler, « il n'aurait pas aussi grand renom de patience [2], » et son successeur trouvait maintenant « que ses troupes étaient les pires du monde. » Il faut dire à leur décharge qu'elles manquaient de tout; que le temps était affreux; qu'elles campaient dans les boues et ne prévoyaient pas de terme à leurs fatigues. La reddition du fort de Chambly vint un peu modifier la face des choses. Les Américains y trouvèrent le drapeau du 47e anglais, qui fut envoyé au congrès comme premier trophée de la guerre, et, ce qui était plus précieux dans leur situation, dix-sept canons et six tonneaux de poudre. Ils purent alors pousser avec plus d'activité les travaux du siége de Saint-Jean, qui capitula, le 3 novembre, après cinquante jours de résistance, et une vaine tentative du général Carleton pour le secourir.

Montgomery marcha ensuite sur Montréal, qui ouvrit ses portes sans résistance, la garnison et Carleton l'ayant évacué. Quelques jours plus tard, la flottille qui transportait cette garnison fut capturée à la fourche du Sorel : le brigadier général Prescott, les soldats, les matelots, l'artillerie et les munitions, tout tomba dans les mains des troupes continentales; il n'y eut que Carleton qui réussit à s'évader dans un canot dont les avirons avaient été garnis de toile. Le 19, il arrivait à Quebec, où Montgomery allait le suivre. Le 26 novembre, celui-ci s'embarqua sur le Saint-Laurent, avec les trois cents hommes auxquels l'avaient réduit les maladies, la désertion et les détachements laissés en arrière. Huit jours plus tard, il opérait à la Pointe-aux-

[1] 2 septembre. Allen fut traité d'une façon indigne par le brigadier général Prescott, qui ne lui pardonnait point la prise de Ticonderoga. Il l'insulta grossièrement et le fit conduire à Quebec chargé de fers pesants. Allen fut ensuite transporté en Angleterre et enfermé au château de Pendennis.

[2] *Corr. of amer. rev.*, I, 53-54.

Univ Calif - Digitized by Microsoft ®

Trembles sa jonction avec une colonne de onze cents hommes, que lui amenait le colonel Benedict Arnold, et qui étaient venus, au prix de mille fatigues, par les bassins du Kennebec, de la rivière Morte et de la rivière de la Chaudière. Enfin, le 5 décembre, il campait sous les murs de Quebec.

Le siége commença, si on peut appeler de ce nom l'établissement de deux batteries, l'une de quatre ou cinq mortiers, l'autre de cinq canons et de deux obusiers. A d'autres égards, la situation de l'assiégeant n'était guère tenable, car un froid rigoureux rendait ses travaux de terrassement à peu près impossibles et la petite vérole décimait ses troupes. Montgomery, après avoir en vain sommé Carleton de se rendre et essayé aussi inutilement d'ouvrir des intelligences avec la place, Montgomery résolut de brusquer un dénoûment. Dans la nuit du 30 au 31 décembre, à deux heures du matin, il fit une fausse attaque sur la haute ville, tandis que, formé sur deux colonnes, l'une aux ordres d'Arnold, l'autre dirigée par lui-même, il abordait la basse ville par deux points à la fois, le faubourg Saint-Roch et le cap Diamant : ni l'une ni l'autre attaque ne réussit. Montgomery, avec une soixantaine d'hommes, essayait d'enlever une batterie avancée, lorsque sa première décharge l'étendit mort. Après avoir traversé le faubourg et enlevé un petit ouvrage, il reçut un coup de feu à la jambe qui obligea de le transporter à l'ambulance, et sa colonne, foudroyée de flanc, attaquée de face par Carleton lui-même, fut mise en pièces ou faite prisonnière.

La mort de Montgomery laissait le commandement à Arnold. Celui-ci n'était nullement découragé, comme l'attestait sa lettre du 11 janvier 1776, dans laquelle il disait au congrès « que, les disposi-« tions des Canadiens étant favorables, Quebec était le seul obstacle « à la conquête du pays, mais qu'avec cinq mille hommes, un parc « d'artillerie et un général expérimenté, la prise de la ville serait « facile. » Le congrès envoya quinze cents hommes mal armés, mal équipés, sans artillerie et sans munitions, qui arrivèrent à Montréal vers le milieu de mars, et un général en chef, Wooster, calviniste du Connecticut, qui avait de la bravoure, mais que ses habitudes austères rendaient peu propre à gagner la noblesse canadienne très-amie du luxe et des plaisirs. Wooster, au sur-

Univ Calif - Digitized by Microsoft ®

plus, n'exerça son commandement que pendant quelques semaines : arrivé sous Quebec le 1er avril, il cédait la place le 1er mai au major général Thomas que le congrès, sur le refus de Schuyler et l'insuffisance avérée de Putnam, investit de ce poste difficile. En même temps, cette assemblée détachait de l'armée de Washington plusieurs bataillons, quoique cette armée eût eu plutôt besoin elle-même de renforts et envoyait trois de ses membres, Charles Carroll, Samuel Chase et Franklin, auxquels s'adjoignit John Carroll, qui devait être plus tard l'archevêque vénéré de Baltimore, promettre aux Canadiens la liberté de la presse et le libre échange, en retour de leur insurrection. Mais il était trop tard : le clergé canadien était unanime dans sa répulsion pour les envahisseurs, et la masse du peuple lassée de leur présence et de leurs réquisitions incessantes ; quant à la noblesse, elle combattait dans les rangs des Anglais. Dans ces conditions, il n'y avait plus qu'à faire retraite, et les commissaires le dirent nettement au congrès, tandis que le général Thomas arrivait à la même conclusion en inspectant ses moyens militaires. Les bataillons venus du Massachusetts, mal équipés et mal approvisionnés, avaient fondu pour ainsi dire en route ; la petite vérole règnait parmi le reste, de sorte qu'il se trouvait en tout, sous Québec, 1,900 hommes, y compris les officiers, dont neuf cents étaient malades et trois cents autres, sur le point d'atteindre le terme de leur engagement, ne faisaient leur service qu'avec répugnance Les magasins ne contenaient plus que cent cinquante livres de poudre et six jours de vivres. Un conseil de guerre, que Thomas réunit à la date du 5 mai, décida donc la retraite. Elle fut une véritable déroute : la garnison anglaise, qui venait, malgré la débâcle des glaces, de recevoir du renfort, fit une sortie générale, et les Américains s'éparpillèrent dans toutes les directions, laissant derrière eux leurs canons, cinq cents fusils et deux cents malades. Les Canadiens recueillirent une partie de ces malheureux et les autres furent admis à l'hôpital général de Quebec. Moins miséricordieux à l'égard des quelques colons qui avaient trahi leur cause, les Anglais incendièrent leurs maisons et ravagèrent leurs propriétés.

Les fugitifs s'arrêtèrent à Deschambeau, à quarante-huit milles

Univ Calif - Digitized by Microsoft ®

au-dessus de Québec, et de là gagnèrent Sorel. Là, on trouva quatre bataillons de renfort qu'amenait le brigadier général Thompson, et quelques jours plus tard, on se grossit encore de six autres bataillons commandés par Sullivan. Arnold et les commissaires, qui avaient été d'avis de retenir ces bataillons au fort George, ne voyaient dans cette circonstance qu'un moyen de faire une bonne retraite; mais Sullivan, auquel la mort de Thomas, enlevé par la petite vérole, avait transféré le commandement supérieur, nourrissait l'espoir, comme il l'écrivait à Washington, de donner aux affaires une meilleure tournure. Plein de cette confiance, il donna l'ordre à Thompson de déloger le général anglais Fraser de la position qu'il occupait aux Trois-Rivières, et le 7 juin au soir, cet officier général franchissait, en effet, le Saint-Laurent pour essuyer une déroute complète, et tomber dans les mains des Anglais[1]. La présomption de Sullivan ne résista point à cet échec : son armée, réduite à 3,500 hommes, était, au physique et au moral, dans une situation déplorable, et d'autre part, une nombreuse flottille anglaise remontait le Saint-Laurent. Sullivan abandonna ses retranchements de Sorel, tandis qu'Arnold, de son côté, évacuait Montréal, pour se porter d'abord sur Saint-Jean, puis sur l'Ile-aux-Noix, où il attendit les ordres de Schuyler. Dans les premiers jours de juillet, malades et valides, ou soi-disant tels, au nombre d'environ 5,000 hommes, se trouvèrent réunis à Crown Point. Il n'avait pas été possible de leur procurer d'autres abris que des tentes ou des hangars grossièrement construits, et l'on ne pouvait, au dire du gouverneur du Connecticut Trumbull, qui visita le camp de Crown Point aux premiers jours de son installation, jeter un coup d'œil dans une tente ou une hutte sans découvrir un cadavre ou un homme mourant[2].

La fortune, tandis que s'accomplissait cette désastreuse retraite, avait ménagé aux Américains quelques compensations au centre même de leur résistance. Nous avons laissé Washington sous les murs de Boston, au moment même où il venait de s'y rendre, et sa position y était très-délicate. « Il est plus aisé de

[1] Sullivan à Washington, 12 juin 1776; *Corr. of amer. rev.*, I, 218-220.
[2] *Corr. of amer. rev.*, I, 531 et suivantes.

Univ Calif - Digitized by Microsoft ®

« concevoir que de dépeindre ma situation d'esprit depuis quel-
« que temps et les sensations que j'éprouve, » écrivait-il à l'ad-
judant général Reed dans les premiers jours de janvier 1776.
« Je doute fort que vous trouviez une position semblable à la
« mienne : résister depuis plus de six mois aux meilleures trou-
« pes de la Grande-Bretagne, sans poudre, lorsque notre armée
« est désorganisée et que nous avons à en lever une autre, en
« face d'un ennemi qui a reçu des renforts, c'est vraiment une
« entreprise trop hardie[1]. » Washington n'était homme ni à ressentir des craintes puériles, ni à grossir sa part de responsabilité, et ces quelques lignes, écrites dans une heure d'abandon, affaiblissaient la vérité. Ses troupes, composées en majeure partie de miliciens, genre de soldats dont il redoutait plus qu'il n'estimait les services, étaient mal vêtues, mal armées, mal disciplinées, et le congrès, toujours à court d'argent et dont la création d'une marine avait épuisé les ressources, le laissait sans approvisionnements et sans numéraire. Enfin, des espions dénonçaient la faiblesse numérique de l'armée et son état moral au général Howe qui venait de remplacer Gage[2]. C'est pourquoi Washington s'étonnait parfois de l'inaction de son adversaire et l'attribuait à des ordres de ne rien laisser au hasard, tandis qu'en réalité, cette inaction s'expliquait, d'une part, par la situation de la place bloquée et, de l'autre, par la faculté qui avait été laissée à Howe de quitter Boston s'il le jugeait utile. L'évacuation était même une mesure déjà décidée dans l'esprit du général Howe : il sentait très-bien qu'une place bloquée et environnée de populations hostiles ne pouvait fournir une base aux opérations en rase campagne qu'il méditait pour le printemps, tandis qu'à New-York, les moyens de transport abondaient et les loyalistes étaient nombreux. D'ailleurs, à Boston, la petite vérole décimait ses troupes; les blessés et les malades manquaient de vivres frais, et le bois était devenu si rare que, pour s'en procurer, il avait fallu démolir plusieurs maisons.

[1] *Vie, correspondance et écrits,* III, 93.

[2] « Nous avons appris qu'un misérable a porté au général Howe des détails exacts sur l'esprit et les dispositions de la nouvelle levée et qu'il lui a parlé de la possibilité de se rendre promptement maître de nos lignes, vu la répugnance de nos soldats à servir. J'espère le faire mentir. Mais comment? C'est ce que le temps seul pourra décider. » (*Vie, corr. et écrits,* III, 81.)

Univ Calif - Digitized by Microsoft ®

Le mois de mars était venu et la rigueur du froid avait un peu cédé : Washington résolut de couronner les hauteurs de Dorchester, et fixa l'opération au 4 mars, veille de l'anniversaire du massacre de Boston. Pendant les deux nuits qui précédèrent, l'artillerie des assiégeants ne cessa de tirer sur la place, afin de harasser ses défenseurs et de déguiser leur véritable objectif. Dans la nuit du 3 au 4, Washington se mit lui-même à la tête d'une colonne de 800 hommes, que suivait immédiatement une seconde de 1,200, et fit occuper tant la hauteur la plus rapprochée de la ville que celle qui faisait face au château. La nuit était froide, mais sans excès ; la lune brillait de toute sa splendeur dans un ciel sans nuages, et la brise, qui soufflait de l'est, n'apportait à l'assiégé aucun bruit révélateur. Les troupes continentales arrivèrent sans encombre sur les hauteurs, et se mirent à l'œuvre avec une telle ardeur, qu'à la pointe du jour chacune d'elles était couronnée d'une forte redoute ; des abatis d'arbres en protégeaient la base, et des barils remplis de pierres se montraient à la crête, prêts à rouler sur un assaillant. L'amiral Schuldam ayant déclaré que, dans son opinion, il n'était pas possible à un seul vaisseau de rester dans le fort, si les Américains gardaient les hauteurs, il ne restait plus à Howe que deux partis à prendre, les en chasser ou évacuer la place. Ce fut le premier qu'il choisit, et 2,400 hommes s'apprêtèrent, sous les ordres de lord Percy, à l'enlèvement des redoutes. « Souvenez-vous, » cria Washington aux siens, quand il vit les Anglais prêts à entrer dans leurs bateaux, « souvenez-vous que c'est aujourd'hui le « 5 mars, et vengez le sang de vos frères ; » mais, lord Percy préférant attaquer de nuit, sa colonne prit terre au château. Dans l'après-midi, un violent orage dispersa ou fracassa les bateaux, et l'attaque fut ainsi différée de quelques jours ; dans l'intervalle, de nouveaux travaux faits aux redoutes la rendirent tout à fait hasardeuse, et Howe estima que le moment d'évacuer Boston était arrivé. Le 17 mars, il n'y avait plus un seul Anglais dans la ville, et le même jour, Putnam y entrait avec l'avant-garde américaine. Washington n'y vint que le lendemain, et y reçut le plus chaleureux accueil.

La veille même de cette entrée, incertain des futurs mouve-

Univ Calif - Digitized by Microsoft ®

ments de Howe et redoutant quelque tentative sur les provinces méridionales, il avait envoyé à New-York cinq de ses meilleurs bataillons. Howe se tenait encore à Halifax, attendant les renforts qui lui étaient annoncés, et ses projets étaient, quand il les aurait reçus, de diriger, selon les indications de George III lui-même, une expédition contre les Carolines, et surtout contre la Caroline septentrionale, que Martin, son ancien gouverneur, s'efforçait de séparer de la cause commune. Mais les renforts, qui étaient partis de Cork le 1er février, n'étant arrivés au cap Fear qu'aux premiers jours de mai, et dans l'intervalle le mouvement contre-révolutionnaire de Martin ayant échoué, Howe se rabattit sur l'autre Caroline, et dans les premiers jours de juin, une expédition anglaise jeta l'ancre à vingt milles de la pointe de terre que laissent entre elles la rivière Ashley et la rivière Cooper et sur laquelle s'étend la ville de Charleston. Cette ville n'avait alors d'autre défense que le fort Sullivan, bâti sur l'îlot du même nom et qui n'était pas même achevé, et personne ne doutait chez les Anglais de l'impossibilité où il serait de résister à la double attaque des six vaisseaux du commodore Peter Parker et des trois mille hommes du major général Clinton. Mais le colonel Moultrie, qui commandait au fort Sullivan, fit de ses trente-une pièces un si bon usage qu'il désempara tout à fait deux des vaisseaux de Parker et contraignit les autres à la retraite. De son côté, Clinton, qui s'était logé sur Long Island, banc de sable situé en face du fort Sullivan dont un étroit chenal le séparait, et qui y attendait le moment propice pour agir, Clinton eut la mortification de reconnaître que le chenal, qu'on lui avait dépeint comme partout guéable, n'offrait pas, même à marée basse, une profondeur moindre de sept pieds, et de rester ainsi, avec ses trois mille hommes, spectateur immobile du combat héroïque, mais malheureux, de Parker. Tout ce qu'il put faire dans la journée du 28, ce fut de diriger sur le fort Sullivan le tir inoffensif de ses pièces de campagne. Les dames de la Caroline du Sud offrirent au 42e régiment, qui était celui de Moultrie, deux drapeaux en soie brodés de leurs propres mains, et le président de la province décida qu'à l'avenir, le fort Sullivan porterait le nom de son brave défenseur. Clinton et Parker échangèrent, au contraire, d'aigres

Univ Calif - Digitized by Microsoft ®

récriminations, quoique le droit de se plaindre n'appartînt qu'au seul commodore, puisqu'il était bien difficile de comprendre comment le général n'avait pas pris la précaution, avant de débarquer ses troupes sur Long Island, de s'assurer qu'il n'y trouverait pas une sorte de prison.

Un grand événement, LA DÉCLARATION D'INDÉPENDANCE DES ÉTATS-UNIS, suivit de bien près l'heureuse résistance du fort Moultrie. Bien des causes, en dehors des faits mêmes que l'on vient de décrire, avaient concouru à préparer cet événement et à le rendre comme inévitable. Au début du conflit, il ne s'agissait pour les Américains, de l'aveu des écrivains anglais les plus recommandables, que de retourner à l'état de choses qui avait précédé l'administration de Grenville. Quand une lutte déjà prolongée et transportée du terrain de la loi sur le terrain de la force eut peu à peu aigri les esprits et fait naître l'idée d'une séparation complète, cette conclusion laissa bien du monde dans le regret ou dans le doute, et John Adams avait, à son point de vue, raison d'écrire à son ami Gates « que la source de tout le mal se trou-« vait dans la répugnance des colonies méridionales pour un « gouvernement républicain [1]. » Il est singulier qu'en Angleterre l'opposition parlementaire parût seule soupçonner ces sentiments, tandis que la masse du pays semblait rivaliser avec l'administration et la cour dans son animosité contre les *rebelles;* et l'on avait vu, après les événements de Lexington et le combat de Bunker-Hill, non-seulement les grands centres manufacturiers, tels que Liverpool et Manchester, mais encore les districts ruraux, réprouver très-vivement dans de nombreuses adresses la conduite des colonies insurgées. Quant à Georges III, il n'avait jamais eu de doutes ni sur son droit, ni sur la façon de l'exercer, et, vers la fin de 1775, ses ministres et son conseil privé paraissaient entièrement dévoués à ses plans et à sa politique [2].

[1] En mars 1776, *Hist. of Engl.*, VI, 96, d'après les *American archives*, V. 472.

[2] Le duc de Grafton, qui ne les partageait pas, donna, vers la fin d'octobre, sa démission de conseiller privé. Dans l'audience qu'il eut de George III à cette occasion, il se risqua à montrer ses appréhensions. Le roi éluda une discussion approfondie et l'informa que des auxiliaires allemands allaient entrer à sa solde et parut très-étonné quand le duc lui répliqua d'un ton vif : « Que deux fois plus de ces auxiliaires ne

Univ Calif - Digitized by Microsoft ®

Lorsque, le 1er septembre de cette année, Richard Penn remit à lord Dartmouth la pétition votée par le Congrès au mois de juillet, Sa Seigneurie la prit en silence et lui fit savoir, à trois jours de distance, qu'elle n'était pas de nature à mériter une réponse. Elle vint toutefois, mais sous une autre forme, celle de mesures de plus en plus agressives, le rappel du général Gage, accusé de faiblesse, et l'*American Prohibitory Bill*, qui abolit tout commerce avec les treize colonies, en ordonnant la capture de leurs navires et des marchandises que porteraient ces navires. Quelque dures que fussent ces mesures, les orateurs du gouvernement trouvèrent moyen de les soutenir d'une façon plus dure encore, et lord Mansfield se permit de rappeler à ses confrères ce mot d'un général suédois qui s'écriait, en montrant l'ennemi à ses soldats : « Mes enfants, vous voyez ces gens là-bas : eh bien ! « il faut les tuer si vous ne voulez pas qu'ils vous tuent eux-« mêmes ! »

Le congrès, dans sa séance du 23 mars 1776, fit une première réplique à l'*American Prohibitory Bill*, en permettant aux corsaires américains de courir sus aux navires anglais [1]. La seconde vint de la Virginie et fut l'œuvre de la convention de Williamsburg, laquelle vota, le 12 juin, cette célèbre déclaration de droits que la révolution française devait reproduire, mais sans avoir autant de bonheur que l'Amérique, quand elle voulut en faire passer les principes de la théorie dans les actes. Enfin, la dernière et la plus décisive fut la déclaration en droit d'une scission qui existait déjà en fait, déclaration dont la Virginie prit encore l'initiative. Le 7 juin, Henry proposa la rupture de tout lien entre l'Angleterre et les treize colonies et la réunion de celles-ci en confédération sous le nom des États-Unis. Cette proposition n'obtint pas un assentiment unanime : combattue par Dickinson, Robert Livingston, Wilson, Edward Rutledge, elle aboutit à un ajournement de trois semaines du vote qu'elle comportait. L'assemblée néanmoins, désireuse de ne pas perdre du temps et préjugeant à peu près ce vote, chargea Robert Livingston,

« feraient qu'augmenter les embarras et que Sa Majesté l'apprendrait plus tard. » (*Hist. of Engl*, VI, 64.)

[1] *Journals of american congress*, II, 106-108.

Univ Calif - Digitized by Microsoft ®

Franklin, John Adans, Sherman et Jefferson de préparer un projet, et ce fut à Jefferson, très-partisan des mesures les plus radicales, que la rédaction en échut. Le 1er juillet était le jour fixé pour la discussion : à l'heure ordinaire, les membres du congrès, au nombre de cinquante-un, croit-on, prirent leurs places, et quand on eut entendu la lecture de diverses lettres, dont l'une émanait de Washington et donnait l'effectif de son armée, la réunion se forma en comité général « afin de consi-« dérer la résolution touchant l'indépendance. » Un grand silence s'établit et dura quelques minutes, à l'expiration desquelles John Adams, en l'absence d'Henry Lee, prit la parole. Dans un discours improvisé et dont il n'existe pas de trace, l'orateur vanta les avantages d'une rupture complète; il en établit la nécessité et la justice, en s'étendant sur les dédains que les suppliques coloniales avaient rencontrés chez le roi d'Angleterre et sur l'esprit vindicatif qu'attestait l'envoi en Amérique de mercenaires allemands[1]. Dickinson se leva ensuite, et combattit résolûment la séparation. « Elle ne donnerait, » dit-il, « ni un homme de plus, « ni un écu de plus à l'Amérique, tout en exposant ses soldats à « de nouvelles cruautés et à de nouveaux outrages. La constitu-« tion des gouvernements aurait dû la précéder, et cette marche « serait trouvée plus logique et moins présomptueuse par les « puissances étrangères, par la France notamment, envers qui « ce serait agir d'une façon peu séante que de proclamer l'indé-« pendance avant de l'avoir pressentie sur une résolution aussi « grave[2]. » Wilson parla le troisième, mais pour déserter son ancienne opinion et déclarer maintenant, sûr de l'opinion générale de ses commettants, qu'il n'hésitait pas à voter la déclaration. On entendit encore quelques autres orateurs, parmi lesquels probablement Paca, du Maryland, Mac-Kean, de Delaware, et certainement Edward Rutledge, de la Caroline méridionale. Puis on

[1] « Quelques historiens ont rapporté que je commençai mon discours par une invocation au dieu de l'éloquence... Je ne fis rien d'aussi puéril. Je commençai par dire que je souhaitais, pour la première fois de ma vie, les talents d'un orateur de la Grèce ou de Rome, car j'étais sûr qu'aucun d'eux n'avait jamais eu devant lui une question plus importante pour son pays et pour lui-même. » (*Works*, III, 55.)

[2] On trouve une analyse du discours de Dickinson dans le tome I de l'*Histoire de la révolution américaine*, etc., de Ramsay.

Univ Calif - Digitized by Microsoft ®

passa au vote sur le rapport du comité : neuf colonies en adoptèrent les conclusions; trois, à savoir la Caroline du Sud, la Pennsylvanie, Delaware, les repoussèrent, et New-York s'abstint. Sur la demande d'Edward Rutledge, le vote définitif fut renvoyé au lendemain [1].

Le temps porte conseil, selon l'adage populaire; le lendemain, quand l'assemblée émit ce vote, les colonies se trouvèrent unanimes. Malheureusement, les *Mémoires* de Jefferson nous apprennent que cette unanimité fut quelque peu factice : la Caroline du Sud fit acte de déférence envers la majorité, sans au fond abandonner son opinion propre; l'abstention de Dickinson et de Morris détermina seule le vote affirmatif de la Pennsylvanie; quant à New-York, il s'abstint, comme la veille, mais, par la même raison, le besoin qu'exprimèrent ses représentants de solliciter de leurs commettants un pouvoir spécial [2]. La *déclaration* d'indépendance elle-même fut votée le 4 juillet. Chacun connaît ce document fameux : il est sorti de la plume de Jefferson et affecte, du moins au début, une forme abstraite qui rentre peu dans les habitudes américaines, et qui étonne davantage chez un homme apte à tout comprendre et à tout s'assimiler hormis la métaphysique. Dans son préambule, la déclaration établit que l'homme a reçu de son créateur certains dons inaliénables, entre autres la vie, la liberté, le goût du bonheur, et réclame pour tout peuple le droit de modifier ou d'abolir toute forme de gouvernement qui attente à ces dons. Puis, elle énumère, en termes amers, les griefs que l'Angleterre avait donnés à ses colonies transatlantiques : suspension ou dissolution de leurs législatures; abrogation du jury et création d'une magistrature amovible; suprématie du pouvoir militaire; entraves à la navigation, à l'industrie et au commerce; taxation arbitraire; enrôlement de

[1] M. Bancroft s'est plaint (VIII, 293) de la pénurie des détails qu'il a pu réunir sur ce mémorable débat. Il est remarquable, en effet, qu'il n'existe rien ou presque rien d'officiel sur cette grande affaire, à part les sèches mentions des *Journals of american congress*, et le morceau qu'a rédigé Jefferson et qu'il remit à Madison. Il figure aux pages 9-27 du tome I de la collection intitulée : *The papers of John Madison*, achetés et publiés par le congrès en 1840.

[2] On sait aussi par John Adams que la répugnance du New-Jersey dura jusqu'au dernier moment. (*Works*, III, 26.)

Univ Calif - Digitized by Microsoft ®

mercenaires étrangers. « C'est pourquoi, » conclut l'acte, « les re-
« présentants des États-Unis d'Amérique, réunis en congrès
« général, et prenant le juge suprême du monde à témoin de
« leurs intentions pures, déclarent d'une façon solennelle, tant
« en leur nom qu'au nom du peuple des colonies, dont ils sont
« autorisés, que les colonies unies sont et devraient être des
« ÉTATS INDÉPENDANTS ET LIBRES. Ils renoncent à toute allégeance
« envers la couronne d'Angleterre, et brisent totalement tout
« lien entre ces colonies et la Grande-Bretagne..... Et ces mêmes
« représentants, pleins de confiance dans la divine Providence
« et sa protection, s'engagent réciproquement à soutenir cette
« déclaration de leur fortune, de leur vie, de leur hon-
« neur. »

Washington fit lire la déclaration devant ses troupes rassemblées, qui l'accueillirent avec enthousiasme. A New-York, elle provoqua quelques incartades ; des soldats fédéraux arrachèrent de son piédestal la statue de George III et la décapitèrent, acte dont Washington, loin de leur savoir gré, leur fit de sévères reproches. Ailleurs, et dans la masse du pays, la déclaration ne parut pas produire une impression bien grande [1]. Les Anglais n'en avaient connaissance que depuis quelques heures, lorsque, le 12 juillet, l'amiral Howe mouilla à Sandy-Hook, où son frère avait son quartier général, depuis deux mois environ. L'amiral amenait avec lui, outre des troupes anglaises, un premier détachement de ces soldats de la Hesse et du Brunswick que George III et ses ministres ne craignaient pas de recruter chez leurs princes, et que ceux-ci s'empressaient de fournir à prix d'or [2]. En vertu de la dernière clause que contint l'*American Pro-*

[1] *The life and correspondence of president Reed*, par son petit-fils William Reed, I, 175.

[2] Lord Mahon a flétri, comme il convenait, ce marchandage, en rappelant le sarcasme de Frédéric II. « J'ai envie de réclamer, dit-il un jour, pour chacun de ces « soldats qui traverseront mes Etats, le droit habituellement perçu pour chaque tête « de bétail, puisqu'on les vend comme s'ils étaient du bétail eux-mêmes. » Lord Mahon a également blâmé le cabinet anglais au sujet de cette transaction, et fait remarquer que l'envoi en Amérique de ces mercenaires irrita les insurgés plus que tous le reste (*Hist. of Engl.*, VI, 90-91). Nous avons rencontré ici même des preuves que cette assertion est vraie.

Univ Calif - Digitized by Microsoft ®

hibitory Bill, lord Howe était également chargé d'une mission conciliatrice. Le choix du conciliateur était excellent : son frère aîné avait glorieusemenf succombé dans la dernière guerre et sa mémoire était chérie des Américains. Mais la traversée de lord Howe avait subi des retards, et maintenant les choses en étaient à ce point qu'elles paraissaient irrévocables.

L'étroite limitation de ses pouvoirs, qu'il avait vainement combattue, formait un autre obstacle ; ils ne dépassaient guère le droit de recevoir des soumissions, et ensuite, mais seulement ensuite, d'accorder des pardons et de s'enquérir des griefs. Pour qu'elle rentrât dans la faveur du roi, *Kings's peace,* exiger d'une province qu'elle commençât par dissoudre sa convention, son assemblée, son association, c'était faire preuve d'une grande fatuité ou d'une grande ignorance de ce qui se passait depuis plus d'un an en Amérique[1]. Lord Howe ne s'en mit pas moins résolûment à l'œuvre, et, à peine débarqué, adressa une circulaire aux gouverneurs fédéraux, avec une déclaration qui faisait connaître l'objet de sa mission et l'étendue de ses pouvoirs. Il n'avait pas qualité pour traiter avec aucun corps public, y disait-il ; « mais il offrait une amnistie complète aux provinces, aux villes, « aux assemblées, aux individus qui rentreraient dans le de- « voir. » Lord Howe écrivit ensuite à Franklin une lettre privée et amicale dans laquelle il lui exprimait une haute estime pour son caractère, et témoignait le plus vif désir de devenir l'instrument de la réconciliation entre les deux peuples. Dans sa réponse, Franklin s'inspira des mêmes sentiments personnels ; mais pour la communication en elle-même, il la trouvait tardive et regrettait « que Sa Seigneurie eût été envoyée aussi loin pour une « besogne aussi désespérée. Souvenez-vous, ajoutait-il, sou- « venez-vous des larmes de joie qui mouillèrent mes joues « quand, chez vôtre bonne sœur, vous me donnâtes un jour « l'espoir d'une réconciliation immédiate. Cet espoir s'est, par « malheur, évanoui, et j'ai même eu la mortification de me voir « traiter comme l'auteur du mal que je m'efforçais de préve- « nir. » Lord Howe n'eut pas plus de succès près de Washing-

[1] Inst. manusc., *Hist. of Engl.*, VI, 95.

Univ Calif - Digitized by Microsoft ®

ton : le message qu'il lui adressa portait en suscription : *A George Washington, esquire,* et le général en chef refusa de le recevoir, parce que cette suscription semblait contester son titre officiel. Quant au congrès, il fit publier la déclaration de lord Howe, afin que le petit nombre de personnes « qui garderaient encore quel-« que espoir, soit dans la justice, soit dans la modération de « leur ancien roi, pussent se convaincre que le salut du pays « ne résidait plus que dans sa valeur[1]. »

La négociation ainsi brisée à son début même, c'était au canon de prononcer, et des deux côtés on s'apprêtait à lui donner la parole. Les renforts récemment arrivés portaient à 25,000 hommes le chiffre des forces britanniques, et le général Howe était dès lors en mesure de porter la guerre soit dans la Nouvelle-Angleterre, soit dans le New-York, et de couper les communications entre les États du Nord et ceux du Sud, pour peu que le lieutenant général Burgoyne réussît dans la diversion qu'il allait entreprendre par l'Hudson supérieur. A ces forces, Washington pouvait opposer sur le papier 27,000 hommes; mais il y en avait un quart dans les hôpitaux ou dans les ambulances, et en tenant compte de ses divers détachements, on ne saurait évaluer à plus de 15,000 hommes le nombre des baïonnettes et des sabres actifs dont il pouvait disposer. Il avait transporté son quartier général à New-York, au milieu des populations que Tryon, leur ancien gouverneur, travaillait dans le sens royaliste, et c'était le moment où ce même Tryon et les loyalistes de New-York complotaient de l'enlever et même de l'assassiner. Le complot avait des ramifications jusque dans le camp américain, et Washington en fit arrêter les principaux chefs et fusiller un de ses soldats qui s'était laissé séduire ; il éloigna également de la ville les personnes les plus suspectes. Ce fut dans ces circonstances critiques et avec d'aussi faibles ressources qu'il résolut de défendre New-York, objectif désormais certain de son adversaire.

La ville de New-York s'étend sur l'île de Manhattan, que flanquent, pour ainsi dire, Staten Island à l'ouest, et Long Island à l'est. Un bras de mer, appelé la rivière de l'Est, sépare Man-

[1] *Life of Franklin*, 413.

Univ Calif - Digitized by Microsoft ®

hattan de Long Island et fait communiquer le port avec le *sound* ou détroit, qui s'étend au nord et à l'est de Long Island. La ville de Brooklyn est située à l'extrémité occidentale de celle-ci ; elle renferme aujourd'hui plus de 300,000 habitants ; mais ce n'était en 1776 qu'un centre de population des plus modestes. A l'ouest, l'Hudson, ou rivière du Nord, isole Manhattan des rivages du New-Jeresy, tandis que la rivière d'Harlem la sépare à l'est des côtes du comté de West-Chester. Washington s'était établi à New-York même, avec le gros de son armée, et avait placé des camps volants sur divers points du West-Chester, au cas où l'ennemi tenterait une descente de ce côté, ainsi qu'il avait fait fortement occuper l'angle méridional de Long Island. Ces dernières troupes étaient protégées par une série de lignes qui s'étendaient en avant de Brooklyn, depuis la rivière de l'Est jusqu'à la petite anse de Gowan à l'ouest, et que couvrait elle-même une rangée de hauteurs boisées, courant de l'ouest à l'est et partageant Long Island en deux parties à peu près égales. Washington avait d'abord confié leur défense au général Greene, dont les talents, suivant un mot de La Fayette, n'étaient encore connus que de ses amis seuls ; mais Greene tomba malade, et ce fut Putnam qui eut à subir le choc des Anglais dans la bataille de Brooklyn ou de Long Island, comme on l'appelle parfois.

Le 22 août, la flotte anglaise débarqua sur l'extrémité méridionale de Long Island, sans opposition des Américains, 8,000 hommes, composés partie d'Anglais, aux ordres de Clinton et de lord Cornwallis, partie d'Hessois, commandés par le général Heister et le comte Donop. Les jours suivants se passèrent en escarmouches, et le 26 au soir seulement, les Anglais se préparèrent à l'attaque du camp de Brooklyn. Ils la firent sur trois colonnes, qui s'engagèrent chacune dans l'une des trois routes traversant alors cette partie de Long Island, pour aboutir aux retranchements américains, et le succès de la journée fut assuré par un mouvement tournant de Clinton. Vers les huit heures du matin, il avait entièrement débordé la gauche des Américains, et commençait à attaquer leurs derrières, tandis qu'Heister et le major général Grant, avertis par son canon, les abordaient de front. A midi, la déroute des Américains était complète, et ils quittaient

Univ Calif - Digitized by Microsoft ®

le champ de bataille, y laissant 3 pièces de canon, un millier de tués ou blessés, 1,100 prisonniers, parmi lesquels Sullivan et le colonel comte de Stirling, ancien membre du conseil royal du New-Jersey, qui avait embrassé la cause des *insurgents*. Aux premiers bruits de la canonnade, Washington s'était transporté à Long Island, mais pour assister, dévoré d'angoisses, à la fuite de ses troupes et les voir poursuivies jusqu'au pied de leurs retranchements. Ceux-ci n'étaient pas tenables, la flotte anglaise pouvant, si elle forçait les passes de l'est, les prendre à revers et couper toute retraite aux Américains. Washington ordonna donc d'évacuer immédiatement l'île, opération qui eut lieu, sous ses yeux mêmes, dans la nuit du 29 et qui se fit avec beaucoup d'habileté et de secret[1].

Ce retour de fortune ne fit pas oublier à lord Hewe son rôle de conciliateur, et il chargea Sullivan, qui était on se le rappelle prisonnier de son frère, de porter un message au congrès. Dans l'impossibilité de traiter pour le moment avec le congrès lui-même, Lord Howe aimerait néanmoins à s'aboucher, quoique d'une façon non officielle, avec quelques-uns de ses membres, voilà ce que le message portait en substance. Après de longues hésitations et de vifs débats, l'assemblée consentit à cette entrevue et désigna Franklin, Edward Rutledge et John Adams pour l'y représenter. Ils se mirent en route, et rencontrèrent chemin faisant une quantité d'officiers ou de soldats débandés, dont la tenue et le langage n'étaient pas faits pour inspirer une haute idée de l'armée fédérale et de sa discipline. Un officier de lord Howe les joignit en avant de New-Brunswick : il se rendait dans cette ville pour leur servir d'otage ; mais Franklin et ses collègues lui firent rebrousser chemin, et tous ensemble entrèrent dans la chaloupe même de l'amiral qui devait les transporter à Staten Island, lieu fixé pour l'entrevue. Lord Howe attendait les commissaires du congrès sur le rivage ; il s'approcha d'eux, leur souhaita la bienvenue, et s'écria, en apercevant son officier : « C'est « bien, messieurs, c'est très-bien ; mais vous avez eu raison de

[1] Jared Sparks. *Vie de Washington*, I, 231-235. — *Vie, corr. et écrits*, III, 176-180.

Univ Calif - Digitized by Microsoft ®

« croire à mon honneur, rien ne me sera plus sacré que vos per-« sonnes ; » puis il les conduisit à son logement, à travers une double haie de grenadiers qui présentaient les armes. Il appartenait naturellement à Lord Howe de commencer l'entretien ; il l'ouvrit par une allusion gracieuse au monument que le Massachusetts avait élevé, dans l'abbaye même de Westminster, à son frère tombé devant le fort de Carillon. « J'aime l'Amérique en frère, ajouta-t-il, et c'est en frère que je déplorerais sa chute, si elle arrivait. — C'est un ennui, répliqua Franklin, avec une inclination, un sourire, et cette naïveté maligne qu'il montrait parfois dans sa conversation et qui respire dans ses écrits ; c'est un ennui que nous ferons tout au monde pour vous épargner. » Une seconde observation de lord Howe provoqua de la part de John Adams une riposte moins courtoise. « Je ne puis, avait dit l'amiral, vous recevoir comme membres du congrès, mais seulement à titre d'individus et de sujets britanniques. — Considérez-nous comme vous voudrez, répliqua Adams, et, pour mon compte, je consens à être traité comme il plaira, si ce n'est comme sujet anglais. » Lord Howe détailla ensuite les conditions que George III mettait à une réconciliation et moyennant l'accomplissement desquelles il promettait le rappel des actes qui avaient le plus offensé l'Amérique. Sur ce terrain, il était difficile de s'entendre, et les commissaires du congrès déclarèrent sans détour que les États confédérés ne traiteraient jamais avec l'Angleterre, si ce n'était sur le pied de puissance indépendante. Alors l'amiral rompit, quoiqu'à regret, la conférence qui s'était prolongée pendant plusieurs heures, et John Adams, Rutledge et Franklin reprirent la route de Philadelphie [1].

La défaite de Brooklyn avait complétement démoralisé les troupes fédérales : les milices, devenues intraitables quittaient le camp, par compagnie, par bataillon, par régiment entier; les troupes régulières elles-mêmes, voisines du terme de leur engagement, ne montraient plus ni courage, ni esprit militaire. « Je « n'ai plus confiance dans la grande majorité de l'armée, » écrivait

[1] Pour les détails de cette entrevue, Cf. John Adams: *Works*, III, 79-80; Franklin : *Works*, I, 412, et V, 97; lettre de Rutledge à Washington, *Corr. of amer. rev.*, I, 287-88.

Univ Calif - Digitized by Microsoft ®

Washington au président du congrès, « et je me vois réduit à « une guerre purement défensive [1] » Dans la nuit du 14 au 15, il s'était rendu au village d'Harlem, afin de surveiller les mouvements de la flotte anglaise qui devenaient très-menaçants; au matin, il apprit que Clinton avait jeté quatre mille hommes entre Harlem et New-York et que quatre vaisseaux s'étaient embossés dans l'anse de Kipp. Il détacha sur-le-champ les deux brigades Pearsons et Fellows au secours des lignes ménacées, et dès les premiers coups de canon, se porta de sa personne sur le lieu de l'action. Il trouva en pleine déroute les troupes de ligne aussi bien que celles qui étaient venues à leur secours; leurs chefs faisaient de vains efforts pour les rallier, et lui-même n'y réussit pas davantage. L'apparition d'un nouveau détachement anglais, de cinquante à soixante hommes au plus, acheva de leur faire perdre la tête, et elles se débandèrent tout à fait sans tirer un seul coup de fusil. A ce honteux spectacle, Washington perdit pour la première fois son calme stoïque, et ses aides de camp le virent, dans un paroxysme de douleur et de désespoir, tourner son cheval vers les rangs ennemis. Ils en saisirent les brides et parvinrent non sans peine à l'éloigner du funeste champ de bataille. Ce même jour, les Anglais firent leur entrée dans New-York, où ils trouvèrent les gros bagages et la grosse artillerie des Américains, que Putnam avait laissés dans sa retraite précipitée, et reçurent l'accueil le plus empressé des loyalistes, qui étaient restés fort nombreux dans cette ville.

Washington était néanmoins décidé à disputer dans sa retraite le terrain pied à pied. Il alla d'abord camper sur les hauteurs d'Harlem, où le général Howe le laissa tranquille jusqu'au milieu d'octobre, et se transporta alors aux Plaines-Blanches, *White-Plains*. Là Clinton l'attaqua, le 28, et après un combat dans lequel les milices lâchèrent pied, comme d'habitude, mais les troupes régulières tinrent ferme, il disparut, et Howe lui-même se porta, le 5 novembre, avec toutes ses forces dans la direction de Kingsbridge, laissant Washington dans une grande incertitude de ses opérations futures. Il finit par croire qu'elles avaient les

[1] *Vie, corr., écrits*, III, 81.

Univ Calif - Digitized by Microsoft ®

Jerseys pour objectif, et traversa en conséquence l'Hudson, pour s'établir à Haekinsac. Washington avait conjecturé juste : après s'être emparés du fort Washington, qui après l'évacuation de New-York n'était pas tenable, les Anglais traversèrent l'Hudson à leur tour, au nombre de 6,000. La garnison du fort Lee l'évacua à leur approche, abandonnant derrière elle ses approvisionnements et son artillerie. Washington, dans l'impossibilité de combattre, dut se replier successivement d'Hackinsac sur Brunswick, de Brunswick sur Princeton, de Princeton sur Trenton, et enfin sur la rive droite de la Delaware.

Jamais sa position n'avait été aussi critique : il le confessait dans l'intimité à son frère Augustin, mais en public, il gardait tout son calme, et aux personnes qui le pressentaient sur ses desseins, il répondait que Philadelphie prise, il se retirerait sur la Susquehannah, au besoin derrière les Alleghanies. Quelques renforts qu'il reçut de l'armée du Nord et quelques détachements qui le rejoignirent n'amélioraient guère sa situation, et l'on a peine à comprendre comment Howe s'arrêta sur la Delaware, en un tel moment, quand il lui était si facile d'envahir la Pennsylvanie et peut-être d'un seul coup de terminer la guerre. Mais Howe n'eut jamais l'intention de franchir immédiatement la Delaware : au lieu de faire construire des bateaux, il voulut attendre que les eaux de la rivière fussent prises par la glace; jusque-là il resta lui-même à New-York, tandis qu'il laissait lord Cornwallis qui occupait les Jerseys y disperser ses troupes à sa convenance. Celles de ces troupes qui bordaient la Delaware s'étendaient de Trenton à Burlington. Dans la nuit de Noël, Washington réunit 2,400 hommes et leur fit passer la rivière. Il espérait atteindre Trenton avant la pointe du jour; mais, grâce aux glaces flottantes et à un ouragan de neige qui rendirent la traversée singulièrement pénible, il était quatre heures du matin lorsqu'il se trouva sur l'autre rive. Divisant alors sa petite armée en deux colonnes, il les lança sur Trenton par deux routes différentes, et à huit heures du matin elles arrivaient devant la ville. Les Hessois du comte Donop et du colonel Rahl qui l'occupaient, détestés des habitants, n'en avaient reçu aucun éveil, et n'avaient pas encore secoué tout à fait la fumée de leurs libations nocturnes lorsque les pre-

Univ Calif - Digitized by Microsoft ®

miers coups de feu des Américains retentirent à leurs oreilles. Leur cavalerie prit immédiatement la fuite ; le reste du détachement, composé d'environ 1,000 hommes, fut entouré et mit bas les armes [1]. Satisfait de son succès, Washington repassa immédiatement la Delaware ; il était heureux d'avoir ainsi relevé le moral de ses troupes et rassuré les républicains de Philadelphie qui se savaient exposés aux vengeances des troupes royales et que le départ du congrès pour Baltimore avait entièrement effrayés ; mais il regretta que le général Cadwallader, qui disposait à Bristol de 1,800 hommes, n'eût pu ou n'eût osé, dans la nuit du 24 au 25, se porter lui-même sur la rive gauche du fleuve et coopérer à l'exécution d'un plan plus général [2].

Il n'a pas été donné à Washington d'exercer ses talents militaires sur une grande échelle : toutes les actions auxquelles il s'est trouvé et que ses compatriotes appellent, avec emphase, des batailles recevraient à peine le nom de combats dans l'histoire des luttes gigantesques de la révolution française. Mais faut-il donc juger des résultats par les moyens, et la faiblesse des uns ne fait-elle pas, au contraire, ressortir la grandeur des autres. Tandis que chacun de ses éclatants faits d'armes a coûté une dure rançon à la France, chacun des exploits de Washington a été pour l'Amérique une étape vers sa liberté et son indépendance. Le succès de Trenton et celui de Princeton, qui le suivit à quelques jours de distance [3], sauvèrent Philadelphie et rendirent aux troupes fédérales de l'ardeur, aux citoyens de la confiance, au congrès de la volonté et du ressort. Il faut lire les premiers historiens de la révolution américaine et la correspondance du comité secret si l'on veut bien comprendre l'état des esprits après la bataille de Brooklyn. Le peuple était bien près de maudire l'heure où il avait saisi les armes ; l'armée, on sait ce qu'elle était, et le congrès cachait sous des apparences stoïques une inquiétude des plus vives. Il suivait une politique vacillante, tantôt

[1] *Vie, corr. écrits*, III, 234-238.

[2] Cadwallader et ses officiers jugèrent à l'unanimité que le mauvais temps et les glaces flottantes rendaient trop dangereux le passage du fleuve (Cadwallader à Washington, 26 décembre 1776 ; *Corr. of amer. rev.*, I, 309.

[3] 3 janvier 1777.

Univ Calif - Digitized by Microsoft ®

inerte, tantôt présomptueuse, et témoignait trop souvent une défiance insultante au seul homme dont il pût attendre son propresalut et le salut de l'Amérique. Après Trenton, le spectacle changea, et c'est une remarque sagace d'un éminent historien anglais que nulle part le changement ne fut plus visible et plus caractéristique que sur les bancs du congrès [1]. Le sentiment du péril commun l'emporta sur l'aversion pour les armées permanentes et la crainte des chefs militaires. Le lendemain de l'affaire de Trenton et avant même d'en connaître l'issue, le congrès conférait à Washington le pouvoir de lever seize nouveaux bataillons, de requérir les milices locales, de nommer ou révoquer tous les officiers supérieurs et subalternes, de s'approvisionner partout et d'arrêter les malintentionnés ou les personnes qui refuseraient les bons du trésor. On sait comment il répondit à ces marques de confiance extraordinaire. « Loin de « me croire dégagé par elles de toute obligation civile, » écrivit il au congrès, « j'aurai toujours ceci présent à l'esprit : de même « que l'épée a été la dernière ressource pour la conservation de « nos libertés, ainsi doit-elle être déposée dès que ces libertés au- « ront une assiette solide [2], » et l'histoire atteste que Washington a tenu sa parole.

Dans cette même lettre, Washington promettait de mettre une main prompte à la réorganisation de l'armée, et cet engagement ne fut pas illusoire. On assura la solde et les services du campement, de l'habillement et des vivres; on forma trois régiments d'artillerie et un régiment du génie; on porta les cadres de l'infanterie et de la cavalerie à 110 bataillons ou escadrons [3]. La discipline fut rétablie et le corps des officiers subit des épurations nécessaires. Washington appréciait fort chez ceux-ci l'éducation et même la naissance qui fait présumer l'autre, et savait faire une large part au mérite personnel. « Les commissions devraient être « données toujours au mérite et non à l'âge, » écrivait-il au

[1] *Hist. of Engl.*, VI, 142.

[2] 1er janvier 1777.

[3] Il ne faut pas oublier que les bataillons, escadrons, régiments étaient alors et sont encore, si je ne me trompe, dans l'armée anglaise, d'un effectif très-inférieur aux effectifs des armées continentales.

Univ Calif - Digitized by Microsoft ®

major général Spencer; « c'est un principe dont je ne me départirai jamais lorsqu'il s'agira de récompenser un officier brave « et actif[1]. » Déjà la solde avait été augmentée et des concessions de terre promises aux soldats qui s'enrôleraient pour tout le temps de la guerre. Maintenant on fixa à trois années la moindre durée des engagements. Cette mesure si nécessaire était l'une de celles que Washington avait mis le plus d'insistance à réclamer et le congrès le plus de répugnance à consentir. Elle ne produisit point de résultats immédiats, parce que les soldats tenaient beaucoup à l'ancien système : « Les gratifications, la haute solde, le « court service, » écrivait un membre du congrès, « les ont tous « viciés, et ils sont devenus les êtres les plus mercenaires qui « existent[2]. »

Ce mouvement et ces préparatifs laissèrent Howe impassible dans ses quartiers d'hiver; il se borna, en janvier et en février 1777, à ordonner deux expéditions dont l'une, sous les ordres de Clinton, s'empara de Rhode-Island, tandis que l'autre détruisait les magasins fédéraux établis à Peekshill sur le haut Hudson. Au mois d'avril, les troupes royales ravagèrent la ville de Danbury et son territoire, et les Américains brûlèrent, à leur tour, quelques petits navires à Saggs'Harbour, dans Long Island. En somme, on ne fit rien d'important de part ou d'autre avant les premiers jours de l'été. Dans l'intervalle, Washington avait transporté son camp à Middlebrook, à dix milles environ des postes anglais de Brunswick, position excellente, où il s'était fortement retranché et d'où il surveillait les mouvements de son antagoniste, soit que celui eût Philadelphie pour objectif, soit qu'il méditât une jonction avec Burgoyne, qui s'apprêtait à envahir les Etats-Unis par le haut Canada.

En réalité, Howe songeait à Philadelphie. Dans la seconde quinzaine de juin, il quitta New-York et prit à Brunswick le commandement de ses troupes. Ses premières manœuvres semblèrent indiquer une marche sur la Delaware et n'avaient toutefois d'autre but que d'attirer Washington dans la plaine. Après

[1] *Vie, corr., écrits,* III, 277.
[2] Robert Morris à Washington, 6 mars 1777; *Corr. of amer. rev*, I, 348.

Univ Calif - Digitized by Microsoft ®

avoir déjoué par deux fois cette ruse, Washington s'y laissa prendre une troisième et quitta les hauteurs de Middlebroock ; mais averti à temps qu'il allait avoir sur le dos toutes les forces anglaises, il put les regagner, sans que Howe, qui connaissait la force de la position, se souciât de l'y suivre. Ce fut alors que le général anglais, changeant tout à coup son plan de campagne, sans en abandonner l'objectif, évacua complétement les Jerseys et fut s'embarquer à Sandy-Hook, à destination de la baie de Delaware. Sa disparition laissait Washington dans une grande perplexité ; une mûre réflexion le convainquit que Howe restait fidèle à ses desseins contre Philadelphie, et dès qu'il eut su l'arrivée de l'escadre anglaise en vue des caps de la Delaware, levant son camp, il se transporta à Germantown, en avant de Philadelphie, bien décidé à risquer une bataille plutôt que d'abandonner sans coup férir la capitale de la Pennsylvanie.

Howe, en touchant à l'embouchure de la Delaware, reçut sur les défenses dont les Américains avaient garni ses rives des rapports exagérés qui l'invitèrent à changer une fois de plus ses plans et à débarquer sur les bords de la Chesapeake. Le 29 août, il s'établissait avec ses 14,000 hommes sur les bords de la rivière Christine, tandis que Washington venait se porter sur la rive gauche de la Brandywine, petit affluent de la Delaware. Le 11 septembre, à la pointe du jour, l'armée anglaise s'approcha formée sur deux colonnes, aux ordres de lord Cornwallis et de l'Allemand Knyphausen, et détacha quelques bataillons sur Chadsford, où la Brandywine est guéable. Les batteries américaines battaient ce point, qui n'inquiétait point Washington ; mais quand il vit que les bataillons anglais restaient immobiles, sans chercher à franchir la rivière en laissant leur artillerie seule ouvrir un feu vif et prolongé, il commença de soupçonner que l'ennemi masquait de la sorte un mouvement tournant, soupçon que les rapports de ses éclaireurs changèrent bientôt en certitude : la gauche des Anglais, conduite par Cornwallis, remontait en effet la Brandywine. Washington ordonna aussitôt à un officier d'ordonnance de passer la rivière et de reconnaître les mouvements de l'ennemi ; cet officier revint, mais, jouet d'une illusion étrange, il rapporte que Cornwallis se dirige sur Chadsford. Un second officier, dépêché

Univ Calif - Digitized by Microsoft ®

sur-le-champ, rectifie la bévue du premier et annonce que le général anglais s'avance à grands pas sur le gué de Jefferies. Sullivan reçoit alors l'ordre d'aller avec toutes ses forces à sa rencontre; mais les chemins étaient mauvais, et les bois qu'il fallait traverser retardèrent longtemps sa marche. Il en sortit enfin, et gagna une petite hauteur près du village de Birmingham; les Anglais la gravissaient déjà par le versant opposé, et les troupes fédérales n'avaient pas eu le temps de prendre position que les bataillons de Cornwallis avaient couronné l'éminence.

Ils poussent Sullivan sur le derrière des bois et achèvent de le mettre en déroute, puis ils abordent, avec beaucoup de sang-froid et de vigueur, le centre américain qui bientôt lâche pied à son tour. La gauche restait intacte; mais vers les cinq heures du soir, Knyphausen, estimant le succès de Cornwallis complet, se porta sur Chadsford, et s'empara en la tournant de la batterie qui en défendait les abords. Le général Wayne et sa brigade purent néanmoins se replier en bon ordre [1].

Les Américains venaient encore d'être battus, mais du moins sans honte; leurs troupes avaient bravement soutenu le feu, et ne se débandèrent point après la défaite. Les officiers français et polonais, qui combattaient depuis quelque temps avec eux, leur donnèrent à la Brandywine de bons exemples. Le comte Pulawski, l'héroïque champion de la ligne de Bar, conduisit la cavalerie de la façon la plus brillante; le baron de Saint-Ouary y fut fait prisonnier, et le capitaine de Fleury eut un cheval tué sous lui. Un tout jeune homme, qui appartenait à la haute noblesse française et voyait le feu pour la première fois, ne cessa, quoique blessé à la jambe, de soutenir la retraite et de relever, par son exemple et sa parole, le courage des soldats. Ce jeune homme était le marquis Marie-Paul-Joseph-Roch-Yves-Gilbert Mottié de La Fayette.

Il était né le 6 septembre 1757, au château de Chavagnac, en Auvergne[1], et ne connut pas son père, tué avant sa naissance et

[1] *Vie de Washington*, II, 20-24. — Marquis de Chatellux. *Voyages dans l'Amérique septentrionale* durant les années 1780, 1781 et 1782, éd. 1786, I, 198-207.

[2] Le village de Chavagnac fait aujourd'hui partie du département de la Haute-Loire, arrondissement de Brioude.

Univ Calif - Digitized by Microsoft ®

à l'âge de vingt-cinq ans, sur le champ de bataille de Minden, où il commandait un corps de grenadiers. Le jeune Gilbert n'avait encore que dix ans quand il perdit sa mère, et seize seulement quand il épousa une fille du duc d'Ayen, alliance illustre qui, jointe à sa propre naissance et à sa large fortune, lui donna ses grandes entrées à Versailles. Officier dès son enfance, suivant l'usage d'alors, La Fayette se trouvait à Metz, lorsque le maréchal comte de Broglie, gouverneur de cette ville et son tuteur, y reçut, en 1776, le duc de Gloucester, frère de George III. Dans un banquet que le maréchal offrit à son visiteur, la conversation tomba sur l'Amérique, et le duc, alors en froid avec la cour de Saint-James, qui ne témoignait pas à sa femme assez d'égards, le duc laissa voir du penchant pour la cause des colonies. La Fayette, qui était un des convives, prêta une oreille fort attentive à des détails tout nouveaux pour lui; il prit la liberté de questionner le duc et en obtint quelques éclaircissements. A partir de cette heure, « son cœur fut enrôlé pour cette querelle, et il ne songea plus qu'à joindre ses drapeaux, » comme il s'exprime lui-même, et, de retour à Paris, il fut trouver Silas Deane, l'envoyé américain. La Fayette lui parla « plus de son zèle que de son expérience, mais il fit valoir le petit éclat de son départ, » et Silas Deane signa l'engagement [1]. Le difficile maintenant était de partir, car le jeune enthousiaste n'attendait que des obstacles de la part de la famille où il était entré [2]. Mais il se sentait fort de l'engouement pour l'Amérique et les Américains qui s'était

[1] *Mémoires, correspondances et manuscrits* du général Lafayette, Paris, 1838, I, 6-9. Le nom est ici orthographié à la façon du général lui-même quand il l'eut démocratisé, Mais sa femme et Mme de Lasteyrie, sa fille, écrivent le nom en deux mots, et cette orthographe nobiliaire est ici d'accord avec l'origine probable du nom et du titre, *Fayette* signifiant un petit bois, surtout un bois de hêtre, dans le patois du pays.

[2] Mme de La Fayette nous apprend que son père et toute la famille « furent tous « dans une violente colère, » à part la duchesse d'Ayen qui seule approuva le projet de son gendre (*Vie de Mme la duchesse d'Ayen*, Paris, 1868, p. 56). Mme de Lasteyrie parle également de la grande colère de son aïeul (*Vie de Mme de La Fayette*, 177). On voit par là ce qu'il faut penser du roman inventé par John Adams (*Works*, III, 149) sur le conseil de famille tenu par les Noailles, et qui, écartant le prince de Poix comme héritier probable, le duc de Mouchy comme trop important, désigne La Fayette pour aller en Amérique, sur le refus du vicomte de Noailles.

Univ Calif - Digitized by Microsoft ®

emparé du grand monde, et lord Stormont, qui représentait alors l'Angleterre à Versailles, nous a appris que les plus grandes dames blâmaient fort ses parents de leur résistance, au point que l'une d'entre elles disait « que si le duc d'Ayen traversait un tel « gendre dans une telle entreprise, il ne devrait plus espérer de « marier ses filles [1]. »

La Fayette envoya secrètement un agent à Bordeaux, afin d'y affréter un navire, et fit, en attendant, un voyage à Londres. Le marquis de Noailles, son allié, qui était alors notre ambassadeur à Londres, le présenta à George III, dont il reçut un gracieux accueil. Dans un théâtre, il rencontra le général Clinton qui était en congé, et ils échangèrent quelques politesses, bientôt changées en coups de canon sur les champs de bataille de l'Amérique. On lui offrit aussi de visiter l'arsenal de Plymouth et les armements qui s'y préparaient ; mais il eut la délicatesse de décliner cette offre [2]. A son retour, La Fayette fit ses adieux à sa jeune femme qu'il laissait enceinte de plusieurs mois, et se rendit à Bordeaux. Une lettre de cachet, provoquée par lord Stormont, l'y attendait. Dans cette extrémité, il se déguise en courrier, franchit la frontière espagnole et va s'embarquer au Passage. Vers le milieu de juin 1777, il touchait aux côtes de la Caroline méridionale et prenait sur-le-champ la route de Philadelphie. Ce fut pendant un dîner donné par Washington que le jeune volontaire lui fut présenté et en reçut l'accueil le plus cordial. « Invité à s'établir dans sa maison, il la regarda, dès ce jour, « comme la sienne, et c'est avec cette simplicité que s'unirent « deux amis dont les plus grands intérêts cimentèrent l'attache- « ment et la confiance [3]. » L'accueil du congrès fut plus froid : au début, cette assemblée avait accordé, presque sans contrôle, des honneurs et des grades aux nombreux volontaires que lui envoyait Silas Deane, et Washington, toujours attentif aux besoins de son armée et encore imbu de certaines répugnances de race, s'était plaint d'une facilité pareille et de ses suites fâ-

[1] *Vie de Mme de La Fayette*, 197-198.
[2] *Hist. of Engl.*, VI, 161-62.
[3] La Fayette : *Mémoires*, I, 20.

Univ Calif - Digitized by Microsoft ®

cheuses pour le service [1]. Les corps délibérants sont susceptibles, et La Fayette l'apprit à ses dépens : il fallut que Washington arrachât au congrès plutôt qu'il n'en obtint le grade de major général qui lui avait été promis en France [2]. Encore, pour le congrès, ne s'agissait-il en réalité que d'une distinction honorifique, et La Fayette ne dut un commandement actif qu'à l'amitié de son hôte illustre.

Placé entre l'armée anglaise et Philadelphie, Washington retardait par d'habiles manœuvres la prise de cette ville. Il avait jeté un rideau de troupes sur la Schuykhill et observait attentivement les gués de cette rivière ; trompé néanmoins par une démonstration de Howe contre Reading où les fédéraux avaient leurs principaux magasins de vivres, il se porta de ce côté, et les Anglais traversèrent la Schuykhill. Le 26 septembre, Cornwallis entrait dans Philadelphie et y était très-bien reçu non-seulement des loyalistes, ce qui était très-naturel, mais encore des quakers, ce qui semble d'une explication moins facile. Le général Howe ne laissa dans la ville qu'une assez faible portion de ses forces, détachant plusieurs bataillons sur la Delaware, afin de concourir à l'attaque que l'amiral, son frère, s'apprêtait à diriger contre les ouvrages élevés par les Américains sur les deux rives de la rivière, et installa le reste de ses troupes à Germantown, gros bourg situé à treize milles de Philadelphie, sur la route qui court de cette ville au sud. Cette dissémination n'était pas prudente avec un général aussi vigilant et aussi actif que l'était Washington, et faillit coûter cher aux Anglais. Le 4 octobre, un peu avant la pointe du jour, les troupes fédérales pénétraient dans Germantown, qui n'était alors qu'une rangée de maisons courant le long de la route, sur une étendue de trois kilomètres, et autour de laquelle se dressaient à droite et à gauche les tentes des Anglais. Ceux-ci, surpris par l'attaque inopinée des Américains, eurent à peine le temps de prendre leurs armes et se replièrent en désordre sur le bourg. Les Américains les y suivent, mais ils sont arrêtés par un feu très-vif de mousqueterie partant d'une maison, et un épais brouillard survient qui contrarie leur déploie-

[1] Sur ce point voyez de curieux détails dans les *Hamilton, Papers*, I, p. 254-257.
[2] V p. 239, 250, 288, 298 du tome III de *Vie, corr. et écrits.*

Univ Calif - Digitized by Microsoft ®

ment et leurs manœuvres. La confusion commence à se mettre dans les rangs; plusieurs régiments de milices, se prenant mutuellement pour des colonnes anglaises, se fusillent presque à bout portant; la panique finalement les saisit et ils se mettent à fuir. Attiré par le bruit du canon et de la fusillade, Cornwallis paraissait en ce moment sur le champ de bataille : Washington ugea la partie trop inégale, et après avoir rallié les fuyards, il ordonna la retraite [1]. Il laissait sur le lieu du combat un millier d'hommes tués, blessés, disparus, et cette perte était des plus lourdes dans l'état si réduit de ses effectifs; mais elle fut amplement compensée par l'effet moral qu'eut le combat de Germantown. Il fournit la preuve que les troupes fédérales n'avaient perdu, par suite de leurs échecs successifs, ni leur courage, ni leur force, et qu'elles ne savaient pas seulement résister derrière des retranchements ou des murailles. M. de Vergennes dit quelques mois plus tard aux commissaires américains qu'assurément les troupes fédérales s'étaient bien comportées en diverses occasions, mais que rien ne l'avait autant frappé que cette affaire e surtout l'audace qui l'avait inspirée [2].

La prise des forts Mifflin et Mercer, sur la Delaware, marqua la fin de la campagne de 1777 dans les provinces centrales. Vers le 10 décembre, le froid ne permettant plus d'opérations, Howe se renferma dans Philadelphie et Washington prit ses quartiers d'hiver à Valley-Forge, sur les bords de la Schuykhill et à vingt milles au nord de Philadelphie. Le lieu était alors sauvage et couvert de bois épais : les soldats américains y mirent la hache, au milieu des neiges et des glaces, et parvinrent à se construire des abris grossiers. « Habits, chapeaux, chemises, tout manquait « aux malheureux. Leurs pieds, leurs jambes noircissaient en « gêlant, et souvent il fallut les couper. Faute d'argent, on n'a- « vait ni vivres, ni moyens de les transporter. Les provisions de « l'armée manquaient des jours entiers, et la patiente vertu des « officiers et des soldats fut un miracle continuel, à chaque « instant renouvelé. » La Fayette qui décrit ainsi des souffrances

[1] *Vie, corr. écrits,* III, 282-285. — Châtellux. *Voyages,* etc, I, 170-171. — J. Sparks. *Vie de Washington*, II. 27-31.

[2] *Hist. of Engl.*, VI, 171.

Univ Calif - Digitized by Microsoft ®

qu'il partagea, n'exagérait point ces souffrances[1]. Dans aucune circonstance de sa vie militaire, Washington n'eut plus besoin de tout l'ascendant qu'il exerçait sur ses troupes; jamais aussi cet ascendant ne parut plus complet. L'Amérique et l'Europe eurent les yeux fixés sur ce coin de terre, et la dernière, qui jusque-là avait assisté assez froidement au duel de l'Angleterre et de ses anciennes colonies, commença de s'inquiéter davantage des suites de cette lutte et de son issue probable. Les hommes d'État n'ont pas l'habitude de tendre la main aux faibles, et les cabinets européens croyaient à la force de l'Angleterre. Néanmoins, la constance de Washington et son habileté stratégique pendant la dernière campagne n'avaient pas laissé de leur communiquer une impression plus favorable aux *insurgents*, et la capitulation de Burgoyne acheva leur conversion.

Depuis la désastreuse retraite de Sullivan, le gouvernement anglais avait médité d'envahir les États-Unis par la vallée de l'Hudson, et il attachait beaucoup d'importance à cette expédition dont la réussite aurait isolé des provinces centrales et méridionales la Nouvelle-Angleterre, berceau et foyer de l'insurrection. Sir John Burgoyne, qu'il choisit pour la diriger, était un fils illégitime de lord Bingley et un membre des Communes. Très-brave de sa personne, Burgoyne avait servi avec distinction en Portugal; il parlait bien, avait des talents littéraires, et sa comédie de l'*Héritière* recueille encore des bravos sur la scène anglaise. A en juger par l'événement, on peut être tenté néanmoins de lui appliquer ces mots d'un autre écrivain dramatique, qui fut soldat aussi, et qui s'est dépeint « comme ayant fait peu de chose pendant sa jeunesse et moins encore dans son âge mûr[2]. » Cependant, on avait mis à sa disposition des moyens assez considérables, du moins pour ce temps et pour cette guerre : des chefs expéri-

[1] *Mémoires*, 1, 36.

[2] *Hist. of Engl.*, VI, 57. Lord Mahon cite les vers de Lope de Vega (dans sa pétition à Philippe IV), auxquels il a fait allusion :

Lope dice, senor, que à vestro abuelo,
Sirvio in Ynglaterra con la espada
Y aunque con ella *entonces no hizo nada.*
Menos despues, mas fue valiente el zelo (Obras, vol. XVII, p. 101.)

Univ Calif - Digitized by Microsoft ®

mentés, tels que l'Allemand Riedesel, les Anglais Philipps et Fraser, plus de 7,000 hommes de troupes réguliers et 2,000 Canadiens, sans parler de quelques centaines d'Indiens auxiliaires. Le parc d'artillerie était très-nombreux, et l'on s'était procuré le concours de 700 pionniers ou éclaireurs, choisis parmi les batteurs d'estrade, les trappeurs, les bûcherons, les terrassiers du pays, tous gens dont les services étaient précieux dans les contrées incultes et boisées que l'on aurait à traverser. Enfin, un corps spécial de mariniers était chargé des transports sur les lacs et sur l'Hudson, et l'on s'attendait à une active coopération des régiments que Howe avait laissés dans New-York, à la disposition du major général Clinton [1]. Par contre, ce que le congrès appelait son armée du Nord n'existait que de nom, et voici ce que le vieux Schuyler, qui se trouvait de nouveau à sa tête, écrivait à Washington, en apprenant que les colonnes anglaises venaient de prendre position sur le rivage occidental du lac Champlain : « Envoyez-moi sur-le-champ des renforts. Que le général Bur-« goyne marche sur Ticonderoga et s'avance vers le sud du lac; « je ne vois point d'obstacle qui puisse l'arrêter. Parlant par com-« paraison, je n'ai pas un homme à lui opposer; les garnisons de « Skenesborough et du fort George n'excèdent pas 700 hommes, « et je ne saurais les rappeler [2]. »

La première opération de Burgoyne eut, en effet, Ticonderoga pour objet. Les Américains avaient beaucoup agrandi le système défensif de cette place, et ils y avaient une garnison de 3,400 hommes que commandait le brigadier général Saint-Clair; mais cette garnison, décimée par les maladies et les privations, n'offrait guère plus de deux mille combattants, et ils avaient à défendre des lignes inachevées sur les flancs et développées sur un terrain d'une lieue. Saint-Clair, de l'avis unanime de ses officiers, évacua le fort dans la nuit du 6 juillet 1777, et opéra sans encombre sa jonction avec Schuyler au fort Edward. Ce surcroît de garni-

[1] Charles Neilson. *An original, compiled and corrected account of Burgoyne's campaign*, Albany, 1844, 17-20. Le père de M. Neilson avait fait cette campagne dans les rangs des Américains, et c'est d'après ses souvenirs personnels qu'il a lui-même composé ce livre. La topographie des lieux y est particulièrement soignée.

[2] 28 juin 1777, *Corr. of amer. rev.*, I, 392.

Univ Calif - Digitized by Microsoft ®

son ne laissa pas que d'embarrasser Schuyler : c'était à grand'-peine qu'il nourrissait la sienne, ayant peu de munitions de bouche et les habitants effrayés se cachant avec leurs provisions et leur bétail, au lieu de le secourir. Eu égard à la supériorité des forces ennemies, il ne jugeait pas la position tenable et avait peur que s'il s'attardait à la défendre, les Anglais ne lui coupassent toute retraite en descendant le Mohawk, après s'être emparé du fort Stanwix sur lequel s'était déjà dirigé le colonel canadien de partisans Saint-Léger. Schuyler, en conséquence, résolut d'évacuer le fort Edward; mais il prit auparavant le temps d'ajouter toutes sortes d'obstacles artificiels à ceux qu'un site inégal et sauvage, de vastes marais et de nombreux cours d'eau opposaient déjà à la marche de son adversaire. Il fit ouvrir des tranchées sur les routes, obstruer les sentiers, jeter de gros arbres dans tous les défilés praticables. Cette besogne achevée, Schuyler se mit en marche, vers la fin de juillet, et descendit l'Hudson jusqu'à Stillwater d'abord, puis jusqu'à l'île Van Schaik près de Waterford. Il s'établit solidement sur cette île, son aile gauche, que commandait Arnold, étant stationnée à London's Ferry sur le bord méridional du Mohawk, à cinq milles en avant du confluent de cette rivière et de l'Hudson, afin d'empêcher Burgoyne, dans sa marche sur Albany, de traverser la rivière en cet endroit.

Schuyler ignorait la déconfiture de Saint-Léger. Celui-ci, à la date du 3 août, était apparu sous les murs du fort Stanwix, qu'occupait une garnison fédérale aux ordres du colonel Gansevoort. Quoique secouru par le général Herkimer et les milices du comté de Tryon, qui percèrent les lignes anglaises après une lutte acharnée, le fort ne tarda point à se trouver dans une situation très-critique : alors deux hommes dévoués, le colonel Willet et le major Stockwell, s'offrirent à traverser le camp anglais et, sous divers déguisements, au prix de mille périls, parvinrent près de Schuyler. Celui-ci détacha sur-le-champ Arnold, avec quelques compagnies de la ligne et des volontaires, au secours du fort Stanwix. Chemin faisant, Arnold mit la main sur un vieux tory nommé Hon Yost Schuyler, qu'il reconnut pour un espion et qu'il s'apprêtait à faire pendre, lorsque, se rappelant que cet homme

Univ Calif - Digitized by Microsoft ®

était lié avec beaucoup de Peaux-Rouges, il se ravisa et eut l'idée de lui offrir la vie s'il voulait se rendre près des Indiens de Saint-Léger et leur faire croire qu'une grande armée américaine marchait sur le fort Stanwix. Hon Yost accepta facilement le marché et, aidé d'un Indien onéida de ses amis qu'il s'associa, joua si bien son rôle que ces Indiens, entièrement effrayés et déjà fatigués du service anglais, se préparèrent à quitter Saint-Léger. En vain celui-ci leur prodigua-t-il les flatteries et les promesses séduisantes : ils restèrent inflexibles. Il voulut les enivrer : ils refusèrent de boire. Il les supplia de couvrir du moins sa retraite : ils lui reprochèrent de vouloir les sacrifier à sa propre sûreté. Furieux, Saint-Léger leva le siége, abandonnant sur la place ses tentes et son canon [1].

Cette désertion mortifia beaucoup Burgoyne : elle lui apprit, ce qu'il aurait déjà pu savoir, que les Indiens ressemblaient, suivant ses propres expressions, aux enfants gâtés qui deviennent d'autant plus exigeants et indociles qu'on satisfait davantage leurs caprices [2]. C'étaient des auxiliaires d'une utilité assez douteuse, quoique tour à tour les Anglais et les Américains s'en servissent, tout en se renvoyant à cet égard la récrimination et le blâme. Quant à leur cruauté, elle était trop manifeste, et il ne fut pas plus donné à Burgoyne que jadis à Montcalm de dompter leur naturel farouche. Toujours à l'avant-garde ou sur les flancs de son armée, ils pillaient les habitations et scalpaient les habitants. Les riverains de l'Hudson et du Mohawk fuyaient précipitamment à leur approche, et on apercevait de toutes parts des files de chariots traînés par des bœufs où les meubles, les ustensiles aratoires, les enfants s'entassaient pêle-mêle. Le bruit des cruautés des Indiens, que la terreur et le patriotisme amplifiaient encore, précédait les colonnes de Burgoyne et excitait les sentiments les plus hostiles chez les énergiques populations de la Nouvelle-Angleterre. Le fermier prenait son fusil et courait grossir les forces de Schuyler ; les familles qui n'avaient pas de jeunes gens à fournir envoyaient de l'argent, du drap, des vivres, et s'il y avait deux

[1] *An account of Burgoyne's campaign*, 36-37.
[2] 11 juin 1777, lettre au secrétaire d'État pour la guerre.

Univ Calif - Digitized by Microsoft ®

couvertures sous un pauvre toit, c'était la meilleure qui prenait la route du camp américain [1].

Ces volontaires avaient beaucoup de bravoure et pour la plupart étaient d'incomparables tireurs : il ne leur manquait que de l'expérience et de la discipline, qualités qui s'acquièrent sous de bons chefs. Le congrès, ému des évacuations successives de Ticonderoga et du fort Edward, ne trouvait d'autre explication de ce mouvement rétrograde que l'impéritie, la lâcheté ou la trahison. Un conseil de guerre déchargea le brigadier général Saint Clair de la dernière de ces imputations, et elle ne pouvait évidemment atteindre Schuyler, qui réunissait en sa personne les qualités d'un homme bien élevé et d'un ardent patriote. Mais le congrès doutait un peu de sa capacité : il lui donna Horatio Gates pour successeur, et ce choix, il faut le dire, n'obtint pas d'abord l'assentiment du public qui ne connaissait encore cet officier général que par son esprit remuant et par sa jalousie de Washington, dont il s'efforçait déjà de ravaler les mérites et de miner la popularité. L'événement donna raison au choix du congrès ; mais il appartient à l'impartiale histoire d'attribuer une bonne partie des succès de cette campagne aux lieutenants de Gates, à Stark et surtout à Arnold, que ses compatriotes avaient encore le droit d'appeler l'habile, l'entreprenant, le fidèle Arnold : *The bold, skilful, gallant Arnold.*

Schuyler commandait encore lors du coup de main de Bennington, qui coûta si cher aux Anglais. Du 28 juillet au 15 août, leur occupation incessante avait été de transporter des bâteaux, des vivres et des munitions du lac George aux eaux navigables de l'Hudson. La distance était faible, mais à cette époque, les armées européennes traînaient encore avec elles une foule *d'impedimenta*, de sorte que Burgoyne, encombré de bagages et de bouches inutiles, avait peine à assurer sa subsistance quotidienne et qu'après quinze jours d'efforts, il ne possédait encore sur l'Hudson que dix bateaux, et dans ses magasins qu'une huitaine de jours de vivres. L'avis lui parvint sur ces entrefaites que les Amé-

[1] C'est ce qu'écrivait un officier anglais prisonnier, qui passait par le Massachusetts (*Hist. of Engl.*, VI, 181).

Univ Calif - Digitized by Microsoft ®

ricains réunissaient à Bennington des masses de farines et de bétail. Dans sa situation, l'idée de s'en saisir était bien tentante, d'autant plus tentante qu'il savait ce dépôt gardé par des miliciens seuls. Il donna donc 500 hommes au colonel allemand Baum et les fit marcher sur Bennington. Le 15 août, le colonel, en s'approchant du village, reconnut avec peine et surprise qu'il était occupé par la brigade du général Stark, qu'une circonstance fortuite avait averti de son mouvement. Baum battit en retraite et s'établit du mieux qu'il put sur un terrain avantageux, en dépêchant au quartier général un exprès pour réclamer des renforts. Ils ne lui parvinrent que le lendemain, et ce fut seulement pour assister à sa défaite. La journée du 16 avait été très-pluvieuse et s'était passée en escarmouches ; mais le 17 au matin, Starks avait attaqué Baum et l'avait mis en pleine déroute, malgré sa belle résistance. Lorsque le lieutenant-colonel Breyman, venu à son secours, parut sur le champ de bataille, l'action recommença et tourna de même à l'avantage des Américains. Dans les deux engagements, la perte de ceux-ci fut insignifiante, tandis que celle des Anglais fut de deux cents tués ou blessés et de sept cents prisonniers [1]. Les Américains s'étaient aussi emparés de quatre canons dont l'histoire est singulière. Ils étaient de fabrique française et venaient de Quebec; les Américains placèrent sur leurs culasses l'inscription suivante : *Pris à Bennington, le* 16 *août* 1777. Trente-trois ans plus tard, jour pour jour, ces pièces retombèrent aux mains des Anglais qui firent ajouter à l'inscription ces mots : *Reprises à Détroit, le* 16 *août* 1812. Enfin, transportées au fort George, au confluent du Niagara et de l'Ontario, elles revinrent aux Américains lors de la prise de ce fort par le général Dearborn. Après tant de vicissitudes, ces canons ornent aujourd'hui une des salles du musée de Washington.

Le combat de Bennington eut de grandes conséquences : il empêcha les loyalistes du pays de se déclarer et altéra les plans de Burgogne. Inquiet pour la sûreté de ses derrières, il dut laisser une forte garnison à Ticonderoga, rappeler à lui divers détache-

[1] Schuyler à Washington, 19 août 1777. *Corr. of amer. rev.*, I, 425. — *An Account*, etc., 88-98.

Univ Calif - Digitized by Microsoft ®

ments qu'il avait poussés en avant et renoncer pour ses approvisionnements aux incursions latérales. Cinquante milles seulement le séparaient à la vérité d'Albany, où cesseraient toutes ses inquiétudes; mais il entrevoyait bien des obstacles accumulés sur cette route : le Mohawk à franchir et des chemins difficiles; une bataille à livrer et la levée en masse des paysans. « L'aspect « de la campagne est bien moins favorable que précédemment, » écrivait-il à lord Germaine dans une lettre confidentielle. « Par- « tout où les troupes royales se montrent, trois ou quatre mille « miliciens accourent; ils apportent avec eux leurs vivres et, l'a- « lerte dissipée, ils retournent à leurs fermes..... De toutes parts « on s'ingénie à éloigner le bétail et les grains, et il m'est impos- « sible de me transporter nulle part sans me faire suivre d'appro- « visionnements [1]. »

Le 22 août, Gates prit la direction de son armée, qu'un de ses premiers soins fut de transférer de l'île van Schaik au village de Stillwater d'abord, puis sur les hauteurs de Behmus ou Bémis. Sur la rive droite de l'Hudson, s'étendent des terrains élevés de formation alluviale qui, larges d'un mille vers leur centre, vont en se rétrécissant vers leurs extrémités, de manière à former des talus, ou, si l'on veut, des terrasses que des défilés étroits terminent entre l'Hudson et la rangée de collines dont il est bordé depuis le Mohawk jusqu'à Saratoga. En arrière de ces terrains et même sur leurs bords, s'élevaient, en 1777, d'épaisses forêts coupées çà et là par des clairières abruptes, et le sol présentait de nombreuses ravines. Une seule route, très-fréquentée alors, courait le long du fleuve en traversant le défilé placé à l'extrémité méridionale de ces terrains, et une armée venant du nord, surtout si elle traînait du canon, devait nécessairement s'engager dans cette route. Gates résolut donc de fortifier tant le défilé que les hauteurs de ceinture et trouva un très-utile directeur de cette œuvre dans le Polonais Thadeus Kosciusko, qui servait depuis quelque temps, à titre de volontaire, sous le drapeau fédéral et à qui l'on avait dû déjà les lignes de Ticonderoga. Kosciusko couvrit de redoutes, de batteries, de retranchements, le camp amé-

[1] 20 août 1777, *Hist. of Engl.*, VI, 184.

Univ Calif - Digitized by Microsoft ®

ricain. Une première ligne couronna le front des hauteurs de Bémis; une seconde ligne traversa ces terrains perpendiculairement à la première, courant du pied des hauteurs au pied des collines, et une troisième, placée en potence sur la seconde, garnissait l'espace entre l'Hudson et le défilé de la route[1].

Burgoyne, ayant enfin réuni trente jours de vivres, passa l'Hudson, les 13 et 14 septembre, et vint camper, le 18, à deux milles du camp américain. Les troupes fédérales étaient disposées de la façon suivante : leur droite, aux ordres directs de Gates, occupait le défilé et les collines de l'Hudson; leur centre garnissait l'intervalle entre les collines et les hauteurs; leur gauche, que commandait Arnold, était postée sur les hauteurs elles-mêmes. Le 19, vers les dix heures du matin, les colonnes anglaises s'ébranlèrent : la colonne du centre, dont Burgoyne s'était réservé la direction, et celle de droite, qui obéissait aux ordres de Fraser, devaient tourner l'aile gauche des Américains et les prendre à revers, tandis que Riedesel, avec l'aile gauche des Anglais et leur artillerie, les aborderait de front. Arnold, à la première vue des manœuvres de Burgoyne, comprit que le seul moyen de déconcerter son plan de bataille était de le devancer : il sollicita et obtint l'autorisation de quitter ses lignes et de se jeter sur les colonnes de Burgoyne et de Fraser. Son but était de les isoler d'abord l'une de l'autre, et Fraser, que les bois empêchaient de discerner les mouvements de son adversaire, cherchait de son côté à le couper de ses retranchements. Une clairière de forme oblongue, large d'environ soixante verges et d'une contenance de quinze à seize acres, séparait les combattants : ce fut là qu'Arnold et Fraser se rencontrèrent et se livrèrent un combat long, acharné et qui restait indécis lorsque l'arrivée des tirailleurs de Breyman et de deux régiments détachés de la colonne de Burgoyne vint forcer le général américain à la retraite. Cet engagement n'était au surplus que le prélude d'une autre action plus générale dont cette clairière allait devenir le théâtre : à trois heures de l'après-midi, cinq régiments anglais et quatre américains se heurtaient sur cet étroit espace. Des deux côtés, on dé-

[1] *An Account*, etc., 115-117. — Châtellux. *Voyages*, etc., I, 140 et sqq.

Univ Calif - Digitized by Microsoft ®

ployait la même bravoure, la même ardeur, la même rage, peut on dire. Vers les quatre heures, toutefois, la ligne anglaise commençait à fléchir : l'arrivée du général Philipps et de son artillerie lui rendit l'avantage, quoique, de son côté, la brigade Learned fût venue renforcer les fédéraux. Le champ de bataille resta donc aux Anglais : ce fut là tout leur avantage, et ils l'avaient chèrement acheté [1].

Enlever de vive force les positions américaines, semblait un espoir interdit à Burgoyne ; mais il attendait de jour en jour une diversion du côté de New-York, et cette diversion, une lettre de Clinton, en date du 20 septembre, la lui donnait même comme très-prochaine. Cependant, les jours s'écoulaient, et Burgoyne restait sans nouvelles du mouvement annoncé ; ses vivres s'épuisaient, et à partir du 4 octobre, les rations furent diminuées. Dans cette extrémité, il ne lui restait qu'une alternative : forcer les retranchements américains ou repasser l'Hudson. Ce dernier parti était le plus sage, mais il paraissait humiliant, et Burgoyne résolut de tenter une seconde fois le sort des armes. Le 7 octobre, il se mit à la tête de 1,500 hommes et se porta sur la gauche des ouvrages américains. L'attaque, vigoureusement conduite, fut repoussée d'une façon non moins vigoureuse, et l'arrivée du colonel Morgan, avec ses tirailleurs, devint le signal de la déroute des Anglais. Burgoyne se replia en désordre sur sa ligne de bataille qui commençait à se former. Les grenadiers et l'artillerie occupaient à gauche un accident de terrain ; des bataillons anglais et des bataillons allemands entremêlés composaient le centre ; l'infanterie légère formait l'aile droite, et en avant de celle-ci se tenait, avec un millier de tirailleurs, le général Fraser, son rôle étant de tomber sur le flanc et les derrières des Américains, tandis que l'attaque de front aurait lieu par le centre et par les ailes. Mais Gates avait deviné les intentions de son antagoniste. Il donna l'ordre au colonel Morgan de s'avancer, sous le couvert des bois, et de prendre position sur la droite des Anglais, avec mission de n'agir que lorsqu'il entendrait le feu des brigades Poor et Learned, chargées d'attaquer leur gauche.

[1] *An Account*, 133-147. — Voyages, I, 340-342.

Univ Calif - Digitized by Microsoft ®

Ces brigades abordèrent résolûment les grenadiers, et, après une lutte acharnée, les débusquèrent de leur position. Dès les premiers coups de canon, Morgan, fidèle exécuteur de ses instructions, était sorti des bois et, culbutant les tirailleurs de Fraser, s'était porté, par un brusque mouvement de conversion à gauche, sur l'infanterie légère que, soutenu par deux régiments de milices de New-York, il avait également mise en déroute.

En ce moment, Arnold parut sur le lieu de l'action. Privé depuis quelques jours de son commandement, à la suite d'une querelle avec Gates, et retenu dans les lignes, c'était avec une impatience fébrile qu'il assistait en simple spectateur au drame sanglant qui se déroulait devant lui. A mesure que les bruits de la fusillade et du canon lui parvenaient plus distincts et plus intenses, cette impatience ne se contenait plus. Tout à coup, on le vit sortir à cheval des retranchements et prendre au grand galop la direction du champ de bataille. Quand il y arriva, l'aile droite et l'aile gauche des Anglais étaient en plein tourbillon : il eut bientôt réuni trois régiments et les lança sur leur centre. Les Hessois, qui en formaient la première ligne, reçurent d'abord le choc avec vigueur; mais une seconde attaque les fit fléchir, et de toute la ligne anglaise il ne restait plus d'intacte que la colonne de Fraser, qui s'était reformée et grossie de débris des deux ailes. Monté sur un cheval gris de fer, ce brave soldat allait de rang en rang, animant chacun de son propre esprit et relevant tous les courages au niveau du sien. Morgan, à l'instigation d'Arnold, posta dans les buissons quelques-uns de ses meilleurs tireurs et leur dit : « Vous voyez ce brave officier (*gallant* « *officier*) : c'est le général Fraser. Je l'admire et je le respecte ; « mais il faut qu'il meure. Prenez place dans ces buissons et faites « votre devoir[1]. » Peu de minutes après, le général tombait de cheval et ses grenadiers l'emportaient hors du champ de bataille, qu'une heure plus tard, Burgoyne abandonnait lui-même, en y laissant 8 canons et 200 prisonniers[2].

A peine les Anglais avaient-ils regagné leurs lignes, que les

[1] *An Account*, 170.
[2] Six canons seulement d'après les rapports anglais.

Univ Calif - Digitized by Microsoft ®

Américains, conduits par Arnold, leur y livraient un furieux assaut. Accueillis par un feu terrible de mousqueterie et de mitraille, ils furent repoussés du côté qu'occupaient les troupes royales, mais ils emportèrent l'extrême droite du camp que défendaient les Hessois de Breyman ; ceux-ci prirent la fuite, abandonnant leur artillerie, leurs tentes et leurs bagages. Un coup de feu à la jambe qui mit Arnold hors de combat et la venue de la nuit sauvèrent Burgoyne d'un désastre entier. Par bonheur pour lui, cette nuit fut très-obscure et lui permit de décamper pour aller s'établir à quelque distance sur un terrain élevé, où d'abord il avait installé ses ambulances. Il y passa la journée du 8, et, comme les Américains menaçaient de déborder sa droite, il décampa de nouveau dans la nuit et gagna les hauteurs de Saratoga, laissant, faute de moyens de transport, ses blessés et ses malades à la générosité du vainqueur. Quoique la distance à franchir ne fût que de dix milles, il n'atteignit Saratoga que dans la nuit du 9 au 10, et tel était l'état de fatigue de ses soldats, forcés de traîner à bras leurs canons et leurs chariots de vivres, que la plupart n'eurent ni la force ni le désir de couper du bois et d'allumer du feu, et, seulement avides de sommeil, s'étendirent sur un sol détrempé par une pluie battante[1].

Dans sa nouvelle position, Burgoyne pouvait se regarder comme prisonnier, et il n'y avait pas, à vrai dire, une seule partie de son camp qui ne fût exposée aux balles et aux boulets américains. Le 13 octobre, il réunit en conseil de guerre non-seulement ses officiers généraux et ses officiers supérieurs, mais les simples commandants de compagnie, et leur exposa l'état des choses : il était réduit à six jours de vivres et à 3,500 hommes, dont 2,000 à peine Anglais; néanmoins, il ne consentirait à demander des conditions qu'avec l'approbation du conseil. La perspective d'une négociation trouva celui-ci unanime, pourvu qu'elle aboutît à un arrangement honorable. En conséquence, le capitaine Williams se rendit le lendemain près de Gates et lui demanda une suspension d'armes jusqu'à ce qu'on fût arrivé à

[1] *Hist. of Engl.*, VI, 188. C'est Burgoyne lui-même qui a consigné ce détail dans sa *Narration*.

Univ Calif - Digitized by Microsoft ®

s'entendre. Le général américain était préparé à cette ouverture, et ne fit pas attendre sa réponse. Dans sa pensée, l'armée anglaise, n'ayant plus de vivres, de chevaux, de tentes, ses communications étant coupées et son camp investi, elle ne pouvait que se constituer prisonnière de guerre et déposer ses armes dans l'enceinte même des lignes américaines. De tels termes parurent inacceptables, et Burgoyne fit savoir à Gates, de l'aveu de son conseil de guerre, « que l'armée, plutôt que de les subir, « prendrait une dernière fois les armes et se ferait exterminer « jusqu'au dernier homme [1]. » Gates fit alors preuve de dispositions plus conciliantes, et les termes de la capitulation furent facilement dressés. On convint que l'armée anglaise déposerait ses armes dans un lieu désigné sur les bords de l'Hudson; qu'on ne fouillerait pas ses bagages et qu'elle serait rapatriée. Burgoyne insista pour que l'arrangement prît le nom de *convention*, et Gates, qui tenait moins au mot qu'à la chose, se prêta complaisamment à ce désir. Quant à Burgoyne, il jouait sur les termes, involontairement peut-être, et à l'instar du duc de Cumberland qui avait toujours soutenu que la *convention* de Closter-Seven n'impliquait nullement l'idée d'une *capitulation*.

Le 17 à neuf heures du matin, la capitulation restée jusque-là verbale et à laquelle des nouvelles de Clinton, qui avait enfin quitté New-York et dont l'avant-garde avait poussé jusqu'à quarante milles d'Albany, donnèrent un instant à Burgoyne l'idée de se soustraire, la capitulation reçut la signature des deux généraux en chef, et le même jour le colonel Wilkinson, adjudant général des Américains, désigna le lieu où les Anglais auraient à déposer leurs armes. Cette triste cérémonie accomplie, Burgoyne, suivi de son état-major, prit le chemin des lignes américaines. Gates en était sorti pour le recevoir et lui fit un accueil cordial. « Je suis très-heureux de vous voir, » lui dit-il. « Je le crois, » répondit Burgoyne, « toute la fortune de cette guerre est pour vous [2] ».

[1] *Hist. of. Engl.*, VI, 192.

[2] Châtellux. *Voyages*, I, 361. M. Neilson place d'autres paroles dans la bouche de Gates et de Burgoyne. « La fortune de la guerre, général Gates, m'a rendu votre prisonnier. — Je serai toujours prêt à témoigner que ce n'est pas par la faute de Votre Excellence. » Lord Mahon a reproduit les paroles fournies par le mar-

Univ Calif - Digitized by Microsoft ®

Gates ne montra pas moins de délicatesse envers les troupes qu'envers leurs chefs. Tandis qu'elles déposaient leurs armes, elles n'aperçurent pas un Américain, et quand, après les avoir déposées, elles traversèrent le camp fédéral, elles n'entendirent pas une parole, elles ne virent pas un geste offensant. Les Hessois eux-mêmes, qu'aucun lien de langage et d'ancienne confraternité ne rapprochait du vainqueur; les Hessois que les Américains haïssaient d'une façon particulière, et auxquels ils reprochaient des habitudes brutales et pillardes, ne subirent aucune insulte. Les soldats de Gates s'étonnèrent seulement de leurs hauts et pesants bonnets à poil et s'amusèrent des ours gris, des daims, des jeunes renards qu'ils traînaient avec eux. Quant aux Indiens et à leurs Squaws, on leur donna une forte garde, précaution sans laquelle les milices exaspérées leur auraient fait assurément un mauvais parti.

Par une sorte de compensation fâcheuse, le congrès éluda la capitulation, en élevant des chicanes où la puérilité se mêla à l'odieux, jusqu'à ce qu'il en vint à retenir comme prisonniers de guerre des gens qu'il eût dû renvoyer dans leurs foyers, et les vaincus de Saratoga trouvèrent au Massachusets des outrages et de mauvais traitements de toute sorte, au lieu des égards auxquels, selon la loi des nations vraiment civilisées, ils pouvaient prétendre [1].

En Angleterre, l'opposition n'avait cessé de prédire qu'on ne

quis de Châtellux, en faisant remarquer qu'elles étaient mal choisies, peut-être, mais dictées par une bonne intention.

[1] Voir les pages 198-207 du tome VI de l'*Histoire*, etc., de lord Mahon, qui s'appuie, pour la violation de la capitulation, sur les actes officiels du congrès et, pour les mauvais traitements, sur le témoignage de Mme la baronne de Riedesel, femme du major général, dans son *Dienst Reise*, petit livre traduit en Amérique et fort loué par Jared Sparks dans une note du tome VI de ses *Washington's Writings*. Mme de Riedesel affirme que partout où elle passait dans les rues de Boston, les femmes la regardaient d'un œil colère et crachaient, en signe de dédain, sur le pavé devant elle. Elle raconte encore que le capitaine Fenton de cette ville, qui servait dans les troupes royales lors de l'insurrection, ayant continué d'y servir plus tard, des femmes, à la vérité de la plus basse classe, saisirent sa femme et sa fille, belle enfant de quinze ans, leur arrachèrent leurs vêtements, et, après les avoir couvertes de goudron et emplumées, les promenèrent à travers Boston. Ajoutons que chez le général Schuyler et dans tout le New-York, les prisonniers trouvèrent l'accueil le plus hospitalier.

Univ Calif - Digitized by Microsoft ®

pourrait réduire l'Amérique, même au prix des plus grands sacrifices pécuniaires, même avec l'aide des hordes mercenaires de l'Allemagne et le concours des féroces Peaux-Rouges. Mais les faits jusque-là avaient donné tort à ces prophéties, qui ne pouvaient rien sur les majorités compactes dont lord North disposait dans les deux chambres, et l'amendement pacifique qu'avait présenté Chatham à la dernière adresse n'avait obtenu que les voix de 28 pairs contre 97, tandis qu'aux Communes 243 voix contre 86 repoussaient, en dépit des efforts d'Henri Fox et de Burke, une motion analogue, dont les auteurs étaient le jeune marquis de Granby et lord John Cavendish. Tels étaient l'état des partis et leur force lorsque, dans la nuit du 2 décembre, on reçut à Londres la nouvelle de la reddition de Burgoyne. Elle y fit, selon l'expression de lord Mahon, l'effet d'un coup de foudre soudain, et, quoique circulant d'abord sous la forme d'un bruit apporté à Ticonderoga par des déserteurs et transmis de là à Quebec, elle donna lieu sur-le-champ à de vifs débats parlementaires, qu'interrompirent les vacances habituelles de Noël, mais qui reprirent le 20 janvier 1778, à la rentrée des chambres. Le ministère put s'apercevoir, dès ce jour même, que l'opposition, enhardie par la déplorable issue de la dernière campagne, allait redoubler de vigueur et vit coup sur coup Burke demander qu'on cessât d'employer les Peaux-Rouges; Fox réclamer, pour la seconde fois, la communication des instructions données à Burgoyne et la cessation des envois de renfort; sir Philip Jenning Clerke, faisant allusion aux sommes récemment offertes par les négociants de Manchester ou de Liverpool et les *highlands* d'Écosse, et qui avaient permis de lever quinze autres mille hommes; sir Philip Jennings Clerke proposer qu'aucun enrôlement nouveau de troupes ne pût avoir lieu sans l'intervention du parlement.

Le premier ministre se trouvait placé dans une situation délicate et peu commune : il n'ignorait pas, d'un côté, qu'un désir croissant de voir Chatham reprendre la direction des affaires, soit pour écarter une lutte avec la France, soit pour rendre cette guerre heureuse, si elle était devenue inévitable, prévalait dans les esprits; d'autre part, il se sentait, pour son compte, très-dégoûté du pouvoir et n'avait pas caché à George III cette disposition secrète.

Univ Calif - Digitized by Microsoft ®

Dans un sentiment qui l'honore, il ne voulut pas y céder néanmoins avant d'avoir divulgué son plan conciliatoire, tant pour justifier ses intentions à lui-même que pour déblayer les voies de son successeur. En conséquence, le 17 février, lord North déposa deux bills sur le bureau des Communes. L'un rapportait expressément le droit sur le thé et stipulait qu'à l'avenir, le parlement renonçait à taxer les Américains, si ce n'était de leur consentement même, sous la réserve des taxes que la police commerciale pourrait rendre nécessaires et dont le produit net serait exclusivement consacré aux besoins des colonies où elles seraient perçues. Le second investissait des commissaires de pouvoirs très-étendus, quant aux personnes et même quant aux actes parlementaires passés depuis le 10 février 1763 et qui avaient provoqué l'irritation des Américains. On peut dire que, dans l'enceinte du parlement, ce plan ne satisfit entièrement personne. Cette désertion manifeste d'une politique qu'ils avaient toujours soutenue de leurs votes, et pas toujours sans quelque répugnance, déconcerta ou courrouça les ministériels. Quant à l'opposition, s'il lui était impossible de rejeter des propositions aussi conformes aux sentiments qu'elle avait professés sans cesse, il lui restait la ressource de rendre son acquiescement aussi désagréable que possible : elle ne manqua point d'en user, et Fox, au début de son discours, félicita ironiquement le premier ministre de son heureuse conversion et ses propres amis de l'auxiliaire qui venait de leur venir. Malgré tout, les bills passèrent aux Communes sans opposition réelle. A la chambre haute, lord Hillsborough et lord Temple, beau-frère de Chatham, lancèrent contre eux quelques phrases désagréables et parlèrent d'une honteuse capitulation de la prérogative royale. D'un autre côté, les ministres reçurent l'acrimonieux appui du duc de Richmond et celui de lord Rockingham ; enfin lord Shelburne désapprouva hautement toute idée qui tendrait à reconnaître l'indépendance américaine. Mais il n'y eut pas de division, et, le 11 mars, George III, séant sur son trône, sanctionna les bills.

Deux jours plus tard, notre ambassadeur à Londres délivrait au secrétaire d'État lord Weymouth une note annonçant la con-

Univ Calif - Digitized by Microsoft ®

clusion d'un traité entre la France et les États-Unis. A Versailles, la nouvelle du désastre de Saratoga avait également produit son effet et un effet immédiat, en coupant court à toute hésitation et en faisant aboutir des négociations depuis longtemps pendantes entre les colonies insurgées et les ministres de Louis XVI.

Univ Calif - Digitized by Microsoft ®

LIVRE III.

L'alliance française et York-Town.

Sommaire : La diplomatie française et l'Amérique : Vergennes, ministre des affaires étrangères, sympathique tout d'abord à la cause américaine; missions de Bonvouloir en Amérique et de Beaumarchais à Londres.

L'indépendance américaine devant les conseils de Louis XVI : Rapport de Bonvouloir; mémoire de Vergennes; mémoire de Turgot.

Franklin a Paris : Sa popularité, sa finesse; appui latent du cabinet de Versailles.

Les traités du 6 février : La capitulation de Saratoga décide Vergennes; traités d'amitié et de commerce avec les États-Unis; ils sont l'œuvre de Franklin et de Vergennes; scrupules et résistances de Louis XVI.

La déclaration de guerre : Discours de Chatham; la *Belle-Poule;* la bataille d'Ouessant.

Campagnes de 1778, 1779 et 1780 : Insuccès des commissaires anglais chargés d'une mission conciliatrice; évacuation de Philadelphie, combat de Monmouth et concentration des Anglais à New-York; d'Estaing à Rhode-Island et à Boston; projet d'envahir le Canada et résistance de Washington; la guerre dans les Carolines : prise de Savannah et échec des alliés devant cette ville; prise de Charleston; bataille de Cambden : sévérités de lord Cornwallis.

Situation des États-Unis : Arrivée des troupes françaises; trahison d'Arnold; exécution du major André; révoltes de troupes; crise financière; prêts de la France et de la Hollande; banque fédérale; réformes financières.

Campagne de 1781 : Les hostilités dans les Carolines; Arnold et La Fayette en Virginie; concentration des Français et des Américains à Williamsburg; siége et capitulation d'York-Town.

La Paix : Effets de la chute d'York-Town en Amérique et en Angleterre; bataille des Saintes; préliminaires de paix; conduite des plénipotentiaires américains; Jay, Franklin et Vergennes.

Univ Calif - Digitized by Microsoft ®

Par une singulière rencontre, les trois actes du parlement qui fermaient le port de Boston et transféraient le bureau des douanes avec le siége du gouvernement à Salem, ces actes, qui rendaient la conciliation désormais impossible, parvinrent dans la capitale du Massachusetts le jour même où Louis XVI montait sur le trône. Personne, à part la Dubarry, peut-être, ne pleura son honteux prédécesseur ; mais George III ressentit vivement sinon la mort de Louis XV elle-même, du moins le changement qu'elle était susceptible d'entraîner dans la politique extérieure de la France. On songea sérieusement, de l'autre côté de la Manche, aux moyens de flatter et peut-être de circonvenir le jeune monarque, que son aïeul avait soigneusement tenu en dehors des affaires, et dont les inspirations dépendraient en grande partie des personnes auxquelles il accorderait sa confiance. Par une galanterie de George III, la *Court Gazette*, en annonçant son avénement, donna à Louis XVI le titre de roi de France, tandis que jusqu'alors le langage officiel de nos voisins n'avait désigné le prince qui régnait à Versailles que comme le roi français, *french king*, et que pour le héraut d'armes, il n'y avait d'autre roi de France que le roi d'Angleterre. Lord North et ses collègues ne négligèrent pas, de leur côté, d'autres moyens des plus usités alors quand la diplomatie voulait surprendre les desseins présumés d'une puissance rivale, et entretinrent en France des agents secrets dont la mission fut de leur révéler l'état de nos arsenaux maritimes et d'écouter aux portes des ministres, ou même du cabinet royal.

On sait que Louis XVI, par un scrupule filial, ne voulut point rappeler le duc de Choiseul, qui lui était désigné par Marie-Antoinette, et que, sur les conseils de ses tantes, il choisit le comte de Maurepas pour son premier ministre. Celui-ci, en refusant pour lui-même un portefeuille spécial, appela Turgot aux finances, Sartine à la marine et le comte de Vergennes aux affaires étrangères. A part Turgot, qui ne s'était pas encore révélé au public, Vergennes fut assurément le meilleur choix du vieil homme d'État. M. de Vergennes, issu d'une famille de robe, était entré de bonne heure dans la carrière diplomatique et l'avait parcourue avec un succès véritable. Il n'apportait point dans les conseils de la couronne

Univ Calif - Digitized by Microsoft ®

l'esprit entreprenant de Choiseul, mais il n'avait non plus ni sa légèreté, ni sa versatilité, et connaissait aussi bien les cours étrangères. Son esprit était clair, correct, sagace ; son maintien grave et circonspect ; son ardeur au travail infatigable. Il aimait les hommes capables et savait les utiliser. M. de Vergennes occupait le poste d'ambassadeur à Constantinople lors de la signature du traité de Paris. Quant il en connut les clauses, il dit nettement à un voyageur anglais, Lind, l'ami et le correspondant de Price : « Les conséquences de la cession du Canada sautent aux yeux, et « l'Angleterre, j'en suis convaincu, ne tardera point à se repentir « d'avoir détruit le seul frein qui tînt ses colonies en bride. Elles « n'ont plus besoin de la mère patrie, et celle-ci leur demandera, « sans doute, de prendre une part dans les dépenses qu'elles lui « ont causées. Leur réponse sera de rompre tous leurs liens de « dépendance [1]. » Paroles prophétiques que l'ancien ambassadeur eut l'occasion de rappeler à lord Stormont, et dont il se chargea pour son compte de prouver la vérité entière.

Il est permis de penser, sans calomnier sa mémoire, que M. de Vergennes vit toujours d'un œil favorable l'insurrection américaine et qu'il songea, dès son entrée au pouvoir, à lui ménager la protection et les secours de la France. Les sentiments personnels du roi et ses principes faisaient d'ailleurs obstacle à une action immédiate, et d'autres motifs conseillaient l'ajournement. Louis XVI, chef d'une monarchie de droit divin, élevé dans les maximes de l'absolutisme, ne pouvait éprouver une sympathie bien vive pour des sujets révoltés contre leur souverain légitime, et George III, dont il estimait, en outre, la piété et les qualités morales, possédait bien à ses yeux ce titre. Puis, en 1774, on ignorait encore si les Américains auraient ou la constance ou les moyens matériels de résister, et il était même à craindre qu'ils n'accueillissent pas avec faveur les offres d'une puissance à laquelle ils supposaient, peut-être, des vues très-peu désintéressées [2]. L'expectative était donc prudente, mais une expectative

[1] *Hist. of unit. stat.*, III, 325.

[2] Du moins, fut-ce l'impression que le lieutenant-colonel de Kalb, envoyé en Amérique en 1767, transmit à Choiseul. Entre autres objets, de Kalb avait pour mission *de sonder la force et la nature de leurs désirs ou de leurs projets quant à l'indé-*

Univ Calif - Digitized by Microsoft ®

vigilante et prête à changer de caractère dès que les événements s'y prêteraient. Cette attitude rentrait bien dans le caractère et dans les aptitudes de M. de Vergennes ; moitié choix, moitié nécessité, il l'accepta vite et résolûment. Dès la fin de 1774, il faisait sentir à Louis XVI la presque certitude d'une rupture ouverte entre l'Angleterre et ses possessions transatlantiques, et se servait de l'aide que nos voisins avaient prêtée à la Corse comme d'un argument capable de justifier l'intervention de la France dans le conflit anglo-américain. Il surveillait très-attentivement ce qui se passait en Angleterre, l'état de l'opinion, les actes et les paroles de George III et de ses ministres. « Continuez de me faire part de « tout ce que vous apprendrez sur l'Amérique, » écrivait-il au comte de Guines, alors notre ambassadeur à Londres, « c'est sur « ce point-là que se porte aujourd'hui toute l'attention [1], » et il entretenait des intelligences secrètes jusque dans le bureau des plantations [2].

Vergennes tenait à recevoir sur ce sujet la vérité de toutes les sources, et, se rappelant les missions que Choiseul avait successivement confiées à de Pontleroy et à de Kalb [3], il prit le parti d'employer le même moyen à son tour. Un agent très-propre à une pareille besogne s'offrit à lui dans la personne de M. de Bonvouloir, ancien volontaire au régiment du Cap, que la fièvre jaune avait chassé de Saint-Domingue et qui avait visité alors Boston, Providence, Rhode-Island, New-York et Philadelphie, où il était entré en relations avec les principaux *insurgents*. Bonvouloir végétait à Londres, quand le comte de Guines lui offrit de retourner en Amérique au service du cabinet français. Il accepta sur-le-champ; mais il y avait à vaincre les scrupules de

pendance. « La mission que je vous confie, » lui écrivait Choiseul, « est difficile. « Demandez-moi les moyens de la remplir; aucun ne vous sera refusé. » (20 avril 1767, *Hist. of unit. stat.*, V, 49.)

[1] 22 juillet 1775. (C. de Witt. *Jefferson*, documents historiques, 465.)

[2] En allouant 200 louis à Bonvouloir, le roi n'entend pas que vous supprimiez celle que vous avez proposée pour vous procurer des intelligences dans le bureau des Plantations (Vergennes à de Guines. *Doc. hist.*, 471).

[3] La mission de Pontleroy lui fut donnée au mois d'avril 1764. Sous le pseudonyme de Beaulieu et l'apparence d'un voyageur acadien, il parcourut le Maryland, le New-York et la Pennsylvanie, et constata le mécontentement des colons.

Univ Calif - Digitized by Microsoft ®

Louis XVI, et Vergennes y parvint en lui rapportant certains propos que le secrétaire d'État lord Rochford venait de tenir. Bonvouloir partit donc avec l'agrément du roi : ses instructions, qui restèrent verbales, lui prescrivaient de se rendre un compte fidèle des événements et de la disposition des esprits et de bien rassurer les Américains sur les craintes qu'on cherchait, sans doute, à leur inspirer quant à la France. Leur pierre d'achoppement était le Canada ; il fallait leur faire comprendre qu'à Versailles personne ne songeait à le reprendre ; qu'on n'avait aucun intérêt à leur nuire ; qu'on admirait leurs efforts et qu'on y applaudissait ; qu'enfin on verrait avec plaisir « que des circonstances « heureuses les missent à même de fréquenter ses ports. Les faci- « lités qu'ils y trouveraient pour leur commerce leur prouve- « raient bientôt toute l'estime que la France avait pour eux [1]. »

Une lettre de Franklin fixe l'époque où les Américains, de leur côté, songèrent officiellement à s'assurer des appuis en Europe : elle porte la date du 9 décembre 1775, et avait pour destinataire Charles Dumas, éditeur de Vattel et agent du comité de correspondance secrète près les Provinces-Unies [2]. « Nous sommes heureux, y lit-on, « d'apprendre par votre canal *que toute l'Europe nous souhaite le « plus heureux succès pour le maintien de nos libertés* [3]. Mais nous « aimerions à savoir aussi s'il est un des pouvoirs européens « qui soit enclin à prendre notre défense, ou du moins à con- « tracter avec nous une alliance commerciale, au cas désormais « probable d'une rupture ouverte avec la Grande Bretagne et de « notre érection en nation indépendante. » Franklin engage son ami à conférer avec les ministres des diverses puissances en résidence à la Haye, et à leur dire que les colonies sont unanimes dans la résistance et qu'elles ont sur pied une armée de vingt-cinq mille hommes qui a bloqué Boston et lancé sur le Canada de forts détachements [4]. D'ailleurs pas un mot spécial à la France :

[1] *Documents historiques*, 471.

[2] Institué, le 29 novembre 1775, dans le but de correspondre avec les personnes que l'on croyait sympathiques à la cause américaine sur le continent européen. Il prit, en avril 1777, le titre de comité des affaires étrangères.

[3] En français et soulignés dans le texte.

[4] *Works*, IX, 162-167.

Univ Calif - Digitized by Microsoft ®

Franklin gardait encore quelques défiances envers ce pays, et il ignorait qu'en ce moment même, un Français s'occupait de sa patrie pour lui rendre d'éminents services. Celui-ci n'était autre que François Caron de Beaumarchais, une des figures les plus originales du XVIIIe siècle. Déjà célèbre par ses démêlés avec le conseiller Goezmann, qu'il a voué à l'immortalité de l'odieux et du ridicule, par une pièce qui inaugurait un nouveau genre sur la scène illustrée par Molière, Beaumarchais recherchait maintenant dans le champ diplomatique des succès qu'un esprit très-vif, très-perspicace et nullement ennemi de l'intrigue semblait lui garantir. Les renseignements que M. de Vergennes recevait de son ambassadeur à Londres, trop grand seigneur peut-être pour bien entrer dans certains détails et recevoir certaines informations, ces renseignements pouvaient paraître insuffisants. Beaumarchais s'offrit à seconder M. de Guines. On se souvint que dans l'affaire du pamphlétaire Morande et celle de l'énigmatique chevalière d'Eon, il avait su rendre des services et qu'il avait été dix ans auparavant le favori de lord Rochford, alors ambassadeur à Madrid, avec lequel il faisait de la musique et chantait des duos [1]. Or, cette liaison avait continué, et lord Rochford ne passait pas pour un modèle de discrétion. On se souvint encore que Beaumarchais connaissait Wilkes, en ce moment lord maire de Londres et partisan zélé des colonies, qui avait tenu tête dans diverses occasions aux ministres et à George III lui-même, avec une fermeté et une liberté de langage voisines de l'invective.

Ces diverses raisons firent accepter l'offre de Beaumarchais : il partit pour Londres et y eut bientôt lié connaissance avec Arthur Lee, qui fut plus tard l'un des commissaires américains à Paris, et recueillit des colons récemment arrivés dans la capitale de l'Angleterre d'intéressants détails qu'il réunit dans un compendieux mémoire. Alors, quittant brusquement Londres, il revint à Paris et remit son travail à M. de Sartine, qui, à son tour, le porta *cacheté* à Louis XVI. Ce mémoire était sagace, habile, chaleureux. Il exagérait, mais à dessein, les premiers efforts des Américains, et grossissait dans la même intention les périls que le conflit fai-

[1] De Loménie. *Beaumarchais et son temps*, II, 99-106.

Univ Calif - Digitized by Microsoft ®

sait courir à la monarchie anglaise [1]. Il envisageait la possibilité que l'opposition ressaisît le pouvoir et qu'après avoir réconcilié les deux pays, elle cherchât des moyens de popularité et de résistance à la cour dans une guerre contre la France, guerre toujours assurée à cette époque d'un bon accueil chez le peuple anglais. Si l'opposition triomphe, assurait Beaumarchais, « c'est la guerre, que ce soit Chatham ou Rockingham qui remplace lord North. » Louis XVI lut le mémoire, mais sans prendre de décision, et, le 23 septembre, Beaumarchais repartait pour Londres « bien instruit des intentions du roi et de M. de Vergennes [2].»

Il y élabora sur-le-champ un second mémoire intitulé *La paix ou la guerre* qui fut remis à M. Vergennes le 29 février 1776, et dont le thème était qu'il fallait secourir les Américains. Il n'y avait selon Beaumarchais que trois hypothèses possibles : ou l'Angleterre triompherait et, pour se dédommager des frais de la lutte, elle mettrait la main sur les possessions intertropicales de la France ; ou elle serait battue et, dans ce cas, il était probable que le dépit lui inspirerait la même conduite ; ou enfin elle se réconcilierait avec l'Amérique, et le même résultat paraissait encore probable. Car cette réconciliation ne pouvait être l'œuvre que de nouveaux ministres, et on connaissait bien les sentiments qu'avaient pour la France les Chatham, les Shelburne, les Rockingham. Quelque serrée et spécieuse que parût cette logique, Vergennes ne s'y rendit pas sur l'heure, tout en retenant l'idée qu'émettait Beaumarchais en terminant son mémoire, c'est-à-dire l'envoi immédiat de secours secrets en Amérique, et en proposant même à Louis XVI de fournir un premier million aux insurgés [3]. Notre ministre des affaires étrangères s'irritait de l'insolence des Anglais

[1] Beaumarchais rappelait à ce propos le mot de Wilkes : « Le roi d'Angleterre me hait ; moi je l'ai toujours méprisé. Le temps est venu de décider lequel de nous deux à le mieux compris l'autre. »

[2] *Beaumarchais et son temps*, II, 95.

[3] La proposition est du 9 mai 1776. Vergennes envoyait en même temps à Louis XVI un projet de réponse à Beaumarchais. « Je supplie Votre Majesté,» disait-il, « de vouloir bien me la renvoyer tout de suite. *Elle ne partira point écrite de ma main ni de celle d'aucun de mes commis ou secrétaires. Je n'y emploierai que celle de mon fils, qui ne peut être connue.* » (De Flassan. *Histoire de la diplomatie française*, VI, 143-144.)

Univ Calif - Digitized by Microsoft ®

qui poursuivaient les navires américains jusque sous le canon de nos forts et voulaient visiter nos propres navires revenant d'Amérique. Le ton habituel de lord Rochford « semblant argumenter « d'un pacte qui assujettirait la France à faire de l'intérêt anglais « le sien même, » ne lui paraissait pas moins insupportable. Mais Vergennes savait, par son collègue à la marine, entièrement dévoué à ses vues, que nos flottes n'étaient pas prêtes; il ne se sentait pas encore assez maître de l'esprit passif et timoré de son roi et se savait entravé au sein du conseil; enfin il manquait toujours de données précises sur l'esprit des Américains, leurs éléments de résistance, leurs chances de succès, quand le rapport de M. de Bonvouloir, qu'il reçut dans les premiers jours de mars, vint lui permettre d'aborder la question avec plus d'ampleur et de solennité qu'il ne lui avait éte donné de le faire jusqu'alors.

De Bonvouloir était arrrivé à Philadelphie le 28 décembre 1775; un Français nommé Daymon, qui était établi comme libraire dans cette ville, le mit en rapport avec Franklin, Johnston, Harrison, Dickinson et Jay, qui composaient encore le comité de correspondance. Entreprenant et spirituel, de Bonvouloir sut gagner leur confiance sans leur rien promettre de positif, en les avertissant même qu'il agissait d'une manière toute bénévole, à titre de simple particulier. On lui posa diverses questions : La France était-elle bien disposée pour l'Amérique et quel moyen authentique de s'assurer de ses dispositions véritables? Fournirait-elle des ingénieurs? Enverrait-elle des armes de guerre en échange de denrées coloniales et accorderait-elle aux Américains la libre pratique de ses ports? Sur la première, Bonvouloir répondit qu'il ne croyait pas trop s'engager en répondant de la bonne volonté de son pays; quant aux moyens de s'en assurer, il n'en connaissait pas d'autre que celui de s'adresser au cabinet de Versailles. Mais le cas était scabreux et demandait bien des ménagements, et il ne conseillait pas d'envoyer un plénipotentiaire à Paris, tout ce qui se passait dans cette ville parvenant à la connaissance de Londres. Cependant, ajouta-t-il, « si l'on veut « me charger de sonder le terrain à cet égard, je pourrai peut-« être transmettre une réponse qui puisse servir de guide, quoi-« que je ne puisse rien garantir si ce n'est que cette confiance

Univ Calif - Digitized by Microsoft ®

« ne sera point trahie. » Pour les ingénieurs, la chose paraissait assez facile; lui-même avait devancé ce désir, et il espérait réussir. L'envoi d'armes et de munitions de guerre en échange de marchandises coloniales lui semblait une simple affaire de commerce; mais la liberté d'entrer dans nos ports et d'en sortir lui semblait sujette à des difficultés. « Au surplus, » dit Bonvouloir, en terminant, « je ne réponds de rien. Je suis bien peu de chose : j'ai de bonnes connaissances, voilà tout. » Cette feinte et cette réserve, qui montraient combien l'agent de M. de Vergennes s'était pénétré de son zèle, ne trompèrent ni Franklin ni ses collègues. Ils tinrent pour certain que Bonvouloir était venu pour les seconder, et M. Bancroft assure que ses communications ne restèrent pas sans effet sur les actes futurs du congrès. De sa part, le Français jugea que les Américains « étaient résolus, depuis longtemps peut-être, » à solliciter l'appui de Louis XVI [1].

Dans son rapport, Bonvouloir constatait les dernières hésitations des Américains; il parlait de leurs premiers succès et exagérait leurs ressources militaires d'une façon qui eût bien étonné Washington. Malgré ces inexactitudes, son travail était vrai en substance et pouvait servir les vues de M. de Vergennes, satisfait d'apprendre que les Américains, une fois le dé bien jeté, ne reculeraient pas, et bien convaincu que l'entêtement de George III leur ménageait de nouveaux et sanglants griefs. Il mit donc entre les mains de Louis XVI un mémoire qu'il avait préparé sur la crise américaine. Il y développait un des points de vue présentés par Beaumarchais, à savoir la possibilité, la grande probabilité même que les Anglais, ou réconciliés avec les Américains ou battus par eux, chercheraient, dans un cas comme dans l'autre, à s'indemniser aux dépens de la France et de l'Espagne, dont les intérêts étaient ici inséparables. Donc, continuait M. de Vergennes, si les souverains de ces deux pays n'écoutaient que l'impulsion de ces intérêts et la justice de leur cause; si leurs forces navales et militaires se trouvaient à la hauteur de leurs moyens réels, il semblerait nécessaire de leur

[1] *Documents historiques*, 478-487.

Univ Calif - Digitized by Microsoft ®

dire que la Providence venait de marquer le moment d'humilier l'Angleterre et de tirer une éclatante vengeance des maux qu'elle n'avait cessé, depuis le commencement du siècle, d'infliger aux nations assez malheureuses pour être ses victimes ou ses rivales. Mais tel n'était pas le point de vue adopté par les deux monarques, et il semblait qu'ils dussent, momentanément du moins, se réduire à une attitude circonspecte, mais prévoyante ; maintenir les ministres anglais dans la confiance de leurs intentions pacifiques, pour qu'ils ne craignissent point de s'engager dans une campagne longue et coûteuse; encourager en même temps les Américains par des faveurs secrètes et des espérances vagues qui préviendraient l'idée d'un accommodement et les fortifieraient dans leurs pensées d'indépendance. Ces faveurs, Vergennes les faisait consister dans l'envoi caché d'argent et de munitions de guerre, et il conseillait, en tout état de cause, de développer les forces des deux nations, puisque de toutes les hypothèses, la moins probable était le maintien de la paix[1].

Louis XVI invita Vergennes à communiquer son mémoire à Turgot, dont il désirait l'opinion écrite. Vergennes obéit en recommandant la discrétion et de la célérité à son collègue, parce que à l'Escurial, on attendait impatiemment la décision de Versailles. Turgot n'en prit pas moins trois semaines pour rédiger ses observations, qui ne furent remises au roi que le 6 avril et dont voici la substance. Il regardait le triomphe des Américains comme probable, et cet événement comme « destiné à marquer l'époque « de la plus grande des révolutions dans le système commercial « et le système politique non-seulement de l'Angleterre, mais « de toute l'Europe. » Il traitait légèrement la crainte que l'Angleterre cherchât alors des compensations aux dépens de la France et de l'Espagne, et, pour la jeune république transatlantique, quel besoin aurait-elle donc de faire des conquêtes afin d'écouler ses produits, comme M. de Vergennes paraissait le redouter? Elle n'aurait qu'à ouvrir ses ports au commerce du moude entier, et tout serait dit. Turgot prévoyait la ruine du

[1] V. le mémoire de Vergennes; il est reproduit *in extenso* dans les annexes du *Jefferson*, de M. de Witt, p. 490-494.

Univ.Calif - Digitized by Microsoft ®

système restrictif et du pacte colonial, ainsi que l'émancipation successive de toutes les colonies[1], et en vue de cette éventualité, « jadis traitée comme un paradoxe insoutenable, et maintenant « faite pour moins révolter, » il conseillait « de se préparer « d'avance des consolations. Ces *consolations*, Turgot les trouvait précisément dans la liberté générale de la navigation et du commerce, dans le libre échange, comme nous disons aujourd'hui. Abordant ensuite la question des secours secrets, il jugeait le procédé illégitime et dangereux. Quant à l'envoi d'escadres armées en Amérique, il le repoussait absolument, puisque la France et l'Angleterre étaient en pleine paix, et qu'en outre les finances de la France étaient loin d'être prospères, les dépenses dépassant annuellement de trente millions les recettes. Pour une guerre nécessaire, on trouverait des ressources ; mais voulait-on ne pas rendre impossible, pour toujours peut-être, les réformes que la prospérité de l'État et le soulagement des peuples appelaient d'une façon impérieuse, il fallait éviter toute guerre inutile comme le plus grand des maux. Turgot, toutefois, était loin de déconseiller la vigilance : il recommandait, au contraire, de garnir nos arsenaux et d'équiper nos flottes; d'entretenir des intelligences à Londres et d'avoir en Amérique des correspondances sûres et fidèles[2].

Dans le conseil, Maurepas et Malesherbes partagèrent les tendances pacifiques de Turgot, tandis que Sartine soutint énergiquement la politique plus belliqueuse de Vergennes. Louis XVI écouta passivement tous les avis ; mais deux mois s'étaient à peine écoulés qu'il sacrifiait Turgot à la jalousie de Maurepas, aux rancrunes bureaucratiques, à l'inintelligent égoïsme des ordres privilégiés. Sa retraite laissa Vergennes plus libre de son action diplomatique et secrète, la seule qu'il crût encore utile et prudent d'exercer pour l'heure. Il commença par intéresser l'Espagne à ses vues, et obtint d'elle qu'elle ferait passer des subsides en Amérique : au mois de juin 1776, on reçut en effet à Versailles une

[1] Turgot indiquait expressément comme inévitable l'émancipation des colonies espagnoles de l'Amérique du Sud, et engageait « le roi d'Espagne et ses conseils » à lui préparer des moyens pacifiques, par l'abandon d'un odieux monopole.

[2] Le mémoire de Turgot figure au tome VIII de ses *Œuvres*, p. 434-504.

Univ Calif - Digitized by Microsoft ®

lettre de change d'un million, envoyée avec le plus grand mystère, et qui fut jointe à un autre million expédié par la cour de Versailles. Un mois plus tard, les subsides de celle-ci étaient portés à 200,000 louis d'or, et la maison Hortalez et Cie en reçut l'assurance. Ce nom cachait celui de Beaumarchais, qui, dans l'espace de dix-huit mois, n'avait pas fait moins de huit voyages de Paris à Londrés et de Londres à Paris dans l'intérêt de la cause américaine. Il avait espéré mieux dès le début; comme il s'en expliquait avec M. de Vergennes et manifestait quelque inquiétude : « Ne craignez pas le rejet de vos avis parce qu'ils n'ont pas « été adoptés sur l'heure, » lui répliqua le ministre. « Tout som- « meil n'est pas léthargique [1]. »

Déjà les Américains avaient dans la personne de Silas Deane un agent à Paris, mais un agent sans caractère officiel et à qui ses instructions, qui portaient la date du 12 mai 1776, prescrivaient de ne paraître dans cette ville que comme un simple curieux « attiré, comme des milliers d'autres, par le seul désir de « voir une cité si fameuse. » Il lui était recommandé, d'ailleurs, de chercher une entrevue avec M. de Vergennes et de lui exposer les besoins et les vœux de ses compatriotes, mais d'une façon circonspecte et dans la mesure qu'autoriserait l'attitude de l'homme d'État français. Arrivé à Paris au mois de juin, Silas Deane vit en effet, quelques jours plus tard, M. de Vergennes, grâce aux bons offices de M. Dubourg, et lui parla de l'important commerce des colonies, de leurs besoins, du choix qu'elles avaient fait de la France pour nouer des relations avec l'Europe et de leur prochaine déclaration d'indépendance. M. de Vergennes répondit que sa cour venait d'admettre dans nos ports les colons sur le même pied que les Anglais et que la douane française fermerait les yeux sur l'exportation des munitions de guerre. Quant à l'indépendance, ajouta-t-il, c'était un événement encore embryonnaire (*in the womb of time*), et dont il lui serait messéant de parler, tant qu'il ne serait pas accompli. Il assura Deane de sa protection immédiate et l'informa qu'il pourrait toujours le rencontrer sans opposition de la police, « dont peut-être il ne connaissait pas les

[1] *Hist. of unit. stat.*, VII, 217.

Univ Calif - Digitized by Microsoft ®

usages » ou de tout autre côté. M. de Vergennes termina l'entretien par diverses questions sur les pêcheries et l'interruption du commerce américain, sur les chances d'une rupture complète et celles du maintien de l'union entre les colonies, si elles venaient à se déclarer indépendantes. Il parut attacher à ce dernier point un intérêt tout spécial, et son interlocuteur s'efforça de dissiper chez lui toute crainte de discorde [1].

Lorsque la France et l'Espagne se furent décidées, comme on l'a vu, à secourir les insurgés sous main, Silas Deane s'efforça d'obtenir directement du ministère français les draps et les munitions de guerre dont il avait besoin ; mais Vergennes le renvoya à Beaumarchais et à Leray de Chaumont, fournisseur de l'armée. Beaumarchais se mit aussitôt à l'œuvre, et dans une lettre du 18 août 1776, écrite sous la signature de Roderique Hortalez et Cie, il annonçait au comité de correspondance qu'il s'était déjà procuré 200 pièces de campagne, 100 tonneaux de poudre, 20,000 fusils, quelques mortiers, des balles, du plomb, des draps, et des toiles [2]. Il aidait en même temps Deane à recruter des officiers pour l'armée fédérale et lui désignait le comte Pulawski, réfugié polonais, le marquis de La Rouarie, célèbre depuis dans les guerres vendéennes, et le baron de Steuben, compagnon d'armes du grand Frédéric, tandis que l'agent américain enrôlait pour son compte le marquis de La Fayette, le baron de Kalb et Du Coudray. Ce dernier s'embarqua sur *l'Amphitrite*, qui mit à la voile le 14 décembre, emportant un premier envoi d'armes et de munitions de guerre. Mais à peine *l'Amphitrite* avait-elle pris la mer qu'elle reçut l'ordre de rentrer au port. Deane attribua ce contretemps à Du Coudray préoccupé uniquement, disait-il « de ses « aises, de sa sûreté, de ses émoluments. » Mais il se trompait, et le rappel de l'*Amphitrite* ne tenait qu'à des considérations politiques : Franklin venait d'arriver à Nantes ; on parlait de la présence de Beaumarchais au Havre, et la réunion de ces deux circonstances avait fait du bruit.

[1] *The diplomatic correspondence of the american revolution*, I, 5-9. Cette collection forme 12 vol. in-8°. Elle a été publiée, conformément à une résolution du congrès, en date du 27 mars 1818, d'après les originaux du département d'Etat. M. Jared Sparks en a été l'éditeur.

[2] *Diplom. corresp.*, I, 35-39.

Univ Calif - Digitized by Microsoft ®

Le congrès s'était, en effet, décidé à accréditer des commissaires près la cour de Versailles, en désignant pour ce poste Silas Deane, Franklin et Jefferson, qu'Arthur Lee remplaça sur le refus de celui-ci. Franklin entra dans Paris le 21 décembre et fut se loger dans la rue de l'Université [1], qu'il quitta bientôt pour s'établir à Passy. Ce n'était pas la première fois qu'il visitait la capitale : il y était déjà venu en 1767, avait été présenté à Louis XV et avait contracté des relations qui devaient lui être fort utiles dans son second séjour. Ses démêlés personnels avec George III, la haute place qu'il occupait, à côté de Washington, dans l'estime et les espérances de ses concitoyens, l'engouement enfin de la cour et de la ville pour l'Amérique et les Américains, tout concourait d'ailleurs à lui assurer le meilleur accueil et à faciliter le succès de sa mission. Son portrait se voyait à tous les étalages avec le fameux vers :

Eripuit cœlo fulmen, sceptrumque tyrannis.

Voltaire mourant rechercha une entrevue avec lui, et Turgot, Buffon, Dalembert, Condorcet, Vicq d'Azyr, Cabanis, Raynal, Mably, devinrent ses visiteurs et ses hôtes habituels. Sa modeste demeure à Paris était comme en état de siége, et y pénétrait-on, on revenait enchanté de sa belle figure, de ses manières nobles et simples ; on comparait sa conduite à celle de Phocion et son caractère à celui de Socrate. Toute cette faveur avait néanmoins ses périls ; l'Angleterre pouvait facilement en prendre ombrage, et le bruit courut même, à tort ou à raison, qu'elle avait demandé son départ [2]. Mais, sous une apparente bonhomie et des dehors rustiques, Franklin cachait un diplomate de premier ordre : il sut éviter les piéges, tourner les écueils et sembla fuir l'éclat de son nom et l'enthousiasme public, tandis que réellement il les faisait concourir au succès de son œuvre délicate.

[1] Mme du Deffand. *Lettres à Horace Walpole*, III, 343.

[2] Il est certain du moins que lord Stormont, ayant entendu dire que la France s'apprêtait à reconnaître comme plénipotentiaires Franklin et ses collègues, s'écria devant M. de Vergennes qu'il ne pensait pas « qu'on se permît de lui faire un pareil « affront. » A quoi Vergennes répondit froidement : « Il est vrai qu'il en est forte- « ment question ; si cela avait lieu, la France et l'Angleterre en seraient grande- « ment étonnées. » (Flassan. *Hist. de la dipl. franç.*, VI, 151.)

Univ Calif - Digitized by Microsoft ®

Le 28 décembre 1776, Franklin et ses collègues reçurent audience de M. de Vergennes et lui remirent, avec leurs lettres de créance, un mémoire sur la situation des États-Unis, les articles de confédération et une demande de vaisseaux de guerre. M. de Vergennes les *assura de la protection de sa cour et de l'attention qu'elle donnerait à leurs propositions*, en ajoutant qu'il les communiquerait au comte d'Aranda, ambassadeur du roi Très-Catholique à Paris, dont la réponse leur serait transmise, car la France se proposait d'agir dans toute cette affaire en conformité complète de vues avec l'Espagne. Quant aux vaisseaux de guerre, Vergennes ne crut pas devoir en céder, mais il informa les commissaires que les ports français seraient ouverts aux navires américains et qu'ils recevraient eux-mêmes, à titre d'emprunt, deux millions de livres payables par trimestre, pour lesquels on n'exigeait aucune sûreté, on ne réclamait aucun intérêt. C'était, leur dit-on, un bon office de riches particuliers; en réalité, ces deux millions sortaient du trésor royal et le premier paiement ne s'en fit pas attendre. Enfin, les fermiers généraux devaient leur avancer une autre somme de un million à valoir sur la fourniture de cinq mille barriques de tabac. En somme, les commissaires se retirèrent assez satisfaits de leur début. « Les Français sont géné-« ralement pour nous, » écrivirent-ils à Philadelphie, « et ils de-« mandent hautement des hostilités immédiates avec l'Angle-« terre. Tout tend en vérité vers cette fin; mais la cour a ses « raisons pour la différer encore. En attendant, elle s'y pré-« pare [1]. »

D'après le conseil de M. de Vergennes, les commissaires s'abouchèrent avec le comte d'Aranda. Ce diplomate se chargea de transmettre leurs offres à sa cour, et les assura de son côté que l'Espagne modèlerait sa conduite sur celle de la France. Quelques semaines plus tard, Arthur Lee prenait la route de l'Espagne, usant de la latitude que les instructions du congrès lui laissaient sur ce point, mais contre le gré de Franklin qui savait, par le comte d'Aranda, qu'à l'Escurial on était peu disposé à recevoir un plénipotentiaire américain, et qui se contenta de transmettre

[1] *Diplom. corresp.*, etc., I, 251.

Univ Calif - Digitized by Microsoft ®

à cet ambassadeur les propositions adoptées par le congrès, le 16 décembre 1776, touchant une alliance défensive et offensive entre les États-Unis et l'Espagne. Lee trouva, en effet, sa mission volontaire plus difficile à remplir qu'il ne se l'était imaginé dans sa présomption et son étourderie habituelles. Il ne put dépasser Burgos, où le marquis de Grimaldi consentit toutefois à le voir et à lire le mémoire qu'il avait préparé; mais il prit sur lui-même d'y faire sur-le-champ une réponse verbale que voici : « Vous avez consi-« déré votre situation et non la nôtre; le moment n'est pas encore « venu pour nous, la France n'étant pas prête et notre trésor « d'Amérique n'étant pas encore arrivé..... Dans un an, cette « situation ne sera probablement plus la même; on avisera « alors[1]. » Grimaldi se porta fort néanmoins de la bonne volonté de sa cour, et avertit Lee que ses compatriotes recevraient de temps à autre des secours, par l'entremise de la maison Gardoqui, de Bilbao; qu'ils trouveraient quelques draps et quelques munitions à la Nouvelle-Orléans et seraient traités, à la Havane, sur le même pied que dans les ports français.

Avec les trois millions qu'ils avaient reçus du trésor royal et des fermiers généraux, Franklin et ses collègues continuèrent les achats commencés par Deane et Beaumarchais; ils firent construire une frégate à Nantes et approvisionnèrent les croiseurs américains qui relâchaient sur notre littoral. Quelque secret qui entourât ces opérations, elles ne pouvaient échapper entièrement à la vigilance des espions nombreux que lord Stormont entretenait dans nos principaux ports, et plusieurs fois cet ambassadeur avait fait entendre des plaintes. Le ministre de la guerre rappelait alors dans leurs garnisons ceux de nos officiers qui avaient manifesté l'intention de passer en Amérique; alors aussi le ministre de la marine arrêtait le départ des navires chargés d'approvisionnements militaires et donnait des ordres stricts pour empêcher la vente dans nos ports des prises faites par les corsaires améri-

[1] *Diplom. corresp.*, II, 44. Le mémoire de Lee est du 8 mars 1777 et porte pour suscription : *A la cour d'Espagne.* Mais M. Jared Sparks ne doute pas qu'il fut seulement remis à Grimaldi, et c'est ce qui résulte des premiers mots de la lettre de Lee au comte de Florida-Blanca du 17 mars 1777.

Univ Calif - Digitized by Microsoft ®

cains. Dans une occasion, M. de Vergennes tint un langage très-sévère aux commissaires américains et se plaignit de la présence prolongée à Lorient de ce même *Reprisal* qui avait transporté Franklin en France et qui allait et venait dans nos ports, avec ses prises, comme si ces ports avaient été américains [1]. Cette fois la dépêche ministérielle affectait un aspect tout à fait rigide. Mais son dernier paragraphe renouvelait les assurances données dans l'entrevue du 28 décembre, et d'ailleurs Franklin avait trop de finesse pour ne pas savoir lire, comme le disait l'abbé Galiani, de spirituelle mémoire, *sur le blanc d'une page*. Quand les ministres avaient pris une mesure d'apparence rigoureuse, il se trouvait toujours des personnes attachées à la cour pour faire comprendre aux commissaires qu'elle était nécessaire, la France n'étant pas encore prête, et pour leur murmurer à l'oreille que son bon vouloir n'avait pas varié [2].

La nouvelle du désastre de Burgoyne parvint aux commissaires le 4 décembre 1777 : « Elle a été accueillie des Français comme s'il « se fût agi d'un triomphe de leurs propres armes, » écrivirent-ils en Amérique, en saisissant, avec un empressement bien naturel, cette excellente occasion de pousser le gouvernement de Louis XVI à un parti décisif. A la date du 8, il sollicitèrent de M. de Vergennes une prompte audience, et l'obtinrent pour le 12. Dans cette conférence, on débattit quelques points de forme, qui furent réglés à la satisfaction commune, et deux jours plus tard, Franklin et ses collègues reçurent la visite de M. Gérard de Rayneval, premier secrétaire des affaires étrangères. Le roi, leur dit-il, « après une longue et mûre délibération en conseil, avait « résolu de reconnaître l'indépendance des États-Unis et de faire « avec eux un traité d'amitié et de commerce..... Sa Majesté, « d'ailleurs, ne se bornerait prs à une simple formalité; elle sou- « tiendrait cette indépendance, même au prix d'une guerre..... « La seule chose que le roi exigeât des Américains, c'était de ne » jamais traiter avec l'Angleterre que sous la reconnaissance ex-

[1] V. sur les faits relatifs au *Reprisal*, ainsi qu'aux capitaines Hodge et Cunningham, le tome Ier de la *Diplom. corresp.*, p. 109, 311-317.

[2] *Diplom. corresp.*, I, 270.

Univ Calif - Digitized by Microsoft ®

« presse de leur indépendance [1]. » M. de Rayneval ajouta qu'un courrier avait été expédié en Espagne, afin de s'assurer le concours de cette puissance, et que, dès son retour, des arrangements définitifs seraient pris.

La France n'attendit pas la décision de l'Espagne, trop lente à la prendre à son gré, et, le 6 février 1778, elle signait avec la confédération américaine un double traité [2]. Par le premier, dit d'amitié et de commerce, les deux nations s'accordaient des avantages réciproques, que les États-Unis restaient d'ailleurs libres d'étendre aux autres nations. Ce traité déterminait les marchandises de contrebande de guerre et celles que les neutres pouvaient transporter, affirmant ainsi le principe que le *pavillon couvre la marchandise*, adopté par toutes les nations européennes et même les États barbaresques, mais nié et violé, d'une façon outrageuse, jusqu'à ces derniers temps, par la seule Angleterre [3]. Le second traité, dit d'alliance, reconnaissait l'indépendance des États-Unis ; la France lui prêtait le concours de ses armes, et les deux nations s'engageaient à ne point les déposer jusqu'à ce que la Grande-Bretagne la reconnût à son tour. Les conquêtes que la confédération pourrait faire sur le continent américain lui resteraient acquises, et les Français conserveraient de même les îles anglaises du golfe du Mexique dont ils auraient pu se rendre maîtres. Dans sa générosité, la France renonçait expressément à toute prétention sur le Canada ; elle ne laissait à l'Amérique, selon un mot très-juste et souvent répété, d'autre charge que la reconnaissance. En échange de tous ces avantages, une seule condition était imposée à la confédération : c'était de

[1] *Diplom. corresp.*, I, 355-357.

[2] Lord Stormont avait une bonne police. Le jour même de cette signature, il en informait lord Weymouth, secrétaire d'Etat. Seulement son *informer* croyait que Franklin n'avait signé que *sub spe rati.* A la date du 18, Stormont conseille de devancer l'attaque de la France, « dont il a en mains d'innombrables preuves de per« fidie. » (*Hist. of Engl.*, VI, 386-387.)

[3] De 1646, à 1856 la France a stipulé ce principe dans 24 traités ; les Provinces-Unies (1646-1792), dans 17 ; l'Espagne (1650-1819), dans 7 ; les Etats-Unis (1778-1839), dans 16. Il faut ajouter à ces puissances, le Portugal, la Suède, le Danemark, la Russie, la Prusse, les Deux-Siciles, l'Autriche, la Porte ottomane, le Maroc, Tripoli. (Cussy. *Phases et causes célèbres du droit maritime des nations*, I, 199.)

Univ Calif - Digitized by Microsoft ®

ne pas traiter seule avec l'ennemi commun [1], et l'on verra que ses plénipotentiaires surent l'éluder, tandis que la France, pour employer les expressions de M. Jared Sparks, remplit religieusement toutes ses promesses et racheta tous ses gages : *Every promise was fulfilled, every pledge was redeemed.*

Un billet de M. de Rayneval, daté du 1er mars, avertit les plénipotentiaires que le roi les recevrait le 20 suivant et que, ce même jour, M. de Vergennes les attendait à sa table. Ce jour venu, un grand nombre de Français, d'Américains et d'étrangers de divers pays les accompagnèrent jusqu'à Versailles. Franklin fut le héros de la cérémonie : dans les rues, le peuple le saluait de vivat chaleureux et battait des mains sur son passage ; dans les salons du palais, les courtisans s'inclinaient et s'écartaient devant lui. Sa chevelure coupée court et sans poudre, son chapeau rond, son habit de drap brun formaient un piquant et singulier contraste avec leurs vestes galonnées d'or et couvertes de dentelles, avec leurs têtes parfumées et poudrées. Voilà ce qui attirait l'œil dans ce spectacle, et son enseignement moral était la présence dans le plus splendide palais de la première monarchie du monde d'un ancien artisan, d'un philosophe aussi simplement vêtu qu'un fermier aisé du Massachusetts. A l'issue de l'audience, Franklin se rendit chez le ministre des affaires étrangères et, de retour à Paris, y trouva le même accueil enthousiaste qu'à son départ.

Vergennes et Franklin, tels sont les vrais auteurs des traités de 1778 : Louis XVI se les laissa imposer. Ce malheureux prince manquait de caractère et de franchise, mais nullement de patriotisme, et on l'avait entendu dire au duc de Lauzun, qui se moquait à Versailles des modes françaises, en vantant celles de Londres : « Monsieur, quand on aime autant les Anglais, on doit « aller s'établir chez eux et les servir[2]. » Mais sur le terrain des

[1] Il convient de remarquer que cette condition n'aurait pas été imposée tout d'abord, du moins si le récit des commissaires de leur entrevue avec M. de Rayneval est correct. « Le roi n'insiste pas, y lit-on, en cas que la France s'engage dans « la lutte, pour que les Américains ne fassent pas une paix séparée. Il les laisse en- « tièrement libres de faire la paix pour eux-mêmes. » *He should moreover not so much as insist, that if engaged in a war with England on our account we should not make a separate peace. He would have us at full liberty to make peace for ourselves.* (*Dipl. corr.*, I, 356-357.)

[2] Soulavie. *Mémoires historiques et politiques du règne de Louis XVI*, Paris,

Univ Calif - Digitized by Microsoft ®

affaires d'Amérique, ce patriotisme se trouvait aux prises avec les défiances du prince, avec sa conscience même, qui le portait à douter qu'il eût le droit de rompre avec l'Angleterre, tant que cette puissance n'aurait pas violé elle-même les derniers traités. L'ouverture des hostilités ne fit pas taire ces scrupules : « Quelle « situation ! » écrivait Louis XVI en marge des mémoires de M. de Castries, son ministre de la guerre, et de M. de Sartine, son ministre de la marine, « quelle situation ! Faut-il que des « raisons d'État et une grande opération guerrière commencée, « m'obligent à signer des ordres contraires à mon cœur et à mes « opinions [1] ! » M. de Vergennes, lui aussi, était profondément monarchique ; disons mieux, il était absolutiste, et l'on connaît les paroles qu'il écrivait à Louis XVI : *En France, le monarque parle ; tout est peuple et obéit.* Paroles par malheur trop vraies pour l'honneur de la nation et pour la sécurité de ses rois eux-mêmes. C'est pourquoi plus d'un écrivain royaliste ou plus d'un écrivain révolutionnaire ont-ils eu de la peine à s'expliquer sa conduite si persévérante et si soutenue dans la crise américaine, que les premiers lui reprochent presque à l'égal d'un crime, tandis que les autres ne l'approuvent qu'en y dénonçant beaucoup d'inconséquence et une sorte de vertige. La vérité paraît être que Vergennes n'envisagea la question que sous son côté national, ou bien que le côté révolutionnaire s'étant offert à son esprit, il le jugea subalterne. Dans cette hypothèse, il eut d'ailleurs raison de passer outre, puisque les événements qui se passèrent sur l'autre rive de l'Atlantique n'eurent pas de contre-coup sur celle-ci, et que la monarchie française a croulé sous le poids accumulé exclusivement de ses propres abus, entraînée aux abîmes par l'égoïsme des ordres privilégiés et par l'aveuglement de la cour ou sa déloyauté.

Le 13 mars 1778, notre ambassadeur à Londres communiqua le traité d'amitié et de commerce au secrétaire d'État Weymouth, en y joignant une note de son cabinet conçue en termes ironiques et même dérisoires, tant les préparatifs militaires de la

1801, III, 347. Soulavie doit être lu avec précaution ; mais il était en demeure de connaître bien des choses qu'on chercherait vainement ailleurs que chez lui.

[1] *Mémoires historiques*, etc., III, 403.

Univ Calif - Digitized by Microsoft ®

France démentaient les assurances pacifiques qu'elle renfermait. A ces pauvres artifices diplomatiques, George III répondit par le rappel immédiat de lord Stormont et en rejetant sur la cour de Versailles l'entière responsabilité « de cette violation du droit « des gens. » Chatham venait de tenter un effort suprême pour réconcilier les deux peuples; il se mourait lentement; mais cette « insolence » du cabinet de Versailles lui rendit des forces pour quelques heures et toute sa hautaine éloquence. Il se rendit, le 7 avril, à la chambre des Lords, appuyé d'une main sur son fils William, de l'autre sur lord Mahon, son gendre. « Nous « prosternerons-nous devant la maison de Bourbon? » s'écria-t-il. « Alors cette nation n'est plus assurément ce qu'elle a « été. Quoi! un peuple qui était, il y a sept ans, la terreur du « monde serait tombé assez bas pour dire à son vieil ennemi : « Prenez, prenez tout ce que je possède; seulement laissez-moi « la paix. » Non! cela est impossible..... Mais, au nom du ciel, « s'il est devenu absolument nécessaire de choisir entre la paix « et la guerre, et que la paix ne puisse être conservée avec hon- « neur, comment se fait-il que la guerre ne soit pas commencée « déjà? Je ne suis pas très au courant, il est vrai, des ressources « de ce royaume; mais j'ose croire, sans les connaître, qu'elles « suffisent au maintien de ses droits. Milords, tout vaut « mieux que le désespoir; faisons du moins un effort, et s'il « faut tomber, tombons du moins comme des hommes tom- « bent. » Le duc de Richmond prit alors la parole. Personne plus que lui, dit-il, ne désirait que les Américains continuassent de vivre sous les lois de l'Angleterre; mais la chose lui paraissait impossible, et, dans l'état actuel de leurs alliances, la lutte lui semblait trop inégale. Cette conclusion fit lever de nouveau Chatham; mais à peine était-il sur ses pieds qu'il roulait sur le parquet de la Chambre, prêt, en apparence, à rendre le dernier souffle. Tous les pairs, à l'exception de lord Mansfield, coururent à son aide, et ses amis le transportèrent dans un appartement du palais et de là dans une maison voisine, où il reçut les premiers secours de la médecine. Il expira le 11 mai, dans la soixante-sixième année de son âge [1].

[1] *Hist. of Engl.*, VI, 241-243.

Univ Calif - Digitized by Microsoft ®

Des accents comme ceux de Chatham émeuvent les assemblées délibérantes et les subjuguent quelquefois. La chambre des Lords n'en avait pas besoin pour approuver la politique royale, et le ministère disposait aux Communes d'une majorité puissante. L'Angleterre se prépara donc à la lutte. En attendant, lord North fit sonder Franklin sur les dispositions de son pays par un membre du parlement qui votait avec l'opposition, si ce n'est dans les affaires américaines, et qui avait de la considération pour la personne du premier ministre. M. Hartley voulut savoir si l'Amérique n'achèterait pas son indépendance au prix de grands avantages conférés à l'Angleterre et d'un traité d'alliance offensive et défensive entre les deux pays. La réponse de Franklin fut catégorique : selon lui, l'Angleterre devrait s'estimer fort heureuse si l'Amérique, oubliant ses griefs, lui faisait un jour des avantages *égaux* à ceux des autres nations. Quant à une alliance défensive et offensive, il n'y avait point lieu d'y songer, tant on connaissait les griefs belliqueux de l'Angleterre et sa facilité à les satisfaire sous les prétextes les plus frivoles [1].

Les premiers coups de canon furent tirés en Europe. Le 17 juin, la flotte anglaise de la Manche gouvernait au nord du cap Lizard quand ses vigies signalèrent deux voiles françaises : la *Belle-Poule* et la *Licorne*. L'*Arethusa*, s'en détachant, vint accoster la *Belle Poule* et la sommer de se rendre près de son amiral. Sur le refus réitéré du commandant français, Chadeau de La Clocheterie, la frégate anglaise lui lacha sa bordée, et le combat fut engagé. Il ne dura pas moins de cinq heures, et se finit par la retraite de l'*Arethusa* [2]. On l'a dit éloquemment : ce prélude réveillait les plus mâles souvenirs de la France et ravivait d'immortels ressentiments [3]. L'opinion publique hâta la sortie de la flotte de Brest : elle prit la mer le 8 juillet, et, le 27, rencontra la flotte anglaise, par le travers d'Ouessant. Militairement parlant, cette rencontre resta indécise; mais, sous le rapport moral, elle eut de l'importance. Les Anglais s'étonnèrent des manœuvres habiles et promp-

[1] Franklin à Vergennes, 24 avril 1778; Vergennes à Franklin, 25 avril 1778 (*Works*, VIII, 268-271).

[2] *Gazette de France*, 26 juin 1778. — *Mercure de France*, 5 juillet 1778.

[3] L. Blanc. *Histoire de la Révolution française*, I, p. 28. (éd. in-4°.)

Univ Calif - Digitized by Microsoft ®

tes d'une marine si récemment restaurée, et de son tir très-juste et très-efficace, quoique mal à propos dirigé à la mâture. Le cabinet anglais s'était assurément attendu à un résultat tout autre et, dans son dépit, il traduisit le brave amiral Keppel devant une cour martiale qui l'acquitta quelques mois plus tard. En France, le nom de d'Orvilliers devint tout d'un coup célèbre, et à Paris la nouvelle de son succès excita des transports. Le duc de Chartres qui l'y apporta avait bien fait son devoir dans la bataille : on le couronna de lauriers à l'Opéra, et toute une nuit le Palais-Royal retentit des acclamations populaires [1] ; le roi le récompensa. Toutefois des relations apocryphes ne tardèrent point à paraître, des pamphlets et des épigrammes à circuler : on y traitait le prince de lâche ; on l'y faisait descendre, pendant le combat, dans la cale de son vaisseau. Le coup partait de l'entourage de la reine, avec laquelle le duc de Chartres n'entretenait plus que des rapports très-aigres : « Irrité à jamais, il dit tout haut et fit « dire à Marie-Antoinette : L'enfant de Coigny ne sera jamais mon « roi [2]. »

Ce fut Simon Deane, le frère de l'envoyé, qui porta en Amérique la nouvelle des traités du 6 février. Débarqué, le 2 mai, dans la baie de Casco, il prit immédiatement la route d'York où siégeait maintenant le congrès, répandant partout l'heureuse nouvelle sur tout son itinéraire. L'alliance française, a dit un des historiens de la révolution américaine « inspira une grande con- « fiance aux colons et leur rendit les maux de la guerre plus sup- « portables [3], » et Washington la célébra, dans son camp de Valley-Forge, par des prières solennelles, un prêche et une revue des troupes. Elle rendit tout à fait illusoire la mission confiée à lord Carlisle, à Johnstone et à William Eden, en vertu des nouveaux bills dits de conciliation. Washington, qui avait d'abord redouté leur arrivée, n'éprouvait plus maintenant la moindre appréhension à leur égard et mit les premiers obstacles à l'accomplissement de leur œuvre, en leur refusant un passe-port jusqu'à ce que le congrès l'eût autorisé à le leur délivrer. Lord Car-

[1] « Prix de sa valeur insigne, » dit la *Gazette* du 20 novembre 1778.
[2] *Hist. rev. franç.*, *I*, p, 28.
[3] D. Ramsay. *Histoire de la révolution américaine*, etc., I, 167.

Univ Calif - Digitized by Microsoft ®

liste et ses collègues prirent alors le parti de transmettre leurs lettres de créance à Henry Laurens, président de cette assemblée. Cette démarche n'obtint aucun succès : le congrès leur fit connaître que les États-Unis ne traiteraient avec leur ancienne métropole que sur la base d'une reconnaissance préalable de leur indépendance et du rappel immédiat des troupes royales, et se renferma dans un dédaigneux silence après cette première communication. Johnstone connaissait de longue date Robert Morris et le général Reed : il leur écrivit quelques lettres, et soit imprudence grossière, soit pensée corruptrice, il fit allusion dans ces lettres aux droits que les promoteurs d'une pacification acquerraient inévitablement aux honneurs et aux récompenses dont disposait la couronne. Morris et Reed, pour toute réponse, mirent ces épîtres sous les yeux du congrès qu'elles irritèrent beaucoup. Les commissaires ne trouvèrent un certain accueil que dans les populations, en répandant de petits écrits où l'obstination du congrès était dépeinte comme le seul obstacle à une réconciliation sincère et comme une trahison qui livrait l'Amérique à son ennemie séculaire. Pour se défendre, le congrès eut recours aux mêmes armes : il suscita une foule d'écrivains, parmi lesquels Drayton, de la Caroline du Sud, afin de prémunir les masses contre la tactique des commissaires et de leurs partisans.

Une autre conséquece de l'alliance française fut l'évacuation de Philadelphie. La science militaire ou le bonheur des généraux qu'il employait en Amérique n'inspirait à lord North qu'une confiance très-médiocre. « Je ne sais pas s'ils font peur à l'ennemi, » disait-il ; « mais ce que je sais, c'est qu'ils me font trembler moi, chaque « fois que je pense à eux [1]. » Sir William Howe ne lui paraissait plus suffire à une guerre qui semblait renaître de ses cendres mêmes et, froissé de sa longue inaction dans ses quartiers d'hiver, où il passait son temps en bals, en fêtes, en représentations de tournois, il lui avait donné sir Henry Clinton pour successeur. Ce général possédait des manières aussi affables que Howe, et le dépassait grandement en activité et en savoir militaire. A Saint-James on faisait un grand fond sur son entrée en campagne, et le 8 mars 1778, le secrétaire d'État pour la guerre lui communi-

[1] C. de Witt. *Hist. de Washington*, 142.

Univ Calif - Digitized by Microsoft ®

quait de vastes plans. Mais, quinze jours plus tard, lord Germaine, qui n'ignorait plus l'existence du traité d'alliance, avait changé subitement de langage : loin de songer à une hardie initiative, il prescrivait à Clinton d'aller se renfermer dans New-York, d'expédier cinq mille hommes au secours des Antilles, de se tenir partout sur une stricte défensive, et de se préparer même à quitter les États-Unis pour couvrir le Canada, si les événements venaient à prendre une tournure trop fâcheuse. Clinton avait du obéir, quoiqu'à regret; le 17 juin, il avait quitté Philadelphie avec dix-neuf mille hommes, et, traversant la Delaware, était venu débarquer à la pointe de Gloucester, dans le New-Jersey.

Washington occupait encore son camp de Valley-Forge. Vers le milieu de mai, il avait ouvert les hostilités en détachant La Fayette, avec 2,400 hommes, sur Barren-Hill, à treize milles de Philadelphie. Enveloppé de trois côtés, La Fayette allait être fait prisonnier avec sa troupe, lorsqu'un habile changement de front lui permit d'opérer une heureuse retraite. Howe s'était cru tellement assuré du succès qu'il avait invité pour le lendemain plusieurs dames à sa table, afin de les faire dîner avec le marquis. Mais « les « Anglais revinrent à Philadelphie accablés de fatigue; les « dames ne virent pas M. de La Fayette, et M. Howe lui-même « arriva trop tard pour souper[1] .» Dès qu'il eut appris que Philadelphie était évacuée, le général américain se lança sur les traces de Clinton, et l'atteignit, le 28 juin, à Monmouth-Court-House. Le combat qu'ils se livrèrent resta indécis, grâce à la mauvaise conduite du major général Lee, qui abandonna sans ordres le champ de bataille [2]. Clinton décampa pendant la nuit et fit une telle diligence qu'il devint inutile aux Américains de le poursuivre. Washington leur accorda quelques jours de repos ; puis, traversant l'Hudson, il vint camper aux Plaines-Blanches, à trente milles au nord de New-York, en y attendant le début des opérations du comte d'Estaing, qui, parti de Toulon au mois d'avril dernier, venait d'arriver et le lui avait fait savoir par une lettre autographe. Le 12 juillet, l'escadre française, forte de 12 vaisseaux et

[1] Chatellux. *Voyages*, etc., I, 252.

[2] *Vie, corr., écrits*, III, 377. — Dr A. Bancroft. *The life of G. Washington*, I, 166.

Univ Calif - Digitized by Microsoft ®

de 4 frégates, jeta l'ancre à Sandy-Hook à l'entrée de la baie de New-York. L'escadre anglaise, qui était mouillée dans la baie, ne comptait que 10 vaisseaux de 74, avec quelques frégates, et tous ces bâtiments étaient mal équipés et fatigués par un long service. Si d'Estaing eût forcé l'entrée, il est fort probable qu'il l'eût amarinée; mais de Sandy-Hook à Long-Island, il s'étend un banc de sable qui ne laisse entre la pointe et l'île qu'une passe étroite. Les pilotes craignirent qu'elle ne fût point accessible aux plus gros vaisseaux français, au *Languedoc* et au *Tonnant* entre autres, qui portaient 80 canons [1]; le projet fut donc abandonné et converti en une attaque sur Newport dans Rhode-Island, de concert avec les troupes fédérales.

Ces troupes, au nombre de neuf mille hommes, dont trois mille obéissaient à La Fayette, étaient placées sous le commandement supérieur de Sullivan. Elles bloquaient déjà la ville quand d'Estaing parut, le 11 juillet, dans les eaux de Rhode-Island. Le 8 août, on allait donner l'assaut à la place, lorsqu'on signala en haute mer les voiles de l'amiral Howe. Aussitôt d'Estaing réembarque les matelots et les troupes qu'il avait jetés à terre et donne le signal d'appareiller en toute hâte. Un combat allait s'engager quand une violente tempête sépara les deux escadres. La française en fut particulièrement endommagée, et revint à Rhode-Island. Sullivan songeait à reprendre l'attaque abandonnée et sollicita d'Estaing d'y concourir. Mais celui-ci opposa le délabrement de ses vaisseaux, la répugnance unanime de ses officiers, enfin les ordres formels de sa cour qui lui prescrivaient en cas de sinistre, ou s'il survenait des forces supérieures, de se mettre en lieu sûr. Or, l'amiral Byron venait de paraître dans ces parages et d'Estaing signifia sa résolution d'aller se radouber à Boston. Elle tint bon devant toutes les instances de Sullivan, auquel se joignirent Greene et La Fayette lui-même, qui représentèrent en vain que l'entreprise commencée avait beaucoup d'importance et que

[1] C'est également l'avis de la plupart des écrivains américains. Marshall dit néanmoins qu'au moment où d'Estaing appareilla pour Rhode-Island, le vent et la marée favorisaient beaucoup son entrée dans la baie, tout en convenant qu'eu égard aux dispositions défensives des Anglais, une attaque de la ville aurait constitué une imprudence militaire. (*Vie de Washington*, éd. fr., IV, 7-8.)

Univ Calif - Digitized by Microsoft ®

l'escadre courait en quittant New-Port deux dangers au lieu d'un, le danger d'être attaquée en route, et celui d'être bloquée dans le port de Boston, dont les défenses ne valaient pas celles de Newport.

Sullivan et ses généraux, La Fayette excepté, signèrent une protestation injurieuse; les vieilles haines de race se réveillèrent et le mot trahison fut prononcé. Il y eut une sorte d'émeute à l'arrivée de d'Estaing à Boston, où le chevalier de Saint-Sauveur perdit la vie, et à Charleston, il s'engagea une vraie bataille entre les matelots américains et les matelots français. Ces tristes scènes firent souffrir Washington comme gentleman, comme général, comme patriote. Le ton qu'avaient pris les journaux dans ce conflit lui déplaisait beaucoup; mais « sous un gouvernement républicain et libre, comment arrêter la voix de la multitude? » disait-il, et, d'ailleurs, il était trop homme d'État pour y songer même quand les plaintes se trouvaient injustes et les récriminations abusives. Mais il avait action sur ses généraux et il ne leur ménagea point le blâme. Il calma d'Estaing par de nobles paroles, et d'Estaing, pour prouver qu'il ne conservait aucune rancune, offrit de se mettre à la tête d'un régiment « comme il l'avait fait jadis, sous le maréchal de Saxe, dans la guerre terminée en 1748. » Mais c'est dans une lettre à La Fayette que se trahissent surtout les ennuis et le chagrin de Washington : « Je dirai en un mot, » lui écrivit-il, « que je sens vivement tout ce qui blesse la suscep- « tibilité d'un gentilhomme, et, par conséquent, dans l'occasion « actuelle, je suis très-peiné pour vous, pour nos bons et grands « alliés les Français. Je me sens aussi blessé de toutes les « reflexions imprudentes ou legères qu'on peut avoir faites sur le « comte d'Estaing et sur la flotte qu'il commande; enfin, je souffre « pour mon pays [1]. »

Cependant, le congrès, désormais certain du renoncement de la France, caressait toujours pour son compte le projet d'envahir le Canada. Déjà, l'on avait pressenti notre ministre plénipotentaire sur le concours que ce projet pouvait attendre de son gouvernement, et M. de Rayneval, fidèle interprète de Vergennes et de la constante politique du cabinet français depuis les traités de

[1] *Vie, corr., écrits*, III, 401-405.

Univ Calif - Digitized by Microsoft ®

1763, avait nettement déclaré qu'à Versailles, on n'avait le dessein ni de reprendre le Canada pour soi-même, ni d'aider les Américains à le reprendre, tout en ajoutant que les États-Unis, s'ils se chargeaient seuls de cette entreprise, ne rencontreraient de la part de la France aucune mauvaise volonté, aucun obstacle. « Les « Français, » dit à ce propos M. Jared Sparks, « avaient toujours « redouté l'amour des Américains pour les conquêtes. Ils avaient « promis de défendre l'indépendance des États-Unis, mais non de « courir au Nord, à l'Ouest, au Midi, pour chercher des aventures « et étendre la domination de leurs alliés. » Mais en 1778, le congrès eût volontiers exigé davantage, et il lui fallut peu d'efforts pour revenir à un espoir qu'à vrai dire il n'avait jamais perdu, et que ravivèrent le zèle enthousiaste et la confiance juvénile de La Fayette, de même que les sentiments personnels du comte d'Estaing. Le 28 octobre 1778, ce dernier lançait une proclamation aux Canadiens, tandis que La Fayette s'apprêtait à retourner en France pour y solliciter une intervention directe. Ce plan était déjà arrêté dans tous ses détails que Washington ignorait tout encore ; on ne lui en fit part qu'à la dernière heure, et il s'y montra résolûment hostile. « Y songe-t-on? » écrivait-il au président du congrès Laurens, peu sympathique lui-même au dessein ; « laisse- « rons-nous un corps considérable de troupes françaises entrer « dans le Canada et prendre possession d'une province qui est « attachée à la France par tous les liens du sang, des mœurs, de « la religion? Je crains que ce ne soit exposer cette puissance à « une tentation trop forte pour tout gouvernement dirigé par les « maximes ordinaires de la politique. » A la façon dont La Fayette lui avait présenté les détails de son plan, Washington avait cru tout d'abord qu'il en était le seul auteur ; maintenant il craignait qu'il ne fût inspiré par la cour de France, et il croyait lire « sur « le visage de certaines personnes autre chose que le zèle désin- « téressé de simples alliés. » Par-dessus tout, il répugnait « à augmenter le nombre des obligations nationales [1]. » Ces derniers mots peignent à merveille la politique de son pays : les États-Unis n'aiment ni ne recherchent les occasions de s'obliger. Ont-

[1] *Mémorial de Gouverneur Morris*, ép. fr., I, 156.

Univ Calif - Digitized by Microsoft ®

ils donc si grand tort, et les nations sur qui pèsent le moins d'obligations extérieures ne restent-elles pas, en fin de compte, les plus libres de se conduire, quand elles le veulent, selon les lois de l'honnêteté et de la justice?

La Fayette n'en passa pas moins, en Europe, sans mission officielle, mais non tout à fait et uniquement, comme on l'adit, « pour jouir de la popularité dont son nom commençait à être « couvert[1]. » Il avait consulté Washington, et compris que des troupes françaises ne seraient pas les malvenues en Amérique. Les préjugés que le général avait longtemps nourris à l'égard de la France avaient peu à peu cédé dans le commerce de La Fayette et devant les nécessités de la lutte. Le sentiment pénible que Washington éprouva en se séparant de son jeune ami fut tempéré par l'espoir du succès de ses démarches, car La Fayette s'était promis d'éclairer complétement l'opinion de ses compatriotes et d'obtenir de Louis XVI de nouveaux secours et une action plus énergique.

L'hiver avait entièrement suspendu les opérations militaires, et quand la saison devint plus favorable, Washington se vit dans l'impossibilité de les reprendre. Le trésor public était vide d'espèces et le papier-monnaie, auquel le congrès avait de bonne heure recouru, subissait une dépréciation telle que Washington lui-même se refusait à le recevoir à son taux normal. Cette âme si droite et si rebelle aux sophismes de la raison d'État aurait craint, en acceptant ce papier, de donner un mauvais exemple et de favoriser le succès de l'improbité, puisqu'enfin un honnête homme, comme il le disait, « ne pouvait vouloir payer ce qui valait vingt shillings avec un seul, et peut-être la moitié d'un seul. » L'armée, sur qui pesait particulièrement ce discrédit des valeurs publiques, murmurait et menaçait de se débander. Washington prit le parti de la réduire avec la pensée, qui lui rendit cette mesure moins pénible, de donner aux effectifs restants plus de cohésion et plus de force. Seulement, cette résolution lui imposait des allures prudentes et une sorte d'immobilité même dont il avait perdu l'habitude. Mais avec les sacrifices nécessaires, Washington ne

[1] C. de Witt. *Hist. de Wash.*, 150.

Univ Calif - Digitized by Microsoft ®

savait pas composer. Il cantonna donc ses troupes dans les districts montagneux qui entourent au nord New-York, et quoi que fît son adversaire pour l'attirer en plaine, il ne bougea point de ses quartiers, assistant impassible aux ravages des Anglais dans le Connecticut et les provinces septentrionales. Peut-être un découragement trop naturel aida-t-il Washington à mieux supporter cette nouvelle attitude. En ce moment même, la passion du lucre, la spéculation, l'entraînement des plaisirs faciles avaient envahi la République, et des scandales éclataient parmi les fonctionnaires. Washington se sentait humilié, contristé, inquiet; de noirs pressentiments se faisaient jour sous sa plume et des appréhensions sinistres troublaient son esprit. Toutefois, lorsque les Indiens de l'Ouest devinrent trop incommodes, il envoya Sullivan les châtier, et dirigea une expédition contre les ouvrages de Stony-Point et de Verplank-Neck, à cinquante milles en amont de l'Hudson, dont Clinton et sir George Collier s'étaient emparés. Le major général Wayne, qui la dirigeait, réussit à reprendre ces ouvrages, et s'il ne put s'y maintenir, il eut du moins la satisfaction de les détruire avant de les laisser aux Anglais.

Le vrai théâtre de la guerre, pendant les six premiers mois de l'année 1779, fut les Carolines. Vers la fin de décembre de l'année précédente, la ville de Savannah avait ouvert ses portes aux Anglais, et ceux-ci avaient lancé des proclamations qui appelaient les loyalistes du pays aux armes et recruté parmi eux un régiment de cavalerie et des milices. Le général Prévost, qui commandait dans les Florides, vint alors se mettre à la tête de toutes les troupes royales stationnées dans les provinces du Sud, et le congrès, à la demande des Caroliniens, lui opposa le général Lincoln dont les services avaient été fort appréciés dans la campagne du Nord. Lincoln occupait avec seize cents réguliers et quelques milliers de miliciens une assez bonne position à Black Swamp, sur les bords de la Savannah; mais ces miliciens, mal équipés et mal disciplinés, se débandèrent pour la plupart, et ne tinrent pas une meilleure conduite à Briar-Creek où, sans attendre le premier choc, ils prirent la fuite avec une telle hâte et dans un tel désordre qu'il s'en noya un grand nombre dans la rivière. Le général Prévost entra dans la Caroline méridionale, et

Univ Calif - Digitized by Microsoft ®

vint camper sous les murs de Charleston. Le gouverneur Rutledge s'y trouvait avec le comte Pulawski, et les habitants s'étaient préparés de leur mieux à la défense. Prévost comprit que sans artillerie et ayant Lincoln sur ses derrières, il s'était trop aventuré : il fit retraite sur Savannah, non par la voie de terre, selon lui trop dangereuse, mais par celle des îles qui se succèdent sans interruption le long de la côte, depuis Charleston jusqu'à Savannah.

« Cette incursion et la retraite dont elle fut suivie avancèrent « fort peu la cause royale, mais contribuèrent beaucoup à enri- « chir les officiers, les soldats et ceux qui suivaient l'armée bri- « tanique, et encore plus à accroître les calamités des habitants « du pays [1]. » Les troupes royales s'en allaient chargées, en effet, de dépouilles de toute sorte. Elles traînaient derrière elles des barils à riz qu'on avait remplis de riche vaisselle, des troupeaux de bétail et un butin si considérable qu'il fallut en abandonner une bonne partie. On avait déconsu et vidé les matelas, fouillé jusque dans l'asile des morts; ce qu'il n'était pas possible d'emporter, on l'avait détruit; on avait brisé les glaces, les porcelaines, les cristaux, fusillé par plaisir des bœufs et des chevaux, incendié les maisons et les champs de cannes à sucre. Les nègres, alléchés par l'espoir de la liberté, s'étaient rendus par troupes au camp royaliste ; ils aidaient les Anglais dans leurs fouilles et leur faisaient découvrir l'argent et les bijoux que les planteurs avaient pu cacher. Ce genre de services n'empêcha point trois mille de ces malheureux d'être dépaysés et vendus aux Antilles. Le reste, il est vrai, reçut sa liberté; mais quand l'armée se retira, elle dut en laisser un grand nombre en arrière. Comme on leur avait inspiré à dessein une grande crainte des traitements qui les attendaient chez leurs anciens maîtres, beaucoup d'entre eux suivirent à la nage les bateaux qui transportaient les troupes, suppliant qu'on les y reçût et se cramponnant aux bordages. On leur coupa les mains à coups de sabre; on les assomma à coups d'avirons et de gaffes. Quant à ceux qui échappèrent à ce massacre, ils furent réunis et parqués dans l'île Oter, où ils périrent presque tous de maladie ou de faim [2].

[1] Ramsay. *Hist. de la rev. amér.*, II, 38.
[2] *Hist. de la rev. amér.*, II, 39-41.

Univ Calif - Digitized by Microsoft ®

Au mois de septembre, d'Estaing, qui avait quitté Boston pour aller guerroyer aux Antilles, reparut dans les parages de la Géorgie. Il avait reçu l'ordre de laisser à la Martinique ses bâtiments inférieurs et de rentrer en France avec ses gros vaisseaux. Mais il lui était revenu des rumeurs défavorables à l'alliance française qui, disait-on sur le continent, n'avait encore rien amené d'utile, et à la loyauté du gouvernement français qu'on accusait de laisser la Géorgie en péril, tandis qu'il s'appropriait les riches possessions anglaises du golfe du Mexique. Voilà pourquoi d'Estaing était revenu malgré ses instructions sur les côtes d'Amérique, désireux à la fois de faire taire ces clameurs et de prendre part à quelque action d'éclat qui relevât la cause de nos alliés. Il débarqua donc les trois mille hommes environ qu'il avait de troupes, et opérant sa jonction avec le général Lincoln qui en avait autant sous ses ordres, il vint mettre le siége devant Savannah. Le général Provost qui s'y était renfermé était un brave militaire : il refusa de rendre sa place et se mit même en mesure d'y faire une vigoureuse résistance. Le 4 octobre, ses travaux d'approche étant terminés, l'assiégeant ouvrit son feu et le continua pendant cinq jours, sans autre résultat que quelques degâts au corps de place et la destruction d'une bonne partie de la ville. Le temps s'écoulait et la saison devenait de plus en plus orageuse ; une flotte anglaise pouvait apparaître d'un moment à l'autre, et d'Estaing déclara que, dominé par ces considérations et lié par des ordres dont il s'était écarté déjà, il ne pouvait demeurer plus d'une dizaine de jours encore. On résolut donc de donner l'assaut, et l'on fixa la date de l'opération au 9 octobre. Elle ne réussit pas et fut pour l'assiégeant des plus meurtrières : les Américains y perdirent quatre cents des leurs, tués ou blessés, et les Français environ sept cents. Le 18, d'Estaing appareilla, tandis que Lincoln, abandonné de ses milices, franchit la Savannah et se réfugia dans la Caroline du Sud, où les Anglais ne le laissèrent pas longtemps en paix [1].

Le départ des vaisseaux français laissait cette province sans défense. Aussi Clinton s'embarqua-t-il avec 7,000 à 8,000 hommes

[1] *Mercure de France*, février 1780, rapport de d'Estaing. — *Gaz. de France*, 7 janvier 1780.

Univ Calif - Digitized by Microsoft ®

pour les Carolines, le 26 novembre 1779. Dispersée par la tempête, l'expédition n'arriva sur leurs côtes que le 2 février 1780, et Clinton établit ses troupes à trente milles de Charleston. La place en ce moment ne possédait que 1,500 hommes mal aguerris, et un coup de main pouvait aisément réussir; mais Clinton aima mieux s'attarder dans les opérations préliminaires d'un siége en règle, et pendant le temps qu'il perdait ainsi, les assiégés ne restèrent pas inactifs et, grâce au concours de deux ingénieurs français d'un vrai mérite, M. de Cambray et M. de Laumoy, organisèrent leur défense sur un pied assez respectable, malgré l'exiguïté de leurs ressources. Le 12 avril, l'assiégeant ouvrit son feu, et le 11 mai, de larges brèches étant ouvertes à ses murailles et les vivres tirant à leur fin, la place ouvrit ses portes. La garnison en sortit avec les honneurs de la guerre et déposa sur les glacis ses armes et ses drapeaux. Les troupes régulières et les matelots demeurèrent prisonniers de guerre, tandis que les milices purent rentrer dans leurs foyers sous la condition de ne plus servir pendant la durée de la guerre. Quatre cents bouches à feu, une grande quantité de munitions, trois frégates américaines et une frégate française, tels furent les trophées du siége. On a blâmé le général Lincoln de s'être renfermé dans les murs de Charleston; mais ce blâme parait injuste si l'on songe qu'en rase campagne, il ne pouvait rien contre les Anglais, tandis que dans Charleston, il retarda de trois mois leur marche envahissante[1].

Le pillage cette fois fut méthodique, et l'on forma un dépôt général du butin fait, auquel on préposa des commissaires. Le but principal des Anglais étant d'obtenir la soumission du pays, Clinton promulgua une amnistie, dont il n'excepta que les personnes qui, « sous la protection des formes judiciaires, avaient trempé leurs mains dans le sang des loyalistes. » Des colonnes mobiles parcoururent en même temps la Caroline méridionale et détruisirent les partis américains qui s'y étaient aventurés dans l'espoir de secourir Charleston. Puis, Clinton regagna New-York. L'hiver avait été si rude que l'Hudson et les canaux voisins s'étaient gelés au point de pouvoir supporter la plus grosse artil-

[1] *Hist. de la rev. amer.*, II, 52-72.

Univ Calif - Digitized by Microsoft ®

lerie, et les généraux anglais, qui connaissaient bien la vigilance et l'audace de Washington, avaient multiplié les défenses autour de New-York. Il campait toujours sur les hauteurs de Morristown. Par malheur, ses troupes étaient réduites à un effectif si faible qu'il n'osa rien entreprendre, et qu'avec la reprise de New-York à sa portée, il se trouva réduit à souffrir les insultantes incursions de l'ennemi [1]. Les souffrances de son armée, que le congrès négligeait ou dans l'administration de laquelle il s'ingérait d'une façon malhabile, étaient devenues intolérables et commençaient à en ébranler la constance et la discipline. Déjà en 1779, les officiers d'un régiment du New-Jersey, qui ne recevaient depuis longtemps qu'une solde insuffisante et précaire, avaient menacé de donner leur démission en masse [2]. Au mois d'avril de l'année suivante, on vit deux régiments du Connecticut, réunis sous les armes, déclarer qu'ils allaient rentrer chez eux ou bien s'assurer des moyens d'existence à la pointe de la baïonnette, et cette mutinerie ne céder que devant l'emploi de mesures très-énergiques. Mais l'ennemi avait eu déjà des pratiques avec ces troupes, et dans l'espoir d'attirer Washington dans un piége, un gros détachement s'était porté du côté de Springfield, petite ville située sur les pentes des hauteurs qui bordent la rivière Morrison. Washington se contenta d'envoyer à Springfield une faible colonne; elle fit si bonne contenance qu'elle força les Anglais à une honteuse retraite, dont ils se vengèrent en ravageant le riche territoire de Springfield.

Ce fut dans ces circonstances que La Fayette reparut en Amérique et y annonça qu'il précédait seulement une division de l'armée française et le comte de Rochambeau, l'un des rares tacticiens que la guerre de Sept ans eût formés dans son sein [3]. Dans les premiers jours de juillet 1780, la nouvelle parvint, en effet,

[1] *The life of Alexander Hamilton*, I, 255.

[2] Marshall. *Vie de Washington*, IV, 136.

[3] Les Américains comprirent bien qu'ils devaient en grande partie à La Fayette ce nouveau service. « Les Etats-Unis lui ont des obligations infinies, » a dit Hamilton, « non-seulement à cause de sa bonne conduite et de son courage comme major « général, mais encore de ses bons offices et de son influence près de la cour de « France. » (*Life*, I, 230) Il est remarquable qu'Hamilton, parfois injuste et soupçonneux à notre égard, se vante ici d'avoir suggéré à La Fayette l'idée du projet.

Univ Calif - Digitized by Microsoft ®

au quartier général qu'on avait aperçu entre les caps de la Delaware et ceux de la Virginie une grande flotte française. Washinton en fit part sur-le-champ au congrès, en l'invitant à multiplier ses efforts : « Après tout ce qui a été concerté déjà, » lui écrivit-il, « si nos alliés nous trouvaient sans préparation et devaient eux-« mêmes rester plusieurs semaines dans l'inaction, on devine « aisément quelles seraient leurs premières impressions....L'enjeu « est si grand, nous avons tant à espérer, que nous serions inex-« cusables de ne pas mettre en œuvre tout notre zèle et tous nos « efforts [1]. » L'effort auquel Washington faisait ainsi allusion n'était autre que la reprise de New-York, projet qu'il nourrissait depuis longtemps et que l'arrivée des troupes françaises lui donnait l'espoir d'accomplir. Les vaisseaux qui les portaient venaient à peine de mouiller devant le cap Henry, qu'il envoyait des dépêches à Rochambeau et au chevalier de Ternay, commandant de l'escadre, pour les renseigner sur les forces navales de l'ennemi, leur indiquer Sandy-Hook, comme un point d'où il leur serait facile de couper la route aux troupes anglaises qui revenaient de Charleston à New-York, enfin, leur proposer une attaque sur la dernière de ces places. L'approche de l'amiral Graves, qui fut signalée sur ces entrefaites, ne changea rien aux dispositions du général américain et, dans une seconde missive, il pressait toujours les généraux français d'occuper Sandy-Hook, si leurs forces navales se trouvaient être supérieures, « car le port de New-York « était plus accessible qu'on ne le supposait, et la gloire n'en se-« rait que plus grande d'avoir vaincu un surcroît de difficultés.» Mais Rochambeau qui ne connaissait pas les lieux et qui s'exagérait peut-être les difficultés de l'entreprise avec l'armée américaine réduite à quelques milliers d'hommes, Rochambeau ne partagea point cette confiance. Ses objections furent nombreuses, et Washington finit par s'y rendre [2]. « Notre position n'est pas « assez brillante » écrivait-il à La Fayette « pour justifier les in-« stances que nous ferions près du comte de Rochambeau; je

[1] *The life of Hamilton*, I, 160.

[2] Rochambeau dit que Washington se rendit à ses seules raisons. « Pendant la « longue correspondance qui eut lieu entre nous à ce sujet, je ne pus trop louer la « solidité de son jugement et l'aménité de son style. » (*Mémoires*, éd. 1809, I, 248.)

Univ Calif - Digitized by Microsoft ®

« continuerai cependant mes dispositions dans l'espoir de circon-
« stances plus heureuses. »

Les troupes françaises allèrent débarquer à Newport et occupèrent, conjointement avec les milices américaines, les forts et les batteries de l'île. Le premier aspect de ces milices causa quelque étonnement et quelque inquiétude parmi nos vieux soldats. « Les Américains gagnent à être connus, » écrivait le colonel de Royal-Deux-Ponts à l'un de ses amis de Versailles. « J'ai « trouvé chez eux de la droiture, de l'honnêteté, de l'hospitalité. « Leurs milices nous ont joints. Elles ne sont pas habillées, « manquent de souliers, même des aisances les plus communes « qui, manquant dans une armée européenne, feraient déserter « tout le monde. Mais les troupes américaines ont de bonnes « armes, une patience incroyable et beaucoup de sobriété [1]. » On s'attendait à Rhode-Island à une attaque prochaine des Anglais, et on s'était préparé à la bien recevoir. Clinton, en effet, avait quitté New-York à la tête de 6,000 hommes, que soutenait l'escadre de l'amiral Graves. Déjà, il avait atteint Huntingdon-Bay, quand Washington, descendant, à marches forcées, les rives de l'Hudson, vint se poster à Kingsbridge. Les habitants des campagnes s'étaient levés en masse et marchaient sur Providence; Clinton ne jugea point à propos de poursuivre son dessein, et, repassant l'Hudson, rentra dans New-York, tandis que les Américains, de leur côté, reprenaient leurs cantonnements.

Les hostilités avaient repris dans les Carolines, et bien qu'on ne fût pas très-éloigné de la chute de Savannah et moins encore de celle de Charleston, qui avaient produit parmi les loyalistes du pays un si grand enthousiasme, il ne restait plus guère, en rase campagne, d'autre position aux Anglais que celle de Cambden, où lord Rawdon s'était retranché. Les républicains en infestaient les approches et rien n'eut été plus facile à Gates, que la confiance du congrès venait d'investir du commandement en chef dans ces provinces, que de la tourner et de s'emparer de la ville. Gates en laissa échapper l'occasion, et Cornwalis vint lui-même occuper Cambden, le jour même et à la même heure que,

[1] *Mercure de France*, 21 octobre 1780.

Univ Calif - Digitized by Microsoft ®

par une étrange coïncidence, les Américains s'y portaient. Les deux troupes marchaient dans le plus profond silence ; à deux heures du matin, dans la nuit du 15 au 16 août, leurs avant-gardes se heurtèrent, et il s'ensuivit une escarmouche très-vive. Mais ni Cornwalis, ni Gates n'étaient désireux de combattre dans les ténèbres, et ils rappelèrent les combattants pour recommencer au point du jour. Les milices virginiennes, qui formaient l'aile gauche de Gates, jetèrent leurs armes sans attendre le choc des Anglais, et s'enfuirent précipitamment. Les Caroliniens ne tinrent pas mieux au centre ; il n'y eut que l'aile droite, composée de troupes continentales et commandée par le major général de Kalb, à faire une belle résistance. Elle ramena même un instant les Anglais : seulement la bataille était déjà perdue et coûtait aux Américains 2,000 hommes tués, blessés ou prisonniers, huit canons, deux mille fusils, un grand nombre de munitions et de bagages, enfin le brave de Kalb, mortellement frappé[1].

Gates fit connaître au congrès sa déconfiture sans paraître s'inquiéter le moins du monde de ce que son armée allait devenir. Il montra, comme dit Hamilton, « que ni l'âge, ni les longs travaux, ni les fatigues de la vie militaire n'avaient diminué son « activité. Dans trois jours et demi, en effet, il atteignit Hillsborough, distant de cent quatre-vingts milles du champ de bataille, laissant ses troupes prendre soin d'elles-mêmes et se « tirer d'embarras comme elles le pourraient[2]. » Le colonel Tarleton compléta le succès de son chef en surprenant le chef de partisans républicains Sumpter à Fishing-Creek, en s'emparant de son artillerie et en délivrant les prisonniers qu'il lui avait précédemment faits. Toutefois Cornwalis ne put tirer de sa victoire tout le fruit qu'elle comportait : la température était devenue très-malsaine ; ses ambulances regorgeaient de blessés et de malades ; ses troupes manquaient d'effets de campement et de vivres. Il reprit le chemin de Charleston, laissant quelques cava-

[1] Henry Lee. *Campaign of* 1779 *in the Carolines*, éd. 1824, 393 et sqq. — *Hist. rev. amer.*, II, 181-183.

[2] *The life of Hamilton*, I, 307. Hamilton ajoute que « Gates confirma dans cette « circonstance l'opinion qu'il avait toujours eue de lui. »

Univ Calif - Digitized by Microsoft ®

liers et un millier de volontaires sur les confins de la Caroline du Nord. Avant de partir, il ordonna la mise à mort des déserteurs loyalistes qui avaient pris du service dans les rangs des Américains, et l'emprisonnement, avec confiscation de leurs biens, de ceux qui, après une première soumission à l'autorité royale, étaient revenus à la République. Ces rigueurs, sur lesquelles renchérirent encore les officiers subalternes et surtout Tarleton, contribuèrent bien plus que les futurs succès des armes républicaines à détacher de l'Angleterre les provinces méridionales [1].

Chateaubriand a supposé un voyageur visitant les États-Unis après l'insurrection des régiments de la Pennsylvanie après la soumission de la Caroline du Sud, après l'acte du congrès qui donna cours forcé à ses billets, suivant leur valeur nominale et non leur valeur réelle, et s'est demandé quelle impression il aurait reçue; quel récit, une fois rentré chez lui, il eût pu faire de la situation des choses et du caractère des chefs dans les États-Unis. « N'au-« rait-il pas représenté l'insurrection d'outre-mer comme une « honteuse anarchie, comme un mouvement prêt à finir? N'au-« rait-il pas peint les Américains comme une race d'hommes « divisés entre eux, incapables de la liberté à laquelle ils préten-« daient? D'hommes avides, sans foi, sans loi, et au moment de « succomber sous les armes victorieuses de la Grande-Bretagne[2]? » Ce voyageur, néanmoins, aurait commis une grande erreur. C'est que le dernier mot des événements reste toujours à la liberté et à la justice; c'est que les peuples, pas plus que les individus, n'échappent à cette loi de l'humanité qui rend le succès d'autant plus difficile qu'il doit être plus fécond et plus durable. L'histoire de cette guerre n'a été, suivant un mot de Washington lui-même, qu'une histoire d'espérances déçues, et à l'époque où elle est parvenue, les épreuves de la liberté américaine ne touchaient pas encore à leur terme. On peut même dire que la fin de l'année 1780 et les premiers mois de l'année suivante lui réservaient les plus cruelles et les plus menaçantes : une trahison, une crise

[1] Les écrivains anglais en ont fait l'aveu. Lord Mahon blâme d'une façon spéciale lord Rawdon « qui promit dix guinées par tête de déserteur amené mort et cinq « guinées par tête de déserteur vivant. » (*Hist. of Engl.*, VII, 53.)

[2] *Itinéraire de Paris à Jérusalem*, éd. Didot, I, 27.

Univ Calif - Digitized by Microsoft ®

monétaire, une insurrection militaire. Mais cette même année 1781 n'était pas entièrement achevée qu'il n'y avait plus de doute possible sur le triomphe des colonies révoltées.

Une des positions fédérales les plus importantes était la forteresse de West-Point : elle commandait le cours supérieur de l'Hudson, et de récents travaux avaient tellement augmenté ses défenses qu'on la surnommait le Gibraltar américain. Arnold en était le commandant supérieur. Gouverneur de Philadelphie après l'évacuation de cette ville, il s'y était livré à des désordres et à des malversations qui l'avaient conduit devant une cour martiale sous l'accusation de péculat. Les juges, se souvenant de ses services plutôt que de ses vices, ne le condamnèrent qu'à une simple réprimande du général en chef. La peine était très-indulgente ; mais, jointe au rejet partiel des créances qu'il prétendait sur le trésor public à raison de son commandement au Canada, elle exaspéra Arnold et lui suggéra le dessein de trahir. Repoussé par M. de La Luzerne, notre ministre en Amérique, auquel il s'adressa d'abord, il se tourna vers les Anglais et entra en correspondance secrète avec Clinton, par l'intermédiaire d'un de ses aides de camp, l'adjudant général, depuis major André. Arnold déguisait son écriture et signait du pseudonyme de Gustavus, tandis qu'André lui répondait également sous un pseudonyme, celui de major Anderson ; mais le général anglais, en pesant et en combinant diverses circonstances, s'était vite aperçu de la qualité réelle de son correspondant caché. Vers le mois de juin 1780, Arnold fit un voyage dans le Connectitut et, à son retour, passant par Philadelphie, sollicita le commandement de West-Point, sous le prétexte que ses blessures ne lui permettaient plus de service actif. Au mois d'août, il vint à l'armée ; Washington lui offrit le commandement de son aile gauche, et comme l'armée s'apprêtait à l'attaque de New-York, personne ne doutait qu'il n'accueillît avec bonheur une offre aussi conforme à son naturel entreprenant. Mais Arnold réitéra sa demande du poste de West-Point, craignant de perdre une occasion aussi favorable, et ayant reçu de Clinton l'assurance qu'en livrant cette forteresse, il obtiendrait une indemnité de 125,000 francs, avec le grade de colonel dans

Univ Calif - Digitized by Microsoft ®

les troupes royales et de major général dans le service local[1].

Dès qu'Arnold se fut installé à West-Point, sa correspondance avec Clinton devint plus régulière et plus précise ; elle continuait d'ailleurs d'affecter les mêmes formes et ne traitait, en apparence, que d'objets commerciaux. Dans une de ses lettres que le hasard fit tomber plus tard en des mains américaines, on le voit proposer une entrevue pour régler « les risques et profits de l'association » et signaler, dans le même style, une augmentation de la garnison « susceptible de leur fournir des moyens d'étendre leur trafic[2]. » Retardée par diverses circonstances, cette entrevue fut tentée pour le 20 août ; ce jour-là, le colonel Robinson et le major André prirent place sur le sloop *Vulture* et dépêchèrent à Arnold un parlementaire porteur de deux lettres renfermées sous la même enveloppe et dont l'une, destinée au général Putnam, était faite uniquement pour servir, au besoin, de passe-port à la seconde, dont le commandant de West-Point était le destinataire direct. On sollicitait dans celle-ci une entrevue avec Putnam, ou, à son défaut, avec Arnold, afin d'arranger quelques affaires intéressant Putnam et Robinson. Mais il advint que le jour même où ces lettres furent remises à West-Point, Washington traversait l'Hudson en compagnie d'Hamilton et de La Fayette, se rendant à Hartford pour y conférer avec Rochambeau. Arnold craignit qu'il n'eût entendu parler du parlementaire et crut prudent, pour sauver les apparences, de lui montrer les lettres et de lui demander son opinion sur la convenance qu'il y aurait à accueillir la requête qui en faisait l'objet. Washington, bien éloigné de rien soupçonner de ce qui se tramait, mais fidèle à sa prudence ordinaire, dissuada Arnold de consentir à l'entrevue projetée, et lui

[1] Hamilton, dans la lettre au colonel Laurens, où il raconte l'événement (*Papers*, I, 458 et sqq.), semble croire que les premiers rapports entre Arnold et Clinton ne remontaient qu'au mois de juin 1780. Mais il ressort d'un extrait des *Mémoires manuscrits* de sir Henry Clinton qu'au mois de septembre 1780, ces rapports dataient de dix-huit mois déjà. Dans sa première communication à Clinton, Arnold parlait « des récents actes du congrès *et surtout de son alliance avec la France,* » qui l'avaient mécontenté, et d'une indemnité pécuniaire à lui allouer s'il désertait la cause américaine (*Hist. of Engl.*, VII, 369-373).

[2] *The papers of Hamilton*, I, 460.

Univ Calif - Digitized by Microsoft ®

donna le conseil de répondre à Robinson que tout ce qui concernait les affaires privées ne pouvait être que d'une nature civile et relevait conséquemment de la seule autorité civile. Ce contretemps ne changea point les intentions d'Arnold ; mais il le força de prendre des voies plus secrètes pour s'entendre avec les émissaires de Clinton, et ce fut lui qui amena, en définitive, la découverte du complot.

Dans la nuit du 21 au 22, le *Vulture* reparut dans les eaux du fort. Cette fois le major André était seul et se fit conduire aux postes avancés. Arnold vint l'y rejoindre, et tous deux passèrent la nuit ensemble, enfermés dans la maison d'un nommé Smyth, le même qui avait conduit André à terre. Au point du jour, le major voulut regagner le *Vulture* ; mais l'officier qui commandait à King's-Ferry avait tiré sur le sloop qui avait pris un mouillage plus éloigné. Cette circonstance, ou peut-être quelque chose de suspect dans les mouvements d'André, excita la défiance des bateliers américains, et ils refusèrent de le reconduire à bord. Arnold insista pour qu'il quittât son uniforme et revêtit un vêtement civil. André, en pénétrant dans les lignes américaines, avait déjà désobéi à des ordres formels et réitérés de Clinton ; maintenant, il sentait tout le danger de l'expédient que lui suggérait son complice et se débattit longtemps. Il céda enfin et, revêtant les habits que Smyth lui fournit, prit avec lui le chemin de New-York. Il était déjà tard quand ils arrivèrent à Crompond où, sur les instances d'un officier de milices dont ils craignirent d'éveiller les soupçons, ils passèrent la nuit. Le lendemain, ils se remirent en route, pour se quitter au delà de Pine's-Bridge, et André avait atteint le territoire de Tarrytown, voisin des avant-postes anglais, lorsque trois miliciens, qui se trouvaient là par hasard, lui réclamèrent son sauf-conduit. André eût pu présenter celui qu'il tenait d'Arnold ; il préféra parlementer avec les miliciens, et, tout en cachant son vrai nom, leur avouer qu'il appartenait à l'armée anglaise. Deux de ces hommes inclinaient à le laisser partir ; le troisième, au contraire, insista pour le retenir et fit prévaloir son avis. On le fouilla, et on découvrit dans ses bottes des notes écrites de la main d'Arnold et contenant de copieux détails sur la position des lieux, les munitions, les moyens d'attaque et de

Univ Calif - Digitized by Microsoft ®

défense de la forteresse. En vain alors André exhiba-t-il son sauf-conduit; en vain offrit-il aux miliciens sa montre, de l'or, un grade dans l'armée anglaise : ils le conduisirent devant le colonel Jameson, chef du poste américain le plus proche. Là, le major continua de taire son nom véritable et joua le rôle du prétendu Anderson; il y réussit assez bien pour jeter Jameson dans une grande perplexité, ou plutôt pour lui faire perdre entièrement la tête, selon le mot de Washington. Il lut les papiers trouvés sur André et connaissait, dit-on, l'écriture d'Arnold. Il s'arrêta néanmoins au triple parti de retenir André, de transmettre les pièces à Washington et de rendre compte de tout l'incident au commandant de West-Point lui-même.

Arnold n'habitait pas la forteresse, mais une maison située à deux ou trois milles en aval, sur la rive orientale du fleuve. Il attendait ce jour-là Washington à son retour d'Hartford; mais celui-ci ayant été arrêté en route par l'examen de quelques ouvrages, s'était fait précéder chez lui par ses aides de camp. On se mit à table, et le déjeuner durait encore, lorsqu'un exprès entra, et remit à Arnold la missive de Jameson. Il l'ouvrit et, sans trahir la moindre émotion, informa ses convives qu'une affaire d'une extrême urgence l'appelait à West-Point, en priant Hamilton d'aviser Washington de son départ; puis il ordonna de lui seller un cheval et quitta précipitamment la salle à manger, pour entrer dans la chambre de sa femme. Arnold l'avait épousée à Philadelphie; elle était jeune, riche, belle et il l'aimait tendrement. En quelques paroles brèves, il lui fit part de sa situation, du péril imminent qu'elle lui faisait courir, de la nécessité où il se trouvait de la quitter à l'instant. Mistress Arnold s'évanouit et n'avait pas encore repris ses sens que lui-même sautait à cheval et ganait à toutes brides les rives de l'Hudson. Là, il entra dans sa barge, et déployant un mouchoir blanc, en guise de drapeau parlementaire, se fit conduire à bord du *Vulture*, où son nom et ses explications lui assuraient un bon accueil [1].

[1] Le colonel Livingstone vit Arnold entrer précipitamment dans sa barge comme elle descendait le fleuve; il en conçut un tel soupçon que, s'il avait eu des embarcations sous la main, il l'eût rejoint et lui eût demandé où il allait (Chatellux, *Voyages*, etc., I, 86-87).

Univ Calif - Digitized by Microsoft ®

Arnold n'avait eu que le temps de fuir quand Washington entra chez lui; on annonça au général qu'il venait de se rendre à West-Point, et il aima mieux le rejoindre que l'attendre. Accompagné de La Fayette et de toute sa suite, à part Hamilton, qui resta dans la maison, il prit le chemin du fort. Comme il en approchait, il se montra surpris de ce que son canon ne lui rendait pas les honneurs militaires, et cette surprise s'accrut en apprenant que non-seulement Arnold n'était pas à West-Point, mais qu'encore on ne l'y avait pas vu de deux jours. « C'est fort extraordinaire,» dit-il, et après un coup d'œil donné aux fortifications, il revint sur ses pas. Washington aperçut tout à coup Hamilton qui accourait à sa rencontre en toute hâte, et lui tendait de loin une liasse de papiers : c'étaient les pièces saisies sur André et qui étaient arrivées chez Arnold, pendant la visite du général en chef à West-Point. Washington les lut, et son visage resta impassible : « A qui donc « peut-on se fier maintenant?» ce fut tout ce qu'il dit à La Fayette, la seule personne de sa suite, avec le général Knox, à laquelle il confia ce même jour l'effrayante révélation. Ajoutons qu'il montra les plus grands égards à mistress Arnold, qu'il voulut voir le lendemain même et qu'il trouva dans un état impossible à décrire. Tantôt elle fondait en larmes; tantôt elle accusait Washington de comploter la mort de son jeune enfant; tantôt encore elle pressait ce petit être sur son sein et déplorait, dans les termes les plus touchants, le sort que lui avait fait le crime de son père. « La « tendresse de la mère et de l'épouse, le charme de la beauté, la « force de l'innocence respiraient dans toute sa personne,» a dit plus tard Hamilton qui assistait à cette scène extraordinaire. Elle détermina sans doute, dans l'esprit de Washington, une conviction que les assurances d'Arnold lui-même auraient été peut-être impuissantes à produire, et l'année n'était pas achevée que Mme Arnold put rejoindre son mari à New-York, où le *Vulture* l'avait transporté. Ce fut dans ce quartier général de l'armée anglaise qu'il toucha le prix auquel il avait estimé son honneur; ce fut de là encore qu'il lança un adresse à ses anciens frères d'armes, dans laquelle il essayait de justifier sa conduite et les invitait à l'imiter [1].

[1] Pour la trahison d'Arnold, on a consulté Hamilton, dont le récit a le grand mérite d'avoir été écrit par un homme que ses fonctions mettaient à même d'être bien

Univ Calif - Digitized by Microsoft ®

André fut traduit devant un conseil de guerre composé d'officiers généraux, parmi lesquels La Fayette et le baron de Stenben. Il parut devant eux sans forfanterie et sans faiblesse, résigné au sacrifice de sa vie, mais non moins décidé à défendre son honneur. Chacun, et surtout Hamilton, s'intéressait à cet officier si jeune et dont l'avenir paraissait si brillant; ses juges lui témoignèrent de grands égards, et ce ne fut pas sans émotion qu'ils rendirent la fatale sentence. Elle condamnait André à la peine des espions, c'est-à-dire au gibet. Il avait espéré que du moins on voudrait bien le fusiller et, la veille même de son exécution, il exprima directement à Washington le vœu d'un changement dans son genre de mort. « Si quelque chose dans mon caractère, » écrivait-il, « vous a inspiré de l'estime, si quelque chose dans « mon malheur indique en moi une victime de la politique et non « de la haine, j'éprouverai l'effet de ces sentiments chez vous, en « apprenant que je ne dois point mourir sur un gibet. » Tout fut inutile et, le 2 octobre, André fut conduit au supplice. Il y marcha d'un pas ferme et avec un visage qui indiquait la sérénité de son âme. A la vue du gibet, il ne fut pas maître d'un frissonnement; mais, reprenant tout son calme : « Ce n'est rien qu'une angoisse passagère, » dit-il. Puis il sauta sur la plate-forme et fit lui-même les apprêts de la dernière toilette, avec un sang-froid qui arracha des larmes aux assistants. Ils étaient rares, et il n'y avait guère autour du gibet, à part le peloton de service, que quelques officiers désireux d'adoucir les derniers moments du major. Ils lui demandèrent s'il n'avait pas quelque dernière recommandation à leur faire : « Non, » répondit-il, « seulement je vous prends à témoin que je meurs en brave. »

Clinton n'avait rien négligé pour soustraire à la mort un officier qu'il traitait en ami et qu'il aimait plus pour lui-même que pour ses services. Il commença par réclamer instamment sa mise

renseigné et qui a joué un rôle dans l'événement. On a mis également à profit *The life and treason of Arnold* (192-242) de M. Jared Sparks, qui a pu lire en Angleterre les dépêches officielles de Clinton et sa *Vie de Washington* (II, 213 et suiv.). On a encore puisé des détails dans la *Vie de Washington*, de Marshall (IV, 290-298), enfin dans un ouvrage publié en Amérique et traduit en français par Barbé-Marbois (Didot, 1816), sous le titre de *Complot d'Arnold et de sir Henry Clinton contre les Etats-Unis d'Amérique*

Univ Calif - Digitized by Microsoft ®

en liberté de Washington lui même, en alléguant qu'André avait quitté le *Vulture* sous l'abri du pavillon parlementaire et qu'au moment de son arrestation, il était encore pourvu d'un sauf-conduit en bonne forme. Quand le conseil de guerre eut prononcé, Clinton tenta un nouvel effort ; le général Robertson eut une entrevue avec le général Greene, et lui fit remarquer que souvent son général en chef avait obtenu du sien la grâce d'espions avérés. Il n'y a point en Europe, ajouta Robertson, de tribunal militaire capable de déclarer qu'André est lui-même un espion ; son cas est spécial, et il faudrait le déférer au jugement du général allemand Knyphausen et du général français Rochambeau. Washington ne voulut entendre à rien : une seule offre, paraît-il, aurait eu la puissance de l'émouvoir, celle de lui remettre Arnold en échange d'André. Le capitaine Aaron Ogden, qui transmettait aux avant-postes anglais les lettres d'André et celles de Washington, répandit l'idée de cet échange parmi les officiers de Paulus-Hook, et c'est de là qu'elle parvint aux oreilles de Clinton. Il repoussa naturellement cette suggestion, de même que Robertson rejeta plus tard, non sans s'en indigner, une proposition formelle de Greene[1]. Lord Mahon, qui fournit ces détails, s'étonne qu'une pensée pareille ait pu traverser l'esprit d'un pareil homme : « mais toute la conduite de Washington, » ajoute-t-il, « ne fut-elle pas surprenante dans cette affaire ? » L'éminent historien ne pense pas non plus que La Fayette, qui était fort jeune et dont l'éducation première, de son aveu même, avait été peu soignée ; que Greene, qui avait été forgeron, eussent bien compétence pour décider d'un point de droit international des plus délicats. Il y avait bien le baron de Steuben, et celui-ci joignait à des connaissances étendues une grande expérience des choses militaires ; mais il ignorait, ou à peu près, la langue de l'accusé et de ses juges[2]. Ces considérations ne manquent pas de force et, sans entrer ici dans

[1] « On m'a proposé de lui suggérer (à André) l'idée d'un échange avec Arnold ; « mais je savais que j'aurais perdu son estime en agissant ainsi, et je déclinai la dé- « marche... Je vous avoue que j'ai eu la faiblesse d'apprécier l'estime d'un moribond, « parce que je respectais ses mérites » (Hamilton à miss Schuyler, 2 octobre 1780 ; *Papers*, I), 484. Ce quelqu'un qu'Hamilton ne nomme pas ne serait-ce pas Washington lui-même ?

[2] *Hist. of Engl.*, VII, 70-74.

Univ Calif - Digitized by Microsoft ®

une discussion juridique qui ne serait point à sa vraie place, on regrettera que Washington, dans cette triste occurrence, ait cédé aux suggestions de la raison d'État, au lieu d'écouter les inspirations de son cœur.

L'année 1781 s'ouvrit par une révolte militaire. Les troupes de la Pennsylvanie, qui campaient à Morristown, n'avaient pas reçu leur solde depuis quelques mois ; elles décampèrent dans la nuit du 1er janvier, emmenant leur artillerie et leurs bagages, et allèrent passer la nuit à Middlebrook, où elles se retranchaient comme en pays ennemi. De là, elles gagnaient Princetown, dont elles chassaient La Fayette, le général Saint-Clair et le colonel Laurens, qui étaient accourus pour leur faire entendre la voix de l'honneur et du devoir méconnus, et continuaient leur route sur Philadelphie afin d'obtenir, disaient-elles, justice par elles-mêmes. Les révoltés reçurent en route la visite de deux émissaires de sir Henry Clinton, qui leur offrirent une amnistie pleine et entière, avec le payement intégral de leurs arriérés de solde, sous la seule condition de déposer leurs armes et de se débander. Mais ces Américains égarés n'étaient pas pour cela des traîtres; ils n'avaient aucune envie, comme ils le disent, « d'être des Ar- « nolds. » Des commissaires du congrès, qui les attendaient à Trenton, les firent rentrer dans le devoir, et ils leur livrèrent les émissaires anglais, qui furent pendus. Washington ne pouvait quitter son quartier général, qui était alors à New-Windsor, sans dégarnir les rives de l'Hudson et offrir à Clinton une occasion qu'il guettait; il craignait même de voir la contagion s'étendre à ses propres troupes, et force lui fut d'assister impassible à cette rébellion. Mais, quand les troupes du New-Jersey voulurent se mutiner à leur tour, Washington fit marcher contre elles un millier de ses soldats les plus sûrs qui les cernèrent, et les fauteurs de la tentative la payèrent de leurs vies [1].

Restait toujours la détresse financière. Dans une lettre au président du congrès et qui devait être mise sous les yeux de Louis XVI, Washington trace de sa situation une peinture lamentable : les forces du pays sont épuisées ; la patience de l'ar-

[1] *The life of Hamilton*, I, 323. — *The life of Reed*, II, 312-332.

Univ Calif - Digitized by Microsoft ®

mée est à bout ; le peuple est mécontent ; l'argent manque, et il n'y a plus lieu d'attendre de l'Union qu'un faible effort, probablement le dernier. Jamais le pays n'avait eu autant besoin d'une main secourable : et à qui s'adresser ? A l'Espagne ? Mais, en échange des subsides nécessaires, elle exigeait que l'Union renonçât sur-le-champ à la navigation du Mississipi. A la Hollande ? Mais ce peuple, marchand et calculateur, ne croyait pas assez à l'avenir des États-Unis pour y aventurer ses finances. Ce fut de la France, et de la France seule, qu'ils reçurent cette fois encore une aide bien urgente. Elle leur fit don de sept millions de livres tournois et servit d'intermédiaire, comme de caution, à un prêt de dix autres millions que la Hollande consentit à faire. Ce n'est point là le moindre des services que Washington a rendus à sa patrie, car c'était à lui surtout que s'adressait la bienveillance de Louis XVI, et la seule condition imposée au don des sept millions, comme au prêt des dix, fut que ces sommes resteraient à la disposition exclusive du général. Ajoutons, en passant, que le congrès sut très-bien l'éluder [1].

Ces subsides et cet emprunt, ainsi que d'utiles réformes introduites dans la perception et le maniement des recettes publiques, permirent d'imprimer à la guerre plus de suite et de vigueur [2]. Elle avait recommencé dans les provinces méridionales et pris une tournure moins défavorable aux troupes fédérales, grâce à leur nouveau commandant en chef, le général Greene, dont les talents, non moins que le patriotisme, inspiraient à Washington beaucoup de confiance. Greene commença par rétablir la discipline, par vêtir les soldats et les installer dans des cantonnements moins arides et moins ruinés par la guerre que ceux où il les avait trouvés. Ces préliminaires accomplis, il entra en campagne, et ses débuts furent très-heureux. Morgan

[1] Botta. *Storia della guerra dell' independanza*, IV, 265.

[2] Hamilton aurait voulu qu'on recourût à une banque fédérale : il avait toujours soutenu l'alternative ou de contracter un emprunt ou de céder à l'Angleterre. Il exposa d'abord son plan dans une lettre à Robert Morris, où il fait preuve de connaissances économiques qui n'étaient pas bien communes à cette époque, soit d'un côté de l'Atlantique, soit de l'autre (V. *Papers*, 88-I, 388-413 ; V. encore une autre lettre du 3 septembre 1780 à James Duane (428-458).

Univ Calif - Digitized by Microsoft ®

mit Tarleton en pleine déroute à Cow pens, en lui faisant cinq cents prisonniers et en lui prenant deux canons, avec un drapeau. Cornwallis, dont des renforts avaient porté les forces à 15,000 hommes, s'avançait entre la rivière Broad et la Catawba quand il apprit cette déroute : elle le surprit et le mortifia sans le décourager. Doué d'une volonté très-énergique, il résolut de rendre son armée à la fois plus compacte et plus mobile en faisant disparaître tous les bagages et tous les vivres, le vin même, qui n'étaient pas strictement nécessaires, et franchit alors la Catawba. Il s'ensuivit de part et d'autre une série de manœuvres, de marches et de contre-marches qui aboutirent, le 15 mars, à la bataille de Guilford-Court-House, où les Américains se battirent bien, mais sans succès. Toutefois Cornwallis, qui semblait voué aux victoires stériles, ne put retirer aucun fruit de celle de Guildford, et bientôt il passa dans la Virginie, où l'on va le trouver tout à l'heure aux prises avec Washintgon et Rochambeau.

Arnold exerçait dans cette province de cruels ravages. Il inspirait depuis sa trahison une haine universelle, et l'on raconte qu'ayant un jour demandé à un trompette, qui lui était envoyé par le congrès en parlementaire, ce que ses camarades auraient fait de lui s'il était tombé dans leurs mains, ce soldat lui répondit : « Nous aurions enseveli avec les plus grands honneurs celle « de tes jambes qui a été estropiée au service de la patrie ; quant « au reste du corps, nous l'aurions pendu. » Vraie ou non, la réponse de ce trompette exprimait un sentiment unanime et que partageait Washington lui-même, quelque étranger qu'il fût, d'ailleurs, à toute inimitié personnelle. Profondément irrité et indigné des succès d'Arnold, il donna l'ordre à La Fayette de réunir 3,000 hommes et d'aller châtier le traître ; il vint lui-même à New-Port pour concerter avec Rochambeau les moyens de rendre cette expédition plus efficace. On convint que le baron de Vioménil, avec 1,200 Français et 800 Américains, traverserait la Chesapeake et placerait ainsi Arnold entre deux feux. L'embarquement des Français eut lieu, en effet, le 9 mars ; mais Destouches, qui commandait notre escadre depuis la mort de Ternay, rencontra le commodore Arbuthnot en face des côtes de la Virginie et lui livra un beau combat, à la suite duquel il rega-

Univ Calif - Digitized by Microsoft ®

gna New-Port, sans avoir débarqué les troupes de Vioménil. Ainsi laissé à lui-même, La Fayette ne pouvait rien contre Arnold, qui continua librement le cours de ses ravages et de ses déprédations, massacrant les républicains, mettant en liberté leurs esclaves, incendiant leurs plantations. L'arrivée de Cornwallis rendit même la position de La Fayette très critique : « Je n'ai pas même assez « de monde pour me faire battre, » écrivait-il à Washington, et Cornwallis disait, de son côté, que l'enfant ne pouvait lui échapper. L'enfant lui échappa néanmoins et de la façon dont il avait échappé à sir William Howe, par la promptitude et l'habileté de ses manœuvres.

Déjà Washington avait eu à Weathersfield une entrevue importante avec Rochambeau, dont il était résulté le départ de nos troupes pour Philipsburg, petite ville du Connecticut, et la levée du camp de Peekshill. Autour de New-York, tout parut prendre alors les apparences d'un siége : Washington et Rochambeau faisaient en persoune des reconnaissances, en s'approchant parfois assez de la place pour qu'un jour un boulet vînt frapper le cheval de M. de Damas, aide de camp du général français. Nos régiments battaient l'estrade, depuis la rivière de l'Est jusqu'au Sound ; les ingénieurs levaient des plans et creusaient des tranchées ; l'artillerie se rapprochait des remparts. Au fond, Washington connaissait trop bien les difficultés d'un pareil siége pour y songer sérieusement et, le 17 août, il faisait savoir au comte de Grasse, en l'invitant à y concourir avec sa flotte, la nouvelle direction qu'il allait donner à cette campagne de 1781, dont la réussite lui paraissait bien due à tant de travaux, de courage et de persévérance. Quant à Clinton, il se laissa tout à fait prendre aux apparences qui l'entouraient et prescrivit à Cornwallis de le rejoindre avec une partie de ses forces. Celui-ci obéit sur-le-champ, et il longeait les bords de la rivière James, pour se rendre à Portsmouth où il devait s'embarquer, lorsqu'une démonstration de La Fayette le força de faire un coude. Attaqué par l'avant-garde américaine aux ordres de Wayne, Cornwallis la repoussa, sans tirer d'ailleurs le moindre profit de ce succès, qui menaçait le corps de La Fayette d'une destruction totale, tant il avait hâte d'atteindre Portsmouth. Il avait déjà commencé d'embarquer ses

Univ Calif - Digitized by Microsoft ®

troupes, quand il reçut de New-York un contre-ordre : Clinton, que 3,000 Hessois venaient de grossir, ordonnait à son lieutenant de rebrousser chemin et d'occuper fortement une position qui commandât la riche contrée qu'enferment les rivières James et York et qui le laissât en libre communication avec la mer. Clinton avait désigné soit Old-Comfort-Point, soit Portsmouth même ; mais ces deux points paraissaient insuffisants, et Cornwallis se décida pour York-Town. Cette ville elle-même était dans un assez pauvre état de défense, et on a blâmé Cornwallis de s'y être jeté. Ce blâme n'est pas injuste, si les instructions de Clinton avaient, comme l'a cru lord Mahon, un caractère facultatif. Mais l'esprit entreprenant de Cornwallis ferait plutôt croire qu'elles étaient impératives, et le fait devient à peu près certain s'il est vrai que le cabinet de Saint-James nourrît depuis longtemps l'idée de posséder sur ces côtes un poste permanent et maritime, qui pût favoriser ses entreprises navales. Or, York-Town seulement réunissait ces conditions [1].

Le 15 août, on connut à Newport la réponse du comte de Grasse : il annonçait son prochain départ de Saint-Domingue et son arrivée dans la Chesapeake pour coopérer aux desseins des alliés. Rien ne faisant plus obstacle à la marche sur York-Town, le 19 août, le camp de Philipsburg fut levé. Pour masquer ce mouvement, une division américaine resta seule sur la rive gauche de l'Hudson, tandis que, pour faire croire à une attaque sur Staten Island, le commissaire des guerres, Villemanzy, établissait des fours de campagne à Chatham, à trois lieues en face de l'île. Dans l'intervalle, les alliés avaient commencé leur marche et, le 4 septembre, les Français atteignirent Philadelphie. Leur entrée dans cette ville ressembla moins à un passage qu'à un triomphe. « Ils traversèrent la ville précédés de leur musique, « spectacle toujours nouveau pour des Américains; ses rues étaient « inondées de peuple, et la parure des dames était des plus bril- « lantes. Tout Philadelphie fut étonné de voir des voyageurs si « frais, si propres, des Français de si bonne mine [2]. » Les troupes

[1] *Life of Hamilton*, I, 379-380.

[2] L'abbé Robin. *Nouveau Voyage dans l'Amérique septentrionale en l'année* 1781, etc, Philadelphie 1782. La fondation de Providence inspire au bon abbé la

Univ Calif - Digitized by Microsoft ®

défilèrent devant le congrès, et le lendemain, le régiment de Soissonnais donna le spectacle d'un exercice à feu auquel plus de 20,000 personnes assistaient [1]. Enfin, le soir, M. de La Luzerne réunit en un banquet les sommités du congrès et de la ville, ainsi que tous les officiers français, et l'on était encore à table lorsqu'un courrier vint annoncer l'arrivée de M. de Grasse dans la Chesapeake et le débarquement de 3,300 hommes commandés par le marquis de Saint-Simon, maréchal de camp.

Le 24 septembre, la concentration des troupes françaises et des troupes fédérales au camp de Williamsburg se trouva complète. Quatre jours auparavant, Washington et Rochambean s'étaient rendus à bord de *la Ville de Paris* et s'y étaient abouchés avec de Grasse, qui avait livré, à la date du 5, un brillant combat à l'amiral Graves. De Grasse montrait quelque hésitation à rester dans la Chesapeake et parut même décidé un instant à en partir. Washington, aidé par La Fayette, combattit avec force cette résolution tout à fait intempestive, et l'amiral, cédant à leurs raisons, consentit non-seulement à rester, mais même à débarquer quelques centaines d'hommes pour prendre part à l'investissement d'York-Town. Ce n'était alors qu'un petit village sur la rive droite de l'York, dans la belle et riche péninsule que forment cette rivière et la rivière James en se jetant dans la Chesapeake. A l'ouest et au nord-ouest, une crique, un marais et un ravin profond couvraient la position; au nord, des batteries se dressaient sur les hautes berges de l'York, et, croisant leurs feux avec les batteries de Gloucester, qui est en face sur un promontoire s'avançant assez dans l'estuaire pour en rétrécir la largeur à un mille, dominaient la passe. On avait coulé des bâtiments dans le chenal et des vaisseaux se trouvaient embossés vers le large. Enfin, au sud et au sud-ouest, les deux points accessibles, s'étendait une longue suite de retranchements et d'ouvrages auxquels on travaillait encore quand les alliés parurent.

réflexion suivante : « Les annales du Nouveau-Monde auront à retracer des exemples « d'intolérance parmi les peuples mêmes qui s'en montrent le plus ennemis » (p. 39).

[1] Rien ne peut surpasser, écrivait Madison, témoin oculaire, l'aspect de ce spécimen de son armée que nous a envoyé notre allié, que l'on considère soit la figure des hommes, soit leur exacte discipline (*Papers*, I, 97).

Univ Calif - Digitized by Microsoft ®

Le 28, ils avaient quitté Williamsburg, et, dans la nuit du 29 au 30, l'ennemi ayant évacué ses ouvrages avancés, l'investissement se trouva complet. Dès le 3 octobre, il en fut de même de Gloucester que la légion de Lauzun et les milices américaines de Weedon, placées ensemble sous les ordres du brigadier général de Choisy, tinrent bloqué d'une façon fort étroite. Les troupes américaines, aux ordres de La Fayette, prirent les attaques de droite, tandis que les régiments français prenaient celles de gauche. Knox et d'Aboville commandaient l'artillerie; du Portail et de Quesnet dirigeaient le génie. La tranchée s'ouvrit dans la nuit du 6 au 7 octobre, et les travaux furent si vigoureusement menés que, le 8, la première parallèle était terminée et que le 10 l'assiégeant avait quarante pièces en batterie. Dans la nuit du 11 au 12, la deuxième parallèle fut ouverte et poussée à cent cinquante toises de la place; elle était achevée le 14, et il parut alors nécessaire d'enlever deux redoutes, à la gauche des retranchements ennemis, lesquelles enfilaient toutes les attaques américaines et paraissaient commander les communications entre York-Town et Gloucester. Les Américains, conduits par Hamilton, enlevèrent l'une en dix minutes, sans tirer un coup de feu, sans que les sapeurs eussent rien eu à faire. Le comte Guillaume des Deux-Ponts et le comte Charles de Damas, emportèrent la seconde d'une façon non moins brillante, mais un peu plus coûteuse et qui valut une blessure au comte Guillaume, ainsi qu'au chevalier de Lameth, aide-maréchal général des logis, et à M. de Gimat, aide de camp de La Fayette, tous les deux volontaires dans l'action. Jusque-là, l'assiégé n'avait pas bougé : dans la nuit du 15 au 16, une colonne, forte de 600 hommes et commandée par le colonel Abercrombie, se jeta résolûment dans les tranchées, et ne réussit qu'à enclouer à la hâte quelques canons, qui six heures plus tard recommençait leur feu [1].

La place n'était plus tenable, et Cornwallis, abandonnant ses bagages, son artillerie et ses malades, qu'il recommandait à la

[1] Sur les opérations du siége, V. le *Journal* de Rochambeau, au tome Ier, pages 289 et suiv. de ses *Mémoires*, ainsi que les *Souvenirs de* 1770 *à* 1834 du général Mathieu Dumas (Paris, 1836, I, 19-88).

Univ Calif - Digitized by Microsoft ®

générosité de Washington, essaya de gagner nuitamment Gloucester. Une violente bourrasque dispersa ses chalands et les rejeta en amont de la rivière. Au point du jour, la bourrasque s'était calmée ; mais l'opération avait été découverte, et les batteries de l'assiégeant firent pleuvoir sur la rivière une grêle de bombes, d'obus et de boulets. Il n'y avait plus qu'à se rendre et, le 18, les colonels Ross et Dundas d'un côté, le colonel Laurens de l'autre, arrêtèrent les bases d'une capitulation qui devint le lendemain définitive. Les forces de terre anglaises demeurèrent prisonnières des Américains ; celles de mer prisonnières des Français. Le total des unes et des autres s'élevait à environ 8,000 hommes ; on trouva dans le port vingt vaisseaux, deux frégates, et dans la place cent soixante ou, suivant les autres, deux cent quatorze canons.

Dans l'après-midi du même jour, la garnison captive défila devant les troupes françaises et les troupes américaines réunies. Elle avait vingt-deux drapeaux que le général O' Hara, qui remplaçait Cornwallis malade, présenta volontairement, sans doute, au comte de Rochambeau. Celui-ci fit un geste de refus, et désignant Washington du doigt : « C'est au général, » dit-il, « qu'il « faut les remettre ; nous autres Français, nous ne sommes ici « que ses auxiliaires. » On ajoutera que Washington, dans un sentiment délicat, avait écarté tous les simples curieux du lieu de la scène. Quant aux officiers français, ils prodiguèrent à Cornwallis et aux siens les bons procédés et les égards : « Ce qu'ils ont fait, » écrivait-il à Clinton, « dépasse tout ce que je pourrais écrire [1]. » Ces marques d'estime et ces politesses réciproques, les Anglais et les Français se les étaient constamment accordées. Elles étaient beaucoup plus rares entre Anglais et Américains, et le chapelain de Rochambeau, qui assistait au défilé de York-Town, rapporte que les officiers anglais eurent le soin quand il fut terminé de saluer jusqu'au moindre officier français, tandis qu'ils s'abstinrent de saluer aucun Américain, sans faire d'exception même pour les généraux. Aussi bien l'antipathie était-elle mutuelle. Le lendemain de la capitulation, les officiers anglais étaient venus visiter nos tranchées où on leur fit un excellent accueil, et lors-

[1] *Hist. of Engl.*, VII, 127.

Univ Calif - Digitized by Microsoft ®

qu'ils se présentèrent aux tranchées américaines, ils s'en virent repoussés. Le souvenir des mesures rigoureuses que Cornwallis avait ordonnées dans les Carolines était encore tout frais parmi ses vainqueurs : « Ils voulaient se venger des brigandages com-« mis sur leur habitations, » dit encore l'abbé Robin, « et j'ai vu « la femme d'un colonel anglais venir, éplorée, supplier nos offi-« ciers de lui donner une garde pour la défendre elle et ses en-« fants de la violence du soldat américain[1]. »

Le 24, la flotte anglaise, forte au moins de trente voiles et portant un renfort de 1,000 hommes, fut signalée à l'entrée de le Chesapeake, et reprit immédiatement la haute mer à la vue des couleurs alliées flottant sur York-Town. Jusqu'au dernier moment, Cornwallis avait espéré ce secours, et cet espoir explique en grande partie l'obstination qu'il mit à défendre, jusqu'au dernier instant, une place mal fortifiée et que ses propres officiers lui conseillaient avec instances de laisser livrée à elle-même. Au surplus, la prise d'York-Town ne paraissait pas devoir terminer la lutte : les Anglais, en effet, disposaient encore sur le continent d'une trentaine de mille hommes ; ils conservaient encore New-York, dans les provinces du centre ; Savannah et Charleston, dans celles du Sud. Le combat d'Entaw-Springs, livré le 8 septembre et resté indécis, bien que les Anglais eussent couché sur le champ de bataille, le combat d'Entaw-Springs avait réellement mis fin aux hostilités dans les Carolines, et Washington était persuadé que la prise de Charleston en marquerait le terme définitif. Seulement il ne se croyait pas en mesure de la mener seul à une bonne fin, et, non content d'en avoir écrit au comte de Grasse, il alla en personne à bord de la *Ville de Paris* pour solliciter son concours. Mais de Grasse était lié par des instructions qui ne lui permettaient guère de rester plus longtemps éloigné des Antilles, théâtre de ses opérations futures. Washington alors suggéra une attaque combinée contre Wilmington ; de Grasse consentit d'abord à transporter les Américains devant cette place ; plus tard, il se ravisa et ne promit plus qu'une escorte[2].

[1] *Nouveau Voyage*, 141.
[2] *Vie, corr., écrits*, IV, 320-328.

Univ Calif - Digitized by Microsoft ®

Finalement, il remit à la voile, en ramenant les troupes du marquis de Saint-Simon.

En Amérique, la capitulation d'York-Town avait été saluée d'un cri de joie universel et d'un élan de gratitude profonde envers la France. Le congrès prescrivit des actions de grâces solennelles et l'érection d'une colonne de marbre sur laquelle on lirait une description détaillée de ce grand événement; il consacra un jour pour sa commémoration annuelle, et fit présent à Washington de deux drapeaux, à Rochambeau et à de Grasse de deux canons ennemis. A Londres, la nouvelle parvint le 25 novembre. Lord Germaine, qui la reçut le premier en sa qualité de secrétaire d'État pour la guerre, se hâta de la communiquer au roi par lettre, et en personne à lord North. « Comment lord North l'a-t-il prise? lui demanda quelqu'un le soir. — Comme il aurait pris un boulet en pleine poitrine. Il a ouvert les bras et s'est écrié, en parcourant la chambre pendant quelques minutes: Mon Dieu! mon Dieu! tout est fini! » George III montra beaucoup plus de calme. Il répondit le soir même à lord Germaine, et si sa lettre exprimait de vifs regrets, elle ne dénotait pas la moindre irrésolution. La main du roi n'avait nullement tremblé en l'écrivant, et une seule circonstance trahit à l'œil exercé de lord Germaine l'émotion momentanée de son souverain: Georges III avait oublié, contrairement à son habitude invariable, de noter sur son billet l'heure et la minute où il l'avait écrit[1]. En ouvrant à deux jours de distance la session législative, il parla d'un nouvel effort à faire, vigoureux et commun; seulement cette inflexibilité n'était plus que la sienne, et lord North, son ami et son confident le plus intime, n'attendait plus qu'une occasion favorable pour résigner un pouvoir dont il n'avait en grande partie accepté la responsabilité et les soucis que par dévouement personnel. Le 20 mars 1782, un vote de défiance ayant été soumis aux Communes, il annonça sa retraite et celle de ses collègues, et le marquis de Rockingham, qui devint son successeur, fit entrer avec lui aux affaires le marquis de Richmond, Henri Fox et lord Shelburne. Tous étaient des amis des Améri-

[1] *Hist. of Engl.*, VII, 129-130.

Univ Calif - Digitized by Microsoft ®

cains, et leur désir sincère, d'accord avec l'opinion publique, était de voir la fin de la lutte. Aussi, quoiqu'on ne fût guère d'accord au sein du cabinet sur la marche à suivre et les concessions à faire en vue de ce résultat, envoya-t-on M. Oswald et M. Grenville tâter le terrain à Versailles et s'aboucher avec M. de Vergennes [1].

George III « cette tête de bois (*blockhead*), » comme l'appelait Fox, n'aidait guère, on le conçoit, à réparer ses fautes. « Les difficultés des négociations lui paraissaient la juste punition des « négociateurs, et il n'était pas fâché que la paix humiliât ceux « qui l'avaient voulue [2]. » En attendant, en 1782, comme de nos jours, les gouvernements obéissaient à l'adage : *Si vis pacem, para bellum*, plus impertinent encore qu'il n'est ancien. Les belligérants redoublaient leurs armements : la France songeait à un puissant effort du côté de l'Inde ; l'Espagne à reprendre Gibraltar et à conquérir la Jamaïque ; la Hollande elle-même joignait les restes de sa puissante marine à la flotte française et à la flotte espagnole, afin de parcourir les mers de l'Europe et de menacer les côtes de l'Angleterre. Tous ces desseins restèrent stériles. L'amiral Barington captura le convoi de Brest destiné à l'Inde ; le comte de Guichen et don Luis de Cordova parurent, il est vrai, sur le littoral britannique et s'emparèrent d'un convoi qui allait à Quebec ; mais ils ne surent pas empêcher Howe de ravitailler Gibraltar. Quant aux projets sur la Jamaïque, la défaite du comte de Grasse aux Saintes [3] les anéantit, en compromettant en partie les derniers résultats de la guerre.

Peut-être la victoire des Saintes chatouilla-t-elle plus que de raison l'amour-propre de certains membres du cabinet de Saint-James, mais elle n'altéra point, en somme, leurs inclinations pacifiques. Ce qu'avait coûté la guerre, on le savait maintenant : la dette anglaise s'était accrue de 2 milliards et demi ; la France avait

[1] Rockingham et Shelburne, par exemple, n'auraient pas été tout à fait éloignés de la pensée de restituer le Canada aux Français. Fox, au contaire, en parut tout bouleversé (Franklin). *Works*, IX, 316.

[2] Ch. de Rémusat. *L'Angleterre au* XVIII*e siècle*, II, 187.

[3] 12 avril 1782. L'adversaire de de Grasse était le célèbre Rodney, qui était en prison à Paris pour dettes quand la guerre avait éclaté, et que l'intempestive générosité du duc de Biron rendit à la liberté pour nous battre.

Univ Calif - Digitized by Microsoft ®

dépensé 1,750 millions ; la Hollande 250 ; les États-Unis 850, et l'Espagne en était à peine quitte pour un milliard[1]. Il y avait bien de quoi réfléchir, et lord Shelburne, qui venait de remplacer Rockingham enlevé par une mort prématurée, songeait très-sérieusement à clore la lutte. En France, comme il arrive d'ordinaire, les esprits avaient passé de l'engouement à la fatigue, et l'on était las d'une guerre plus glorieuse qu'utile et dont le but semblait atteint, puisque, de fait, les États-Unis avaient conquis leur indépendance. L'Espagne et surtout la Hollande n'avaient joué dans la guerre qu'un rôle subalterne, et la première, en s'emparant de la Floride et de Minorque, avait reçu d'avance le prix de son concours. Enfin, en Amérique, le triomphe d'York-Town n'avait aveuglé personne : l'épuisement était général, l'armée fatiguée, le trésor vide, et au besoin, le rappel de Rochambeau aurait prouvé aux plus récalcitrants qu'à Versailles la mesure des sacrifices était jugée comble[2].

Quand nos troupes rentrèrent, déjà les plénipotentiaires des trois puissances et ceux de l'Amérique étaient réunis à Paris et, le 20 janvier 1783, ils signaient à Versailles les préliminaires de la paix. On sait que les Américains les avaient négociés à part et d'avance, en ayant soin d'écrire en tête la reconnaissance formelle de l'indépendance des États-Unis. En communiquant au parlement cet acte mémorable, George III sut tenir un noble langage dans lequel à des regrets bien naturels se mêlait le gage d'une réconciliation tardive, mais sincère. « J'ai sacrifié toute considé-« ration personnelle, » dit-il, « aux désirs et à l'opinion de mon « peuple, et c'est mon humble et fervente prière au Tout-Puissant « que les maux capables de résulter d'un pareil démembrement

[1] Chiffres donnés par lord Mahon d'après les *Annals of commerce* de Macpherson, vol. III, p. 408, et vol. IV, p. 93 (éd. de 1805).

[2] Le jour même de l'embarquement de Rochambeau vit un trait piquant de mœurs américaines. Un de ses régiments laissait derrière lui une dette pour fourniture de bois. Un attorney, qui était en même temps un officier de milices, s'approcha de Rochambeau, qui était au milieu de son camp, et lui dit, en le touchant de sa baguette : « Au nom de la loi, je vous arrête. — Arrêtez-moi, si vous le pouvez, dit en riant le comte. — Non, répondit l'Américain ; constatez seulement que j'ai rempli mon devoir. » La somme fut plus tard réglée, par arbitrage, à 3,000 francs (Soulès. *Histoire des troubles de l'Amérique*, IV, 304).

Univ Calif - Digitized by Microsoft ®

« soient épargnés à la Grande-Bretagne et que, de son côté, l'A-« mérique évite ceux qui ont d'abord prouvé dans la mère patrie « le besoin impérieux d'une union de la royauté et de la liberté « constitutionnelle. La religion, la langue, les intérêts peuvent « encore servir de trait d'union constant entre les deux pays ; « j'espère qu'il en sera ainsi, et à ce but ni ma bonne volonté, ni « mes soins ne feront défaut. » Mais quel langage loyal, quel langage décent pouvaient tenir les signataires du traité furtif, Franklin, Adams, Jay, Laurens ? Ils avaient oublié les bons offices multipliés de la France ; ils avaient méconnu les instructions du congrès [1] et s'étaient donné un démenti à eux-mêmes, car Franklin et Adams avaient trouvé ces instructions aussi raisonnables qu'avantageuses à l'Amérique. A cette époque, Jay, il est vrai, les avait blâmées, ne voyant pas, disait-il, ce que son pays pouvait gagner en intérêt ou en réputation à se jeter « dans les bras du roi de France [2] ; » mais l'on s'était souvenu à Philadelphie de cette attitude, en lui refusant de venir à Paris quand il avait demandé de quitter Madrid, sous prétexte de santé, à l'époque ou l'entrée de Fox aux affaires faisait présager des négociations sérieuses.

Toutefois, lorsqu'elles s'ouvrirent, Jay vint y prendre part sur l'invitation de Franklin. Il arrivait à Paris, avec les préjugés les plus violents contre la France et les Français, et John Adams, à qui il en fit part, n'était pas l'homme qu'il eût fallu pour le détromper, si du moins sa bonne foi était entière, puisque Adams lui-même accusait le cabinet de Versailles de duplicité et de tiédeur [3]. Dès le début des négociations, l'esprit difficile de Jay se fit jour. Oswald avait cru que la reconnaissance *formelle* des États-Unis comme nation indépendante devait venir après le traité, et que l'échange des pouvoirs entre les plénipotentiaires équivalait par

[1] 15 juin 1781. V. au sujet de ces instructions les *Madisons's papers*, I, 66 87. On y lit ce paragraphe : « Vous devez faire les communications les plus sincères et « les plus confidentielles aux ministres du roi de France, notre généreux allié; *ne « rien entreprendre quant aux négociations pour la paix ou une trêve en dehors « de leur connaissance ou de leur concours*; finalement vous gouverner d'après « leur avis et leur opinion. » Le Massachusetts, Rhode-Island, le Connecticut, la Pennsylvanie et la Virginie votèrent contre.

[2] *Diplom. corresp.*, III, 236; VI, 160-162; VII, 451.

[3] *Works*, III. 303 et 317.

Univ Calif - Digitized by Microsoft ®

lui seul à une reconnaissance *tacite*. Franklin, s'inquiétant plus des conditions mêmes de la paix future que d'une formalité dont il ne s'exagérait pas la valeur intrinsèque, Franklin ne se montrait pas sur ce point intraitable, et dès lors M. de Vergennes avait assez facilement accédé[1]. Mais cette facilité même effaroucha Jay, et soupçonnant le cabinet de Versailles de complaisances intéressées vis-à-vis de George III, dont l'orgueil se révoltait au mot seul d'indépendance[2], il en vint à exiger ou une proclamation, ou un acte séparé et public qui affirmerait l'indépendance des anciennes colonies ! Il fallut demander à Londres des instructions complémentaires. On n'y songeait certainement plus à un projet dont Shelburne, au mois de juillet précédent, gardait encore l'espoir, mais que Franklin avait traité de chimérique, c'est-à-dire à maintenir la suzeraineté de la métropole, avec un parlement indépendant d'outre-mer. Mais, résigné en fait à une séparation, on craignait toujours d'en confesser le principe. On dut céder néanmoins, et sans accorder à Jay l'extravagante satisfaction qu'il réclamait, le secrétaire d'État Townshend autorisa Oswald *à reconnaître de la manière la plus explicite, dans un article du traité, l'indépendance complète et non conditionnelle des États-Unis*[3].

Jay trouva encore cette concession insuffisante. Selon Oswald, elle épuisait le droit de la couronne, et aller plus loin n'appartenait qu'au parlement seul. Or, le parlement se trouvait en vacances et ne devait pas s'assembler d'un assez long temps. Ces considérations et la hâte d'en finir qu'avaient les Américains

[1] Oswald à Th. Townshend, 13 août 1782; Franklin's, *Works*, IX, 387. Cette lettre et une autre du 15 août renferment des détails très-intéressants et très-circonstanciés sur les exigences de Jay.

[2] « J'espère ne pas voir le jour où ce mot sera prononcé, » avait dit George III, le 7 mars 1780, dans une lettre à lord North. Quelques mois plus tard, Necker, dans une lettre confidentielle et transmise secrètement (1er décembre 1780), ayant fait part à lord North de ses désirs pacifiques, voici ce que George III écrivait à son premier ministre : « Avec la France, l'arrangement sera facile, si elle veut cesser « d'encourager la rébellion, ou ne pas ajouter à ses autres insultes celle de *vouloir* « *faire l'indépendance*, ce qui, sous son vrai nom, ou sous celui d'une trêve, est « toujours en réalité la même chose. » (*Hist. of Engl.*, VII, 391.)

[3] *Diplom. corresp.*, VIII, 143. — *Jay's life*, I, 141. — *Franklin's Works*, IX, 362, 363, 391 et 402.

Univ Calif - Digitized by Microsoft ®

rendirent Jay plus traitable. Dans les premiers jours de septembre, la négociation s'engagea sur le fond sans prendre toutefois, par suite de quelques lacunes dans les pouvoirs d'Oswald, beaucoup d'activité avant la fin d'octobre. Les difficultés principales portaient sur le droit de pêche à Terre-Neuve, la délimitation des frontières et le rétablissement des loyalistes dans leurs biens confisqués. Quant au Canada, il n'y avait eu que des pourparlers confidentiels, des insinuations pour mieux dire, et la question s'était trouvée de suite hors de cause. Mais sur les pêcheries, le débat fut animé et tenace. Les Anglais répugnaient à rien concéder, quoiqu'ils sentissent la nécessité de le faire, et les Américains élevaient des prétentions excessives, invoquant tour à tour le traité d'Utrecht, la situation des pêcheries et le droit naturel. « Quand le Tout-Puissant a placé le banc de Terre-Neuve « à trois cents lieues des côtes américaines, tandis qu'il se trouve « à six cents des côtes de France et d'Angleterre, n'a-t-il pas « donné aux Américains le même droit qu'aux deux autres peu- « ples [1] ? » s'écriait Adams; et il proposait que le traité reconnût à son pays le droit de pêcher non-seulement sur tous les bancs de Terre-Neuve, mais encore dans le golfe du Saint-Laurent et sur les côtes de la Nouvelle-Écosse et du Labrador, avec la faculté d'établir des sécheries et des laboratoires. Le débat finit par une transaction, et l'art. 2 des préliminaires porta que les Américains pourraient librement pêcher sur tous les bancs de Terre-Neuve, mais sans pouvoir préparer ou sécher leur poisson sur aucun des établissements fixes de Sa Majesté Britannique [2].

Sur la question des biens confisqués des loyalistes, le cabinet de Saint-James ne montra pas moins d'énergie et de persistance, mais ne fut pas aussi heureux. Elle lui parut digne d'efforts particuliers, et pour la résoudre, le secrétaire d'État Townshend fit partir pour Paris M. Strachey, son sous-secrétaire. Déjà les commissaires américains avaient laissé pressentir sur ce point une

[1] *Works*, III, 333-334.

[2] Le débat dura jusqu'à la dernière heure. Le 29 octobre, les plénipotentiaires anglais voulaient encore en référer à Londres. Mais, les Américains ayant fait des concessions, ils virent que « tout menaçait d'être remis à vau-l'eau » et signèrent (*Hist. of Engl.*, VII, 385).

Univ Calif - Digitized by Microsoft ®

résistance invincible, et Franklin, plus accommodant sur la pêche qu'Adams et Jay, élevait ici objections sur objections, difficultés sur difficultés. La confiscation, disait-il, avait été l'œuvre des États particuliers, et le congrès était sans pouvoir pour la défaire. Voulait-on sincèrement une réconciliation : le traité ne devait pas mentionner les loyalistes, leurs déprédations et leurs cruautés nombreuses ne pouvant qu'évoquer des souvenirs irritants et plus propres à maintenir l'inimitié des deux peuples qu'à l'éteindre [1]. Il ne fut pas donné à M. Strachey de ramener Franklin, et vraiment ni sa première attitude, ni son langage ne furent conciliants ou habiles. M. de Vergennes, avec plus de douceur, soutenait la thèse du cabinet britannique ; mais les Américains n'étaient pas d'humeur à rien entendre, et, à bout d'arguments, mais point de ressources, Franklin s'en tira par une sorte de demande reconventionnelle. Il consentit à tenir compte des pertes de loyalistes, pourvu que l'Angleterre s'engageât à son tour à compenser les pertes subies par les insurgés, et cette proposition formidable, grosse de discussions et de chicanes éternelles, fit céder les négociateurs anglais [2].

Ils avaient déjà cédé sur l'établissement des loyalistes dans l'Illinois [3] et sur la délimitation des frontières américaines qu'ils auraient voulu arrêter à l'Ohio. « Et maintenant, » écrivait Strachey à l'un de ses amis, « serons-nous pendus, serons-nous « approuvés pour vous avoir délivrés de la guerre avec l'Amé- « rique ?... : Je suis dans des transes perpétuelles et à demi mort « d'anxiété... Si la paix n'est pas aussi avantageuse qu'on l'atten- « dait, j'ai la conviction qu'elle l'est autant que possible [4]. » Voilà ce que Pitt eut la bonne foi de reconnaître, tandis que Fox et lord North, étrangement coalisés pour la circonstance, manquèrent tout à fait de justice. Avec 3,000 hommes au plus que l'on pouvait

[1] *Works*, IX, 422-423.

[2] *Works*, IX, 426-433. — *Hist. of Engl.*, VII, 208.

[3] « Nous n'avons pas voulu de pareils voisins, » écrivait Franklin à Livingstone (5 décembre 1782 ; *Works*, IX, 442).

[4] 29 novembre 1782. Dans une autre lettre de Strachey adressée à Townshend, portant la même date et écrite à onze heures du soir, on lit ces mots : « Il y a encore « bien peu d'heures que nous ne pensions pas aboutir à un traité. » (*Hist. of Engl.*, VII, 384-386.)

Univ Calif - Digitized by Microsoft ®

envoyer en Amérique, après les désastres de Saratoga et d'York-Town, dans l'épuisement du trésor et la lassitude du pays, quel ministre, fût-ce Fox lui-même, aurait pu se flatter d'nn traitement plus avantageux?

Le 29 novembre, dans un billet de quelques lignes, Franklin avisa Vergennes de la signature des préliminaires. Franklin, ce semble, aurait pu user d'une reserve moins grande, puisqu'il ne partageait pas les soupçons qui remplissaient l'esprit de son collègue et réduisait à sa juste valeur cette lettre interceptée de Barbé-Marbois dont Jay et les négociateurs anglais firent tant d'état et un usage si perfide [1]. Au fond, que contenait cette lettre? Quelques expressions mortifiantes sur les prétentions américaines quant aux pêcheries, et il n'y avait pas lieu d'édifier sur cette frêle base, comme Jay ne manqua de le faire, tout un système de connivence entre la France et l'Espagne et d'hostilité vis-à-vis des États-Unis [2]. Au surplus, longtemps avant que cette lettre parvînt à Paris, les commissaires américains n'avaient pas dissimulé leur désir de traiter et de terminer à part avec les Anglais [3]. Vergennes, qui ne soupçonnait rien et à qui la négociation avait été soigneusement dérobée, reçut le billet de Franklin avec une surprise extrême, quoiqu'en gardant son sang-froid et une grande mesure, et ce ne fut que plusieurs jours après la dépêche du 29, et lors d'une visite de Franklin, qu'il manifesta son impression fâcheuse. Il est vrai qu'à un mois de distance son langage s'accentuait. « Je ne comprends pas votre conduite ni celle « de vos collègues, » écrivait-il alors. « Vous avez conclu les ar« ticles préliminaires sans aucune communication avec nous, au « mépris des instructions du congrès. Maintenant vous vous ap« prêtez à transmettre en Amérique la certitude de la paix sans « même vous informer où en est la négociation de notre côté. « Vous êtes sage et prudent, Monsieur, et toute vot re vie vous

[1] Elle est reproduite au tome X, p. 187, de la *Diplom. corresp.*

[2] Jay transmit la lettre de Barbé-Marbois au congrès, et l'on peut voir dans les *Madison's papers* (I, 236-238) la mauvaise impression qu'elle y produisit, grâce surtout aux commentaires de l'expéditeur.

[3] Dès le mois de juillet 1782. Détail tiré d'une lettre privée d'Oswald à lord Shelburne (*Hist. of Engl.*, VII, 206).

Univ Calif - Digitized by Microsoft ®

« avez rempli vos devoirs : soyez assez bon pour réfléchir aux « moyens que vous comptez employer pour remplir ceux que vous « avez vis-à-vis du roi. Ces reflexions, je les soumets à votre hon- « nêteté. » C'est que Franklin avait promis de ne point hâter l'envoi des préliminaires en Amérique et qu'il venait néanmoins de les y transmettre par le *Washington*, muni à cet effet d'un sauf-conduit anglais ; le *bonhomme Richard* se tira de ce mauvais pas avec sa souplesse ordinaire. Ce sauf-conduit, dit-il, les Anglais l'avaient envoyé sans qu'il leur eût été demandé. Il n'y avait été joint aucune depêche angaise, et celles des envoyés américains préviendraient l'inconvénient redouté. Enfin, personne ne sentait mieux que lui ce que tout Américain devait au roi de France pour les bienfaits qu'il avait prodigués à son pays [1]. M. de Vergennes se tint pour satisfait en apparence ; mais sa depêche du 19 décembre 1782 à M. de La Luzerne, son chargé d'affaires en Amérique, montre assez qu'il avait gardé une juste rancune des procédés de Franklin et de ses collègues [2].

[1] *Works*, IX, 449-453.

[2] Cette dépêche figure au t. XII de la *Diplom. corresp*

Univ Calif - Digitized by Microsoft ®

Univ Calif - Digitized by Microsoft ®

QUATRIÈME PARTIE.

LES PROGRÈS ET LES DÉVELOPPEMENTS DES ÉTATS-UNIS.

Univ Calif - Digitized by Microsoft ®

Univ Calif - Digitized by Microsoft ®

LIVRE PREMIER.

La Constitution et les deux présidences de Washington.

Sommaire.— État de l'Amérique en 1783 : L'armée pousse Washington à prendre la couronne ; il repousse ces offres et rentre dans la vie privée.

La convention de Philadelphie : Sa réunion ; discussion et vote de la constitution ; son caractère et son mécanisme ; sa ratification par les États.

Première et deuxième présidences de Washington : Son cabinet ; Jefferson et Hamilton ; consolidation de la dette ; répartition de la représentation nationale ; l'esclavage ; troubles de la Pennsylvanie ; déchaînement de l'opinion et de la presse contre Washington ; difficultés et traité avec l'Angleterre ; difficultés avec la France ; le citoyen Genêt et le *Petit Démocrate*.

Présidence de John Adams : Les difficultés avec la France s'accroissent ; préparatifs de défense ; Washington général en chef ; sa mort ; deuil qu'elle cause en Amérique ; démonstrations en Angleterre et en France ; Washington et Bonaparte

La paix était devenue fort nécessaire à la jeune république, et Washington ne cacha point sa satisfaction de la voir signée. Elle ne tranchait pas à la vérité l'avenir, et laissait même le pays en face d'une situation difficile et à certains égards alarmante. « Les armées permanentes absorbent si bien les soldats qu'ils « cessent d'être des citoyens, tandis que les grands commande- « ments enivrent si vite les généraux qu'ils deviennent des pré- « tendants [1]. » Cette assertion que son auteur tire des annales de la

[1] Beulé. *Etudes et portraits du temps d'Auguste* (*Revue des Deux-Mondes*, 15 juillet 1869).

Univ Calif - Digitized by Microsoft ®

Rome impériale s'est vérifiée dans notre histoire et se serait vérifiée au berceau même de la liberté américaine, s'il eût plu à Washington de le vouloir. Déjà, en 1782, plusieurs de ses officiers lui avaient fait une ouverture qui tendait à le créer chef de l'État, même à lui conférer la couronne, et il l'avait rejetée avec horreur. Le mécontentement de l'armée lui offrit l'année suivante une occasion qu'un ambitieux vulgaire n'eût trouvée que trop facile à exploiter. Ce n'était qu'à grand' peine qu'il avait pu obtenir, en 1780, que les officiers jouiraient, une fois licenciés, d'une demi-solde, et cette promesse, le congrès ne se hâtait point de la tenir. L'armée, encore réunie, inspirait à l'esprit public de grandes défiances, et, oubliant ses services pour se souvenir seulement de sa force et des dangers qu'elle pouvait faire courir à des institutions à peine nées, on se préparait à la renvoyer dans ses foyers sans lui avoir même payé l'arriéré de sa solde, ce qui était à la fois une ingratitude et une faute.

Les troupes en conçurent un mécontentement très-vif, et les intrigants de toute sorte agirent de façon à le pousser à l'extrême. Le camp de Newbury, qu'elles occupaient alors, présentait l'aspect le plus désordonné : généraux et soldats tenaient le même langage, et s'unissaient dans un concert de plaintes, de récriminations et de menaces. Ce fut dans ce milieu inflammable que retentit enfin la voix provocatrice d'un aide de camp du général Gates, écho peut-être de Gates lui-même « La paix renaît, » s'écriait le major Armstrong dans une proclamation anonyme qui a gardé en Amérique le nom d'*Adresse de Newbury*. « La paix « renaît, et vous serez les seuls à ne pas profiter de ses bienfaits... « Martyrs de la révolution, vous irez vieillir dans la pauvreté, la « misère et le mépris... Réveillez-vous donc ; redressez-vous, et « faites appel non à la justice, mais aux terreurs du congrès. Po- « sez-lui cette alternative : Si la paix s'établit, la mort seule « pourra vous séparer de vos armes ; si la guerre continue, vous « vous retirerez dans les déserts, sous la conduite de votre il- « lustre chef, et là vous raillerez à votre tour les peurs de ceux « qui, aujourd'hui, foulent aux pieds vos réclamations et vos « droits[1]. » Les soldats français qui entendirent, dix-sept ans

[1] 10 mars 1783.

Univ Calif - Digitized by Microsoft ®

plus tard, un langage pareil chassèrent la représentation nationale et mirent sur leurs pavois le général criminel qui osait le tenir. Les soldats de Washington rentrèrent, au contraire, dans le devoir aux accents graves et patriotiques qu'il leur fit entendre. « Je vous en prie, » leur dit-il, « n'écoutez pas des conseils que « la saine raison réprouve, des conseils contraires à votre di- « gnité, préjudiciables à la gloire que vous avez acquise et con- « servée jusqu'à présent intacte. Ayez une confiance entière « dans la parole de votre pays et dans les intentions bien connues « du congrès. » A ce corps politique, il parla le langage de la reconnaissance et de la bonne politique ; il fit valoir tour à tour les motifs d'équité qui imposaient le payement réclamé par les troupes, les raisons de prudence qui le recommandaient, et déclara que si elles restaient sans être soldées, « il aurait ainsi appris ce « que c'est que l'ingratitude et assisté à un spectacle fait pour « remplir d'amertume le reste de sa vie. » Le congrès eut la sagesse de ne pas commettre cette iniquité ; il accorda cinq années de solde entière à chaque officier, et vota pour l'armée des remercîments publics. Celle-ci licenciée, Washington déposa ses pouvoirs aux mains du congrès [1].

Ce fut une scène vraiment solennelle : les galeries regorgeaient de spectateurs, parmi lesquels on remarquait le ministre de France, des négociants, un grand nombre d'officiers et de magistrats ; un huissier introduisit Washington : « Les États-Unis, « réunis en congrès, sont prêts à vous entendre, » lui dit le *speaker*, et il s'établit un profond silence. « Les grands événe- « ments dont dépendait ma retraite se sont accomplis enfin, » dit-il. « Je remets aux mains du congrès les pouvoirs qu'il m'a- « vait confiés, et je lui demande la permission de quitter son « service. C'est avec plaisir que j'abandonne une positiou que je « n'avais pas acceptée sans défiance de ma capacité à la remplir, « défiance dont seule a pu triompher ma confiance dans l'appui « du congrès, dans la bonté de notre cause, dans la protection « céleste. Mon œuvre est finie : j'offre donc mes adieux affec- « tueux à ce corps auguste, et je me soustrais à tous les embar-

[1] Dr A. Bancroft. *Life of Washington*, II, 56-58.

Univ Calif - Digitized by Microsoft ®

« ras comme à tous les honneurs de la vie publique [1]. » Washington se retira, en effet, à Mount-Vernon, cette belle propriété qui avait abrité si longtemps son bonheur domestique. Les marques de la reconnaissance publique l'y accompagnèrent, et il y emportait un témoignage plus précieux encore : le témoignage du devoir accompli et du désintéressement civique à l'heure du succès, si périlleuse pour les petites âmes et les faibles caractères.

A Mount-Vernon, Washington reprit les premières occupations de sa vie : il améliorait ses cultures, son outillage, son bétail ; il faisait des expériences et les divulguait dans son voisinage, quand elles avaient réussi. Aucun étranger ne visitait les États-Unis sans frapper à sa porte largement hospitalière ; aucun Américain ne se rendait en Europe sans solliciter sa lettre de recommandation. En même temps, les intérêts publics ne cessaient pas d'occuper sa pensée et d'attirer sa sollicitude. Il conseillait aux divers Etats de se créer des liens commerciaux avec l'Angleterre et l'Espagne pour l'époque, « plus prochaine que bien des « gens ne le croyaient, où, ayant grandi, des relations de cette « espèce acquerraient une importance particulière. » Il projetait de rendre le Potomac et la rivière James navigables, et traçait tout un vaste plan de navigation entre la vallée du Mississipi et les grands lacs. La législature de Virginie, ayant pris sous son patronage l'amélioration du régime de la rivière James et du Potomac, exprima le vœu qu'elle devînt pour son auteur « un témoignage de la gratitude de son pays natal, » de même qu'elle devait être « un monument de sa gloire, » et offrit à Washington cent cinquante actions des compagnies qui s'étaient formées pour la canalisation de ces deux cours d'eau. Il se sentit fort embarrassé, plus embarrassé, a-t-il dit lui-même, que dans aucune autre conjoncture de sa vie publique. D'un côté, cet offre lui paraissait, avec raison, une marque d'estime, et il craignait par un refus de blesser les donateurs ; de l'autre, il redoutait d'aliéner cette indépendance qu'il mettait tous ses soins à préserver intacte, et son âme assez altière répugnait à l'idée que les malveillants ou les

[1] *Life of Washington*, II, 60-61.

Univ Calif - Digitized by Microsoft ®

sots pussent dire « que Washington avait reçu quarante mille dollars pour s'intéresser à deux entreprises. » Enfin, pressé d'une manière aussi ferme que délicate, il finit par accepter les cent cinquante actions, mais sous la condition expresse qu'il serait libre d'employer les quarante mille dollars qu'elles représentaient à la fondation de deux colléges [1].

Washington quitta néanmoins sa retraite, non par goût ou par ambition, mais avec des inquiétudes et de sombres pressentiments. Il la quitta pour rendre à son pays de nouveaux et grands services, à une époque où la jeune république dérivait vers le désordre et la banqueroute, déconcertait les espérances de ses amis et semblait justifier les prévisions de ses détracteurs ; à une époque où des menaces de guerre sociale retentissaient dans le Massachusetts et où l'Angleterre, loin d'exécuter le traité de paix, fermait ses ports aux navires américains et négligeait systématiquement d'entretenir des rapports diplomatiques avec ses anciennes colonies.

Le mal qui affligeait les États-Unis venait surtout de la faiblesse du gouvernement général, tel que les *Articles de confédération et de perpétuelle union* l'avaient constitué. La gestation de ces articles avait été laborieuse, Un premier projet qu'avait présenté, dès le 11 juin 1776, un comité spécial fit place, le 12 juillet, à un autre projet dont Dickinson était l'auteur, et qui lui-même, débattu à deux reprises différentes [2], fut remplacé, le 20 août, par un troisième plan. Le congrès, du 8 avril au 15 novembre 1777, discuta ce plan en plusieurs fois, en finissant par l'adopter, mais non sans y introduire des modifications importantes et en le soumettant, par une décision du 26 juin 1778, à la ratification populaire [3]. Cette opération, commencée le 19 juillet de cette même année, ne fut complète qu'au 1er mars 1781 [4], et ce fut cette date que le congrès adopta pour celle des articles et qu'il annonça joyeuse-

[1] *Life of Washington*, II, 63-64.

[2] Du 22 au 31 juillet et du 5 au 20 août.

[3] Story. *Commentaries on the american constitution*, I, 211-213.

[4] Grâce aux résistances du Delaware et du Maryland. Le premier de ces Etats ne ratifia les articles qu'en 1779, et le Maryland qu'à la date précitée du 1er mars 1781.

Univ Calif - Digitized by Microsoft ®

ment au peuple. Ce qui avait retardé et entravé l'opération, au point de menacer la confédération de se dissoudre, c'étaient les controverses relatives aux limites des Etats, et l'on se souvient que pour quelques-uns, ces limites s'étendaient, d'après leurs chartes de fondation, jusqu'aux rivages du Pacifique ou allaient se perdre dans les solitudes du *Far-West*. Les grands États prétendaient des droits exclusifs sur les anciennes terres de la couronne enfermées dans ces limites, tandis que les petits États soutenaient, au contraire, « qu'arrachées à l'ennemi commun par le sang et les trésors des treize colonies » et cédées à l'Angleterre par le traité de 1763, ces terres formaient un domaine commun à la disposition du congrès, pour être distribuées suivant les exigences du bien public. Au mois de février 1780, le New-York ayant abandonné une partie du territoire occidental qu'il réclamait, le congrès saisit cette occasion de recommander aux États la prise en considération d'un sujet si important pour le crédit public, la paix intérieure, l'indépendance même du pays. Ses exhortations ne restèrent pas vaines, et la Virginie, le Massachusetts, le Connecticut, la Caroline du Sud et la Géorgie consentant successivement à des cessions de même nature, le grand obstacle à l'adoption du pacte fédéral disparut.

Aux termes de son article 2, chaque État garda sa souveraineté et son indépendance propres, avec tous ses pouvoirs ou droits juridictionnels, en tout ce qui n'était pas délégué au congrès d'une façon expresse, et pour prévenir des velleités usurpatrices, les *Articles* prirent quelques précautions. Ainsi, il ne fut loisible à aucun État de traiter avec une nation étrangère, de son autorité propre ; de s'allier avec un autre État ; d'établir des droits d'importation autres que ceux reconnus par les traités extérieurs ; de conférer des titres de noblesse, d'entretenir des vaisseaux en temps de paix et de guerroyer, si ce n'était avec les Indiens. Mais les restrictions imposées au congrès lui-même étaient autrement multipliées et minutieuses, et, suivant la remarque de Story, ce qui frappe le plus dans les *Articles*, c'est leur soin jaloux de réduire à l'expression la plus stricte l'action et les droits du pouvoir central. Ainsi, le congrès ne pouvait, par lui-même, assurer l'exécution d'aucune loi, régler aucun

Univ Calif - Digitized by Microsoft ®

commerce, lever aucune taxe, payer ses propres employés, protéger les propriétés ou les personnes. Il pouvait, à la vérité, contracter des dettes, mais il restait sans les moyens de les acquitter ; passer des traités, mais chaque État restait libre de ne point s'y conformer ; établir des cours de justice, mais sans pouvoir procurer des émoluments à leurs titulaires. En un mot, comme le disait alors un rédacteur de l'*American Museum,* il pouvait « tout décréter, mais il n'avait le droit de rien faire, » ou, pour employer l'expression de Washington, plus énergique encore, la confédération « n'était qu'une ombre sans substance : » *A shadow without substance* [1].

Les faits et la théorie avaient marché d'accord. En 1784, le congrès eût voulu qu'on lui accordât, pour quinze ans, la faculté de prohiber les importations ou les exportations par navires appartenant à des nations qui n'avaient point avec les États-Unis de traités commerciaux, et avait vu les États lui opposer des refus constants. Par suite de cette impuissance à faire exécuter les clauses du traité de 1783, l'Angleterre n'avait pas voulu évacuer à son tour les postes militaires de l'Ouest, et toute la frontière de cette vaste région restait exposée aux insultes des Peaux-Rouges et ouverte à leurs incursions. Le congrès avait bien songé à y envoyer quelques troupes ; mais il aurait fallu les lever d'abord, et c'était ce que l'attitude, dans son sein même, de certains États lui avait rendu impossible, liés qu'étaient sur ce point leurs députés par des mandats impératifs. Cherchait-il à régler entre deux États quelque question de limite, il était sûr d'en être empêché par la résistance de l'une ou de l'autre des parties contendantes, et il ne parvenait pas même à régler la quotité de la dette du pays ou la position de ses créanciers. De ces attributions mal définies ou dépourvues de sanction, de ce partage mal fait de la puissance politique, de ces conflits entre le congrès et les États particuliers, qui cherchaient d'un côté comme de l'autre à violer leur droits récipro-

[1] *Comment. on Amer. rev.*, I, 222-227. C'était aussi l'opinion de Jay, exprimée dans une lettre qu'il adressait au peuple de New-York.

[2] On y délibérait par Etat et non par tête, et, comme le suffrage d'un petit Etat valait celui d'un grand, la majorité numérique était exposée à subir la loi de la minorité.

Univ Calif - Digitized by Microsoft ®

ques, à franchir ou à restreindre leurs limites respectives, il était né un état de choses à la fois violent et confus, régulier et arbitraire, qui énervait les forces vives du pays et ne menaçait pas seulement sa paix intérieure, mais encore son indépendance nationale, et le grand sens politique de Washington ne s'était pas trouvé en faute, quand il avait invité ses officiers et ses soldats, dont il prenait congé, à répandre dans leurs foyers l'opinion que développer l'autorité du congrès et fortifier les pouvoirs de l'Union était une besogne vraiment urgente.

Le signal de cette réforme partit de son Etat natal. Au mois de mars 1785, des commissaires nommés par la Virginie et le Maryland, pour régler la navigation de la baie de Chesapeake, du Potomac et du Pocomocke, s'étaient réunis et avaient senti le besoin de pouvoirs plus étendus, qui leur auraient permis d'établir des tarifs d'importation et d'en assurer la perception au moyen d'une force navale stationnée dans ces eaux. Ils s'adressèrent à la législature virginienne, qui fit à leur demande un bon accueil, avec la réserve qu'elle serait mise sous les yeux des autres États intéressés. Ces mêmes commissaires s'étant de nouveau réunis, en janvier 1786, et ayant examiné la question de savoir s'il ne serait pas utile de soumettre à des règles uniformes le commerce extérieur des États-Unis, une convention de cinq États, Virginie, Pennsylvanie, New-York, New-Jersey et Delaware, s'assembla quelques mois plus tard à Annapolis [1]. La convention était trop partielle pour arriver à un résultat définitif; elle se contenta, dans un rapport destiné à passer sous les yeux de toutes les législatures d'États, de conclure à la réunion d'une convention générale, qui s'occuperait de la situation des État-Unis et de la révision du pacte fédéral, dans un sens favorable à plus d'unité dans la direction et à moins de frottements dans les ressorts du gouvernement général.

La nouvelle convention se réunit à Philadelphie, le 21 février 1787, et tous les Etats, à part Rhode-Island, y envoyèrent leurs délégués [2]. Elle comptait cinquante-cinq membres, parmi lesquels

[1] Septembre 1786.

[2] Ceux du New-Hampshire ne parurent pas avant le 23 juillet.

Univ Calif - Digitized by Microsoft ®

Hamilton pour le New-York; Franklin, Gouverneur Morris[1], Wilson pour la Pennsylvanie; Rufus King pour le Massachusetts; Washington, Madison, Randolph pour la Virginie; Rutledge pour la Caroline méridionale; Dickinson pour le Delaware. Quant à sa mission, Washington la définissait ainsi : « Je désire « qu'elle n'adopte aucun expédient qui tende à temporiser, mais « qu'elle examine à fond les défauts de la constitution et qu'elle « opère une cure radicale, sans s'inquiéter de savoir si ces défauts « sont généralement reconnus[2]. » Il n'avait pas réfléchi, peut-être, en traçant ce programme, que la division des esprits, telle qu'elle régnait dans le pays, se reproduirait au sein de la convention et rendrait bien difficile l'adoption de mesures trop radicales. Il le comprit mieux quand il en eut, contre son inclination, accepté la présidence[3], et se fut aperçu qu'au milieu d'opinions très-diverses sur tous les points de détail, dominait cette impression générale qu'il y avait un antagonisme réel entre l'intérêt du pouvoir central et les intérêts des Etats particuliers, de même qu'entre les intérêts des grands et ceux des petits Etats.

Le premier projet de constitution qui vint devant l'assemblée était dû à Randolph, et affectait le caractère de cette fausse unité, à laquelle s'applique si bien le mot de Pascal, que l'unité sans la variété, c'est le despotisme : une chambre des représentants élue directement par le peuple ; une commission exécutive, un sénat, une magistrature nationale, émanant de cette seule source; un conseil de révision composé des membres de la haute cour de justice et des commissaires exécutifs, telles en étaient les bases. Un autre plan, connu sous le nom de plan de New-Jersey, parce qu'il fut présenté par William Paterson, député de cet Etat, consacrait, au contraire, une organisation toute fédérale ou plutôt locale, et ne dérogeait que sur deux points aux articles de confédération, dont on connaît les tendances, en ne reconnaissant le droit d'éta-

[1] *Gouverneur* était son prénom, et il le tenait de cette circonstance qu'en Amérique on a l'habitude de prendre des prénoms qui rappellent des souvenirs historiques. M. Laboulaye a rencontré de charmantes misses qui s'appelaient La Fayette, et le prénom d'Irving, le gracieux écrivain, était Washington.

[2] J. Sparks. *Vie, corr., écrits*, II, 241.

[3] V. sa lettre à Henry Lee du 22 septembre 1787; *Vie de Washington*, V, 223-227.

Univ Calif - Digitized by Microsoft ®

blir des impôts et celui de faire des traités de commerce qu'au congrès seul; du reste, une chambre unique, mais nommée par les législatures locales, une commission exécutive et une haute cour judiciaire chargées de veiller et de pourvoir à l'exécution des actes du congrès. Pour Hamilton, il avait un autre idéal : il eût souhaité pour l'Amérique, à peu d'exceptions près, la transplantation des lois anglaises. Son système remettait l'autorité exécutive à un président viager et le pouvoir législatif à deux chambres, l'une élue pour trois ans par le suffrage universel et direct, l'autre nommée à vie, par des électeurs choisis eux-mêmes par le corps des francs-tenanciers. Le président jouissait du droit absolu de *veto* sur les actes du congrès, de même que les gouverneurs des Etats, nommés par le président, l'avaient sur les actes des législatures locales.

Voilà les opinions et les projets bien tranchés sur lesquels les débats de la convention s'ouvrirent. Tout instructif qu'en soit le détail, il ne faut pas s'attendre à le rencontrer ici. Quelques indications doivent nous suffire, et nous renvoyons le lecteur curieux d'approfondir cette phase si intéressante de la vie politique en Amérique aux *Papiers* de Madison, où il a conservé, d'après ses notes journalières, les procès-verbaux de l'assemblée; à la correspondance de Washington et au recueil intitulé le *Fédéraliste*, œuvre commune de Madison, de Jay et d'Hamilton. Bien que par une disposition qui offrit peut-être certains avantages, eu égard à la situation profondément troublée que les Etats-Unis traversaient alors, mais malheureuse en soi et tout à fait répugnante à la notion même des rapports d'un commettant et d'un mandataire, la convention délibérât à huis clos et dans un absolu secret[1], ses

[1] M. de Witt trouve « cette règle fort sage » (*Vie de Washington*, 237-238). Avec elle, dit-il, « point de ménagements à garder pour l'oreille du public; point « de place pour les déclamations et les banalités révolutionnaires; nulle pression du « dehors; nulle arrière-pensée ambitieuse ou lâche dans la poursuite de la vérité. » Sans trop chercher, on trouverait peut-être dans le livre même de ce *doctrinaire* la preuve que les banalités et la phraséologie vaine ne sont pas un monopole des écrivains révolutionnaires. Quant aux pensées « ambitieuses ou lâches, » quant aux intrigues surtout, il reste à prouver que le huis-clos leur est avantageux plutôt que nuisible. L'assemblée de Versailles, dont M. de Witt fait partie, a fait de bien piètre besogne; elle en eût fait d'exécrable, si la publicité ne lui eût pas parfois imposé son frein.

Univ Calif - Digitized by Microsoft ®

débats ne laissèrent pas d'être ardents, poussés parfois jusqu'à l'exaspération de part et d'autre, et l'on fut à diverses reprises sur le point de se séparer sans avoir rien fait. Qu'à la place des hommes moins lettrés, mais plus pratiques, que renfermait l'assemblée de Philadelphie, il y eût eu des rhéteurs ou des hommes entichés d'idées purement philosophiques dont ils ne veulent ou ne savent rien céder, et le despotisme démagogique, la guerre civile, peut-être, pouvait sortir d'une situation aussi complexe et aussi tendue. L'ascendant de Washington et la prudence de Dickinson, le patriotisme d'Hamilton, le bon sens profond et incisif de Franklin, la parole active, souple et forte de Madison sauvèrent à leurs concitoyens l'une et l'autre de ces redoutables épreuves. La constitution qui régit, depuis quatre-vingts ans, les Etats-Unis est née d'une discussion libre, d'une transaction librement consentie, et c'est à cette condition seule qu'en politique on fonde les choses durables, celles que la discussion prépare et auxquelles des compromis honnêtes impriment de la vigueur et communiquent de la durée.

Il n'est personne se piquant de quelque instruction qui ne connaisse aujourd'hui ses caractères fondamentaux et qui ne sache qu'elle fonctionne à l'aide d'un président, de deux chambres et d'une haute cour de justice. Le président est élu pour quatre années, suivant un mode de votation tout particulier et dont il sera question tout à l'heure; il commande en chef les armées de terre et de mer, conclut les traités, nomme les ambassadeurs, les juges de la cour suprême et les hauts fonctionnaires, mais avec l'avis et du consentement du Sénat; il est personnellement responsable et toujours rééligible. La Chambre des représentants est élue pour deux ans par la voie du suffrage populaire et direct; le Sénat l'est pour six ans et par le vote des législatures locales : il a le monopole des affaires extérieures, et c'est lui qui juge le président que la Chambre des représentants a decrété d'accusation. Le pouvoir judiciaire, dans sa plus haute expression, est dévolu à une Cour suprême, laquelle connaît *de tous les cas de droit ou d'équité* soulevés par la constitution, et cette prérogative, trop peu remarquée et trop peu connue en Europe, lui assigne une importance tout autre que celle de notre Cour de cassation. Elle devient ainsi l'in-

Univ Calif - Digitized by Microsoft ®

terprète suprême, le gardien de la loi, la modératrice des froissements et des conflits qui peuvent survenir entre le gouvernement fédéral et les gouvernements locaux. Le jugement par le jury est appliqué à tous les crimes; la presse jouit d'une liberté sans limites, et il n'existe point entre l'État et l'Église un de ces contrats néfastes et adultères, par lesquels l'Église met au service de l'État son ascendant moral, tandis qu'à son tour, l'État prête à l'Église, pour dominer et forcer les consciences, l'aide de ses satellites et l'appui de ses tribunaux. Cette constitution sans doute n'échappe point au sort commun à toutes les choses humaines, qui sont imparfaites ; et ce n'est ni un fétiche qu'il faille adorer, ni une panacée dont on ait le droit d'attendre la suppression des maux nombreux de l'organisme social. Mais, en s'inspirant de tous les principes essentiels au gouvernement libre, *du Self government*, pour employer l'expression même des deux peuples qui en revendiquent la paternité ; en s'attachant à en adoucir les frottements et a en éviter les écueils, elle a beaucoup fait pour l'avenir de la société anglo-américaine. C'est à l'exercice viril et incessant de tous les droits politiques et personnels qu'il faut attribuer la croissance presque prodigieuse de cette société, bien plus qu'à ces instincts de race dont le système fataliste abuse, et qui fournissent un moyen vraiment trop facile de ranger la liberté parmi les questions géographiques, en la déclarant, suivant les latitudes, excellente en Amérique et pernicieuse en France.

Chacune des bases de cette constitution fut à Philadelphie l'objet de discussions animées, approfondies. Un des sujets les plus brûlants était celui de la représentation nationale : serait-elle directe ou indirecte ; formée d'une chambre unique ou de deux chambres, et dans cette dernière hypothèse, ces deux corps sortiraient-ils d'une même source? Ceux qui craignaient une union trop forte et l'affaiblissement de l'esprit local opinaient pour que les députés fussent les mandataires immédiats des États, choisis par leurs législatures, et on aurait eu ainsi « quelque chose comme la diète germanique, c'est-à-dire l'impuissance organisée [1]. » Madison, Hamilton et surtout Wilson insistaient,

[1] Laboulaye *Hist. pol. des Etats-Unis*, III, 13e leçon.

Univ Calif - Digitized by Microsoft ®

au contraire pour la représentation directe du peuple. On s'en tira par une transaction, et, quand on se fut prononcé pour le système des deux Chambres, on décida que la Chambre des représentants serait élue directement par les colléges électoraux et le Sénat par les législatures locales. Restait la question de savoir si la capacité électorale serait universelle ou limitée, et sur ce point les idées diffèrent sensiblement en Amérique de ce qu'elles sont en France. Sous l'inspiration de Mably et de Rousseau, la théorie qui a prévalu chez nous a fait de l'électorat un droit naturel, et au fond, sous le bénéfice de certaines réserves, elle nous parait acceptable; dans tous les cas, les faits lui ont donné aujourd'hui une assiette à laquelle il serait dangereux de toucher. Les Américains, de même que les Anglais, considèrent plutôt le droit de suffrage comme une fonction dont il faut être digne, comme un droit acquis et acquis aux seules personnes qui possèdent assez d'intelligence et de courage civil pour être capables de l'exercer avec un certain degré de convenance et dans l'intérêt commun [1]. La convention de Philadelphie ne voulut pas faire une loi électorale universelle, dans la double crainte d'indisposer les Etats démocratiques, au cas où ses conditions auraient été trop sévères, et de mécontenter les États où la propriété reposait sur de larges bases, dans le cas contraire. Elle eut recours à un biais et décida que la chambre des représentants serait nommée suivant les règles qui présidaient dans chaque État à la formation de la chambre la plus nombreuse, c'est-à-dire, en d'autres termes qu'elle adopta pour chaque État le système électoral le plus large.

Lorsqu'en 1776, les Etats procédèrent à la refonte de leurs constitutions particulières, onze d'entre eux conservèrent le système des deux chambres, et il n'y eut que la Géorgie et la Pennsylvanie à tenter l'expérience d'une assemblée unique. On croit que dans la convention de la Pennsylvanie, ce fut l'ascendant de Franklin, son président, qui décida de la mesure, et qu'il l'emporta en se servant d'une sorte d'apologue où il comparait une législature ayant deux branches à un chariot pourvu de deux timons

[1] Ce sont les termes mêmes dont se sert M. Ezra Seaman, dans un livre intitulé *le Système du gouvernement américain*, qui a été traduit par M. Hippert et édité par la maison Guillaumin (Paris, 1872).

Univ Calif - Digitized by Microsoft ®

tournant chacun dans un sens opposé[1]. Mais, ni dans la Pennsylvanie ou la Géorgie, ni dans le gouvernement de la confédération elle-même, l'expérience n'avait été heureuse, et John Adams avait depuis plaidé la cause des deux chambres, avec un appareil de logique et d'érudition qui entraînait la conviction en épuisant la matière[2]. Toujours est-il que dans la convention de 1757, le système d'une chambre unique trouva très-peu de partisants, et la seule question qu'on y posa fut celle de déterminer l'origine du Sénat et son caractère.

Gouverneur Morris exprima sans hésister l'opinion qu'il devait être riche et viager, c'est-à-dire aristocratique, et ne s'effraya nullement du mal qu'ainsi constitué, il pourrait faire dans une société démocratique. « Cette assemblée fera du « mal » dit-il, « soit. Je le crois et je l'espère. Les riches s'éver- « tueront à dominer et à mettre le reste de la nation sous le joug. « C'est ce qu'ils ont toujours fait, et ce qu'ils feront toujours. La « vraie garantie à leur endroit est d'en faire une classe séparée avec « des intérêts séparés. De la sorte, les deux forces parviendront à « s'équilibrer.[3]. » Madison cherchait aussi à faire du sénat le représentant comme le défenseur spécial des intérêts de la grande propriété, et Dickinson le souhaitait, autant que possible, à l'image de la pairie britanique, et composé d'hommes auquels leur rang ou leur fortune assignerait dans le monde une position éminente. Il croyait que le mode d'élection par les législatures locales remplirait mieux ce but et le recommandait en conséquence[4]. Ce fut le parti, comme on l'a déjà dit, auquel la convention s'arrêta ; mais il restait à trancher une question épineuse et qui allait remettre en jeu la rivalité des grands et des petits Etats. Ceux-ci n'avaient pas souscrit sans répugnance à la base proportionnelle au nombre des habitants qu'on avait adoptée pour la

[1] *Life of Franklin*, 410.

[2] Dans son livre, publié en 1787, et intitulé : *Defence of the constitutions of government of the united states of America*, avec cette épigraphe significative : « L'opposition de toute la nature tient toute la nature en paix. » Il a été traduit en français, en 1792, par M. de Sainte-Croix, sous le titre de : *Défense des constitutions américaines et de la nécessité d'une balance dans les pouvoirs d'un État libre.*

[3] *Madisons's papers*, II, 1043.

[4] *Madisons's papers*, II, 813-816 et 964.

Univ Calif - Digitized by Microsoft ®

chambre des représentants [1] ; ils ne voulaient à aucun prix consentir à ce qu'on l'appliquât encore au sénat futur, et comme le disait Dickinson à Madison, ils préféraient reprendre le joug de l'étranger que d'être jetés sous celui des grands Etats, par l'inégalité de représentation dans les deux chambres. Un premier vote l'ayant consacrée, les députés des petits Etats témoignèrent une irritation extrême, et il parut un moment certain que l'Assemblée se séparerait sans avoir fait autre chose que jeter dans le pays de nouveaux ferments de discorde et de nouvelles causes de troubles. Par bonheur, une nouvelle transaction intervint, et sur le rapport de Franklin, l'on décida que chaque Etat, quelle que fût sa population, nommerait deux sénateurs, mais que l'initiative des lois de finances appartiendrait à la seule chambre des représentants, où l'élément numérique avait la prépondérance.

« Pour qu'un Etat soit stable, » disait au dernier siècle un commentateur des institutions anglaises, « il faut que le pouvoir légis- « latif soit divisé; pour qu'il soit tranquille, il faut que le « pouvoir exécutif y soit unique [2]. » La constitution américaine a constitué le pouvoir selon cette maxime, dont la sagesse est peu contestable, et l'a fait électif et temporaire. Le président est d'ailleurs rééligible, et ce ne sont ni les législatures locales, ni le suffrage direct qui l'investissent de son pouvoir. Washington, d'abord hostile au principe de sa réégibilité, s'y laissa convertir par Jefferson, et plus tard il l'a défendu contre le duc de La Rochefoucauld-Liancourt, par des raisons solides, mais dont la dernière n'est acceptable que sous quelques réserves. « Il ne pouvait » disait-il, « découvrir quel avantage il pourrait y avoir à se priver des ser- « vices d'un homme qui, dans quelque grande crise, serait peut- « être universellement regardé comme le plus capable de servir « le public.... Il n'y avait pas, selon lui, le moindre danger que « le président pût jamais, par aucune intrigue praticable, se « maintenir un seul instant dans ses fonctious, et encore moins « s'y perpétuer, à moins que ce ne fût au dernier degré de la cor-

[1] Il y a aussi des conditions d'éligibilité particulières : ainsi il ne faut, pour être représentant, que vingt-cinq ans d'âge et sept ans de nationalité; tandis que pour être sénateur il faut trente de l'un et neuf de l'autre.

[2] Delolme. *Constitution d'Angleterre.*

Univ Calif - Digitized by Microsoft ®

« ruption morale et de la dépravation politique. Et alors toute « autre sorte de domination aurait autant de chances de triomphe. « Quand un peuple est devenu incapable de se gouverner et prêt « pour un maître, il n'importe d'où le maître vient [1]. »

C'est en d'autres termes le fameux mot du comte Joseph de Maistre, sur les peuples qui ont toujours le gouvernement qu'ils méritent, et, de même que tous les mots à effet, il n'est que d'une vérité relative. Il y a eu, il y a, il y aura encore des peuples qui n'ont pas mérité le gouvernement qu'ils subissent, et nul doute aussi que le pouvoir ne puisse être le principal agent de la corruption même dont il naît et s'entretient. Ce qui rend la monarchie un gouvernement mauvais dans son essence, c'est le besoin incessant qu'elle a pour vivre de faire appel aux sentiments les moins énergiques ou aux instincts les plus bas de l'âme humaine; ce qui lui rend à cet égard la tâche facile, c'est la perpétuité des offices et des fonctionnaires. Aussi les Américains qui sont des gens fort pratiques, tout en inscrivant la réégibilité du président dans leurs lois, semblent-ils moins y voir un objet d'application usuelle qu'une faculté, une ressource éventuelle, une marque de reconnaissance particulière. Telle est la signification qui s'attache aux doubles présidences des Washington, des John Adams, des Jefferson, des Monroë, des Jackson, des Lincoln; la réélection du général Grant, si elle doit avoir lieu, n'en aura point d'autre, et l'on peut être certain que pas plus que ses prédécesseurs les plus illustres, il n'occupera pas une troisième fois le fauteuil présidentiel. Cette tradition paraît un correctif au mode qui régit l'élection du président, et qui est vicieux, car il assigne au chef du pouvoir exécutif une origine plus populaire que celle des sénateurs, et, en définitive, la même que celle des représentants, avec ce désavantage pour ceux-ci d'être les mandataires d'une portion restreinte du pays seulement [2]. Nous ajouterons que, s'il peut suffire dans un pays

[1] *Hist. de Washington*, I, 253.

[2] L'élection a lieu au deuxième degré, et chaque Etat nomme, suivant le mode prescrit par sa législature, un nombre d'électeurs égal au nombre total des sénateurs et des représentants qu'il a le droit d'envoyer au congrès. Les électeurs votent au scrutin et par bulletins séparés, pour deux personnes un président et un vice-président. Le dépouillement des votes a lieu, par les soins du président du sénat, devant les deux chambres réunies. Au cas où personne n'aurait obtenu de majorité,

Univ Calif - Digitized by Microsoft ®

où les armées permanentes sont inconnues et fort impopulaires, dans un pays de fonctions électives et d'administrations localisées, il n'y a que la nomination du président par le corps législatif qui puisse valoir dans une république centraliste, et chez un peuple trop sensible à la gloire des armes, ou forcé par sa position topographique et les ambitions de ses voisins de se tenir sur le pied d'une large défensive militaire.

Madison lui-même a pris soin de prémunir les esprits contre une erreur qui n'était pas rare, disait-il, et qui consistait à regarder la constitution des États-Unis à travers le milieu d'un État centralisé ou celui d'un État purement fédéral. Le gouvernement américain, ajoutait-il, n'est ni centraliste, ni fédéral, mais bien un mélange de ces deux formes, et sa vraie caractéristique se trouve tant dans son mode d'organisation territoriale que dans la division des pouvoirs entre les États considérés dans leur capacité collective et ces mêmes États envisagés dans leur capacité individuelle [1]. En définissant dans l'enceinte du sénat le pouvoir judiciaire fédéral, l'éloquent Daniel Webster ne tenait pas un autre langage. « La constitution, disait-il, a conféré cer-« tains droits au congrès et elle a mis certaines restrictions à ces « droits ; elle a investi les États de certains pouvoirs et leur a im-« posé certaines prohibitions. D'où la nécessité d'une autorité pos-« sédant juridiction pour déterminer, fixer, interpréter en dernier « ressort là nature et les limites des uns et des autres. » Cette autorité, la constitution elle-même a pris le soin de la désigner et de l'établir. Et comment a-t-elle atteint ce grand « but si essen-« tiel ? En déclarant qu'il appartenait à la Cour suprême des « États-Unis de régler tous les cas qui naissent de leur constitu-« tion ou de leurs lois [2]. » Cette Cour n'a pas le droit sans doute d'annuler d'une façon générale tel acte ou tel autre qui émane du congrès, et l'axiome romain : *Ejus est abrogare, cujus*

est la chambre des représentants qui choisit le président par voie de scrutin. Mais ans ce cas, les votes sont comptés par Etat, la représentation de chaque Etat n'ayant qu'un vote. (Art. 11, sect. 1re et 12e amendement de la constitution.)

[1] Lettre à Edward Everett, du mois d'août 1830 ; *North American Review*, octobre 1830.

[2] *North American Review*, n° d'octobre 1830.

Univ Calif - Digitized by Microsoft ®

est condere legem, lui reste applicable; mais dans toutes les causes où un texte constitutionnel se trouve engagé, elle retient le fond et prononce dans l'espèce; elle juge la légalité de ce texte et statue suivant cette appréciation. Elle maintient les lois fédérales contre les lois particulières des États et protége les droits de ceux-ci contre les entreprises du congrès. C'est ainsi qu'en matière d'impôts, par exemple, la Cour suprême a décidé que la constitution interdisait aux Etats, d'une manière implicite, de taxer les valeurs et les billets fédéraux, de même que, par contre, elle a trouvé que le fisc fédéral dépassait son droit en soumettant à l'*income-tax* les émoluments d'un fonctionnaire d'État. Pour assurer aux membres de cette magistrature suprême toute l'indépendance que leur mandat requiert, la constitution les a déclarés inamovibles, et cette disposition a non-seulement survécu aux attaques de Jefferson, mais elle a encore rallié le suffrage public dans un pays pourtant où une règle presque sans exception laisse le juge amovible, quelle que soit d'ailleurs l'origine de son titre [1].

Quand cette constitution eut été votée, il se trouva qu'elle ne satisfaisait à peu près personne, et trois membres de la convention, Gerry, du Massachusetts, Mason et Randolph, de la Virginie, refusèrent d'y apposer leur signature [2]. « J'y consens, » dit Franklin, « parce que je n'en espère pas de meilleure et que « je ne suis pas sûr qu'elle n'est pas la meilleure. Je sacrifie au « bien public les opinions que j'ai exprimées sur ses erreurs. » Quant à Washington, s'il y reconnaissait des défauts réels, ces défauts n'avaient, à son sens, rien qui fût radical. Au surplus, la constitution avait à traverser une dernière épreuve : Randolph ayant proposé de la renvoyer à l'examen du peuple, Charles Pinckney montra sans peine que tout alors était à refaire, et l'on se contenta de la faire ratifier par les conventions d'État, en stipulant qu'il suffirait de neuf adhésions pour lui donner vigueur.

[1] Jefferson voulait limiter à six ans la durée des fonctions des juges de la Cour suprême, et son idée a inspiré à la *North American Review* les réflexions suivantes : « L'amovibilité ferait dégénérer le juge en partisan politique, et les décisions de « notre Cour, en matière constitutionnelle, n'inspireraient bientôt pas plus de res- « pect qu'on n'en accorde à cette heure aux arrêts politiques d'un Wright ou d'un « Jefferies. » (Numéro d'octobre 1830.)

[2] Elle fut votée, le 17 septembre 1787, du consentement de tous les Etats présents. Sa rédaction est due à Gouverneur Morris.

Univ Calif - Digitized by Microsoft ®

Au 28 juin 1788, ces neuf adhésions étaient acquises [1] ; mais ni la Virginie, ni le New-York ne s'étaient encore prononcés, et sans ces deux grands Etats comment faire l'union fédérale ? Dans la convention de Virginie, l'adhésion avait pour partisans Madison, John Marshall, le premier biographe de Washington et le second *chief-justice* des Etats-Unis, et Randolph, qui n'avait refusé sa signature à la constitution qu'à cause de quelques détails de rédaction et de forme; et pour adversaires G. Mason, Monroë et Patrick Henry. Celui-ci mettait à n'en pas vouloir une animation extrême, et les événements n'ont pas laissé de rendre singuliers les motifs de ses refus. La constitution détruisait, disait-il, l'indépendance des Etats, et l'on devait voir, à 73 ans de distance, le Sud se séparer du Nord, en prétendant que le parti fédéral n'était autre chose qu'une alliance entre Etats souverains, et qu'un Etat, quand il trouvait le lien trop serré, avait le droit de le rompre [2]. Enfin, le 26 juin 1788, après de longs et orageux débats, la ratification fut prononcée. Ce vote de la Virginie ne laissait plus à l'Etat de New-York qu'une alternative : quitter l'Union ou bien adhérer à son tour. Faut-il se séparer ? demandèrent Hamilton et Jay, en répondant par une négative énergique, et leur sentiment reçut, le 26 juillet, une consécration officielle. Plus récalcitrants, la Caroline du Nord et Rhode-Island firent attendre leur adhésion, la première jusqu'au 21 novembre 1789, et l'autre, jusqu'au 29 mai 1790.

« Il faut adopter la constitution, » avait dit Wythe, au sein de la convention de Virginie, « mais déclarer en même temps « que les pouvoirs accordés au congrès sont ceux du peuple, et

[1] C'étaient celles du Delaware (7 décembre 1787); Pennsylvanie (15 décembre 1787); New-Jersey (18 décembre 1787); Géorgie (2 janvier 1788); Connecticut (9 janvier 1788); Massachusetts (6 février 1788); Maryland (28 avril 1788); Caroline S. (23 mai 1788); New-Hampshire (28 juin 1788). Story nous apprend que l'adoption eut lieu à l'unanimité dans la Géorgie, le New-Jersey, le Delaware; à de grandes majorités dans la Pensylvanie, le Connecticut, le Maryland et la Caroline du Sud (*Commentaries*, I, 259). Au Massachusetts, l'adhésion, due surtout à Hancock, fut votée par 187 voix contre 168. Les dates qui précèdent sont celles que donne M. Laboulaye qui a consulté les *Debates* d'Elliot. M, de Witt indique le 12 décembre pour la Pennsylvanie et le 21 juin pour le New-Hampshire. J'ai cherché, mais vainement, à m'édifier sur ces différences. Peut-être tiennent-elles à ce que M. de Witt aurait pris la date de la *proposition* pour celle du *vote*.

[2] Laboulaye. *Hist. pol.*, III, 10e leçon.

Univ Calif - Digitized by Microsoft ®

« que tout ce qui ne lui a pas été accordé reste expressément « réservé. » A l'immense avantage des libertés américaines, cette thèse a passé dans la constitution elle-même, dont elle forme le dixième amendement. Il pose à la souveraineté du congrès des limites que dans un pays profondément imbu de l'esprit légal, il ne lui serait pas facile de franchir, en supposant que la velléité lui en vînt jamais. Combinée avec le premier amendement, défendant à ce corps politique de faire aucune loi qui établisse une religion ou qui en interdisse le libre exercice, qui restreigne la liberté de la parole ou de la presse, qui porte atteinte au droit du peuple de s'assembler paisiblement, ou d'adresser au gouvernement des pétitions pour le redressement de ses griefs, cette disposition a placé la liberté américaine dans une forteresse inexpugnable, si l'on peut ainsi dire, à ses gardiens eux-mêmes. Ailleurs, on n'a fait preuve ni d'une telle perspicacité, ni d'une telle prudence : en professant l'absurde dogme d'une souveraineté parlementaire sans conditions et sans frontières, on a mis la liberté de la parole et la liberté de la conscience, le droit de s'associer ou de se réunir à la merci de majorités de hasard, de majorités intolérantes et rétrogrades, dont les passions et les caprices font ressembler la besogne à la célèbre toile de Pénélope, incessamment tramée le jour et défaite la nuit [1].

L'élection du président avait été fixée au premier mercredi du mois de février 1789, et ce fut Washington que le pays nomma d'une voix unanime. Il ne se souciait guère de quitter une seconde fois sa belle et paisible retraite, où il venait de rentrer à peine, et il fallut qu'on lui fît voir que nul autre n'était en état d'aussi bien dominer les factions et de tirer un aussi bon parti des ressources de l'Union [2]. Le congrès s'était réuni le 4 mars, qui

[1] Les conventions proposèrent 12 amendements : il y en eut 10 d'adoptés dans la première session du premier congrès (25 septembre 1789), et qui furent ratifiés par le nombre d'Etats nécessaires (les trois quarts), le 15 décembre 1791. Ils concernent la milice, le domicile, les poursuites criminelles, le jury. Deux autres amendements, relatifs l'un à l'interprétation de la constitution, l'autre à l'élection du vice-président, furent votés, le premier le 5 mars 1794 et ratifié le 8 janvier 1798; le second le 12 octobre 1803 et ratifié en 1804. La guerre de la sécession en a fait adopter deux autres, dont il sera parlé en temps et lieu.

[2] C'est ce que lui écrivait Gouverneur Morris. *Vie de Washington*, V, 60.

Univ Calif - Digitized by Microsoft ®

était le jour où la constitution devait être mise en vigueur ; mais un mois s'étant passé sans qu'il fût en nombre pour dépouiller le scrutin présidentiel, il ne put donner à Washington l'avis officiel de son élection avant le 14 avril. Il quitta Mount-Vernon, le surlendemain, pour se rendre à New-York. Ce voyage fut triomphal : dans les campagnes, comme dans les villes, le peuple accourait sur son passage, et il entra dans le port de New-York sur une barque qui avait pour rameurs treize pilotes, personnifiant les treize États, au son du canon et des musiques, au bruit d'acclamations immenses. « Près d'un siècle et demi auparavant, sur les « bords de la Tamise, une même foule, des démonstrations sem- « blables avaient accompagné à Westminster Cromwell nommé « protecteur de la République d'Angleterre. Quel concours ! « quelles acclamations ! disaient ses flatteurs ; et Cromwell ré- « pondait : Il y en aurait bien davantage si on me menait pen- « dre [1]. » Washington, à New-York, ne laissa point d'éprouver un sentiment analogue, mais qu'il se garda bien d'exprimer tout haut, avec le cynisme du Protecteur. « Pendant que je longeais « les quais, » lit-on dans son *journal*, « ces acclamations ont « rempli mon âme d'émotions pénibles autant que douces, car « je songeais aux scènes tout opposées qui se passeraient « peut-être un jour, malgré les efforts que j'aurais pu faire pour « opérer le bien. » Et Washington, en écrivant ces lignes, était on ne peut plus sincère : jamais homme, en effet, n'a moins goûté que lui les satisfactions vulgaires du pouvoir, et ne s'est fait moins d'illusions sur les caprices de la popularité et sur ses retours, tantôt burlesques, tantôt terribles.

Le temps et la modération sont deux grands maîtres des choses humaines : Washington, qui en était bien persuadé, s'en souvint dans l'exercice de son pouvoir. Donner aux États-Unis le loisir d'asseoir leurs institutions et de s'élever sans secousse à ce degré de force qui pouvait seul, humainement parlant, leur asservir leurs propres destins, tel fut le principe dominant de sa conduite et le but constant de ses efforts. Il l'atteignit ; seulement il ne faudrait pas croire que ce fut sans peine. Il eut besoin, au contraire, de lutter

[1] Guizot. *Etude historique*, etc., LVI.

Univ Calif - Digitized by Microsoft ®

contre des entraînements divers; de modérer tour à tour le parti démocratique, qui penchait vers l'indépendance presque absolue des législatures locales, comme vers la tyrannie du nombre, et le parti fédéraliste, qui montrait du goût pour l'aristocratie des classes supérieures et l'exagération du pouvoir central; de compter, en les dominant, avec des intérêts qui affectaient déjà un caractère géographique et menaçaient déjà l'Union d'une rupture.

La formation de son cabinet fut la première marque, mais une marque décisive, de ce système d'équilibre, tranchons le mot, quoiqu'il soit lié chez nous à des souvenirs peu populaires, de *juste milieu*, auquel Washington resta fidèle, autant par conviction raisonnée que par tempérament. Il y réunit deux hommes également habiles et honnêtes, mais qui personnifiaient l'un le parti fédéraliste [1], l'autre le parti démocratique dans ce que chacun de ces partis présentait d'excessif et de plus caractéristique: Hamilton, imbu de souvenirs et de préférences aristocratiques, quoique serviteur loyal d'une république, et plus touché des exigences du pouvoir que des conditions de la liberté; Jefferson, ardent ami de l'humanité, de la liberté, de la science, aussi confiant dans leur vertu que dans leur droit et enclin à renfermer le pouvoir dans les plus étroites limites, le regardant comme un mal nécessaire [2]. Ramener une entente cordiale entre deux hommes aussi dissemblables en tout et sur tout, deux hommes qui ressemblaient dans le conseil à deux coqs dans l'arène, selon le mot pittoresque d'un écrivain [3], eût été un miracle que Washigton n'essaya point; mais l'ascendant qu'il possédait sur ces deux personnages, pour lesquels il avait à la fois de l'attachement et de l'estime [4], il s'en servit de façon à les maintenir dans une harmonie superficielle, au moins dans les questions les plus majeures, telles que la dette nationale et la répartition par Etat des représentants.

[1] Devenu le parti whig, puis le parti républicain.

[2] *Etude historique*, LXXI.

[3] They were daily pitted in the cabined like two Cocks. (*North american Review*, octobre 1830.)

[4] « J'ai l'estime et l'attachement les plus sincères pour vous deux, et je souhaite ardemment que l'on puisse tracer quelque ligne que vous puissiez suivre l'un comme l'autre. » (*Vie, corr., écrits*, V, 354.)

Univ Calif - Digitized by Microsoft ®

Cette dette reconnaissait trois sources : les emprunts faits à la France et à la Hollande, qui représentaient 12 millions de dollars, desquels l'Espagne se trouvait aussi créancière, mais pour une somme insignifiante ; la solde et l'entretien des troupes, évalués à 42 millions ; enfin les sommes dépensées, pendant la guerre, par les Etats particuliers, pour construction d'ouvrages détensifs sur leurs territoires, pour avances de fonds à l'armée ou fournitures de munitions de guerre et de vivres. Hamilton, qui était secrétaire du trésor, proposa de concentrer à la charge de l'Union et d'acquitter intégralement toutes les dettes, étrangères ou domestiques, contractées pour la cause commune ; d'établir des impôts snffisants pour couvrir cette dette pnblique et l'amortir ; de fonder enfin une banque nationale, qui seconderait le gouvernement dans les opérations financières et soutiendrait le crédit public. Un grand historien l'a dit avec toute raison : ce système était seul moral, seul sincère, seul conforme à la probité et à la vérité, seul capable de consolider l'Union, en unissant les Etats par les finances, comme ils l'étaient déjà par la politique, et de fortifier le crédit des Américains par un grand exemple de fidélité aux engagements publics et par les garanties assurées à leur exécution [1].

Washington était étranger aux études financières, et on l'obsédait d'objections dont quelques-unes ou troublaient son esprit, ou inquiétaient sa conscience, car le parti démocratique combattait avec ardeur, avec violence les plans d'Hamilton. La concentration des dettes lui paraissait contraire au principe de l'indépendance locale ; l'établissement d'un système régulier d'impôts lui répugnait, et par-dessus tout, il signalait chez le secrétaire du trésor des illusions économiques, ou, ce qui était pire encore, le projet de créer une aristocratie d'argent, la plus égoïste et la moins maniable de toutes. En définitive, Washington ne s'arrêta point à scruter le fond des idées fiscales d'Hamilton, ou bien à considérer de trop près les abus qui pouvaient se mêler à leur mise en pratique : il puisa son inspiration dans la seule conscience, et comme elle lui disait que rien n'était plus juste que de déclarer

[1] Guizot. *Etude historique*, LXXVII

Univ Calif - Digitized by Microsoft ®

communes des obligations contractées dans un but commun, il soutint énergiquement les plans de son ministre. Ils ne triomphèrent pas néanmoins sans une vive résistance, et rejetés d'abord par la chambre des représentants, ils ne durent d'y passer enfin, à une très-faible majorité, qu'à l'intervention de Jefferson lui-même, que le secrétaire du trésor convertit et entraîna.

La répartition des représentants par États ne donna point lieu à des débats moins vifs. La première opération à faire était de déterminer le nombre total des représentants, d'après les chiffres fournis par le recensement de 1790 et la base d'un représentant pour 30,000 habitants fournie par la constitution. Seulement ce total était susceptible d'être donné par deux méthodes : on pouvait appliquer directement la base de 30,000 âmes à la population des divers États ou bien à la population de l'Union prise dans son ensemble, et c'était ce moyen que le bill présenté avait mis en œuvre. Le nombre total des membres de la chambre ainsi obtenu, on avait procédé à la répartition par Etats, et comme cette deuxième opération, en faisant négliger une série de fractions figurant dans la première, présentait un nombre de représentants inférieur au premier, on partagea l'excédant entre les Etats dont les fractions non représentées étaient les plus fortes. Cet arrangement s'était trouvé plus favorable aux Etats du Nord qu'à ceux du Sud, et, traité d'inconstitutionnel par les députés du Sud, il ne passa qu'à la majorité de deux voix parmi les représentants et d'une seule au Sénat. L'attorney général Randolph et Jefferson donnèrent à Washington le conseil d'opposer son veto au bill, tandis qu'Hamilton et Knox, leurs collègues, l'engageaient à ne point s'immiscer dans une affaire dont il devait, selon eux, laisser toute la responsabilité au corps législatif[2]. Washington hésita

[1] Il est vrai qu'il ne le pardonna point à Hamilton. Il a abusé de mon « innocence et de mon ignorance, » lit-on dans ses *Mémoires*, « pour me faire tenir « la chandelle dans cet ignoble tripotage. » Le mot est bien grossier, appliqué surtout à un homme d'honneur tel qu'Hamilton. Quant à *l'innocence* et à *l'ignorance* de Jefferson, il est permis d'en rire.

[2] Une loi de 1789 avait créé quatre départements ministériels : le secrétariat d'Etat, pour les affaires étrangères et intérieures; le département de la guerre et de la marine, le département du trésor et celui de la justice. Jefferson était le secrétaire d'Etat; le général Knox avait la guerre, et Randolph la justice.

Univ Calif - Digitized by Microsoft ®

quelque temps, et se rendit finalement à l'opinion de Randolph et de Jefferson, qui lui assurèrent également que le maintien du bill menaçait l'union de rupture [1]. Le 6 mars 1791, il le renvoyait aux chambres, frappé de son veto, et quelques jours après, elles le modifiaient de manière à donner à chacun des Etats une représentation calculée sur le pied de 33,000 habitants, les esclaves s'ajoutant à la population libre pour les trois cinquièmes de leur nombre, ce qui donnait un total de 105 membres et faisait gagner aux Etats du Sud seize représentants, tandis que ceux du Nord n'en gagnaient que onze, et le Centre seulement dix.

A en juger par les événements qui se sont déroulés sous nos yeux, on trouvera regrettable que ce grand homme n'ait pas montré dans la question de l'esclavage la décision dont il fit preuve dans les deux questions de la dette et de la représentation nationale. Saisi, en 1789, de ce redoutable problème par les quakers pennsylvaniens qui demandaient la suppression de la traite, le congrès avait fini, après de longs débats où la passion des hommes du Sud s'était fait largement jour, par ajourner la solution jusqu'en 1808, en déclarant du même coup qu'il était sans autorité pour intervenir dans l'émancipation des esclaves, et en laissant aux législatures locales le soin de pourvoir « par de « sages règlements aux exigences de la justice et de la politique [2]. » Ce que la justice peut avoir de commun avec cette monstruosité économique et morale qui s'appelle l'esclavage n'est point chose facile à démêler, et c'était la politique seule, c'est à dire la crainte d'une séparation des Etats du Sud, qui expliquait la résolution du congrès. Cette même crainte enchaîna la liberté d'action du président et le porta à se féliciter de ce qu'on eût *enterré* le mémoire des quakers, pour se servir de son expression même, et conservé une institution que personnellement il jugeait comme elle doit l'être par tout homme de sens et de cœur.

Parvenu au terme de son mandat légal, Washington manifesta l'intention bien arrêtée de rentrer dans sa retraite, et elle ne céda que devant les instances, les prières pour ainsi dire, de Jefferson,

[1] Jefferson. *Memoirs and Correspondence*, éd, 1829, IV, 476, 477.
[2] J. Sparks. *Vie de Washington*, V, 289-290 (note).

Univ Calif - Digitized by Microsoft ®

d'Hamilton et de Randolph. « La confiance de toute l'union se « concentre en vous, » lui écrivaient-ils, « et vous voir au gou- « vernail sera plus qu'une réponse à tous les arguments que l'on « voudra employer pour alarmer le peuple et le pousser, dans « quelque partie du pays que ce soit, à la séparation ou à la vio- « lence [1]. » Réélu président, il prêta serment, le 4 mars 1793, et se trouva bientôt aux prises avec une opposition formidable, dont le principal organe était le journal de Freneau, commis aux traductions dans les bureaux de Jefferson, et que celui-ci, qui avait donné sa démission le 31 décembre 1793, encourageait s'il ne la dirigeait. Des ferments de désordre agitaient le pays, et l'on vit, au mois de juillet 1794, les Pennsylvaniens s'ameuter pour prévenir la perception des droits d'assise; dévaliser les courriers publics et menacer de mort les officiers de police judiciaire. Dans ces circonstances, qui menaçaient de s'étendre à la Virginie et au Maryland, Washington fit voir que sa modération habituelle n'excluait pas à l'occasion une fermeté nécessaire. Il convoqua les milices de ces Etats, et vint, par sa présence, les encourager à bien remplir leur devoir. Des colonnes mobiles parcoururent les territoires mutinés, et, sans tirer un seul coup de fusil, à l'aide seulement de cent cinquante arrestations, rétablirent la tranquillité publique [2]. Deux des personnes arrêtées, convaincues de haute trahison, avaient été condamnées à mort: Washington leur fit grâce, car les sophismes de ce qu'on appelle brutalement la vindicte sociale ne le touchaient guère. Le soulèvement n'avait affecté qu'un caractère spécial, et la réprobation qu'il fit naître pouvait bien rassurer le premier magistrat de la République. Les hommes les plus considérables de la Pennsylvanie étaient venus grossir les rangs des milices, et les jeunes quakers eux-mêmes, malgré la profonde aversion de leur secte pour le métier des armes, avaient pris le mousquet et le sac.

Un des arguments que leurs détracteurs tournent à satiété contre les institutions libres réside dans les facilités qu'elles offrent au mensonge et l'impunité qu'elles leur assurent. Ces faci-

[1] Leurs lettres sont insérées à l'appendice du tome VI de *Vie, corr., écrits.*
[2] Fin de novembre 1794.

Univ Calif - Digitized by Microsoft ®

lités, il ne faut pas les nier : elles tiennent à l'essence de ces institutions, de même que l'hypocrisie et la bassesse sont inséparables des gouvernements absolus. Quant à l'impunité, c'est une erreur : dans toute société vraiment libre, si la calomnie ne manque pas de rencontrer des échos complaisants, elle est également certaine d'avoir un jour ou l'autre à compter avec l'équité et la droiture. En dernier lieu, c'est à celle-ci que le succès reste, et les instruments qui ont fait la blessure deviennent les instruments qui la guérissent. Vers le milieu de sa deuxième présidence, Washington éprouva toute l'amertume de l'injustice et tout le fiel de la calomnie. La presse tortura ses actes de la façon la plus insidieuse et les qualifia de la façon la plus grossière, en termes si excessifs et si indécents, a-t-il dit lui-même, qu'ils auraient été à peine applicables à un Néron, à un malfaiteur notoire, à un coquin vulgaire. C'était le moment où chaque courrier lui apportait des lettres anonymes remplies d'injures et de menaces ; où Hamilton était assailli à New-York par des coups de pierres ; où l'on brûlait à Philadelphie une image qui représentait John Jay vendant son pays à poids d'or ; où l'une des sociétés démocratiques de la Caroline du Sud se prenait à regretter « l'absence de la guillotine [1]. » Quoique inquiet de ce déchaînement populaire, Washington lui opposa un front intrépide et, fort de ses intentions comme de ses services, il attendit avec patience un retour de l'opinion publique, et ce retour ne lui fit pas défaut, quand l'acte qui lui avait valu tant d'attaques eut été examiné au point de vue d'une froide politique.

Cet acte était le traité d'amitié, de commerce et de navigation que lord Grenville et Jay avaient signé le 19 novembre 1794 et qui, dans la pensée de ses auteurs, devait mettre un terme aux rapports toujours tendus de la Grande Bretagne et de ses anciennes colonies. Rien ne s'était trouvé moins vrai que les bonnes paroles de George III à John Adams, et non-seutement l'Angleterre n'avait pas exécuté, on s'en souvient, les principales clauses du traité de

[1] M. C. de Witt a tracé de ce déchaînement un tableau exact et animé (*Hist. de Washington*, 350-355). On compara Washington au grand lama, et un misérable qui signait le *Calme Observateur* alla jusqu'à l'accuser d'avoir pillé le trésor public.

Univ Calif - Digitized by Microsoft ®

1783, mais elle n'avait cessé depuis lors de prodiguer à l'Amérique les avanies et les mauvais procédés. Ainsi que le disait Washington lui-même, dans une dépêche adressée au ministre des Etats-Unis à Londres et destinée à être mise sous les yeux de lord Grenville, les officiers anglais se conduisaient d'une façon indécente dans les ports américains; ils visitaient les vaisseaux marchands de l'Union et les capturaient; ils pressaient ses matelots, et le gouverneur du Canada, non content d'entretenir d'une façon ostensible et quasi-officielle des espions sur son territoire, travaillait les Peaux-Rouges et les excitait [1].

Un pareil état de choses que les Etats-Unis paraissaient incapables d'améliorer par force, préjudiciait beaucoup à leurs intérêts, et Washington n'avait cessé d'y chercher un remède. Dès 1789, la guerre menaçant d'éclater entre l'Angleterre et l'Espagne, à propos du port de Nootka que celle-ci s'était approprié, tandis que celle-là s'en prétendait souveraine, il avait chargé Morris de sonder les intentions du cabinet de Saint-James sur le triple point de la restitution des postes militaires de l'Ouest, l'établissement de relations diplomatiques régulières, la conclusion d'un traité de commerce. Le traité du 28 octobre 1790, dit de l'Escurial, rétablit l'accord, et l'orgueil britannique eut la satisfaction de prolonger sa résistance. Washington conçut alors l'idée d'un acte de navigation, que la France, l'Espagne, le Portugal et les Etats-Unis rendraient d'un commun accord et qui porterait nécessairement un coup mortel à la police commerciale de l'Angleterre. A Londres, on eut vent de ce projet, et les difficultés de sa politique extérieure y aidant, on put croire que Pitt trahirait des dispositions plus accommodantes. Il paraissait soucieux, en effet, d'entrer avec l'Union en relations officielles; mais, sous main, il lui suscitait des embarras et des ennemis, faisant exciter les Peaux-Rouges et renouveler l'ordre du conseil du 8 juin 1793 qui assujettissait à la visite et exposait à la saisie les navires américains chargés de secours pour les colonies françaises [2]. Ce nouvel acte de flagrant mauvais vouloir et d'arrogance blessa les Américains

[1] Dep. à G. Morris, 22 décembre 1795; *Vie, corr., écrits*, VI, 23-30.
[2] 6 novembre 1793.

Univ Calif - Digitized by Microsoft ®

au vif et les poussa hors des voies de la prudence; ils levèrent 80,000 hommes de milice et mirent l'embargo sur les navires anglais en partance. Les représentants votèrent l'interruption des relations commerciales entre les deux pays ainsi que la mise sous le séquestre des créances anglaises, et dans le sénat, il se trouva une minorité imposante pour approuver ces mesures.

Tel était en mars 1794 l'aspect menaçant des choses, et il semblait rendre la guerre inévitable, lorsque Washington reçut, de diverses parts, l'avis que le cabinet de Saint-James paraissait, enfin disposé à nouer avec son pays de meilleures rélations. Ce fut alors aussi qu'il envoya Jay en Angleterre, et que celui-ci signa ce traité qui avait valu au président lui-même un débordement inouï de récriminations et d'insultes dont Jay, comme on l'a vu, avait reçu les éclaboussures. En stipulant la reddition des postes militaires de l'Ouest, un plein dédommagement pour les Américains qui avaient souffert de la saisie de leurs navires et l'admission au libre commerce avec les Antilles anglaises des navires d'une capacité ne dépassant point 70 tonneaux, ce traité consacrait des concessions qui n'étaient pas sans importance. Mais il maintenait expressément le droit que s'arrogeaient les Anglais de saisir la marchandise ennemie à bord des bâtiments neutres; nulle de ses clauses n'indiquait qu'ils renonçassent à rechercher sur les navires américains leurs matelots déserteurs, et il prohibait l'exportation par navires américains des produits du sol autres que le coton. Plus tard, les ministres anglais consentirent à révoquer l'ordre en conseil du 8 juin 1793, et le traité ainsi modifié et ratifié revint en Amérique, dans le courant de février 1796. A la chambre des représentants, les démocrates, qui étaient en majorité, demandèrent qu'on leur communiquât la correspondance concernant la mission de Jay. La constitution ne soumettant le traité qu'à l'approbation du sénat, Washington répondit par un refus formel, et l'on put croire un instant que la Chambre ne voterait pas les mesures d'exécution que le traité rendait nécessaires. Mais le pays était revenu de son impression hâtive et désordonnée : il voulait, à cette heure, le maintien de la paix, et, le 29 avril 1796, treize membres du parti démocratique faisant

Univ.Calif - Digitized by Microsoft ®

défection, le pacte de réconciliation avec l'Angleterre se trouva scellé d'une façon définitive.

Six mois plus tard, presque jour pour jour, Washington eut encore la satisfaction de signer avec l'Espagne une convention, longtemps éludée, qui ouvrait aux Etats-Unis la libre navigation du Mississipi et leur donnait un entrepôt à la Nouvelle Orléans. N'eussent été les mauvais rapports de la République américaine et de la République française, Washington eût donc été en droit de dire qu'il avait à la fois procuré à ses concitoyens et la paix du dedans et la paix du dehors. Ce qui se passait en France depuis 1789 avait, dès le commencement, attiré ses regards, et à propos des condoléances de notre Assemblée nationale sur la mort de Franklin, survenue le 17 avril 1790, il avait transmis à son président ses propres vœux « pour l'établissement en France d'une « constitution qui concilierait les principes indispensables à l'ordre « public avec l'exercice des droits essentiels de l'homme[1] » Plus tard, le cours déjà tumultueux de la révolution l'avait encore trouvé sympathique, et il rassurait La Fayette en lui faisant remarquer « que les premières vibrations allaient toujours d'une « extrémité à l'autre, et que l'on pouvait aussi peu s'attendre à « trouver la froide raison, qui pouvait seule établir un gouverne- « ment permanent et équitable, dans le tumulte des commotions « populaires que dans le sombre divan d'un tyran despotique[2]. » Il n'entendait pas d'ailleurs que ses sympathies lui fissent perdre la mesure, et il espérait bien ne jamais oublier « l'intérêt et le « bonheur de ses concitoyens, au point d'intervenir sans néces- « sité dans l'abîme des querelles européennes[3]. » Enfin, quand la guerre avait éclaté entre la France et l'Angleterre, Washington avait senti le besoin d'une réserve et d'une circonspection plus grandes[4], en proclamant d'une façon solennelle la neutralité de son pays[5].

Cette attitude ne faisait pas le compte du citoyen Genêt, mi-

[1] *Vie, corr., crits*, V, 305.
[2] 10 juin 1792; *Vie, corr., écrits*, V, 339.
[3] A G. Morris, 28 juillet 1791 ; *Vie, corr., écrits*, V, 319.
[4] A Jefferson, 18 avril 1793 ; *Vie, corr., écrits*, V, 365.
[5] 22 avril 1793.

Univ Calif - Digitized by Microsoft ®

nistre de France, débarqué à Charleston, le 6 avril 1793, avec des instructions qui lui prescrivaient d'arracher les Etats-Unis à leur neutralité, en leur promettant en retour l'affranchissement de l'Amérique espagnole et même la réunion du Canada à la Confédération « étoilée [1]. » Genêt, dès son arrivée, fréquenta les clubs les plus ardents, caressa les passions populaires et se mit en rapports avec les principaux meneurs du parti démocratique. Il crut tout d'abord s'être concilié Jefferson [2] ; mais celui-ci, malgré une exagération dont il se défit plus tard, n'en était pas moins un véritable homme politique, et il ne lui fallut pas bien longtemps pour comprendre que s'associer aux agissements *sans-culottes* de l'envoyé de France, c'était jouer le rôle à la fois d'un casse-cou et d'une dupe. Ce fut lui précisément que Washington chargea de régler l'affaire de la *Little-Sarah*, petit bâtiment que les Français avaient capturé et conduit à Chester, et que Genêt transformait en corsaire sous le nom de *Petit-Démocrate*. Jefferson se rendit chez Genêt, qui le prit de très-haut, et après « avoir parcouru tout un champ de déclamations et de plaintes, » lui donna néanmoins l'assurance que le navire n'était pas prêt à partir et qu'il n'appareillerait point, dans aucun cas, avant le retour à Philadelphie du président, que ses affaires retenaient pour le moment à Mount-Vernon [3]. Or, trois jours après cet entretien, Washington, revenu à Philadelphie, apprenait que le *Petit-Démocrate* avait pris la mer. Qu'on juge de son indignation et de sa colère ! « Quelle « conduite tenir ? » écrivait-il à Jefferson. « Le ministre de la « République française peut-il impunément braver les actes du « gouvernement et nous menacer de faire appel au peuple [4] ? » Et il demanda à Paris le rappel de Genêt. Mais la Convention ne se pressa point d'y consentir, et pendant les sept mois qu'il passa encore en Amérique, le citoyen Genêt garda si peu de décorum dans son attitude et son langage, que Washington l'aurait expulsé, si cette

[1] V. ses instructions aux pages 510-515 du *Jefferson* de M. de Witt.

[2] Dans les commencements, il m'a paru plus disposé à seconder mes vues (Genêt, au ministre des affaires étrangères ; *Jefferson*, 585).

[3] Rapport de Jefferson du 10 juillet 1793 ; *Vie, corr. et écrits*, VI, 366 et sqq. L'entretien eut lieu le 7.

[4] *Vie, corr. écrits*, V, 371.

Univ Calif - Digitized by Microsoft ®

mesure, appuyée par Hamilton et Knox, n'avait été fortement désapprouvée de Jefferson et de Randolph.

L'arrivée de Fauchet, le nouvel envoyé de France, termina cet incident étrange, mais sans rétablir le bon accord entre Paris et Philadelphie, et quand Washington quitta définitivement la présidence, une rupture ouverte paraissait imminente. L'opinion publique, un instant égarée, rendait maintenant une ample justice à ses actes comme à son caractère, et de toutes parts, là même où l'opposition semblait la maîtresse, des voix nombreuses s'élevèrent pour lui offrir une troisième candidature. L'hommage était on ne peut mieux mérité et la réparation des plus complètes; seulement Washington regardait son œuvre comme remplie, et, en face du succès désormais certain de ces institutions républicaines qu'il avait mis son honneur à fonder, en les garantissant des ardeurs inexpérimentées de la jeunesse, il se croyait des droits au repos et aspirait ardemment à rentrer dans la vie privée que tout contribuait à lui rendre douce et enviable.

Il reprit donc à Mount-Vernon le cours d'occupations régulières et partagées entre le travail et les joies intérieures, auxquelles venaient se mêter les visites de quelques amis ou d'étrangers, tels que le jeune duc d'Orléans, par exemple. Il n'y avait pas encore passé trois mois qu'il apprenait la réunion extraordinaire du congrès et s'enquérait près de Wolcott, le secrétaire du trésor, des motifs de cette mesure [1], quoiqu'il dût bien les soupçonner et conjecturer même qu'un de ses propres actes était devenu la source ou plutôt le prétexte de nouvelles difficultés avec le Directoire de France. Le grand grief du Directoire contre les États-Unis était leur récent traité avec l'Angleterre et l'abandon qu'ils y avaient fait du droit des neutres, inscrit comme règle de conduite réciproque entre eux et la France dans les stipulations de 1778. On feignait à Paris de ne pas voir que cet abandon n'était nullement volontaire; toutes les occasions qui s'offraient d'être désagréable ou hostile au gouvernement américain y étaient les bienvenues, et le Directoire était allé jusqu'à déclarer de bonne prise les marchandises ennemies trouvées à bord des navires américains [2]. Monroë représen-

[1] 15 mai 1797.

[2] Arrêté du 2 juillet 1796.

Univ Calif - Digitized by Microsoft ®

tait alors les Etats-Unis en France : lié comme il l'était avec tous les chefs de cette opposition qui s'était montrée si hostile au traité de 1794, il n'avait plus paru à Washington un agent sûr de sa propre politique, et il lui avait donné pour successeur le général Charles Cotesworth Pinckney, ancien délégué de la Caroline méridionale et l'un des hommes les plus influents des Etats du Sud. C'était cet acte qui avait achevé d'indisposer le Directoire. Barras, en donnant à Monroë son audience de congé, avait affecté de séparer grossièrement Washington du peuple dont il était le chef, et quelques jours plus tard, ses collègues et lui donnaient l'ordre à Pinckney de quitter le territoire français.

Voilà pourquoi John Adams, le nouveau président, avait convoqué extraordinairement le congrès, en même temps qu'il envoyait à Paris des commissaires, Ellbridge Gerry, Charles Cotesworth Pinckney et John Marshall, pour préparer les voies d'un accord. Ils n'arrivèrent à rien, pas même à obtenir du directeur une audience, et la législature française rendit, le 18 juillet 1798, comme par forme de bravade, une loi qui excluait des ports français tout navire américain ayant relâché en Angleterre. C'en était plus que la fierté des Américains n'en pouvait supporter, et la plupart des chefs du parti démocratique joignirent leurs voix au concert d'indignation que cette brutale politique soulevait parmi le peuple et aux appréhensions qu'elle y faisait naître. Quant à Washington, il garda son calme : « La conduite des « Français est insultante, » écrivait-il à Hamilton, « mais est-il « probable, malgré tout le mal dont je les sais capables, qu'ils « feront aujourd'hui ce que jusqu'à présent ils n'ont jamais osé « entreprendre[1] ? » Et quelques semaines plus tard, il se bornait encore à regarder « la folie du Directoire comme plus manifeste « que sa méchanceté[2]. » Cependant le congrès, par un acte du 28 mai 1798, ayant autorisé le président à enrôler 10,000 hommes, les yeux du pays se tournèrent de nouveau vers Washington, et le 3 juillet suivant, le sénat l'appelait aux fonctions de « lieute- « nant général et de commandant en chef des armées levées ou à

[1] 27 mai 1798; *Vie, corr., écrits*, VI, 76-77.
[2] A John Adams, 4 juillet 1798.

Univ Calif - Digitized by Microsoft ®

« lever des Etats-Unis. » Loin d'avoir sollicité cet honneur, il fut sur le point de le refuser. Il se trouvait bien vieux, disait-il, et les Français avaient adopté une méthode qui leur avait bien réussi, celle de n'employer que des généraux très-jeunes [1]. Il céda néanmoins aux instances de Mac-Henry, le secrétaire pour la guerre, et il s'occupait de constituer son armée, lorsque la nouvelle parvint en Amérique et fut officiellement communiquée au sénat que le gouvernement français était revenu à de meilleurs sentiments vis-à-vis de l'Amérique, et manifestait le désir de s'entendre.

Cette communication est à la date du 18 février 1799, et l'année ne s'était pas écoulée que Washington n'était plus. Il mourut le 14 décembre, vers les 10 heures du soir, emporté par un rhume qu'il avait pris en visitant ses fermes et négligé selon sa coutume. Neuf jours plus tard, le congrès décrétait qu'un monument en marbre serait érigé à sa mémoire, que les citoyens garderaient le deuil pendant un mois et qu'il y aurait, dans chaque Etat, un jour consacré aux larmes et à la prière. En Angleterre, l'on vit lord Bridport, le commandant en chef de la flotte de la Manche, mettre en berne son pavillon et ceux de ses 60 vaisseaux, quand il apprit la funeste nouvelle. En France, le buste de Washington fut placé aux Tuileries et son éloge prononcé dans le temple de Mars, par M. de Fontanes, qui proposa son exemple à l'imitation du premier consul. Quelle couleur profondément ironique la carrière de Bonaparte n'a-t-elle point imprimée à ce conseil ! Lorsque, dans son ordre du jour du 18 pluviôse an VIII, il ordonnait qu'à l'occasion de cette mort des crêpes noirs fussent suspendus aux drapeaux et guidons de la République, ces insignes funèbres auraient aussi bien pu figurer le deuil que la France allait faire bientôt des conquêtes les plus chèrement achetées de sa révolution. Au surplus, si Washington et Bonaparte ont agi d'une façon toute différente, l'un et l'autre ont rencontré, pendant leur vie et après leur mort, le traitement qui convenait à leurs mérites. Bonaparte trouvait le monde à peine assez grand pour le contenir, et il est allé mourir sur un îlot volcanique, perdu au

[1] A Mac-Henry, 4 juillet 1798.

Univ Calif - Digitized by Microsoft ®

milieu des solitudes de l'Océan. Bonaparte méprisait les hommes; comme l'a dit le poëte :

Rien d'humain ne battait sous son épaisse armure,

et sa mémoire, au lieu de grandir avec le lointain, se charge tous les jours d'une teinte plus sombre et tombe en poussière. Avec le temps, la figure de Washington acquiert des proportions plus augustes, et les institutions qui lui servent de piédestal ont traversé, sans y périr, une épreuve que les ennemis de la liberté prophétisaient fatale. Pour dispenser souvent sa justice d'une main tardive, la Providence ne se dérobe point à ses devoirs et ne permet pas que les peuples payent à toujours le même tribut d'admiration ou de reconnaissance au grand homme de bien et au grand homme pervers, à un César comme à un Caton, à un Bonaparte comme à un Washington.

Univ Calif - Digitized by Microsoft ®

LIVRE II.

L'histoire et la politique de l'Union de l'année 1800 jusqu'à nos jours.

Sommaire : Présidences de Jefferson : La France cède la Louisiane; équipée du colonel Aaron Burr ; le blocus continental et la situation qu'il crée à l'Amérique; première exploration du Far-West et le premier *Steamboat* sur l'Hudson.

Présidence de Madison : Fin des démêlés avec la France ; mauvais procédés de l'Angleterre ; guerre de 1812; les Anglais s'emparent de Washington et l'incendient; ils échouent devant la Nouvelle-Orléans; fin de la guerre.

Présidence de Monroë : Cession de la Floride; compromis du Missouri ; la doctrine de Monroë ; traité avec la Russie; visite de La Fayette.

Présidence de J.-Q. Adams : Congrès de Panama.

Présidence du général Jackson : La banque fédérale; *la nullification*; attitude du général vis-à-vis de la France.

Présidence de M. Van-Buren : Conflits territoriaux avec l'Angleterre; affaire Mac-Léod ; questions de tarif.

Présidence de M. Tyler : Affaire de la *Créole* ; droit de visite; traité Ashburton-Webster.

Présidence de M. Polk : Annexion du Texas; guerre du Mexique; question de l'Orégon.

Présidence du général Taylor et de M. Fillmore : Compromis Clay ; *The Fugitive Slaves* act.

Présidence du général Pierce : Politique esclavagiste ; conflit avec l'Autriche; bombardement de Greytown; le Nicaragua et Walker ; Lopez, Cuba et la conférence d'Ostende ; le traité Clayton-Bulwer et les difficultés auxquelles il donna lieu.

Présidence de M. Buchanan : Symptômes sécessionnistes ; arrêt Dred Scott ; l'esclavage et la guerre civile au Kansas; entreprise de John Brown ; élection de M. Abraham Lincoln ; fureur des séparatistes et connivence de M. Buchanan.

La Sécession : Les séparatistes s'emparent du fort Sumter;

Univ Calif - Digitized by Microsoft ®

M. Jefferson Davis et la Confédération du Sud. ; la guerre civile ; ses péripéties et sos phases ; Mac Clellan, Sherman, Grant, Beauregard et Lee ; fin de la guerre ; assassinat de M. Lincoln.

PRÉSIDENCE DE M. ANDREW JOHNSON : Sa lutte avec le congrès ; abolition constitutionnelle de l'esclavage.

PRÉSIDENCE DU GÉNÉRAL GRANT : Accession des noirs à la vie politique ; l'affaire de *l'Alabama*.

Présidence de Jefferson.

mars 1801—4 mars 1809

Jefferson, qui avait occupé la vice-présidence sous l'administration de John Adams, devint, en 1801, son successeur. Son élection présenta cette particularité qu'elle fut l'œuvre des représentants, le colonel Aaron Burr, que les électeurs avaient bien entendu ne porter qu'à la vice-présidence, ayant réuni exactement le même nombre de suffrages que Jefferson lui-même dans le scrutin présidentiel[1]. Jamais vote d'une assemblée ne fut plus disputé peut-être et plus longtemps incertain, puisqu'il ne fut acquis qu'après trente-six tours de scrutin. Le parti fédéraliste était toujours en majorité dans la Chambre et se montrait très-animé contre Jefferson : il fut sur le point de lui préférer le colonel Aaron Burr, et peut-être ses rancunes auraient été les plus fortes si Hamilton, qui connaissait bien cet homme aussi violent qu'immoral, n'avait pas énergiquement combattu son élection, en déclarant qu'elle serait grosse d'un Bonaparte américain.

Le discours par lequel Jefferson inaugura son pouvoir fut rempli d'idées conciliantes, qui mécontentèrent les démocrates sans rallier les fédéralistes. Il eût bien désiré accomplir de grandes réformes ; mais arrivé au fauteuil présidentiel, il trouvait « la « machine du gouvernement bien difficile à mettre en branle, »

[1] Les bulletins de vote portaient deux noms, mais sans distinguer entre le candidat à la présidence et le candidat à la vice-présidence : *Sera président*, disait la section première du titre II de la constitution, celui qui aura obtenu le plus grand nombre de voix. On n'avait pas prévu le cas où les deux personnes désignées réuniraient le même nombrre de ces voix. Le 12e amendement, en prescrivant le vote par bulletins distincts, a prévenu toute méprise sur les vœux des électeurs et enlevé à la Chambre des représentants une nomination qui ne lui revient, dans l'esprit de la constitution, qu'au seul cas où le scrutin n'a pas donné de majorité.

Univ Calif - Digitized by Microsoft ©

et il confessait à l'un de ses amis, le docteur Jones, que tout se bornerait probablement à refréner le gaspillage des deniers publics et à troubler « les vautours qui en faisaient leur proie [1]. » Il réduisit néanmoins et simplifia le régime des taxes intérieures ; il mit l'armée sur un pied tout à fait économique, et les affaires extérieures vinrent tout à coup solliciter son attention la plus sérieuse.

Par un traité destiné à rester secret jusqu'à la conclusion de la paix qui se ménageait alors entre la France et l'Angleterre, la Louisiane venait d'être cédée aux Français. Il n'y avait sur le globe, selon Jefferson, qu'un seul point dont le possesseur fût l'ennemi naturel de l'Union, et ce point était la Nouvelle-Orléans, par où s'écoulaient les trois quarts des produits de la République. Tant que sa possession restait aux Espagnols, qui étaient un peuple d'humeur pacifique, il n'y avait aucune appréhension à concevoir ; mais c'était tout autre chose du moment qu'il s'agissait d'une race aussi remuante et aussi belliqueuse que l'étaient les Français [2]. Livingston, qui était alors l'envoyé des Etats-Unis en France, Livingston rassura quelque peu Jefferson : il n'était question en somme, lui écrivait-il, que d'une fantaisie de Bonaparte, et chez cet aventureux politique une nouvelle fantaisie chassait vite la première. Bonaparte cependant paraissait avoir pris celle-ci à cœur et la comprendre dans ce plan de restauration de notre ancien système colonial qu'il avait inauguré, d'une façon si malheureuse et si immorale, par l'expédition contre Haïti. Désireux d'introduire dans toutes ses acquisitions pacifiques ou militaires le mécanisme centraliste dont il était l'inventeur, il avait désigné pour la Louisiane un préfet, Laussat, un grand juge, H. Aimé, et un gouverneur général, Bernadotte. Le premier consul eût été bien aise d'éloigner ce dernier personnage qu'il n'aimait pas et qui l'offusquait ; mais Bernadotte, tout en acceptant un exil pompeusement déguisé, demanda 3,000 hommes de troupes françaises, avec pareil nombre de cultivateurs, ouvriers, artisans. « Je n'en ferais pas autant pour l'un de mes frères, » répondit le premier consul, et il ne parla plus du général [3]. Jefferson crut prudent d'envoyer à

[1] 31 mars 1801 ; *the Works*, III, 437.
[2] A Livingston, 18 avril 1802 ; *Works*, IV, 431-432
[3] Barbé-Marbois. *Histoire de la Louisiane*, 1829, 222-223.

Univ Calif - Digitized by Microsoft ®

Paris unnégociateur spécial, qui fut Monroë, en même temps que dans son message du 22 décembre 1802, il qualifiait le traité de cession « d'atteinte aux droits de la nation américaine » et manifestait son intention de garantir ces droits[1]. Monroë vit le premier consul, par l'intermédiaire de Joseph Bonaparte, et s'efforça de lui faire comprendre combien cette possession serait peu avantageuse et précaire. Bonaparte ne comptait déjà plus sur le maintien de l'éphémère paix d'Amiens : il céda, et par le traité du 30 avril 1803, la Louisiane se trouva incorporée aux Etats-Unis, moyennant une somme de 80 millions, dont 60 furent versés dans le trésor français, tandis que les 20 autres allèrent indemniser les Américains qui avaient eu sous le Directoire des navires illégalement capturés par notre marine.

Cette même année 1803 vit les débuts de la marine fédérale. Les Barbaresques ayant accumulé les insultes au pavillon étoilé, le commodore Preeble parut au mois d'août devant Tripoli, avec 2 frégates et 5 corvettes. Une de ces frégates échoua dans la rade et tomba aux mains des Tripolitains; mais elle fut reprise à l'abordage par l'enseigne Decatur, monté sur le schooner l'*Intrepid* qui n'avait que 70 hommes d'équipage. Cette démonstration ne suffisant point, les États-Unis concertèrent une expédition par la voie de terre avec Hamet-Pacha, frère aîné du dey de Tripoli, qui l'avait dépossédé. Parti d'Alexandrie, le 6 mars 1805, avec un corps de cavalerie arabe et quelques centaines de fantassins, le général Eaton traversa la Cyrénaïque et vint mettre le siége devant Derné. Il emportait cette ville le 18 mai, et l'année suivante un traité terminait la querelle.

Dans l'intervalle, l'Union avait perdu l'un de ses meilleurs et de ses plus illustres citoyens, et Jefferson avait été renommé à la présidence. Pendant l'hiver de 1804, Aaron Burr brigua le poste de gouverneur de New-York : Hamilton combattit cette candidature avec véhémence, et ne cacha nullement qu'il considérait le colonel comme indigne d'un pareil honneur. Après l'issue de l'élection qui tourna contre Burr, celui-ci envoya un cartel à son antagoniste, cartel que pour le malheur de son pays, Hamilton crut devoir accepter.

[1] La nomination de Monroë fut ratifiée par le sénat le 10 janvier 1803.

Univ Calif - Digitized by Microsoft ®

La rencontre eut lieu le 12 juillet et lui fut fatale[1]. Hamilton était sincèrement chrétien et le duel répugnait à sa conscience ; mais il était aussi général et vivait dans un pays où l'on attache une note d'infamie au nom de ceux qui refusent un duel. Il se remémora bien tous les arguments que la religion et la philosophie élèvent contre cette pratique très-peu civilisée ; il se les dit, et finit par se battre, comme on fait toujours en pareil cas, selon la remarque trop fondée de M. Laboulaye. Le misérable adversaire d'Hamilton réunit, deux ans plus tard, un tas d'aventuriers sous le prétexte d'une expédition contre le Mexique, mais, en réalité selon toutes les apparences, en vue de soulever le Sud-Ouest et de piller la banque de la Nonvelle-Orléans. Jefferson crut le cas assez grave pour motiver une suspension de l'*Habeas Corpus* : elle fut votée, en effet, par le sénat, mais rejetée par la chambre des représentants, le 26 janvier 1807, à la majorité de 119 voix contre 113. Le président fut très-sensible à cet échec et surtout à l'acquittement de Burr, contre lequel le jury ne trouva point de preuves de conviction suffisantes. Le président du jury était John Marshall, et il fit preuve dans ces débats de cette impartialité ferme et sereine qui ne refuse aucune chance de salut à l'accusé même le moins intéressant et préfère, suivant le mot des Ecritures, l'absolution de cent coupables à la perte d'un innocent. L'attitude de Marshall ne fut point certainement étrangère à l'issue du procès, tandis qu'elle suggérait à Jefferson de nouveaux griefs contre l'inamovibilité de la magistrature qu'il avait toujours détestée.

Le président avait toutefois en ce moment même des sujets de préoccupation plus graves et surtout mieux fondés. On était, en effet, à la fin de 1807, c'est à dire dans le plus fort de la lutte gigantesque qui se prolongeait depuis 1793 entre la Grande-Bretagne et la France. Dès la réouverture des hostilités, les Américains avaient essayé de se prémunir contre des conséquences trop faciles à prévoir et qui les menaçaient d'une façon toute particulière, puisqu'ils avaient pour ainsi dire le monopole

[1] E. Vail. *De la littérature et des hommes de lettres des Etats-Unis d'Amérique*, p. 98. Hamilton était né à Nevis, le 11 janvier 1757, et fils d'un père écossais et de Mlle Faucette, fille elle-même d'un huguenot français réfugié.

Univ Calif - Digitized by Microsoft ®

du commerce des neutres. Ainsi, le 4 novembre 1804, un acte du congrès avait autorisé le gouvernement fédéral à permettre ou à refuser, selon qu'il le jugerait convenable, l'entrée des ports américains à tout navire armé. Plus tard, un autre acte avait interdit à tout bâtiment américain soit de se rendre aux Antilles, soit d'atterrir sur le littoral du continent même, depuis Cayenne jusqu'aux limites de la Louisiane, à moins qu'il ne s'engageât sous caution à ne point se servir des armes qu'il pouvait avoir à bord sinon pour sa propre défense, et dans tous les cas à ne les vendre nulle part. Mais, avec deux adversaires dont l'un maintenait le *Mare clausum* avec la même arrogance qu'au temps où écrivait Selden et dont l'autre invoquait la liberté des neutres, sans montrer le moindre respect de leurs prérogatives, de telles précautions devaient rester bien précaires et bien insuffisantes. Quand les Anglais eurent mis en état de blocus idéal, abus contre lequel avait été principalement dirigée la ligue, en 1780, des puissances du Nord, toute la partie des côtes européennes comprises entre l'embouchure de l'Elbe et le port de Brest [1], ils en vinrent, pour assurer leurs prétentions, à exiger que tout bâtiment à destination du continent commençât par toucher chez eux, pour y faire constater cette destination et payer un droit d'entrepôt [2]. En riposte à ces mesures, Napoléon lança le décret de Berlin qui plaçait les îles Britanniques sous un blocus encore plus fictif, et le décret de Milan qui privait de sa nationalité tout navire obéissant aux ordres de l'amirauté anglaise ou se laissant visiter par les croiseurs anglais [3].

Le gouvernement fédéral avait feint d'abord de ne voir dans le décret de Berlin rien d'attentatoire à la liberté des neutres. La réponse que fit M. de Champagny, notre ministre des affaires étrangères, au général Armstrong, son envoyé à Paris, dut le faire réfléchir et lui imposer la lumière. Le général ayant posé la question de savoir si la France entendait déroger aux traités existant entre elle et les Etats-Unis, le ministre s'était contenté de reprocher aux Américains leur soumission aux insolentes volontés de l'Angleterre, en les sommant, pour ainsi dire, de se joindre à la

[1] 16 mai 1806.
[2] Ordre en conseil du 11 novembre 1806.
[3] 21 décembre 1806 et 17 décembre 1807.

Univ Calif - Digitized by Microsoft ®

ligue universelle, selon lui, qui se préparait contre ces tyrans des mers. De leur côté, les Anglais, pour les punir d'avoir acquiescé au décret de Berlin, saisissaient leurs navires de commerce, et la frégate la *Chesapeake* ayant rencontré le *Léopard* à sept ou huit milles de la rade d'Hampton-Roeds qu'elle venait de quitter, reçut du vaisseau anglais une bordée qui blessa trois hommes et en tua dix-huit autres, parce que Berkeley, son capitaine, avait énergiquement refusé de la laisser visiter. Entre deux belligérants aussi implacables dans leurs desseins réciproques et aussi peu scrupuleux sur les moyens de les faire réussir, la marine américaine ressemblait littéralement à une tête placée entre l'enclume et le marteau. Le nombre de ses bâtiments saisis par les croiseurs de Sa Majesté Britannique, ou par les corsaires de Napoléon, était immense, et quand Jefferson adressait des réclamations au palais de Saint-James ou au palais des Tuileries, il ne recevait de part et d'autre que des réponses auxquelles l'impuissance de son pays donnait un caractère tout à fait ironique. « Faites que la France reçoive nos produits manu« facturiers quand vous les lui portez, et nous laisserons vos na« vires circuler en paix, » voilà ce que l'on répliquait en Angleterre. « Obtenez des Anglais qu'ils révoquent leur blocus sur le « papier, et sans renoncer à la prohibition de leurs marchandises, « qui est essentielle à notre système, sur tout le reste, nous res« pecterons votre neutralité, » tel était le langage de la France.

Comme réplique à l'acte brutal commis sur le *Léopard*, Jefferson, par une proclamation du 2 juillet 1807, prescrivit à tous les navires anglais de vider les eaux américaines ; mais cet acte, dépourvu de sanction, resta une lettre morte et provoqua même de la part de Canning, alors chef du *Foreign office*, des réflexions mortifiantes. Le président recourut alors à une mesure qui avait le mérite de soustraire le pavillon américain à de nouvelles insultes, mais aussi le tort de supprimer entièrement le commerce maritime, et le bill dit *d'embargo*, rendu le 22 décembre 1807, confina les navires de l'Union dans ses ports. Ce moyen n'ayant pas tardé à paraître excessif, deux bills appelés de *non-intercourse*, qui furent rendus, l'un le 9 mars 1808, l'autre le 1er mars 1809, défendirent tout commerce avec la France et l'Angleterre et prohibèrent

Univ Calif - Digitized by Microsoft ®

toute importation de ces deux pays ainsi que l'entrée de leurs navires de commerce dans les ports américains.

Le second bill de *non-intercourse* forme le dernier acte de la double présidence de Jefferson. Les faits politiques que l'on a rapportés ne sont pas les seuls souvenirs qui s'y rattachent. Il y a encore la première pensée d'unir, par une grande ligne de navigation fluviale, la région de l'Est à la région de l'Ouest et l'apparition du premier bateau à vapeur capable d'une navigation régulière. Dès l'année 1763, le capitaine Jonathan Carver avait eu l'idée d'un voyage entre le 43e et le 46e parallèles nord, et il s'apprêtait à l'effectuer, dans la compagnie de Richard Whitworth, membre du parlement, lorsque la révolution éclata. La célèbre expédition d'Alexander Mackensie, qui eut lieu en 1793 et qui atteignit le 52° 20' 48" de latitude septentrionale, confirma la possibilité de joindre commercialement les rivages des deux Océans ; mais ce fut seulement en 1804 que l'attention du gouvernement fédéral se fixa sur ce point. Alors MM. Lewis et Clarke remontèrent le Missouri, franchirent les passes des Montagnes Rocheuses et explorèrent les sources de la Columbia, qu'ils suivirent jusqu'à son embouchure dans le Pacifique, où ils arrivèrent le 14 novembre 1805[1]. Le premier *steamboat* parut sur les eaux de l'Hudson, au mois d'août 1807. Fulton, son inventeur, s'était rencontré, en 1802, à Paris avec Livingston, qui désirait depuis longtemps contribuer de sa fortune à l'établissement de ces bateaux à vapeur dont les essais du comte d'Auxiron, de Périer, du marquis de Jouffroy, de Desblancs, en France ; de Stanhope, de Baldwin, de Symington, en Angleterre ; de Ramsay, de Fish, et ses propres essais, en Amérique, avaient révélé la possibilité, sans en fournir l'appareil utile. Au commencement de 1803, Fulton construisit sur la Seine un bateau qui s'avançait avec une vitesse de $1^{m},6$ par seconde. Fort des résultats ainsi obtenus, il chargea Watt et Bolton de faire passer une de leurs machines en Amérique ; elle fut mise en place au mois d'août 1807, et le bateau qui en était muni fit le voyage de New-York à Albany, mettant trente-deux heures pour remonter le fleuve et trente pour

[1] W. Irving. *Astoria*, éd. Baudry, p. 16-17.

Univ Calif - Digitized by Microsoft ®

le descendre, Il avait parcouru environ 55 lieues de poste[1].

Présidence de Madison.

(4 mars 1809—4 mars 1817.)

Madison fut le successeur de Jefferson. Il prenait le pouvoir dans des circonstances critiques, la presque totalité des États, et surtout ceux du Sud, réclamant l'abrogation des bills de *non-intercourse*, par suite desquels d'immenses quantités de riz, de tabac, de coton restaient entassées dans leurs magasins. Le Congrès les renouvela toutefois pour un an : seulement il déclara que si la France ou l'Angleterre venait dans l'intervalle à modifier ses pratiques, l'effet des bills cesserait instantanément à son égard. L'année expirée, aucun changement n'avait eu lieu : le congrès alors suspendit les bills jusqu'au 3 mars 1811, en statuant que si l'un des belligérants abdiquait auparavant ses prétentions vexatoires, il recueillerait sur-le-champ le bénéfice de cet acte, et que le bill revivrait pour la puissance qui, dans les trois mois, n'aurait pas suivi cet exemple[2]. Cette résolution parut émouvoir l'empereur, et il fit remettre au général Armstrong, le 5 août 1810, une note où il promettait l'abandon vis-à-vis de l'Amérique des décrets de Berlin et de Milan, à partir du 1er novembre suivant. Le Congrès, fidèle à sa promesse, déclara la reprise des bills de *non-intercourse* en ce qui concernait la Grande-Bretagne. Napoléon fut moins exact à remplir la sienne : ce joueur effrené, qui n'abandonnait jamais qu'à regret l'une de ses chances prétendues ou réelles, attendit pour la dégager la dernière heure, au risque de placer les Américains dans une position fausse. On le sut, lorsque Madison sollicita du gouvernement français une pièce officielle afin de se disculper vis-à-vis du cabinet de Saint-James, qui prétendait que la France n'avait rien abandonné et qu'il s'agissait seulement d'une feinte concertée entre Paris et

[1] Hachette. *Histoire des machines à vapeur*, etc., 1830, p. 126. « Fulton, » dit ce savant, « est pour l'invention du bateau à vapeur ce que Savery est pour la machine « à vapeur. Cet ingénieur avait fait, en France et en Angleterre, beaucoup d'essais « infructueux. Il réunit le premier tous les éléments d'un succès durable. »

[2] 1er mai 1810.

Univ Calif - Digitized by Microsoft ®

Washington. Le décret impérial portait, en effet, la date du 25 avril 1811 [1].

A son tour, le gouvernement anglais parut désirer un rapprochement et offrit de désavouer le commandant du *Léopard*, en même temps qu'il rendrait les trois matelots enlevés à bord de la *Chesapeake*, qui avaient été le prétexte de la brutale agression commise sur ce navire, et ferait des pensions à ses victimes ou à leurs familles. Il promit encore de ne plus visiter les bâtiments de guerre américains; mais il fut inflexible sur son prétendu droit de rechercher à bord des bâtiments de commerce ses nationaux déserteurs, et la négociation fut brusquement rompue. Cet essai avorté de conciliation ne servit en somme qu'à aigrir davantage les rapports de part et d'autre : les croiseurs britanniques mirent la main sur neuf cents navires américains, et un nouvel incident vint porter à son comble l'irritation au delà de l'Atlantique. Le gouverneur du Canada, sir James Craig, avait envoyé, dès 1809, un nommé John Henry parcourir secrètement le Maine, le Vermont et le Massachusetts. Cet espion politique était perspicace, et dans tous ses rapports il conseillait de fomenter des divisions entre les provinces septentrionales de l'Union et ses provinces méridionales, sans dissimuler d'ailleurs que dans le pays entier l'impression dominante n'était rien moins que favorable à ses anciens possesseurs. Sa besogne achevée, Henry en réclama la solde, qu'il évaluait à la grosse somme de 32,000 livres sterling. Sir James Craig le renvoya devant les ministres, et ceux-ci, à leur tour, devant le gouverneur du Canada. Celui-ci n'était plus Craig, et son successeur refusa net de couvrir des dépenses dont il n'était pas l'ordonnateur et dont la nature lui paraissait peut-être un peu honteuse. Henry, exaspéré, fit alors tout savoir au gouvernement fédéral, et Madison, après avoir informé le Sénat et le public de ce qui s'était passé, interrompit toute communication officielle avec l'envoyé de la Grande-Bretagne [2].

La guerre paraissait désormais inévitable. Le parti démocratique était à bout de patience et y poussait énergiquement; les

[1] Pelet, de la Lozère. *Précis de l'histoire des Etats-Unis*, 1845, p. 246-248.
[2] 1er et 6 juin 1812. *Hist. de la Louis.*, 401-405.

Univ Calif - Digitized by Microsoft ®

fédéralistes hésitaient, objectant que le pays n'était pas préparé, n'avait pas d'alliances, et se souvenant des difficultés qui avaient accompagné son émancipation, même avec l'aide vigoureuse de la France. Les démocrates l'emportèrent : les représentants votèrent la guerre par 79 voix contre 49, le Sénat par 19 contre 13, et Madison la proclama[1]. « L'Amérique, » dit Napoléon en ouvrant la session de son Corps législatif, « l'Amérique a recouru aux « armes pour faire respecter la souveraineté de son pays. Les « vœux du monde l'accompagnent dans cette lutte glorieuse.... « Si elle la termine heureusement, la postérité dira que l'ancien « monde avait perdu ses droits et que le nouveau les a recon- « quis[2]. » 5 à 6,000 hommes de troupes fédérales, formant la garnison des forts de l'Ouest ; dix frégates, quelques bâtiments légers, quelques canonnières et pas un vaisseau de haut bord, c'était peu de chose pour réaliser ces vœux. Le Congrès ordonna de lever 100,000 hommes de milices, d'équiper tous les bâtiments disponibles, et se rassura tout à fait en songeant aux énormes efforts que sa lutte avec Napoléon imposait à l'ennemie de l'Amérique.

Le général Hull et le général Van-Ranslaer, chacun avec 2,000 hommes, envahirent le Canada sur deux points, l'un par le bassin de l'Erié, à gauche, l'autre par la vallée du Niagara, à droite, mais tous les deux avec un insuccès égal. Hull fut forcé de se retirer sur Détroit; il y capitula, et les Indiens massacrèrent 500 de ses hommes qu'on avait internés à Frenchtown. Van-Ranslaer avait traversé le Niagara et pris Queenstown lorsque les milices de New-York l'abandonnèrent, sous le prétexte qu'on n'avait pas le droit de les faire sortir de leur territoire. Sur mer, les Américains furent plus heureux : la frégate les *Etats-Unis*, que commandait Décatur, prit la *Macédonienne* et la *Constitution*, qui était aux ordres du capitaine Hull, frère du général, força la *Guerrière* d'amener son pavillon dans les eaux de Boston, et plus tard captura le *Java* dans celles du Brésil.

Les Américains ouvrirent la campagne de 1813 avec 35,000

[1] 18 juin 1812.
[2] 14 février 1813.

Univ Calif - Digitized by Microsoft ®

hommes. Le général Dearborn attaqua et prit la ville d'York sur la rive canadienne de l'Ontario; mais il échoua devant Newark, située à l'endroit où le Niagara sort du lac. Le général Harrison, dans le Michigan, s'empara du fort Malden, battit les Indiens et tua Tecumseh, leur célèbre chef, tandis que le commodore Perry, chargé de seconder ses opérations, dispersait complétement sur l'Erié une flottille anglaise. D'autre part, l'amiral Cockburn, avec des Hessois, des Wurtembergeois, des Hanovriens, déserteurs des armées de Napoléon, brûla Hampton et dévasta le littoral de la Chesapeake, et la frégate fédérale du même nom fut obligée de se rendre au *Shannon*. La campagne de 1814 s'ouvrit par une attaque combinée des Anglais contre Plattsburg, dans le bassin du Champlain, et la ville de Washington. 14,000 hommes s'emparèrent de Plattsburg, mais une nouvelle défaite de la flottille anglaise sur l'Erié rendit ce succès stérile. 5,000 hommes, venus par la voie de la Chesapeake, marchèrent sur Washington, s'en emparèrent et l'évacuèrent pour se porter sur Baltimore après avoir incendié la ville et dévasté tous les alentours. Ils échouèrent devant Baltimore, et les armes anglaises n'obtinrent point l'année suivante un meilleur succès devant la Nouvelle-Orléans. Le général Jackson l'avait entourée de lignes solides qu'il défendait avec 4,000 hommes et contre lesquelles la froide bravoure des troupes anglaises vint se briser. Le 8 janvier 1815, le général Packenham les aborda avec 8,000 hommes : au bout d'une heure d'action, ses troupes étaient repoussées avec d'énormes pertes et lui-même restait parmi les morts.

Cependant, sur l'une et l'autre rive de l'Atlantique, on était également fatigué d'une lutte stérile. Les Etats du Nord et ceux du Sud en souffraient : les premiers, parce qu'ils manquaient de bras pour leurs manufactures ; les seconds, parce que leurs produits agricoles n'avaient plus de débouchés, et une convention des Etats septentrionaux réunie à Hartford avait pour ainsi dire sommé le congrès de faire la paix. On ne pouvait se dissimuler en Angleterre que l'on avait été, en somme, plutôt battu que battant, et la rancune nationale, qui n'était pas encore tout à fait éteinte, ne se dissimulait pas néanmoins que les dévastations de la Chesapeake et l'incendie de Washington n'étaient point des

Univ Calif - Digitized by Microsoft ®

actes glorieux. Aussi les ministres, avant même de connaître quelle serait l'issue de l'attaque contre la Nouvelle-Orléans, avaient-ils signé à Gand, le 24 décembre 1814, un traité qui mit fin aux hostilités, et dont les dispositions matérielles reçurent leur complément dans des conventions arrêtées, le 24 novembre 1817, par des commissaires nommés en vertu de l'article 4 du traité primitif.

Présidence de Monroë.

(4 mars 1817—4 mars 1825.)

Monroë était secrétaire d'Etat quand le suffrage populaire le désigna pour la présidence. Son premier acte important fut l'acquisition des Florides, qui étaient restées soumises à l'Espagne, malgré le mouvement général d'émancipation dont le curé Hidalgo et le général Miranda avaient donné en 1811 le signal au Mexique et dans la province de Venezuela. Un nommé Mac-Gregor, qui se disait au service de Venezuela et envoyé pour soustraire les Florides au joug espagnol, mais qui avait toutes les allures d'un pirate, s'étant installé dans l'île d'Amalia, le gouvernement fédéral profita de cette occasion pour occuper l'île. La cour de l'Escurial ayant fait entendre des réclamations, le cabinet de Washington répliqua que dans sa pensée l'occupation d'Amalia devait être seulement temporaire, mais qu'il la prolongerait toutefois tant que l'Espagne n'aurait pas pris des mesures suffisantes pour empêcher l'établissement d'un repaire de pirates sur les côtes floridiennes. Un deuxième incident vint, en même temps, servir les vues secrètes de la République. Des Indiens Creeks avaient envahi la Géorgie, et Jackson les en avait chassés. Ils se réfugièrent à Pensacola, dont le général américain força les portes sur le refus du gouverneur de les lui ouvrir. Les choses se passèrent alors comme elles s'étaient passées à propos de l'île Amalia : l'Espagne protesta et les Etats-Unis lui répondirent qu'ils étaient tout disposés à évacuer Pensacola, si de son côté elle était prête à garantir la Géorgie de nouvelles incursions indiennes. Le gouvernement espagnol restant le débiteur du gouvernement

Univ Calif - Digitized by Microsoft ®

fédéral pour une somme de 5 millions de dollars, à raison de saisies illégales de bâtiments du commerce, Monroë demanda la cession des Florides comme acquit de cette dette. L'Espagne acquiesça et, par un traité du 4 septembre 1818, que le Sénat ratifia le 20 octobre 1820, ces territoires furent incorporés à l'Union américaine.

Le Congrès rendit en cette même année 1820 un acte de la plus haute importance, connu sous le nom de *compromis du Missouri*, parce que l'érection en État du territoire de ce nom en fut l'occasion déterminante. Tout Etat qui se forme doit, avant de prendre définitivement sa place dansla Confédération, soumettre au Congrès sa constitution particulière. Or, celle du Missouri consacrait le principe de l'esclavage, et les membres du Congrès qui lui étaient hostiles proposèrent de supprimer cette clause odieuse. Les représentants des Etats du Sud défendirent leur *institution locale* par les raisons qui leur étaient familières. L'esclavage, dirent-ils, était une condition malheureuse, mais nécessaire, de la culture sous un climat brûlant et fatal au travailleur de race blanche. Les Etats du Sud ne l'avaient point inventé, d'ailleurs, puisque l'antiquité tout entière l'avait pratiqué et qu'il y avait eu des esclaves noirs dans toutes les colonies européennes, dès la découverte même de l'Amérique. La chose existant, la supprimer à l'égard du Missouri, quand le Kentucky et le Tennessee, où l'esclavage existait également, avaient été admis au nombre des Etats sans difficulté aucune, n'était-ce pas atteindre non-seulement les droits de ce territoire, mais ceux du Sud tout entier, et les atteindre au mépris de la constitution, au risque d'une rupture de l'Union elle-même ? Ni ces sophismes, ni cette menace assez peu déguisée n'arrêtèrent la Chambre des représentants qui vota la suppression de la clause en litige, mais le Sénat la maintint tout en statuant qu'à l'avenir, l'esclavage ne pourrait être introduit dans aucun des Etats ou des territoires situés au delà du 30e degré 30' de latitude septentrionale, et cette transaction rallia le suffrage des représentants.

Les Etats-Unis reconnurent en 1822 l'indépendance des colonies espagnoles insurgées contre leur métropole. Un pareil acte était bien naturel de leur part ; mais la portée que lui donnèrent

Univ Calif - Digitized by Microsoft ®

peu après les commentaires du président Monroë étaient beaucoup mieux faits pour attirer l'attention des politiques européens que cette reconnaissance elle-même. A l'occasion des projets de chercher des alliés pour reprendre ces colonies que l'on prêtait à l'Espagne, Monroë ne craignit pas de formuler une doctrine célèbre et qui a gardé son nom, quoique Madison l'eût déjà professée. Elle proclame que le continent américain appartient aux Américains seuls, et que conséquemment nulle puissance européenne n'a le droit d'y mettre le pied, soit pour y établir une colonie, soit pour y maintenir l'équilibre politique. Ainsi que M. Laboulaye en fait la remarque, ce principe « s'il est reconnu par l'Eu-« rope, assure la domination des Etats-Unis sur tout le continent « américain, car il n'y a point un seul des Etats de l'Amérique « centrale ou de l'Amérique du Sud qui soit capable d'arrêter « cette toute-puissante expansion, et il y a là le germe d'un empire « dont la grandeur effraye l'imagination [1].»

Grandeur, croyons-nous, plus apparente que réelle, et s'il ne manque pas aux Etats-Unis d'aventureux *politiciens* qui leur indiquent tout le Mexique, Cuba, Porto-Rico, Saint-Domingue, peut-être même les républiques centrales, comme des proies faciles à saisir, il y a également des esprits sensés qu'une telle perspective effraye loin de les séduire. De ce nombre est l'auteur du *Système du gouvernement américain :* il lui paraît on ne peut plus difficile d'assimiler à l'Amérique du Nord une population d'environ 8 millions d'hommes parlant un autre langage, et pour la plnpart oisifs, ignorants, superstitieux. Ah! s'il s'agissait du Canada, ce serait autre chose ! Là, on parle le même idiome, on a partiellement la même histoire; on a presque les mêmes usages; on a les mêmes habitudes industrieuses, la même énergie, le même respect des lois, le même goût des institutions représentatives. Ici M. Ezra Seaman ne voit pas la doctrine de Monroë d'un aussi mauvais œil, et sans qu'il conseille au président Grant de partir sur-le-champ en guerre, on sent à ses paroles, à son accent surtout, que l'annexion des provinces britanniques, si elle venait à s'accomplir, le laisserait sans appréhensions et sans scrupules.

[1] *Hist. pol.*, etc., I, 3e leçon.

Univ Calif - Digitized by Microsoft ®

Jefferson s'était bien aperçu que son pays et la Russie étaient susceptibles, malgré d'énormes différences dans les institutions et dans les mœurs, de nouer des relations réciproquement profitables, n'ayant rien à redouter l'un de l'autre, et la Russie servant, dans la balance de l'équilibre européen, de contre-poids à la France ou à l'Angleterre. Il avait donc entamé une correspondance personnelle avec l'empereur Alexandre, en accréditant près de lui un ministre plénipotentiaire, et il avait eu la mortification de voir le Sénat ne pas ratifier cette mesure, le 8 mars 1809, c'est-à-dire quatre jours après l'expiration légale de ses propres pouvoirs. La même politique inspira Monroë dans les négociations auxquelles donna lieu un ukase impérial qui semblait confisquer le commerce et la navigation du littoral que baigne le Pacifique, dans l'angle nord-ouest du continent américain, et que les cartes ont désigné jusqu'à ces derniers temps sous le nom d'Amérique russe. Conduites dans un grand esprit de conciliation, elles aboutirent à un traité qui réservait à la Russie la navigation et la pêche au-dessus du 54°34' de latitude septentrionale et les abandonnait aux Etats-Unis au-dessous de ce même parallèle. Monroë réussit moins bien dans le projet qu'il eut de consacrer aux travaux publics de l'Union entière les excédants de recettes que présentait le budget fédéral. Il fut repoussé par le Congrès comme contraire à l'esprit de la constitution qui limitait, disait-on, le pouvoir du gouvernement fédéral à l'exécution des choses que les Etats étaient incapables, en leur particulier, de faire. On trouva qu'il serait imprudent de donner au président, par la création d'un nombreux personnel à son choix et à ses ordres, un accès dans l'administration intérieure des Etats et une influence qu'il pourrait tourner contre les libertés publiques.

Dans la dernière année de sa présidence, Monroë reçut un hôte illustre : c'était La Fayette, qui venait revoir, à trente ans d'intervalle, les champs de bataille sur lesquels il avait combattu et assister au noble spectacle d'un peuple élevé dans la liberté et grandi par elle. La Fayette, débarqué à New-York, visita d'abord Philadelphie et Boston; puis il fit, en compagnie du Président. un pèlerinage à Mount-Vernon; enfin, il s'embarqua pour la Nouvelle-Orléans et parcourut les nouveaux Etats de l'Ouest,

Univ Calif - Digitized by Microsoft ®

témoins irrécusables des progrès de la jeune République. Parmi les souvenirs si divers de sa longue carrière, il n'en est point qu'il rappelât avec plus de prédilection, dans les dernières années de sa vieillesse, que ceux de cette troisième visite à l'Amérique et de l'accueil enthousiaste que lui fit alors une population reconnaissante [1]. La Fayette a commis des fautes, celle surtout de favoriser, pour ne pas dire de créer la double usurpation des d'Orléans; mais il était, dans la force du terme, ce que les Anglais et les Américains appellent un caractère. Je ne sais quel personnage officiel lui ayant un jour demandé ce qu'il avait fait sous l'empire : « Je me suis tenu debout, » répondit-il, et ils n'étaient pas nombreux, s'ils étaient les plus illustres, Chénier, Chateaubriand, Benjamin de Constant, Mme de Staël, Daunou, Carnot et Lecourbe, les contemporains de La Fayette, qui eussent le droit de se rendre un pareil témoignage.

Présidence de John Quincy Adams.

(4 mars 1825 — 4 mars 1829.)

Avec Monroë, qui quittait le pouvoir, avec John Adams et Jofferson, qui allaient mourir [2], disparaissait de la scène politique la forte génération des pères de l'indépendance américaine. L'ancien parti fédéraliste s'était dissous; il n'y avait plus que des whigs ou républicains et des démocrates, en d'autres termes, des

[1] La Fayette se trouvait à Cambridge lorsque Everett, le plus littéraire des orateurs américains, prononça un de ses plus beaux discours. Everett l'apostropha en ces termes : « Sois le bienvenu sur nos rivages, ami de nos pères!... Jouis d'un triomphe « tel qu'il ne fut jamais le partage d'aucun monarque ou conquérant sur la terre. « Ce triomphe est dans l'assurance qu'il n'est pas dans toute l'Amérique une poitrine « qui ne batte de joie et de reconnaissance à la seule mention de ton nom. (Vail. *De la littérature des Etats-Unis*, p. 464).

[2] Adams et Jefferson moururent tous deux le 4 juillet 1826. Ce dernier avait toujours dit qu'il souhaiterait de mourir à la date de cet anniversaire si mémorable dans sa vie et dans celle du peuple américain. Mais, quelques semaines avant qu'il n'arrivât en 1826, ses amis avaient perdu tout espoir de le conserver aussi longtemps, tant il paraissait affaibli et usé. Contre toute attente, il atteignit néanmoins, ce jour. Il était alors dans sa 84e année. (*De la littérature des Etats-Unis*, etc., 155-156.)

Univ Calif - Digitized by Microsoft ®

hommes également imbus de la foi républicaine, mais divisés sur quelques nuances de son credo et ne professant pas les mêmes idées sur la souveraineté particulière des Etats, à qui les uns imposaient certaines limites, tandis que les autres l'exagéraient de façon à énerver le pouvoir central et à compromettre même le pacte d'union. L'élection qui eut lieu pour remplacer Monroë attesta que les deux partis se balançaient à peu près dans le pays. John Quincy Adams, le fils de l'ancien président, qui était le candidat des républicains, ayant réuni 84 suffrages, et le général Jackson, candidat des démocrates, 99 seulement, des voix s'étant égarées sur d'autres candidats, Jackson ne réunissait pas la majorité absolue des suffrages, et dès lors c'était à la Chambre des représentants qu'échéait la nomination du président. La Chambre préféra John Quincy Adams : elle était en majorité républicaine et, connaissant le caractère impérieux de Jackson, redoutait de sa part des tendances usurpatrices. Les démocrates crièrent à la constitution violée, du moins dans son esprit, et présentèrent un amendement qui avait pour but de faire recommencer l'opération dans les circonstances analogues, mais que le Congrès ne jugea point utile d'adopter.

Erudit, écrivain, orateur et diplomate, John Quincy Adams continua dignement sa tradition de famille et celle des hommes illustres qui l'avaient précédé dans sa haute fonction. Deux souvenirs principaux se rattachent à sa présidence : le cantonnement des Indiens et la tenue à Panama d'un congrès des nouveaux Etats de l'Amérique centrale. Les Indiens étaient répandus au nombre d'environ 100,000 sur la frontière de l'Ouest, d'où ils faisaient des incursions perpétuelles : on les décida à passer sur la rive droite du Mississipi, et on leur fournit des semences et des instruments aratoires, en même temps qu'on leur bâtissait des cabanes et même des maisons d'école, dans l'espoir fort aléatoire de les attacher à la vie civilisée et sédentaire. Le congrès, qui se réunit en 1825 à Panama, se proposait de discuter, en dehors des intérêts communs aux nouveaux Etats qui en avaient pris l'initiative, quelques questions d'un intérêt plus général, telles que la traite des noirs et le percement de l'isthme. Il avait invité les Etats-Unis à s'y faire représenter, et le Président avait bien

Univ Calif - Digitized by Microsoft ®

accueilli cette démarche. Mais au Sénat, quand il s'agit de ratifier le choix des commissaires qu'il avait désignés pour aller à Panama, il y eut une discussion fort vive. En principe, y dit-on, la politique extérieure des Etats-Unis devait garder toute son indépendance, et il fallait craindre de contracter des liaisons trop intimes avec des peuples dont les mœurs, les habitudes et la religion différaient si sensiblement de celles du peuple de l'Union. L'envoi de commissaires au congrès de Panama ne fut ratifié que par 24 voix contre 19.

Présidence du général Jackson.

(4 mars 1829 — 4 mars 1837.)

Le successeur à peu près certain de Quincy Adams était son ancien compétiteur, le général Jackson, dont la popularité n'avait fait que grandir pendant ces quatre dernières années. Aux nouvelles élections présidentielles, son nom sortit en effet des urnes avec une majorité de 178 suffrages contre 83. L'origine de cette popularité remontait à la défense de la Nouvelle-Orléans et aux succès remportés par le général contre les Creeks et les Séminoles. Elle s'expliquait autant et plus peut-être par les défauts que par les qualités de sa nature et de son caractère. Cette nature était loyale et même chevaleresque, mais ardente à l'extrême, et ce caractère était inflexible, ennemi de toute contradiction, aussi dévoué en amitié qu'âpre en inimitié. On avait vu Jackson, après son triomphe à la Nouvelle-Orléans, faire arrêter un membre de la législature louisianaise, alors en session, parce qu'il avait écrit dans un journal un article hostile, et conduire hors de la ville un juge fédéral qui avait voulu s'interposer dans l'affaire. Ajoutons aussitôt, à l'honneur des magistrats américains, que ce double abus d'autorité valut à son auteur une amende de 5,000 dollars [1]. Aussi le parti républicain conçut-il de vives alarmes en voyant Jackson entrer à la Maison-Blanche, et ne se rassura-t-il un peu qu'en pensant à son chaleureux patriotisme et surtout à l'absence

[1] Plus de 25,000 francs.

Univ Calif - Digitized by Microsoft ®

dans le pays de ces éléments de corruption, qui ailleurs servent si bien tous les projets liberticides.

Jackson, qui ne devait pas ignorer ces défiances, s'était promis à lui-même et avait promis au public de suivre une politique conforme à celle des Washington et des Jefferson. Il fut d'abord fidèle à ce programme, et sa conduite fut calme, patiente, réservée. Dans le conflit de la Caroline du Sud avec le pouvoir fédéral, on ne peut, en effet, lui faire un crime de s'être assuré, le cas échéant, de vigoureux moyens répressifs quand tout semblait indiquer qu'on aurait besoin d'y recourir, et il faut lui savoir gré de n'avoir pas poussé jusqu'au bout son triomphe. Ce conflit, resté célèbre dans les annales américaines, sous le titre d'affaire de la *nullification*, fut un premier et menaçant indice de l'antagonisme du Nord et du Sud, l'un presque exclusivement manufacturier, l'autre presque exclusivement agricole. Afin de faire face aux dépenses de la dernière guerre, le Congrès avait établi, en 1816, des droits de douanes qui n'avaient pas tardé, dans les actes subséquents de 1818, de 1824, de 1828, à revêtir un caractère protecteur et atteignaient 40 p. 100 à l'égard de quelques articles principaux, tels que les laines et les fers. En 1832, sous l'empire des incessantes réclamations du Sud, ces tarifs avaient été adoucis, mais d'une façon vraiment insignifiante. Voilà dans quelles circonstances la Caroline du Sud forma une convention pour prendre un parti sur les lois de douanes passées et futures. Assemblée le 3 novembre 1832, elle passait le 19 un acte qui déclarait nulles et non avenues, *nullified*, si elles n'avaient pas été abrogées, ou tout au moins atténuées par le Congrès avant le 1er février 1833, les diverses lois de douanes, notamment celles du 19 mars 1828 et du 14 juillet 1832, comme contraires aussi bien à l'esprit qu'à la lettre du pacte fédéral. La convention, en même temps, convoquait les milices de la province, et la situation devint grave : la Virginie, la Géorgie suivaient les résolutions de la Caroline d'un œil attentif et sympathique ; dans tout le Sud, on parlait d'une alliance défensive et l'Union ne semblait plus tenir qu'à un fil.

Le Congrès se réunit le 2 décembre, mais sans rien faire d'abord pour arriver à une solution qui satisfît tout le monde, et il fut heureux pour la paix publique que la Caroline eût

Univ Calif - Digitized by Microsoft ®

résolu, sur l'avis des autres États du Sud, de patienter encore et de ne pas interrompre violemment la perception des droits de douanes, car le président Jackson avait obtenu du Congrès, sous le titre d'*Enforcing Bill*, des pouvoirs suffisants pour contenir la rébellion, et dans le dernier appel qu'il adressait au patriotisme du Sud, il ne cachait nullement son intention de s'en servir[1]. Enfin, sur l'initiative d'un zélé défenseur des manufactures, d'Henry Clay lui-même, le Congrès vota une nouvelle loi douanière que le président sanctionna le 1er mars 1833. Clay étant sénateur et la loi étant de finances, l'initiative apparente n'en pouvait venir du Sénat; mais sa proposition passa dans un amendement au bill proposé par le gouvernement, en décembre 1832, et qui, tout en consacrant de larges réductions sur les tissus de laine, les cotons, les fers, n'avait eu nullement le privilége de désarmer la Caroline. Cet amendement stipulait une réduction par dixièmes et de deux ans en deux ans des tarifs en vigueur, de manière qu'il n'y eût plus, au 30 juin 1842, de droits excédant 20 p. 100. Quelques jours plus tard, la convention de la Caroline du Sud rapportait son acte du mois de novembre; mais elle conservait celui qui avait ordonné l'armement des milices et *nullifiait* même l'*Enforcing Bill*[2].

Mais, comme l'a dit le fabuliste :

Chassez le naturel, il revient au galop,

et ce n'est pas quand on a dépassé la soixantaine qu'on peut se refaire. Sous ses cheveux blanchis, le général Jackson était toujours l'homme « qui devait avoir la bosse de la combativité, si la « phrénologie était une science certaine[3]; » l'homme que ses amis eux-mêmes et le peuple appelaient le vieil hickory, *old hickory*, en lui conservant un surnom qu'il tenait des Indiens, qui

[1] Cette proclamation est insérée *in extenso* au n° VII des *pièces justificatives du précis*, etc., de Pelet, de la Lozère, et le message du président porte le n° VIII. « La doctrine du veto des Etats, » lit-on dans cette dernière pièce, « porte en elle-« même la preuve de son impraticable absurdité; mais toute notre histoire consti-« tutionnelle atteste que si on eût osé proposer de la consacrer dans la constitution, « cette pensée eût été rejetée avec indignation. » Jackson annonçait en terminant « qu'il était bien déterminé à remplir ses devoirs; que les lois et la constitution « resteraient souveraines, ainsi que l'union indissoluble. »

[2] *Lettres sur l'Amérique du Nord*, I, note 9.

[3] Mot de Clay en 1833.

Univ Calif - Digitized by Microsoft ®

l'avaient emprunté à une sorte de noyer dont l'espèce est particulière à l'Amérique et dont le bois est très-dur. On s'en aperçut bien à l'ardeur, disons mieux, à la passion qu'il mit à terrasser la banque fédérale, lorsqu'il s'agit de renouveler son privilége qui expirait le 3 mai 1846, et qu'un bill, introduit pendant la session de 1831-1832, proposait de proroger pour un nouveau laps de vingt années.

Cet établissement datait de 1791 et n'avait pas vu son privilége renouvelé en 1811, parce que les *mechanics* et les *farmers* l'avaient englobé, dès cette époque, dans la haine qu'ils portaient au *Banking System* en général, à la suite des nombreux méfaits des banques libres. C'était aux législatures locales de tracer à celles-ci leurs conditions d'existence, et elles les avaient tracées d'une main si libérale que certaines banques s'étaient permis d'émettre des quantités de billets quintuples et même sextuples de leurs réserves métalliques. Ailleurs, il régnait des abus administratifs de l'espèce la plus grave, et l'on avait découvert qu'à Baltimore, le caissier de la *city bank* s'était prêté à lui-même une somme de 166,000 dollars et qu'il avait ouvert à l'un de ses amis un crédit de 185,000. Il s'en était suivi un agiotage scandaleux et de nombreux désastres financiers qui avaient rejailli sur tout le système des banques. Ces établissements, à la fin de la guerre, ne s'étaient pas trouvés en mesure de reprendre leurs payements en espèces, de sorte que le régime du papier-monnaie inéchangeable avait continué de florir. Or, il n'existait pas moins de 246 banques d'émission, et par conséquent 246 sortes de papier, d'une valeur fort inégale, et perdant 20, 30, 40, 50 pour cent, suivant le degré de confiance acquise à la banque émissionnaire. C'était une vraie Babel financière, et pour en sortir, le Congrès imagina, en 1816, de ressusciter la banque fédérale. Elle commença de nouveau à fonctionner le 1er janvier 1817, avec un capital de 35 millions de dollars. La reprise des payements en espèces devint le signal d'une liquidation qui dura trois ans, et fut assez désastreuse pour laisser au cœur des masses et des spéculateurs la plus vive amertume à l'endroit des banqnes et du *Banking System* [1].

[1] De 1811 à 1830, on a calculé que 165 banques firent faillite. V. dans les let-

Univ Calif - Digitized by Microsoft ®

Les souvenirs de cette époque désastreuse furent le grand auxiliaire du général Jackson dans sa lutte contre la banque fédérale. L'accuser, comme il le fit dans son message du 18 septembre 1833, d'avoir intrigué pour que le renouvellement de sa charte vînt dans la session de 1831-1832, afin de le placer dans l'alternative ou d'approuver ce renouvellement, ou bien, s'il lui opposait son *veto* présidentiel, de voir ce *veto* retourné contre sa réélection ; lui reprocher d'avoir à cette époque fait de la politique en augmentant la quantité de ses escomptes et en corrompant la presse, ce n'était pas raisonner sérieusement, et il eût fallu d'autres arguments que ceux-là pour justifier le veto dont le président frappa le bill qui renouvelait pour vingt ans le privilége de la banque. C'était trop peu surtout pour faire accepter des gens impartiaux la mesure brutale qui retira peu après à la banque les excédants de recettes du trésor fédéral, qu'aux termes de sa charte de fondation, et moyennant la somme de 1 million 500,000 dol. Elle avait acquis le droit de conserver dans ses caisses et d'employer à ses opérations dont ils augmentaient singulièrement l'importance. Cette fois le Sénat s'émut : il avait au préalable demandé communication au président des ordres qu'elle entendait donner à cet égard, et Jackson l'avait refusée ; le Sénat à son tour qualifia la mesure d'inconstitutionnelle quand il l'eut rendue. Jackson repoussa très-énergiquement le reproche : selon lui, il avait agi dans les limites de son pouvoir présidentiel, et s'il reconnaissait au Sénat le droit de le frapper d'*impeachment*, il lui contestait celui d'appliquer à ses actes des termes abusifs. Le Congrès avait la ressource d'annuler le *veto* qui avait atteint le bill sur la banque en votant une seconde fois ce bill à la majorité des deux tiers de ses voix ; mais la Chambre des représentants, ne voulant pas se séparer de Jackson, prit le parti de le rejeter quand il lui revint, sans se soucier des suites très-graves que cette complaisance allait avoir pour la sécurité commerciale du pays.

Ce succès enivra Jackson, et dans ses démêlés avec la France, il se montra plus qu'impétueux, il fut étourdi et arrogant. Il avait

tres III et IV du tome premier des *Lettres sur l'Amérique du Nord*, de M. Michel Chevalier, de très-intéressants détails sur le *Banking System* et la lutte de Jackson contre la banque fédérale.

Univ Calif - Digitized by Microsoft ®

été stipulé, après le rétablissement des bonnes relations entre les États-Unis et l'empire, que les armateurs des navires américains saisis en vertu des décrets de Milan et de Berlin seraient indemnisés. La fixation de ces indemnités, ajournée pendant l'époque de nos désastres, fut introduite près du gouvernement de Louis XVIII qui commença par répondre qu'il « n'était pas responsable des dettes de l'usurpateur, » mais qui, sentant bien lui-même tout ce qu'une pareille réponse avait d'insoutenable, finit par admettre en principe, quoique de mauvaise grâce, la liquidation de ces indemnités. Elle traîna si bien en longueur que la Révolution de juillet éclata sans qu'elle fût achevée. Le chef du gouvernement nouveau avait reçu l'hospitalité en Amérique pendant la révolution française : monté sur le trône, il s'en souvint, et l'année 1831 n'était pas écoulée que cette question en apparence interminable était réglée. L'indemnité fut fixée à 25 millions payables par sixièmes, d'année en année : seulement on omit de stipuler dans le traité qui la consacra que le délai du premier payement courrait seulement à partir de la ratification des Chambres françaises. Présentée tardivement dans la session de 1832, la loi des 25 millions ne fut pas votée, et quand elle revint l'année suivante devant la Chambre des députés, elle y trouva un très-mauvais accueil. On la qualifia d'acte personnel de complaisance envers le cabinet de Washington ; on dit que, la Restauration ayant refusé de traiter au chiffre de 12 et même de 10 millions, celui de 25 était évidemment abusif ; on alla jusqu'à prétendre que le commerce américain se trouvait assez dédommagé par les gros bénéfices que lui avaient procurés les navires qui avaient eu la chance d'échapper aux conséquences du blocus continental.

Bref, la loi que le duc de Broglie, alors ministre des affaires étrangères, fut à peu près seul à défendre, la loi échoua. Cependant dans l'intervalle le president Jackson avait lancé sa première traite : quand elle lui retourna impayée, il manifesta une irritation extrême et qui se fit jour dans un message où il annonçait l'intention de se payer de ses propres mains, en saisissant les navires français en transit dans les ports américains, si le cabinet des Tuileries ne représentait pas la loi rejetée dès la session prochaine. En Amérique, le ton leste et tranchant d'une portion de

Univ Calif - Digitized by Microsoft ®

la presse avait préparé les esprits à quelque démonstration énergique ; d'après un témoin oculaire, le message présidentiel dépassa aussi bien les espérances de ceux qui désiraient une attitude hautaine vis-à-vis de la France que les appréhensions de ceux qui la redoutaient [1]. En France, on fut très-étonné et très-irrité, et dans les conseils du gouvernement il y eut de l'hésitation sur la marche à suivre. Les ministres reconnurent qu'une pareille pièce aurait dû passer pour l'expression des sentiments publics en Amérique, si elle eût porté la signature de l'un ou de l'autre des présidents qui s'étaient succédé depuis Washington jusqu'à Quincy Adams, gens prudents et habitués à ne rien faire dans les circonstances graves sans s'être entourés de toutes les lumières et sans avoir sondé l'opinion à toutes ses sources. Mais ils pensèrent en même temps que le général Jackson avait *changé tout cela* et substitué les coups de tête aux inspirations de la froide politique [2] : ils le séparèrent donc du peuple américain, et tout en rappelant leur envoyé à Washington, en faisant tenir ses passeports à l'envoyé américain à Paris, ils redemandèrent les 25 millions, et ne les obtinrent pas sans peine, aux Chambres, quoiqu'un des articles de la loi eût stipulé que les payements seraient suspendus si un commencement d'exécution avait déjà suivi les menaces du message. La sagesse du Sénat, qui refusa de s'associer à cette aventureuse politique, força Jackson lui-même à reculer : il déclara publiquement qu'il n'avait jamais eu ni doutes sur la loyauté du gouvernement français, ni intention de l'intimider, et ce triste incident se trouva clos (1835).

Présidence de Van Buren.

(4 mars 1837—4 mars 1841.)

Au moment où expiraient ses pouvoirs, telle était encore la popularité du général Jackson qu'il eût été vraisemblablement réélu président, si les Américains ne s'étaient pas fait une loi morale, beaucoup mieux observée que bien des lois écrites, de

[1] *Lettres sur l'Amérique du Nord*, I, XVII.
[2] *Lettres sur l'Amérique du Nord*, I, XVII

Univ Calif - Digitized by Microsoft ®

ne jamais investir de ces hautes fonctions trois fois de suite la même personne. Son successeur fut M. Van-Buren, de New-York, qui avait été vice-président sous ses deux administrations successives, et qui, aux élections présidentielles de 1836, l'emporta de 24 voix sur le général Harrison, Henry Clay et Daniel Webster, ses concurrents. Van Buren prenait le pouvoir dans un moment difficile et dont les mesures financières de son prédécesseur étaient la cause unique : à New-York, deux cent cinquante maisons avaient suspendu leurs payements ; les banques de cette ville ne payaient plus en espèces, et celles d'Albany, de Baltimore, de Boston, de Philadelphie avaient suivi cet exemple. A peine installé à la Maison-Blanche, il réunit le Congrès en session extraordinaire, et, fidèle aux théories de Jackson, il lui proposa de séparer d'une façon complète l'administration du trésor de celle des banques. Dans le nouveau système, il y aurait eu à Washington un comptoir central du trésor et des sous-comptoirs dans chacun des États particuliers. En d'autres termes, c'était centraliser, comme on dit en Europe, le service des deniers publics, tendance à laquelle le parti démocratique, dont Van Buren était l'élu, avait déjà cédé dans diverses circonstances, quoique dans une mesure qui en Europe aurait paru timide. C'est ainsi qu'on l'avait vu prendre à l'égard des compagnies financières des mesures restrictives et instituer même certains monopoles qu'il avait vendus au profit de l'Etat, le chemin de fer, par exemple, d'Amboy à Camden [1]. Mais il s'agissait cette fois de constituer une nouvelle classe de fonctionnaires fédéraux, et le Congrès ne voulut pas davantage des projets de Van Buren qu'il n'avait voulu dix-sept ans plus tôt du projet de Monroë sur les travaux publics.

M. Van Buren était un homme de talent, et son aptitude aux affaires diplomatiques l'a fait quelquefois surnommer le Talleyrand américain. Il eut occasion de l'utiliser dans les conflits avec l'Angleterre, au sujet des frontières de l'Ouest, qui remplirent d'une façon assez stérile la durée de sa présidence. Le règlement de ces frontières était resté indécis depuis 1789 : le traité de Gand

[1] *Lettres sur l'Amérique du Nord*, II, lett. XXXIII.

Univ Calif - Digitized by Microsoft ®

ne l'avait pas tranché, et le roi de Hollande, auquel il fut déféré en 1828, n'avait point réussi à l'établir. Cet état de choses n'offrit pas de grands inconvénients tant que les contrées de l'Ouest restèrent désertes; mais à mesure que la culture s'avançait dans cette direction, il devait, un jour ou l'autre, mettre aux prises les sujets de l'Union et ceux de la Grande-Bretagne. Au mois de janvier 1839, une bande de maraudeurs anglais ayant envahi le territoire contesté que baigne la rivière Aroostook, sur les confins du Maine et du New-Brunswick, le gouverneur américain Fairfield envoya l'agent territorial (*land-agent*) Mac-Intyre s'opposer par la force à leur séjour sur ce territoire. Les autorités anglaises firent arrêter Mac-Intyre, et M. Fairfield, à son tour, fit appliquer le même traitement à Mac-Leuchlin, le *warden* (gardien) anglais, et marcher un millier d'hommes sur l'Aroostook, en annonçant son intention de les appuyer au besoin de toutes les milices du Maine. Dans un message spécial et rempli d'intentions conciliantes, le président se déclara prêt à soumettre la question à un arbitrage, sans cacher toutefois que si le gouverneur du New-Brunswick maintenait ses prétentions à la juridiction exclusive sur le territoire contesté, l'Etat du Maine se trouverait, selon lui, dans l'un de ces cas de légitime défense prévus par la constitution. Déjà la mise en liberté de Mac-Intyre et de Mac-Leuchlin avait rendu un arrangement plus facile ; il fut définitivement conclu par l'intermédiaire du général Scott, et tandis que le gouverneur du New-Brunswick renonçait à occuper militairement le territoire contesté, le gouverneur du Maine retirait, de son côté, les forces qu'il y avait envoyées. Mais la question de possession restait intacte, et les correspondances qu'eurent à ce sujet M. Fox, ministre anglais à Washington, et le secrétaire d'Etat Forsyth. pendant toute l'année 1840, ne suffirent point à sa solution définitive.

A cet incident en succéda un autre. Pendant l'hiver de 1837, à l'époque des troubles civils du Canada, un petit navire américain appelé la *Caroline* s'était employé au transport de munitions et d'armes dans Navy-Island qu'occupait un parti d'insurgés. Des loyalistes l'abordèrent tandis qu'il était encore dans la juridiction de New-York, et, après l'avoir incendié, l'abandonnèrent au cou-

Univ Calif - Digitized by Microsoft ®

rant du Niagara, qui l'entraîna sur les chutes où il fut brisé en mille pièces. Dans la bagarre, un matelot de la *Caroline* avait été tué et quelques autres blessés[1]. Au mois de janvier 1840, un officier anglais, du nom de Mac-Leod, voyageant dans le New-York, y fut arrêté sous le soupçon d'être l'auteur de la destruction de la *Caroline*. Cette arrestation donna lieu à une correspondance entre M. Fox et M. Forsyth, correspondance dont le comité des affaires étrangères se saisit, le 13 février 1841, et fit l'objet d'un rapport. Ce document refusait de reconnaître à Mac-Leod le caractère d'un officier couvert par les ordres de son gouvernement, que M. Fox lui avait donné en demandant la mise en liberté, et le considérait seulement comme ayant participé à un crime de droit commun commis au préjudice d'un citoyen américain. Il s'ensuivait qu'il n'y avait lieu ni de l'élargir, ni de le soustraire à la juridiction de l'État théâtre de son action présumée, puisque cette action ne regardait que la loi du lieu et n'eût pu dépendre de la juridiction fédérale qu'autant qu'elle l'eût constitué en *hostis humani generis*, tel qu'un pirate, par exemple.

Loin d'adhérer à ce point de vue déjà développé par M. Forsyth, le gouvernement anglais réclama d'une façon formelle l'élargissement de Mac-Leod, mais sans obtenir de M. Webster, devenu secrétaire d'État, d'autre réponse que le maintien des principes posés dans le rapport du comité des affaires étrangères. Tout ce que M. Webster promit fut que l'inculpé comparaîtrait devant un jury libre et ne serait privé d'aucune des larges garanties que lui offrait la loi américaine. Mac-Leod fut, en effet, jugé le 4 octobre par un jury que le juge Gridley sut présider avec une grande impartialité et qui, par son verdict de *Not Guilty*, mit fin à une affaire très-susceptible, si elle eût autrement tourné, d'entraîner de très-graves conséquences.

Présidence de M. Tyler.

(4 avril 1841 — 4 mars 1845.)

A cette époque, le fauteuil présidentiel était occupé par M. Tyler, bien qu'aux élections de 1840, le général Harrisson eût

[1] 29 décembre 1837.
[2] Note de M. Fox du 12 mars 1841.

Univ Calif - Digitized by Microsoft ®

remplacé M. Van Buren, et que M. Tyler lui-même n'eût été porté qu'à la vice-présidence. Mais le vainqueur de Tecumseh était âgé de soixante-neuf ans ; il mourut un mois, jour pour jour, après s'être mis en possession du pouvoir, et, aux termes de la constitution, M. Tyler s'était vu investi de la présidence, malgré la mauvaise humeur et les réclamations des démocrates qui, battus dans l'élection du général Harrison, n'auraient pas été fâchés de prendre une revanche immédiate, et déposèrent à cet effet un amendement à la constitution dont le Congrès ne tint pas compte.

On a justement fait la remarque que cette présidence accidentelle n'en a pas moins été l'une des plus fécondes en événements d'importance. A peine l'incident Mac-Leod était-il clos que l'affaire de la *Créole* remettait aux prises le cabinet de Washington et celui de Saint-James. Ce navire, qui appartenait à un armateur de Richmond, avait fait voile, le 27 octobre 1841, d'Hampton Roads avec 135 noirs qu'il transportait à la Nouvelle-Orléans. Le 7 novembre, ces noirs se révoltèrent, et ayant tué le premier maître, blessé le capitaine de la *Créole*, s'emparèrent du navire et le conduisirent à Port-Nassau, dans l'île de New-Providence, l'une des Bahama. Les autorités anglaises firent juger les esclaves les plus coupables et remirent les autres, au nombre de 114, en liberté. Le consul américain demanda qu'ils lui fussent livrés, et essuya un refus basé sur ce fait que la loi anglaise proclamait homme libre tout esclave touchant le sol anglais. Transportées sur le terrain diplomatique, les réclamations du cabinet américain allèrent se briser contre une résistance invincible. En vain insistait-on à Washington sur cette circonstance que les Bahama se trouvaient sur la route forcée des bâtiments de l'Union qui transportaient des esclaves des Etats riverains de l'Atlantique aux Etats riverains du Mexique, et que, dans ces conditions, mettre en liberté les passagers de la *Créole*, c'était encourager au meurtre et à la révolte d'autres cargaisons humaines. On répondait à Londres que d'un côté les assassins de la *Créole* avaient été punis, et que de l'autre, la loi anglaise sur les esclaves fugitifs était aussi absolue que formelle. Le cabinet britannique se sentait, en outre, très-fort d'un précédent qu'on lui avait fourni aux Etats-Unis même en refusant de rendre à l'Espagne les nègres de l'*Amis-*

Univ Calif - Digitized by Microsoft ®

tad, dont le cas et celui de la *Créole* étaient identiques. Il fallut donc que M. Tyler cédât et se contentât de la promesse qui lui fut faite d'examiner ultérieurement ce qu'on pourrait faire pour parer aux éventualités qu'il avait signalées.

Une autre question également relative à l'esclavage, mais beaucoup plus générale, divisait depuis longtemps les deux pays. Tout en accédant au principe des traités répressifs de la traite des noirs, les Etats-Unis avaient constamment refusé de suivre l'exemple d'autres puissances qui permettaient aux croiseurs britanniques de visiter leurs navires suspects de se livrer à cet odieux commerce. Il en était résulté que les trafiquants de chair humaine empruntaient souvent le pavillon américain, et, pour parer à cet abus, un ordre de l'amirauté anglaise avait prescrit à ses croiseurs de vérifier la nationalité de tous les bâtiments naviguant dans les parages infestés par la traite. Les Américains protestèrent, et M. Stevenson, leur ministre à Londres, échangea, sur ce point spécial et sur la question dans son ensemble, une série de dépêches avec lord Palmerston d'abord et lord Aberdeen ensuite. Les ministres anglais assimilaient la traite à la piraterie, et M. Stevenson leur tenait tête en arguant de l'opinion contraire de lord Stowell, un des *Law Lords* de leur pays. On risquait fort de disserter bien longtemps sans parvenir à s'entendre, lorsque sir Robert Peel eut l'idée d'envoyer lord Ashburton en Amérique, pour y régler la série de difficultés qui avaient surgi entre les deux peuples dans ces dernières années. Cet éminent diplomate y mit fin par son esprit conciliateur, et le 30 septembre 1842, il était de retour en Angleterre, porteur d'un traité qui réglait la double question des frontières et du droit de visite[1]. Sur ce dernier point, il est vrai, la ténacité britannique avait dû battre en retraite et se contenter de la stipulation contenue dans l'article 8 du traité, en vertu de laquelle la Grande-Bretagne et es Etats-Unis s'engageaient réciproquement à entretenir dans les parages de la traite une force navale qui, de part et d'autre, ne resterait pas inférieure à quatre-vingts canons.

Cette même année 1842, M. Tyler opposa, par deux fois, son

[1] Sous la date du 9 août 1842.

Univ Calif - Digitized by Microsoft ®

veto aux tarifs de douanes élaborés par la Chambre des représentants, et excita de la sorte dans les Etats du Nord une irritation dont Quincy Adams se fit le véhément interprète. En fait, ces Etats visaient à détruire le système de tempérament et de compromis qui avait prévalu dix ans plus tôt et qu'ils cherchaient maintenant, sans y mettre de mystère, à transformer en instrument protecteur. Devant des obstacles divers, auxquels la diplomatie ne resta point étrangère, ce plan n'obtint qu'un succès relatif. Tel quel, il était trop grand encore : le nouveau tarif, en substituant parfois le droit au poids au droit à la valeur, et en englobant des articles nouveaux, était fait pour encourager de nouvelles tentatives dans le sens de cette absurde théorie des échanges sans équivalents qui, des deux côtés de l'Atlantique, constitue le dernier mot du protectionnisme.

L'annexion du Texas ne fut entièrement consommée que sous la présidence de M. Polk [1]; mais les actes qui la préparèrent appartiennent à celle de M. Tyler. Ce pays était las de vivre sous la loi du Mexique; celui-ci refusant, malgré la médiation de la France et de l'Angleterre, de consentir à son indépendance, les Texiens s'étaient tournés vers leurs puissants voisins du Nord-Est, et un traité, conclu le 13 avril 1844, avait même fait entrer le Texas dans l'Union, moyennant la prise en charge d'une partie de sa dette, c'est-à-dire de 10 millons de dollars. Le Sénat n'avait pas, il est vrai, ratifié ce traité; mais M. Tyler le représenta dans les premiers jours de 1845, fort de nouvelles manifestations qui ne paraissaient plus laisser de doute sur la volonté du peuple texien. Le 20 janvier, les représentants adoptèrent, à la majorité de 120 contre 98, une proposition de M. Brown qui admettait le Texas au nombre des États de l'Union, sous la réserve du consentement de sa propre législature. Cette résolution fut portée sept jours après devant le Sénat, lue deux fois et renvoyée au comité des affaires étrangères, en attendant la décision de la législature texienne. Le nouveau président du Texas, M. Anson Jones, n'était pas favorable à l'annexion : il eût préféré l'indépendance et n'avait pas caché qu'il était prêt à faire la guerre au Mexique

[1] 15 février 1846.

Univ Calif - Digitized by Microsoft ®

dans le cas où les nouveaux efforts des puissances médiatrices resteraient stériles. Néanmoins, M. Anson Jones n'ignorait pas que la majorité qui l'avait élu en septembre 1844 avait subi un complet revirement, et, en présentant au Congrès l'alternative de l'annexion ou de l'indépendance, il se déclara prêt, pour ce qui dépendait de lui, à se soumettre au vœu national. Les deux Chambres rivalisaient à qui prononcerait l'annexion la première ; le Sénat la vota le 18 juin, la Chambre des représentants le lendemain même, et aussitôt M. Anson Jones fit demander au commandant des forces américaines à Port-Jessur deux régiments qui reçurent l'ordre immédiat de se mettre en marche.

Présidence de M. Polk.

(4 mars 1845 — 4 mars 1849.)

M. Tyler s'apprêtait à quiter la Maison-Blanche, lorsque les représentants votèrent, à la majorité de 150 voix contre 54, le bill qui organisait dans l'Orégon un gouvernement territorial [1] ; c'était nettement trancher une question de propriété que les traités de 1783 avaient laissée intacte, et qu'à diverses reprises la diplomatie n'avait pu ultérieurement résoudre. Une convention, passée le 20 octobre 1818 et ratifiée en janvier de l'année suivante, avait stipulé, dans son article troisième que toutes les portions du territoire situées sur la côte nord-est de l'Amérique, à l'ouest des Montagnes-Rocheuses, resteraient avec leurs havres, leurs ports, leurs baies, leurs cours d'eau, ouvertes aux sujets et aux vaisseaux, soit de l'Angleterre, soit des États-Unis, durant l'espace de dix ans, à partir de ladite convention. Prorogée pour une durée illimitée, sous la réserve qu'à dater du 20 octobre 1828, chacune des parties contractantes pourrait en annuler les stipulations en dénonçant sa renonciation un an à l'avance, cette convention constituait encore en 1845 le *modus vivendi* des deux pays. Dans l'intervalle, diverses propositions de partage avaient été rejetées de part et d'autre, et la dernière de ces tentatives était vieille à

[1] 27 février 1845. Déjà un bill d'occupation, présenté par M. Linn, avait passé au Sénat avec 24 voix contre 22. Mais on l'avait laissé tomber.

Univ Calif - Digitized by Microsoft ®

peine de quelques mois. A cette époque, en effet, des négociations s'étaient ouvertes à Washington même [1], et le plénipotentiaire anglais avait offert de tracer à travers l'Orégon une ligne fictive, suivant le 49e parallèle, depuis les Montagnes-Rocheuses jusqu'à leur intersection avec la branche la plus septentrionale de la Columbia, les territoires situés au sud de cette ligne devant appartenir aux États-Unis, tandis que les territoires situés au nord formeraient le lot de la Grande-Bretagne. La libre navigation de la Columbia serait restée commune aux deux pays, et tous les ports placés au sud du 49e parallèle, soit sur le continent, soit sur l'île de Quadra-Vancouver, auraient été ouverts au commerce américain. A part l'ouverture de ces ports, la proposition actuelle reproduisait exactement les offres que le cabinet de Saint-James avait faites, dès 1826, au cabinet de Washington et qu'il avait déclinées à cette époque. Au fond, ce que les Etats-Unis convoitaient dans la possession de l'Orégon, ce n'était pas un sol désert et improductif; ce n'était pas son grand cours d'eau dont une barre dangereuse resserre l'embouchure; ce n'était pas même le littoral du Pacifique dont les ports sont tous médiocres. Se rapprocher des baies magnifiques de San-Francisco et de San-Carlos de Monterey, dont ils négociaient déjà la cession en attendant que le sort des armes les fît tomber dans leurs mains, voilà quel était leur but véritable; voilà pourquoi ils avaient rejeté les offres qui leur avaient été faites il y a vingt-huit ans, comme ils rejetèrent celles qu'on leur faisait à cette heure.

Dans ces circonstances, le bill du 3 février prenait toutes les apparences d'un acte provocateur dont un article qui parut dans l'*Union*, journal officiel de Washington, n'était pas fait pour atténuer le caractère. Cette attitude de M. Polk, le nouveau président, trouva un adversaire énergique dans Daniel Webster, qui avait négocié avec lord Ahsburton le traité des frontières occidentales et qui professait une répugnance décidée pour la politique belliqueuse. Il la manifesta dans un *meeting* tenu à Boston en rappelant les paroles que l'orateur romain prêtait au génie de sa ville natale, quand il lui enjoignait d'étouffer la conjuration

[1] 26 août 1844.

Univ Calif - Digitized by Microsoft ®

de Catilina : *An, cum bello vastabitur Italia, vexabuntur urbes, tecta ardebunt, tum te non existimas hoc incendio conflagraturum?* En Angleterre également, on ne voulait pas désespérer encore d'un arrangement amiable ; on ne se croyait pas encore obligé de recourir à une guerre légèrement entreprise, c'est-à-dire à la plus grande des folies, si elle n'est pas le plus grand des crimes, ainsi que lord Aberdeen le disait à la Chambre des lords à l'occasion même du territoire en litige. Toutefois, dans l'opinion des ministres, que partageait lord John Russell, les droits de l'Angleterre à sa possession étaient aussi clairs qu'incontestables, et ils se déclaraient décidés et préparés à les soutenir s'ils étaient méconnus. Par malheur, M. Polk ne croyait pas les droits de son pays moins certains ; il affirmait même, en terminant son message annuel, qu'il n'y en avait pas au monde de meilleurs. Appliquant la doctrine dite de Monroë dans son sens le plus énergique, le président affirmait « que, désireux de vivre en bonne « intelligence avec tous les peuples, les États-Unis ne pouvaient « néanmoins tolérer aucune intervention européenne sur le « continent de l'Amérique septentrionale, et qu'ils étaient prêts à « repousser une pareille intervention à tous risques si elle était « tentée : *will be ready to resist it at any and all hasards.* » On voit que M. Polk faisait bon marché, et ne le cachait pas, de cette théorie d'*équilibre de puissance* que M. Guizot avait préconisée à la tribune française dans cette belle langue oratoire dont il avait le don, et qu'on admirerait bien davantage si la pratique n'avait été presque toujours chez cet homme d'État un démenti infligé aux doctrines. Pour lui, il n'y avait d'arbitre des choses américaines que les Américains eux-mêmes, et dans la question spéciale qui pendait entre eux et l'Angleterre, il leur était impossible de rien céder de leurs prétentions exclusives, sans manquer à leurs intérêts, à leur dignité et à leur honneur.

Les actes furent d'accord avec les paroles. A la vérité, les énergiques représentations de M. Packenham, l'envoyé anglais, et l'opposition de M. Calhoun firent ajourner la discussion de deux motions, l'une du sénateur Atchison, l'autre du représentant Douglas, qui tendaient la première à la création de postes militaires, l'autre à la concession de terres sur le territoire contesté.

Univ Calif - Digitized by Microsoft ®

Mais le 9 février 1846, la Chambre des représentants vota, par 163 voix contre 67, la dénonciation du traité du 6 août 1827, et le secrétaire d'État Buchanan repoussait à deux fois la proposition faite au cabinet dont il faisait partie de soumettre le différend à l'arbitrage de quelque puissance en bon accord avec chacun des litigants[1]. Ce double rejet équivalait à un ultimatum, et l'Angleterre faisait d'immenses préparatifs militaires, lorsque, le 15 avril, le Sénat émit un vote qui rouvrit la perspective d'une solution pacifique. Il autorisait M. Polk a dénoncer quand il voudrait la fin de l'occupation commune; mais il émettait en même temps le vœu que les deux gouvernements fissent de leur mieux pour en arriver à un accord amiable. Ce vœu, sous la pression des circonstances que l'on va dire, était devenu celui du pays entier, et les ministres de la Grande-Bretagne eurent le bon esprit de s'y rendre, quoique les embarras présents des Etats-Unis eussent pu leur paraître une bonne occasion de se roidir à leur tour. Le 15 juin 1846, M. Packenham, au nom de la reine Victoria, et M. Buchanan, au nom du président Polk, signèrent à Washington un traité qui mettait fin à cette question irritante. Il fixait la limite territoriale entre les deux puissances au 49e parallèle jusqu'au détroit de la Reine-Charlotte, et de là cette ligne courait par le détroit de Fuca au Pacifique, en laissant aux Anglais l'île de Vancouver. Les fleuves, havres et ports au nord du 49e parallèle restaient ouverts au commerce des deux nations, ainsi que le détroit de Fuca, et la Grande-Bretagne conservait la libre navigation de la Columbia jusqu'en 1863, époque où le privilége de la compagnie de la baie d'Hudson expirait.

A cette époque, les États-Unis étaient en guerre avec le Mexique. L'annexion du Texas n'était pas encore un fait accompli que le

[1] La première proposition fut remise par M. Packenham, le 27 décembre 1845, et la réponse négative de M. Buchanan est du 3 janvier suivant. Le 16 janvier, nouvelle dépêche de M. Packenham et nouveau refus de M. Buchanan. Cette fois M. Packenham proposait de faire porter l'arbitrage sur la question même de propriété entière, tandis que d'abord il n'avait été question que de partage. Le président, répondit M. Buchanan, avait déjà fait connaître son opinion sur l'arbitrage, qu'il jugeait plus propre à créer de nouvelles difficultés qu'à résoudre les anciennes. M. Buchanan développait ensuite l'idée que la possession de l'Orégon, très-importante pour les Etats-Unis, était insignifiante pour l'Angleterre.

Univ Calif - Digitized by Microsoft ®

cabinet de Washington avait désiré l'extension des frontières du nouvel Etat, à l'ouest, jusqu'au Rio-Bravo del Norte, et au nord jusqu'au 36e parallèle, ce qui était augmenter le Texas proprement dit d'un territoire plus grand que lui-même, mais sans diminuer, disaiton à Washington, la force réelle du Mexique, en l'accroissant-même, puisqu'au delà du 36e parallèle l'autorité de son gouvernement etait tout à fait nominale. Lorsque le Texas fut entré dans l'Union, cet événement avait paru laisser le cabinet mexicain dans une résignation complète; mais une note remise, le 12 mars 1846, à M. Slidell, ministre plénipotentiaire des Etats-Unis à Mexico, le traita d'usurpation, et il devint manifeste que le général Parédès, qui venait d'accomplir une révolution, se préparait à demander aux armes la solution de différends dont le fait du Texas n'était ni le premier ni peut-être le plus grave [1]. Il y avait déjà sur les frontières des troupes fédérales que commandait le général Taylor : elles les franchirent et, rencontrant les forces mexicaines sur la route de Resaca de la Palma, à trois milles de Matamoros, les mirent en déroute complète, quoique plus fortes environ du double [2]. Leur fuite précipitée jeta la ville de Mexico dans une épouvante indicible, et l'on put croire un instant que la guerre allait finir, les Etats-Unis, inspirés par l'Angleterre peut-être, prenant eux-mêmes l'initiative de démarches pacifiques, et le général Bravo, vice-président du Mexique, exprimant son peu d'espoir dans une heureuse issue de la lutte.

La chute de Parédès et le rappel de Santa-Anna, qui en fut la suite, ne permirent pas aux événements de suivre ce cours. Santa-Anna fit une réponse dilatoire aux propositions de paix qui avaient été apportées à la Vera-Cruz, le 26 août, et adressa une proclamation aux troupes rassemblées à San-Juan d'Ulloa. Aux bandes qui avaient fui d'un pied si leste à Resaca de la Palma, leur général avait parlé du tombeau des Américains qu'elles creusaient ; Santa-Anna assura les siennes que la Providence combattait avec elles et tenait prête la récompense de leur

[1] Les griefs que les Etats-Unis, de leur côté, croyaient avoir contre le Mexique remontaient presqu'à l'époque de la conquête de son indépendance. Ils sont soigneusement relevés dans le message du 8 décembre 1846, de M. Polk.

[2] Les Mexicains avaient 6,000 hommes et 7 pièces d'artillerie, Taylor 2,500.

Univ Calif - Digitized by Microsoft ®

bravoure, de leur patience et de leur discipline habituelles. Sa position était loin de répondre à son assurance et à ses promesses. Il était dans l'intérêt des troupes fédérales de prendre une prompte initiative, et elles l'avaient prise. Ainsi, le brigadier général Kearney, à la tête de l'armée dite de l'Ouest, était entré sans coup férir à Santa-Fé, capitale du Nouveau-Mexique, bien que protégée par le général Armijo, avec 4 ou 5,000 hommes, et une fois installé dans la ville, il avait, de son autorité propre, mais sans doute selon des instructions secrètes, incorporé à l'Union toute cette immense province [1]. Le Nouveau-Mexique sépare géographiquement le Texas de la Californie, et déjà le commodore Sloat, en prenant possession de San-Carlos de Monterey, avait annexé la Californie à la grande république [2]. Ainsi entamé à ses extrémités, le Mexique l'était également vers son centre par le général Taylor, qui entra dans Monterey, capitale du Nouveau-Léon. Enfin, le général Scott se préparait à pénétrer par Tampico, qui était tombé au pouvoir du commodore Connor, dont l'escadre menaçait maintenant la Vera-Cruz.

Le général Taylor marchant sur Mexico, Santa-Anna quitta la Vera-Cruz et transporta son quartier général à San-Luis de Potosi. Il rencontra Taylor à Buena-Vista, et lui livra, les 22 et 23 février 1847, des combats où les Mexicains, beaucoup plus nombreux d'ailleurs que leurs adversaires, firent bonne contenance, mais durent en fin de compte opérer leur retraite avec de grosses pertes. Taylor ne profita point de son succès, et son immobilité prolongée laissa à son collègue Scott l'honneur de terminer la guerre. Le 7 août, Scott était entré dans Puebla sans coup férir et s'était immédiatement mis en marche pour Mexico. Santa-Anna l'attendait dans les positions d'El-Penon et de Mexicalcingo, qu'il avait entourées de retranchements formidables. Scott les rendit nuiles, en contournant le lac de Chalco et en prenant la route du Sud, au lieu de suivre la grande route de Puebla à Mexico. Le combat des Charbusses lui livra les avenues de Mexico, où il entrait, le 14 septembre, après avoir enlevé Chapoltepec et la citadelle. Il y eut bien encore dans les derniers mois de l'année quel-

[1] 22 août 1846, proclamation du brigadier général Kearney.
[2] 6 juillet 1846 proclamation du commodore John D. Sloat.

Univ Calif - Digitized by Microsoft ®

ques combats; mais l'occupation de Mexico mettait bien fin à la guerre. Le rétablissement officiel de la paix se fit néanmoins attendre : les négociations traînèrent en longueur, et ce fut seulement le 6 juillet 1848 que M. Polk put annoncer la conclusion d'un traité de paix, dont les clauses principales consistaient dans la cession aux Etats-Unis de la Californie et du Nouveau-Mexique et dans le transfert au trésor fédéral des dettes mexicaines vis-à-vis des sujets américains.

Présidence du général Taylor et de M. Fillmore.

(4 mars 1849 — 4 mars 1853.)

Aux élections présidentielles de 1848, trois candidats se trouvèrent nominalement en lutte : le général Cass, ancien ministre en France, et adversaire décidé de la Grande-Bretagne ; M. Van Buren et le général Taylor. La véritable lutte s'engagea entre ces deux derniers compétiteurs, et ce fut le général Taylor qui l'emporta par 163 voix contre 137. Le nouveau président était un protectionniste, et il dit au Congrès, dans son message du 24 décembre 1849, en lui recommandant la révision du tarif, « qu'il « n'avait jamais mis en doute que ce ne fût son droit comme son « devoir d'encourager l'industrie nationale. » Emporté, le 8 juillet 1850, par une mort imprévue, ce message serait le seul souvenir qui se rattache à sa présidence n'était la première tentative de Narcisso Lopez contre Cuba. Lopez était né dans le Venezuela et avait obtenu, en 1833, le droit de cité à Cuba. Ce fut à la Nouvelle-Orléans qu'il réunit, presque ostensiblement et sans le moindre trouble de la part des autorités locales, 5,000 aventuriers qui prenaient le titre de fils de la liberté et qu'il organisa en quatre régiments. Le 17 mai, Lopez quittait la Nouvelle-Orléans ; le 19, il prenait terre à Cuba, et s'emparait de la ville de Cardenas. Mais les Espagnols accoururent en forces tout à fait supérieures, et Lopez dut chercher son salut dans la fuite. Il réussit à gagner Savannah, où il fut arrêté. Seulement, on le relâcha bientôt, sous le prétexte qu'il n'y avait point assez de preuves contre lui, comme s'il n'avait pas violé la loi municipale des Etats-Unis et audacieusement bravé l'acte du Congrès

Univ Calif - Digitized by Microsoft ®

de 1818 qui punissait la piraterie. Lopez ne se tint pas longtemps tranquille. Le 12 avril 1851, il s'embarqua de nouveau à la Nouvelle-Orléans sur le *Pampero*, et prit terre sur la côte de Cuba, à Cabanos, près de Bahia-Honda. De faux avis lui avaient fait croire qne sa présence deviendrait le signal d'une vaste insurrection. Il ne vint personne à sa rencontre : ses cinq cents compagnons furent dispersés et lui-même, traqué par l'un de ces chiens que l'on dressait à la chasse des noirs, à Cuba et dans les Etats du Sud, fut fait prisonnier. Le capitaine général de l'île fit grâce à un certain nombre des aventuriers ; 160 furent condamnés à dix ans de présides, 50 enfin furent fusillés. Parmi ceux-ci se trouvait le colonel Crittenden, frère de l'attorney genéral des Etats-Unis. Quant à Lopez, il fut *garrotté* et mourut avec un courage qui, joint à certains actes de sa vie, prouve qu'il y avait en lui plus que l'étoffe d'un bandit vulgaire [1]. Quand on connut ces exécutions à la Nouvelle-Orléans, des bandes populaires se portèrent sur la maison du consul d'Espague, dont elles cassèrent les vitres, détruisirent les meubles et lacérèrent le drapeau. Ce consul dut lui-même prendre la fuite.

Un voyageur français qui parcourait l'Union en 1835 y entendait sans cesse parler de voyageurs venus des Etats du Nord que les Virginiens goudronnaient, emplumaient, parce qu'ils les soupçonnaient, le plus souvent sur les plus vagues indices, d'avoir tenu des propos hostiles à l'esclavage. Il avait vu une émeute chasser de Boston même un journaliste pour cause d'abolitionnisme, l'autorité desarmée devant les menaces et les violences des hommes du Sud, et les bons citoyens abdiquer, dans la crainte de provoquer la guerre civile s'ils se formaient en associations patriotiques ou en compagnies de milices. En un mot, et pour se servir de ses expressions mêmes, il y avait alors aux Etats-Unis un *commencement de terreur* [2]. Cette terreur, les abolitionnistes

[1] 1er septembre 1851.

[2] *Lettres sur l'Amér. du Nord*, II, lett. XXXI. M. Michel Chevalier nous apprend que les Etats du Sud avaient même réclamé officiellement ou officieusement des Etats du Nord qu'ils empêchassent la publication chez eux d'écrits où l'esclavage serait attaqué, et que plusieurs gouverneurs du Nord avaient eu la faiblesse de reconnaître la nécessité de ces lois répressives, au cas où les abolitionnistes persisteraient à écrire (II, note 63).

Univ Calif - Digitized by Microsoft ®

l'avaient secouée depuis; mais ils n'avaient pu ni convaincre de leur iniquité les planteurs, ni désarmer leurs rancunes, et il devenait de jour en jour plus visible qu'à un moment donné, il y aurait entre ces adversaires implacables quelque choc effrayant. C'était pour le conjurer, ou tout au moins le retarder, que le compromis appelé du Missouri avait été imaginé. Mais le principe même de cette restriction pesait lourdement aux esclavagistes, et quand il s'était agi d'organiser les territoires récemment annexés, on avait entendu le président Polk, désireux de ménager leur susceptibilité, émettre l'opinion que le Congrès n'avait rien à statuer sur la question de l'esclavage, son pouvoir à cet endroit étant mis en doute, formellement nié même, par les meilleurs interprètes de la constitution [1]. Dans les discussions qui précédèrent, en 1850, l'organisation de ces territoires ce fut cette doctrine qui triompha; la Californie resta donc libre d'être, à son choix, un Etat libre ou un Etat à esclaves, et il faut dire à la louange de sa première législature qu'elle voulut lui épargner la souillure de *l'institution domestique* du Sud.

La disposition touchant la Californie n'était pas isolee ; elle se rattachait à un ensemble de mesures qui s'appellent en Amérique *le compromis Clay*, du nom de leur promoteur, l'illustre Henry Clay, que la mort n'allait plus épargner bien longtemps encore [1]. Le sort de ce compromis fut assez singulier : le Sénat le rejeta, le 31 juillet 1850, et se mit aussitôt, comme effrayé de son vote, à reprendre un par un les articles qu'il renfermait. Dans le nombre, il y avait un bill sur les esclaves fugitifs, *The Fugitive Slaves Act.*, qui autorisait leurs maîtres à les reprendre dans l'Etat où ils auraient trouvé un refuge, sur la simple constatation de leur identité. Le soin d'appliquer la loi nouvelle était retiré aux magistratures locales et commis aux autorités judiciaires fédérales : 3,000 dollars d'amende et la prison punissaient ceux qui tenteraient d'entraver son exécution. Le bill n'en provoqua pas moins d'arden-

[1] Message du 5 décembre 1848.

[2] Il mourut le 29 juin 1852, et le 24 octobre suivant s'éteignait aussi Daniel Webster. Ni l'un ni l'autre ne fut président de la République; mais tous les deux lui rendirent les plus grands services et comptent assurément, par l'éclat de leur parole et leurs talents politiques, au nombre de ses fils les plus illustres.

Univ Calif - Digitized by Microsoft ®

tes et opiniâtres résistances. Des liasses de pétitions, qui lui étaient hostiles, vinrent du Massachusetts, de New-York, du Delaware, de la Pennsylvanie. A Boston, une foule furieuse arracha l'esclave fugitif Shadrach des mains du magistrat fédéral. A Philadelphie, un agent fédéral fut tué et il se forma des associations pour favoriser la fuite des esclaves au Canada. Et ce n'était là que le prélude d'une lutte que l'on verra, sous la présidence du général Pierce et celle de M. Buchanan, se poursuivre sur le terrain de la légalité et sur le terrain de la place publique, amener de véritables batailles rangées et ensanglanter le Kansas[1].

Présidence du général Franklin Pierce.

(4 mars 1853 — 4 mars 1857.)

Les élections de 1852 pour la présidence avaient mis beaucoup d'ambitions en jeu et beaucoup de compétiteurs en présence. De guerre lasse, paraîtrait-il, les partis finirent par porter la grande majorité de leurs suffrages sur un nom neutre et sur un personnage, le général Franklin Pierce, que le scrutin faisait sortir de son obscurité. Quand on examine les actes de cette présidence, très-stérile en même temps que très-accidentée, on arrive à cette conclusion que les compromis, quand ils ne sont pas assujettis à la loi d'une moralité supérieure, servent à augmenter les embarras qui leur ont donné naissance plutôt qu'à les diminuer et surtout à les éteindre. Par la sanction qu'il ne refusa point au bill de Nebraska et Kansas, M. Pierce fit pencher la balance du côté des esclavagistes, et, par sa politique extérieure, très-contradictoire et très-turbulente, il déserta la grande tradition des premières années de la République. Il abusa des complications survenues en Europe pour s'abandonner, à la vérité beaucoup plus par faiblesse que par système, tour à tour à des escapades et à des agissements peu scrupuleux.

Le premier conflit du gouvernement de M. Pierce fut avec

[1] *Bleeding Kansas*, le Kansas saignant, tel est le titre du second chapitre de *New America* de M. Hepworth Dixon, œuvre spirituelle et originale à laquelle nous aurons bientôt un fréquent recours. Elle venge l'Amérique des sarcasmes et des dédains célèbres de miss Trollope.

Univ Calif - Digitized by Microsoft ®

l'Autriche. Le Hongrois Martin Kossta, compromis dans l'insurrection de son pays natal, était venu, en 1850, se fixer aux Etats-Unis. Il les quitta, environ deux ans après, pour se rendre en Orient, et reconnu à Smyrne, il avait été arrêté et mis à bord d'un brick de guerre par les soins du consul autrichien. Ni le consul des Etats-Unis en cette ville, ni la légation américaine à Constantinople ne purent obtenir son élargissement. Alors le commodore Ingraham parut, avec le *Saint-Louis*, dans la rade de Smyrne et, par son attitude énergique, réussit là où la diplomatie avait échoué. En vain le cabinet autrichien réclama-t-il Martin Kossta, comme l'un de ses sujets : M. Pierce soutint qu'il avait acquis la nationalité américaine, approuva les procédés du commodore Ingraham et tout fut dit. Peut-être cet acquêt de nationalité n'était-il pas fort authentique ; mais, en cette occurrence, les Etats-Unis bravaient du moins une grande puissance et soustrayaient un proscrit politique à d'odieuses vengeances. Dans l'affaire de Greytown, ils violèrent ouvertement le droit des gens et s'attaquaient à une méchante bourgade, de 2,000 habitants à peine, Américains, Anglais, Allemands, nègres fugitifs, Indiens métis, qui s'était appelée jadis San-Juan del Norte et que lord Palmerston avait débaptisée. Il était arrivé un jour qu'un steamer américain, rasant la côte de Nicaragua, s'était vu crier par un pêcheur de passer au large afin de ne pas couler bas son bateau. Le capitaine du steamer (un Portugais, dit-on) avait alors pris un pistolet et tué le pêcheur, méfait pour lequel les autorités de Greytown l'avaient appréhendé au corps et emprisonné. Le consul américain Borland, non content de le faire enlever, réclama des dommages-intérêts et, comme les autorités refusaient de les allouer, le capitaine Hollins parut avec le *Cyane* devant la ville, la bombarda et la mit en cendres, en présence et malgré les protestations du capitaine de la *Bermuda*, navire de S. M. Britannique [1].

Nous ne parlerons que pour mémoire des projets qu'eurent M. Pierce et ses ministres [2] d'annexer Saint-Domingue et les îles

[1] 12 juillet 1854.

[2] Ce cabinet se composait de M. Marcy, aux affaires étrangères ; M. James Guthrie, aux finances ; M. Jefferson Davis, à la guerre ; M. James Dobbin, à la ma-

Univ Calif - Digitized by Microsoft ®

Sandwich, ou de placer les Gallopagos sous le patronage américain. Les deux premiers de ces projets restèrent en l'air, pour ainsi dire, et le troisième échoua devant le refus du Sénat de ratifier le traité du 30 novembre 1854 qui, sous couleur d'un prêt de 3 millions de piastres, faisait passer les Gallopagos, ou pour mieux dire la République de l'Équateur elle-même, sous la dépendance directe des États-Unis. Les projets sur Cuba eurent plus de consistance et de malignité. Après la seconde expédition de Lopez, lord Malmesbury, d'accord avec le cabinet des Tuileries, avait proposé au président Polk une convention par laquelle les trois puissances s'interdiraient réciproquement tout projet d'annexion sur Cuba, et l'offre avait été absolument déclinée comme inconstitutionnelle et inutile, *unavailing and inconstitutionnal* [1], mais avec l'assurance que les Etats-Unis ne machinaient rien contre cette possession espagnole. La suite fit voir que cette assurance était assez peu sincère, car, en 1854, les autorités cubaines saisirent à bord du *Black Warrior* des armes et des munitions qui étaient parties de la Nouvelle-Orléans, sans le moindre mystère, et qui étaient destinées aux mécontents de l'île. Dans cette affaire, le gouvernement fédéral pouvait, à la rigueur, prétendre que sa responsabilité incombait exclusivement aux autorités de la Nouvelle-Orléans; mais ce fut bien avec son consentement exprès que trois de ses agents, M. Soulé, ministre à Madrid, M. Mason, ministre en France, et M. Buchanan, ministre en Angleterre, se réunirent à Ostende et discutèrent sérieusement l'acquisition d'une colonie que sa métropole n'avait jamais manifesté la moindre velléité de vendre. Les cabinets européens, étonnés et indignés, purent lire dans les procès-verbaux de ces singulières conférences : « que la Providence avait destiné Cuba à l'Union améri-« caine et que les lois divines aussi bien que les lois humaines « l'autorisaient à s'en emparer [2]. » Devant la réprobation générale que ces singulières doctrines soulevèrent quand elles devinrent

rine ; M. Robert Mac-Clelland, à l'intérieur ; M. James Campbell, directeur général des postes, et M. Caleb Cushing, *attorney-general*.

[1] Message du 6 décembre 1852. La proposition de lord Malmesbury est du 4 avril.

[2] Ces procès-verbaux ont été rédigés à Aix-la-Chapelle, sous la date du 18 octobre 1854.

Univ Calif - Digitized by Microsoft ®

publiques, le cabinet de Washington recula, et celui de Madrid, en payant une indemnité aux armateurs du *Black Warrior*, gagna quelques moments de répit.

M. Pierce mena toutefois à bonne fin les difficultés auxquelles donnait lieu l'interprétation du traité Clayton-Bulwer, quoiqu'en vérité il ne semblât négliger aucune occasion de rendre son gouvernement désagréable ou hostile à la Grande-Bretagne. On l'avait vu, après des pourparlers trainés en longueur, refuser nettement toute indemnité aux bombardés de Greytown, qu'ils fussent Américains ou Anglais ; reconnaître au Niagara l'autorité du flibustier Walker [1] et dans l'affaire dite des enrôlements, où d'ailleurs le cabinet de Saint-James avait bien réellement violé le droit des neutres, exiger le renvoi de son représentant à Washington ainsi que celui des consuls Mathew, Rowcroft et Barclay. Quant au traité dit Clayton-Bulwer du nom des deux diplomates ses négociateurs, il avait été conclu en 1850 [2], en apparence pour la protection d'une compagnie qui s'était formée pour ouvrir sur l'isthme de Nicaragua une communication interocéanique, en réalité dans un sentiment de défiance réciproque. D'après ses termes, les deux puissances contractantes s'interdisaient réciproquement de fortifier aucune position ayant des vues sur le canal projeté et de s'arroger aucun pouvoir sur les États de Nicaragua ou de Costa-Rica sur la côte des Mosquitos, ou aucune autre partie de l'Amérique centrale. Quand la convention eut été mise en vigueur, l'Angleterre ne se maintint pas moins en possession de l'île de Roatan, des autres îles de la baie de Honduras et du territoire situé entre le Siboun et le Sarstoun, en continuant d'exercer son protectorat sur la côte des Mosquitos. Il s'en était suivi, dès le mois de janvier 1853, un échange actif de dépêches entre M. Marcy, le secrétaire d'Etat

[1] William Walker était né dans le Tennessee, croit-on, et avait fait tous les métiers, tour à tour médecin, journaliste, avocat, chercheur d'or en Californie. Au mois de mai 1855, il quitta le port de San-Francisco, et le 22 juin, il débarquait à Realejo dans l'Amérique centrale avec 70 aventuriers ramassés en Californie. Le 13 octobre, il s'était emparé de la ville de Grenade et institué général en chef des forces du Nicaragua.

[2] 19 avril, ratifié le 23 mai, échangé le 4 juillet et promulgué aux Etats-Unis le 5 du même mois.

Univ Calif - Digitized by Microsoft ®

américain et lord Clarendon, par l'intermédiaire de M. Buchanan. Aux yeux de lord Clarendon, la convention n'était que *prospective*, tandis qu'à Washington on lui donnait un caractère rétroactif, sans cacher que jamais on n'acquiescerait à l'interprétation britannique [1]. Le cabinet de Saint-James eut alors l'idée de soumettre le différend à un arbitrage, et quand, le 31 janvier 1856, lord Clatendon annonça dans la Chambre des lords que l'Amérique rejetait ce moyen, il ajouta que dans son espoir ce refus n'était pas définitif. La vérité était qu'à Washington on n'avait eu connaissance de rien de pareil et que M. Crampton, l'envoyé anglais, avait adiré ou supprimé la dépêche concernant l'arbitrage. La proposition fut renouvelée [2], et n'obtint d'autre réponse qu'une mesure que le cabinet de Washington avait annoncée depuis longtemps et qu'il basait sur le rôle compromettant joué par M. Crampton dans l'affaire des enrôlements, c'est-à-dire la remise à ce diplomate de ses passe-ports. On craignait aux Etats-Unis que cette mesure n'irritât à Londres; mais M. Crampton avait commis des fautes et des maladresses; il devint tout à coup le bouc émissaire du Parlement, de la presse, du cabinet, et pour régler le différend sur l'Amérique centrale, on fit intervenir le Honduras qui réclama l'île de Roatan et les autres *Bay-Islands*. L'Angleterre les lui remit, et comme compensation cette République prit l'engagement de n'autoriser aucun établissement étranger et de ne jamais introduire l'esclavage dans les territoires restitués [3].

A cette même époque, la guerre civile ensanglantait le Kansas. Lorsqu'il s'était agi d'organiser ce territoire et celui de Nebraska, les membres du Sud obtinrent que ce fût d'après le principe du compromis Clay, et dès lors c'était aux populations intéressées de trancher elles-mêmes le redoutable problème de l'esclavage. Sous les excitations des Missouriens et leur violences, elles se partagèrent en deux camps, et les esclavagistes firent largement

[1] 12 juin 1854, Marcy à Buchanan.

[2] 28 mai 1856.

[3] V. sur le traité Clayton-Bulwer et ses suites un opuscule intitulé : *Question anglo-américaine*; documents échangés entre les Etats-Unis et l'Angleterre au sujet de l'Amérique centrale et du traité Clayton-Bulwer. Paris, 1856.

Univ Calif - Digitized by Microsoft ®

preuve de leur mépris habituel de la légalité, comme de leur brutalité ordinaire. Le 17 juin 1856, avait eu lieu dans une maison située à douze milles de Leavenworth, un des principaux centres du Kansas, un scrutin pour la nomination des divers fonctionnaires du territoire. Les esclavagistes, n'ayant pu réussir dans leur projet d'enlever les urnes, assaillirent, pendant la nuit, plusieurs candidats abolitionnistes et tuèrent M. Brown, l'un des hommes les plus considérables du pays [1]. Ces faits décidèrent M. Pierce à agir : il annonça que toute tentative dirigée contre ce territoire serait énergiquement réprimée, et réclama du Congrès le pouvoir d'employer à cette répression les troupes fédérales. Les documents qui virent le jour à cette occasion révélèrent un fait significatif : c'est que le président avait penché en secret du côté des Missouriens, car il avait, de son autorité propre, permis au gouverneur Shannon d'appeler à son aide, en cas de grande urgence, les troupes qui occupaient les forts Riley et Leavenworth, et, dans le public, on donna le même sens à son dernier message que l'on crut inspiré par M. Caleb Cushing, l'attorney-général, esclavagiste très-prononcé.

Présidence de M. Buchanan.

(4 mars 1857 — 4 mars 1861.)

Les élections présidentielles de 1856 donnèrent 174 voix à M. Buchanan, candidat du parti démocrate, contre 126 attribuées au colonel Frémont, l'un des personnages les plus considérables de la Californie, *free soiler* des plus énergiques qu'appuyait le parti républcain [2]. L'historien, en rencontrant le nom de M. Bu-

[1] Il faut lire le chapitre de M. Hepworth-Dixon, *Bleeding Kansas* pour se faire une idée des prouesses des esclavagistes. Voici la déclaration que mit, en tête de ses colonnes, dans l'un de ses premiers numéros, le journal *The Squatter sovereign*, baptisé et fondé par le sénateur David Atchison, du Missouri : « Nous continuerons « de *lyncher* et pendre, goudronner, emplumer et noyer tout abolitionniste, à la li« vrée blanche, qui osera souiller notre sol. » (*New America*, I, 28.)

[2] La décomposition du parti des Whigs date de l'élection de M. Pierce, alors que sur la question de l'esclavage, il se scinda en Whigs du Nord et Wighs du Sud. En même temps, il s'était formé un nouveau parti, celui des *Know Nothing*, ainsi nommés parce qu'ils faisaient profession de ne *connaître* que l'Amérique et les Améri-

Univ Calif - Digitized by Microsoft ®

chanan sous sa plume ne peut se défendre d'une véritable émotion. Sa présidence est comme le prologue d'un drame terrible, drame que M. Buchanan sans doute n'a pas préparé de sa propre main, mais qu'il laissa préparer sous ses yeux avec une indifférence, une impassibilité qui pourraient passer pour stoïques, si elles ne méritaient pas une tout autre épithète.

Dès son premier message, M. Buchanan plaça sous la protection de la souveraneté populaire la doctrine selon laquelle l'esclavage n'était qu'une question locale, livrée à l'arbitraire souverain de chaque État nouveau, et ce fut cette doctrine qui plus tard arma les hommes du Sud. C'est en vain qu'on a voulu parfois rapetisser cette grande crise aux proportions d'une question de tarifs, en oubliant que le tarif de 1857 consacrait précisément de grandes réductions, et fut regardé en Europe comme un pas considérable dans les voies de la liberté commerciale [1]. On a dit encore que l'esclavage n'avait été qu'un prétexte à la rage de ces deux peuples composés, l'un de marchands avisés, d'artisans habiles, de professeurs et de théologiens; l'autre d'aristocrates à la façon des sociétés antiques, dédaigneux du travail et avides de somptueux plaisirs [2]. Il y a du vrai dans cette assertion, en ce sens que la lutte entre le Nord et le Sud a été au fond celle de deux États sociaux fort dissemblables, puisque l'un reposait sur l'égalité et l'autre sur le privilége. Mais affirmer que l'esclavage était seulement le *signe* de la constitution politique et morale des Etats du Sud, c'est rester en deçà de la vérité. L'esclavage avait été encore l'instrument qui avait creusé un abîme entre les orgueilleux

cains. Ce parti avait triomphé en 1855, dans les élections du Massachusetts, du Vermont, de l'Indiana, de l'Ohio, du Kentucky, de la Californie; mais battu ailleurs, il comprirt qu'il lui fallait des alliances et rechercha celle des vieux Whigs et des abolitionnistes. De ce mélange est né le parti *républicain*.

[1] M. Baudrillart, *Journal des Economistes*, avril 1857. Ce tarif, préparé par M. Pierce et présenté par M. Walker, réduisit de 100 à 30 pour cent les droits sur les eaux-de-vie et liqueurs; de 30 à 24 ceux sur les fers, les laines, le sucre; de 25 à 19 ceux sur les fers bruts ou manufacturés, etc., etc. Un grand nombre de marchandises soumises au tarif furent affranchies, parmi lesquelles il faut citer les laines inférieures, le cuivre brut et la plupart des produits chimiques. Ce tarif fut à coup sûr le meilleur acte de M. Pierce.

[2] V. le chapitre xxx de *New America*, où cette idée est développée.

Univ Calif - Digitized by Microsoft ®

maîtres du sol et leurs misérables serviteurs réduits à la condition des bêtes de somme.

Cette terrible question de l'esclavage se mêlait à tout et entravait tout; à l'extérieur, elle fut cause que le Sénat refusa d'abord de ratifier le traité Dallas-Clarendon sur l'Amérique centrale, et ne l'accepta ensuite qu'avec des amendements qui en changeaient singulièrement l'économie et qui remirent en litige les points mêmes qu'il avait entendu régler. A l'intérieur, les noirs n'étaient plus retenus par la crainte des châtiments ordinaires : ils se sentaient l'objet de sympathies puissantes que la presse entretenait, et qu'avivaient des œuvres d'imagination remplies d'ironie ou de pathétique [1], et n'ignoraient pas, d'après les propres discours de leurs maîtres, que l'esclavage recélait pour l'Union un cas de vie ou de mort. On saisit des dépôts d'armes et de munitions; on découvrit dans le Tennessee un complot, qui avait des ramifications dans le Kentucky et dans la Louisiane, et qui tendait à un soulèvement général à l'aide duquel les esclaves espéraient gagner en masse les possessions britanniques [2]. Peu de temps après, un arrêt mémorable fut rendu par la cour suprême, à la requête de l'esclave Dred Scott, à qui ses maîtres refusaient la liberté, quoiqu'il offrît de l'acheter. Dred avait été acheté en dernier lieu par un chirurgien qui l'amena successivement dans diverses localités où il n'y avait pas d'esclavage, d'après le compromis du Missouri, et c'était sur cette circonstance qu'il basait sa réclamation. La Cour suprême, après des délais qui remontaient à des années, l'en débouta par le seul motif que les nègres n'étaient pas des citoyens selon la loi fédérale ; qu'ils étaient une propriété à la discrétion du propriétaire, comme toute autre, et que le fait d'avoir résidé dans un territoire libre ne signifiait rien, le Congrès n'ayant pas plus le droit d'interdire quelque part l'introduction de l'esclavage qu'il n'avait celui de l'abolir là où il existait déjà. On put juger par cet arrêt de la toute-puissance des esclavagistes : ils occupaient toutes les avenues du pouvoir ; ils

[1] En 1857, parut le livre intitulé *les Garies et leurs amis*, par M. Webb, homme de couleur, à qui le célèbre auteur de *Uncle Tom's Cabin* adressa une lettre reproduite en tête du volume.

[2] Décembre 1856 à mars 1857.

Univ Calif - Digitized by Microsoft ®

avaient triomphé dans les élections présidentielles ainsi qu'au Kansas; ils avaient la majorité dans les Chambres et maintenant l'autorité judiciaire sanctionnait leurs prétentions et donnait droit à leurs doctrines.

Le vrai point était de savoir dans quelle mesure l'administration nouvelle seconderait leurs desseins et se ferait leur complice; mais, quand on vit M. Buchanan associer dans son cabinet à M. Thompson, qui eut le département de l'intérieur et qui était déjà d'intention un *séparatiste*, le vieux général Cass et M. Howell Cobb de la Géorgie, on put bien croire que son intention n'était pas de se livrer tout entier au parti de l'esclavage [1]. Les premiers actes de ce cabinet furent le rachat du péage du Sund et le refus de mêler directement les Etats-Unis à l'intervention armée de la France et de l'Angleterre dans le Céleste Empire. Lorsque le Congrès se réunit, selon son usage, le premier lundi de décembre, le pays se débattait sous le coup d'une effroyable crise financière qu'avaient provoquée d'immenses importations de céréales par les négociants de Philadelphie et de New-York qui, fournisseurs de l'Europe pendant une série de mauvaises récoltes, n'eurent pas la pensée que celle de 1857 pourrait être bonne et rendrait ainsi leurs approvisionnements inutiles. Elle fut bonne, en effet, et il y eut dans les Etats de l'Ouest, du Centre et du Nord, une immense débâcle qui emporta les banques, avec les compagnies d'assurances, celles de chemins de fer, et, dans toute la Nouvelle-Angleterre ou le New-York, suspendit le travail des manufactures. Le Président, dans son message, rejeta la responsabilité presque entière de la crise sur les banques, qu'il accusa de l'avoir rendue inévitable par l'excès de leurs émissions, tandis qu'elles n'étaient réellement coupables que de facilités excessives accordées au commerce. Il invitait donc le Congrès à soumettre ces établissements à une législation sévère, en même temps qu'il lui déniait le droit d'organiser une banque fédérale.

Sur la question du Kansas, M. Buchanan tint un langage aussi

[1] M. Cobb eut les finances; le général Cass le secrétariat d'Etat. Les autres ministres furent MM. Floyd, de la Virginie, pour la guerre; Toucey pour la marine; Aaron Brown, du Tennessee, *post-master-general*; Black, de la Pennsylvanie, attorney-general.

Univ Calif - Digitized by Microsoft ®

net que possible. Une convention y avait été réunie à Lecompton, dans le courant de décembre, par une minorité infime d'esclavagistes et à l'aide des manœuvres les plus frauduleuses. M. Buchanan estimait qu'elle avait tout pouvoir et que son œuvre, quelle qu'elle fût, devait être la constitution définitive du Kansas, suivant ce que le peuple en déciderait dans ses comices du 21 décembre. Seulement, il n'avait pas prévu ce qui allait arriver. Le scrutin du 21 décembre donna, en effet, 6,143 voix contre 569 en faveur de la clause qui établissait l'esclavage ; mais une enquête établit que ce nouveau scrutiu n'avait été qu'un audacieux escamotage. Plusieurs personnes avaient voté jusqu'à quatorze fois ; tel district ne comptait que 400 électeurs qui avait donné un millier de voix pour l'esclavage, et les listes d'émargement contenaient les noms de tous les hommes marquants du pays, depuis M. Buchanan et ses ministres jusqu'au colonel Frémont, au sénateur Seward, au journaliste Horace Greeley.

Un second scrutin, qui eut lieu le 4 janvier 1858, défit l'œuvre frauduleuse du premier. Cette fois, les *free-soilers* déposèrent plus de 11,000 votes, et les esclavagistes s'abstinrent, se sentant en grande minorité. La nomination des magistrats et des sénateurs ou députés du futur Etat compléta le triomphe des *free-soilers*, et le premier acte de tous les élus fut de réclamer du Congrès le rejet de la constitution sous l'empire de laquelle ils avaient été élus. Les hommes clairvoyants, même les plus favorables à l'esclavage, jugeaient la partie perdue et conseillaient au président de céder de bonne grâce. Il préféra dépeindre les esclavagistes comme les seuls bons citoyens du Kansas, et recommander l'adoption de la constitution de Lecompton comme le plus court moyen de trancher la difficulté. De longs et tumultueux débats suivirent la proposition : le Sénat s'obstina à rejeter et la Chambre des représentants à voter l'amendement du sénateur Crittenden, qui admettait le Kansas au nombre des Etats avec la constitution de Lecompton, mais sous la réserve qu'elle serait soumise à une épreuve nouvelle et que, si elle était rejetée, le Kansas ferait de plein droit partie de l'Union. Le terme de la session s'approchant, on recourut à une conférence du Sénat et de la Chambre, et là un ami particulier du Président, M. English, de l'Indiana, offrit

Univ Calif - Digitized by Microsoft ®

un compromis. Si le Kansas acceptait la constitution de Lecompton, de territoire il deviendrait Etat sur-le-champ et recevrait 3 millions d'acres de terres publiques pour l'entretien de ses écoles et la construction de chemins de fer ; s'il la rejetait, il resterait maître de se donner une constitution nouvelle, mais il ne serait reçu dans l'Union qu'après le croît de sa population jusqu'au chiffre de 95,000 habitants nécessaire pour élire un député au congrès. Ce n'était en réalité qu'un marché, et un marché simoniaque : tel quel, le Sénat le ratifia par 30 voix contre 22, et grâce aux manœuvres du cabinet, à ses promesses et à l'abstention de quelques membres, il finit par passer aussi à la Chambre avec 112 voix contre 103[1].

Le Kansas tint bon : il voulait entrer dans l'Union sans le stigmate de l'esclavage, et il y réussit. Le 28 février 1860, M. Seward, sénateur pour New-York et l'homme le plus considérable du parti républicain, proposa un bill portant admission immédiate et sans conditions de cet Etat, et il put justement s'écrier : « Main-« tenant la lutte est finie ! » quand il vit ce bill, voté par les représentants, à la majorité de 134 voix contre 73, retourner chez les sénateurs. Elle était finie sur le terrain légal : seulement elle allait tout à l'heure se transporter ailleurs et aboutir à la guerre civile. L'entreprise insensée du *free-soiler* John Brown, lequel, à la tête de 16 blancs et de 5 métis, attaqua l'arsenal d'Harper's Ferry et s'en rendit un instant maître [2], cette entreprise, en paraissant justifier certaines prévisions sinistres, avait donné l'ascendant dans le Sud aux partisans les plus exaltés de l'esclavage, à ceux que les républicains appelaient les mangeurs de feu, *Fire eaters*, et que l'on commençait également à nommer les *séparatistes*, tant le but vers lequel les poussait leur passion violente était visible, et tant ils prenaient déjà peu de peine pour le dissimuler. Tant que M. Buchanan resterait au pouvoir, ils ne pouvaient croire la partie tout à fait perdue, car cet homme d'Etat avait abdiqué ses premiers scrupules, et il était maintenant à l'entière discrétion des hommes du Sud. Ceux-ci d'ailleurs

[1] 30 avril 1858.

[2] 17 octobre 1859. John Brown était un mulâtre que ses exploits comme *free-swiler* dans le Kansas avaient rendu célèbre.

Univ Calif - Digitized by Microsoft ®

avaient la chance, dans les prochaines élections, de remplacer M. Buchanan, qui était vieux et restait suspect aux plus ardents d'entre eux, par un président sinon mieux disposé, du moins plus entreprenant et plus énergique. Ils crurent l'avoir rencontré dans M. Breckinridge, du Kentucky, et mirent à la disposition de sa candidature toutes les ressources d'une organisation formidable, opposant aux comités électoraux que le Nord avait formés, sous le nom de bien éveillés (*wide awakes*), leurs hommes à la minute (*minute Men*), dont la mission était de protéger les Etats du Sud contre le danger chimérique d'une invasion des Etats du Nord, et surtout, ce qui était très-significatif et ce qui s'organisa dans le secret, leurs volontaires des droits du Sud (*Southern Rights Volunteers*), qui s'engageaient à défendre l'esclavage par les armes et à empêcher de force l'installation d'un président républicain.

Ce fut toutefois un républicaiu et un homme du Nord qui l'emporta : M. Abraham Lincoln, de l'Illinois, l'élu de la convention de Chicago, obtint 28 suffrages de plus que ses concurrents réunis, M. Breckinridge, M. Douglas, M. Bell. A peine cette nouvelle était-elle parvenue à Charleston, capitale de la Caroline méridionale, cité en décadence et qui jalousait la suprématie commerciale acquise par Philadelphie, Boston, New-York, que la population abattit le drapeau fédéral et que le Sénat, qui était alors en session, décida qu'une convention serait élue le 6 décembre et se réunirait le 17, afin de délibérer sur la question de savoir si l'État resterait dans l'Union ou bien la quitterait [1]. En attendant, les Chambres votèrent la levée de dix mille volontaires, avec un crédit de 100,000 dollars et un emprunt de 400,000, destinés tous les deux à l'achat d'armes et d'munitions, plus un autre crédit d'un million pour la mise en défense du port de Charleston et de ses côtes. Les séparatistes se mirent alors franchement à l'œuvre : ils n'ignoraient pas la confiance imprévoyante du Nord et se savaient des complices au sein même du cabinet. M. Toucey, le secrétaire pour la marine, avait sans motifs plausibles dispersé la marine fédérale sur toutes les mers, et, de son

[1] On remarquera qu'antérieurement le Sénat avait fixé au 6 janvier 1861 l'élection de cette convention. Il y avait donc parti pris de séparation, dans un cas prévu, et, ce cas échéant, on devançait l'époque de la séparation.

Univ Calif - Digitized by Microsoft ®

côté, le ministre de la guerre Floyd avait fait transporter, pendant l'automne, dans les arsenaux du Sud toutes les armes et toutes les munitions que contenaient à ce moment les magasins du Nord. En même temps, il avait éparpillé les petites forces militaires des États-Unis le long de l'ancienne frontière de l'Ouest, quoiqu'il n'y eût de ce côté aucun danger en perspective, puisque les Indiens se tenaient tranquilles et que les Mormons de l'Utah avaient été, l'année précédente, ramenés au devoir.

La conduite de M. Buchanan lui-même ne laissait pas d'être fort étrange. Le Congrès s'était réuni le 4 décembre, et le président s'était plu dans son message à rejeter sur le Nord toute la responsabilité de la crise, en même temps qu'il proclamait cette doctrine extraordinaire « que ni le pouvoir exécutif, ni le Congès « ne tenaient de la constitution le pouvoir de retenir dans l'Union « un État qui tenterait d'en sortir. » Plus tard, il refusa de renforcer les garnisons du Sud et consentit à recevoir, à la vérité comme simples particuliers, les commissaires que lui députait la convention de la Caroline méridionale. Elle s'était réunie au jour indiqué; deux jours après elle votait la sécession, à l'unanimité moins une voix, et ce vote était accueilli par le peuple de Charleston avec une grande allégresse. On tira le canon, on illumina la ville, et partout on ne voyait que des inscriptions dans le genre de celles-ci : *le coton est roi; le Nord réduit à la misère; commerce direct avec le monde:* triple expression des rancunes implacables du Sud, de ses âpres convoitises et de ses espérances ambitieuses. Disons néanmoins, non pour justifier sa conduite, mais pour atténuer un peu ses torts, que M. Buchanan se ravisa dans les derniers jours de sa présidence, n'admit plus dans ses conseils que des hommes entièrement dévoués au maintien de l'Union, et mit Washington à l'abri d'un coup de main. Mais il était trop tard : les sécessionnistes s'étaient déjà saisis du fort Moultrie et des forteresses fédérales à Savannah, à Key-West, à Pensacola, à Mobile. Six Etats avaient déjà suivi l'exemple de la Caroline du Sud [1], et une convention réunie à Montgomery, la ville princi-

[1] Voici les noms et les dates de leur séparation : Mississipi, 9 janvier 1861 ; Alabama, 11 janvier; Floride, 12; Georgie, 19; Louisiane, 21 ; Texas, 1er février. Plus tard vinrent la Virginie, 7 avril; l'Arkansas, le 6, et le Tennessee, le 8 mai.

Univ Calif - Digitized by Microsoft ®

pale de l'Alabama, avait voté dans quarante-huit heures la constitution des Etats confédérés [1] et appelé M. Jefferson Davis à leur présidence [2]. Enfin, diverses propositions conciliatrices tendant à rétablir d'une part le compromis du Missouri, et de l'autre à inscrire dans la constitution le principe formel de la non-immixtion absolue du congrès dans les lois régissant l'esclavage et l'économie intérieure des États, ces propositions avaient été repoussées. Et, chose remarquable ! leur insuccès était l'œuvre de quelques-uns des sénateurs du Sud, qui semblaient n'avoir conservé leurs siéges que pour faire avorter tout projet conciliateur.

Présidence de M. Lincoln.

(4 mars 1861 — avril 1865.)

M. Lincoln avait attendu dans la Pennsylvanie le jour où il prendrait possession de son pouvoir. Son intention était de passer par Baltimore pour se rendre à Washington ; mais des informations recueillies par la police fédérale pouvaient faire craindre qu'entrant sans escorte dans cette ville populeuse, il n'y fût l'objet d'un attentat sur sa personne ou sa liberté. Le général Scott et M. Seward lui en transmirent l'avis secret et, changeant tout à coup son itinéraire, M. Lincoln traversa de nuit et *incognito* Baltimore et fut à Washington deux jours plus tôt qu'on ne l'y attendait.

Quand il eut prêté le serment ordinaire, M. Lincoln lut un discours qui était son œuvre personnelle, et fit connaître, sans déclamations et sans phrases, la politique qu'il entendait suivre. Pour lui l'Union était indissoluble, parce qu'elle reposait sur un contrat librement débattu et que pour rompre un contrat, la volonté d'un seul des contractants n'était pas suffisante. Quant à l'esclavage, il ne se croyait pas le droit et ne se sentait pas la dis-

[1] 9 février. Sauf quelques changements de rédaction et l'emploi franc du mot *esclave*, ladite constitution ne fut pas autre chose que la constitution même des Etats-Unis.

[2] Sénateur pour le Mississipi et chef des *Fire-Eaters* de cet Etat, M. Jefferson Davis n'avait pas encore quarante ans. Actif, énergique, éloquent, il avait été l'âme du mouvement séparatiste et atteignit ainsi le but de toutes ses ambitions.

Univ Calif - Digitized by Microsoft ®

position d'y toucher dans les Etats où il existait. Dans la composition de son cabinet, M. Lincoln ne fit pas preuve de dispositions moins conciliantes, en n'y appelant que des hommes tels que M. Seward, M. Chase et M. Welles, aussi distingués par leur modération que par leurs talents politiques et leur noble caractère [1]. Ce discours et ces actes firent une impression favorable, et M. Douglas, l'ancien concurrent de M. Lincoln, fut le premier à s'en montrer satisfait. Par malheur les hommes du Sud étaient sourds à toute idée de retour, et le sénateur Wigfall, du Texas, exprimait leur dernier mot quand il annonçait qu'on tirerait sur le drapeau aux trente-quatre étoiles, s'il essayait de se montrer dans le Sud, et sommait le président de rappeler ses troupes des forts Sumter et Pickens, s'il ne voulait pas les en voir expulsées. Ce n'étaient point là des bravades et de vaines menaces. A peine MM. Forsyth, de l'Alabama, Crawford, de la Géorgie, et Roman, de la Louisiane, qui avaient été députés par les confédérés à Washington, avaient-ils quitté cette ville, que M. Jefferson Davis donnait l'ordre au général Beauregard, par le télégraphe, d'attaquer le fort Sumter, et que le général, après une inutile sommation au major fédéral Anderson qui le commandait ouvrit le feu contre cette forteresse [2]. Une escadre de secours avait bien appareillé pour Charleston ; mais retardée par un coup de vent, elle ne parut devant le fort que quand il était déjà dans les mains des confédérés, et repartit sans avoir rien tenté contre la place.

La guerre civile était commencée et, quoique le Nord eût pour lui la grande supériorité du nombre et des richesses, commencée dans des conditions qui lui étaient des moins favorables et susceptibles de faire appréhender qu'avec de la promptitude et de l'audace, le Sud ne réussît dans sa factieuse et criminelle entreprise. Le Sud y avait songé, en effet, de longue date [3] et s'y

[1] M. Seward eut les relations extérieures; M. Chase, les finances ; M. Welles, la guerre. Les autres ministres furent M. Caméron, à la marine ; M. Edward Bates, savant jurisconsulte, du Missouri, à la justice, et M. Blair, du Maryland, aux postes. M. Caleb Smith, qui eut l'intérieur, était l'ami personnel de M. Lincoln.

[2] 12 avril 1861.

[3] En 1832, le professeur Tucker publia un livre fort curieux, qu'il antidata, en lui donnant le millésime de 1861, époque présumée, d'après lui, de la sécession. Le

Univ Calif - Digitized by Microsoft ®

était préparé à loisir, alors qu'elle prenait le Nord à l'improviste et le trouvait, comme on l'a dit, entièrement désarmé, moitié effet d'une confiance trop robuste, moitié résultat de connivences coupables. Quand le président appela 75,000 hommes de milices sous les armes, il ne trouva pour mettre à leur tête que des chefs inexpérimentés ou suspects, à part le vainqueur du Mexique, le vieux général Scott, qui, âgé de soixante-quinze ans, dut assumer la formidable tâche de créer une armée et son administration. Dans le Sud, tous les planteurs étaient familiers dès leur enfance avec l'usage des armes, la chasse étant leur délassement favori, et leurs milices, toujours dans la crainte d'une insurrection servile, se trouvaient façonnées à la discipline et aux manœuvres militaires. Elles étaient commandées par de jeunes et brillants officiers qui sortaient, pour la plupart, des écoles fédérales de West-Point et d'Annapolis. Enfin les arsenaux du Sud regorgeaient de ressources, et tandis que les recrues qui accouraient à Washington y venaient sans armes, les volontaires du Sud avaient été armés, équipés, disciplinés à l'aise pendant les mois qui avaient suivi l'ouverture du congrès de Montgomery [1].

Néanmoins, après quatre ans d'une lutte acharnée, terrible, parfois atroce, les hommes du Sud étaient vaincus et le mot célèbre de M. Douglas à M. Sumner : « Nous vous subjuguerons, » *We want to subdue you*, prononcé en 1856, était retourné dans sa plénitude contre les champions de l'odieux esclavage. Décrire cette lutte dans ses détails et ses péripéties, ce serait dépasser les bornes de notre travail, et c'est à peine s'il nous est loisible d'en retracer en quelques mots les grandes lignes et d'en fixer l'aspect général. Elle a offert, ce nous semble, quatre principales phases stratégiques et politiques. Dans la première, qui va de l'ouverture des hostilités en rase campagne à la première journée de Bull's-

général Jackson fit saisir et détruire l'édition. Quelques rares exemplaires échappèrent alors, et ont servi en 1861 à une réimpression.

[1] C'est pourquoi les hommes du métier, fort dédaigneux en général de tout effort qui n'est pas régulier, prophétisaient le triomphe du Sud, et le lieutenant-colonel Ferri Pisani, qui en 1862 accompagna le prince Napoléon en Amérique et visita, en sa compagnie, les deux armées belligérantes, nous apprend que tous ses compagnons étaient fermement persuadés que le Nord succomberait : seul, le prince montra une confiance inébranlable dans son succès. (V. *Lettres sur les États-Unis d'Amér.*)

Univ Calif - Digitized by Microsoft ®

Run, les troupes fédérales s'organisent et s'essayent ; elles se tiennent sur la défensive et ne la quittent, malgré la répugnance et les conseils du général Scott, que pour essuyer une sanglante déroute, accompagnée d'une panique partielle en attaquant les lignes confédérées [1]. C'était une véritable imprudence que d'assaillir Beauregard dans la forte position qu'il avait prise, appuyé aux Montagnes-Bleues et couvert par un cours d'eau, qui est si rapide et dont les bords sont si escarpés qu'on l'appelle le *Torrent du Taureau*, surtout quand on manquait soi-même de canons, de cavalerie, d'équipages militaires et qu'un succès même ne conduisait à rien, puisque le général confédéré forcé aurait eu sa retraite assurée par les chemins de la Virginie occidentale, et eût trouvé de nouvelles lignes de défense successives dans le Rappahannock, le Rapidan, l'York, le Chickahominy, rivières larges et profondes. Au surplus, faute de cavalerie, les confédérés ne purent tirer parti de leur avantage, et l'armée fédérale en fut quitte pour reprendre les positions qu'elle occupait un mois plus tôt.

Au début de la seconde période, Mac-Clellan, un jeune général, organise l'armée du Potomac, l'exerce et la soumet à une discipline sévère, puis, prenant Richmond pour objectif, il marche sur York-Town, que les confédérés évacuent après l'y avoir retenu un long mois. Il les joint et les bat à Williamsburg [2]; mais un combat de cinq jours sur les rives du Chickahominy lui ferme le chemin de Richmond, que le gouvernement ne lui permet pas de reprendre [3], et la seconde bataille de Bull's Run, perdue par le général Pope contre le général confédéré Lee [4], remit les choses à peu près dans l'état où elles étaient dix-huit mois auparavant, à part les succès maritimes des fédérés, qui leur avaient donné la Nouvelle-Orléans, le littoral de la Caroline du Nord et l'archipel de Port-Royal. Dans cette troisième phase, les confédérés semblent vouloir prendre une offensive résolue : éta-

[1] 21 juillet 1861. Le général Mac-Dowell commandait les fédéraux.
[2] 5 mai 1862.
[3] 24-29 juin 1862.
[4] 30 août 1862. Pendant les deux jours précédents, Pope avait lutté sans désavantage contre le général Jackson.

Univ Calif - Digitized by Microsoft ®

bli dans le haut Maryland, Lee menace à la fois Washington, Baltimore, et les villes industrielles de la Pennsylvanie méridionale. En même temps, les rebelles envahissent le Missouri et les Indiens ravagent le Minnesota. Mais la bataille d'Antietam, gagnée par Mac-Clellan contre Lee, dégage le Maryland [1], et celle de Corinth laisse les fédéraux maîtres du réseau des lignes ferrées du Sud-Ouest [2]. Ce n'était que le prélude d'opérations plus importantes dans lesquelles les fédéraux, prenant à leur tour l'offensive, perdent la bataille de Chancellorsville [3]; mais ils gagnent celle de Gettyburg [4], tandis que Vicksburg, l'immense forteresse qui avait si longtemps barré le cours du Mississipi, tombait devant les habiles manœuvres du général Grant et lui ouvrait ses portes, le jour même du quatre-vingt-quatrième anniversaire de la déclaration de l'indépendance. Maintenant, les fédéraux dominaient entièrement le cours du Mississipi; leur bateaux cuirassés coupaient en deux la confédération des Etats rebelles et leurs armées, ainsi que leurs flottes, entouraient ces Etats d'un cordon militaire, que le gouvernement installé à Richmond comparait lui-même à l'étreinte d'un boa gigantesque.

Ce fut alors que le vieil amiral Farragut força de la façon la plus héroïque l'entrée de la baie de Mobile [5] et rendit au gou-

[1] 17 septembre 1862. La bataille commença dès 5 heures du matin, et continua pendant 14 heures avec furie.

[2] 3 octobre 1862. Corinth est un petit village qui n'a point d'importance par lui-même; mais le chemin de fer parallèle au Mississipi, qui va de Columbus à Vicksburg et à Bâton-Rouge, y coupe verticalement le railway de Memphis à Charleston, dont une branche aboutit à Mobile.

[3] Journées des 2, 3 et 4 mai 1863. Le 3 mai, le général fédéral Hooker avait été complétement victorieux. Mais, le lendemain, le général Lee le plaça entre deux feux et le força de repasser le Rappahannock, dans la nuit du 5 au 6. Ce fut là tout l'avantage qu'il obtint de sa victoire, car les fédéraux emmenèrent avec eux les quelques milliers de prisonniers qu'ils avaient faits, et les confédérés laissaient sur le champ de bataille qui leur restait 15 ou 18,000 des leurs, parmi lesquels Jackson, le héros du Sud, surnommé Mur de pierre, *Stonewall*.

[4] 1er, 2 et 3 juillet 1863. Lee laisse 10,000 prisonniers aux mains de son adversaire, le général Meade, et 7,450 de ses blessés sur le champ de bataille.

[5] 5 août 1864. Quatre navires cuirassés ouvraient la marche de la flotte fédérale, venait ensuite le gros de cette flotte, en tête le *Brooklyn*, muni d'un appareil à relever les torpilles, dont on savait la baie garnie, puis, le vaisseau amiral le *Hartford*, de la hune duquel, où il s'était fait attacher, Farragut conduisait l'action. Le combat était à peine commencé que le bélier *Tecumseh* s'abîma, frappé d'une torpille. Alors, l'amiral fit prendre la tête au *Hartford*, et toute la flotte, criblant de

Univ Calif - Digitized by Microsoft ®

vernement fédéral le libre usage de sa flotte de blocus, et que le général Sherman, par une suite de victoires et de mouvements aussi hardis que bien exécutés, amena l'évacuation d'Atlanta, vaste place d'armes qui n'avait pas un développement moindre de 20 kilomètres, et qui pouvait défier les assauts de forces trois fois supérieures à celles dont Sherman disposait [1]. De là, Sherman poussait dans la Géorgie, et se retournait vers le Nord pour coopérer avec les forces de Grant en faisant fuir à son approche les défenseurs de Charleston, qui se retiraient en incendiant les entrepôts de coton, les magasins, les arsenaux, les chantiers, la flotte fédérée [2]. Grant resserrait pendant ce temps ses lignes d'investissement autour de Richmond et de Petersburg. Le 2 avril 1865, il emportait Petersburg, et Lee envoyait à M. Jefferson Davis un exprès pour l'inviter à prendre la fuite en toute hâte, avant que les cavaliers de Shéridan lui eussent coupé toute retraite. Le 7, Lee qui venait de parcourir près de 200 kilomètres à travers un pays coupé de ravins, de bois et de torrents, Lee, qui n'avait plus de canons, plus de vivres, presque pas d'armes, se heurta contre les troupes du général Ord placées en travers de sa route, au village d'Appatamox-Court-House. Sa situation était sans espoir, et décidément la fortune avait trahi sa cause : Lee prêta l'oreille aux offres de reddition que lui fit le général Grant, dans des termes aussi modestes que généreux, car tous les officiers fédérés purent se retirer chez eux en gardant leurs armes, de même que les soldats en livrant leurs fusils, sous la seule condition de promettre obéissance à la constitution et aux lois des Etats-Unis.

La guerre civile était terminée, mais au prix de quels sacrifices! On a calculé que plus de 2,600,000 volontaires ont fait

mitraille et d'obus les forts ennemis, franchit la barre intérieure et gagna le milieu de la baie, où elle engagea contre les navires confédérés une action très-meurtrière mais finalement victorieuse.

[1] septembre 1864.

[2] 17 février 1865. Deux ans plus tôt, l'amiral Dupont avait échoué devant le célèbre fort Sumter, avec ses trois étages de batteries. On l'avait laissé s'avancer jusqu'à quelques encablures des remparts, lorsque ses vaisseaux vinrent se heurter contre une chaîne tendue du fort à l'île Sullivan. Alors les batteries confédérée firent pleuvoir plus de 3,500 projectiles sur l'escadre fédérale, dont 5 navires sur 12 se trouvèrent, bien que cuirassés, réduits, au bout d'une demi-heure, à un.

Univ Calif - Digitized by Microsoft ®

partie de l'armée fédérale pendant ses quatre années, et que sur ce nombre 95,000 sont morts sur les champs de bataille, 184,000 autres succombant dans les hôpitaux. Si à ces nombres on ajoute ceux des hommes dont les cadavres n'ont pas été retrouvés, ou qui sont morts depuis par suite de leurs blessures, on arrive à 330,000 morts, sans parler d'un million de blessés [1]. Quant aux frais, les chiffres suivants peuvent en donner une idée : les dépenses qui pendant l'administration de M. Buchanan n'avaient pas dépassé une moyenne annuelle de 74,000,000 de dollars, s'élevèrent pour l'année fiscale finissant au 30 juin 1865 à 1 milliard 157,000,000, et la dette fédérale, qui était à la fin de 1860 de 61,000,000 dollars, avait grossi jusqu'à près de 3 milliards au 31 août 1865, jour où elle atteignit son apogée [2].

Cherche-t-on maintenant à savoir combien la guerre a coûté directement au Trésor des Etats-Unis, on arrive à un chiffre qui dépasse 3 milliards, sans compter les ruines accumulées dans toutes les parties de la République traversées par les armées belligérantes, sans tenir compte des charges immenses que la lutte a laissées après elle, sous forme d'intérêts à servir, de pensions, de frais d'armement. Comme à la fin de la guerre les Etats rebelles n'avaient plus de finances et vivaient de banqueroutes, de dons patriotiques, de réquisitions, il est difficile d'évaluer ce que leur a coûté leur immense effort. Il n'est pas cependant téméraire de croire qu'ils ont dépensé une somme à peu près égale à celle qu'ont sacrifiée leurs vainqueurs ; dès lors, ce serait une somme d'environ 6 millions de dollars, soit une trentaine en monnaie française, qu'auront coûté la reconstruction de la patrie américaine et l'abolition de l'esclavage, tandis qu'un tiers de cette somme eût largement suffi pour une émancipation pacifique si d'indomptables passions n'y avaient fait obstacle [3].

[1] Dans ces chiffres sont comprises les victimes des atrocités commises par les confédérés à l'égard des prisonniers fédéraux, entassés dans les marécages de Salisbury, et d'Andersonville ou dans les îles de la rivière James. Un espace de 10 hectares traversé par une eau stagnante a contenu parfois jusqu'à 32,000 prisonniers. Des canons étaient braqués sur cette multitude grouillante, prêts à la mitrailler au premier signal, et des limiers de chasse étaient dressés à la poursuite des fugitifs.

[2] En chiffres ronds et 2,846,021,742 dollars, selon *the Journal of the statistical society of London*, n° de juin 1868.

[3] C'est l'estimation donnée par l'*Annuaire des Deux-Mondes* (t. XIII), auquel on

Univ Calif - Digitized by Microsoft ®

Quand la guerre finit, il y avait déjà quelque temps que sa cause première avait disparu. Dès le 1er janvier 1863, le président avait déclaré « libres à toujours » les esclaves de l'Arkansas, du Texas, de la Louisiane, du Mississippi, de la Floride, de la Géorgie et des deux Carolines. Quant aux esclaves des provinces centrales et à ceux du Tennessee ou des parties de la Louisiane et de la Virginie qui, bon gré mal gré, étaient demeurées loyales, M. Lincoln, par un dernier scrupule constitutionnel, laissait aux législatures locales le soin de leur émancipation future. Mais le sentiment public, surexcité par la lutte et les audacieuses théories qui avaient proclamé l'esclavage un bienfait[1] ou le meilleur régime du travail, en lui cherchant une base légitime dans la Bible ou dans la volonté divine elle-même, le sentiment public n'admettait plus ni d'atermoiement, ni de demi-mesures, et il paraissait d'ailleurs bien difficile de faire subsister sur le même sol, à côté les uns des autres, des noirs affranchis parce qu'ils étaient nés dans le Sud, et des noirs maintenus dans la servitude parce qu'ils étaient originaires du Centre ou de l'Ouest.

Le treizième amendement à la constitution, qui abolit formellement l'esclavage, vint bientôt lui donner satisfaction et combler la lacune qu'on remarquait dans la proclamation présidentielle. Voté par le Sénat, le 8 avril 1864, il l'a été par la Chambre des représentants, le 31 janvier 1865, et depuis la ratification des Etats lui a donné sa consécration définitive[2]. Ce fut un jour très-solennel que ce jour du 31 janvier : des membres du Sénat, les hommes les plus éminents de Washington, des dames remplis-

a emprunté la plupart des chiffres écrits dans ce paragraphe; on la qualifie de large, parce qu'à raison de 3,950,000 environ que l'*Almanach de Gotha* indique pour 1860, l'indemnité aurait été d'un peu plus de 2,500 francs par tête d'esclave.

[1] Le 8 novembre 1864, le jour même où le Nord réélisait Abraham Lincoln, M. Jefferson Davis recommanda à son Congrès l'armement de 40,000 noirs, auxquels on ferait entrevoir la perspective de leur liberté future. Quoique présentée avec une grande timidité et tous les ménagements de parole possibles, cette proposition effaroucha les partisans de l'esclavagisme, et l'*Examiner* de Richmond s'écria : *que l'émancipation était une punition et point une récompense!*

[2] L'opposition est venue, comme on le savait d'avance, de quelques Etats fidèles, tels que le Kentucky, Delaware, New-Jersey, et, chose remarquable, ce sont les Etats du Sud, désireux de rentrer dans l'Union après avoir libéré leurs esclaves, qui ont fait l'appoint des trois quarts nécessaires à la ratification.

Univ Calif - Digitized by Microsoft ®

saient les tribunes de l'Assemblée, et quand le président Colfax annonça le résultat du scrutin, des applaudissements éclatèrent de toutes parts; les dames agitèrent leurs mouchoirs. Cette joie et cet enthousiasme étaient naturels et légitimes chez des hommes dont les idées et la persévérance avaient fait le succès de la mesure qu'ils acclamaient à cette heure, à la fois comme une œuvre de haute réparation et comme une récompense de leurs efforts personnels. Mais ne leur restait-il point pour la rendre complète à sacrifier des impressions d'autant plus tenaces qu'elles étaient plus absurdes? « Habitants du Massachusetts, » s'écria un jour Daniel Webster, « vous avez conquis cet Océan et ces rivages; « vous avez conquis votre sol impitoyable; vous avez vaincu les « préjugés du monde entier; mais les vôtres, saurez-vous bien « les vaincre et les dominer[1] ? » Le préjugé dont parlait le grand orateur n'était autre que le préjugé de la peau, et il avait eu la puissance de creuser un abîme entre le noir et le blanc. Pour l'Américain du Nord, qui voulait abolir l'esclavage, comme pour l'Américain du Sud, décidé à le perpétuer; pour l'Yankee, comme pour le Virginien, le noir ne cessait pas d'être le fils de Cham, le descendant d'une race maudite. Libre ou esclave, bien ou mal vêtu, le nègre, l'homme de couleur, restait un paria auquel les hôtels fermaient leurs portes, qu'on excluait de la bourse et des banques, et qu'on reléguait dans un coin à part, au théâtre et sur les bateaux à vapeur[2].

L'honnête Abraham ne fut pas témoin du grand acte qui couronnait l'œuvre dont sa froide énergie et sa foi indomptable dans le bon droit de l'Union et son triomphe définitif lui permettaient de se dire le principal auteur. Réélu par 22 Etats sur les 25 qui prirent part à l'élection et par 213 voix contre 21 accordées au général Mac-Clellan, le « jeune Napoléon, » comme l'appelaient ses flatteurs, M. Lincoln fut assassiné, le 14 avril 1865, tandis qu'il assistait à une représentation extraordinaire que donnait le théâtre de Ford, à Washington. Son assassin s'appelait John Wilkes Booth; fils d'un célèbre tragédien anglais qui avait passé plu-

[1] Dans un *meeting* tenu à Boston en 1850.

[2] V. la lett. du XXIX tome II des *Lettres sur l'Amérique du Nord*, de M. Michel Chevalier.

Univ Calif - Digitized by Microsoft ®

sieurs années en Amérique, et bon acteur lui-même, il avait plusieurs fois recueilli les applaudissements du public sur ce même théâtre de Ford qu'il devait un jour ensanglanter. Booth n'était d'ailleurs que le complice et l'instrument des esclavagistes vaincus, et l'on sut plus tard, à n'en pas douter, que les conjurés s'étaient promis de tuer aussi le vice-président Andrew Johnson, M. Seward, le secrétaire de la guerre Stanton et le général Grant. Seul, Abraham Lincoln fut frappé. Il a emporté dans sa tombe la reconnaissance d'un grand peuple, et l'admiration de la postérité est acquise à sa mémoire. Aux temps du moyen âge, quand il fallait, pour être quelque chose en ce monde, porter la robe du moine ou l'armure du chevalier, Lincoln aurait vraisemblablement continué pendant toute sa vie entière de garder les troupeaux, comme il les gardait dans sa première jeunesse, ou de conduire les bateaux, comme il le fit ensuite. Il est même probable que, s'il fût né dans la libre Angleterre et qu'il eût encore à vingt et un ans conduit des trains, posé des rails, fendu du bois dans une ferme, il serait mort pauvre et obscur ainsi qu'il avait vécu. Dans l'Amérique républicaine, cet ancien batelier, cet ancien conducteur de trains, cet ancien bûcheron, s'est assis sur le fauteuil des Washington, des Jefferson, des Madison; il a eu, comme eux, les honneurs de la réélection, et son étonnante fortune est un démenti énergique infligé à ces tristes docteurs qui associent d'une façon inséparable la capacité de l'esprit ou la noblesse du cœur à une naissance illustre et à une situation privilégiée.

Présidence de M. Johnson.

(15 avril 1865 — 4 mars 1869.)

Les paroles et les actes antérieurs de M. Johnson, qui aux termes de la constitution remplaçait M. Lincoln, semblaient promettre qu'il en serait le digne successeur, car il avait donné comme gouverneur militaire du Tennessee des gages de patriotisme, et n'avait pas craint d'affranchir les esclaves de cet Etat, quoiqu'il fût en dehors de la proclamation du 1er janvier 1863. Par malheur, M. Johnson était d'un tempérament fougueux ;

Univ Calif - Digitized by Microsoft ®

son excessive violence de langage avait fait appréhender qu'il ne se livrât à des habitudes peu tempérantes, et il entretenait de son propre mérite, de sa propre importance, une opinion qui ne laissait pas d'être exagérée. L'autorité suprême, loin de tempérer ces défauts, leur donna de la force, et bientôt le président se vit aux prises avec la majorité radicale qui sortit des scrutins du mois d'octobre 1866[1] et qui parfois, trop violente et trop susceptible elle-même, n'en était pas moins, au lendemain de la grande crise, l'expression fidèle des vœux et des besoins du pays. Toutes les personnes sensées étaient aussi fermement persuadées du droit de punir la rébellion qu'elles l'avaient été du droit de la combattre, et ne croyaient pas imposer aux Etats sécessionnistes des conditions de rentrée trop rudes en exigeant d'eux l'acceptation de l'amendement sur l'esclavage, la répudiation des dettes locales ou générales contractées par le gouvernement fédéré, la modification des législations particulières dans le sens de l'égalité civile, enfin la garantie aux noirs affranchis, de quelques droits judiciaires.

Un amendement constitutionnel avait été rédigé pour satisfaire à ces légitimes exigences. Son premier article conférait le titre de citoyen à toute personne née ou naturalisée aux Etats-Unis, et défendait aux Etats sécessionnistes de rendre chez eux aucune loi qui privât ces personnes de leurs libertés civiles. La deuxième clause réglait la représentation des États, en stipulant que le nombre des députés serait désormais réglé sur le nombre des citoyens mâles investis du droit de vote. La troisième retirait ce droit à tous ceux qui avaient pris à la rébellion une part volontaire, et la quatrième enfin concernait la répudiation expresse de la dette du Sud. Encore la troisième condition parut-elle au Congrès trop sévère : il se contenta de déclarer les rebelles inadmissibles aux emplois publics, en se réservant à lui-même le droit de les relever de cette déchéance par un vote des deux tiers de ses voix, et ainsi modifié, le quatorzième amendement fut voté par 33 voix contre 11 au Sénat et par 120 contre 32 à la Chambre. Voilà sur quel terrain le président

[1] Les républicains *radicaux* l'emportèrent partout, si ce n'est dans le Delaware, le Maryland et le Kentucky. Dans l'Ohio, l'Indiana, l'Illinois, l'Iowa, les majorités radicales allèrent à 15, 20, 50,000 voix

Univ Calif - Digitized by Microsoft ®

Johnson se plaça pour lutter contre la représentation nationale, et tout son effort tendit à empêcher la ratification des États. Il y réussit dans la Louisiane, grâce à une émeute favorisée par le maire de la Nouvelle-Orléans, Monroë, enragé sécessionniste, et dont les *policemen* eux-mêmes furent les auteurs, en se ruant le revolver au poing sur les membres de la convention réunie pour une nouvelle constitution de l'État, qui siégeait alors, et en dispersant l'assemblée que la foule les aidait à poursuivre et à lapider. Ni cet acte abominable, ni le voyage de M. Johnson dans le New-York, le Tennessee, le Missouri et l'Indiana, où il recueillit, à côté d'ovations éphémères, beaucoup d'avanies, de mots sanglants et d'apostrophes terribles, n'empêchèrent l'amendement d'être ratifié. Dès le 21 janvier 1865, M. Seward annonçait qu'il avait réuni dans les Etats la majorité légale, et avant l'époque fixée pour l'élection présidentielle, tous les Etats rebelles, à part la Virginie, le Mississipi, le Texas, avaient fait leur soumission. Dans l'intervalle, M. Johnson avait fourni au Congrès de nouveaux griefs ; la Chambre lui ota d'abord le droit d'amnistie pour se le transférer à elle-même, puis, comme il tenait tout particulièrement à écarter les noirs du scrutin, elle imposa leur suffrage au district fédéral de Columbia, et en fin de compte elle commença contre lui une procédure *d'impeachment*. Un instant abandonnée, mais tenue sur la tête du président comme l'épée de Damoclès, cette procédure fut reprise le 24 février 1865. Les débats du Sénat s'ouvrirent le 23 mars et se terminèrent, le 26 mai, par l'acquittement de M. Johnson, que 19 voix contre 35 se refusèrent à déposer[1].

Présidence du général Grant.

(4 mars 1869.)

34 Etats concoururent à cette élection : 9 Etats et 88 voix se prononcèrent pour M. Seymour ; 25 et 206 voix pour le général Grant, candidat des républicains modérés. Deux mots que le

[1] Aux termes de la section 3 de l'article 1er de la constitution, c'est au Sénat de juger les personnes que la Chambre des représentants décrète d'accusation, et la déclaration de culpabilité exige l'adhésion des deux tiers des votants.

Univ Calif - Digitized by Microsoft ®

président actuel a prononcés peuvent donner une idée de son noble caractère. Un jour qu'à Cincinnati, où il avait accompagné M. Johnson pendant son fameux voyage, la population demandait à le voir : « Congédiez ces braves gens, » dit-il. « Je ne suis « pas un homme politique. Le président est mon commandant en « chef, et je regarde cette démonstration comme hostile à sa « personne. » En prenant la présidence, il déclara « qu'il aurait « sur tous les sujets une politique à recommander, mais qu'il « n'en aurait jamais une à faire prévaloir contre la volonté popu- « laire. » De telles paroles honorent à la fois ceux qui les tiennent et ceux à qui elles sont adressées. Heureux pays en vérité que ce pays où les généraux, même à la tête de troupes victorieuses, résignent leur commandement au premier mot du pouvoir civil, sans chercher ou trouver des prétoriens qui leur procurent la dictature ou la couronne ! Heureuse l'Amérique de voir ses soldats les plus illustres se déclarer, quand elle leur confie le pouvoir suprême, les premiers serviteurs de la loi civile et les premiers exécuteurs de la volonté publique [1] !

Dans les trois premiers mois de l'année 1870, la Virginie, le Mississipi et le Texas sont successivement rentrés, à leur tour, dans le sein de l'Union et, le 30 mars, M. Grant a déféré au congrès un 15e amendement constitutionnel en verte duquel la capacité électorale ne peut être ni refusée, ni restreinte « pour cause de race, de couleur, de condition servile. » Les représentants l'ont voté par 143 voix contre 43, le Sénat par 39 contre 13, et le suffrage de 30 Etats lui a donné sa consécration définitive [2]. On a dit avec raison que, depuis sa déclaration d'indépendance, l'Amérique du Nord n'avait pas pris une détermination plus grave et accompli une réforme civile aussi importante. Il est bien difficile, surtout à distance, d'en mesurer les suites, quoiqu'il paraisse certain qu'elles seront diverses et intéressantes. Elles ont effrayé par anticipation un sérieux observateur : M. Egra Seaman a beau-

[1] « Le jeune Napoléon » a été destitué, et Sherman, le vainqueur d'Atlanta, de Savannah et de Charleston, blâmé pour avoir conclu avec le général confédéré Johnston une convention qui excédait ses pouvoirs purement militaires.

[2] Les Etats réfractaires ont été la Californie, l'Orégon, le Delaware, le New-Jersey, le Maryland, le Tennessee, le Kentucky. On remarquera qu'il n'y a parmi eux que le Tennessee qui ait fait partie de la confédération du Sud.

Univ Calif - Digitized by Microsoft ®

coup redouté cette brusque invasion du domaine politique par une masse d'hommes que rien ne semble avoir préparés à l'exercice de droits d'une nature souvent délicate, d'une race à peine délivrée du stygmate de la servitude, dégradée par les lois et repoussée par les mœurs, d'une race enfin qui n'a contre les blancs que trop de griefs et à qui la tentation de les venger peut aisément venir. Il est assez naturel que de telles appréhensions se soient fait jour ; mais elles perdent de leur gravité devant l'impulsion civilisatrice à laquelle les anciens esclaves se laissent aller, s'il faut en croire un témoignage que nous aurons à relever tout à l'heure et qui n'est pas resté solitaire.

En ce moment même, un tribunal arbitral, qui s'est réuni à Genève, règle les indemnités dues aux Etats-Unis pour les déprédations commises par l'*Alabama* et les autres corsaires confédérés que la Grande-Bretagne laissa s'armer dans ses ports [1]. Cette affaire de l'*Alabama* semble sur le point de se finir ; mais ce ne sera point sans avoir été l'occasion pour le cabinet de Saint-James de nombreux soucis et de cuisants sacrifices d'amour-propre, qui n'ont été après tout qu'une juste compensation de sa conduite, aussi impolitique que peu généreuse, pendant tout le conflit des Etats du Nord et des Etats du Sud. Dès son début, et sans même attendre les communications que le ministre des États-Unis, M. Adams, pouvait avoir à lui faire de la part de M. Lincoln, il s'empressa de reconnaître la qualité de belligerants aux confédérés du Sud [2], et plus tard, en laissant à leurs corsaires toute latitude pour préparer leurs brigandages dans ses ports, il viola les lois de la neutralité et les principes mêmes qu'il aidait à faire prévaloir dans les mémorables traités de 1856. S'il faut bien reconnaitre que l'Amérique elle-même n'a pas toujours fait preuve d'un grand respect du droit des gens, il est vrai aussi que ce respect n'est pas entré de bien vieille date dans les pratiques an-

[1] La *Florida*, bâti à Liverpool ; la *Georgia* et l'*Alexandre*, construits aussi à Liverpool. Ce dernier fut saisi le 5 avril 1863, et ce fut un commencement de satisfaction donnée au gouvernement américain, puisque l'*attorney general* soutint que la saisie était valable devant la Cour de l'échiquier, et plus tard devant la Chambre des lords, qui lui ont donné tort.

[2] Proclamation royale du 13 mai 1861.

Univ Calif - Digitized by Microsoft ®

glaises, et que, sur le point spécialement en question, les Américoins n'ont pas donné de mauvais exemples : témoin le cas du *Petit-Démocrate*, sous la présidence de Washington, ceux du *Gran-Para* et du *Bolivar*, pendant la guerre de l'indépendance des colonies espagnoles, et de la *Santissima-Trinidad*, après la guerre de 1812. Le *Gran-Para* et le *Bolivar* avaient été armés à Baltimore, et la Cour suprême des Etats-Unis décida que ce seul fait, indépendamment de ses conséquences, constituait une violation de l'acte de neutralité. Il ressort non moins clairement du procès délicat auquel la *Santissima-Trinidad* donna lieu en 1820 que, selon le juge américain, tout navire employé comme engin de guerre est susceptible d'être confisqué par le belligérant, et qu'en outre, la puissance neutre a le droit de le retenir dans ses ports, ou, s'il en sort, de nier la validité de ses captures [1].

La France avait agi d'une façon plus correcte en proclamant sur-le-champ sa neutralité [2]. Au fond, cet acte de Napoléon III ne partait d'aucune bienveillance pour la grande république, et il est probable que, dès ce moment, l'inepte souverain songeait à cette expédition du Mexique, où il sut mêler les conceptions d'un esprit halluciné au désir de satisfaire des cupidités placées presque sur les marches de son trône. Aucune entreprise n'était mieux faite pour froisser les susceptibités et les sentiments bien connus des Etats-Unis, et à peine M. Seward était-il sorti des embarras de la guerre civile, qu'il faisait entendre aux Tuileries des paroles impérieuses. A la lettre, *il signifiait* [3], à Napoléon III qu'il fallait déserter au plus vite cette œuvre insensée, que ses flatteurs se plaisaient à donner pour un dessein grandiose et susceptible de rénover les destins de l'Amérique du Sud. M. Seward a été obéi, et nos troupes expéditionnaires sont rentrées en France. Seulement, elles avaient achevé de perdre dans la guerre de

[1] V. à ce sujet un très-bon article de M. Auguste Laugel dans la *Revue des Deux-Mondes*, année 1864.

[2] 10 juin 1861.

[3] Le mot ne paraîtra pas inexact aux personnes qui auront seulement lu les dépêches de M. Bigelow à M. Drouyn de Lhuys, en date des 10 et 29 mai 1865 ; la dépêche de M. de Moustier à M. de Montholon en date du 16 octobre 1866 ; la dépêche de M. Bigelow à M. Seward sur le rapatriement de nos troupes (8 novembre 1866), et la réponse de M. Seward (23 novembre 1866).

Univ Calif - Digitized by Microsoft ®

guérillas les grandes traditions tactiques que l'Algérie avait déjà largement entamées, et toutes les ressources de nos arsenaux avaient été gaspillées pour aboutir à une humiliante retraite et à la fusillade d'un malheureux archiduc. Au Mexique aussi, devait atteindre le sommet des honneurs militaires l'homme qui a capitulé à Metz, et dont l'un de ses compagnons d'armes, celui-là même qui devait recueillir les charges de son héritage américain, signalait dès lors le goût pour les intrigues occultes et les desseins ténébreux.

Univ Calif - Digitized by Microsoft ®

LIVRE III.

Le territoire et la population des États-Unis; leur organisation publique; leurs forces morales et productives.

Sommaire. I. Territoire : Les États en 1783 et en 1872; superficie et dimensions.

II. Population : Statistique et émigration ; Allemands et Irlandais; le Far-West; les Indiens, les Chinois et les Noirs.

III. Organisation publique : La justice fédérale; la justice locale; le jury.

IV. Administration générale : Fonctionnaires fédéraux; armée et marine; finances; les droits protecteurs.

V. Administration locale : Le gouvernement ; la législature; système fiscal ; les travaux publics et l'assistance.

VI. Le Système communal : *Cities* et *Townships*; cour des sessions; le comté du Sud,

VII. Religion : Le catholicisme et son caractère aux États-Unis; l'État et l'Église; sectes extraordinaires; les *revivals;* caractère du sentiment religieux.

VIII. Instruction publique : L'obligation, principe ancien mais non universel; grands sacrifices pour l'instruction primaire; instruction secondaire et supérieure.

IX. Littérature et Sciences : Théologiens; historiens, biographes, archéologues; publicistes et jurisconsultes; romanciers et poëtes ; *essayists*, critiques et polygraphes; Franklin, Rittenhouse, Bowditch et Rumford; naturalistes et anthropologistes.

X. Industries diverses : Division du travail et système des patentes; le coton; statistique et situation morale de ses ouvriers; importations et exportations; navigation ; système des banques.

XI. Les Mines : Production aurifère, argentifère, houillère et du minerai de fer.

XII. Voies de communication : Canaux et chemins de fer; le railway du Pacifique; importance qu'attache la démocratie à ces voies

Lorsque Franklin apprit que York-Town avait capitulé, il écrivit à John Adams ces paroles : « C'est de tout mon cœur que « je vous félicite de ces glorieuses nouvelles. Dans son ber-

Univ Calif - Digitized by Microsoft ®

« ceau, l'enfant Hercule a étouffé son deuxième serpent.[1] »

Les Etats-Unis ont eu en effet une merveilleuse croissance, et ce n'est plus à Hercule, c'est au géant Briarée que les amateurs de comparaisons classiques doivent aujourd'hui les comparer. Ils confinent aux régions glacées du pôle arctique; ils ont franchi les Montagnes-Rocheuses et sont assis sur les deux grands Océans qui enceignent l'hémisphère occidental. Parmi les compagnons du capitaine John Smith, parmi les pèlerins de la *May-Flower*, qui aurait pu croire qu'ils allaient jeter, sur des côtes battues par la tempête et dans des déserts où erraient quelques hordes de sauvages, les fondements d'une puissance dont les premiers progrès ont fait l'étonnement du monde? Ils ne conçurent point assurément d'aussi hautes espérances; satisfaits d'avoir trouvé un théâtre moins étroit pour leur activité aventureuse ou un asile pour leur croyances persécutées, ils entamèrent la forêt vierge d'un bras robuste, et leur vie s'écoula dans d'âpres et incessants labeurs sans que le voile d'un splendide avenir se déchirât devant eux. Vers la fin du dernier siècle, quand l'Amérique du Nord offrait déjà les signes d'une société nouvelle, pure de tout élément féodal, d'une société laborieuse et libre, Franklin, avec son esprit éminemment observateur, était en face de perspectives moins lointaines et plus faciles à discerner. Toutefois, il est bien à croire que, même dans toute sa clairvoyance et dans toute l'excitation de son patriotisme, la vision des destinées américaines ne lui apparut point dans son grandiose éclat.

A l'époque où elles s'insurgèrent, les colonies ou les plantations comme on disait alors, étaient au nombre de treize : Virginie, Maryland, Massachusetts, Rhode-Island, Connecticut, New-Hampshire, New-Jersey, New-York, Pennsylvanie, Delaware, Caroline du Nord, Caroline du Sud, Géorgie. Aujourd'hui l'Union embrasse 37 états dont 24 se sont donc formés depuis l'émancipation. Ce sont ceux de *Vermont* (1791, détaché du New-York); *Kentucky* (1792, de la Virginie); *Tennessee* (1796, de la Caroline N.); *Ohio*

[1] Lord Mahon. *Hist. of Engl.*, VIII, 130. Le premier serpent était évidemment Burgoyne.

Univ Calif - Digitized by Microsoft ®

(1802); *Louisiane* (1812); *Indiana* (1816); *Mississipi* (1817, Géorgie); *Alabama* (1817, Géorgie); *Illinois* (1818); *Maine* (1820); *Missouri* (1821); *Arkansas* (1836); *Michigan* (1837); *Floride* (1845); *Iowa* (1846); *Texas* (1846); *Wisconsin* (1848); *Californie* (1850); *Minnesota* (1858); *Orégon* (1859); *Kansas* (1861); *Virginie occidentale* (1863); *Nevada* (1864); *Nebraska* (1867). Il faut y ajouter le district fédéral de Columbia et 8 territoires: *New-Mexico* (1850); *Utah* (1850); *Colorado* (1861); *Arizona* (1863); *Montana* (1863); *Idaho* (1868); *Dakota* (1868); *Wyoming* (1868); *Aliaska* (1869), qui n'ont pas de législature propre et vivent sous l'autorité des lois que le Congrès leur donne.

Ces 37 Etats, ce district et ces neuf territoires couvrent une superficie qui n'est pas moindre de 3,578,892 milles carrés. Ce chiffre à lui seul ne dit pas grand'chose à l'imagination : elle est frappée davantage quand elle songe que le seul Etat d'Orégon l'emporte en étendue sur l'Angleterre, le Texas sur la France, la Californie sur l'Espagne, et qu'en découpant les Etats-Unis en portions égales, ils formeraient cinquante-deux royaumes comme l'Angleterre et quatorze républiques comme la France. Qu'on s'imagine encore une ligne tirée de Bruxelles à Kars, ou de Paris à Bagdad, et elle restera inférieure à la distance qui sépare Washington d'Astoria, ou bien New-York de San-Francisco. Nos plus grands fleuves sont de minces rivières à côté des cours d'eau qui sillonnent cette superficie immense, et nos lacs les plus vastes de simples mares à côté des mers intérieures qu'on appelle là-bas les *Great Lakes*. Le Mississipi est cinq fois plus long que le Rhin; le Missouri trois fois plus que le Danube; la Columbia quatre fois plus que l'Escaut. Réunissez ensemble les lacs de Garde, de Coniston, de Killarney, le Léman, le Loch Lomond, ils n'occuperont pas la dixième partie de l'espace couvert par le plus petit des cinq grands lacs américains, et l'on jetterait dans le gouffre du lac Supérieur la Saxe, la principauté de Parme, celle de Cobourg, qu'elles n'y formeraient pas des îles plus remarquables, eu égard à son immense nappe, que ne le sont celles qui embellissent les lochs écossais. Enfin, bien que leur système orographique ne soit pas en général considéré comme l'un des traits saillants de leur structure, les Etats-Unis possèdent des chaînes telles que la Wasatch, dont le

Univ Calif - Digitized by Microsoft ®

nom est à peine connu en Europe et dont la masse, de même que la hauteur, est supérieure à celles des Alpes Juliennes, et la Sierra Madre, plus connue sous le nom de Montagnes-Rocheuses, dont le plus petit pic reste inférieur au Snowdon et le plus haut dépasse légèrement le mont Blanc, et qui court de Mexico à l'Amérique anglaise, sur une distance égale à une ligne tirée de Londres à Delhi [1].

II

POPULATION.

1. — Statistique et Émigration.

La population double dans une période inférieure à vingt-cinq ans, ainsi que l'attestent les recensements auxquels elle est soumise tous les dix ans [2] :

Elle n'était, en 1790, que de. . . 3,929,827 habitants.
Et ce même chiffre s'élève pour 1870, à 38,650,000 »

Cet accroissement tiendrait en quelque sorte du prodige s'il n'y avait pour l'expliquer qu'une fécondité extraordinaire des mariages et l'excédant des naissances sur les décès, quelque considérable que l'on puisse les supposer dans un pays où jusqu'ici le paupérisme n'a pas eu de prise et qui n'avait pas connu, avant une époque toute récente, ces mises en coupe de l'humanité qui s'appellent les grandes guerres. Mais le vieux monde a envoyé au nouveau une partie de ses déshérités, et depuis 1819, époque où pour la première fois on a commencé d'en tenir registre, les Etats-Unis ont donné asile à un nombre d'émigrants qui n'est pas inférieur à 7 millions et demi [3]. Il s'en faut d'ailleurs que

[1] Hepworth Dixon : *New America*, I, 10-13.

[2]

1800.	5.305.925
1810.	7.239.914
1820.	9.638.131
1830.	12.866.020
1840.	17.069.453
1850.	23.191.876
1860.	31.443.221

[3] 7,753,865, d'après l'*Almanach de Gotha* de 1872, qui a puisé aux sources de l'*American Year Book* et des rapports publiés à Washington et qui a reçu, en outre, d'autres informations officielles. Il faut remarquer, d'ailleurs, que ce n'est que tout récemment que les statisticiens de Washington ont commencé à distinguer entre les émigrants véritables et les visiteurs passagers.

Univ Calif - Digitized by Microsoft ®

toutes les nations qui ont concouru à former ce total y soient représentées par des chiffres à peu près égaux : tandis que la part afférente à la France n'est que de 245,000 hommes, et celle des pays scandinaves de 153,000, le contingent de l'Allemagne s'élève à 2,368,000, et celui des îles Britanniques à 3,860,000, dont 2,700,000 Irlandais, et même près de 3 millions, si l'on tient compte des enfants d'Erin qui commencent par s'installer au Canada et se sentent ensuite attirés par la grande république [1].

Cet énorme afflux d'Irlandais et d'Allemands n'a pas eu pour l'Union que des conséquences matérielles : il a produit encore des effets moraux déjà sensibles et destinés, avec le temps, à le devenir davantage peut-être. Lorsqu'il y a quelque quarante ans, A. de Tocqueville et M. Michel Chevalier visitaient l'Amérique, ils y retrouvaient très-vivants les deux types, le Virginien et l'Yankee, le marchand et le planteur, le puritain et le *country-gentleman,* dont les qualités et même les travers, en s'unissant et se juxtaposant, avaient imprimé au génie américain un cachet si puissant et si original. Aujourd'hui, ces types sont obscurcis : ils deviennent rares et menacent de disparaître. L'imprévoyant et tapageur Paddy, le brutal et cupide Allemand ont fait souche, et les générations qui s'élèvent connaissent des indisciplines, des intempérances, des appétits étrangers à leurs pères. Encore l'Irlandais est-il, lui aussi, de la famille anglo-saxonne, et c'est une longue misère qui l'a surtout dépravé : il finit par subir le double ascendant des habitudes qui l'entourent et de son propre sort devenu moins précaire, tandis que l'Allemand reçoit moins, paraît-il, de son nouveau milieu qu'il ne lui communique. Il est venu famélique dans un pays qui ne refuse jamais au travail un large bien-être, et il se gorge ; il était chez lui la proie des oppressions féodales, et dans ce pays de vaste liberté, il se cabre. Des tyrans, petits ou grands, de son sol natal, dont il n'ose se défaire et qu'il

[1] L'*Almanach de Gotha* évalue le nombre de ceux-ci à 284,491. Quant aux Allemands, malgré les cinq milliards qu'ils nous ont volés et la gloire dont Guillaume de Hohenzollern est « tut guvert », comme disait, en France même, un général prussien *inter pocula,* ils continuent d'émigrer en masse vers l'Amérique, et l'on dit qu'à Berlin on commence à s'en émouvoir. Chose remarquable ! le plus faible contingent, après la Pologne et la Russie (8,023), est celui de l'Autriche (9,398).

Univ Calif - Digitized by Microsoft ®

aime mieux suivre docilement à la guerre et au pillage, il a gardé un souvenir amer. Ces misères et ces iniquités lui ont laissé au cœur d'implacables rancunes, et dans les luttes journalières de la démocratie américaine, il a fait retentir des menaces et des mots d'ordre, mutuellisme, grèves, haine aux riches, guerre au capital, qu'on n'avait pas encore entendus de ce côté de l'Atlantique. Sur plusieurs autres points, il a encore entamé la forte armure de sa patrie nouvelle. La sorte d'orgueil tuméfié qui est propre au Teuton, et qui s'allie si bien à la bassesse, s'est greffée sur la fierté anglaise, et le pédantisme allemand s'est marié à la roideur puritaine. Le disciple d'Hégel a implanté là-bas son culte de la force, son bête et grossier matérialisme, à la place de ces nobles croyances dont les premiers Américains étaient heureux et fiers, parce qu'elles jaillissaient d'eux-mêmes et qu'aucune contrainte ne les avait forcés de les prendre ou de les garder [1].

2. — Le Far-west.

L'expansion des États-Unis vers le *Far-West*, qui s'est précipitée dans ces derniers temps, avait déjà fait surgir un nouveau type, celui du pionnier, de l'homme de l'Ouest. Un voyageur français, qui est en même temps un géologue instruit et un écrivain spirituel, M. Simonin, a rencontré, il y a quatre ans, dans le Colorado des convois d'immigrants. Hommes, femmes, enfants, encombraient les routes, entassés, avec tous les meubles et tous les outils du colon, dans des fourgons que traînait le bœuf pesant ou la mule aux longues oreilles. Le convoi marchait lentement, souvent suivi d'une charrette chargée de planches, embryon de la future *log* du pionnier. Ils étaient bien rudes et avaient un aspect bien grossier ces hommes coiffés d'un feutre à large bord, à la chevelure flottante, à la barbe inculte, aux grosses bottes de cuir où s'engouffre un large pantalon. Mais, en revanche, quels caractères virils, fiers, indomptables! Quelle patience et quelle réso-

[1] Cabanis avait dit : « Le cerveau secrète la pensée ; » l'Allemand a ajouté : « De même que les reins sécrètent l'urine. » Voilà le dernier mot de la philosophie hégélienne, aussi proprement que complétement exprimé.

Univ Calif - Digitized by Microsoft ®

lution ! Personne ne se plaignait : on ne se trouvait pas bien, mais on savait aussi qu'il était impossible de se trouver mieux. Où allaient ces hommes, ces femmes, ces enfants, ces outils, ces maisons ambulantes ? Le plus grand nombre allaient peupler les *prairies* du Colorado, planter leur hache dans ses forêts vierges, établir des usines sur ses cours d'eau. On se figure aisément les conditions d'existence qui les attendent : il faudra qu'ils bravent tour à tour un froid qui descend parfois aux degrés de la Sibérie, une chaleur qui monte par moments à ceux du Sénégal ; il faudra qu'ils s'exposent aux miasmes qui s'échappent des défrichements et conquièrent, par un labeur opiniâtre, incessant, non pas les douceurs, mais les simples nécessités de l'existence. Les autres se rendaient à Cheyenne, localité où quelques mois auparavant les Peaux-Rouges campaient encore et scalpaient les blancs ; où se dresse aujourd'hui une ville qui comptait déjà trois mille habitants, quand notre compatriote la visita, et qui voyait sa population s'accroître mensuellement d'un millier d'autres. Partout retentissait le bruit de la scie et du marteau, partout s'élevaient des maisons de bois, partout s'alignaient des rues coupées en équerre. Ces rues, on n'avait pas le temps de leur chercher un nom : c'étaient les rues numéros 1, 2, 3, 4, ou bien les rues A, B, C, D ; mais la ville avait possédé, dès le premier jour, un maire et un conseil municipal, deux imprimeries, deux journaux, des boutiques de librairie, des banques, un bureau de poste et un télégraphe [1].

On a dit que ce flot d'émigrants, descendus des Alléghanies, chassant devant eux l'Indien, le buffalo et l'ours, était pour la civilisation ce qu'avaient été pour la barbarie les hordes d'Attila et de Tchenghis-Khan, c'est-à-dire une armée d'invasion où la masse était tout et l'individu rien ou peu de chose [2]. La vérité est que dans le *Far-West*, chacun est habitué à se faire justice à soi-même et qu'au début de ses villes, l'autorité publique se voit elle-même contrainte d'user de procédés sommaires, en vertu de l'antique adage : *Salus populi suprema lex esto*. Un Anglais,

[1] Le *Far-West américain*, dans le *Tour du Monde* de 1868.
[2] *Lett. sur l'Amér. du Nord*, 11, l. XXI.

Univ Calif - Digitized by Microsoft ®

qui a résidé quelque temps à Denver, *la cité des plaines*, M. Heptworth Dixon, nous apprend qu'à l'origine ce n'était qu'un affreux repaire où, sur dix maisons, on pouvait compter deux débits de liqueurs et un mauvais lieu. Il n'a fallu rien moins que l'indomptable énergie de deux hommes, William Gilpin, le fondateur du Colorado, et le shériff Robert Wilson pour introduire à Denver quelque ordre et quelque sécurité. Sous leur impulsion, des comités dits de vigilance se sont mis à l'œuvre, et ces tribunaux occultes et irresponsables ont délivré le pays des malfaiteurs les plus notoires et les plus dangereux. L'aspect de Denver a déjà bien changé; il change tous les jours, et l'arrivée d'une douzaine de dames anglaises ou américaines paraît avoir plus fait pour cette amélioration que toute la sévérité du shériff Wilson et même le génie administratif du gouverneur Gilpin. Ce n'est point à dire que Denver soit soudainement devenu une cité bien policée et bien paisible; mais du moins *les jeunes dieux Norses*, ainsi que M. Dixon appelle ses premiers habitants, commencent à ressentir de la honte quand il leur arrive encore de jurer devant une dame, ou de tirer leurs coutelas en sa présence [1].

3. — Les Indiens.

Les Indiens Sioux, Pawnees, Cheyennes, infestent les plaines qui entourent Denver, toujours prêts à fondre sur les ranchos isolés et à massacrer leurs aventureux occupants. Au commencement de ce siècle, on évaluait encore à 650,000 le nombre des aborigènes répandus dans toute l'Union américaine [2] et, en 1863, ce nombre était presque réduit des deux tiers [3]. Evidemment, ces premiers occupants du sol américain disparaissent, à mesure que les blancs s'avancent et que le gros gibier fuit à leur approche [4],

[1] *New America*, I, ch. XI et XII.

[2] Volney. *Tableau du climat et du sol des Etats-Unis de l'Amérique du Nord*, II, 484.

[3] Les statistiques d'alors évaluent à 268,079 les Indiens non compris dans les recensements officiels. Le chiffre indiqué dans le recensement de 1860 était de 294,331.

[4] L'émigration du bison devant les progrès de la culture est un fait bien des fois signalé, notamment par Volney (1,370) et par le général Cass, dans son célèbre rapport sur les tribus indiennes, du 24 février 1829.

Univ Calif - Digitized by Microsoft ®

et nulle part plus que dans l'Amérique septentrionale, on n'a eu la preuve irrécusable que les peuples de souche anglo-saxonne, très-habiles à créer, au sein des sociétés barbares, des sociétés à leur propre image ne sont, pas capables de s'assimiler les races vaincues et préfèrent les exterminer [1].

Des traités solennels, conclus en 1799, avaient reconnu aux Creeks et aux Cherokees de la Géorgie et de l'Alabama la possession paisible de leurs anciens territoires; et on les avait vus se fixer, devenir cultivateurs. Les Cherokees étaient même allés plus loin : ils avaient créé une langue écrite, établi une forme de gouvernement assez stable, fondé enfin un journal dont Tocqueville apporta des exemplaires en France [2]. La mauvaise volonté des États, surtout des États du Sud, que le Congrès n'a pu contenir alors même qu'il l'a voulu, a rendu ces traités illusoires. Ainsi en 1830, la législature du Mississipi assimilait aux blancs les restes des Choctaws et des Chickasas qui habitaient encore son territoire, et punissait d'une amende de mille dollars le fait de revêtir le titre de chef. Déjà celle de la Géorgie avait dépossédé les Cherokees, et quand ceux-ci firent entendre au Sénat leurs réclamations et leurs doléances, il se trouva un membre de cette assemblée pour soutenir que ni l'ancienne possession, ni les traités écrits ne conféraient aux Indiens le moindre droit sur les terrains compris dans les limites actuelles de l'Union américaine [3]. Cette même législature avait interdit aux blancs de se fixer sur le territoire des Indiens : les missionnaires qui enfreignirent cette défense se virent arrêtés en 1831 et condamnés à quatre ans de travaux forcés (*hard labour*). Il est vrai que, l'année suivante, la Cour suprême cassa ce jugement; mais le général Jackson ne rendit pour protéger les Indiens aucune mesure effective, et ils prirent le parti d'émigrer au delà du Mississipi. Les Creeks de

[1] Nous trouvons ce point de vue et celui qui lui est corrélatif, à savoir le génie conquérant et assimilateur des races latines, très-bien développés dans un livre sur les républiques de l'Amérique méridionale, publié en 1861 à Paris et qui aurait bien mérité l'honneur d'une traduction. Il a pour auteur M. José Semper et pour titre : *Ensayo sobre las revoluciones politicas y la condicion social de las republicas Colombinas.*

[2] *La démocratie en Amérique*, éd. Pagnerre, I, 400.

[3] Rapport de M. Bell au comité des affaires indiennes, 24 février 1830.

Univ Calif - Digitized by Microsoft ®

l'Alabama ont suivi cet exemple à la suite de la guerre de 1836, dont les motifs ont fait peu d'honneur aux blancs et qui provoqua l'indignation de Washington Irving, comme celle de John Quincy Adams, l'ancien président. Aujourd'hui, ce qui reste d'Indiens sédentaires est presque exclusivement concentré dans la Californie, l'Orégon, l'Arkansas, le Minnesota, et leur nombre, qui était encore en 1836 de 82,000, est tombé à 25,000, selon le recensement de 1870.

Les ethnographes ont signalé entre les Américains modernes et les Anglais leurs ancêtres des distinctions qui se produisent au bout d'un petit nombre d'années, et les voyageurs ont retrouvé l'angle facial de l'Iroquois chez certaines familles de New-York ou du Kentucky dont le sang est toutefois resté pur depuis un siècle ou deux, et dont l'établissement, sur les bords de l'Ohio, est fort ancien[1]. M. l'abbé Brasseur de Bourbourg, qui a fait cette remarque, en ajoute une seconde : c'est que de ces familles, les unes semblent avoir emprunté la fierté et l'esprit rusé du guerrier des Six-Nations, les autres, la rudesse, la franchise, l'indépendance de l'Illinois et du Cherokee. Que ceux qui s'imaginent que l'action du blanc sur l'Indien a été prépondérante, dit à son tour l'auteur de la *Nouvelle-Amérique*, viennent dans ces plaines, où ils vivent côte à côte en fort mauvaise harmonie, et il s'assurera que chacun d'eux a pris les vices de l'autre, et que si l'Indien surpasse aujourd'hui son frère pâle en débauche, le blanc est devenu à son tour l'égal de son frère rouge en férocité et en fourberie. L'Yankee a enseigné à l'Indien à boire le whisky, et l'Indien a enseigné la polygamie à l'Yankee. Presque tous les trappeurs et les voituriers qui ont longtemps vécu chez les Peaux-Rouges ont plusieurs femmes, et comme un chef indien le disait au colonel Marcy : « Dans la plaine, le premier besoin d'un Yankee est l'abondance de femmes. » Quelques-uns de ces hommes, tels que le vieux Dorion, dont Irving a tracé une si pittoresque peinture, ont perdu dans ce commerce intime et

[1] *Histoire des nations et des peuples civilisés du Mexique*, etc., I, 8. M. Rameau, M. Elisée Reclus, M. Desor confirment ce témoignage. A ces traits d'emprunt, Smith et Carpenter ajoutent l'allongement du cou, Edwards l'augmentation de taille.

Univ Calif - Digitized by Microsoft ®

prolongé avec les sauvages toutes les habitudes de la vie civilisée, et l'on a montré à M. Dixon un nommé Jack Dunkier, de Central City, qui avait scalpé cinq Sioux. Ces faits et d'autres de même sorte ne sont ni nouveaux, ni discutables; mais permettent-ils d'en induire, comme le fait ce voyageur, qui ne se défie point assez d'un certain penchant au paradoxe et aux généralités hâtives, par cela même, peut-être, qu'il a un esprit très-réel et très-original, «qu'à la lettre, dans l'Amérique blanche, l'influence « des Peaux-Rouges se fait largement sentir, et dans la sphère des « institutions et dans celle de la pensée. » Il nous paraît surtout difficile de croire que le gouvernement fédéral des États-Unis et la théorie des droits d'États soient des emprunts faits à la ligue des Six-Nations, s'il nous est à la rigueur possible d'admettre que l'exemple des Indiens et de leurs nombreuses squaws n'a pas été sans influence sur les habitudes polygames de certaines sectes [1].

4. — Les Chinois.

Depuis que la Californie fait partie de l'Union, celle-ci a reçu un afflux de race jaune, et les fils du Céleste Empire y comptent aujourd'hui pour environ 100,000 hommes dans le chiffre de la population totale. Ces hommes sont des bouddhistes, des polygames et pratiquent l'infanticide, dit M. Dixon, et déjà il voit en perspective un temple de Bouddha s'élever en Californie, dans l'Orégon, le Nevada et l'une de ces guerres du travail où la victoire n'est pas toujours le privilége du fort surgir entre les deux races, l'une qui se nourrit de bœuf, l'autre qui s'alimente de riz. Il s'imagine ces hommes à longue queue et aux yeux obliques, choisissant les juges, formant les jurys, interprétant les lois, tenant la balance des partis. C'est aller vite en besogne. Il est vrai qu'adorer Bouddha ne serait pas, aux termes de la constitution, sinon dans son esprit, un obstacle à ce qu'il se formât en Amérique des Etats chinois; mais il reste la polygamie, et la façon dont l'autorité fédérale regarde le mormonisme ne donne pas lieu de croire qu'elle soit bien disposée à la favoriser et à l'étendre. On peut d'ailleurs

[1] *New America*, I, chap. VI.

Univ Calif - Digitized by Microsoft ®

aisément se rassurer quant aux suites de cette invasion de la race jaune que notre voyageur prévoit et redoute peut-être. Le Chinois n'émigre jamais sans une arrière-pensée de retour, et quand il a fait sa fortune, métier, pour le dire en passant, que personne n'entend mieux que lui, il faut que, mort ou vivant, il revoie les tours de porcelaine du pays natal et ses houris aux pieds comprimés.

En attendant, il remplit aux États-Unis une foule d'offices qui restent généralement dans d'autres pays le lot des femmes, lavant le linge, faisant les lits, promenant les enfants, et rendant ainsi service aux blancs riches, assez empêchés de trouver des serviteurs femelles de leur couleur dans un pays où le recensement de 1860 accusait pour la race blanche un excès de 730,000 mâles. Il n'y aurait là en somme qu'un inconvénient assez minime, si ce fait, qui n'avait son pareil en Europe que dans les anciens Etats pontificaux, n'entraînait pas nécessairement de graves perturbations dans les rapports sociaux et l'économie même de la société [1]. La grande loi économique de l'offre et de la demande a trouvé une vérification sur ce terrain comme sur les autres : elle a rendu les jeunes misses américaines arrogantes et vaines, et il ne répugne nullement d'expliquer, en grande partie, par cette circonstance l'inquiétude d'esprit dont elles semblent tourmentées, et qui les pousse à débattre tour à tour la mission de la femme dans la socitété, son rôle dans l'histoire, sa place dans la création, comme à s'éprendre des plus choquantes théories sur l'amour libre, la promiscuité, le mariage naturel et la maternité artistique. Une jeune et charmante femme de Providence, cet asile ouvert par Roger Williams à la liberté de conscience et cette ville qui est un modèle sous bien des rapports, n'a pas médiocrement scandalisé M. Hepworth Dixon, en lui décla-

[1] Selon M. Dixon, il n'y aurait que le Maryland, le Massachusetts, le New-Hampshire, le New-Jersey, le New-York, la Caroline du Nord, Rhode-Island et le district de Columbia, tous vieux établissements, où les mâles l'emporteraient sur les femmes. Dans quelques-uns des territoires de l'Ouest, la disproportion peut bien effrayer le moraliste : en Californie, on compte trois hommes pour une femme ; dans le Nevada, huit hommes contre une femme, et dans le Colorado vingt contre une. Ce qu'il y a de plus singulier, c'est qu'il se trouve aussi plus de Chinois que de Chinoises, plus de guerriers indiens que de squaws. Seuls les nègres offrent un léger excès dans la population féminine (*New America*, II, chap. III).

Univ Calif - Digitized by Microsoft ®

rant « que le premier devoir d'une femme était de paraître « belle aux yeux de son mari, et que, la gestation et la lactation « étant faites pour la rendre désagréable et laide, le mieux pour « elle, c'était de n'avoir point de nourrissons et d'enfants [1]. »

5. — Les Noirs.

On ne compte pas moins aux États-Unis d'environ 5 millions de noirs ou de métis [2], soit presque un huitième de la population totale. Livrée à elle-même à Liberia, sur la côte d'Afrique ou dans l'ancien Saint-Domingue, cette race n'a pas fait preuve, il faut l'avouer, d'aptitude pour la civilisation et la liberté ; il s'agit maintenant de savoir ce qu'elle saura faire dans ce milieu de l'Amérique, différent à tant d'égards de tous les autres, environnée de races énergiques et capables de l'élever et de l'instruire, surtout si elles voulaient abjurer les dernières répugnances qui les éloignaient des fils de Sem. Placé nous-même pendant quatre années en contact avec les noirs des Antilles, avant et après leur émancipation, nous n'avons jamais reconnu chez eux les signes d'une déchéance irrémédiable et cette sorte d'idiotisme incurable auquel certains ethnologues ont voulu les condamner sans appel. Chez ces malheureux, il y avait selon nous de l'engourdissement mais non de l'impuissance; un abêtissement trop facile à concevoir après tant d'années de dégradation et de servitude, mais non une stupidité organique, et ce qui se passe actuellement aux Etats-Unis est de nature à fortifier ces impressions, loin de les contredire. Rien ne vaut sur un pareil sujet le témoignage d'hommes impartiaux, qui ont vu de leurs propres yeux et entendu de leurs propres oreilles : eh bien ! on nous montre en Amérique des noirs déjà riches et instruits, des noirs avocats et des noirs prédicateurs ; on nous introduit dans ces écoles d'anciens esclaves où le vieillard de soixante ans s'essaye à l'écriture, tandis qu'à ses côtés le gamin de dix ans épèle son A B C. Il y a dans un des hôtels de Richmond un garçon de salle nommé Elie

[1] *New America*, II, chap. xxv.
[2] 4,859,193 selon le dernier recensement.

Univ Calif - Digitized by Microsoft ®

Brown : tandis qu'il était encore esclave, il apprenait à lire secrètement et sous la crainte quotidienne du fouet, et dès qu'il a été libre, il s'est mis à l'écriture. On lui demandait un jour s'il ne désirait point devenir électeur : « Pas pour le moment, » répondit-il. « Je ne sais pas encore assez de choses ; dans vingt ou « vingt-cinq ans, nous verrons. » Par malheur, rien n'a la vie plus dure qu'un abus, si ce n'est un préjugé peut-être. Depuis la fin de la guerre, tout nègre peut prendre place pour son argent dans les voitures publiques, mais sur les chemins de fer de l'Ohio, on lui réserve des compartiments séparés. En Virginie, les règlements de police stipulent que le noir peut entrer dans tel wagon qu'il lui plaît. Mais quel nègre ose se mêler à la compagnie des blancs ? « Sam aime sa liberté, et par moments il ne lui déplaît « pas d'en faire parade au nez et à la barbe de son ancien maître. « Mais il aime aussi sa peau, et dans un pays où chacun porte un « revolver et s'en sert aussi librement qu'un Anglais de son porte-« cigares, Sam sait jusqu'où il peut aller et le point où il convient « de s'arrêter. Un bout de papier ne change pas les habitudes, et « le jour d'un commerce parfaitement libre et amical entre les « blancs et les nègres, ce jour est encore lointain [1]. »

III

ORGANISATION PUBLIQUE.

1. — Autorité judiciaire fédérale.

On a déjà dit que le pouvoir judiciaire était représenté, dans sa plus haute expression, par une Cour fédérale suprême que ses attributions rendent gardienne du pacte fédéral et interprète de la constitution et des lois. Cette cour se compose d'un premier juge qu'on appelle *chief-justice* et de huit assesseurs, qui reçoivent un traitement l'un de 6,500, les autres de 6,000 dollars, et qui sont nommés par le président de la République, sous l'approbation du Sénat. Ces magistrats gardent leur titre tant qu'ils se conduisent bien : *During good behaviour*, pour employer l'expression

[1] *New America*, II, XXVI.

Univ Calif - Digitized by Microsoft ®

anglaise. Le Sénat a seul qualité pour les révoquer, et depuis 1789 il n'a encore usé de ce droit que dans trois circonstances. Cette cour tient chaque année, au siége même du gouvernement, une session qui court à partir du premier lundi de décembre. Elle envoie, deux fois par an, l'un de ses magistrats présider des *cours de circuit*, devant lesquelles se portent les affaires criminelles et qui ont la connaissance des délits commis en pleine mer et de la validité des prises. Le magistrat qui préside la cour de circuit est assisté par le juge *de la cour du district*, et cette dernière tient habituellement ses sessions quatre fois par an[1].

2. — Autorité judiciaire locale.

Chaque État a ses cours de justice propres, qui forment deux degrés de juridiction et qui s'appellent, l'une *la Cour suprême* ou *supérieure* de l'Etat, l'autre la *Cour du comté*, ou du *district*, dans les États peu nombreux où cette dernière dénomination a prévalu[2]. Le New-York et le New-Jersey ont en outre leur *Cour d'erreur*, au civil et au criminel. Dans le dernier de ces Etats, elle exerce le droit de grâce et s'appelle *Cour d'erreur et de pardon*. Dans quelques circonstances, ces tribunaux connaissent des cas relevant en principe de la juridiction fédérale. C'est ainsi que les cours du comté du New-York, de la Pennsylvanie et de l'Ohio exercent des poursuites en matière fiscale et prononcent des amendes. Au surplus, il y a près de chaque circonscription judiciaire un officier public qui est chargé de suivre les causes où le gouvernement fédéral pourrait être intéressé[3]. Les Américains ont d'ailleurs emprunté aux Anglais l'institution des juges de paix, en lui lais-

[1] On comptait, en 1863, cinquante cours de district.

[2] Quand M. Michel Chevalier visitait les États-Unis, elle n'était en usage que dans la Caroline du Sud. Dans la Louisiane, on appelait paroisses ce qu'ailleurs on nommait comtés ou districts.

[3] Dr Thomas W. Evans. *Lettres d'un oncle à son neveu sur le gouvernement des Etats-Unis*. Paris 1861. On remarquera que les cas de délégation sont sans importance. La Cour suprême a décidé qu'aucune part de la juridiction criminelle n'en est susceptible et que la juridiction concurrente n'est admissible que dans le seul cas où les cours d'un Etat en aurait joui avant la constitution (Story. *Commentaries*, III, 615-619).

Univ Calif - Digitized by Microsoft ®

sant toute l'importance qu'elle possède chez ceux-ci et en les mêlant, en outre, d'une façon intime à l'administration proprement dite. Ce sont les gouverneurs d'Etats qui nomment les juges de paix et désignent trois d'entre eux pour former, dans chaque comté, ce qu'on appelle la *Cour des sessions,* tribunal dont le rôle apparaîtra quand il sera question de l'organisation municipale.

L'institution du juge varie d'État à État. Elle a lieu tantôt par les assemblées électorales, tantôt par les branches réunies de la législature. Ailleurs, c'est le gouvernement qui nomme les juges, sous l'autorité du Sénat, ou de la sienne seule, comme dans le Vermont. Un seul État leur a conféré l'inamovibilité d'une façon expresse : c'est le Delaware; mais dans les autres, ils jouissent toutefois d'une inamovibilité réelle, grâce à la disposition qui les maintient en fonctions *tant qu'ils se conduisent bien,* et il faut de grands méfaits, semble-t-il, pour que cette bonne conduite paraisse avoir cessé. Ce peuple, en effet, professe pour la loi un culte véritable, et ce culte il en transporte une partie aux instruments et aux organes de la loi. Les juges de la Cour suprême sont traités à Washington avec un respect extraordinaire qu'on a comparé à celui qu'obtenait jadis un cardinal à Rome : il n'est pas jusqu'au plus petit magistrat électif qui ne soit l'objet pendant les 3, les 5, les 7, les 10 ans de son investiture d'une déférence universelle et trop souvent peu méritée. Tous les vices inhérents à l'élection directe de la magistrature par le peuple se sont manifestés, sur une large échelle, en Amérique[1]. Un ignoble *chief-justice* a terrifié la ville de New-York, et s'est fait le complice d'un homme que son épouvantable audace et son immense fortune avaient mis au-dessus de toutes les lois comme de tous les devoirs, et il y a peu d'années seulement qu'un jury acquittait à Pottsville, dans la Pennsylvanie, l'auteur d'un assassinat commis en plein jour et en pleine rue. Jamais crime ne fut plus patent; mais le coupable était Irlandais et membre de la société secrète qui s'appelle les *Molly Maguires* ; or, il existe dans le bassin houiller dont Potts-

[1] Ajoutons que les meilleurs esprits, Story, Kent, le Dr Paley, M. Ezra Seaman s'accordent à la condamner. Story est très-explicite, et dit en toutes lettres qu'à mesure que la liberté s'étendra, le système de l'inamovibilité s'étendra également (*Commentaries,* etc., III, 467).

Univ Calif - Digitized by Microsoft ®

ville est le centre soixante milles mineurs qui étaient Irlandais comme lui, Molly Maguires comme lui. Ils avaient élu le magistrat qui présidait le jury devant lequel parut William Dunn et ce jury lui-même. Les témoins, Irlandais et Molly Maguires, jurèrent que leur compagnon se trouvait le jour du crime à soixante milles de l'endroit où il avait été commis. Le défenseur exposa qu'il s'agissait d'un de ces cas de fausse identité si nombreux dans les annales judiciaires ; le président résuma les débats dans ce sens, et bientôt le jury rapporta un verdict de non coupable : *not guilty* [1].

3. — Le Jury.

Les Américains, plus encore que les Anglais peut-être, regardent le jury comme la pierre angulaire de leur édifice juridique, et Story n'a pas omis de mentionner ce mot de Blackstone « que « Montesquieu, en rappelant que Sparte, Rome et Carthage avaient « perdu leurs libertés et que l'Angleterre pourrait aussi perdre la « sienne, ne s'était pas souvenu que ces républiques n'avaient pas « connu le jury [2] ». La constitution l'a formellement décrété dans tous les cas de poursuites criminelles et l'a maintenu, *preserved*, pour les actions de droit commun [3]. Parlez aux légistes pennsylvaniens du cas de Pottsville, ils le déploreront, mais sans y trouver une raison suffisante d'ébranler la moindre des garanties dont la loi américaine entoure un accusé. « Ces mineurs de Pottsville, » disait le brillant maire de Philadelphie d'alors, « sont des hom- « mes qui chez eux payaient leurs rentes avec un gourdin ; chez « nous, c'est avec un pistolet qu'ils sollicitent un chômage, et une « torche à la main qu'ils réclament une avance de salaire. Mais, « leurs enfants, élevés dans nos écoles et façonnés à notre appren-

[1] *New-America*, II, 246.

[2] *Commentaries on the american constitution*, III, 654.

[3] Amendements VI et VII. L'illustre criminaliste Edward Livingston reprochait précisément à la législation première de la Louisiane de l'avoir laissé à l'option des parties en matière civile, et même en matière criminelle, sauf les cas capitaux (*Exposé d'un système de législation criminelle pour l'Etat de la Louisiane et pour les Etats-Unis d'Amérique*, II, 77). Il faut remercier Mlle Guillaumin, qui au surplus est coutumière du fait et continue si bien les traditions de son regrettable père, d'avoir tout récemment recueilli les précieux travaux de Livingston.

Univ Calif - Digitized by Microsoft ®

« tissage, seront un jour de bons et riches Américains qui sauront « à peine qu'il existait jadis des Molly Maguires auxquels appar- « tenaient leurs pères [1]. » Sans contredire à ces espérances de M. Michael Norton, on conçoit cependant que les législatures, dans le silence de la constitution qui n'a établi pour le jury aucune règle générale [2], aient cherché des moyens d'approprier l'institution aux exigences de la morale publique et aux convenances d'une bonne justice. Elles sont parties, il est vrai, du principe que tout électeur est également juré; mais l'on sait qu'en Amérique, la capacité électorale est le plus souvent assujettie à des conditions restrictives et qui en France ne laisseraient pas de paraître bien rigoureuses. Partout on exige un domicile dant la durée varie de trois mois à deux ans. Dans quelques États, la Virginie par exemple, il faut avoir un *Freehold* d'un revenu de 25 dollars ou bien un bien de valeur équivalente en bail pour cinq ans. Dans le Rhode-Island, l'électeur doit payer un dollar de taxes, et ce chiffre allait jusqu'à quinze dans le Caroline du Nord. Enfin à New-York, pour être juré, il ne suffit pas d'être électeur ; on doit encore remplir certaines conditions qui sont censées correspondre à plus de capacité et de moralité. D'ailleurs ce n'est point, comme en Angleterre, un officier du pouvoir exécutif [3] qui dresse la liste des jurés. Ce soin est confié à des magistrats électifs : les *selectmen*, dans la Nouvelle-Angleterre, les *supervisors*, dans le New-York, les *trustees* dans l'Ohio, les *shériffs* de paroisse dans la Louisiane.

[1] *New America*, II, XXVII.

[2] V. les *Commentaries* de Story, III, 628-648, 652-659, et les lois fédérales de 1789, 1800, 1802.

[3] Tout en blâmant ce système, Livingstone s'est plu à énumérer les correctifs qui le rendent peu dangereux en Angleterre, la désignation par le sort de chaque jury; la faculté de récusation, qui est exercée avec une telle latitude qu'elle déconcerte et neutralise toutes les pratiques de la corruption; enfin et surtout la force de l'opinion publique (*Exposé d'un système de législation criminelle*, etc., II, 79-80).

Univ Calif - Digitized by Microsoft ®

IV

ADMINISTRATION GÉNÉRALE.

1. — Fonctionnaires fédéraux.

Les Américains aiment grandement à faire leurs affaires par eux-mêmes, et se gardent d'abandonner à leurs gouvernants une liberté d'allures qu'il est si facile de retourner contre ceux mêmes qui vous la donnent. Ils ignorent les « bienfaits » de la centralisation, ce moyen chanceux de faire par occasion de grandes choses, ce moyen assuré d'user les ressorts habituels de ces choses et d'en tarir les sources permanentes. Il est vrai qu'à son aide, on parvient facilement, ainsi que l'a si bien dit Tocqueville, « à soumettre les actions extérieures de l'homme à une certaine « uniformité extérieure qu'on finit par aimer pour elle-même « indépendamment des choses auxquelles elle s'applique, comme « ces dévots qui adorent la statue, oubliant la Divinité qu'elle « représente. » Il est vrai encore que la centralisation « réussit « sans peine à imprimer une allure régulière aux affaires cou- « rantes, à régenter savamment les détails de la police sociale, à « réprimer les légers désordres et les petits délits ; à maintenir la « société dans un *statu quo*, qui n'est à proprement parler ni une « décadence ni un progrès ; à entretenir le corps social dans une « sorte de somnolence que les administrateurs ont la coutume « d'appeler le bon ordre et la tranquillité publique. En un mot, « elle excelle à empêcher et non à faire[1], » et vienne l'une de ces circonstances où l'immense machine a besoin du concours universel, on est tout surpris de la faiblesse de ses rouages ; on la voit rester inerte et se détraquer morceau par morceau.

Il faut bien se convaincre, dit encore l'illustre publiciste, qu'il n'y a rien de plus difficile à contenir et à diriger qu'un peuple de solliciteurs, qu'un peuple où règne la manie du galon officiel, et cette manie ne figure point parmi les moindres des causes qui

[1] *De la démocratie en Amérique*, I, 109-110.

Univ Calif - Digitized by Microsoft ®

entretiennent en France l'incertitude des esprits et l'instabilité des institutions. Le gouvernement, quoi qu'il fasse, ne parvient jamais à rassasier les appétits excités par lui-même, et chaque fois qu'il jette à de nouveaux fonctionnaires quelques miettes mesquines de son large budget, il crée de nouveaux embarras à l'ordre social, en se ménageant à lui-même des frondeurs et des ennemis secrets. De l'autre côté de l'Atlantique, cette vérité n'est pas mise en doute, et à une époque où le roi Louis-Philippe disposait d'environ 140,000 places, où l'humble garde champêtre et le facteur rural, plus humble encore, tenaient leur commission d'un ministre, les emplois auxquels le président des Etats-Unis pouvait pourvoir n'atteignaient pas le chiffre de 40,000, dont 16 pour l'armée, la marine, les affaires indiennes, et les autres répartis entre les trois grands services fédéraux, les douanes, les postes, les monnaies [1]. Tandis que chacun de nos ministères comptait les employés par centaines, il suffisait à Washington d'employer 14 hommes pour assurer l'important service des affaires étrangères, et dans tous les départements ministériels, la même concentration de besogne se faisait remarquer.

Sur le chapitre des traitements, la différence entre les deux pays n'était pas moins sensible : chez nous on gorge le haut fonctionnaire, le ministre, l'ambassadeur, le conseiller d'Etat, le préfet, l'évêque, et au petit commis, à l'humble scribe, on donne une obole tout juste suffisante pour qu'il puisse manger du pain et ne pas courir les rues en pantalon rapiécé. En Amérique, le président touche 25,000 dollars, et le mieux rétribué des agents diplomatiques ou consulaires seulement 9,000. Par compensation, les emplois les plus infimes vont à 600 dollars, et les emplois intermédiaires varient de 800 à 2,100 [2]. En un mot, les Américains emploient peu de monde à leur besogne publique, qu'ils ont simplifiée et ramenée à ses termes les plus concrets ; mais ils rémunèrent leurs fonction-

[1] Ce sont les chiffres donnés par M. Michel Chevalier. Il comptait, il est vrai, 31,917 employés des postes, mais en faisant remarquer qu'il n'y en avait qu'un tiers qui fussent *Post-Masters*, et que les autres n'étaient que des agents nommés par les *Post-Masters*, tout service postal étant assuré par la voie de l'entreprise.

[2] Ce sont les chiffres donnés par Tocqueville pour le ministre des affaires étrangères. Au département de l'intérieur, le maximum des emplois intermédiaires était de 1,500 dollars et celui des emplois supérieurs de 3,000.

Univ Calif - Digitized by Microsoft ®

naires d'une façon convenable, en évitant avec soin ce scandale que tous les gouvernements jusqu'ici ont donné en France d'une hiérarchie opulente en haut, besoigneuse en bas[1].

2. — Armée et Marine.

L'Amérique n'a pas à proprement parler d'armée permanente, car on ne peut donner ce nom aux 8 ou 9,000 hommes de troupes régulières qu'elle a longtemps entretenus; pas même, eu égard à sa population et à l'immensité de son territoire, aux 32,000 qu'elle tiendra désormais sur pied, d'après sa nouvelle loi militaire[2]. A la place de cet établissement qui a coûté à la vieille Europe et lui coûte encore des milliards et des milliards consommés dans la plus improductive des dépenses, la constitution a institué un système de milices provinciales, en chargeant le Congrès de les organiser et de les discipliner. Il ne paraissait guère y avoir réussi à la veille de la grande guerre civile. Quoique la loi eût réduit à des proportions tout à fait dérisoires le chiffre des jours d'exercices, il y avait unanimité pour se plaindre, et l'on voyait dans les campagnes les citoyens braver l'amende infligée aux réfractaires, et dans les villes, se rendre aux manœuvres, pour les ridiculiser, avec des costumes grotesques et armés de sabres de bois ou de manches à balais. Les négociants, les boutiquiers, les ouvriers s'élevaient contre la loi, au nom du travail qu'elle leur faisait perdre, et les prêtres, de même que les apôtres des sociétés de tempérance, l'accusaient de favoriser la paresse et l'ivrognerie.

Le service de mer est plus honoré et plus goûté que le service de terre. Les officiers de la marine fédérale ne le cèdent à personne ni en habileté nautique, ni dans ce courage à la fois aventureux et calme qui caractérise le véritable homme de mer, et sans

[1] Nous avons vu sous l'empire, dans une préfecture de 2e classe, le préfet toucher 30,000 francs et les expéditionnaires de 700 à 1,000. Le traitement d'un chef de division n'allait pas à 3,000 francs.

[2] Pendant la période de 1789 à 1809, les dépenses de ce budget n'ont pas dépassé une moyenne annuelle de 1,300,000 dollars. Pendant la guerre avec l'Angleterre (1812-1816), cette moyenne est allée à 16,000,000; et lors de la guerre du Mexique (1847), à 41,000,000. Sous la présidence de M. Buchanan, le budget de la guerre fut d'environ 16 millions et demi.

Univ Calif - Digitized by Microsoft ®

atteindre aux effectifs grandioses de la Grande-Bretagne ou de la France, cette marine a pris, depuis l'année 1849, des développements considérables. Les États-Unis ont des stations navales sur les côtes d'Afrique, dans le Pacifique, dans les mers du Japon et de la Chine, et le pavillon aux trente-sept étoiles se montre maintenant en escadre dans la Méditerranée [1].

3. — Finances.

Durant de longues années, les Américains, après avoir payé leurs taxes à l'Union, à leur État, à leur cité ou à leur *township*, se trouvaient encore les citoyens les moins chargés d'impôts du monde, et le budget fédéral surtout s'était maintenu dans des limites si exiguës que c'était matière à pitié pour les politiques de la bonne vieille école. Il avait débuté par des dépenses annuelles de 900,000 dollars sous la première présidence de Washington, pour arriver à 28 millions sous celle de M. Van Buren et retomber à 20 du temps de M. Tyler, avec des chiffres intermédiaires de 15 sous la seconde administration de Monroë et de 16 sous celle de John Quincy Adams. Sous la présidence de M. Polk, la moyenne annuelle s'accentue pour ne plus décroître : 36 à 37 millions d'abord, puis 72, et enfin des centaines à la clôture de l'année financière qui a fini le 30 juin 1871 [2]. Si les Américains sont persuadés, comme l'est le baron Charles Dupin, de facétieux souvenir, que l'impôt « est le thermomètre de la fortune publique, » nul doute donc qu'ils ne se sentent très-heureux et très-prospères. C'est qu'ils ont d'abord cédé à la manie conquérante des peuples de l'ancien-monde et qu'ensuite le Sud, las de n'être qu'une ferme [3] de la grande république, a voulu

[1] Au 1er décembre 1865, la flotte américaine comprenait 71 navires cuirassés; 262 vapeurs à hélice dont 113 construits spécialement pour la guerre; 226 à roues dont 52 construits pour la guerre; 112 navires à voiles de toute sorte, le tout portant 4,610 canons et jaugeant 510,396 tonneaux. Il y avait, en outre, 719 bâtiments de transport. La guerre finie, cette immense flotte a été mise en vente, et l'effectif ramené à des proportions plus raisonnables, quoique supérieures à celles d'avant la guerre.

[2] Près de 423 millions, dont 125 pour les intérêts de la dette et 130 pour son amortissement. L'excédant des recettes sur les dépenses a été de près de 110 millions.

[3] C'est le mot de M. Michel Chevalier (lettre XVIII).

Univ Calif - Digitized by Microsoft ®

devenir *landlord* à son tour, afin de conserver à tout prix le bétail humain qui faisait fructifier ses rizières, ses champs de tabac, ses cultures de coton. Cette folle et criminelle entreprise a eu, sans doute, le sort dont elle était digne ; mais qu'il faudra d'années de lourds impôts et de rudes sacrifices pour éteindre la dette qu'elle a fait naître et ramener les budgets fédéraux à leur médiocrité heureuse !

Ce budget, lorsque éclata la guerre civile, s'alimentait presque exclusivement par les douanes, ses deux autres sources, la vente des terres domaniales et le service des postes, ne donnant l'un qu'un revenu inférieur, et l'autre se soldant par un excès de dépenses[1]. Il devint tout à fait évident, dès le premier jour, que la lutte qui s'ouvrait nécessiterait, quelle que fût sa durée, la création de ressources extraordinaires et, comme là-bas on n'était nullement persuadé, avec Melon, que les dettes d'un État ne l'affaiblissent pas, « parce que les intérêts sont payés de la main droite à la main gauche, » ou, avec Voltaire, « qu'elles sont pour l'industrie un nouvel encouragement, » ce fut à l'impôt que l'on s'adressa tout d'abord. « Nous n'avons pas le droit, » dit M. Chase, en présentant ses projets financiers, « de mettre une dette perpé« tuelle à la charge des générations futures. Ce n'est point là une « idée d'origine américaine, il ne faut qu'elle se naturalise chez « nous. » Et il proposait d'augmenter les droits sur les sucres bruts ou raffinés[2] ; d'imposer les cafés et les thés[3] ; enfin d'établir une taxe sur la propriéte réelle et personnelle ou, à défaut un système de taxes intérieures moins cher à percevoir et portant de préférence sur les objets de luxe. Le 5 août 1861, les droits furent votés, tandis que des scrupules constitutionnels faisaient rejeter les taxes directes qu'offrait M. Chase ; mais en revanche on vota une imposition directe de 20,000,000 de dollars à répartir entre les États restés fidèles, et on établit, à partir du 1er janvier,

[1] Pendant l'exercice 1855-1856, les douanes ont rapporté 64 millions de dollars, et la vente des terres 8,820,000 seulement. Les postes avaient coûté 10,417,000 dollars, et rendu 7,620,000.

[2] Le tarif dit Morrill, du nom de son auteur, venait déjà de les accroître (2 mars 1861). Il avait aussi sensiblement augmenté les droits sur les liqueurs, les esprits et les fers.

[3] Ces articles étaient francs depuis le tarif du 14 juillet 1832.

Univ Calif - Digitized by Microsoft ®

une taxe sur tous les revenus excédant 800 dollars, taxe fixée à trois ou a cinq pour cent, suivant qu'elle frappait sur des revenus provenant des États-Unis ou bien du dehors, et limitée à un et demi pour cent à l'égard des valeurs issues du gouveruement fédéral. Au surplus, ce n'était là que le prélude d'une série d'actes législatifs, qui portent la date des 1er juillet 1862, 3 mars 1863, 1er juillet 1864, 1er avril 1865, et qui ont engendré le système fiscal le plus vaste et le plus complexe qu'un peuple, semble-t-il, ait jamais eu à subir. On pourrait, en toute sécurité de conscience et à l'aide du changement d'un mot, lui appliquer le vers célèbre du poëte :

C'est *l'impôt* tout entier à sa proie attaché.

Tout a été atteint, la fortune immobilière comme la fortune mobibière, les compagnies d'assurance comme celles de navigation ou de voies ferrées, les banquiers comme les avocats, les pharmaciens comme les architectes, les débitants de boissons comme les marchands de chevaux ou les entrepreneurs de cirques; les voitures, les yachts, les billards privés, comme les pianos; la vaisselle d'or et d'argent, les montres, les loteries comme les théâtres. Dans les tarifs d'importation ou d'exportation, on a eu garde de rien omettre : la chandelle y coudoie le café, le sucre y rencontre le sel; le coton, les ombrelles et les manchons y sont pêle-mêle, de même que le bétail abattu, le charbon et les esprits !

Les Américains ont la sagesse ou le bon goût de convenir que ce système a été souvent une « injure à la prudence et à une saine économie, » pour parler comme M. David A. Wells, ancien commissaire de l'*Internal Revenue*. Ils confessent (c'est toujours M. Wells qui parle) « qu'il a souvent violé tous les principes « reconnus en matière d'impôt, et par des duplications et des « majorations de bénéfice, retiré bien plus de l'épargne natio- « nale que le trésor n'en a reçu » [1]. Tel quel, il servait les projets de M. Chase et de ses successeurs, qui ne voulaient pas perpétuer la dette, en leur offrant les moyens d'assurer le remboursement

[1] V. *Journal des Economistes* du 15 février 1872. M. Wolowski y a reproduit de longs extraits du rapport de M. Wells : *les Impôts aux Etats-Unis.*

Univ Calif - Digitized by Microsoft ®

des emprunts que la force des choses allait coup sur coup leur faire contracter. Dès le 17 juillet 1861, le Congrès autorisait le ministre des finances à emprunter 250 millions de dollars, à l'aide d'obligations non rachetables pendant vingt ans ou de billets rachetables après trois ans, et portant intérêt les uns de 7, les autres de 7.30 p. 100 par an; à émettre contre espèces des bons du trésor inférieurs à cinquante dollars, remboursables à un an de date, ou même, sur demande, jusqu'à concurrence de 50 millions; enfin à négocier 100 millions en Europe, au taux qu'il jugerait opportun, Quelques jours plus tard, le secrétaire de la trésorerie recevait la faculté de convertir les bons du trésor en obligations remboursables à vingt ans de date et de réaliser, à l'aide d'obligations semblables, portant un intérêt maximum de 6 p. 100, telle portion de l'emprunt qu'il croirait convenable [1]. Ce furent les derniers actes financiers du Congrès dans sa session 1860-1861; mais, lorsqu'il se réunit de nouveau, au 2 décembre, la situation devint à cet égard l'objet de toutes ses préoccupations ; car, depuis le 1er juillet, la dette s'était accrue d'environ 168 millions, et ni les recettes douanières, ni l'impôt direct des 20 millions n'avaient produit ce qu'on s'était cru fondé à en attendre. Il fallait prendre de nouvelles mesures, et la première fut la création pour 150 millions de billets des États-Unis, divisés en autant de sortes de coupures qu'il serait utile, pourvu que la moindre ne fût pas inférieure à cinq dollars, et que le tiers de cette émission remplaçât les 50 millions de *Demand-Notes* crées par l'acte du 17 juillet précédent. On déclara les nouveaux billets monnaie courante d'une part pour l'acquit de tous les impôts, les droits à l'importation exceptés, et de l'autre pour le payement de toutes les dettes fédérales, à part l'intérêt des obligations et des bons émis par le trésor, qui continueraient toujours d'être soldés en espèces.

Le même acte, afin de consolider la dette flottante, autorisa M. Chase à émettre, pour un maximum de 500,000, des coupons des rente 6 p. 100 de cinquante dollars au moins, remboursables à cinq ans de leur émission au plus tôt et vingt ans au plus

[1] 5 août 1861.

Univ Calif - Digitized by Microsoft ®

tard, et on stipula que toutes les valeurs fédérales aux mains d'individus ou de corporations resteraient exemptes de toute taxation. Cet expédient, qui faisait un étalon légal d'un papier-monnaie ayant cours forcé, fut la plus grave des mesures qu'entraîna la crise. Son caractère constitutionnel fut révoqué en doute [1], et elle suscita de vives appréhensions dans la finance européenne [2]. Quoi qu'il en soit, elle ne devait pas être la dernière, et six mois ne s'étaient pas écoulés, qu'une nouvelle émission de ces mêmes billets, dans les mêmes conditions, était autorisée jusqu'à concurrence de 150 millions, et que la faculté de recevoir à 5 p. 100 des dépôts de fonds temporaires était portée de 50 à 100 millions. Tout cela attestait des besoins d'argent de plus en plus pressants, et le 3 mars 1863, M. Chase réclama les moyens de contracter deux nouveaux emprunts, l'un de 300 millions destinés aux découverts de l'exercice qui allait finir, l'autre de 600 à consacrer aux nécessités de l'exercice qui allait commencer. On les vota l'un et l'autre, et on les réalisa par des coupons 6 p. 100 remboursables en dix ans au plus tôt, quarante ans au plus tard, à la volonté du gouvernement, et on autorisa en outre la mise en circulation, pour une somme de 400 millions, de bons du trésor et de 150 millions de billets des États-Unis, mais ceux-ci éventuellement et pour le payement de l'armée, de la marine et autres créanciers de l'Union.

Le 30 juin 1864, jour de la clôture de l'exercice, M. Chase résigna ses fonctions et fut remplacé par M. Fessenden, du Maine. Le nouveau secrétaire de la trésorerie allait se trouver en face d'une situation des plus embarrassantes. Bien que, depuis le commencement de l'année, il y eût eu encore deux emprunts, l'un de 200 et l'autre de 400 millions de dollars [3], le trésor ne renfermait que 19 millions pour faire face à 233 de fournitures ou de

[1] Devant les cours du New-York et devant la *District Court* de Philadelphie, qui ont résolu la question par l'affirmative, et devant la *Court of Appeals* du Kentucky, qui s'est prononcée, en 1865, pour la négative.

[2] Dépêche du 17 décembre 1862 de M. Pike, ministre des Etats-Unis à la Haye.

[3] Acte du 3 mars 1864 : coupons de rente 6 pour 100 rachetables après 5 ou 40 ans. Acte du 30 juin 1864 : moitié coupons rachetables après 5-30-40 ans, moitié bons du trésor remboursables, au gré du gouvernement ou des porteurs, trois ans après émission et portant un intérêt de 7,3 pour 100.

Univ Calif - Digitized by Microsoft ®

créances en souffrance. La perspective de négocier un nouvel emprunt dans de pareilles conditions n'était pas engageante, en songeant surtout que la dernière émission n'avait pas été couverte. La nécessité toutefois était pressante et M. Fessenden, après s'être vainement abouché avec les banquiers de New-York auxquels il demandait 50 millions, résolut d'imiter l'exemple que lui avait donné Pitt dans des conjonctures analogues et qu'avait suivi le second empire français dans ses emprunts successifs. Il fit appel au pays ; mais cet appel n'eut pas le succès qu'on en avait auguré, et il fut heureux pour M. Fessenden que l'armée acceptât pour 20 millions de valeurs fédérales et qu'un nouvel emprunt du double, rachetable après cinq ou vingt ans, vînt mettre de l'argent dans ses caisses. Quand le Congrès s'assembla, le 6 décembre, il lui fit connaître que, la guerre continuant, la dette atteindrait vraisembablement, au 1er janvier 1866, l'effrayant chiffre de 2 milliards 220 millions de dollars, et cette communication eut pour résultat naturel l'autorisation de contracter un dernier emprunt de 600 millions, dont la première émission eut lieu le 30 juillet 1865, en obligations remboursables en 7-30 ans, par les soins de M. Mac-Culloch qui avait remplacé M. Fessenden au mois de mars précédent [1].

Une dette approchant de 15 milliards de notre monnaie française [2], tels étaient les fruits de la guerre civile. Cet écrasant fardeau n'effraya pas toutefois les hommes du Nord que leur victoire avait excités, et, quelque jactance américaine aidant, ils en parlèrent comme d'une chose qu'une souscription publique anéantirait d'un coup et sur l'heure. La réflexion venue, on se

[1] On a dû s'en tenir ici aux traits saillants de cette immense expérience financière, et on renvoie le lecteur curieux de détails plus approfondis à un article de M. Léonard Courtney, qui n'a pas moins de 45 pages et qui sous le titre : *The finances of the united states of America* (1861-67), a été inséré dans le numéro de juin 1868 du *Journal de la Société statistique de Londres*. On lira également avec profit les deux *notes* sur ce même sujet qui se trouvent dans la 3e édition du *Traité de finances* de M. Joseph Garnier, livre aussi substantiel que remarquable par son inspiration large et vraiment économique.

[2] La dette, au 31 août 1865, époque de son maximum, était de 2,846,021,742. Qu'on en retranche 68,482,686, c'est-à-dire son chiffre au 4 mars 1861, on arrivera à 2,777,539,056, soit en monnaie française 14,888,610,802 francs.

Univ Calif - Digitized by Microsoft ®

contenta d'efforts moins immédiats et plus modestes, et l'on fit briller avec complaisance devant l'Europe une première libération d'environ un quinzième de la dette totale, obtenue en douze mois [1]. En réalité, elle était due au licenciement de l'armée et de la flotte qui, au lendemain même de la victoire, avait supprimé les charges les plus lourdes, tout en laissant le pays aux prises avec des perturbations économiqées très-graves, l'excès du papier-monnaie, la prime exorbitante de l'or [2], le renchérissement des denrées et des marchandises, la situation obérée des États particuliers [3]. La liquidation, en somme, a marché d'un pas régulier et rapide, la dette créée par la guerre ayant été réduite de 421 millions, du 1er août 1865 au 1er juillet 1871, ce qui donne une jolie moyenne de 70 millons par année [4]. Dans le cours de ces six années, le législateur, par voie d'éliminations successives, a fait également disparaître de l'*Internal Revenue* les taxes les plus choquantes, celles sur les livres, le papier, l'impression, l'instruction, les réparations, la spéculation, l'impôt différentiel sur les revenus, les droits sur les transports par eau et par roulage, et depuis M. Boutwell, secrétaire de la trésorerie, a parlé de ne conserver qne les seules taxes sur les spiritueux, la bière, les vins, le tabac, et de renoncer bientôt à l'*Income-Tax* [5].

On a encore supprimé les droits sur quelques matières premières, telles que le charbon, le fer en saumons, le coton ; mais cela ne pouvait suffire pour enlever à l'*Internal Revenue* le carac-

[1] 170,000,000 de dollars.

[2] 31 pour 1,000 en décembre 1862; 155 en août 1864; 40 en décembre 1867.

[3] La dette collective des Etats est évaluée à 353,000,000 de dollars. La dette la plus élevée est celle de la Virginie, 47,2000,000, et la plus basse celle de l'Orégon, 10,600. Le Tennessee et le New-York doivent chacun 38 millions ; la Pennsylvanie et la Caroline du Nord, 29 ; le Massachusetts, 28; la Louisiane, 25 ; le Missouri, 17; le Maryland, 13. Au bas de l'échelle sont le Vermoni, 792,000 dollars; le Nevada, 660; le Minnesota, 350; l'Iowa, 300; le Mississipi, 200,000. (*Almanach de Gotha*, 1872.)

[4] 2,356,000,000 à la dernière date, y compris 64 millions d'obligations émises en faveur du Pacifique dont les intérêts sont payables en papier-monnaie.

[5] Parce qu'il n'en aurait plus besoin et non parce qu'il trouvait à cet impôt des vices particuliers, comme l'a dit M. Pouyer-Quertier à Versailles, le jour où il enleva un vote contraire à son établissement en France, par un audacieux stratagème et en profanant le nom de la Providence.

Univ Calif - Digitized by Microsoft ®

tère protecteur qu'il a revêtu dès le tarif de 1861, et qui s'est accentué dans celui du 2 mars 1867. L'Allemand List et M. Carey, de Philadelphie, dont la science et le talent économique seraient moins contestés, s'il n'avait pas trop sacrifié à la manie du paradoxe et à la recherche d'une fausse originalité, ont infecté l'Amérique de leurs doctrines. Elles avaient gâté même de très-bons esprits, M. Wells, par exemple ; mais il s'est guéri, et, avec l'autorité qu'il s'est acquise en matières financières, il déclare aujourd'hui que le système protectionniste a frappé la population d'impôts ruineux et beaucoup nui à la production industrielle. La consommation s'est retrécie, et les produits manufacturés, qui jadis formaient le dixième du chiffre total des exportations, n'y comptaient plus en 1870-71 que pour un seizième. Le tonnage de la marine marchande a baissé de près d'un quart, et tandis qu'en 1860, 924 navires américains contre 613 autres entraient dans les ports anglais, on ne trouve plus en 1869 que 365 américains contre 1,391 autres. Il y a des industries qui, avant la guerre civile, étaient des plus prospères et que le protectionnisme a presque ruinées. Ainsi en est-il de la chapellerie, de la coutellerie, et la plupart des industries textiles sont en souffrance, grâce aux droits excessifs qui continuent de grever les matières premières qu'elles emploient.

Devant ces faits évidents, palpables, la masse du peuple américain reste néanmoins indifférente, parce que, selon M. Wells, ils se perdent dans l'étendue du mouvement industriel que les protectionnistes sont fort habiles à rapporter à leur système[1]. Hélas ! nous ne sommes que trop payés en France pour connaître leur ténacité, la subtilité de leurs sophismes, l'audace de leurs stratagèmes, et nous n'ignorons pas que tel manufacturier qui, pour employer le mot de Bastiat, se laisserait mourir plutôt que de dérober une obole, ne se fait pas le moindre scrupule de solliciter de la législature des lois qui élèvent le prix de ses draps, de ses fers, de ses houilles, et lui permettent de rançonner ses naïfs acheteurs[2].

[1] V. *La North American Review* du mois de juillet 1871 et la seconde série des *Essays*, publiés par le Cobden Club, 1871-72.

[2] *Protectionnisme et communisme*, 23.

Univ Calif - Digitized by Microsoft ®

4. — Administration locale.

M. Ezra Seaman a très-bien marqué le caractère dualiste du système américain. Dans chaque État, le peuple est soumis à deux pouvoirs, à deux ordres de lois distinctes, et souverains chacun dans sa sphère propre; l'un fédéral, national et le plus souvent externe quant à sa juridiction, l'autre interne et local. A l'exception d'un petit nombre de cas et d'objets, la plupart de juridiction concurrente, les pouvoirs des divers États sont absolus et exclusifs dans les matières de leur compétence, et le Congrès des États-Unis n'a pas plus qualité pour intervenir dans les institutions domestiques d'un État particulier que ne l'aurait le gouvernement russe ou le gouvernement français.

Chaque État possède son gouvernement, sa législation, son administration propres. Il place à sa tête un gouverneur, nommé directement par le peuple ou choisi par la législature[1], qu'on qualifie d'Excellence et auquel on donne le titre pompeux de commandant en chef des armées de terre et de mer, mais dont on a renfermé le pouvoir réel dans les plus étroites limites. La plupart des emplois sont, en effet, électifs; les fonds de l'État se dépensent rarement par l'intermédiaire du gouverneur, placés qu'ils sont d'habitude sous la surveillance de commissaires spéciaux, et ce haut fonctionnaire n'a pas même la pleine et entière disposition de la force publique qui, d'ailleurs, se réduit à peu de chose, dans un pays où le shériff, en cas de besoin, contraint, par son *posse comitatus*, tout passant à lui prêter main-forte et transforme en gendarme quiconque traverse la rue. « En le dépouillant, » dit M. Michel Chevalier, « on n'a pas même pris garde de sauver les apparences. Plus de gardes, plus de palais, plus d'argent. Les gouverneurs des États d'Ohio, d'Indiana, d'Illinois ont 1,000 dollars (5,400 fr.) d'appointements, sans maison, sans un centime de frais accessoires. Il n'y a pas de négociant de Cincinnati qui ne donne davantage à son premier commis, et les garçons de bureau à Washington ont 700 dollars[2].

[1] Dans le New-Jersey, le Maryland, la Virginie, les deux Carolines.
[2] *Lettres sur l'Amérique du Nord*, II, XXVII.

Univ Calif - Digitized by Microsoft ®

Ce gouverneur, si peu payé et si entravé, ne rend pas même ces règlements qu'on appelle en France de police générale dont le titre indique suffisamment l'objet : c'est un droit que s'est réservé la législature, c'est-à-dire la Chambre des représentants et le Sénat qu'elle comprend dans chaque province. Quand le système français concentre, le système américain divise ; quand le premier resserre et accumule les responsabilités de façon à les rendre illusoires, le second les éparpille, et ce n'est pas dans ce pays qu'on aurait jamais eu l'idée de ce fameux article 75 de la constitution du 22 frimaire an VIII qui abritait derrière le gouvernement ses instruments ou ses complices.

Veut-on retrouver en Amérique quelques traces de l'esprit centralisateur, il faut les chercher dans le service de l'instruction publique, dont il sera question tout à l'heure ; dans la direction des travaux publics, dans le régime de l'assistance. Par exemple, dans le New-York, l'État qui rappelle le plus l'Europe, la législature ne s'est point bornée à l'ouverture d'un réseau de canaux ; elle insère encore dans toutes les chartes délivrées aux compagnies de chemins de fer la faculté de racheter les chemins après dix ans de jouissance. Quant à l'assistance publique, on sait que les Américains ont emprunté aux Anglais leurs lois des pauvres, *Poor Laws*, et l'on ne sera point surpris de ce qu'en changeant de pays la charité légale n'a pas changé de caractère. Elle coûte cher en Amérique comme ailleurs, et quand Tocqueville visita les États-Unis, il lui parut que les dernières classes du peuple, certaines d'être à l'occasion secourues, s'abandonnaient aux mauvaises habitudes, et que l'Irlandais des grandes villes passait l'été dans la dissipation et l'hiver à la maison des pauvres. Le service de ces établissements, *Poor Houses* ou *Alms Houses*, est centralisé au comté, et les surintendants des pauvres, sans cesser d'être des fonctionnaires électifs, doivent au gouverneur de l'État un rapport annuel sur la gestion des fonds dont ils disposent. Il parait, d'ailleurs, qu'ils se dispensent assez volontiers de cette obligation, et que l'opinion publique est toujours inquiète des envahissements réels ou présumés de l'autorité centrale. Parfois aussi, la législature fait don aux indigents de quelques milliers d'ares de bonnes terres sur lesquels on les emploie au genre de travaux auxquels ils paraissent le moins

Univ Calif - Digitized by Microsoft ®

impropres. Ce moyen, qui a peu réussi aux Hollandais et aux Belges quand ils ont voulu en user sur une large échelle, a du moins le mérite d'être peu coûteux dans un pays où les terres à bon marché ne sont pas près de faire défaut. Aussi bien est-on persuadé là-bas que l'État, ou la commune, qui pourvoit aux besoins des pauvres, fait seulement une avance dont il se récupérera par leur travail. Mais de même qu'en Angleterre, où le régime du *Work-House* n'a une ombre d'efficacité qu'en devenant inhumain, on a bien vite senti le vice d'une prétention pareille, lorsqu'il s'agit d'individus dont une moitié a perdu le goût du travail et dont l'autre en est physiquement incapable. Décider, comme on l'a fait au Maryland, que tout pauvre restera dans la maison de charité jusqu'au payement intégral des frais qu'il lui a causés, c'est indirectement le condamner à une prison perpétuelle. On l'a si bien senti que la disposition reste à l'état de simple menace, et si on en retire quelque avantage, c'est celui de rendre effrayante la perspective d'entrer dans les établissements de cette sorte.

Il n'est point jusqu'à la perception des impôts de l'État qui ne soit un service local ; ils sont perçus par les *collecteurs* de la commune, contrairement à ce qui se passe en France, où le percepteur de l'État est aussi le percepteur des municipalités. L'étude du système fiscal des États suggère une première remarque : c'est que leurs budgets ont, ainsi qu'en Angleterre, une assiette et des moyens propres, tandis que chez nous le budget départemental n'est qu'une annexe du budget général et puise aux mêmes sources. Le gouvernement fédéral s'est réservé les ressources que l'on a indiquées ; il a soustrait à la taxation les valeurs émises par lui-même, et la jurisprudence, interprétant la constitution, a couvert de la même immunité les marchandises importées, pourvu qu'elles soient vendues sous leur forme originelle et par le marchand importateur. D'autre part, il s'est interdit de percevoir l'impôt foncier, et avant les actes d'*Internal Revenue*, il ne touchait pas aux impôts mobiliers. Dans les limites respectives ainsi tracées, les États restent libres d'organiser la matière fiscale à leur guise ; mais, dans la pratique, tous les systèmes de taxation particuliers se rapportent aux errements usités soit dans le New-York, soit dans le Massachusetts, soit dans la Pennsylvanie, et

Univ Calif - Digitized by Microsoft ®

les procédés du Massachusetts ne différant de ceux de New-York que par des détails qui n'entament point leur principe commun, on ne reste en face que de deux modèles. Après deux essais pour atteindre les ameublements domestiques, les obligations des débiteurs solvables, les montres, les bijoux et les voitures de luxe, essais tentés en 1844 et en 1864 et qui ne réussirent guère, le fisc pennsylvanien s'en est tenu aux seules ressources que lui procurent les successions en ligne collatérale, les licences des débitants de boissons, les coupons d'emprunt, les primes pour le renouvellement ou la concession des chartes financières et quelques autres taxes analogues; il a même abandonné l'impôt foncier aux comtés et aux communes. A New-York, le législateur a statué que l'impôt serait établi et calculé de telle sorte qu'il atteigne à la fois la propriété réelle, *réal property*, et la propriété personnelle, *personal property*, et il a rangé d'une façon nominative et expresse parmi les objets imposables de la seconde espèce les meubles, l'argent, les marchandises, les legs, les dettes, les capitaux engagés dans les compagnies financières [1].

Encore, à New-York, quelques restrictions, parfois logiques et parfois contradictoires, témoignent-elles que la fibre fiscale n'est pas absolument endurcie. Au Massachusetts, on n'admet aucun tempérament, on ne tolère aucune échappatoire. Là on proclame que tout habitant de l'État doit la taxe pour toute propriété personnelle qu'il possède même hors de son territoire, qu'elle consiste en bétail paissant les plaines de l'Illinois ou du Texas, en navires enregistrés au port de New-York, ou bien encore en fonds déposés à la banque d'Angleterre. Dans quelques villes, la liste des asseseurs comprend jusqu'à la vache et au porc de la famille, jusqu'à la basse-cour et aux grelots des chevaux; là enfin, les doubles et même les triples taxations sont fréquentes, et l'on a même vu un cas où le modeste capital d'un contribuable supportait une taxe sextuple. Une tendance assez commune à New-York, et surtout dans la Nouvelle-Angleterre, consiste à faire retomber sur l'industrie le plus possible du poids total des taxes. C'est ainsi que des marécages dont la valeur n'était pas auparavant appréciable

[1] Acte du 3 décembre 1827, titre Ier.

Univ Calif - Digitized by Microsoft ®

deviennent pour le fisc des terres de première classe, du moment qu'on y a ménagé un filet d'eau capable de mouvoir une usine, et qu'au Connecticut, le législateur, par statut spécial, a privé les usines et les bâtiments employés à usages industriels du privilége qu'ont les autres édifices de n'être taxés qu'au-dessous de leur valeur réelle. Il en est résulté la ruine d'entreprises de cette espèce qui avaient débuté et promettaient de grandir, tandis que le Vermont et le Maine, trop longtemps fidèles à des errements analogues, s'efforcent aujourd'hui d'attirer chez eux les capitaux, en les dispensant de toute taxation, et que récemment la législature de Pennsylvanie a supprimé les patentes commerciales ou autres [1].

5. — Système municipal.

Variable dans son type, d'après certaines circonstances et l'importance des localités auxquelles il s'applique, le système municipal est un dans son esprit et dans son principe. La commune est considérée comme un individu, et les Américains tiennent pour une vérité indiscutable que chacun forme le meilleur juge de ce qui n'a rapport qu'à lui-même, et se trouve en état plus que personne de pourvoir à ses intérêts particuliers. Dans les *cities*, dont les prérogatives sont refusées d'habitude aux communautés qui ne comptent pas de 12 à 15,000 citoyens, la gestion des affaires municipales est remise à un conseil élu par quartiers, et généralement pour un an, mais qu'assistent une foule de *trusteés*, ou commissaires, dont les principaux sont les surveillants des pauvres, les visiteurs des écoles, les inspecteurs des routes, ceux des poids et mesures, les commissaires des paroisses pour les dépenses du culte. Dans quelques grandes villes, le conseil municipal, par analogie avec la division du pouvoir législatif de la République,

[1] V. le travail que nous avons publié dans le *Journal des Economistes*, n° d'août 1872, sur un *rapport* de MM. Wells, Dodge et Cuyler, touchant la réforme du système d'impôts du New-York. Ces messieurs le regardent comme « plus vicieux en « théorie et plus imparfait en pratique qu'aucun système qui ait jamais existé, » et proposent de réduire toute la matière imposable à trois grandes catégories : les terres, les édifices, les actions des banques et des compagnies financières.

Univ Calif - Digitized by Microsoft ®

se divise en deux branches. Ainsi, la ville de New-York a ses *aldermen*, ainsi que ses *assistents-aldermen*; et celle de Philadelphie son conseil choisi, *Select-Council*, avec son conseil commun, *Common Council*. Boston est dans le même cas; mais une loi est nécessaire pour sanctionner cette organisation particulière. Quant au maire, *Mayor*, son autorité est petite, relativement à celle du conseil municipal, et il la partage avec le *Recorder*, dont les fonctions offrent un mélange de parties administratives et de parties judiciaires. Il est élu tantôt par le conseil municipal, tantôt par l'assemblée des citoyens, et ses fonctions sont salariées, du moins dans les grands centres, tels que New-York, Philadelphie, Baltimore, la Nouvelle-Orléans, Boston.

La commune rurale, ou le *Township*, est universelle dans les Etats du Maine, du Vermont, du New-Hampshire, du Massachusets, du Connecticut et de Rhode-Island, dont la réunion constitue la Nouvelle-Angleterre, et se montre dans le New-Jersey, l'Ohio, le New-York et la Pennsylvanie. Le *Township* tient le milieu entre le canton et la petite commune français. Il compte de 2 à 3,000 habitants, et son étendue territoriale a été calculée de telle sorte qu'il ne renferme pas des intérêts divergents d'une part, et que, de l'autre, il dispose de tous les éléments nécessaires à une sage administration. Ici point de conseil municipal : la communauté s'administre directement par ses *select-men*, qui sont élus, chaque année, par l'assemblée du peuple, au mois de mai ou d'avril habituellement. A la même époque, cette assemblée institue les autres magistrats municipaux, tels que le caissier, *Clerk*, qui tient le registre de l'état civil et celui des délibérations communales; le *Constable*, chargé de la police et de la surveillance des biens publics; les *Assessors*, qui établissent l'impôt, et les *Collectors*, qui le lèvent; les commissaires des pauvres (*Overseers of the Poors*); ceux des paroisses et des écoles ; les inspecteurs (*Supervisors*) de la petite voirie, ceux des récoltes et des poids et mesures. En un mot, on ne compte pas moins, dans un *township*, de dix-neuf fonctions principales, qui sont toutes obligatoires, mais dont la plupart sont rétribuées.

Nous voilà bien loin des idées qui ont présidé, en France, à la loi du 28 pluviôse an VIII, et que le conseiller d'Etat Rœderer résumait

Univ Calif - Digitized by Microsoft ®

ainsi : *Délibérer est le fait de plusieurs, administrer le fait d'un seul.* Dans le *Township* américain, délibération, gestion, exécution, tout est collectif, et collectif à ce point que les *selectmen* ont besoin d'un recours perpétuel à leurs constituants. S'agit-il, dans le courant de l'année, de prendre quelque importante mesure, de fonder, par exemple, une école publique, les habitants se rassemblent; ils délibèrent et votent une taxe destinée à la fondation et à l'entretien de cette école. Aux *selectmen* seuls appartient le droit de les convoquer; mais, quand la réunion est réclamée par dix propriétaires, ils ne sauraient la refuser. Nous ne sommes pas moins loin de la tutelle de l'autorité supérieure : le *Township* vend, achète, transige, plaide, emprunte, sans que l'Etat dont il fait partie s'en mêle le moins du monde; il est majeur, maître de ses droits, responsable de ses actions. Qu'il s'enrichisse et prospère, c'est à merveille; mais qu'il se ruine ou qu'il languisse, c'est de même affaire à lui seul, et il sait d'avance que l'Etat ne le sortira point de peine et ne remédiera point à ses embarras.

On sait combien est étroit le pouvoir confié à nos maires en matière de police municipale, et la nécessité où ils se trouvent de retarder pendant un mois l'exécution de leurs arrêtés permanents, jusqu'à ce que le préfet du département les ait ou annulés ou sanctionnés par son silence. En Amérique, le pouvoir réglementaire des *selectmen* rencontre aussi une barrière, mais à plus juste titre, c'est celle de l'autorité judiciaire : leurs arrêtés de cette nature ont besoin d'être sanctionnés par la *Cour des sessions* du comté, dont il sera parlé tout à l'heure. Il arrive assez souvent, comme on l'a dit, que la législature provinciale règle d'une façon générale certains objets relevant de la police et intéressant soit le bon ordre, soit la santé publique, soit la moralité des citoyens. Alors encore les *selectmen* interviennent dans l'application de ces règlements ; par exemple, ils indiquent l'emplacement des abattoirs, et autorisent la construction des égouts ou la création des établissements dangereux ou incommodes; enfin, ils pourvoient d'eux-mêmes aux bessins imprévus que vient révéler quelque catastrophe ou quelque maladie. En un mot, dans toutes les circonstances où l'autorité provinciale et l'autorité municipale se

Univ Calif - Digitized by Microsoft ®

trouvent en contact, la première semble très-jalouse de ne pas froisser la seconde, et quand l'une empiète, dans un intérêt général, sur le domaine de l'autre, c'est avec précaution et sans calcul.

On demandera peut-être comment, au sein de cette large indépendance, se maintient l'obéissance aux lois de l'Etat ou à celles de la République, et la réponse sera qu'il n'y faut ni grand éclat, ni grand appareil. Que les *selectmen*, à qui la loi a dévolu, par voie générale, certaines attributions, telles que la formation des listes électorales, viennent à en négliger quelqu'une ; que les *Collectors*, qui perçoivent à la fois l'impôt afférent à l'Etat et l'impôt afférent à la commune, tandis que chez nous le percepteur, agent du Trésor, perçoit ensemble les contributions locales et les contributions générales ; que les *Collectors* manquent à leur devoir, et ils y sont rappelés par l'amende, dans la personne de la communauté. Cette amende, que prononce la Cour des sessions, porte sur tous les habitants pris en corps et est levée par les soins du shérif du comté, qui est un officier de justice. Dans ce pays, le commandement administratif se voile presque toujours sous le mandat judiciaire, suivant le mot très-juste d'A. de Tocqueville, « et n'en est que plus puissant, ayant alors cette force presque irrésistible que les hommes accordent à la puissance légale. » On ignore ces procédés d'administration menaçants et hautains qui simulent la vraie force beaucoup plus qu'ils ne l'attestent, et l'on redoute ces conflits ouverts entre des autorités aux fonctions diverses dans lesquels il est si facile, de part et d'autre, de froisser l'équité ou de manquer à la mesure.

Les hommes de la Nouvelle-Angleterre, qui représentent encore dans l'Union un type d'une couleur et d'une trempe particulières, se montrent très-fiers de ces institutions municipales auxquelles John Adams se plaisait à rapporter l'habileté « et la bravoure militaire » des *insurgents*, en espérant que ces qualités « seraient « saintement préservées comme les fondements de la liberté, du « bonheur et de la prospérité des Américains. » Elles ont paru à Tocqueville et à M. Laboulaye un grand élément d'ordre et de tranquillité publique, et pour en caractériser l'effet, une même expression, celle d'école primaire de la liberté politique, s'est

Univ Calif - Digitized by Microsoft ®

rencontrée sous la plume de ces deux éminents publicistes. M. Laboulaye trouve qu'il serait très-difficile d'imaginer un système qui fût au même degré le contre-pied du nôtre, et croit malaisé de supposer que deux régimes aussi différents puissent être également favorables à la liberté. Quelque différent que soit le génie des deux peuples, ajoute-t-il, se peut-il que le goût de la liberté soit aussi vivace chez une nation où le pouvoir central, faisant tout ou faisant tout faire, condamne les citoyens à l'inaction et les habitue à l'indifférence que chez un peuple où chacun se sent à la fois responsable de ses propres affaires et de celles du pays? Tocqueville loue fort cet éparpillement, comme il dit, de la puissance publique et cette multiplication des devoirs communaux qui impriment au patriotisme un cachet plus énergique, par cela même qu'ils le concentrent sur un plus petit théâtre et les lient à des affections plus restreintes. Car ce mot de patriotisme recèle une idée double, l'une métaphysique et l'autre populaire. Les esprits cultivés s'élèvent aisément de la seconde à la première, et pour eux l'amour de la commune ou de la province va se fondre dans l'amour plus large de la patrie entière; mais pour les esprits naïfs, ce qui représente la patrie, c'est surtout le hameau natal; c'est le coin de terre où ils ont grandi, vécu, aimé, souffert; c'est un fleuve, une montagne, une plaine, une forêt, un rivage.

A mesure que l'on descend vers le Sud, on s'aperçoit que la vie communale devient moins active ; qu'il y a moins de magistrats et d'offices municipaux, moins de réunions d'habitants, moins de droits et de devoirs mis en commun. Ce changement, déjà visible dans le New-York, l'est davantage en Pennsylvanie et s'accentue dans les Carolines, la Floride, la Louisiane, le Texas. Ici, un petit nombre de propriétaires isolés, des habitations éparses et couvrant de vastes superficies ne permettent pas de constituer le groupe communal dans ces circonstances de médiocre étendue et de population dense qu'il réunit à la Nouvelle-Angleterre, et que l'expérience proclame les plus favorables à son homogénéité et à sa prospérité. Le comté, dont la force des choses et les accidents du sol déterminent moins la circonscription que des convenances purement administratives, le comté se

Univ Calif - Digitized by Microsoft ®

trouve mieux répondre aux besoins de demeures éparpillées et de colons que leur genre de vie rendait indépendants les uns des autres. Des faits analogues se sont passés à la Jamaïque et dans les autres îles anglaises où le comté s'est subordonné le bourg qui, dans les campagnes de la mère patrie, est le centre de la vie municipale. Dans la Nouvelle-Angleterre, le comté ressemble fort à l'arrondissement français ; il ne forme qu'une unité administrative, et son vrai caractère est d'être le premier degré de la hiérarchie judiciaire. Dans les États du Centre et du Sud, il possède une assemblée, et celle-ci vote des impôts, dirige en beaucoup de cas l'administration communale et prend le rôle d'un pouvoir intermédiaire entre le gouvernement et les simples citoyens.

« Il demande à le faire pour rien : ce sera cher, » disait un jour Talleyrand, de je ne sais quel solliciteur. On pense en Amérique que la besogne non rétribuée est le plus souvent mal faite, et qu'il faut laisser les fonctions gratuites aux aristocraties où elles sont à la fois, pour les privilégiés, une rançon et un moyen d'influence. Rien de mieux pensé, de plus logique, et Tocqueville, né aristocrate, mais devenu républicain par réflexion et par la vue des grandes choses qu'il avait vues chez des républicains, Tocqueville a pu dire en toute confiance qu'une monarchie marche vers la république quand elle déserte les fonctions gratuites, et qu'à son tour, une république dérive vers la monarchie quand elle abandonne les fonctions rétribuées.

6. — Religion.

Le recensement de 1870 constate que sur trente-huit millions d'habitants, il y en a cinq millions qui professent la religion catholique. « La plupart d'entre eux, » fait remarquer Tocqueville, « sont pauvres, et ils ont besoin que tous les citoyens gouver-« nent pour arriver eux-mêmes au gouvernement. Ils sont en « minorité, et ils ont besoin qu'on respecte tous les droits pour « être assurés du libre exercice des leurs. Ces deux causes les « poussent, à leur insu même, vers des doctrines politiques qu'ils « adopteraient peut-être avec moins d'ardeur s'ils étaient riches

Univ Calif - Digitized by Microsoft ®

« et prédominants [1]. » A en juger par ce qui se passe en France, il paraît certain que les catholiques des Etats-Unis n'auraient pas pour les libertés publiques un goût bien vif si leurs pasteurs, loin d'essayer de lutter contre ces tendances politiques, n'avaient pas eu la sagesse, comme le dit encore l'illustre publiciste, de chercher plutôt à les justifier. Il paraîtrait que ces prêtres « ont divisé « le monde intellectuel en deux parts, » laissant dans l'une les dogmes révélés auxquels ils se soumettent sans les discuter; plaçant dans l'autre la vérité politique et pensant « que Dieu l'a abandonnée aux libres recherches de l'homme. » On peut croire que la vieille théologie l'entendait de la sorte quand elle écrivait : *In certis unitas, in dubiis libertas, in omnibus caritas.* Mais on sait aussi ce que les nouveaux docteurs ont fait de cette devise. Ils ont chassé la charité du temple, et, agrandissant de plus en plus le cercle des questions dogmatiques, ils ne laissent plus aux hommes que l'alternative ou de mettre leurs âmes en péril, ou de s'asservir dans leur esprit et dans leur volonté.

On a dit que le monopole est aussi funeste aux religions qu'aux industries, et qu'elles seront incapables de reprendre leur splendeur primitive tant qu'elles resteront privées de la libre concurrence. Pour être d'un poëte et d'un railleur, l'assertion n'en est pas moins d'une vérité incontestable, et malheureusement Henri Heine ne se trompait pas davantage quand il supposait qu'un grand nombre de leurs serviteurs « sacrifieraient plus volontiers l'autel que la moindre partie des choses qui se sacrifient « sur cet autel, de même que la noblesse abandonnerait à une « perte certaine le trône, et l'auguste personnage assis dessus, plu« tôt que d'abandonner sincèrement ses droits les plus injustes [2].» Tocqueville affirme cependant que les choses ne vont pas de ce train sur l'autre bord de l'Atlantique, et qu'il n'y a pas rencontré un seul prêtre, ou un seul laïque, qui n'admît les heureux effets de la séparation complète de l'État et de l'Église [3]. Le prêtre américain, quelle que soit sa secte, ne remplit aucune charge

[1] *De la démocratie en Amérique*, I, 350.
[2] Reisebilder, *Italie*, XIV.
[3] *De la démocratie, etc.*, I, 358

Univ Calif - Digitized by Microsoft ®

publique, et l'opinion lui ferme l'accès de ces charges quand ce n'est pas la loi elle-même [1]. Les catholiques inclinent peu aux petites dévotions, aux dévotions enfantines, par lesquelles on émiette le christianisme sous nos yeux et on lui ôte toute dignité, toute saveur. Dans le vaste domaine de la religion, ils exploitent plutôt la partie morale que la partie dogmatique et, s'inspirant d'un conseil que Lacordaire a vainement donné en Europe, ils recherchent moins les points qui séparent les diverses Églises que les points qui les rapprochent. Les protestants font de même : Channing, dans ses nombreux écrits théologiques, a négligé la discussion des dogmes et de leurs mérites respectifs, pour s'attacher aux applications pratiques des croyances religieuses et à leur action salutaire sur les destinées de l'homme ou la marche des sociétés [2].

Les trente-trois autres millions se répartissent entre les sectes protestantes, qui forment là-bas une multitude et dont les plus répandues, les baptistes réguliers (*regular Baptists*) et les méthodistes épiscopaux (*Methodist Episcopal Church*) ne comptent l'une que 1,100,000 et l'autre 1,250,000 adhérents [3]. Ces sectes sont nées de l'interprétation biblique, telle que les calvinistes et les luthériens la pratiquaient à l'origine, ou bien de l'inspiration intérieure, *inner light*, que le quaker consultait de préférence. Dans cette voie de gloses toutes personnelles et de révélations toutes spontanées, l'excès est très-facile, et il ne faut pas s'étonner que l'Amérique en offre de surprenants et de monstrueux. Elle a ses *Shakers*, sur les bords de l'Hudson, ses *Spiritualists* à Pough-

[1] C'est le cas dans le New-York, la Virginie, les deux Carolines, le Kentucky, le Tennessee, la Louisiane.

[2] M. Eugène Vail a fait remarquer qu'un seul de ses ouvrages : *Des objections offertes au christianisme, ainsi qu'il est entendu par les unitaires*, renferme des discussions théologiques proprement dites et que la défense de sa propre doctrine en réclamait l'emploi. M. Vail signale les mêmes tendances chez M. Palfrey, de Boston, M. Furness, de Philadelphie, M. Skinner, de New-York, auteurs de travaux exégétiques sur l'Ancien et le Nouveau Testament (*De la littérature des Etats-Unis*, 190-204).

[3] Les anciens puritains *congregationalists* ne sont au nombre que de 196, et les presbytériens de 65 mille. Les Moraves comptent pour 25; les Quakers pour 100; les Unitaires pour 50,000. Les Mennonites sont au nombre de 700 et les Luthériens de 350,000 (*Almanach de Gotha*, 1872).

Univ Calif - Digitized by Microsoft ®

keapsie, ses *voyantes* (*Femate Seers*) à Boston, ses *Perfectionnists* ou communistes bibliques à Oneida Creek et à New-York, ses Mormons sur les bords du grand lac Salé. Le genre de vie qu'ont adopté les *Shakers* fait souvenir à la fois des esséniens de la Judée et des pythagoriciens de la Grande-Grèce. Ils vivent en commun, hommes et femmes, suivent un régime végétal, se livrent à l'agriculture, et restent célibataires[1]. *Les Spiritualists* prétendent que les vieux Évangiles sont épuisés, que les Églises qui s'appuient sur eux sont mortes, et que des phénomènes d'un ordre surnaturel seront les prochains précurseurs d'une révélation nouvelle. Les voyantes qu'on appelle aussi *Elizabethans*, d'Elisabeth Denton, fondatrice et prêtresse de la secte, lisent l'avenir dans le cœur même des pierres meulières ; elles vivent d'ailleurs dans le monde, dont elles goûtent fort bien tous les plaisirs et recherchent tous les avantages. Les communistes bibliques ont réduit l'état de grace à son expression la plus simple : il n'est pas besoin pour y accéder de prier ou de faire de bonnes œuvres ; il suffit de vouloir et la grâce survient. Ces sectaires pratiquent la pantagamie, pour employer l'expression de M. Hepworth Dixon, tandis que les Mormons se contentent d'être polygames et de mêler dans leur étrange credo les reminiscences du Coran à celles de la Bible et les coutumes du chrétien à celles du Tartare, de l'Hindou et du Peau-Rouge.

Ces immoralités et ces folies trouvent leur aliment principal dans ces réunions religieuses qu'on appelle *revivals* ou *spiritual cycles*, et qui se tiennent dans les solitudes de l'Indiana et de l'Ohio. Le voyageur que nous citions tout à l'heure a décrit ces scènes, auxquelles il a deux fois assisté en personne.

Qu'on s'imagine la soirée d'un jour d'octobre, un sol tout couvert de fleurs jaunes et de mousses rougeâtres, tout planté de chênes, d'hickorys et de platanes dont les feuilles ont revêtu les teintes brunissantes et dorées de l'automne. Au milieu de souches d'arbres s'élève une multitude de tentes et de baraques à l'aspect

[1] Cette secte singulière paraît prospérer. Le recensement de 1860 l'inscrivait pour plus de 600,000 personnes, et lorsque M. Hepworth Dixon visitait les Etats-Unis, elle comptait 18 communautés éparses dans le New-York, le Massachusetts, le New-Hampshire, le Maine, le Connecticut, l'Ohio, le Kentucky.

Univ Calif - Digitized by Microsoft ®

étrange, et d'où s'échappent des sons et des éclats de rire qui rappellent les foires de l'Angleterre et les veillées de l'Irlande. Les chariots sont dételés et les animaux broutent l'herbe. Les hommes prient, boivent, fument; ils allument du feu et font leur cuisine; les jeunes garçons coupent du bois et les petites filles vont remplir leurs cruches au ruisseau voisin. Au centre du campement, un pâle sectaire, monté sur un tronc d'arbre, harangue un groupe d'auditeurs où se heurtent des fermiers, des nègres aux vêtements bigarrés et quelques Indiens avec leurs plumes à la tête et leur corps peinturluré. Des exclamations et des soupirs interrompent ses périodes; à ses gestes, des hurlements répondent; sans s'arrêter, sans respirer, il précipite son disconrs et répand un flot de paroles, tandis que son auditoire, les joues pâles, les lèvres serrées, les mains jointes, donne tous les signes de la frayeur et du désespoir religieux. Les femmes courent à travers le camp, et se roulent sur le sol, la bouche écumante, en versant des larmes et en s'accusant tout haut de leurs péchés. Les nègres gémissent et poussent des cris frénétiques de Gloire! Gloire! Alleluia! seuls les Peaux-Rouges se tiennent immobiles et jettent un regard de pitié sur ces délires des blancs [1].

Beaucoup de *revivalists* tombent malades et il y en a qui meurent. Seulement, il ne faudrait pas croire que dans ces réunions extraordinaires, la passion religieuse trouve seule un exutoire: toutes se mettent la bride sur le cou; les hommes mariés se querellent et se battent; les jeunes gens font l'amour aux femmes de leur prochain. Si le christianisme a beaucoup gardé dans le Nouveau-Monde de l'immense ascendant qu'il a jadis exercé dans l'ancien, et qu'il y a perdu par une suite de déviations, de fautes, de trahisons envers lui-même, cette situation est due à un concours de tout autres causes que ces hystériques effervescences. Tout le monde ne croit pas en Amérique; mais, en général, on n'affiche pas son incrédulité, et les hommes sensés, ne redoutant pas dans la religion une ennemie de leurs prérogatives les plus chères, ne troublent pas des sentiments qu'ils ne partagent pas eux-mêmes, mais dont ils savent qu'un grand

[1] *New America*, II, XIV.

Univ Calif - Digitized by Microsoft ®

nombre de leurs semblables tirent tour à tour des stimulants et des consolations. Le fameux livre du docteur Strauss n'a point trouvé de traducteur aux États-Unis, tandis que MM. Mc Clintock et Blumenthal, professeurs au collége Dickinson, ont traduit le livre de son antagoniste Neander, et malgré son vaste talent, quoique l'on sût qu'il mitigeait beaucoup la doctrine de ses maîtres, M. Parker n'a pu faire accepter qu'avec défiance à ses concitoyens quelques-unes des données de l'exégèse allemande [1].

7. — Instruction publique.

On a vu que le principe de l'instruction obligatoire, contesté chez nous par des raisons qui seraient simplement risibles si elles ne cachaient des arrière-pensées redoutables [2], existe de vieille date en Amérique, et que les *Blue Laws* du Connecticut infligeaient de fortes amendes aux parents qui négligeaient leur devoir à cet égard et leur enlevaient même la tutelle de l'enfant négligé. Ce principe, inscrit dès l'année 1647 dans la législation du Massachusetts, domine encore dans les États qui forment la Nouvelle-Angleterre et tend à devenir universel, tant l'opinion publique y pousse. Quant aux frais des écoles publiques, deux systèmes sont en présence qui comptent l'un et l'autre des partisans et reçoivent des applications. Dans l'un, c'est l'État qui donne tout, dans l'autre, ce sont les communes. Dans les *townships* de la Nouvelle-Angleterre, une seule école primaire est subventionnée, et c'est celle qui reçoit à la fois l'enfant du riche et l'enfant du pauvre ; en Pennsylvanie, les écoles de cette sorte sont réservées aux seuls pauvres, qu'on y instruit gratuitement. Au reste, la liberté la plus complète règne en dehors de ce système d'instruction publique ; chacun est libre d'ouvrir une école, sous

[1] M. Parker est le traducteur de de Wette.

[2] M. John-Stuart Mill se plaint d'une disposition semblable, quoique tirée d'autres motifs, en Angleterre. « Il n'est pas encore reconnu, » dit-il, « que mettre au monde « un enfant sans être sûr de pouvoir non-seulement le nourrir, mais encore instruire « et former son esprit, est un crime moral et envers la société et envers le malheu- « reux rejeton, et que, si le parent ne remplit pas cette obligation, l'Etat devrait « veiller à la faire remplir, autant que possible, à la charge du parent. » (*La Liberté*, éd. franç., 1860, p. 193.)

Univ Calif - Digitized by Microsoft ®

la seule condition d'exhiber un certificat de bonne vie et mœurs que lui délivrent les autorités locales et le pasteur de sa paroisse; encore ce certificat est-il loin d'être universellement exigé, et partout on laisse aux chefs de famille le soin de choisir ce qui leur convient le mieux des écoles privées ou des écoles publiques.

L'Etat de New-York pratique un système mixte et trahissant en outre des vues unitaires auxquelles un Français est trop habitué pour s'en étonner, mais qui causent une certaine surprise dans un pays où le *Help yourself Sir* (Aidez-vous vous même, monsieur) du *Squatter* de l'Ouest traduit bien le sentiment général d'individualisme. La législature a consacré un fonds spécial aux études primaires, *The Common School Fund*, et intervient d'une façon permanente et directe dans le gouvernement des écoles. Un surintendant est placé à la tête du service; il distribue entre les divers comtés les secours annuels de l'État, et des fonctionnaires, qu'on nomme commissaires des écoles, répartissent à leur tour ces secours dans chaque commune entre les diverses écoles que la circonscription renferme. Ce sont eux qui nomment les maîtres, qui les inspectent, qui les révoquent; mais les intéressés peuvent en appeler de leurs décisions au surintendant. Celui-ci reçoit les rapports des commissaires, les coordonne et les place, avec ses observations propres, sous les yeux du législateur. Aussi bien, cet État, *the Empire State*, comme on dit aux États-Unis, s'est-il toujours distingué par son zèle à propager l'instruction. A une époque où l'instruction primaire n'était guère florissante si ce n'était dans les États de la Nouvelle-Angleterre; où dans le Sud, elle était très-négligée, même pour les blancs; où enfin, dans la Pennsylvanie, les élections de fin d'année se faisaient au cri de *no Bank, no School* (pas de banque, pas d'école), tout le monde dans le New-York savait lire et écrire. Lorsqu'en 1834, il n'y avait encore en France que 2,450,000 enfants, c'est-à-dire le treizième de la population, à fréquenter les écoles et que le budget total de l'instruction primaire ne dépassait pas 12 millions [1], cet État, seize fois moins peuplé que le nôtre, avait plus de dix mille

[1] Encore M. Guizot venait-il de le tripler, car, en 1830, il n'était que de 4 millions!

Univ Calif - Digitized by Microsoft ®

écoles, pour lesquelles il dépensait 7 millions [1] et que fréquentaient 541,000 élèves [2]. Trente et un ans plus tard, c'étaient 970,000 élèves, 14 millions de francs, 12 mille écoles, représentant un capital d'environ 50 millions et possédant ensemble près de 1,300,000 volumes de bibliothèques.

Indépendamment des écoles primaires proprement dites, les Etats-Unis possèdent des écoles du dimanche, *Sabbath Schools*, ainsi nommées du seul jour où elles soient ouvertes. Elles sont fréquentées par les enfants pauvres, se tiennent habituellement dans des salles qui dépendent des églises, et l'enseignement y est surtout religieux. Elles relèvent d'une association qui s'appelle l'*Union américaine des écoles du dimanche*, dont l'objet est de généraliser ces écoles et de répandre les écrits qui les concernent. Cela n'empêche point les Etats d'avoir pour eux-mêmes des sociétés analogues, et celle du Massachusetts se distingue par son zèle et ses nombreuses publications. Quelques-uns de ses volumes, qui font partie d'une collection intitulée : *Vies des principaux pères de la Nouvelle-Angleterre*, trahissent des préoccupations un peu étroites et par trop théologiques, mais l'ensemble respire un souffle austère et fortifiant. C'est aussi l'éloge que méritent beaucoup d'écrits destinés aux enfants, qui sont dus à l'initiative individuelle, et, comme Français, l'on ressent une humiliation profonde quand on compare la *Légende d'Oxford*, le *Patriarche*, le *Père de famille* de Mme Sigourney, *Roland et l'enfant chez lui* de MM. Abott, les *Lettres sur l'Evangile* et l'*Histoire de la Nouvelle-Angleterre* de miss Hannah Adams, à cette masse de productions informes et niaises, quand elles ne sont pas décidément malsaines, que des dames ou des demoiselles désœuvrées et des écrivains faméliques font pleuvoir sur nos foyers et nos écoles [3]. En vérité,

[1] Dont 4 pour le salaire des maîtres.

[2] *Lettres sur l'Amérique du Nord*, l. XXX et notes 59 et 60.

[3] On excepte naturellement de cette triste littérature les livres de M. Jean Macé et de MM. Erckmann-Chatrian « qui ont su réussir dans l'art si difficile de se faire « entendre du peuple et des enfants, » comme disait récemment un éminent pro- « fesseur au Collége de France. Mais ces livres ne sont pas encore assez lus, et ne finirait-on point par ne plus les lire du tout, si notre instruction primaire tombait dans le vaste traquenard tendu par les amis de l'ignorance sous les pieds de la liberté, au nom de la liberté même ?

Univ Calif - Digitized by Microsoft ®

c'est au peuple américain que reviendrait cet éloge d'avoir réalisé ce mélange de lumières et de force, qui est, comme on l'a dit, l'essence de la civilisation, et non au peuple prussien, auquel le décernait en 1844 un éminent économiste trompé par les apparences[1]. Ce que la Prusse représente vraiment dans le monde moderne, c'est l'excès de l'orgueil princier ou nobiliaire, ce sont toutes les conquêtes de la civilisation et de la science mises au service de la vieille barbarie teutonique, de ses appétits sanguinaires et cupides.

M. Michel Chevalier n'était pas éloigné de croire que si la France était inférieure à l'Amérique sous le rapport de l'instruction primaire, elle la dépassait sous celui de l'instruction secondaire. A voir la direction que cet enseignement a reçue dans nos lycées et dans nos colléges et le nombre de déclassés, avocats sans cause, médecins sans malades, littérateurs sans idées et sans style, que le latinisme, pour parler comme Bastiat, inflige chaque année à la société française, l'avantage dont il s'agit ne paraît pas peut-être très-évident. Les établissements d'instruction secondaire et même supérieure ne font pas défaut à l'Amérique. Elle peut citer parmi les derniers l'université d'Harvard à Cambridge, l'université de New-York, organisée et même centralisée à la façon française, et celle d'Ithaca, due à la munificence de M. Ezra Cornell, qui lui a donné 2,600,000 francs, 80 hectares de terre et un musée paléontologique, tandis que la législature lui concédait d'autres terres évaluées à cinq millions et que différentes libéralités personnelles élevaient sa dotation à une somme triple. L'*Institution smithsonienne*, dont la pensée rappelle la société royale de Londres; l'*Institut de Franklin* à Philadelphie, la *Société philosophique* de cette ville, l'*Académie des arts et des sciences* de Boston, enfin les sociétés historiques du Massachusetts, du Rhode-Island, de la Pennsylvanie, de la Géorgie, de la Louisiane, témoignent assez que la démocratie américaine ne s'est pas aussi renfermée qu'on aime trop à le dire dans le seul souci des intérêts matériels et qu'elle ne refuse point un légitime tribut aux aspirations plus désintéressées de l'esprit. Enfin près de 37,000 élèves fréquentant

[1] Michel Chevalier. *Cours d'économie politique*, 11e année, 16e leçon.

Univ Calif - Digitized by Microsoft ®

les colléges supérieurs et les *Académies* de l'Etat de New-York attesteraient seuls un état florissant de l'enseignement secondaire, et ce fait, que le *Lexicon grec* de M. Pickering et le *Dictionnaire latin* de M. Leverett trouvèrent place dans les écoles de la Grande-Bretagne, est une preuve que l'érudition classique elle-même n'est pas entièrement négligée. Seulement, les Américains ne subordonnent pas, comme on le fait dans nos lycées depuis deux siècles, l'instruction au seul art d'écrire et de traduire des idées convenues dans un style convenu. Ils ne commettent pas la sottise de jeter tous les jeunes esprits dans un même moule et d'imposer huit années d'études classiques à tous les jeunes gens indifféremment, à ceux qui les recherchent comme à ceux qui les dédaignent, à ceux qui en ont besoin comme à ceux qui n'en savent que faire.

Quelques indications, empruntées à l'excellent et remarquable travail d'un ancien professeur de faculté, compléteront heureusement cet aperçu sommaire [1].

Les écoles primaires dépassent le nombre de 300,000, ce qui fait une école pour 180 habitants; elles sont fréquentées par plus de 7 millions d'élèves et coûtent plus de *quatre cent cinquante millions de francs*. Le rapport annuel sur l'éducation constate néanmoins que, dans la population au-dessus de dix ans, il se trouve encore 5,660,000 personnes illettrées; mais sur ce chiffre, il y a près de 2,700,000 qui appartiennent aux races de couleur, et 700,000 étrangers, ce qui réduit, dans des proportions très-notables, la masse des illettrés de race blanche et de nationalité américaine [2]. Au surplus, les noirs étaient à peine appelés à la liberté que de tous les côtés on s'efforçait de venir en aide à leurs besoins physiques, qu'on s'ingéniait à leur ouvrir des écoles comme des hôpitaux. Le *comité d'éducation* de Boston et les *sociétés d'éducation* de Philadelphie, de Cincinnati, de Chicago remontent à l'année 1862, et dès l'année suivante, on comptait 1,000 écoles exclusivement destinées aux affranchis. A mesure que l'armée du Nord prenait possession de quelque ville rebelle,

[1] *L'instruction publique aux Etats-Unis*, par M. Hippeau, 2e édition, 1872.
[2] *Annuaire de l'économie politique*, p. 400.

Univ Calif - Digitized by Microsoft ®

une phalange dévouée d'instituteurs et d'institutrices entrait à sa suite. M. Peabody, dont le souvenir est attaché à toutes les œuvres bienfaisantes de son pays, donnait 5 millions pour seconder ce mouvement, et le Congrès en allouait 45 au bureau des affranchis, dont une bonne part devait revenir aux écoles. Aussi, au commencement de 1868, étaient-elles arrivées au chiffre de 4,000 ; des écoles normales avaient été créées pour former des instituteurs noirs, et dès cette époque, on comptait 300,000 anciens esclaves qui participaient aux bienfaits de l'instruction, tandis qu'au commencement de la guerre, il y en avait à peine 9,000 qui sussent lire et écrire.

Il faut ajouter que les citoyens des États-Unis donnent à l'enseignement primaire une étendue qu'on ne lui accorde point ailleurs. Chez eux, l'école primaire n'est pas destinée seulement à l'instruction du premier âge ; elle est instituée de façon à ce que, de cinq à dix-huit ans, tous les enfants des deux sexes puissent recevoir une éducation complète. Dans les écoles du degré le plus inférieur, à l'écriture et à la lecture, au calcul, on joint des notions de dessin et de musique, des leçons d'histoire et de géographie. Les écoles du degré supérieur : *Grammar schools*, *High Schools*, *Academies* continuent cet enseignement et le développent. Ainsi dans les classes les plus avancées des écoles de grammaire, on peut apprendre le français, l'allemand, même le latin ; ces dernières études, avec le grec, la physique, la chimie, font partie du programme courant des écoles supérieures. Les mathématiques élémentaires, de même que les sciences naturelles, les sciences morales et politiques s'ajoutent au programme des académies. Au surplus, dans les académies comme dans les écoles supérieures, personne n'est forcé d'embrasser ces vastes programmes dans toute leur étendue, et chacun garde la liberté de choisir ceux des cours qu'il se propose de suivre dans l'ordre scientifique ou dans l'ordre moral.

Ce que les Américains appellent *Colléges* n'offre aucune analogie avec nos lycées : ces établissements sont exclusivement destinés aux jeunes gens âgés au moins de seize et dix-sept ans qui, n'ayant pas été soumis à l'internat dans le cours de leurs premières études, participent encore comme externes libres à un

Univ Calif - Digitized by Microsoft ®

enseignement supérieur. Ces colléges, qu'on appelle aussi universités, s'élèvent d'habitude à la campagne dans le voisinage des villes populeuses, et se composent d'une série d'édifices ayant chacun sa destination spéciale et groupés autour de la maison habitée par le directeur. De renseignements partiels que M. Hippeau a pu recueillir, il résulte qu'il y en avait en 1869 environ 290 qni réunissaient de 70 à 80,000 étudiants des deux sexes, agés de dix-sept à vingt-quatre ans, enseignés par 3,000 professeurs [1]. Outre ces établissements, les États-Unis comptent encore 83 séminaires théologiques, dont 15 catholiques, 51 écoles de médecine, 22 de droit, sans parler des 22 écoles spéciales d'agriculture, d'arts mécaniques et de sciences appliquées qui ont été fondées en vertu de l'*Agriculture Collége Act* leur attribuant 9,500,000 âcres de terres [2].

Une dernière remarque. Les Etats-Unis, habitués à donner l'expérience pour base à toutes les théories, ont résolu par l'expérience la question de l'émancipation intellectuelle de la femme si controversée dans le vieux monde. Au *Parker Collegiate Institute* de Brooklyn, au *Rutger Female College* de New-York, au *Vassar College* de Poughkeepsie, des jeunes filles de quatorze à vingt ans étudient les langues mortes, la géométrie et l'algèbre, voire la géométrie analytique et le calcul différentiel, la géologie et les sciences naturelles, les littératures étrangères et l'économie politique. Comme conséquence de cette éducation supérieure, les femmes américaines ont prétendu à l'accès de certaines carrières dont les hommes se sont fait un monopole, et l'opinion publique leur a été généralement favorable. Déjà plus de trois cents femmes exercent, dans les diverses parties de l'Union, la médecine et la chirurgie avec un talent et un succès réels. L'enseignement primaire, à ses divers degrés, offre d'ailleurs un débouché perma-

[1] Les plus célèbres ou les plus fréquentés sont les colléges d'Yale à New-Haven, de Harvard à Cambridge; de Cornell à Ithaca; de Michigan à Ann-Arbor (1,125 élèves); d'Oberlin, Ohic (1136 élèves); de Manhattan et de Saint-François-Xavier à New-York; les universités Wesleyienne et de Washington à Saint-Louis; de Kentucky à Lexington.

[2] Ce sont les colléges ou universités qui confèrent les grades de bachelier, de maître et de docteur, diplômes qui sont la condition requise pour l'exercice de quelques fonctions.

Univ Calif - Digitized by Microsoft ®

nent à ces jeunes femmes instruites. En Amérique, en effet, il y a plus de femmes que d'hommes à se consacrer à cet honorable mais rude labeur. On leur trouve à la fois plus de fermeté et plus de douceur, une aptitude à communiquer l'éducation plus grande, et dans un pays où, entraînés par le courant mobile des intérêts qui déplacent incessamment les situations, les hommes changent volontiers d'occupations et de carrière, on est heureux d'avoir trouvé dans les femmes des auxiliaires non moins dévoués et plus fixes de l'enseignement public.

VIII

LITTÉRATURE.

Une statistique a établi que le nombre des ouvrages sortis en 1834 des presses américaines a été de 251, et que sur ce nombre 216 ouvrages traitaient de la jurisprudence, de la religion, de l'éducation, de matières historiques, tandis que le roman et la nouvelle n'en comptaient que 19 et que la poésie n'avait inspiré que 8 volumes seulement[1].

1. — Théologiens.

Cette statistique est instructive et curieuse : elle atteste que la littérature des États-Unis restait encore fidèle, il y a une trentaine d'années, à l'esprit grave, austère même qui l'animait à ses débuts et lui donna naissance. Les premiers *scholars* des plantations ont été en effet des ministres du culte puritain, et le premier essor de cette littérature fut entièrement théologique. Ses représentants les plus anciens furent les John Cotton, les Wilson, premier pasteur de Boston ; les Hooker, les Noyes, les Sheppard, les John Éliot, les Cotton Mather, les Buckley. Sheppard, qui mourut à l'âge de quarante et un ans, a laissé une explication de *la parabole des Dix Vierges* et des *Lamentations de la Nouvelle-Angleterre sur les erreurs de l'ancienne*. Il se renferma exclusive-

[1] E.-A.-V. Vail. *De la littérature et des Etats-Unis d'Amérique*, introduction XVXVI.

Univ Calif - Digitized by Microsoft ®

ment dans le cercle de ses travaux professionnels ; mais Buckley cultiva les lettres classiques [1], et John Eliot fut à la fois un savant et un philanthrope, Il se rendit assez maître des idiomes des Peaux-Rouges pour pouvoir les prêcher dans leur propre langage, et on a de lui une *Grammaire indienne* [2] ainsi qu'une Bible traduite en indien. Enfin, Cotton Mather, l'ardent persécuteur des prétendues sorcières du Massachusetts, a laissé, sous le titre de *Magnalia* [3], un recueil qui fait peu d'honneur à son esprit et à l'esprit humain lui-même.

Mather s'est dépeint, de sa propre plume, comme un homme d'une crédulité sans limites et dont le cerveau était constamment hanté par les visions les plus fantastiques. Il n'est donc nullement étonnant qu'il ait donné asile dans ses *Magnalia* à toutes les manifestations démonologiques que la superstition rêvait, ou que la fourberie inventait tout autour de lui. On a dit de Mather qu'il avait été en fait l'un des membres les plus tolérants du clergé de son temps, et, pour excuser son fanatisme sanguinaire, on a prétendu que non-seulement sa qualité d'humble croyant, mais encore l'état de la science ou de la philosophie contemporaine ne lui permettaient pas de révoquer en doute l'arrêt de mort que l'Ecriture portait contre les sorcières. Que penser alors des confrères de Mather, et puisque la philosophie et la science sont trop souvent incapables de prévenir le fanatisme, n'est-ce point là une raison puissante de renfermer le prêtre dans le sanctuaire, et de lui ôter tout moyen de satisfaire ses faiblesses ou ses rancunes, sous couleur de servir les intérêts du ciel et de venger ses droits ?

2. — Histoire.

A côté des théologiens, il y eut un groupe nombreux d'annalistes. Winthrop, Bradford, Hubbard, Trumbull, Woolbridge retracèrent les commencements de la Nouvelle-Angleterre, et

[1] Il versifiait très-bien en latin.

[2] L'*Indian grammar* a été insérée dans les *Mass. Hist. coll.*, 2e série, tome IX, p. 243 et sqq.

[3] Ou *Evénements extraordinaires de la Providence survenus dans la Nouvelle-Angleterre.*

Univ Calif - Digitized by Microsoft ®

Hutchinson a laissé une *Histoire du Massachusetts* qui se distingue par un véritable mérite littéraire. Le capitaine Smith, qui fut le vrai fondateur de la Virginie, en a été aussi le premier historien. Il eut pour successeurs Oldmixon, Stowe, Buckley, Berkeley, avec beaucoup d'autres, tandis qu'Ira Allen se faisait l'annaliste du Vermont; Langford et Strong du Maryland; Clay, Smith, Gordon de la Pennsylvanie, du New-York et du New-Jersey; Hewat, Wilson, Archdale, Mac-Call des Carolines et de la Géorgie. Leur langue déjà formée et leurs habitudes d'esprit généralement réfléchies, sinon exemptes de certains préjugés, leur ont conservé des lecteurs, même de nos jours, et ils préparaient aux futurs historiens de l'Union entière, ou de ses provinces, des documents mieux disposés et généralement dignes d'une créance que les historiens de l'Europe sont loin de pouvoir accorder aux annalistes de l'époque barbare et aux chroniqueurs du moyen âge.

Quand les treize plantations eurent rompu leur dépendance de l'Angleterre et pris place parmi les nations indépendantes, on y éprouva bientôt le double besoin de mieux se faire connaître du vieux monde et de consacrer spécialement la mémoire soit des fondateurs des colonies, soit des pères de l'Union actuelle. Deux hommes illustres, John Adams et Jefferson, entrèrent dans cette nouvelle carrière, l'un par la *Défense des constitutions américaines*, dont il a déjà été question ici même, l'autre par sa *Notice sur l'Etat de Virginie*, à laquelle donna naissance cette étonnante supposition de Buffon et de l'abbé Raynal, qu'en Amérique les espèces animales, et même l'espèce humaine, se montraient amoindries et rapetissées. La *Notice* porte la date de 1787, et il y avait déjà deux ans que David Ramsay avait fait paraître son *Histoire de la Révolution dans la Caroline du Sud*; que devaient suivre, à cinq et à vingt-trois ans de distance, son *Histoire de la Révolution américaine* et l'*Histoire de la Caroline du Sud*. Ecrivain grave et classique, historien judicieux et impartial [1], Ramsay était en outre un

[1] Il était l'ami intime de Franklin et de Witherspoon, dont il reçut de précieux matériaux. Il fit aussi de fréquentes visites à Mount-Vernon pour obtenir de Washington des renseignements que celui-ci ne refusait à personne, à plus forte raison à Ramsay, qu'il connaissait comme membre du Congrès et littérateur.

Univ Calif - Digitized by Microsoft ®

travailleur infatigable, et quarante ans de labeurs lui avaient permis de réunir les matériaux d'une *Histoire des Etats-Unis* et d'une *Histoire universelle*, considérées par rapport à l'Amérique. La mort qu'il reçut, le 6 mai 1815, d'un malheureux nommé Linnen, qu'il avait contribué, comme médecin, à faire renfermer dans un asile d'aliénés et qui, pour se venger, lui tira dans la rue un coup de pistolet à bout portant; la mort l'empêcha de voir leur publication. M. Carey, de Philadelphie, a fait paraître plus tard les deux ouvrages [1].

On doit à M. Robert Proud une *Histoire de la Pennsylvanie* fort estimée; à M. Dunlap une *Histoire des Nouveaux-Pays-Bas* dont nous avons plus haut fait l'éloge et M. Brackenridge a raconté la guerre de 1812-1815 [2]. Gordon et Paul Allen ont pris pour sujet de leurs ouvrages la révolution américaine, tandis que M. Warden a décrit son pays natal, sous le triple rapport de l'histoire proprement dite, de la politique et de la statistique [3]. Dans son *Histoire politique et civile des Etats-Unis d'Amérique*, Pitkin n'a embrassé que la période qui s'étend depuis 1763 jusqu'à 1797, année qui vit finir la seconde présidence de Washington. Mais William Grimshaw a pris cette même histoire à ses débuts et l'a conduite jusqu'à la paix de Gand [4]. C'est également à l'ensemble des annales américaines que se rapportent les travaux de Grahame, de M. George Tucker, de M. Hildreth et de M. Bancroft. L'ouvrage de M. Hildreth s'arrête au XVIe Congrès [5]. Celui de M. Tucker [6] va jusqu'au XXVIe, et l'*History of The United States* de M. Bancroft ne dépasse pas l'année 1776 : *Habent sua fata libelli.* Ce livre a eu

[1] Le premier sous le titre de *Histoire universelle ou vue historique du monde depuis les temps les plus reculés jusqu'au* XIXe *siècle, prise surtout au point de vue de la société, de la littérature, de la religion et du gouvernement des Etats-Unis d'Amérique.*

Ramsay était né dans la Pennsylvanie en avril 1749.

[2] En 2 vol. in-8°, qui ont été traduits en français par M. de Dalmas (1820).

[3] En 5 vol. in-8°, écrits par l'auteur à la fois dans sa langue et dans la nôtre. L'édition anglaise est de 1820.

[4] *Histoire des Etats-Unis*, in-8°, 1820.

[5] *History of the United States from the discovery of the continent to the sirteenth congress;* 6 vol., New-York (1849-1852).

[6] *History of the United States from their colonisation to the twenty-sixth congress;* 4 vol. Philadelphie (1857).

Univ Calif - Digitized by Microsoft ®

tous les succès et tous les bonheurs. A peine paru, il recevait du savant Heeren des éloges qui le plaçaient, sous le double rapport de la pensée et du style, à côté des plus grands modèles, et peut-être M. Bancroft s'est-il souvenu de ses éloges, quand lui, citoyen de la libre Amérique, s'est mis à plat ventre devant un brutal despote allemand, en insultant d'une façon grossière un peuple auquel le sien doit son indépendance. Ensuite l'*History* a été traduite en français, et chez nous, on ne la citait guère sans la qualifier d'admirable, sans appeler son auteur un grand, un illustre historien. Il est possible que l'odieuse escapade de M. Bancroft ait beaucoup refroidi cet enthousiasme. Pour nous, nous n'avons rien à ajouter, rien à retrancher ni au jugement que cette œuvre nous a inspiré plus haut, ni aux reflexions dont la conduite récente de M. Bancroft nous a paru justiciable.

Les Américains ont la mémoire, presque le culte de leurs grands hommes, et les biographies tiennent une large place dans leur littérature historique. Celle de Washington a successivement tenté la plume de Ramsay, du *Chief Justice* Marshall, de Weem, de Custis, du Dr A. Bancroft, de Jared Sparks et de Washington-Irving. Ces divers ouvrages ont leurs mérites propres. Marshall avait été l'ami et l'aide de camp du grand homme dont il a écrit la vie; il avait été acteur dans un grand nombre des événements qu'il raconte, et il a laissé le renom d'un homme intègre, comme d'un narrateur véridique, quoiqu'il n'ait pas su toujours se défendre, dans le jugement des hommes et des choses, des ardeurs de parti. La partie militaire est très-bien traitée chez le docteur A. Bancroft. Custis, qui était fils adoptif de Washington, a semé dans son œuvre une foule de curieuses anecdotes, et le volumineux travail d'Irving a souvent éclairé d'un nouveau jour les premières années du général. Quant aux deux volumes de Jared Sparks, ils forment une introduction aux douze tomes de lettres privées, de depêches officielles et autres pièces que leur auteur a tirées des deux cents et quelques registres in-folio sur lesquels Washington avait transcrit son immense correspondance [1]. Ces volumes sont bien ordonnés, bien écrits, riches de

[1] Sous le titre de *The Writings of George Washington; being his correspon-*

Univ Calif - Digitized by Microsoft ®

faits et détails, et l'on peut dire qu'en somme, après Jared Sparks, la biographie du grand Américain n'est plus à écrire.

On en pourrait dire autant de Franklin, après le travail dans lequel Jared Sparks a complété son autobiographie, si par la nature et la variété de ses aspects, la vie du *bonhomme Richard* n'était faite pour susciter longtemps de nouveaux travaux et de nouveaux aperçus. Dans la vie de Gouverneur Morris, dans celle d'Arnold et le récit de sa trahison, le point de vue purement historique domine, et notre biographe a fait preuve, dans le double travail qu'il a consacré à ces hommes diversement célèbres, de ses qualités ordinaires de diction, de scrupuleuse exactitude et de jugement solide. Enfin cet écrivain a fourni les *Vies* d'Ethan Allen, de John Ledyard, du comte Pulawski, de Ribaut, de Marquette et de La Salle à l'*Américan Biography* [1], collection qu'il dirigeait et qui forme une sorte de musée où figurent les premiers explorateurs de ce continent, les Cabot et Hudson, les fondateurs des plantations, Roger Williams, Eaton, Vane, Penn, Oglethorpe, les généraux de la guerre de l'indépendance, Montgomery, Greene, Wayne, Sullivan, Stark, les savants Rittenhouse et Rumford, le célèbre pionnier du Kentucky Daniel Boone.

La *Vie* de Patrick Henry fait partie de ce recueil; mais déjà Henry avait trouvé dans M. Wirt un consciencieux et brillant historiographe, qui avait étroitement uni la vie de son héros au cadre de cette vie, et qu'une mort prématurée a seule empêch d'écrire sur le même plan l'histoire de chacun des grands fondateurs de la République. Les fils de John Jay et d'Alexander Hamilton se sont chargés de ce soin pour leurs illustres pères, et M. William Reed a fait de même à l'égard de Joseph Reed, son grand-père. Quant à Jefferson, il a eu tour à tour M. George Tucker, M. Samuel Smucker, M. Henry Randall pour biogra-

dance, adresses, messages and other papers official and private, selected and published from the original manuscripts, with a Life of the Author, Notes and Illustrations by Jared Sparks. Boston 1837.

[1] La collection se compose de 25 volumes in-18 publiés en deux séries, à Boston (1844) et à New-York (1845). Les collaborateurs de M. Jared Sparks ont été MM. Alex. H. Everett, frère du célèbre orateur; Peabody, Hillard, Armstrong, Ellis, Bowen, Kingsley, Gammell, Henry Wheaton, Convers, Renwick, etc. On ne peut s'empêcher de regretter que cette collection n'ait pas trouvé un traducteur français.

Univ Calif - Digitized by Microsoft ®

phes [1]; M. Henry Lee, l'historien de Napoléon, a apprécié ses écrits et M. Théodore Dwight, son caractère [2]. Enfin, M. Kirkland, l'un des collaborateurs de l'*American Biography*, s'est occupé de Fisher Ames qui ne joua point un rôle prééminent dans les luttes de l'Indépendance ou dans la politique de l'Union, mais dont l'âme était belle et patriotique, l'éloquence à la fois forte et persuasive avec une teinte de mélancolie et de tristesse religieuse, due peut-être à une vive imagination et un tempérament maladif [3], tandis que M. Belknap, remontant aux temps de la découverte, retraçait les voyages et les explorations des Cabot, des Verrazzani, des Cartier et des Roberval, des Frobisher [4].

Irving en racontant la vie et les découvertes du grand Colomb, dans un livre qui est un modèle à la fois de narration et de précision scientifique, et William Prescott dans ses belles *Histoires* de la conquête du Mexique et de celle du Pérou, ne quittaient pas encore le Nouveau-Monde. Plus tard, Irving fit des excursions en Arabie et en Espagne, et sut enter, dans sa *Conquête de Grenade*, les libres allures de la chronique sur le fond sévère de l'histoire. Quant à son *Mahomet*, après la critique approfondie à laquelle l'Allemand Sprenger a soumis les sources de l'histoire de l'Islam, après les travaux de M. William Muir, en Angleterre, et de M. Barthélemy Saint-Hilaire chez nous [5], il ne lui reste guère d'autre mérite que celui du style, qui rappelle Robertson, et celui d'une tentative hardie pour l'époque, et qui déjà tendait à placer la figure du Prophète sous un jour plus vrai. Mais le *Philippe II*, l'*Histoire* de Ferdinand et d'Isabelle de Prescott et celle de l'insurrection des Pays-Bas de M. Lothrop Motley sont des œuvres bien vivantes, des œuvres auxquelles on peut prédire le suffrage et la sanction de la postérité. Prescott joint à la connaissance approfondie et à la critique sévère des textes une dic-

[1] *The life of Jefferson*, 2 vol. (1837). — *The life and Times*, etc.; Philadelphie (1857). — *The life*, etc., 3 vol.; New-York (1858).

[2] *Observations on the writings of Jefferson*; Boston (1839). — *The character of Thomas Jefferson*; Boston (1839).

[3] *De la littérature aux Etats-Unis*, 437.

[4] En deux volumes, sous le titre d'*American biography*.

[5] *The life of Mahomed and history of Islans*; Londres 1858. — *Mahomet et le Coran*.

Univ Calif - Digitized by Microsoft ®

tion grave, une narration à la fois ample et concrète, et c'est lui et non M. Bancroft que les Américains ont le droit de mettre à côté des grands historiens contemporains de la France et de l'Angleterre, à côté des Thierry, des Guizot, des Michelet, ou des Mahon et des Macaulay. En racontant l'épisode le plus sanglant d'un règne sanglant, M. Lothrop Motley a produit un livre consciencieux, bien développé et d'une belle ordonnance [1]. Des livres tels que celui-ci et le *Philippe II* devraient être dans toutes les mains, à une époque où le catholicisme ultramontain, à qui la noble Espagne doit son effroyable décadence, ose relever la tête et, par la plume de ses prélats ou de ses moines, jeter un audacieux défi aux petits-fils de Descartes, de Mirabeau et de Voltaire, en rêvant de restaurer, à défaut de l'inquisition, peut-être, les momeries hypocrites de la restauration et toutes les pratiques ridicules, quand elles ne sont pas odieuses, d'un culte idolatrique.

3. — Archéologie.

Quelque préoccupés que les citoyens de l'Union puissent être d'eux-mêmes, la présence sur leur sol des restes des tribus indiennes et l'existence près d'eux des ruines qui attestent une demi-civilisation chez les peuples disparus de l'Anahuac, de l'Yucatan, du plateau péruvien et celle des constructions plus primitives qui se dressent partout dans les bassins du Mississipi ou de l'Ohio, étaient bien faites pour stimuler leur esprit et y éveiller une curiosité à laquelle il était difficile de se soustraire. MM. Thomas Mac-Kenney et James Hall par leur *Histoire des tribus indiennes* de l'Amérique du Nord [2]; Mac-Culloch et Bradford par leurs *Recherches;* George Catlin par ses *Lettres* [3], ont ouvert dans cette voie immense

[1] *The rising of Dutch Republic*, traduit en français sous le titre de la *Révolution des Pays-Bas*, *au* XVI*e siècle*, avec une très-belle introduction de M. Guizot.

[2] L'ouvrage est accompagné d'anecdotes, d'esquisses biographiques concernant les principaux chefs indiens, et orné de cent vingt portraits coloriés et dessinés d'après la galerie du département de la guerre. L'un des auteurs, M. Hall, a en outre publié un livre sur les États de l'Ouest (*Sketches of history. life and manners in the West*).

[3] *Researches philosophical and antiquarian concerning the aborigenal history of America*; Baltimore. 1839.—*American Antiquities and researches*; New-York, 1841. On a déjà donné plus haut le titre du livre de G. Catlin.

Univ Calif - Digitized by Microsoft ®

de larges et profonds sillons. Catherwood, Squier, Albert Gallatin ont exploré et décrit les monuments du Mexique, du Yucatan, de l'Amérique centrale[1] ; Squier les *mounds* du Mississipi[2]. Duponceau et Gallatin ont été les vrais pères de la philologie américaine[3]. Le second est arrivé à cette conclusion que quatre-vingt-une tribus habitaient, lors de l'arrivée de Colomb à Guanahani, la superficie actuellement représentée par les Etats-Unis, les possessions anglaises et les anciennes possessions russes, et que ces quatre-vingt-une tribus devaient, d'après l'analogie de leurs idiomes respectifs, sortir originairement de vingt-sept familles. Gallatin a restitué à ces idiomes les pronoms, les prépositions, l'accentuation que les premiers philologues américains leur avaient refusés, tandis que Duponceau dégageait de tout doute le caractère général qui les relie dans leur diversité, c'est-à-dire le polysynthétisme. La question future sera celle de savoir si les langues américaines forment un groupe *sui generis*, ou bien si, par leurs vocabulaires ou leurs formes grammaticales, elles se rattachent soit aux groupes fortement constitués et tranchés des langues aryennes et des langues sémitiques, soit à celui des langues touraniennes que M. Max Muller s'efforce d'établir.

4. — Droit et Jurisprudence.

Jusqu'à la révolution de 1776, la science du droit ne fut guère cultivée en Amérique. Les premiers juges des plantations passaient des champs à leurs prétoires. Ils consultaient le bon sens et la raison bien plus que les *Pandectes*, puisaient dans la Bible les motifs de leurs arrêts criminels et s'en rapportaient pour les

[1] *Incidents of travel in Central America, Chiapas and Yucatan*, 2 vol. in-8° ; New-York, 1841.—*Incidents of Travel in Yucatan*, 2 vol. in-8° ; New-York, 1843. — *Notes on the semi civilized nations of Mexico, Yucatan and Central America* (dans le tome Ier des *Transactions* de la Société d'ethnologie américaine).

[2] *Ancient monument of the Mississipi Valley*, in-4° ; New-York, 1848.

[3] Le principal ouvrage de Gallatin est sa *Synopsis* des tribus indiennes à l'oues des Montagnes-Rocheuses et dans les possessions anglaises et russes de l'Amérique du Nord. Les travaux de Duponceau se trouvent reproduits dans les *Transactions* de la Société philosophique de Philadelphie (1816-1819), et son *Mémoire sur le système grammatical de quelques nations indiennes de l'Amérique du Nord*, qui a obtenu, en 1838, le prix Volney de notre Institut, a été imprimé à Paris, cette même année.

Univ Calif - Digitized by Microsoft ©

causes civiles à la *Common Law* de la métropole. Plus tard, on vit régner un penchant général à déférer les causes d'importance secondaire à l'autorité ecclésiastique, et on s'explique facilement le fait quand on songe que les ministres du culte étaient les plus instruits des colons [1]. La révolution, en faisant des treize colonies une nation indépendante, vint modifier les rapports des colons entre eux, avec leur ancienne mère patrie et le reste du monde. Le Congrès dut élaborer des lois qui réglassent les droits particuliers des Etats sous le lien fédéral, en même temps que leurs devoirs communs et leurs obligations communes. Mais la législation fédérale, en excluant de son domaine la loi municipale et les lois concernant la propriété ou la liberté individuelle, avait beaucoup restreint son champ propre. Chacun des trente-sept Etats qui composent la Confédération dans son état actuel a donc gardé sa propre législation civile et même sa législation criminelle, son corps de lois, de règlements et de statuts spéciaux.

Enumérer les travaux juridiques auxquels ces divers corps de loi ont donné lieu serait une tâche au-dessus de nos moyens d'information et, en outre, assez dépourvue d'intérêt pour nos lecteurs. Il nous suffira de leur signaler le grand ouvrage de James Kent, ancien *Chief Justice* de l'Etat de New-York, et qui a pour titre : *Commentaires sur le droit américain.* Le premier de ces volumes parut en 1826, et comprenait le droit international, la jurisprudence fédérale et l'historique des principales lois municipales des Etats-Unis. Les trois autres, qui virent le jour en 1827, en 1828 et en 1830, embrassèrent les droits individuels et ceux de la propriété foncière ou mobilière. Kent, dont l'érudition était fort étendue, a très-bien vu que le droit de Rome, la loi civile de Rome, a réglé souverainement les rapports internationaux, depuis l'époque de sa renaissance scientifique jusqu'au seizième siècle. Peut-être son admiration pour cette loi n'est-elle pas exempte d'une certaine exagération, et a-t-il trop subi l'influence de Vico quand il y rattache quelques-uns des principes les plus libéraux de la loi anglaise ou américaine, l'inviolabilité du domicile et celle de la personne, par exemple. Du moins, Kent

[1] *De la littérature aux Etats-Unis*, 398-399.

Univ Calif - Digitized by Microsoft ®

n'attribue ces mérites qu'au droit de la Rome républicaine, et il partage l'indignation de Gravina accusant Tribonien de l'avoir corrompu et avili par la *Lex Regia* qui dépossède le peuple au profit de l'empereur.

Kent a commenté son sujet avec plus de largeur et de clarté que Blackstone qui était, à la vérité, un esprit timide, peu élevé et ne sortant guère du cercle des autorités et des préjugés nationaux. L'écrivain qui juge ainsi Blackstone reconnait que si les Anglais ont eu dans Morus, Hobbes, Harrington, Algernon Sydney et Locke des philosophes politiques, en fait de jurisconsultes qui aient bien senti et professé le droit, on ne leur connaît guère que Bacon et Selden [1]. Refuser à Kent ce même sentiment serait, seulement d'après ce qu'on vient de dire, une véritable injustice ; toutefois cherche-t-on le vrai philosophe juridique des Américains, c'est Edward Livingston qu'il faut nommer. Il a soutenu, à l'encontre de sophismes tour à tour brutaux et puérils, l'inviolabilité absolue de la vie humaine : *Homicide point ne seras, de fait ni de consentement ;* il a puissamment aidé à la réforme pénitentiaire ; il a voulu doter l'État de Louisiane, son pays natal, d'un nouveau code et l'Union elle-même d'un recueil de lois et de règles fédérales.

On sait qu'en Amérique, c'est la *Common Law* d'Angleterre qui domine ; on sait aussi de quel respect presque superstitieux nos voisins d'outre-Manche l'entourent, et c'est une maxime parmi leurs légistes qu'elle est la perfection de la raison humaine. Or, il y a quatre siècles, alors que la *Common Law* était encore dans sa simplicité primitive, il ne fallait pas moins, comme l'avoue Fortescue, de vingt ans de labeur, *viginti annorum lucubrationes*, pour s'en rendre maître. Aujourd'hui, il ne serait pas déraisonnable de prétendre qu'il y faudrait un temps quadruple, tant les commentaires, les rapports, les traités, les abrégés, les introductions se sont multipliés et accumulés. Faut-il, en outre, insister sur les lacunes de la *Common Law*, ses imperfections et ses incohérences? *Les oracles vivants* de cette loi, comme disait Fortescue, c'est-à-dire les juges qui l'appliquent et les jurisconsultes qui l'élucident, sont loin

[1] Lerminier. *Introduction générale à l'étude du droit*, 274-275,

Univ Calif - Digitized by Microsoft ®

de s'entendre sur la façon pratique d'en tirer parti. D'un côté, il y a Blackstone établissant qu'en pratique, la règle est de se conformer aux décisions antérieures, si ce n'est toutefois quand elles sont manifestement contraires à la loi divine, ou manifestement injustes ou absurdes. De l'autre, il y a Christian, habile commentateur du livre de Blackstone, qui exige la reproduction servile des règles et décisions de cette espèce, pourvu qu'elles soient conformes « à d'anciens principes. » Par exemple, dit-il pour expliquer sa pensée, qu'un statut passé le dernier jour d'une session érige en offense capitale un acte jusque-là réputé innocent, la personne qui aurait commis un tel acte entre le premier et le dernier jour de la session, c'est-à-dire six mois peut-être avant qu'il eût été déclaré offense, serait, en vertu du nouvel acte, condamnée et exécutée. Cela serait manifestement inique et absurde; aucun juge ne pourrait néanmoins se refuser à le trouver légal, et cette iniquité, cette absurdité, dignes d'un Néron ou d'un Caligula, firent partie jusqu'en l'année 1793 de *cette perfection de la raison humaine*[1].

Si on songe maintenant qu'au grand corps informe de la *Common Law* anglaise sont venus se souder en Amérique une foule d'usages locaux et de statuts particuliers, qui ajoutent à son caractère incertain ou contradictoire, on s'explique très-bien l'immense effort d'Edward Livingston. Il n'est pas sûr que son système pénal ait réalisé sa pensée entière, c'est-à-dire que ce système soit dans toutes ses parties juste, doux, efficace, et, à dire vrai, ce n'est point de l'isolement absolu de la Pennsylvanie que nous serions enclins à attendre la solution intégrale du problème pénitentiaire. Quand l'illustre criminaliste, dans son besoin de rechercher et de découvrir la vérité, admet la femme à déposer dans la cause de son mari et le fils dans celle de son père, il paraît manquer de prudence, en plaçant l'homme dans cette situation délicate ou cruelle, d'opter entre la nature et la loi, entre ses affections et un parjure. Un juge d'une compétence exceptionnelle a signalé

[1] Livingston. *Exposé d'un système de législation criminelle*, etc, 1, 201 et 599. Ces pages contiennent une critique faite avec autant de raison que de verve de la loi *non écrite*.

Univ Calif - Digitized by Microsoft ®

ces imperfections et quelques autres dans l'œuvre de Livingston, ce qui ne l'a pas empêché de dire que ses quatre Codes, Code des crimes et des peines, Code de procédure, Code de réforme et de discipline pénitentiaire, forment « un vaste et superbe ensemble [1]. » Reprendre après Jérémie Bentham la théorie *des preuves judiciaires* pouvait notamment paraître une œuvre inutile ou téméraire; mais Livingston a prouvé en cette occasion qu'avec de la science, un esprit droit, un ardent amour de la vérité, il n'est pas de sujet qu'on ne puisse rajeunir.

Deux jurisconsultes américains, également animés de l'esprit philosophique, Story et M. Wheaton ont consacré l'un un volumineux travail, l'autre un écrit substantiel, aux contradictions qui existent entre les législations des divers peuples et aux progrès de la jurisprudence en Europe, pendant la seconde moitié du dernier siècle [2]. Sans se montrer injuste envers Grotius et Leibniz, M. Wheaton a su louer Montesquieu d'avoir porté le flambeau de la philosophie et de l'histoire dans le champ de la science et d'avoir ouvert la voie à ses réformateurs contemporains, bien que l'état alors imparfait des connaissances historiques et celui de l'économie politique, plus imparfait encore, aient introduit dans l'*Esprit des Lois* plusieurs vues erronées et des aperçus trop superficiels. Cette appréciation de Montesquieu est la vraie : elle prévaudra certainement contre les brutalités jalouses des cuistres d'outre-Rhin ou les injustices de Bentham et de Macaulay. Ces dernières, à moins d'y voir un effet de certains préjugés nationaux et très-vivaces chez les anciens Whigs, sont d'une explication assez difficile. Mais l'antipathie que Montesquieu a inspirée à Bentham tenait au fond même des choses. Le publiciste anglais, dont les titres à divers égards sont, d'ailleurs, impérissables, avait le tort d'appartenir, en philosophie, à l'école sensualiste, et cette école est condamnée à ne rien comprendre en dehors de ses propres doctrines et de son propre système. C'est de la meilleure foi du monde qu'elle calomnie Montesquieu et son grand monument:

[1] Mignet. *Notice sur Livingston.*, l. LXVIII.

[2] *Commentaries on the conflict of law foreign and domestic* : Boston et Edimbourg, 1183-1834. — *Discours destiné à l'Institut du droit.*

Univ Calif - Digitized by Microsoft ©

« Elle ne voit pas et ne peut pas voir qu'il est un historien de « l'humanité, qu'il ne crée rien, mais qu'il veut tout expliquer, « et que sous ses formes si vives et si dogmatiques, il n'y a en réa- « lité que des faits observés et une histoire merveilleusement « écrite [1]. »

Toutefois c'est à d'autres livres que Story et M. Wheaton doivent la réputation qu'ils ont acquise en Europe. Avec une sagacité égale, plus d'haleine et d'ampleur, Story est le Delolme de l'Amérique, et veut-on bien s'instruire de la constitution des États-Unis, on doit lire et relire ses *Commentaires* [2]. M. Wheaton qui était entré dans la carrière diplomatique [3], a surtout cultivé le droit des gens, ses *Elements of international Law* ont passé dans notre langue [4] et l'historique qu'il a fait dans un autre ouvrage du progrès de cette science a été qualifié « du meilleur abrégé de cette espèce qui existe [5]. »

5. — Économie politique.

Dans les nombreux écrits de Franklin [6], on a pu rattacher à l'économie politique les *Réflexions sur l'augmentation des salaires*

[1] Lerminier. *Introd. gén. à l'hist. du droit*, 279.

[2] Traduit en français par M. Paul Odent en deux volumes.

[3] M. Wheaton débuta par des travaux historiques, une *Histoire de Scandinavie* et une *Histoire des hommes du Nord* (Northmen), et M. Bancroft range cette dernière, avec le *New-York*, de Moulton, *l'American biography*, de Belknap, le *Columbus*, d'Irving, et un article d'E. Everett, inséré au tome XLVI de la *North American Rewiew*, au nombre des ouvrages américains à consulter sur les origines de la découverte. Ces deux livres ont été écrits tandis que M. Wheaton était ministre des Etats-Unis à Copenhague.

[4] Sous le titre de : *Éléments de droit international*. L'ouvrage original a été publié, en 1836, à Londres.

[5] Par M. Vergé, dans la bibliographie qu'il a jointe au *Précis* de G.-F. de Martens (Guillaumin, 1858). L'ouvrage a pour titre : *Histoire du progrès du droit des gens en Europe et en Amérique depuis la paix de Westphalie jusqu'à nos jours.*

[6] La résurrection, sous couleur de liberté religieuse, du vieux fanatisme nous engage à donner place ici à un *conte* de Franklin, plus hardi, mais moins connu que sa fameuse *Parabole*. Nous en empruntons la traduction à M. E. Vail :

« Il y avait un officier, homme de bien, appelé Montrésor, qui était très-malade. Son curé, croyant qu'il allait mourir, lui conseilla de faire sa paix avec Dieu, afin

Univ Calif - Digitized by Microsoft ®

et la *Science du Bonhomme Richard*, petit chef-d'œuvre, dont le fond est aussi solide que la forme attrayante et gracieuse [1]. Mais les Américains ne l'ont abordée qu'assez tard, puisque le livre du professeur Thomas Cooper ne date que de 1826 [2], de même que le travail de M. A Everett sur la population [3]. Nous ne connaissons point le livre de M. Cooper ; mais il est rédigé dans un excellent esprit, si l'auteur, comme le dit un de ses compatriotes, professe que l'intérêt personnel est mieux servi par lui-même que par la main du gouvernement ; que toute espèce d'industrie qui ajoute à la somme des jouissances avouables est un bienfait national ; que chaque nation est intéressée à la prospérité des autres, et qu'en important plus qu'elle n'exporte une nation ne s'appauvrit pas nécessairement [4]. M. Everett s'est emparé des idées de Godwin pour combattre celles de Malthus, et il a fait preuve, en matière de population, d'un optimisme complet.

A dire vrai, tous les économistes de ceux qu'on appelle, non sans quelque emphase, l'école américaine pensent à cet égard de la

d'être reçu en paradis. « Je n'ai pas beaucoup d'inquiétude à ce sujet, dit Montrésor, car j'ai eu, la nuit dernière, une vision qui m'a tout à fait tranquillisé. — Quelle vision avez-vous eue ? dit le bon prêtre. — J'étais, répondit Montrésor à la porte du paradis avec une foule de gens qui voulaient entrer, et saint Pierre demandait à chacun de quelle religion il était. L'un répondait : Je suis catholique romain. Eh bien ! disait saint Pierre : entrez et prenez votre place parmi les catholiques. Un autre dit qu'il était de l'Église anglicane. Eh bien ! dit saint Pierre; entrez et placez-vous là parmi les anglicans. Un autre dit qu'il était quaker. Entrez, dit saint Pierre, et prenez place parmi les quakers. Enfin mon tour étant arrivé, saint Pierre me demanda de quelle religion j'étais. — Hélas ! répondis-je, le malheureux Jacques Montrésor n'en a pas. — C'est dommage, dit le saint; je ne sais où vous placer. *Mais, entrez toujours, vous vous mettrez où vous pourrez.* » (*Littérature aux États-Unis*, 222.)

[1] Cet opuscule parut pour la première fois, en 1757, en tête de l'almanach que Francklin publiait, depuis 1732, sous le titre d'*Almanach de Richard Saunders*, et vulgairement appelé l'almanach du *Bonhomme Richard*. M. Joseph Garnier a eu l'excellente idée de le joindre, avec *Ce qu'on voit et ce qu'on ne voit pas* et la *Pétition des fabricants de chandelles* de Frédéric Bastiat, à ses *Premières Notions d'économie politique*, dont la 4e édition vient de paraître chez Guillaumin et Garnier.

[2] *Lectures on the elements of political Economy.*

[3] *Nouvelles idées sur la population, avec des remarques sur les théories de Malthus et de Godwin*, 1826, Renouard et Sautelet.

[4] *Littérature aux Etats-Unis*, 149-168.

Univ Calif - Digitized by Microsoft ®

même façon. Le coryphée de cette école est M. Carey, qui a tenté de faire œuvre de novateur par son livre *Le Passé, le Présent et l'Avenir*, et surtout par son volumineux ouvrage des *Principes de la science sociale* [1]. Dans ce dernier livre, l'auteur s'attache surtout à combattre Ricardo sur la rente, Malthus sur la population et tous les économistes dignes de ce nom sur le libre échange. On connait la théorie de Ricardo sur la mise en culture du sol et le classement de la rente foncière qui a dû y correspondre. Selon cette thèse, la culture s'est emparée d'abord des terres de premier choix pour se rabattre ensuite sur les terres inférieures et même mauvaises, et la rente à son tour a suivi, selon la nature des terres, un cours descendaut. Nous croyons volontiers, avec un ingénieux économiste, que, dans cette thèse, l'imagination s'est mêlée à l'étude et qu'elle allait trop à l'adresse de la classe pourvue en Angleterre d'un privilége territorial [2]. Mais si l'économiste anglais a eu tort de conclure une loi générale des faits particuliers qui s'étaient passés dans son île, l'économiste américain n'est-il point, à son tour, tombé dans une erreur analogue en assignant un ordre tout à fait inverse à la marche des cultures ? Où a-t-on trouvé les éléments de ces théories fantaisistes, demanderons-nous avec l'écrivain que nous citions tout à l'heure ? « Nulle part « les populations, pour mettre le sol en valeur, n'ont obéi à des « consignes, à une échelle croissante ou décroissante de fertilité... « Il n'y a eu ni pour les terres fortes, ni pour les terres légères « de choix faits d'après des principes fixes ; il y a eu presque « autant de motifs de préférence que de sites, et, dans les groupes « compactes, que de champs... Pourquoi se fixait-on ici plutôt « que là ? Par l'effet d'accidents ou de calculs très-variables : « un rideau de forêt, une source vive, quelques madriers servant « de pont sur un cours d'eau, la sécurité du séjour, le voisinage « d'une route, d'une ville, d'un marché, tout ce qui ajoute du

[1] Publiés l'un en 1838, l'autre dix ans plus tard. Les *Principles of social Science* ont été traduits en français par MM. Saint-Germain-Leduc et Planche (Guillaumin, 1861). M. Carey avait débuté, en 1827, par des *Principes d'Economie politique*, livre auquel Mac-Culloch a reconnu le mérite de nombreuses recherches, mais mal digérées et dépourvues de critique et de critère.

[2] L. Reybaud. *Revue des Deux-Mondes*, 15 avril 1868.

Univ Calif - Digitized by Microsoft ®

« prix au fruits de la terre et permet d'en écouler les pro-
« duits [1]. »

Pour Malthus, il est vrai qu'il s'est trompé en croyant que la population croissait en proportion géométrique, tandis que les subsistances ne s'augmentaient qu'en progression arithmétique. Mais tout le système de cet homme de bien et de cet éminent économiste ne gît pas dans cette proposition inexacte, et Proudhon, qui se l'imaginait ainsi, s'attira un jour de Bastiat une rude apostrophe [2]. Malthus a émis sur le rôle de la prévoyance dans toutes les choses humaines, même dans la perpétration de l'espèce, des vues qui s'appuyaient sur l'histoire et sur la physiologie. Il est permis aux économistes américains, vivant dans une contrée qui connait à peine les grandes agglomérations industrielles, et dont l'immense territoire est capable de sustenter une population décuple peut-être de sa population actuelle, il leur est permis d'envisager pour longtemps le problème sous son aspect favorable, de solliciter un grand afflux d'émigrants et de conseiller à leurs concitoyens de multiplier sans crainte. Malthus était placé dans des conditions toutes différentes : il voyait les souffrances et entendait les plaintes de populations industrielles trop pressées, dont les enfants faisaient concurrence à leurs pères et qu'envahissait le flot montant du hideux paupérisme. A la vérité, comme il l'a dit lui-même, *ayant trouvé l'arc trop tendu d'un côté*, il a pu, à son tour, le tendre trop de l'autre. Il n'a pas tenu compte de la part qui revenait au régime restrictif, à une mauvaise constitution foncière dans la création de la misère dont le spectacle s'étalait sous ses yeux. Mais enfin, tant que ce régime et cette constitution subsistaient, en troublant l'équilibre entre la popu-

[1] *Revue des Deux-Mondes*, 15 avril 1868.

[2] Bastiat, causant avec Proudhon, crut s'apercevoir que celui-ci, qui avait écrit tout un chapitre sur Malthus, n'avait nullement lu son livre célèbre. Il lui en fit la remarque, et Proudhon avoua qu'il ne l'avait pas lu du tout. Tout le système consistait dans les deux fameuses progressions, et cela lui suffisait. « Apparemment, » s'écria Bastiat, « vous vous moquez du public, de Malthus, de la vérité, de la conscience et de vous-même. » Et voilà, ajoute-t-il en racontant cette anecdote, comment une absurde méchanceté, que répètent cinquante ignares, d'après un plus ignare qui l'a mise en circulation, a toutes les chances de passer à l'état d'axiome dans notre belle France, pour peu qu'elle flatte la vogue ou les passions du jour (*Harmonies Économiques*, 424, ed. in-18).

Univ Calif - Digitized by Microsoft ®

lation et ses moyens d'existence, quel mauvais conseil Malthus donnait-il donc à ses concitoyens pauvres ?

L'économiste anglais était trop instruit d'ailleurs pour craindre que les faits historiques vinssent démentir sa thèse de l'*obstacle répressif*, c'est-à-dire la guerre, la maladie, la famine, se substituant de force à l'*obstacle préventif*, quand celui-ci abdiquait sa fonction prévoyante. Le duc d'Orléans, apportant à son souverain un pain *de fougères*, pour lui faire connaître la condition de son peuple ; le marquis d'Argenson écrivant, au mois de février 1739, que, « malgré les apparences d'une récolte sinon abon- « dante, du moins passable, les hommes mouraient autour de « lui comme des mouches et étaient réduits par la pauvreté à « brouter l'herbe [1], » voilà des circonstances qui n'étaient pas bien vieilles quand l'*Essai sur le principe* de population parut. Elles étaient bien faites pour justifier la phrase que l'on lisait, dans la première édition de ce livre, sur ces convives qui viennent prendre part à un banquet dont toutes les places sont prises, et qui sont contraints de s'en retourner sur leur faim [2]. Et pour ces tristes victimes des profusions princières et du privilége ecclésiastique ou nobiliaire, dont parlait d'Argenson et dont Boisguillebert, Vauban, La Bruyère, avaient parlé avant lui, n'eût-il pas mieux valu rester dans le néant de l'être que de vivre en famélique et de mourir de la même façon ?

Quant au système protecteur, M. Carey a essayé son apologie, en cherchant à imprimer à ses formules une rigueur et une précision scientifique plus grandes. Tâche bien vaine, effort bien superflu. La cause est désormais entendue et la sentence rendue sans appel : les sophismes protectionnistes ont eu tort au double tribunal de l'équité et de la science. Ce système va contre l'intérêt général et les vues de la Providence, qui, en dispensant ses dons partout sans les concentrer nulle part, n'a pas entendu, sans

[1] Moreau de Jonnès. *Annuaire de l'économie politique* pour 1851, 368-385.

[2] Cette phrase, Malthus, apprenant qu'elle pouvait être mal interprétée, la fit disparaître de ses éditions subséquentes ; mais Godwin l'avait recueillie, et Sismondi la reproduisit à son tour; Sismondi l'un des hommes qui, avec les meilleures intentions, ont fait le plus de mal, comme dit Bastiat. C'est chez lui que les socialistes sont allés la prendre, et dans un tout petit pamphlet, Pierre Leroux l'a répétée au moins une quarantaine de fois.

Univ Calif - Digitized by Microsoft ®

doute, que la paix et le bon accord auxquels elle conviait ainsi tous les peuples fussent, à défaut des armes, compromis par des guerres de tarif et des rivalités de douanes. Vraiment, saint Germain, évêque de Paris et abbé de Saint-Germain des Prés, concevait mieux la fonction de l'échange que les Saint-Chamans, les Saint-Cricq, les Carey et consorts. « Un jour » rapporte la légende bretonne d'Albert le Grand, « l'abbé de Dol et l'évêque de « Paris devisaient ensemble de leurs monastères. Saint Samson « dit que ses religieux étaient si bons ménagers et soigneux de « conserver des mouches de miel qu'outre le miel qu'ils recueil- « laient en abondance, elles leur fournissaient plus de cire qu'ils « n'en employaient à l'église le long de l'année : mais que le pays « n'étant pas propre pour le vignoble, ils enduraient grande di- « sette de vin. Et nous au contraire, » dit Saint-Germain, « nous « avons des vignes en abondance et du vin plus de beaucoup « qu'il n'est besoin pour la provision du monastère; mais il nous « faut acheter toute la cire pour l'église. S'il vous plaist, nous « vous donnerons tous les ans la dixième partie du vin qui se « cueillera dans nos vignes, et vous nous fournirez de cire pour le « luminaire de notre église. » L'abbé Samson, ajoute la légende, accepta l'offre, « et s'accomodèrent ces deux monastères ainsi « pendant la vie des deux saints [1]. » Qu'on suppose saint Samson et saint Germain vivant de nos jours et imbus des *saines* doctrines : l'un eût continué de garder sa cire et l'autre de se passer de vin.

Le *Manuel* de M. Peshine Smith [2] a paru avant le grand ouvrage de M. Carey; mais il est postérieur au *Present, Past and Future*, dont il reproduit les doctrines. Passons donc et louons l'auteur d'un autre manuel, M. Amasa Walker, d'y avoir franchement rompu avec une triste école et consacré un vigoureux chapitre à ce qu'il appelle les erreurs et sophismes, *Fallacies*, du protectionnisme [3]. Un Virginien, M. Stephen Colwell, s'est renfermé dans le côté financier de la science et à fait un exposé complet du sys-

[1] Montalembert. *Les Moines d'Occident*, livre VII.

[2] *Manuel d'économie politique*, paru en 1853 et traduit en français, l'année suivante, par M. Gustave Baquet, de New-York (chez Guillaumin).

[3] *The science of wealth, a manual of practical economy*; Boston 1857.

Univ Calif - Digitized by Microsoft ®

tème de crédit[1], du moins au point de vue pratique, car il semble s'être sévèrement interdit les théories générales, et après lecture du livre, on ne sait pas bien si l'auteur accepte ou repousse la libre émission du papier-monnaie, s'il est partisan du billet de banque unique ou du billet de banque multiple. En revanche, ce volume, qui ne compte pas moins de 644 pages d'un grand in-8° au caractère très-compacte, abonde en faits et en renseignements pratiques et l'histoire y a revendiqué une large part. M. Colwell retrace avec ampleur l'origine et le fonctionnement des banques de dépôt d'Amsterdam et d'Hambourg, des banques d'État de Venise et de Gênes, de la banque d'Angleterre et des banques écossaises, et naturellement il n'oublie pas le *Banking System* américain. Il parle des grandes foires qui se tenaient au moyen âge à Lyon et en Italie, comme celles de Nijni-Novogorod, de Kiatcha, de Kief, sur les confins orientaux de l'Asie et de l'Europe. Il rappelle en les discutant les opinions divergentes ou contradictoires de Montesquieu, de Hume, de Locke, d'Harris, d'une part; de James Stewart, d'Adam Smith, de lord Lauderdale, de Malthus, de Ricardo, de Torrens, de Mac-Culloch, de James Mill, de l'autre sur le rapport des prix et du numéraire.

Une notice nécrologique [2], due à M. Carey, nous apprend que M. Stephen Colwell a beaucoup écrit, cependant, sur des points généraux de la science, et certaines de ses opinions, citées dans cette notice, le rangent dans cette catégorie d'économistes qui s'intitulent chrétiens, et qui paraissent mal entendre le christianisme, sans rien entendre à l'économie politique[3]. En réalité, ces braves gens sont des socialistes, et qui pis est des socialistes sans le savoir ou le vouloir. Il semble néanmoins qu'en Amérique on y met plus de perspicacité ou de franchise, puisque M. Colwell a

[1] *The ways and means of payment, a full analysis of the credit system*; Philadelphie, 1859.

[2] M. Colwell est mort à Philadelphie, le 15 janvier 1871, près d'entrer dans sa 72e année.

[3] Nous aurions cru cette école, pour mieux dire cette petite Église, étrangère à l'Amérique protestante, et nous nous serions trompé. M. Colwell, que M. Carey dépeint comme son chef, avait fait des prosélytes, entre autres M. Matile, à qui il suggéra l'idée de traduire l'ouvrage de M. Chastel sur la charité aux temps de la primitive Église et de donner une édition américaine de la *Race for Riches*, de M. William Arnott de Glascow (*A memoir of St. Colwell*, p. 15).

Univ Calif - Digitized by Microsoft ®

écrit la phrase que voici : « L'économie politique, proprement dite, « est aussi opposée à l'esprit chrétien qu'hostile au socialisme ; en « d'autres termes, il y a bien plus de points communs entre le « socialisme et le christianisme qu'entre celui-ci et l'économie « politique[1]. » Après cette déclaration, ce n'est pas merveille que son auteur répète les lieux communs ordinaires sur l'égoïsme des économistes et l'immoralité du *laisser-faire et du laisser-passer* ; qu'il leur reproche de ne point attribuer à l'État de fonction plus haute que celle de protéger les droits individuels ; qu'il leur reproche de méconnaître la loi divine en assimilant le travail aux autres marchandises, en négligeant l'effet qu'il peut et doit avoir sur le bien-être des humains[2]. Il va sans dire que M. Colwell était protectionniste : il a fait traduire en anglais le *système national d'économie politique* de l'Allemand List, et a mis en tête de cette traduction un essai préliminaire que M. Josse, c'est-à-dire M. Carey, qualifie « d'inappréciable. »

6. — Littérature imaginative.

M. E. Vail a très-bien signalé les causes qui ont rendu tardive en Amérique l'apparition de la littérature d'imagination. Trop d'intérêts vitaux y sollicitaient l'attention des esprits pour qu'elle se portât tout d'abord sur des sujets en apparences futiles, et qu'on s'engageât du premier coup dans le vaste champ de la fiction. En outre, les colons même émancipés gardèrent assez longtemps l'opinion que leur mère patrie jouissait d'une sorte de privilége intellectuel, et ce ne fut pas sans une grande témérité et une défiance extrême que les littérateurs américains entrèrent dans

[1] *Mémoir*, etc., 24.

[2] Voici la sentence : « La philosophie qui enseigne que c'est toujours à l'homme à prendre soin de lui-même et que le travail est une marchandise semblable à toutes, et qu'elle est destinée partant à chercher elle-même son placement et son prix, ne tient pas compte du bonheur des hommes. Elle peut paraître plausible à ceux qui oublient la paternité divine et la fraternité des hommes. Mais elle est tout à fait contraire aux préceptes de celui qui a ordonné de traiter ces ouvriers qui étaient restés oisifs sur la place du marché, parce que personne n'avait loué leurs bras, absolument à la façon des ouvriers qui avaient porté le fardeau du jour et sa chaleur. (*A memoir*, etc., p. 22.)

Univ Calif - Digitized by Microsoft ®

une carrière au bout de laquelle ils pouvaient bien n'entrevoir que de l'indifférence chez un public trop enclin à reconnaître à l'Europe le monopole des délassements littéraires.

Charles Brockden Brown, né en 1771 et fils d'un *farmer* pennsylvanien qui était quaker, Brown rompit le charme. Il vint au monde avec un tempérament délicat et une constitution frêle, avec un esprit rêveur et des dispositions mélancoliques, avec des goûts studieux et un immense besoin de lecture. Conduire la charrue et battre le blé, comme on le faisait dans la maison paternelle, n'étaient pas des occupations qui allassent à sa nature et il aimait mieux, selon ses expressions mêmes, « errer dans les « forêts, s'attarder sur les collines, changer à chaque instant de « spectacle, comparer entre eux les cailloux et les feuilles, en se « livrant aux vagues pensées qu'éveillaient en lui leurs diversités « ou leurs ressemblances, en cherchant le secret de leurs formes, « de leur structure, de leurs couleurs, de la place qu'ils occu- « paient. » Son père envoya Brown étudier les lois et le destinait au barreau, carrière qui ne laisse point là-bas, de même qu'en Angleterre ou en France, de conduire parfois à la fortune et souvent aux honneurs. Mais le jeune homme trouva cette étude fastidieuse et stérile. Rien ne pouvait l'arracher aux séductions de l'existence contemplative, aux rêves de l'esprit, et s'il ne glissa point, comme tant d'autres jeunes gens soumis à cette délicate épreuve, sur la pente du désordre, c'est que la bienveillante nature, pour parler comme lui-même, « l'avait isolé, quels que « fussent ses entraînements, des piéges ordinaires de la jeunesse, « et avait élevé entre lui et les plaisirs faciles de cet âge une sorte « de barrière infranchissable. »

Charles Brockden Brown avait vingt-trois ans lorsque la lecture de *Caleb Williams*, le célèbre roman de Godwin, lui inspira l'idée d'un ouvrage d'une étendue égale, et il se mit à l'œuvre avec une telle ardeur qu'il en écrivit d'abord jusqu'à vingt pages par jour. Mais, au bout de quelques semaines, sa santé s'étant ressentie de cet excès de travail et s'étant aperçu en outre « qu'une « grande rapidité de composition n'était pas chose désirable » et qu'il fallait creuser son sujet, si on voulait réussir, il laissa le manuscrit de *Wieland* pour élaborer un nouveau livre. Celui-ci

Univ Calif - Digitized by Microsoft ®

s'appela *Aleuin;* il faisait partie, dans la pensée de l'auteur, d'une série d'ouvrages sous le titre de *Sky Walks*, et parut en 1793.

Wieland ne fut imprimé que cinq ans plus tard. L'effroyable puissance, le pouvoir illimité d'un profond fanatisme sur une âme vigoureuse, telle est la donnée de ce livre célèbre. Son héros est un planteur pennsylvanien, enivré de l'inspiration religieuse, qui s'imagine un jour entendre une voix intérieure lui réclamant la mort de la mère de ses enfants, comme un sacrifice, comme une offrande qu'exige le Très-Haut. Cette femme est jeune, belle, et Wieland l'adore. La pensée d'un tel meurtre le torture pendant ses nuits et ses jours; il la chasse, et elle revient avec une énergie nouvelle; la nature proteste, et le souvenir du sanglant sacrifice que Dieu imposa au patriarche Abraham envahit son esprit. Brown a mis un art terrible dans la description de ces péripéties et de ces angoisses; il a fait circuler une indicible terreur dans la scène de meurtre qui les termine. La voix l'a enfin emporté, et Wieland attire dans une chambre isolée la malheureuse créature qu'il va mettre à mort. A la lueur confuse d'une chandelle qu'elle vient d'allumer elle-même, Catherine voit les traits égarés de son mari et son tremblement convulsif; elle le croit souffrant de corps ou d'esprit, l'interroge d'une voix douce et le couvre d'un regard où respire la double tendresse de la mère et de l'épouse. « Qu'as-tu ? » lui dit-elle, « ami de mon cœur. Qu'est-ce « qui cause ta peine ? Dis-le-moi; tes chagrins ne sont-ils pas les « chagrins de ta femme chérie ? » C'en était trop, et pour un instant Wieland sent sa résolution chanceler : il se dérobe à l'étreinte de Catherine et se retire dans un coin de la chambre. Puis, la *voix* reprenant le dessus, il court à sa femme et la saisit à la gorge. A ce moment du récit, le lecteur frissonne; il halète, en croyant entendre la victime crier grâce et secours, aussi longtemps que sa voix peut trouver un passage; il maudit à haute voix le meurtrier.

La victime immolée, Wieland ressent un instant de triomphe indicible. Il avait donc anéanti la résistance de la nature et accompli la volonté divine ! L'offrande souhaitée, il venait donc de l'offrir ! L'acte saint était donc consommé sans retour ! Mais tout

Univ Calif - Digitized by Microsoft ®

à coup son regard se porte sur la couche où gisait le cadavre de sa femme, et il ne peut croire que ce soit là tout ce qui reste de la mère de ses enfants chéris, de la femme qui, pendant de longues années, a dormi dans ses bras et habité son cœur. Sous ces taches livides, comment reconnaître les joues blanches de Catherine et ses lèvres pures; sous ces paupières gonflées et sanglantes, son regard caressant et son œil azuré ? A cette vue, Wicland se sent *redevenir homme*. Après s'être roulé à terre, « dévoré d'une « étrange soif de souffrance, » avoir heurté sa tête contre les murailles et poussé des clameurs inarticulées, enduré des tourments près desquels « le tumulte des enfers et ses supplices éter- « nels auraient été comme une douce harmonie et un lit de « roses, » il sent que le père doit survivre à l'époux. Le calme renaît daus l'esprit de Wielant et il se complaisait à l'idée de pouvoir goûter en ce monde quelques douces jouissances, lorsque, un rayon de lumière pénétrant tout à coup dans la chambre, il croit entendre de nouveau la terrible *voix*. Elle lui crie que le sacrifice n'est pas complet, que les enfants doivent suivre la mère, et peut-être eût-il commis ce nouveau crime, si la justice humaine n'était venue le prévenir [1].

Paulding, Irving et Cooper ont été les premiers successeurs de l'auteur de *Wieland*. Dans ses *Contes d'une bonne femme*, et surtout son *Coin du feu d'un Hollandais*, Paulding a mêlé un vif sentiment de la nature à mille traits de cette verve particulière qu'en Angleterre et en Amérique on appelle *humour* et qu'il est moins facile de définir que de sentir et de goûter. Le début d'Irving fut la part qu'il prit à *Salmagundi*, en compagnie précisément de Paulding et de M. Verplank [2]. Plus tard, il publia seul une *Histoire de New-York* au temps de la domination hollandaise,

[1] Brown mourut en 1810; mais depuis quelques années, il avait déserté la littérature pour la politique. Son dernier roman, *Jeanne Talbot*, porte la date de 1804, Il avait publié, en 1801, *Clara Howard*; en 1800, la seconde partie d'*Arthur Merwyn*, dont la première remontait à 1799, de même qu'*Edgar Huntley*.

Outre les pages intéressantes que lui a consacrées M. Vail, Brown a été l'objet dans l'*American biography* d'une notice que le nom seul de son auteur, Prescott, suffirait à recommander.

[2] Publié en 1807 à New-York, sous le pseudonymes de Wizard, Evergreen, Langstaff.

Univ Calif - Digitized by Microsoft ®

le *Livre d'esquisses*, *Bracebridge Hall*, ses *Contes d'un voyageur*, et ses *Contes de l'Alhambra*. Ces deux derniers volumes étaient le fruit des voyages de l'auteur et de son séjour en Espagne, de même qu'il avait profité de sa longue résidence en Angleterre pour dépeindre dans le *Sketch Book* et dans *Bracebridge Hall*, soit les mœurs de Londres et de la province, soit les us et les coutumes antiques qui se sont conservés dans certaines parties de la Grande-Bretagne. L'*Histoire de New-York* appartient au même ordre d'inspiration et d'idées. Irving s'y était déguisé sous le pseudonyme de Diedrich Knickerbocker, qu'il a supposé être un descendant des premiers colons de Manhattan. Il a mis dans sa bouche le naïf regret et la peinture vivante de ces bons vieux temps de domination hollandaise, où une propreté minutieuse était le lot et le *nec-plus-ultra* des ambitions de chaque ménagère, où chaque maison était sous la discipline tyrannique du torchon, du balai, de la brosse et dans un état d'inondation perpétuelle; où sa grande porte, ornée d'un marteau de fer travaillé en forme de tête de loup ou de lion, ne s'ouvrait qu'au premier jour de l'an, à la Saint-Nicolas, aux jours de mort ou de mariage; où chaque famille bien ordonnée se levait invariablement avec l'aurore, dînait à onze heures, se couchait en été avec le soleil, et veillait en hiver sous le couvert du manteau de l'immense cheminée.

Là, maîtres et domestiques, vieux et jeunes, blancs et noirs, chiens et chats même jouissaient des mêmes priviléges et des mêmes immunités. Là, le maître du logis restait accroupi pendant des heures entières, fumant en silence sa grosse pipe, regardant le feu avec des yeux à demi fermés et ne pensant à rien du tout, tandis qu'en face de lui, sa diligente ménagère filait de la laine ou tricotait des bas, et que les enfants prêtaient une oreille avide au vieux nègre, oracle de la famille, qui faisait circuler le frisson dans leurs membres en coassant, d'une voix lugubre, des histoires de sorcières de la Nouvelle-Angleterre, de spectres hideux, de chevaux sans tête, de cures merveilleuses et de combats sanglants avec les Peaux-Rouges. L'écrivain du XIXe siècle avait tellement donné à Knickerbocker les habitudes, les idées et les préjugés du temps où il le faisait vivre; il avait répandu sur ses

Univ Calif - Digitized by Microsoft ®

récits tant de vérité, de relief, et, comme on a dit depuis, de couleur locale que, pendant des années, bien des personnes restèrent convaincues de l'existence du bon Diedrich et crurent lire ses mémoires authentiques, au lieu de l'originale fantaisie d'Irwing.

James Fenimore Cooper naquit, le 15 septembre 1789, d'une famille fixée dans le New-Jersey et l'une des plus anciennes des plantations. Son père, qui était juge de cet État, s'étant retiré dans le New-York, le jeune Fenimore fut placé à Albany sous la tutelle du révérend Allison, et après quelques mois passés au collége, entra dans la marine fédérale avec le titre de *midshipman*. Ce fut en cette qualité qu'il parcourut les grands lacs et l'Océan; mais bien qu'il aimât cette carrière aventureuse et qu'il y eût fait preuve d'une activité et d'un courage qui promettaient de la rendre féconde, Cooper, poussé par une force intérieure et irrésistible, brisa son épée. Il vint alors s'établir à Cooperstown, propriété de son père, et ce fut là qu'entouré de forêts vierges et en contact continuel avec les anciens possesseurs du sol, il fit paraître ses premiers romans : *Précaution*. l'*Espion*, la *Prairie*.

On peut bien croire que le génie de Scott a éveillé celui de Cooper, et que la première ambition de celui-ci a été de continuer l'auteur des *Waverley Novels*. Elle a été alors fort heureusement trompée, car la vie ordinaire, pas plus que l'histoire, n'est le vrai terrain de Cooper. A part l'*Espion* et le *Bravo*, les excursions qu'il y a faites n'ont gnère réussi, et ce n'est point l'auteur de l'*Heidenmauer* ou de *Mercedès de Castille*, mais bien l'auteur du *Pilote* et du *Corsaire*, de la *Prairie*, du *Dernier des Mohicans* et de *Satanstoë* que ses contemporains ont placé près de Scott. Le talent de Cooper, moins varié et moins souple, mais plus subjectif et doué d'un sentiment de la nature plus profond et plus intime, ne se trouve bien à son aise que dans la forêt vierge, que sur l'Océan et la savane. Mais sa plume alors enfante des figures énergiques et originales, les Indiens Uncas, Chingagcook, Conanchet et le vieux trappeur Nathaniel Bummpo, blanc qui est devenu Indien de son plein gré, chasseur qui connaît tous les sentiers des eaux et des bois, homme simple et très-positif, mais dont le langage et les

Univ Calif - Digitized by Microsoft ®

sentiments se sont empreints, à son insu même, de la grandeur des scènes où s'est écoulée sa vie errante. Ailleurs, dans le *Colon d'Amérique*, on touche du doigt les fatigues et les périls des premiers planteurs; l'imagination est éveillée et la pensée stimulée à la vue de cette vie dans le désert, grande par sa simplicité et son austérité même, pleine de cette poésie des faits, qui est encore plus puissante que la poésie des idées. Le capitaine Mark Heathcote, vieux puritain ergoteur et rigide; sa fille Ruth, si résignée aux desseins de la Providence, épouse si tendre et mère si dévouée, si laborieuse et si vaillante devant le danger, n'étaient-ils pas au nombre des passagers de la *May Flower*? N'ont-ils pas débarqué au cap Cod, le 11 novembre 1620? Ici le roman, la poésie allions-nous dire, vient en aide à l'histoire. Peut-être même, plus libre dans ses allures et moins astreint au joug de la vérité historique qui n'est pas toujours sinon la vérité, du moins toute la vérité *vraie*, le romancier éclaire-t-il d'un jour plus vif les origines de la société anglo-américaine, origines auxquelles, on ne saurait trop le répéter, il faut demander le secret des premières mœurs de l'union actuelle et de sa vaste liberté politique.

Ancien officier de marine, Cooper s'est plu à peindre le marin dans ses habitudes et son langage, dans les actes d'héroïsme dont l'étroit espace des ponts de son navire est le théâtre journalier, dans sa lutte de toutes les heures, de tous les instants contre les flots et les vents. Cette peinture, il l'a faite avec une grande exactitude : il n'a voulu ni entourer ses personnages d'une fausse auréole poétique, ni dissimuler, pas plus qu'il ne les exagère, leur rudesse d'abord et de manières, la licence de leur langage et de leurs plaisirs, que rachètent tant de solides et vaillantes qualités. Cette fois encore, la poésie tient au fond des choses. Cooper a su faire comprendre et surtout sentir, dans sa monotonie comme dans ses périls, le charme et la grandeur de la vie du marin, dont l'empire, pour parler avec le poëte, s'étend sur l'immensité de l'Océan, dont la maison est partout où la brise peut le porter, où la vague écumante frappe contre les rochers du rivage et roule sous la proue du vaisseau :

O'er the glad waters of the dark blue sea,
Our thoughts as boundless and souls as free,

Univ Calif - Digitized by Microsoft ®

Far as the breeze can bear, the billows foam,
Survey our empire, behold our home.
These are our realms. . . . . [1]

Sur l'autre côté de la Manche et sur l'autre rive de l'Atlantique, on lit toujours Walter Scott et Fenimore Cooper; on continuera même de les lire tant que dans ces deux pays il existera des esprits accessibles aux nobles sentiments et aux impressions pures, capables de sentir la poésie des solitudes et la grandeur de la mer. Il faut convenir néanmoins que leur popularité y a baissé et que le roman historique et le roman maritime sont tombés dans un discrédit général. Est-ce la faute des successeurs de ces deux grands maitres, ou bien celle des deux genres qu'ils avaient mis en honneur et crées, on peut le dire, bien que la *Princesse de Clèves*, *Télémaque* et les *Martyrs* aient précédé *Waverley*, et que dans les *Aventures de Roderick Random*, Smolett eût déjà tracé de la vie maritime des esquisses animées[2]. La question nous paraît tranchée par le vers de Boileau :

Tous les genres sont bons hors le genre ennuyeux.

Que le roman maritime se meure dans un cercle un peu étroit, on n'en disconviendra point; mais les marins n'en sont pas moins des

[1] Byron. *The Corsair*, ch. 1er : vers que J.-J. Ampère a si bien traduits ainsi :

Quand nous fendons gaiement la mer bleue et profonde,
Nos âmes sont sans lois, sans frein comme son onde.
Notre empire est partout où mugissent les eaux,
Partout où la tempête emporte nos vaisseaux.
Le vent roule au hasard nos tentes incertaines,
Et notre pavillon est roi des mers lointaines.
Nous volons, pleins de joie, au travail, au plaisir,
Du repos au péril, du péril au loisir.
Ah! qui les comprendra ces voluptés du brave?
. . . . . .

(*Littérature et Voyages, II.*)

[2] Smolett avait servi comme chirurgien dans la marine anglaise et fait en cette qualité la campagne de Carthagène. Il quitta vite ce service, dégoûté par la brutalité de ses supérieurs; mais il avait eu le temps, dit Walter Scott, « d'acquérir une con« naissance du monde nautique assez intime pour lui permettre de peindre les ma« rins avec une telle vérité et un tel pinceau que depuis tous ceux qui ont entrepris « la même tâche l'ont copié lui-même plutôt que la nature. » (*Biographical memoirs of eminent novelists*, éd. Baudry, p. 66.) Cela était vrai avant le *Pilote*, le *Corsaire rouge* et la *Sorcière des eaux*, mais cela ne l'est plus aujourd'hui.

Univ Calif - Digitized by Microsoft ®

créatures humaines tout comme les banquiers, les industriels, les paysans et les ouvriers, les lorettes, voire les filous et les bandits, qui font l'objet quotidien des études de nos romanciers prétendus physchologues, élèves attardés et dégénérés d'Honoré de Balzac. Quant au roman historique, notre illustre Thierry admirait fort les créations de Walter Scott, et les *Promessi Sposi* de Manzoni, de même que la *Notre-Dame* de Hugo, sont tout simplement des chefs-d'œuvre. Enfin le *Cinq-Mars* d'Alfred de Vigny est aussi une beau livre. Nous ne pensons pas qu'il y eût paradoxe à soutenir que le romancier jouit, comme nous l'indiquions tout à l'heure, d'une liberté d'allure supérieure à celle de l'historien, et que cette liberté peut être, sous des plumes consciencieuses et habiles, très-favorable à la peinture d'une foule de détails caractéristiques des lieux ou des personnes qui appartiennent bien à l'histoire, mais qu'elle est souvent forcée de taire ou de reléguer dans sa pénombre. Vienne la lassitude de ces tableaux de la vie contemporaine, auxquels nous ne demandons plus que le mérite d'une fidélité frappante, fût-elle brutale ou ignoble; vienne un romancier de génie, et peut-être reprendrons-nous quelque goût à des restitutions du passé. Elles ne peuvent être dangereuses pour une société bien décidée à ne pas rebrousser chemin, mais qui conserve le droit de trouver parmi les débris du passé quelques-uns curieux à fouiller ou beaux à contempler, comme disait Armand Carrel.

En attendant, les romanciers anglais ou américains se sont cru le droit et même le devoir d'intervenir dans l'étude des questions sociales. Ainsi ont fait M. Disraéli dans *Sybil*, miss Gaskell dans *Nord et Sud* et *Marie Barton*, Mme Beecher-Stowe, dans la *Case de l'oncle Tom*, au mépris de la devise jadis célèbre de l'*art pour l'art*. Mais, de bonne foi, connaît-on mots plus creux, formule plus vide, niaiserie plus solennelle? « Vraiment, » et c'est une grande artiste, c'est Mme Sand, qui parle ainsi : « Vraiment, jamais pédantisme « ne fut poussé aussi loin dans l'absurde que cette théorie, qui « ne répond à rien, ne repose sur rien, et que personne au monde, « pas plus ceux qui l'ont affichée que ceux qui l'ont combattue, « n'a pu mettre sérieusement en pratique [1]. » On ne saurait

[1] *Œuvres générales*, préface.

Univ Calif - Digitized by Microsoft ®

mieux dire, et de cette sentence il n'y a point une syllabe à effacer. Travailler des mots, des rimes et des images ; pétrir de l'argile et tailler le marbre ; couvrir une toile de couleurs pour le simple honneur et le seul plaisir de la chose, autant remplir le tonneau des Danaïdes, et ce n'est pas ainsi que les anciens *tailleurs de pierre* et les *imagiers* du moyen âge, les grands peintres du xve et du xvie siècle comprenaient la mission de l'art. Les uns inventèrent le mythe de Prométhée, et si les autres n'avaient pas eu une pensée, un but, une foi, ils n'auraient pas édifié tant de belles cathédrales, laissé tant d'œuvres immortelles. Jamais on ne pourra nous faire croire que Dante et Camoens, Shakspeare et Milton, Corneille et Molière, Byron, Lamartine et Hugo n'ont voulu qu'assembler des rimes ; Mozart et Rossini que combiner des notes ; Géricault, Ingres, Delacroix, Gros, qui se jette au fleuve, et Robert, qui s'asphyxie, que broyer des couleurs.

Dans la lutte de l'esprit nouveau contre l'esprit ancien, il n'est point d'arme, pourvu qu'elle soit loyale, qui n'ait son prix et son effet ; pamphlets, poëmes, romans, tout sert à la même fin, et les petits projectiles valent autant, plus parfois, que les gros. La *Case de l'oncle Tom* n'est qu'un petit livre, mais ce petit livre a fait le tour du monde, et a plus contribué que les belles prédications de Channing lui-même à préparer l'émancipation des esclaves anglo-américains. Ce roman a fait vibrer toutes les fibres du cœur ; il a profondément apitoyé sur le sort des victimes, soulevé la colère et l'indignation contre les bourreaux. Dans un second roman, *Dred*, Mme Beecher Stowe est revenue sur l'odieux esclavage ; mais bien que ce livre révélât aussi des qualités de premier ordre, il avait le tort de venir après la *Case*, et il n'a eu qu'un succès restreint. Plus tard notre auteur, sous le titre de *Souvenirs des jours heureux*, a publié les impressions de ses voyages en Europe, et on n'a pas trouvé que ce nouveau volume dépassât beaucoup la moyenne des ouvrages de cette sorte quand ils sont agréables à lire. Nous ne savons si l'avenir réserve à Mme Beecher-Stowe quelque succès aussi éclatant et d'aussi bon aloi que celui de l'*Uncle Tom's cabin*. S'il ne vient pas, elle restera pour la postérité l'auteur de ce livre, de même qu'elle ne connaît dans l'abbé Prévost que l'auteur qui a écrit les pages si tristement vraies de

Univ Calif - Digitized by Microsoft ®

Manon Lescaut et non celui qui revendique la paternité de *Cleveland* et du *Doyen de Killerine*, deux œuvres intéressantes et dramatiques toutefois, et que des diverses compositions de Fielding et de Smolett, elle se souvient seulement de *Tom Jones* et de *Roderick Random*. Après tout, ne fait pas qui veut un chef-d'œuvre, et, comme le chantre de *Namouna* le dit... d'autre chose :

C'est déjà bien joli que d'en avoir fait un.

Les misères et les hontes de l'*Institution domestique* du Sud ont enfanté bien d'autres récits romanesques. Nous ne citerons ici que l'*Esclave blanc* de M. Hildreth, les *Gariès et leurs amis* de M. Webb, *Ida May* de miss Langdon. M. Hildreth a mis en relief un des côtés les plus sombres de cette sombre question, c'est-à-dire le sort de ces enfants naturels que le caprice ou la négligence d'un père dénaturé laissait, quoique blancs eux-mêmes, parmi les esclaves de race noire. Homme de couleur, M. Webb a combattu *pro aris et focis*, pour ainsi dire, et il l'a fait avec une sensibilité qui ne tourne point à l'afféterie et une ironie qui ne dépasse pas la mesure. Enfin, les récits de miss Langdon sont très-voisins, en vif intérêt et en force dramatique, du chef-d'œuvre de Mme Beecher-Stowe.

Parmi les romanciers américains, qui jouissent chez eux de la faveur publique et dont le nom et les œuvres ont franchi l'Atlantique, signalons encore M. Hawthorne, miss Cummins et miss Wetherell (miss Werner). La *Lettre Rouge* (Scarlet Letter), du premier est une œuvre d'une touche vigoureuse, touchant à l'un des problèmes les plus délicats et les plus complexes de l'ordre social, la rénovation et la réhabilitation du condamné. Dans l'*Allumeur de réverbères* (Lamplighter) et *Mabel Vaughan*, il y a de l'inexpérience littéraire, mais les sentiments sont moraux et délicats. L'auteur du *Grand, Grand Monde* (Wide, Wide World), et de *Queechy* miss Wetherell est quakeresse, et l'on s'en aperçoit à l'inspiration élevée, rigide même qui règne dans ses œuvres. Dans une autre production, due à la même plume, les *Collines de Shatemuc* (The Hills of Shatemuc), cette inspiration tourne à l'homélie. C'est sans doute un tort au point de vue littéraire, mais un tort qu'on est enclin à trouver très-léger quand on songe

Univ Calif - Digitized by Microsoft ®

à l'immense dévergondage qui a envahi le roman actuel. Si on ne peut de la sorte se promettre de beaucoup intéresser ou beaucoup amuser le lecteur, on ne court pas non plus le risque de le corrompre. On aurait le droit d'ajouter qu'il ne suffit pas heureusement, pour faire naître chez lui cet intérêt et lui procurer ce délassement, de le conduire chez les phrynés du demi-monde et de le promener dans les tapis francs ou dans les lupanars.

Il nous reste un mot à dire d'Edgar Poë et de ses *Contes extraordinaires*, que le malheureux Charles Beaudelaire a fait passer dans notre langue. L'épithète est bien choisie; encore caractérise-t-elle d'une façon insuffisante les élucubrations de cet esprit halluciné et malsain, qui allait sans cesse de l'ivresse à la folie et de la folie à l'ivresse. Ces *Contes* ne sont pas un fruit naturel de l'esprit anglais. Ils ne relèvent point de *Gulliver* ou du *Voyage sentimental;* leur filiation est germanique, et Hoffmann ainsi qu'Achim d'Arnim ont passé par là. Chez chaque peuple, l'imagination dérive de certaines de ses qualités les plus saillantes, en même temps qu'elle révèle ces qualités. Ainsi l'imagination des Français est alerte, spirituelle et malicieuse; celle des Anglais est forte et volontiers fantasque ; celle des Allemands, lourde et brutale comme eux. Gœthe a vainement tenté de fixer la muse allemande dans les bosquets du Parnasse et sur les bords de la fontaine Castalie; elle est vite retournée au corps de garde et à la tabagie. Ce n'est point la bacchante de la Grèce :

> Qui danse les pieds nus et qui tient à la fois
> La joie pour la douleur, pour la joie un sourire.
> L'amour en sa mamelle et le pampre en ses doigts[1].

C'est tour à tour une walkyrie féroce, une nixe qui entraîne le nageur au fond de son palais de cristal pour l'y poignarder, un kobold qui égare le mineur du Hartz et le plonge dans les abîmes. Le génie malfaisant des races teutoniques n'éclate pas moins dans leurs mythologies que dans leur action sociale et leur rôle politique.

[1] Vers que nous avons lus, avec les initiales T. G. (Théophile Gautier), sur le socle d'une statue du parc de Fontainebleau.

Univ Calif - Digitized by Microsoft ®

7. — Poëtes.

Des élégies et des ballades, destinées à consacrer le souvenir des combats avec les Peaux-Rouges, auxquelles succédèrent, pendant la guerre de l'Indépendance, les chansons patriotiques ou satiriques des Hopkinson, des Hopkins, des Humphreys et des Trumbull, voilà quelles ont été les premières effusions de la muse américaine. Dwight, dont Campbell, son célèbre confrère anglais, a loué la versification élégante, Dwight lui imprima un plus haut essor, en écrivant la conquête de *Chanaan*, composition épique, et le *Martyr de Greenfield*, qui a gardé longtemps de la popularité. Ce fut aussi à la poésie épique que Joël Barlow consacra son talent. Il prit Christophe Colomb pour héros et intitula son poëme *la Colombiade*. Le morceau capital de ce poëme, qui ne compte pas moins de sept mille trois cent cinquante vers, est une vision du grand navigateur. Le poëte nous le représente gisant, comme un vil criminel, sur la paille des cachots de Valladolid, repassant dans son esprit l'ingratitude des hommes, maudissant ses ennemis et implorant de la mort l'oubli de ses souffrances et de ses amertumes. C'est alors que Hesper, le génie tutélaire du monde occidental, pénètre dans le cachot, tend la main au captif, en signe d'alliance, et lui crie de se lever pour courir à de nouvelles fatigues et à de nouveaux triomphes [1]. Joël Barlow était un excellent citoyen et un ami ardent de l'humanité ; comme poëte, il ne manquait ni de vigueur, ni d'habileté, et cependant, pas plus que Voltaire en France, il n'a doté sa patrie d'un vrai poëme épique. Nous pensons même qu'un pareil poëte ne viendra plus. La poésie épique est le roman des peuples à leur âge héroïque ; le roman, à son tour, est le poëme épique des peuples parvenus à la maturité. Genre de décadence, disent les obstinés louangeurs du temps passé, *laudatores temporis acti*. Le roman, en effet, n'a pas brillé au XVIIe siècle, tandis qu'il a jeté un vif éclat au siècle suivant, et quels griefs n'ont-ils pas contre ce dernier siècle ! Si ces pessimistes voulaient bien prendre une peine, celle de scruter les

[1] On trouve dans la *Litt. aux Etats-Unis* (563-566) une traduction de ce morceau en vers français.

Univ Calif - Digitized by Microsoft ®

origines du roman, ils reconnaîtraient vite, avec le plus instruit et le plus pénétrant des critiques de ce temps, que ces origines sont toutes chrétiennes. Comme l'a dit M. Philarète Chasles : « Le « *roman est chrétien*, et le même art délicat de reproduire les pas- « sions, les mœurs, les caractères, appartient à la fois aux ascètes « catholiques et aux satiriques modernes, à saint François de « Sales et à Nicole, à Shakspeare et à l'abbé Prévost[1].

Avec Perceval et William Cullen Bryant, la poésie américaine a mis le pied dans le vaste champ du lyrisme, qui semble être la vocation poétique de notre siècle. L'un et l'autre ont su sortir des rangs épais qui obstruent la route du Parnasse ; mais les Etats-Unis ne peuvent encore à cette heure se vanter que d'un seul vrai et grand poëte : nous avons nommé Henry Longfellow. Il débuta par des morceaux d'un lyrisme ardent, quoique concentré, et qui trahissaient un vif sentiment de la nature. Il va sans dire que ce sentiment était en grande partie subjectif, large et profond comme la nature elle-même, sans rappeler en rien la puérilité et l'affectation de ces rimeurs à nacelle dont Musset s'est si bien raillé[2]. « Si tes cruels chagrins te tourmentent et te harassent, » s'écriait-il dans l'une de ses plus belles pièces, « et que tu en cherches « l'oubli, cours au bois et parcours la montagne : il n'est point de « larme que le regard enchanteur de la nature ne sache sécher[3]. » Ses poëmes ultérieurs ont trahi certain penchant métaphysique, qui fait songer à Shelley. Mais entre le chantre d'*Alastor* et le poëte d'*Excelsior*, d'*Evangéline*, et d'*Hiawatha*, il y a cette différence essentielle que l'un était crûment panthéiste, en d'autres termes athée, tandis que Longfellow est spiritualiste.

Longfellow n'a pas eu de rivaux ; en aura-t-il à l'avenir ? A une

[1] *Etudes sur les premiers temps du christianisme, etc.*, 342.

[2] Mais je hais, dit-il :
Les rêveurs à nacelle,
Les amants de la nuit, des lacs, des cascatelles.
Cette engeance maudite qui ne peut faire un pas
Sans s'inonder de vers, de pleurs et d'agendas.
Je le sais, la nature est comme on veut la prendre.
Il se peut, après tout, qu'ils sachent la comprendre ;
Mais moi, certainement, je ne les comprends pas.

[3] *Le lever du soleil sur la montagne.*

Univ Calif - Digitized by Microsoft ®

telle question, ces pessimistes, qui crient à tous les vents que l'art s'en va et que la poésie est morte, répondraient sans doute d'une façon négative. Mais comment croire que la poésie puisse périr, quand elle tient au cœur même de la nature et constitue l'une des formes de l'esprit humain! Celui-ci ressemble à un flambleau, qui vacille et se voile parfois, mais qui ne s'éteint jamais. C'est au milieu des plus épaisses ténèbres du moyen âge, alors que les esprits sont mal remis encore des terreurs de l'an mil, qu'avec Abailard, la pensée humaine reprend ses droits. L'heure de l'art est prochaine : Dante et Pétrarque sont aux portes, et bientôt la renaissance éclate; bientôt paraissent Raphaël et Michel-Ange, l'Arioste, Cervantès et Skakspeare. Corneille burinera tout à l'heure les héroïques figures du Cid, de Chimène et de Pauline; et après lui viendront Milton, Molière et Racine. Il est vrai que le XVIIIe siècle ne donna point de successeurs à ces grands artistes; l'Angleterre était toute alors à l'enfantement de sa liberté, et la France, penchée sur le creuset où bouillonnait sa philosophie sociale, n'avait pas l'oreille aux chants. Mais au XIXe siècle, la muse a reparu avec Byron, Coleridge et Shelley en Angleterre, avec Hugo, Lamartine et Musset en France, Leopardi en Italie. Elle a donné un coup d'aile vers les rives de la Vistule et celles du Dnieper. Pourquoi craindrait-elle de franchir l'Atlantique et de faire presser son sein fécond par les fils d'une terre si poétique dans ses grands traits et dans sa première histoire?

8. — Essagists, critiques, polygraphes.

L'excellent biographe de Patrick Henry, M. Wirt, ouvrit en 1803 la liste des *Essagists* américains par un livre auquel il donna le nom de l'Espion anglais (*The english Spy*), d'après sa donnée qui suppose le voyage en Virginie d'un noble Anglais désireux de se renseigner, de *visu*, sur l'Amérique. Ce livre renfermait de précieuses notices biographiques sur les principaux personnages de la Virginie qui avait, à cette époque, l'avantage d'en compter un si grand nombre d'éminents. Il reçut un très-bon accueil du public américain, de même que les *Lettres d'Inchinquin*, pseudonyme qui cachait M. Ingraham de Philadelphie, et le *John*

Univ Calif - Digitized by Microsoft ®

Bull en Amérique de Paulding. Il était parvenu dans ce pays plus d'un écho de la malveillance que les Anglais d'alors affichaient dans leurs jugements sur les anciens colons. L'humoristique Paulding s'en vengea, en promenant d'un bout à l'autre de l'Union un Anglais très-grave, mais très-jobard, à qui il fait commettre les plus étranges et les plus facétieuses erreurs d'appréciation. Jonathan rit aux larmes en voyant John Bull raconter dans ce livre son effroi, un jour qu'il avait retiré de son assiette des bouts de doigts et d'oreilles ayant appartenu à de petits nègres et qu'on lui avait servis en guise de potage *Mock Turtle*. Le bon John Bull ajoutait que c'était dans le pays un usage général d'utiliser ainsi ces pauvres petites créatures.

On a vu Irving étudier le caractère anglais sous quelques-unes de ses faces particulières et les plus anciennes; Emerson, lui, s'est proposé de juger ce même caractère sous un aspect général et plus philosophique. Il le fit dans ses *English Traits*, publiés en 1856; c'est une œuvre de maturité, et qui restera. Né à Boston en 1803, et fils d'un ministre unitairien, Emerson (Ralph Waldo) a commencé par être ministre lui-même. Mais son large et vigoureux esprit déserta la théologie pour se livrer aux études de la haute littérature, dans laquelle il débuta en 1837, par son livre de l'Homme pensant (*Thinking man*), que suivirent l'*Ethique*, l'année suivante, et en 1839, le livre celèbre de la *Nature*. L'année 1841 vit paraître ses *Lectures on the Times*, et le premier volume de ses *Essags*, dont le dernier a été publié trois ans plus tard à Boston, de même que les *Lectures on the reformers of New-England*. Enfin, Emerson est l'auteur des *Representative Men*, la plus populaire de ses œuvres et non la moins remarquable. Il a pris comme types de l'humanité quelques-uns des grands hommes, en recherchant ce qui a manqué à leur vertu ou à leur caractère pour réaliser un type idéal, et en offrant à ses compatriotes l'ambition d'accomplir eux-mêmes, par leurs institutions et leurs mœurs, la tâche restée incomplète dans les autres pays.

Emerson a été l'un des rédacteurs de la *North Américan Review*, celèbre recueil qui, fondé en 1815, sous le patronage de William Tudor, passa successivement, de cette époque à 1823, dans les mains de Sparks, de Dana, de Channing, d'Edward Everett. Ce

Univ Calif - Digitized by Microsoft ®

dernier est sorti également de l'unitarisme, et le premier de ses ouvrages a été consacré, sous le titre de *Defence of Christianity*, à une exposition du dogme chrétien, tel que cette secte l'entend. Ce fut le fondement d'une réputation qui aujourd'hui repose surtout sur les grands talents oratoires dont son auteur a fait preuve dans le Congrès, dans les réunions et dans les chaires publiques. Edward Everett est un orateur d'une grande culture intellectuelle; son goût sûr et sa belle diction feraient qualifier en France son éloquence du titre d'académique, s'il ne s'attachait à cette épithète un sens défavorable, si elle ne communiquait l'impression d'une éloquence de mots plutôt que de choses, d'une éloquence qui manque à la fois de vie et de franchise. Or, les discours d'Edward Everett vivent et sont marqués au coin de la sincérité; ce citoyen libre d'une république dit tout haut ce qu'il pense sur la religion, la philosophie, l'éducation, la politique. Il ne se pique ni de fausses délicatesses, ni de faux scrupules, s'il ne tient pas un langage violent, s'il ne se croit pas obligé de *tirer des coups de pistolet dans la rue*, pour attirer le public, comme fit Proudhon, de son aveu même, quand il écrivit son fameux mémoire. Il ne sépare jamais le devoir du droit et ne méconnaît jamais les conditions de la liberté quand il s'adresse à un auditoire populaire. Qu'on lise l'*Eloge* de *La Fayette*, dont il a déjà été question ici-même, la *Lecture* sur la vie et la jeunesse de Franklin, le discours sur les Pilgrim Fathers, ou ceux encore sur l'instruction populaire et supérieure, sur l'importance de l'éducation dans une république, et l'on sera remué, si on est sensible aux accents de l'éloquence virile, satisfait si on n'est pas rétif aux données du bon sens et aux leçons de l'expérience [1].

Nous prononçions tout à l'heure le nom de Channing : au delà de l'Atlantique, il n'en est pas de plus pur et il n'en est guère de plus glorieux. Son travail sur le caractère et les écrits de Milton lui assigne un très-haut rang dans la critique littéraire, telle que nous la concevons aujourd'hui et que l'ont faite en Angleterre les Landor, les Leigh Hunt, les Hazlitt, et en France les Villemain,

[1] Les *Orations* et *Speeches* ont été réunis en volumes grand in-8°, dont les deux premiers ont paru à Boston en 1850.

Univ Calif - Digitized by Microsoft ®

les Philarète Chasles, les Sainte-Beuve. Tandis que la figure de Napoléon Bonaparte restait encore chez nous enveloppée dans les plis d'une légende idolâtrique, Channing la mettait à nu, et ce n'était pas sa faute si elle paraissait ainsi à la fois farouche et grimaçante [1]. Au double titre de philosophe et de ministre d'une communion chrétienne, Channing détestait la guerre et les guerriers. « Les souffrances qui ne naissent pas de la méchanceté des « hommes, » disait-il, « ne restent pas sans quelque compensa- « tion ; elles entretiennent les sentiments fraternels, et l'adversité « est le ciment des âmes. Mais le sang versé sur le champ de ba- « taille ne proclame ni la paix, ni le ciel, et il s'en échappe un « cri de fureur qui exaspère les survivants et les excite à de nou- « veaux massacres. » Le même cœur tendre qui éloignait de Bonaparte l'illustre Américain devait l'attirer vers Fénelon, auquel on l'a souvent comparé. Le pasteur unitairien aimait et vénérait la mémoire de l'archevêque catholique. Dans l'écrit qu'il lui a consacré [2], Channing ferait volontiers de Fénelon un unitarien, comme on a voulu en faire un quaker ; « et il est « remarquable que ce sont les deux Églises les plus éloignées du « catholicisme par le dogme, l'une donnant tout à l'illumination « intérieure, l'autre soumettant tout à la raison, qui toutes deux « ont tendu aux catholiques une main amie et que le calvinisme « leur a toujours dédaigneusement refusée [3]. »

Voilà la part directe que la littérature peut réclamer dans les travaux de Channing. Les autres appartiennent à la théologie ou affectent un caractère social. Nous ne dirons rien ici des premiers, par la double raison que nous y avons déjà fait allusion à leur caractère dans deux endroits différents, et qu'une discussion quelque peu approfondie des doctrines unitairiennes ne serait pas à sa place dans notre cadre. Les autres, tels que l'*Education personnelle*, l'*Elévation des classes laborieuses*, le *Discours sur la tempérance*, l'*Obligation pour les municipalités de veiller à la santé morale de leurs membres*, disent, par leurs titres mêmes, le but que s'est pro-

[1] *Observations sur la vie et le caractère de Napoléon Bonaparte.*
[2] *Observations sur le caractère et les écrits de Fénelon.*
[3] Laboulaye. *Introduction aux Œuvres sociales*, de Channing.

Univ Calif - Digitized by Microsoft ®

posé leur auteur. Channing était fort éloigné d'être un aristocrate ; mais il redoutait beaucoup, pour la démocratie, les passions violentes et les habitudes désordonnées d'une portion de cette classe ouvrière qui en fait la première et la plus puissante assise. Il souhaitait très ardemment l'amélioration des mœurs des ouvriers, de leur tenue et de leur langage, l'accroissement de leur culture intellectuelle et de leur bien-être physique. Peut-être même attendait-il trop sous ce dernier rapport de l'autorité publique, et on a pu, non sans vérité, le qualifier de socialiste chrétien, quoique la qualification ne doive pas se prendre dans une acception trop rigoureuse. Au surplus, Channing a eu la preuve qu'on peut tenir aux classes ouvrières un langage austère, quand ce langage dépouille tout esprit de caste et respire une bienveillance évidente. Ses *Lectures* n'ont pas eu moins de succès en Angleterre que dans sa patrie même : on les y a lues avec avidité, avec enthousiasme. Channing à son tour se montra tout à fait sensible à cet accueil. « Un jour, » dit son biographe américain, « qu'il avait « reçu une adresse de l'institut ouvrier de Slaithwaite, dans le « Yorkshire, on le vit s'écrier la figure animée et les yeux bril- « lants : *C'est de l'honneur ceci ! c'est de l'honneur !* Il y avait, en ce « moment, sur sa table une lettre écrite par l'ordre d'un des plus « grands monarques de l'Europe qui le remerciait de son livre ; « mais la reconnaissance profondément sentie et simplement « exprimée par la rude main d'un mineur le touchait bien davan- « tage que les éloges des grands, l'admiration des sages, ou même « la chaleur de ses amis [1]. »

[1] *Œuvres sociales*. Introd., LIX.

Toute la vie de Channing (Williams Ellery) est dans ses œuvres. Né le 7 avril 1780 à Newport (Rhode-Island), il fit de brillantes études à l'Université de Cambridge et avait à peine vingt-trois ans quand il fut choisi pour ministre par la *Société de la rue de la Fédération*, de Boston, où dominaient les doctrines unitairiennes. Depuis 1803 jusqu'à sa mort, arrivée en 1842, il est resté à la tête de cette Église, sans connaître d'autres événements que l'émotion causée par ses écrits, par ceux surtout qui combattaient et flétrissaient l'esclavage.

Channing était à peu près inconnu en France, lorsque M. Laboulaye publia dans le *Journal des Débats* (nos des 24 juillet et 7 août 1852) un essai sur sa vie et ses ouvrages, essai qui sert d'introduction à la traduction française des *Lectures* précitées. M. de Rémusat a également écrit une belle préface pour le livre intitulé *Channing, sa vie et ses œuvres*, qu'à publié l'éditeur Didier

Univ Calif - Digitized by Microsoft ®

9. — Sciences.

On a fait parfois la remarque que le génie scientifique des Américains se tournait plutôt vers les solutions pratiques que vers les découvertes théoriques, et on a cité comme preuve de cette assertion l'invention du paratonnerre par Franklin, l'application de la vapeur à l'art nautique par Fulton, et celle de l'électricité à la télégraphie par M. Morse, à une époque encore récente. Il faudrait inscrire dans cette liste le nom de Tom Godfrey, s'il fallait bien voir en lui le premier inventeur du cadran à réflecteur, généralement placée en l'année 1731 et attribuée à Edmond Halley, alors vice-président de la *Société Royale* de Londres. Or, une lettre du célèbre quaker James Logan, lettre adressée à Halley lui-même, tend à établir que ce cadran fut inventé dès 1730 par Godfrey, essayé en mer pendant cette même année et rapporté à Philadelphie au mois de février 1730. Les éléments nous manquent pour éclairer cette question de priorité; mais les termes précis dont se sert Logan nous inclinent fort à croire que le vice-président de la *Société Royale* et l'humble artisan pennsylvanien ont fait chacun de son côté et simultanément la même découverte, car Thomas Godfrey était un ouvrier vitrier, qui vivait du travail de ses mains. Il n'avait appris que la lecture, l'écriture et les premiers éléments de l'arithmétique, lorsque le hasard lui fit tomber dans les mains un livre de mathématiques. Il prit goût à cette étude, et pour mieux s'en rendre maître, il se mit à apprendre le latin, afin de pouvoir comprendre les nombreux auteurs qui avaient traité des mathématiques en cette langue. Quand Godfrey la connut, il fut trouver Logan et le pria de lui prêter les *Principia* de Newton. Le bienveillant quaker s'étonna d'abord de cette demande; mais, ayant questionné le jeune homme, il mit à sa disposition toute sa bibliothèque. On trouve d'ailleurs dans la lettre de Logan une autre preuve de la grande aptitude aux sciences de son protégé. Godfrey avait commencé à faire des tables lunaires, et ne les abandonna qu'après qu'on lui eut procuré celles d'Halley [1].

[1] *De la littérature, etc., aux Etats-Unis*, 337-340.

Univ Calif - Digitized by Microsoft ®

Un trait commun aux premiers savants américains, à Franklin comme à Rittenhouse, à Rittenhouse comme à Bowditch, c'est que, nés dans des conditions pauvres et obscures, ils furent les fils de leurs œuvres dans toute l'acception du terme. Né dans la Pennsylvanie en 1752, Ritttenhouse apprit d'abord le métier d'horloger, auquel il apporta des perfectionnements ; sans assistance aucune, il s'assimila les *Principia* de Newton et s'occupa du calcul des *Fluxions*, dont il se crut pendant quelque temps l'inventeur. Il imagina nn instrument propre à l'observation des planètes et fut ensuite, avec Ewing et le professeur Winthrop, l'un de ceux qui, en 1761, épièreut en Amérique le passage de Vénus sur le disque solaire, qui mit les astronomes du XVIIIe siècle sur la voie, pour le calcul de la distance du soleil à la terre, de méthodes supérieures à celles qu'on avait employées depuis Aristarque, de Samos, jusqu'à Lacaille, en passant par Kepler et Cassini. Quant à Nathaniel Bowditch, qui naquit à Salem le 26 mars 1773, c'était le fils d'un pauvre tonnelier, père de six autres enfants. Comme il annonçait de grandes dispositions pour l'étude, on le mit à l'école ; mais les moyens paternels ne permettant plus de l'y maintenir, il fut placé comme apprenti chez un constructeur de navires, dont il devint ensuite le commis. Ce fut là que, dans les moments qu'il pouvait dérober à son état, il donna les premiers indices de son goût pour les mathématiques, en composant seul un almanach nautique. Il avait vingt-sept ans quand il publia son *Nouveau Navigateur pratique*, qui est resté, pendant quarante ans, le guide presque exclusif des marins américains. Il entreprit ensuite la traduction de la *Mécanique céleste* de Laplace, dont le premier volume parut en 1815, et le dernier était à peine achevé, en 1838, lorsqu'il mourut [1].

[1] Le trait suivant prouve que chez Bowditch, il y avait un heureux et trop rare accord du talent et du caractère. En 1806, il avait préparé un superbe plan du port de Salem. Une personne de l'endroit s'en procura une copie par des moyens clandestins et en annonça la mise en vente sous son nom. Bowditch, indigné, alla le voir et le menaça de toute la rigueur des lois. Mais ayant appris que cet homme était pauvre et paraissait n'avoir cédé, dans sa mauvaise action, qu'aux conseils de la misère, il revint chez lui le lendemain, et lui tint ce langage : « Je sais maintenant « les motifs de votre conduite, et je vous la pardonne. Mais ce plan contient des « erreurs ; je les rectifierai. Vous le publierez alors pour votre compte, et j'inscrirai « mon nom en tête de la liste des souscripteurs. »

Univ Calif - Digitized by Microsoft ®

Benjamin Thompson, comte de Rumford, était né en 1753 à Woburn, dans le Massachusetts ; il servait, comme capitaine de cavalerie, dans les troupes royales, lorsque la révolution éclata. Il n'en embrassa point la cause, la combattit même les armes à la main, et s'expatria quand elle eut triomphé. Il s'était fixé à Munich, où il devint conseiller d'Etat, et comme l'assistance publique rentrait dans ses attributions, ce fut en cherchant les moyens les plus économiques de nourrir et chauffer ses pauvres qu'il vint à diriger ses études sur la chimie et la physique. Il donna des règles pratiques pour la construction des cheminées, appliqua la vapeur d'eau aux appareils de chauffage et inventa un système de lampe. Mais Rumford ne fut pas seulement un ingénieux inventeur ; il avait profondément scruté la partie spéculative de la science, et il a esquissé cette théorie dynamique de la chaleur, qui dans les mains de Séguin, de Joule, de Mayer, a pris des contours arrêtés et fait maintenant partie du credo scientifique [1].

Déjà cultivée avec succès par Redfield, qui constata la périodicité des alisés et reconnut la direction constante, de droite à gauche, que suivent les ouragans dans toutes les régions situées au nord de l'équateur, la météorologie a rendu célèbre le nom de M. Maury, officier de la marine fédérale. Les recherches de M. Maury ont porté à la fois sur la circulation aérienne et la circulation sous-marine, et reposent sur deux principes. Un courant se manifeste-t-il d'une manière constante sur une partie quelconque de l'Océan, il doit s'établir sur un autre point un courant équivalent et contraire, destiné à maintenir l'équilibre des mers, tel est le premier. Le double circuit que décrit une molécule d'air entraînée sans cesse d'un pôle à l'autre et passant alternativement des régions élevées à la région inférieure de notre atmosphère, voilà le second.

[1] Rumford vint à Paris en 1802, fut bien accueilli du Premier Consul et nommé correspondant de notre Institut. Dès lors, il ne quitta plus notre pays, où il est mort, à Auteuil, le 21 août 1814. Ses *Mémoires sur la chaleur* ont été imprimés à Paris en 1806, et ses *Essais politiques, économiques, philosophiques* (traduits de l'Anglais, 3 in-8°), à Genève de 1798 à cette même date. Ses autres travaux sont insérés dans les *Philosophical transactions* et les *Mémoires* de notre Académie des sciences.

Univ Calif - Digitized by Microsoft ®

La nouvelle théorie rattache les lois générales de la circulation aérienne à l'action que développent les forces électro-magnétiques, en s'appuyant sur les analogies d'ensemble que présentent, d'après les expériences de Faraday, de M. Quetelet et du professeur von Feilitzsch, l'ensemble des phénomènes électro-dynamiques et celui des phénomènes aériens. On sait que Faraday a démontré les propriétés magnétiques de l'oxygène quand la température s'abaisse, et que M. Quetelet a constaté dans les régions supérieures de l'atmosphère une véritable accumulation d'électricité positive dont la puissance se développe, comme celle des vents, en raison inverse du degré de la température. Le professeur von Feilitzsch a permis des conclusions plus positives, en étudiant la marche des courants dans un circuit métallique de construction semblable à la spirale qui, selon la théorie de M. Maury, serait décrite autour de la terre par les courants magnétiques de l'oxygène atmosphérique. A l'aide de l'appareil d'Ampère, il a reconnu que l'introduction d'un courant électro-dynamique dans l'une de ces spirales métalliques produisait à son entrée un *pôle-sud* et déterminait au contraire un *pôle-nord* à sa sortie. Or la spirale atmosphérique tourne aussi de gauche à droite dans les environs du pôle antarctique, et sa direction se renverse en approchant du pôle boréal, et de là l'inférence que les pôles magnétiques de la terre et les nœuds atmosphériques se trouvent les uns vis-à-vis des autres dans une relation de cause à effet[1].

L'illustre auteur du *Cosmos* a dépeint dans une page magnifique les horizons nouveaux que la découverte de l'Amérique ouvrait à la science : une faune et une flore inconnues à classer et à décrire, une immense chaîne de montagnes à explorer, chaîne dont les pentes rapides et les plateaux en gradins offraient à l'observateur les climats les plus divers et les productions les plus variées. « Jamais, depuis l'établissement des sociétés, la sphère « des idées relatives au monde extérieur n'avait été agrandie « d'une manière si prodigieuse. Jamais l'homme n'avait senti un « besoin plus pressant d'observer la nature et de multiplier les

[1] La double théorie de Maury a été, de la part de M. le lieutenant de vaisseau Julien, l'objet d'un exposé très-bien fait et d'excellentes remarques dans la *Revue contemporaine*, n°s des 15 juillet et 15 novembre 1858.

Univ Calif - Digitized by Microsoft ®

« moyens de l'interroger avec succès [1]. » Cette immense étude ce furent tout d'abord les Européens qui l'entreprirent ; mais au XVIIIe siècle, ils ne l'avaient pas poussée bien loin lorsque Alexander Wilson vint s'établir en Amérique [2]. En 1794, il débarquait à New-Castle et, le fusil sur l'épaule, portant sur le dos tout son léger bagage, il prenait le chemin de Philadelphie. Un *oiseau rouge* qu'il tua dans la forêt de Delaware décida de sa vocation de naturaliste ; mais il reconnut alors l'inexactitude ou la fausseté des notions sur la faune américaine qu'il avait puisées dans les livres anglais. Il en fit table rase et, sans autre guide que la nature, se mit à parcourir les forêts et à y recueillir toutes sortes de spécimens. « J'ai vu en même temps réunis chez moi, » écrivait-il à un ami, « des corbeaux vivants, des faucons, des « chouettes, des opossums, des écureuils, des serpents, des lé« zards, de sorte que ma chambre me rappelait l'arche de Noé ; « mais Noé, dans un coin de l'arche, avait une femme, et en ceci « diffère notre histoire [3]. »

Wilson était pauvre, et pour vivre il dut successivement exercer le métier de tisserand, qu'il avait appris dans son enfance, et celui de maître d'école, qui lui paraissait plus honorable et correspondait mieux à ses goûts studieux. En Amérique, d'ailleurs, les instituteurs des campagnes ne sont nommés que pour six mois *a term* [4], et quand il en avait fini avec son école, il prenait son fusil, avec la gibecière et le havre-sac, pour se transformer en naturaliste. On le vit ainsi, ayant moins d'un dollar en poche, parcourir des quatre cents lieues de terrain, dans un pays presque toujours inhabité. Voilà comment Wilson parvint à réunir les éléments qui constituent les huit volumes de son *Ornithologie d'Amérique*, ouvrage où tout est de lui, texte, dessins et peintures. Il ne possédait pas seulement une vive intelligence et un talent d'observation rigoureuse : il avait encore l'âme et les accents d'un

[1] *Examen critique de l'Histoire de la géographie du nouveau continent*, I, 368-369.

[2] Fils d'un pauvre distillateur ; né en Ecosse en 1766.

[3] *De la littérature, etc., aux Etats-Unis.*

[4] E. de Laveleye. *De l'Instruction du peuple*, 351 (Paris, Hachette, 1875). Vaste répertoire de faits et de données statistiques chez les peuples des deux mondes avec une *Introduction* remarquable.

Univ Calif - Digitized by Microsoft ®

vrai naturaliste. « La saison délicieuse approche,» écrivait-il encore à son ami. « Quand les jardins, les bois, les champs déploieront « de nouveau leurs feuillages et leurs fleurs, il faut journellement s'attendre à voir des oiseaux étrangers venir du midi vers « nous pour faire retentir nos bois de leur douce harmonie. Déjà « le pinceau de la nature est à l'œuvre, et bientôt des formes, des « nuances, des gradations diverses de lumière et d'ombres, qui « défient toute description, seront bientôt offertes à notre vue par « ce maître suprême, notre bienfaiteur et notre père à tous. « Jouissons avec bonheur des délices qu'il procure à nos sens. « Contemplons ces milliers de voyageurs ailés, nés d'hier à la « lumière, qui viennent à nous comme autant d'heureux messagers, avec la charge de proclamer la puissance et la munificence du Créateur. »

En suivant la voie que Wilson avait ouverte, James Audubon l'a beaucoup agrandie, et il n'est personne, soit dans sa patrie, soit en Europe, qui lui dénie, pas plus qu'à Buffon et à Cuvier, le double titre de grand écrivain et de grand naturaliste. Sa famille était d'origine française, et la persécution religieuse la poussa vers les rivages du Nouveau-Monde. Lui-même naquit dans la Louisiane, en 1780 ou 1782, et se destina d'abord à la peinture. Le jeune James vint à Paris pour l'étudier et entra dans l'atelier de David. Mais trois ans plus tard, on le retrouve en Amérique, et son père lui ayant fait don en Pennsylvanie d'une habitation magnifique, ses instincts de naturaliste prirent tout à fait le dessus. Pendant quinze années consécutives, Audubon parcourut tout le continent américain des régions chaudes des Florides aux zones glacées du Labrador, moissonnant à foison des dessins et des types d'oiseaux et de quadrupèdes. En 1826, son propre pays ne lui offrant pas encore assez de ressources artistiques, il se rendit à Londres, afin de faire imprimer sa *Bibliothèque Ornithologique* [1]. Le premier volume de cette grande publication ne parut toutefois qu'en 1830, et dans l'intervalle Audubon avait revu Paris et visité Cuvier, ainsi qu'Alexandre de Humboldt, qui lui firent un très-bon

[1] *Ornithological library, or an account of the birds of United States*, 5 vol. gr. in-8°, finis en 1839.

Univ Calif - Digitized by Microsoft ®

accueil. L'impression de la *Bibliothèque* n'était pas achevée que commençait celle des *Oiseaux d'Amérique*[1]. Le tour des quadrupèdes vint ensuite, et deux grands ouvrages [2] qui leur étaient consacrés parurent presque simultanément. La publication du dernier était achevée en 1850, et un an plus tard, James Audubon n'était plus [3].

Ni Wilson ou Audubon, ni Thomas Say [4] et le professeur Harris, qu'ont occupés l'entomologie et la conchyologie américaines, ne quittèrent le terrain de l'observation pure. Avec Morton [5], Gliddon et le docteur Knox [6], les naturalistes américains sont entrés sur le terrain beaucoup plus difficile et plus délicat des questions d'origine et de filiation, d'espèces et de variétés, qui ont attiré tour à tour l'attention et provoqué les dissentiments des Cuvier et des Lamark, des Darwin, des Huxley, des Vogt et des Quatrefages. Il s'est agi, en Amérique comme en Europe, de savoir si l'humanité entière ne forme qu'une seule espèce, ou bien si ses variétés, ses races, constituent autant d'espèces distinctes, et là-bas comme ici des considérations dogmatiques sont venues compliquer la question, en la passionnant et en la dénaturant. Chez nous, on s'est souvent rangé parmi les polygénistes ou les monogénistes, parce qu'on repoussait l'autorité religieuse de la Bible, ou bien, au contraire, parce qu'on la révérait. De même, en Amérique, il a paru de très-gros livres polygénistes dont le but véritable était d'appuyer l'esclavage sur le texte biblique et de le justifier ainsi, si c'était possible. En France, M. de Quatrefages a replacé la question sur son véritable terrain, qui est celui de la science, et fort des plus grandes autorités, Linné, Buffon, Blu-

[1] *Birds of America*, 4 vol. in-f° ; Londres, finis en 1839.

[2] *Quadrupeds of America*, in-f° ; Philadelphie, 1846. — *Biography of American quadrupeds*, 1846-1850.

[3] Il est mort le 2 février 1851.

[4] Né en Pennsylvanie en 1787. A fait partie d'une expédition scientifique en Floride, et plus tard (1819 et 1820) de l'expédition aux Montagnes-Rocheuses.

[5] Auteur du grand ouvrage des *Crania Americana*.

[6] Auteur des *Types of Mankind*. Il a placé au frontispice de son livre une gravure qui représente, à côté l'un de l'autre, un montagnard grec et un moujik moscovite, avec ces mots au bas : « Voyez comme ils se ressemblent ! » Le docteur Knox professe la création sur place de tous les groupes humains.

Univ Calif - Digitized by Microsoft ®

menbach, Cuvier, Muller, Etienne Geoffroy-Saint-Hilaire, Blainville, Lyell, Humboldt, fort d'une étude personnelle et approfondie de la question, il conclut nettement à l'unité originelle et spécifique de l'homme [1].

IX

INDUSTRIE.

L'industrie est lancée sur la voie d'un développement progressif et, pour en activer l'essor, les Américains ont imaginé d'appliquer le système des grandes compagnies à la fondation de manufactures. Toutefois, elle n'a point encore franchi tout à fait la période des frottements et des embarras qui accompagnent un apprentissage. La division du travail, par exemple, n'est pas aussi grande qu'en Europe, et restera telle aussi longtemps qu'une demande assez forte ne permettra point à chaque sorte de fabrication de vivre dans l'isolement. Les brevets d'invention, ou *patents*, ne sont assujettis qu'au droit très-modéré de trente dollars, mais leur système repose sur des bases peu rationnelles. On en délivre, en effet, pour des machines imparfaites, sous la condition que l'auteur corrigera son invention, et presque pour des machines éventuelles, puisqu'un inventeur qui craint d'être devancé dans une découverte qu'il n'a pas encore achevée est sûr, en s'adressant au *Patent Office*, que pendant toute une année il ne sera delivré de brevet à personne pour une invention semblable à la sienne.

La liste de ces *patents* atteste que les Américains sont allés au plus pressé et se sont appliqués surtout à la production des objets de nécessité première. Ainsi les inventions qui concernent l'agriculture, la métallurgie, les moyens de transport, le sciage des bois de charpente y tiennent le premier rang, et les industries de luxe, de même que les industries scientifiques n'y viennent qu'en

[1] Le docteur Pickering se sépare ici de ses compatriotes. Son livre *The races of men and their geographical distribution* forme le 7e volume de la splendide publication consacrée aux résultats de l'exploration scientifique des régions australes, par le capitaine Wilkes, dont le docteur faisait partie. Sous cette forme, il coûtait 3 guinées (75 francs). L'éditeur Henry Bohn, de Londres, a eu l'idée d'en faire une édition à 5 schellings (6 fr. 25), très-soignée; mais il ne s'est pas trouvé d'éditeur français pour le faire traduire.

Univ Calif - Digitized by Microsoft ®

seconde ligne [1]. Ce n'est pas que le monde ne leur doive la première idée du télégraphe électrique et de l'anesthésie, c'est-à-dire l'emploi du chloroforme et de l'éther dans les opérations chirurgicales; mais leur vrai triomphe est dans la mécanique destinée à remplacer le travail manuel. Leurs moissonneuses et leurs faucheuses ont battu toutes les autres dans les concours qui ont suivi les expositions universelles, et ils ont trouvé des machines pour niveler le sol, coudre, traire, comme pour fendre le bois et scier la pierre. Leurs articles de mode sont privés d'originalité; leur orfévrerie et leur bijouterie manquent d'un goût délicat; mais ils excellent dans la quincaillerie et la mercerie. Personne ne portant de vieux habits aux États-Unis et les pauvres rougissant de porter la défroque des riches, l'industrie des habits confectionnés est devenue également très-prospère.

Son centre est dans l'Ouest, à Louisville, dans le Kentucky, à Saint-Louis du Missouri, à Cincinnati, dans l'Ohio. Vingt-quatre États possèdent des manufactures de laine, dont les principales se trouvent dans la Pennsylvanie, dans l'Ohio, dans la Virginie, dans le Massachusetts, le Kentucky et l'Indiana. Quoique l'élève de la brebis soit en progression croissante [2], une bonne partie de la laine employée dans les manufactures des États-Unis provient encore de l'Angleterre, de l'Allemagne, de l'Australie pour les qualités supérieures; de Buénos-Ayres, de la république Argentine pour les inférieures, et cette circonstance, jointe à un manque d'habileté suffisante, explique le retard de cette industrie. C'est aussi à l'absence de cette patience méticuleuse qu'exige l'élève du ver à soie qu'il faut rapporter l'état languissant et même rétrograde des manufactures de soie, dans un pays dont le sol est si propre à la culture des mûriers. Les Américains se montrent, au contraire, très-habiles dans la fabrication des cuirs, où on leur doit un faux maroquin nommé *Leather Cloth* (étoffe de cuir), des lins, des chanvres et des fers. Ceux-ci sont fondus dans vingt et un États, travaillés dans dix-neuf, et c'est la Pennsylvanie qui possède le plus d'établissements des deux sortes.

[1] *Annuaire des Deux-Mondes*, 1855-1856.

[2] En 1863, 22,700,000 kil. de laines importées; en 1865, 17 millions seulement, quoique la matière totale mise en œuvre fût d'un bon tiers supérieure.

Univ Calif - Digitized by Microsoft ®

Nous arrivons au coton, la première des industries des États-Unis et l'une des branches importantes de leur production agricole [1]. On croit que la première filature qui s'y établit remonte à l'année 1790, et fut construite par M. Samuel Slater, à Pawtucket, dans le Rhode-Island. Quoi qu'il en soit, les progrès de cette industrie furent d'abords lents, entravés qu'ils étaient par l'importation annuelle de grandes quantités de cotonnades d'Angleterre, où l'invention du métier mécanique avait diminué de beaucoup les frais de production. En 1813, l'invention d'un métier mécanique américain remédia en partie à ce mal, et l'établissement d'un droit de 25 pour cent *ad valorem* sur les cotons étrangers fit surgir de toutes parts de nouveaux établissements. Aussi, en 1820, la statistique indiquait-elle déjà 795 établissements, 250,000 broches usant environ 10 millions de livres de matière, ce qui représentait pour une période de dix ans une augmentation de 200 pour cent dans le nombre des broches et de 175 pour cent dans la consommation. En 1831, plus de 18,000 hommes, près de 40,000 femmes et de 5,000 enfants étaient employés dans les manufactures, et dix-neuf ans plus tard le nombre des broches s'élevait à 2,500,000, qui consommaient 540,000 balles de 480 livres l'une et fabriquaient pour 65 millions de dollars. Enfin, en 1860, la valeur de la fabrication atteignait 115 millions, et si le nombre des établissements n'était que de 915, c'est que depuis dix ans, il y avait eu tendance très-marquée à concentrer cette industrie dans un nombre relativement restreint de riches usines.

La première année de la guerre diminua de deux cinquièmes la

[1] Le maïs est la principale denrée agricole des Etats-Unis; le froment vient en seconde ligne; l'avoine, le seigle, le sarrasin, l'orge, en troisième, suivant le rang où ils sont énoncés,

La récolte du tabac avait donné 190 millions de kilog. en 1859; cinq ans plus tard elle était tombée à 90 millions.

En 1859, il y avait en Louisiane 1,291 plantations sucrières, et 174 seulement au commencement de 1865.

La culture de la vigne américaine, variété distincte de la *vitis vinifera* d'Europe, s'est fort développée en Californie et dans les Etats de l'Ouest. On a peine cependant à ne pas trouver exagéré le chiffre de 20 millions de ceps donné pour la Californie en 1863, quand, en 1856, ce nombre n'était que de 1,500,000 (*Annuaire des Deux-Mondes*, 1864-1865).

Univ Calif - Digitized by Microsoft ®

consommation en balles, qui avait été de 900,000 en 1860. Elle tomba à 300,000 en 1862, pour ne se relever que de 30 mille en 1864. Dès lors, la progression s'est rapidement accrue : en 1865, on consommait 550,000 balles et 950 trois ans plus tard. Enfin, un rapport de la *National Association of Cotton Manufacturers and Planters*, publié en juin 1869, établissait comme suit le bilan de l'industrie cotonnière :

ÉTATS DU NORD.

Filatures . .	693	Consommant 398.433.133 livres américaines [1].
Broches. . .	6.452.974	

ETATS DU SUD.

Filatures . .	101	Consommant 35,860,750 —
Broches. . .	247.583	

De même que la filature et le tissage, l'impression avait fait de rapides progrès, d'autant que les Américains avaient pu s'assimiler d'emblée toutes les resources industrielles, toute l'expérience de la France et de l'Angleterre. Malgré cela, la *qualité* n'est pas ce qui distingue les impresions américaines, et sous ce rapport elles restent bien inférieures aux nôtres. Elles visent au bon marché, et les indienneries des États-Unies y sont parvenuès, grâce à une production énorme et à l'économie dans le dessin, la gravure, les couleurs.

M. Engel, de Mulhouse, à qui nous empruntons tous ces détails [2], les a complétés par de curieuses indications sur la condition physique et morale des ouvriers américains. Il est visible, selon lui, qu'ils sont mieux nourris, mieux vêtus, et en général mieux logés que les ouvriers européens ; et leur supériorité, sous le rapport de l'instruction, est incontestable. Il loue leur tenue, d'habitude décente, et a remarqué chez les femmes une propreté qui touche au luxe, même à la coquetterie. L'honneur de ces circonstances revient en partie aux patrons eux-mêmes : les directeurs du célèbre établissement de Lowell, sur le Merrimac ; des *Pacific Mills* et des *Washington Mills*, de Lawrence ; de Graniteville, dans

[1] Les Etats où il n'y avait point de manufactures étaient, pour le Sud, la Louisiane, le Texas, la Floride; pour le Nord, le Michigan, l'Illinois, le Wisconsin, la Californie, l'Iowa, le Nevada, le Nébraska, l'Orégon, le Minnesota.

[2] *Industrie cotonnière aux Etats-Unis*, 1870.

Univ Calif - Digitized by Microsoft ®

la Caroline du Sud; MM. Sprague, qui emploient 6,000 personnes à Providence, loin d'être indifférents au sort de leurs ouvriers, leur bâtissent des maisons, leur ouvrent des écoles, des bibliothèques, des églises. Ils leur facilitent l'exercice de la prévoyance, et vont dans le Sud jusqu'à la rendre inutile, en pourvoyant à l'avenir de l'ouvrier qui se conduit bien.

La durée du travail est en moyenne, dans le Nord, de 11 heures par jour, soit de 64 heures par semaine pour les adultes, parce qu'il s'arrête le samedi à quatre heures du soir. Dans le Sud, il est tantôt de 11, tantôt de 12 heures. Une loi du Massachusetts, rendue le 29 mai 1867, décide qu'aucun enfant ayant moins de dix ans ne sera employé dans les manufactures. De dix à quinze ans, il ne peut y entrer qu'en justifiant d'avoir, l'année précédant cette entrée, suivi pendant trois mois une école de jour. Jusqu'à quinze ans, son travail ne peut excéder 60 heures par semaine.

Dans le Rhode-Island, aucune loi ne réglemente l'industrie; mais la règle des *Pacific* et des *Washington Mills* oblige leurs propriétaires à envoyer quatre mois à l'école les enfants de dix ans[1].

10. — Banques.

En 1869, on comptait 1870 établissements de banque, dont la grande majorité était placée sous le régime de la *National-Banking-Law*, et dont le capital était évalué à 493 millions de dollars.

L'acte qui a constitué les banques dites *nationales* porte la date du 25 février 1863. Il a été rapporté, il est vrai, par un autre acte rendu le 3 juin 1864; mais celui-ci n'a fait le plus souvent qu'édicter à nouveau les dispositions contenues dans l'acte de l'année précédente, et les associations qui s'étaient soumises à ce dernier ont continué d'exister sous l'autre. Nous allons, en conférant l'acte du 25 février et l'acte du 3 juin, présenter un résumé de la législation qu'ils consacrent.

Aucune association banquière ne peut compter moins de cinq membres ni leur capital être inférieur à 50 mille dollars, ou à

[1] On remarquera que le Massachusetts renferme à lui seul le tiers des broches en activité aux Etats-Unis, quoique sa population ne soit que le trentième de la population totale.

Univ Calif - Digitized by Microsoft ®

100,000 dans les cités d'une population de 6,000 âmes. La moitié de ce capital doit être versée au début de l'entreprise ; le reste par versements successifs d'au moins 10 pour 100 et par intervalles de deux mois en deux mois au plus tard.

La durée de l'*incorporation* [1] est fixée à un maximum de vingt années.

Les billets qu'émettent ces banques ne peuvent être inférieurs à 5 et supérieurs à 1,000 dollars. Ils sont reçus en paiement de toutes sommes dues aux Etats-Unis ou par les Etats-Unis, à l'exception des droits d'importation. Leur nombre total est limité à une valeur représentative de 300 millions de dollars, à répartir entre les divers États, moitié d'après leur population, moitié d'après leurs ressources financières et leurs besoins présumés de monnaie fiduciaire.

Chaque association banquière doit avoir une réserve métallique égale au quart de ses billets en circulation.

Toutes les banques d'émission non régies par le *Banking Act* sont assujetties à la publication de rapports bisannuels. Si elles cessent de rembourser leurs billets, le contrôleur général de la circulation fiduciaire a le droit de disposer de leur encaisse métallique, comme de toutes les ressources à leur disposition, pour le remboursement de tous les détenteurs desdits billets. A cette fin, le gouvernement fédéral se déclare premier et principal créancier hypothécaire desdites associations.

X.

COMMERCE ET NAVIGATION.

Les importations, évaluées en or, représentaient en 1865, 234 millions de dollars ; elles représentent en 1871 une valeur à peu près double (541 millions).

[1] L'*incorporation* remplit à peu près, aux Etats-Unis, le même but que la *reconnaissance d'utilité publique* en France. Une compagnie financière, une académie, un collége, un établissement charitable, une église même qui veut devenir personne civile doivent se faire incorporer (*incorporate*). Mais cette formalité remplie, ils possèdent une liberté de gestion et d'administration que nos lycées, nos colléges et nos hospices communaux, nos paroisses, sont loin de connaître.

Univ. Calif - Digitized by Microsoft ®

Les exportations ont été aux mêmes époques de 565 et 562 millions, en comprenant dans ce dernier chiffre les métaux précieux, dont l'exportation pour 1870 a été à peu près de 44 millions.

Les principales marchandises importées ont été les suivantes : laines, fils et tissus de laine ; tissus de lin, cafés et sucre; soie et tissus de soie; fer brut et ouvré; chanvre et jute bruts et manufacturés; plomb, peaux brutes, acier brut et ouvré; fruits et vins, fourrures.

Les principales exportations ont consisté en tabacs bruts et manufacturés, en huiles de pétrole crues et raffinées; en fromages et graisses; en porcs et bœufs salés, lards et jambons; en suif et tourteaux; en bois bruts et ouvrés, en fer et acier bruts et manufacturés. Mais le plus important des articles exportés est assurément le coton brut. En 1856, on en exportait 612 millions de kilogrammes et 800 en 1860. L'année suivante, ce chiffre tombait à 139, et en 1863 il était réduit à 3. En 1866, il se relevait à 294, et l'année suivante à 299 millions et demi de kilogrammes [1].

Avant la guerre de la Sécession, la flotte commerciale des États-Unis dépassait même celle de l'Angleterre et était la plus considérable du monde entier. Elle représentait, en 1861, un tonnage total de 5,539,000, dont 877,000 tonneaux appartenaient aux navires à vapeur. En 1866, ce tonnage n'était plus que de 4,310,000, et en 1870, il avait encore un peu baissé (4,286,000, dont 1,103,000 tonneaux en navires à vapeur [2]).

Les grands lacs sont aussi le théâtre d'une navigation intérieure qui est très-active. En 1863, elle employait 1,761 navires de toute sorte, dont 124 à vapeur. Il y a là des ports nés d'hier et qui comptent déjà parmi les places commerciales les plus importantes, Chicago, qu'un incendie a récemment détruit, et Miwaukie, également situé sur les bords du lac Michigan. Ce dernier port avait été en 1863 le plus important du monde entier pour l'exportation des céréales, et n'avait pas expédié moins de 6,806,000 hectolitres de froment ou de farines sur les marchés

[1] Ces chiffres sont ronds et donnés par l'*Annuaire de l'économie politique et de la statistique* (1871-1872), publié par la maison Guillaumin.

[2] D'après les *Monthly reports* du bureau de la statistique.

Univ Calif - Digitized by Microsoft ®

d'Europe ou d'Amérique, chiffre représentant environ les deux ciquièmes des expéditions de même nature faites par tous les ports du lac Michigan [1].

XI.

MINES.

La production aurifère ou argentifère des Etats-Unis n'est pas bornée à la Californie. Les territoires d'Idaho, de Montana, d'Arizona, du Colorado, du Nouveau-Mexique abondent en filons des précieux métaux ; on n'évaluait pas à moins de 100 millions de francs l'or recueilli en 1863 dans le Colorado, à 163 la valeur de l'argent extrait la même année des mines du Nevad a, et à 270, dans ce même temps, celle de la production aurifère et argentifère de la partie des Etats-Unis bordant le Pacifique.

La houille est répandue dans l'Ohio, la Virginie, le Kentucky, l'Indiana, l'Illinois, la Californie, et la Pennsylvanie surtout, à l'est des montagnes Rocheuses. La production houillère n'est guère que le cinquième de celle de la Grande-Bretagne; mais la richesse minière y est beaucoup plus considérable, et le seul district houiller de Pittsburg, qui s'étend sur une superficie de 3,540,000 hectares, est supposé renfermer 53 milliards de tonnes.

Autour du lac Supérieur et surtout dans la Pennsylvanie, on trouve d'importants gisements de minerai de fer. Le district d'Oil-Creek, dans ce dernier État, est le centre de l'exploitation du pétrole. On évalue, en moyenne annuelle, à 350 millions la valeur de celle-ci, à 250 celle du fer, à 500 celle de la houille dans la Pennsylvanie.

XII.

VOIES DE COMMUNICATION.

Sous le rapport hydrographique, le territoire américain peut être partagé en quatre grandes régions : la vallée du Mississipi, la

[1] *Annuaire des Deux-Mondes*, 1862-1863.

Univ Calif - Digitized by Microsoft ®

vallée du Saint-Laurent, avec les grands lacs, le versant de l'Atlantique et celui du Pacifique. Il a deux capitales commerciales, New-York et la Nouvelle-Orléans, qu'on a très-bien appelées les poumons de ce grand corps, les pôles galvaniques de cet immense système. Cette configuration du terrain traçait aux travaux publics la marche qu'ils avaient à suivre. Il fallait relier le littoral de l'Atlantique avec les pays situés à l'ouest des Alleghanies, c'est-à-dire rattacher l'Hudson, le Potomac, la Susquehannah, la rivière James, les baies de la Chesapeake et de Delaware soit avec le Missisipi ou l'Ohio, soit avec le Saint-Laurent ou les grands lacs ; établir des communications entre le bassin du Mississipi et celui du Saint-Laurent, en unissant l'un des grands affluents du Mississipi, l'Ohio, l'Illinois ou la Wabash, avec le lac Erié ou le lac Michigan, qui de tous les grands lacs sont ceux qui s'avancent le plus vers le Sud. Il fallait aussi faire communiquer New-York et la Nouvelle-Orléans, ainsi que San-Francisco et New-York. Il s'agissait enfin de faciliter l'accès des centres de consommation, d'ouvrir des débouchés à certains centres de production et de desservir certains bassins houillers.

En 1835, les canaux et les chemins de fer qui devaient réaliser ce programme dans ses trois premières parties et dans sa dernière, car il n'était question encore ni de San-Francisco ni de la Californie, ces travaux étaient en cours d'exécution ou exécutés. Les canaux représentaient un parcours de 1,364 lieues kilométriques et les chemins de fer de 758, qui avaient coûté les unes 438, les autres 207 millions de francs [1].

Une voie ferrée, longue de 2,734 kilomètres, relia New-York et Omaha, dans le Missouri : la Californie annexée, on combla la lacune entre Omaha et San-Francisco ; elle était de 2,456 kilomètres, qu'on acheva en moins de trois années. En moyenne, cela donne deux kilomètres et demi de chemin exécutés par jour, mais en réalité la vitesse du travail ne s'est pas également répartie sur les trois années. Les seize mois de janvier 68 à mai 1869 ont fourni environ 200 kilomètres en plus que les vingt premiers

[1] *Lettres sur l'Amér. du Nord*, II, note 15. Cette note et la lettre XXII, qui n'a pas moins de 71 pages, contiennent les détails les plus complets, et sont donnés avec une compétence toute spéciale sur cet ensemble de travaux.

Univ Calif - Digitized by Microsoft ®

mois. Dans les derniers temps surtout, toutes les hardiesses de l'esprit américain ont été dépassées : on a vu le terrain se couvrir en onze heures de travail de 17 kilomètres de voie ferrée, depuis le premier coup de pioche du terrassier jusqu'au rail posé et fixé.

Ce dernier rail du grand chemin de fer américain fut placé, avec une solennité bien justifiée par l'immensité de l'entreprise et la rapidité inouïe de son exécution, six mois presque jour pour jour après l'inauguration du canal de l'isthme de Suez, l'année même où le câble transatlantique s'immergeait dans les abîmes de l'Océan. Un jour ou l'autre, on peut en être sûr, la locomotive ira également d'Omaha à Denver et de Denver à la cité du lac Salé, à travers les prairies du Colorado et du Kansas, à travers les défilés de la Sierra-Madre. Dès à présent, les Etats-Unis possèdent 48,860 kilomètres de voie ferrée, dont le capital est évalué à 1,800,000,000 de dollars, et des fils télégraphiques publics sont posés sur une longueur de 210,300 kilomètres [1]. Qu'on ne s'étonne pas d'un pareil développement des moyens de communication et de transport chez le plus libre des peuples. La démocratie obéit, en les multipliant, à sa nature et à ses besoins intimes. Il y a longtemps déjà qu'on l'a dit : améliorer les communications, c'est travailler à la liberté pratique ; c'est faire participer tous les membres de la famille humaine à la faculté de parcourir et d'exploiter le globe, leur commun patrimoine [2]. Si les fleuves sont, suivant l'expression de Pascal, de grandes routes qui marchent, les voies ferrées sont à leur tour de puissants véhicules pour les idées d'expansion, de liberté, de justice et de concorde, destinées à faire le lien, comme elles en sont la base, de la société du XIXe siècle et des siècles à venir.

[1] Janvier 1870 (*Almanach de Gotha*, 1872).
[2] *Lett. sur l'Amér. du Nord*, II, XXI.

Univ Calif - Digitized by Microsoft ®

LES DEUX RÉVOLUTIONS.

Deux grandes dates marquent la fin du dernier siècle : la révolution américaine et la révolution française. Entreprises toutes les deux au nom de la liberté, elles sont loin d'avoir eu le même sort et la même réussite. La liberté est fondée en Amérique sur le granit, pour ainsi dire, des lois, des mœurs, des habitudes, tandis que chez nous elle a ressemblé à la lumière d'un phare, qui brille et s'éclipse tour à tour. Ce contraste si tranché ne constitue pas évidemment un de ces faits accidentels ou fortuits qu'il est permis de négliger, si tant est qu'il y ait du hasard dans la vie des peuples. Il tient à des causes profondes, à l'histoire des deux peuples, aux principes qui les ont guidés, aux éléments qu'ils ont eus sous leur main, à un concours de circonstances diverses, à une habileté ou à une modération moindre. On cherchera dans les pages qui vont suivre à réunir quelques traits et quelques indications susceptibles de fournir une réponse à des questions aussi intéressantes et aussi opportunes. Il est vrai qu'en France, le jour présent n'est point un présage assuré du lendemain : toutefois, nous assistons à un puissant réveil des idées libérales, après une prostration qui serait par trop honteuse, si elle avait été entièrement volontaire, et nous devons garder l'espoir qu'il sera le point de départ d'une ère de liberté calme et féconde. C'est pourquoi il nous convient de chercher dans l'histoire des peuples qui, plus heureux que nous, ont joui de ce bienfait sans intermittence, des conseils sur les moyens de nous le procurer enfin à nous mêmes, comme de le léguer à nos neveux et arrière-neveux, à titre d'inviolable dépôt.

L'Allemagne, avant de nous piller et de nous fouler aux pieds de ses chevaux, avait dépravé notre sens moral. C'était directe-

Univ Calif - Digitized by Microsoft ®

ment de chez elle et d'Hégel, son brutal interprète, que Cousin avait tiré les effrontés aphorismes qu'il débitait en 1828, devant une jeunesse prise au double piége de formules pompeuses et d'une élocution magnifique. De l'autre côté du Rhin, le père de l'écletisme avait découvert qu'il faut toujours « absoudre la vic- « toire; que la gloire est toujours méritée et la puissance toujours « bienfaisante, pourvu qu'elle soit longue et durable. » Il avait appris encore « qu'un peuple est tout entier dans ses grands « hommes; que le signe de ceux-ci était le succès; qu'ils nais- « saient et mouraient à propos et n'étaient autre chose en somme « que les instruments du destin [1]. »

Ces méchants sophismes ne sont pas tombés par malheur dans le vide et, recueillis par de trop fidèles disciples, ils ont tour à tour enfanté la justification de la terreur et la glorification du napoléonisme, tandis qu'appliqués à l'histoire transatlantique, ils tendaient à personnifier la révolution américaine et son succès dans Washington seul. Assurément, on n'a point affaibli dans ces pages la part que ce grand homme a prise dans la fondation de la liberté américaine; mais il y aurait erreur à prétendre que son œuvre fut absolument personnelle, et injustice à effacer les titres des Franklin, des Patrick Henry, des Jefferson, des Madison, des John Adams, des Hamilton et des Jay. Eux aussi ont un droit à compter parmi les pères de l'Union, au nombre desquels il faut ranger encore cette foule de citoyens, dont l'histoire n'a pas gardé les noms, mais qui préparèrent l'indépendance dans leurs réunions publiques et dans leurs assemblées municipales. Ces citoyens pratiquaient la liberté de vieille date, quand ils en vinrent à se séparer de leur métropole, et il n'eût pas été plus facile de la leur ôter que raisonnable d'en attendre la croissance en dehors de leur acquiescement et de leur concours. Oublie-t-on les origines des colonies américaines, et néglige-t-on l'étude de leurs débuts: on renonce au meilleur, à l'unique

[1] V. IXe et Xe leçon des cours de 1829 et 1830. Ces leçons, Cousin lui-même les a résumées dans cette phrase : « J'ai défendu la victoire; je viens de défendre la « puissance : il me reste à défendre la gloire pour avoir absous l'humanité. » Oh! métaphysique d'outre-Rhin, voilà de tes coups! Ils ont frappé Cousin, et Proudhon plus tard, en plein cerveau.

Univ Calif - Digitized by Microsoft ®

moyen d'expliquer comment leur révolution se trouva si peu périlleuse; on se condamne à ignorer que ces colons s'approprièrent, dès leur installation même, toutes les libertés civiles et politiques, et on s'expose à trouver merveilleuse une chose pourtant bien naturelle, c'est-à-dire leur rapide et facile transformation de sujets libres d'une monarchie en citoyens plus libres d'une république.

La liberté a grandi de l'autre côté de l'Atlantique, à la façon d'un arbre déjà vivace, mais qui rencontre plus d'air, plus de lumière, plus d'espace sur le sol où il a été transplanté. L'égalité y a été en quelque sorte un fruit du terroir, et un fait très caractéristique que M. Laboulaye a su expliquer et mettre en relief avec sa sagacité ordinaire. En Amérique, dit-il, l'égalité n'a pas été le fruit, comme en France, de doctrines philosophiques, qui ont passé du domaine spéculatif dans les codes, et elle n'est pas venue davantage d'un parti pris, puisque les colons étaient imbus des idées anglaises. Elle fut le résultat des circonstances qui présidèrent à la première installation des émigrants, un choix auquel la nécessité eut plus de part que la sagesse. Les colons trouvèrent devant eux un pays sans industrie et sans commerce, une terre à peu près inoccupée, une forêt et un désert pour tout dire. Il n'y avait point là de population laborieuse qui eût défriché et morcelé le sol ; une population à déposséder, comme les Normands firent à l'égard des Anglo-Saxons ; des serfs prêts à travailler à la place du conquérant et à l'enrichir de leurs sueurs. Non, le désert réclamait la charrue, la forêt exigeait la cognée de l'émigrant lui-même. C'était de ses propres mains qu'il lui fallait abattre les arbres qui, placés horizontalement les uns sur les autres et enchevêtrés dans des poutres transversales, allaient former le corps de sa demeure, scier les planches de son toit, extraire la pierre de son âtre, semer les grains et planter les racines nécessaires à sa subsistance, apprêter ses vêtements, repousser les bêtes fauves et les Peaux-Rouges. A ce métier, chacun en vaut un autre ; l'activité personnelle et la force physique constituent des dons plus précieux que le rang ou la richesse, et on comprendrait difficilement qu'entre gens voués au même labeur manuel, on ait pu attacher un grand prix aux distinctions artificielles de la naissance.

Univ Calif - Digitized by Microsoft ®

De cette première appropriation du sol devaient résulter, en outre, des effets favorables à l'égalité. D'abord, par un effet de la culture personnelle, il n'y eut point de fermiers : quand la propriété est accessible à tous, qui donc consentirait à travailler pour le compte d'un autre? Aujourd'hui encore, les Etats-Unis présentent le spectacle d'un peuple de propriétaires cultivant de leurs propres mains, d'un peuple chez qui le *gentleman farmer* de l'Angleterre, ou le hobereau de nos campagnes ne trouve pas de place ; d'un peuple qui désigne du nom de fermier non le locataire du sol, mais son propriétaire indépendant. Qu'on se figure, par exemple, les conditions d'existence du pionnier du Far-West. Cet homme, pendant de longues années, s'est suffi à lui-même : il s'est nourri du blé qu'il a semé, du gibier qu'il a tué, du poisson qu'il a pêché ; ses habits sont faits de la peau de son bétail, ou de la laine de ses brebis ; il boit le cidre de ses pommes ou l'eau-de-vie de ses pêches. Ce colon, évidemment semblable aux vieux Romains, n'estimera au monde que la patience, l'économie, le travail, c'est-à-dire les vertus qu'il a pratiquées ; il sera très-attaché à la terre qu'il a fécondée et fort indépendant des hommes qu'il ne connaît guère et dont il n'a pas un grand besoin. Que maintenant ces petits propriétaires se groupent en communautés et viennent à former un peuple, ils ne comprendront rien à la noblesse héréditaire, rien aux substitutions et au droit d'aînesse, rien aux priviléges d'aucun genre. Ces institutions n'ont chez un tel peuple aucune raison d'être : elles seraient au plus haut point injustes et oppressives, et convenons qu'en bonne équité elles ne méritent nulle part des épithètes plus douces.

En résumé, les colonies possédaient dans leurs chartes, déjà définitifs ou en germe, tous les éléments des libertés qui s'étalent dans les sept titres de leur constitution actuelle. Point de liberté qu'elles ne connussent à part la liberté de conscience ; encore régnait-elle dans le Maryland, à Rhode-Island, dans la Pennsylvanie, et elles auraient été exemptes de toute iniquité sociale ou politique, n'eût été l'esclavage, qui n'était pas de leur invention, d'ailleurs, et qu'aucun des peuples chrétiens ne se faisait alors un scrupule de trouver légitime et naturel. Des bords du Ponobscot aux rivages des Carolines, on tenait pour une vérité incontestable,

Univ Calif - Digitized by Microsoft ®

pour un axiome d'application quotidienne, ce mot de William Penn : « que la grande fin du gouvernement est de maintenir « dans le peuple le respect du pouvoir et de garantir le peuple « des abus de l'autorité, car la liberté sans obéissance n'était que « confusion, et l'obéissance sans liberté n'était que servitude. » Aussi les prétentions de George III et de ses ministres trouvèrent-elles en Amérique des adversaires disposés à les combattre, moins au nom de la philosophie que du droit historique. On y parla davantage d'une possession troublée, comme dirait un jurisconsulte, que d'une prérogative violée. On y savait bien toutefois avoir pour soi le droit rationnel aussi bien que le droit écrit, les idées aussi bien que les traditions. A cette belle et heureuse alliance, comme dit M. Guizot, les peuples gagnent à la fois en énergie et en prudence. « Quand des faits anciens et respectés dirigent « l'homme sans l'asservir, et le contiennent en le soutenant, il « peut s'élever sans courir le risque de se laisser emporter au vol « téméraire de son esprit, pour aller se briser sur des écueils in- « connus ou s'engourdir de lassitude [1]. » Et c'est pourquoi, en définitive, la révolution américaine a fourni une carrière aussi courte et trouvé un dénoûment aussi heureux.

Ces faits, *anciens et respectés*, qui dirigent l'homme sans l'*asservir*, et qui le contiennent en le *soutenant*, les hommes de 89 n'eurent par la bonne fortune de les rencontrer autour d'eux, et le grand roi avait lui-même creusé, de ses mains aussi égoïstes qu'imprévoyantes, l'abîme où la monarchie et sa propre race devaient s'engloutir. « J'avais des canards, » dit gravement un jour un original à l'Académie des sciences. « Je leur ai coupé la tête « par curiosité, et ils ont continué à réunir leurs pattes et à chemi- « ner sur l'eau sans avoir l'air de s'en apercevoir : ceci m'explique « comment vont beaucoup de choses en France [2]. » Ces canards sans tête n'étaient pas une mauvaise image des institutions françaises à la fin du XVIIIe siècle. Il y avait encore des nobles, c'est-à-dire des privilégiés, mais il n'y avait plus d'aristocratie. Les franchises provinciales et les franchises municipales avaient également dis-

[1] *Washington, étude historique*, IV.
[2] Lanfrey. *L'Église et les philosophes au* XVIIIe *siècle.*

Univ Calif - Digitized by Microsoft ®

paru, et une centralisation à la fois raffinée et brutale, dont Bonaparte n'eut qu'à recueillir le legs, paralysait déjà les extrémités et causait une pléthore au cœur du pays. Enfin entre l'Etat et l'Eglise il s'était formé une ligue étroite, et cette ligue, je le dis à regret, ne reconnaissait pas pour unique moteur chez le clergé la prétendue conformité des préceptes évangéliques et des doctrines de l'obéissance servile. En un mot, dans cette société décrépite, la philosophie et la littérature seules avaient de la jeunesse ; elles tenaient seules ce flambeau de la vie que les générations se transmettent de l'une à l'autre :

Et quasi cursores vitæ lampades tradunt,

et dans l'œuvre de rénovation qui se préparait, ce fut à elles qu'échut tout naturellement la direction des idées et celle des événements en conséquence.

Mais la philosophie est un peu hautaine de sa nature ; il n'est pas rare qu'elle dogmatise avant d'avoir observé, et volontiers elle ne tient, dans ses assertions tranchantes comme le glaive [1], qu'un médiocre compte des faits et de la force acquise qu'ils possèdent. Les philosophes du dernier siècle ont pris au corps pour l'étouffer le privilége royal, le privilége nobiliaire, le privilége ecclésiastique ; ils ont étreint le vieux fanatisme et l'ont si bien terrassé que ce revenant, quand des mains maladroites essayent de l'exhumer, grimace et dégoûte, mais ne fait plus peur. Quand il s'agit de reconstruire, ils se mirent à l'œuvre, avec une générosité virile, mais sans expérience, et avec cette circonstance aggravante, que leur plan général reposait sur un lourd sophisme. La doctrine du *Contrat social*, que Rousseau avait empruntée à Platon et dont il se constitua l'éloquent interprète, a fait, on peut le dire sans métaphore, un grand chemin dans le monde. Lors de son apparition, elle inspira le *Code de la nature* et les diatribes de Brissot sur la propriété, où ne manque aucun des arguments de Proudhon, pas même son mot trop célèbre. Plus tard Robespierre et Saint-Just la portèrent à la tribune na-

[1] « Son siècle » a dit M. Louis Blanc, parlant de Rousseau, « prit ses aphorismes pour « des hardiesses littéraires ; mais ils devaient bientôt retentir dans les assemblées de « la nation sous la forme de vérités dogmatiques et tranchantes comme l'épée. »

Univ Calif - Digitized by Microsoft ®

tionale et l'inscrivirent dans la constitution de 1793. De nos jours, elle s'appelle l'omnipotence de l'Etat, l'organisation du travail, le droit à l'assistance, et gît au fond de tous les systèmes conscients ou inconscients qui tendent à mutiler la nature humaine, en isolant la liberté de la propriété ; à compromettre la responsabilité personnelle, en exagérant la responsabilité sociale ; à produire la misère universelle sous couleur d'égaliser les biens et les fortunes. Qui a écrit cet aphorisme : « Chacun de nous met « en commun sa personne et toute sa puissance sous la suprême « direction de la volonté générale? » Rousseau. Qui a défini le législateur, « l'homme en état, pour ainsi dire, de changer la na- « ture humaine et de l'altérer pour la renforcer? » Rousseau. Qui a déclaré l'Etat maître de tons les biens et de toutes les personnes? Encore Rousseau. Qui a loué Hobbes « de vouloir réunir « les deux têtes de l'aigle et tout ramener à l'unité politique ; proclamé enfin « que les fruits sont à tous et la terre à personne? » Rousseau, toujours Rousseau.

Rousseau représente avec éclat le spiritualisme à une époque où il semblait menacé de perdre ses titres, et il est un de nos plus grands prosateurs. Il a renouvelé l'inspiration littéraire qui s'épuisait en ramenant à la source de la nature et du cœur la poésie affadie et grimaçante de son siècle ; car Jean-Jacques est avant tout de la famille un peu inquiète, un peu fantasque des poëtes. Sa muse est proche parente des grandes muses contemporaines : Saint-Preux a précédé René et Childe-Harold. Mais si ses livres, ainsi que M. Louis-Blanc l'affirme et que je n'ai pas de peine à le croire, se trouvaient sur la table des membres du Comité de salut public, était-ce bien à raison de leur poésie ou de leur beau style ? Je pense plutôt qu'ils s'y trouvaient à cause de leurs paradoxes et de l'admiration pour l'antiquité classique qu'ils respirent. Quand on n'a point lu certain pamphlei de Bastiat, dont le titre seul est profondément significatif, on a peine à comprendre, combien cette admiration, ce culte, pour mieux dire, avait infecté l'esprit de nos pères, et quelle créance ils accordaient à la liberté grecque et à la liberté romaine, aux vertus de Sparte et aux vertus de Rome. On sait mieux aujourd'hui ce qu'il faut croire d'une vertu qui s'accommodait assez bien de la promiscuité et du

Univ Calif - Digitized by Microsoft ®

brigandage ; d'une liberté qui reposait sur l'hérédité et l'esclavage. On commence à secouer le joug exclusif des études appelées classiques ; on échappe enfin à l'atmosphère viciée du monde antique, tandis que nos grands-pères et nos pères y demeuraient plongés. Mais tant qu'on n'aura point porté une main hardie sur le gothique édifice de notre enseignement public, on n'aura point banni de nos esprits des illusions et des fadaises qui nous attardent dans un faux idéal et nous empêchent d'entendre les coups que frappent à nos portes, d'une main précipitée, tant de problèmes redoutables.

Un autre écueil de la philosophie politique, au dernier siècle, s'est trouvé dans la vertu intrinsèque et quasi-merveilleuse que les meilleurs esprits attachaient aux textes législatifs et aux constitutions écrites. Une vingtaine de ces constitutions se sont succédé depuis 1789, et c'est à peine si nous commençons à nous apercevoir qu'après tout il ne s'agit là que d'un mécanisme qui vaut plus ou moins selon l'esprit de son moteur, et qu'une charte est parfaitement incapable, de par son texte seul, d'engendrer la liberté ou de la garantir. Ce sont là des vérités à peu près élémentaires, et leur méconnaissance étonnerait si elle n'apparaissait comme une conséquence étroite du système contractuel. Les déclarations solennelles de principes tiennent une grande place dans ce système, et l'on sait déjà que le gouvernement y joue le rôle d'une divinité terrestre. Ce n'est point assez qu'il protége l'indépendance nationale et assure la sécurité publique, qu'il perçoive les impôts et administre le domaine de tous. De tels devoirs sont assurément très-graves ; mais ils ont le tort d'être clairs, précis, à la portée d'une intelligence ordinaire, pour parler avec Adam Smith, et les sectaires de l'Etat Providence lui accordent des attributs plus nobles et lui assignent une besogne moins prosaïque. Restaurer la religion, épurer les mœurs, entretenir la charité, stimuler l'industrie, faire naître les arts, voilà ce qu'on lui demande, et quelque autre chose encore. Si l'Etat possédait le juste sentiment de ses moyens et connaissait l'exacte mesure de ses forces, il s'effrayerait pour sûr des responsabilités qui accompagnent la décharge d'un pareil luxe de devoirs. Loin de là, il le recherche quand il ne lui est pas offert, et c'est seulement

Univ Calif - Digitized by Microsoft ®

quand l'Etat et la société ont roulé côte à côte dans le même précipice, qu'ils soupçonnent leur erreur commune et se repentent peut-être, l'une d'avoir trop accepté et l'autre d'avoir trop offert.

Impulsion à peu près unique de la philosophie, erreurs économiques, faux idéal politique, confiance collective et timidité individuelle, tout cela s'est réuni pour dévoyer la révolution française, dès son début, et plus tard pour l'enrayer dans son cours. La désertion de la noblesse, l'hostilité de l'Église, l'égoïsme de la bourgeoisie, sa pusillanimité et son ignorance ont fait le reste, en livrant au hasard la fortune et l'avenir même du pays. Ce que pensent et ce que rêvent nos émigrés à l'intérieur n'est plus une conjecture depuis que le *Roy* légitime a pris la plume et que ses fidèles et amis serviteurs ont parlé. A ce parti et à ses chefs, il n'y a plus qu'à faire l'application du fameux verset du psaume : *Aures habent et non audient, oculos habent et non videbunt.* Leurs yeux sont frappés de la pire cécité, la cécité volontaire, et dans ces cerveaux momifiés, il n'y a point de coin assez solide pour ouvrir un jour sur la société moderne, ses aspirations et ses perspectives. L'Église est moins libérale, en théologie et en politique, qu'elle ne l'était au temps des Anselme et des Thomas d'Aquin; et l'on dirait qu'elle se propose de justifier les inimitiés dont elle est l'objet, ou les préventions dont elle se plaint, tant elle persiste dans des rancunes inintelligentes et des prétentions surannées. Quant à la bourgeoisie, elle a manqué soit d'haleine, soit de perspicacité au jour de son mémorable triomphe. Comprendre alors que le dernier mot des principes de 89 était la République, aussi sûrement que la centralisation administrative et l'omnipotence royale avaient été le dernier mot de l'ancien régime, eût été digne d'elle et de sa première mission. Elle a préféré s'enrichir sous le roi de son choix et achever de se corrompre sous l'empire. Maintenant, elle ne sait rien et ne veut rien apprendre, selon le mot récent d'un de ses fils les plus éminents; elle vit de regrets inutiles et de peurs trop apparentes; elle se complait dans de petites intrigues et se repent du meilleur de son passé.

Les descendants des Bailly et des Barnave, des Duport et des

Univ Calif - Digitized by Microsoft ®

Chapelier se relèveront-ils de cet affaissement et de ces défaillances ? C'est le souhait de tout mon cœur ou, pour mieux dire. c'est ma vive espérance et ma ferme attente. En attendant, l'abdication des classes qu'on appelle supérieures a rendu la scène vide, et un nouvel acteur y a fait son entrée. Cette acteur, c'est le peuple, qui commence « tout malheureux que cela soit, » comme le disait ironiquement un Américain illustre, « à penser, à chercher « la raison de ce qu'il fait, de ce qu'il souffre, de ce qu'il croit[1] ; » mais qui court grand risque, s'il est livré à lui seul dans cette analyse, de commettre à son tour de terribles erreurs et de substituer seulement des passions brutales à des passions raffinées. Quoique pouvoir bien jeune et encore contesté, il a déjà ses courtisans et ses flatteurs : les uns naïfs, qui naïvement admirent tous ses gestes, toujours prêts à lui crier, pour peu qu'il ouvre la bouche : *Well Roared, Lion !* Bien rugi, lion ! Les autres habiles et qui habilement caressent des faiblesses dont ils attendent quelque profit. Channing, que l'on citait tout à l'heure, était bien persuadé qu'en l'état actuel du monde, le seul gage de la stabilité sociale résiderait de plus en plus dans l'équilibre de l'esprit humain lui-même, et s'il en est ainsi, on ne sait trop que décider sur la tactique des faux amis du peuple : on hésite à dire si elle est plus basse que dangereuse ou plus dangereuse que basse.

Le peuple possède l'ascendant du nombre et le sentiment intime de sa force ; mais oserait-on prétendre qu'il possède au même degré la notion exacte de sa responsabité et de ses devoirs ? Qu'il n'y a point dans son cœur de jalousie contre les riches ; pas de haine contre tous les genres de supériorité, même la supériorité acquise par le seul talent et le seul caractère ? Qu'il est muni sur les rapports naturels du capital et du travail, sur la portée et les limites de l'association, sur la liberté économique de ces idées justes et de ces connaissances exactes qui font tout à fait défaut au plus grand nombre de nos bourgeois lettrés ? Jusqu'ici on n'a guère tenu envers la démocratie que deux conduites : on lui a montré les poings, ce qui l'irrite, ou bien on lui a caressé l'échine, ce qui l'assouplit, peut-

[1] Channing.

Univ Calif - Digitized by Microsoft ®

être, mais la gâte en même temps. Il serait temps de lui tenir un langage à la fois amical et sévère, de lui signaler les lacunes de son instruction et les vices de son caractère ; de bien faire sentir au peuple que les plus grands obstacles à son perfectionnement se trouvent en lui-même, dans son manque d'énergie et de volonté, dans ses préjugés et ses appétits violents, dans son penchant à ne pas maintenir ses prétentions dans les bornes de l'honnête et du juste.

Les esprits les plus fermes ne se défendirent point d'un grand trouble à la vue des barbares dans Rome et des débris de l'empire jonchant le sol. « Notre siècle est un siècle de larmes, » s'écriait le grand solitaire de Bethléem, « et je pleure les funérailles de « l'univers, *Totius orbis mortuos plango.* » Mais le premier moment de stupeur passé, les évêques des IVe et Ve siècles ne s'arrêtèrent point à des lamentations vaines : ils entreprirent une œuvre plus méritoire, celle de plier à la civilisation les cœurs farouches de leurs nouveaux maîtres. Entre ces temps et les nôtres, il existe une analogie : alors comme aujourd'hui une société s'est écroulée et une nouvelle force, une nouvelle puissance a surgi. Elle s'appelait au IVe siècle le christianisme, et au XIXe elle s'appelle la démocratie. Qu'on s'inquiète de cet avénement ou bien qu'on s'en irrite, cette inquiétude ou cette irritation ne fait rien à la chose elle-même ; cela ne peut ni la déplacer, ni la détruire, et le plus sage parti à prendre, tant bien que mal, est de s'en accommoder. Pour les hommes bien nés, riches, instruits, il y a quelque chose certainement de mieux à faire que de s'isoler dans son impuissance, de céder à des répugnances de caste, de s'attacher à des regrets superflus et à des espoirs chimériques. C'est de se mêler à la démocratie, pour la guider, l'éclairer, la moraliser, ce qui paraît désormais le seul moyen de la contenir. Il faut laisser les morts enterrer leurs morts, comme dit l'Evangile, et, vivant soi-même, vivre avec les vivants. Parmi les voix qui ont mené de nos jours le deuil du moyen âge, il y en a eu d'éloquentes et de sincères. Mais épouser les colères de Joseph de Maistre, du vicomte de Bonald, de Balmès, et répéter leurs paradoxes, c'est offenser la justice ; c'est bien mal servir la cause même dont on se dit le champion et l'interprète, puisque la guerre faite à la so-

Univ Calif - Digitized by Microsoft ®

ciété moderne par la queue de cette école n'a été bonne jusqu'ici qu'à entretenir des inimitiés et à causer des scandales, tout à fait sans compensation si ce n'est pour leurs auteurs.

Comme l'idéal de la politique n'est ni le rocher de Sisyphe, ni le tonneau défoncé des Danaïdes, fasse le ciel que les futurs législateurs de la patrie française procèdent à leur œuvre avec l'habileté qui fait le succès et la modération qui le garantit! La vue de ce qui se passe en Amérique peut nous être doublement profitable ; il y a là-bas de bons exemples à suivre et des écueils à éviter. Le respect religieux de la loi ; la volonté bien arrêtée de ne remettre à l'État aucune attribution qui ne dépasse point la compétence de l'individu ou de la commune ; un équilibre constitutionnel qui, dans son ensemble, réalise l'unité dans la variété et la variété dans l'unité, en d'autres termes, la liberté même : voilà les bons exemples, voilà les points d'imitation. Quant aux écueils, M. Ezra Seaman, dans son *Système du gouvernement américain*, les a signalés avec une précision, j'allais dire un courage qui étonne presque de sa part, ses compatriotes ne parlant guère d'eux-mêmes et de leurs institutions qu'avec une admiration gasconne, il faut le reconnaître. M. Ezra Seaman comprend autrement les devoirs du patriotisme et les droits de la vérité, et c'est d'une main toute virile qu'il déchire le manteau dont le pharisaïsme américain, très-proche parent du *cant* britannique, s'enveloppe volontiers.

Ces institutions qu'il aime et dont il apprécie toute la grandeur il n'en cache ni les plaies, ni les lacunes. L'application du système électif à toutes les fonctions, et surtout aux fonctions de l'ordre judiciaire, ne lui paraît nullement une invention admirable, et il craint que toute vertu civique, tout esprit public disparaisse du sol américain si la corruption électorale continue de s'y fortifier et de s'y étendre. En France, nous en avons vu sous le dernier règne d'assez jolis spécimens ; les banquets au veau parci, les *rastels* par-là, les soupières en guise d'urnes, les distributions de secours, d'emplois, de chemins vicinaux, etc., etc. En Amérique, on a les *caucus* et les *meetings*, et les conventions de cités ou de comtés. Les *caucus* sont des réunions à boire, et leur rôle qui a beaucoup grandi avec l'émigration allemande, dont ils

Univ Calif - Digitized by Microsoft ®

ont reçu leur nom même, n'a pas besoin d'être défini. Les *meetings* primaires sont la base de l'organisation de parti : ce sont eux qui nomment les officiers des villes et des quartiers, qui envoient des délégués aux conventions locales, et comme ils ne sont guère composés en général que de dix à cinquante personnes, il est facile à un *politician* sans scrupules, en distribuant l'argent à pleines mains et en mettant en campagne une foule d'agents moins scrupuleux encore, d'introduire dans la convention assez de créatures pour assurer sa nomination au poste ou aux fonctions qu'il convoite. Cela s'appelle *emballer une convention*; et c'est par leur emballage, par la distribution de fortes sommes, par l'usage d'une foule de cautions et de promesses que les élections au Congrès sont elles-mêmes souvent emportées. Il y a encore les clubs, les corporations industrielles, les sociétés populaires, les journaux qui exercent sur les élections une action pernicieuse. Les compagnies de chemins de fer notamment sont passées maîtresses dans l'art d'élever leurs amis et créatures aux postes législatifs ou judiciaires. Quant aux journaux, si la peinture que M. Ezra Seaman trace de leurs procédés est véridique, elle est faite pour nous consoler quelque peu des turpitudes d'une partie de notre propre presse. Il nous montre presque tous les journaux américains sous la dépendance d'un parti, d'une secte, d'une corporation, dont ils sont les esclaves bien plus que les auxiliaires, dont ils servent tous les intérêts ou épousent toutes les querelles, sans le moindre souci de la vérité ou de la pudeur.

M. Ezra Seaman a donné un coup de sonde hardi dans les misères de la démocratie transatlantique, sans se préoccuper beaucoup du plaisir qu'il allait causer, sans doute, aux ennemis du progrès, de la science et de la liberté. Mais il croit avec raison que cacher un mal, ce n'est pas le guérir, et doit être persuadé que la Providence, comme le disait il y a trente-huit ans un de nos grands historiens, a mis dans la liberté même « une force curative et réparatrice » qui supplée les irrégularités apparentes et tourne les défaillances passagères en un surcroît de vigueur. Il suffit pour cela que les peuples ne s'endorment pas dans un dangereux contentement d'eux-mêmes, et sachent ne demander qu'à la liberté la guérison des maux causés par la liberté. A certaines

Univ Calif - Digitized by Microsoft ®

époques, que les saints-simoniens ont appelées critiques, le chemin qu'ils parcourent leur paraît incertain : il faut alors qu'ils se souviennent d'un apologue raconté par Hérodote. Un peuple d'Asie ayant promis la couronne à celui qui le premier verrait poindre le jour, « tous regardaient vers le levant. Un seul, plus « avisé, se tourna du côté opposé ; et en effet, pendant que l'O- « rient était encore enseveli dans l'ombre, il aperçut vers le cou- « chant les lueurs de l'aube qui blanchissait déjà le sommet d'une « tour [1] »

[1] Michelet. Discours d'ouverture, prononcé à la Sorbonne le 9 janvier 1834.

Univ Calif - Digitized by Microsoft ®

ANNNEXE A.

Constitution des États-Unis d'Amérique [1]

Adoptée, le 17 septembre 1777, par la Convention de Philadelphie.

Nous, le peuple des États-Unis, pour former une plus parfaite union, établir la justice, assurer la tranquillité intérieure, pourvoir à la défense commune, accroître le bien-être général, et assurer les bienfaits de la liberté à nous-mêmes et à notre postérité, décrétons et établissons cette *Constitution* pour les États-Unis d'Amérique.

ARTICLE PREMIER.

Section 1. — Tous les pouvoirs législatifs délégués ci-dessous seront confiés à un Congrès des États-Unis, qui se composera d'un Sénat et d'une Chambre des représentants.

Section 2. — La Chambre des représentants se composera de membres choisis tous les deux ans par le peuple des divers États. et, dans chaque Etat, les électeurs devront avoir les qualifications requises pour les électeurs de la branche la plus nombreuse de la législature de l'État.

Nul ne pourra être représentant, à moins d'avoir atteint l'âge de vingt-cinq ans, d'être depuis sept ans citoyen des États-Unis, et d'habiter, au moment de son élection, l'État dans lequel il aura été choisi.

Les représentants et les taxes directes seront répartis entre les divers Etats qui pourront être compris dans cette Union, d'après leur population respective, qui sera déterminée en ajoutant au nombre total des personnos libres (y compris celles engagées à terme pour un service, et excepté les Indiens non taxés) les trois cinquièmes de toutes autres personnes. Le recensement effectif sera fait dans les trois ans qui suivront la première réunion du Congrès des États-Unis; puis tous les dix ans, suivant tel mode que le Congrès réglera par une loi. Le nombre des représentants ne dépassera point un par trente mille habitants, mais chaque Etat aura au moins un représentant; et, jusqu'à ce qu'un recensement ait été fait, l'Etat de

[1] Nous empruntons, pour le corps de la Constitution et les 12 premiers amendements, la traduction de M. Cornélis de Witt (*Hist. de Washington*, 441 et sqq.).

Univ Calif - Digitized by Microsoft ®

New-Hampshire aura droit à en choisir trois; le Massachusetts, huit; le Rhode-Island et les plantations de Providence, un; le Connecticut, cinq; le New-York, six; le New-Jersey, quatre; la Pennsylvanie, huit; le Delaware, un; le Maryland, six; la Virginie, dix; la Caroline septentrionale, cinq; la Caroline méridionale, cinq; et la Géorgie, trois.

Quand des vacances se présenteront dans la représentation d'un Etat, l'autorité exécutive de cet État convoquera les électeurs pour remplir ces vacances.

La Chambre des représentants choisira son président et ses autres officiers, et aura seule le droit de mettre en accusation les fonctionnaires publics.

Section 3. — Le Sénat des Etats-Unis sera composé de deux sénateurs pour chaque État, choisis pour six ans par la législature de cet Etat; et chaque sénateur aura un vote.

Immédiatement après qu'ils se seront réunis par suite de la première élection, il en sera fait trois classes aussi égales que possible. Les siéges des sénateurs de la première classe seront vacants à l'expiration de la seconde année, de la seconde classe à l'expiration de la quatrième année, et de la troisième classe à l'expiration de la sixième année, de manière à en réélire un tiers tous les deux ans; et s'il se présente des vacances, par suite de démission ou autrement, pendant l'intervalle entre les sessions de la législature d'un État, le pouvoir exécutif de cet État pourra faire des nominations provisoires, jusqu'à la plus prochaine réunion de la législature, qui remplira alors les vacances.

Nul ne pourra être sénateur, à moins d'avoir atteint l'âge de trente ans, d'avoir été neuf ans citoyen des États-Unis, et d'habiter, au moment de son élection, l'État pour lequel il aura été élu.

Le vice-président des États-Unis présidera le Sénat, mais ne pourra voter qu'en cas de partage.

Le Sénat choisira ses autres officiers, et aussi un président *pro tempore*, pour remplacer le vice-président en cas d'absence de celui-ci, ou quand il sera appelé à remplir les fonctions de président des États-Unis.

Le Sénat seul aura le pouvoir de juger toutes personnes mises en accusation par la Chambre des représentants. Quand il siégera comme Cour de justice, ses membres seront soumis au serment ou à l'affirmation. Quand le président des États-Unis sera en jugement, le Grand Juge présidera: et nulle personne ne pourra être déclarée coupable sans le concours des deux tiers des membres présents.

Dans le cas de mise en accusation par la Chambre des représentants, la peine ne pourra s'étendre au delà de la destitution et de l'incapacité de remplir, sous le gouvernement des États-Unis, aucune fonction à laquelle

Univ Calif - Digitized by Microsoft ®

sont attachés honneur, profit ou confiance: mais la partie déclarée coupable sera néanmoins exposée et sujette à la mise en accusation, à la procédure, au jugement et aux peines ordinaires établies par la loi.

Section 4. — Les époques, lieux et mode d'élection des sénateurs et représentants, seront, dans chaque État, réglés par sa législature; mais le Congrès pourra, en tout temps, faire ou modifier ces règlements par une loi, sauf en ce qui concerne le lieu d'élection des sénateurs.

Le Congrès se réunira au moins une fois tous les ans, et cette réunion aura lieu le premier lundi de décembre, à moins que par une loi il n'ait fixé un autre jour.

Section 5. — Chaque Chambre sera juge des élections, de leur régularité et des capacités pour ses propres membres, et la simple majorité formera un nombre suffisant pour l'expédition des affaires; mais un nombre moindre que la majorité peut s'ajourner de jour en jour, et peut être autorisé à forcer les membres absents à venir siéger, de telle manière et sous telle pénalité que chaque Chambre pourra établir.

Chaque Chambre peut faire son règlement, punir ses membres pour conduite inconvenante, et, à la majorité des deux tiers, prononcer l'expulsion d'un membre.

Chaque Chambre tiendra un journal de ses actes, et le publiera de temps en temps, sauf les parties qui lui sembleraient demander le secret; et les votes par oui et par non des membres de l'une des deux Chambres sur toutes les questions seront, sur la demande d'un cinquième des membres présents, consignés sur le journal.

Aucune des deux Chambres, pendant la session du Congrès, ne pourra, sans le consentement de l'autre, s'ajourner à plus de trois jours, ni dans un autre lieu que celui où siégeront les deux Chambres.

Section 6. — Les sénateurs et représentants recevront pour leurs services une indemnité qui sera fixée par une loi, et payée par le trésor des États-Unis. Ils ne pourront en aucun cas, sauf ceux de trahison, de félonie et de violation de la paix publique, être arrêtés tant qu'ils assisteront à la session de leurs Chambres respectives, ni pendant l'aller et le retour; et pour discours ou opinions prononcés dans l'une ou l'autre Chambre, ils ne pourront être soumis nulle part ailleurs à un interrogatoire.

Nul sénateur ou représentant ne pourra, pendant tout le temps pour lequel il a été élu, être appelé, sous l'autorité des États-Unis, à un emploi de l'ordre civil, qui aura été créé, ou dont les émoluments auront été augmentés pendant ce temps; et personne occupant un emploi sous l'autorité des États-Unis, ne pourra être membre de l'une ou de l'autre Chambre, tant qu'il conservera son emploi.

Univ Calif - Digitized by Microsoft ®

Section 7. — Tous bills pour la levée d'un revenu devront prendre naissance dans la Chambre des représentants ; mais le Sénat peut proposer des amendements ou s'y rattacher comme pour les autres bills.

Tout bill adopté par la Chambre des représentants et le Sénat sera, avant d'avoir force de loi, présenté au président des États-Unis; s'il l'approuve, il le signera; sinon il le renverra avec ses objections à la Chambre dans laquelle il aura pris naissance, et ladite Chambre consignera intégralement les objections sur son journal, et passera à la reprise en considération. Si, après cette reprise en considération, le bill réunit en sa faveur les deux tiers de ladite Chambre, il sera renvoyé, avec les objections, à l'autre Chambre, qui le reprendra de même en considératien, et s'il est approuvé par les deux tiers de cette Chambre, il aura force de loi. Mais, dans tous les cas de ce genre, les votes des deux Chambres seront recueillis, par oui et par non, et les noms des membres votants pour ou contre le bill seront consignés sur le journal de leurs Chambres respectives. Tout bill qui n'aura pas été renvoyé par le président dans les dix jours (les dimanches exceptés) de la présentation qui lui en aura été faite, aura force de loi, comme si le président l'avait signé, à moins que le Congrès n'en empêcbe le renvoi en s'ajournant, auquel cas le bill n'aura point force de loi.

Toute ordonnance, résolution ou vote qui nécessitera le concours du Sénat et de la Chambre des représentants (sauf en matière d'ajournement) sera présenté au président des États-Unis, et avant de prendre effet, sera approuvé par lui, ou en cas de désapprobation adopté de nouveau par les deux tiers du Sénat et de la Chambre des représentants, d'après les règles et dans les limites qui ont été prescrites dans le cas d'un bill.

Section 8. — Le Congrès aura le pouvoir :

D'établir et de percevoir les taxes, droits et impôts directs ou indirects, de payer les dettes et de pourvoir à la défense commune et à la prospérité générale des États-Unis ; mais tous droits et impôts directs ou indirects seront uniformes dans toute l'étendue des États-Unis;

De faire des emprunts sur le crédit des État-Unis;

De faire les règlements de commerce dans les rapports, soit avec les nations étrangères, soit entre les divers États, soit avec les tribus indiennes;

D'établir une règle uniforme pour la naturalisation, et des lois uniformes dans tous les États-Unis en matière de banqueroute;

De battre monnaie, d'en fixer la valeur, ainsi que celles des monnaies étrangères, et de fixer l'étalon des poids et mesures ;

De pourvoir à la punition des contrefacteurs du papier public et de la monnaie courante des États-Unis ;

Univ Calif - Digitized by Microsoft ®

D'établir des bureaux et des routes de poste;

D'encourager les progrès des sciences et des arts utiles, en assurant pour un temps déterminé aux auteurs et inventeurs un droit exclusif sur leurs écrits et leurs découvertes respectives;

D'établir des tribunaux subordonnés à la Cour suprême;

De définir et de punir la piraterie et les félonies commises sur la haute mer, et les violations du droit des gens;

De déclarer la guerre, d'accorder des lettres de marque et de représailles, et de faire des règlements en matière de prises sur terre et sur mer;

De lever et entretenir des armées : mais nulle somme ne pourra être votée pour cet usage pour un terme de plus de deux ans;

De créer et d'entretenir une marine;

De faire des règlements pour le gouvernement et l'administration des forces de terre et de mer;

De pourvoir à la convocation de la milice, pour exécuter les lois de l'Union, réprimer les insurrections et repousser les invasions;

De pourvoir à l'organisation, l'armement et la discipline de la milice, et au gouvernement de telle partie d'entre elle qui sera employée au service des États-Unis, réservant aux États respectifs la nomination des officiers, et le pouvoir d'exercer la milice selon la discipline prescrite par le Congrès;

De rendre exclusivement, dans tous les cas quelconques, des lois applicables à tel district (ne dépassant par dix milles carrés) qui pourra devenir, par cession d'États particuliers et acceptation du Congrès, la résidence du gouvernement des États-Unis; et d'exercer pareille autorité sur tous lieux achetés du consentement de la législature de l'État dans lequel ils sont situés, pour construction de forts, magasins, arsenaux, chantiers de constructions maritimes et autres établissements d'utilité publique;

Et de faire toutes les lois que pourra nécessiter la mise à exécution des pouvoirs ci-dessus énumérés, et de tous autres pouvoirs dont est investi, par la présente Constitution, le gouvernement des États-Unis, ou tout département et officiers en dépendant.

Section 9. — La migration ou l'importation de telles personnes que croira devoir admettre quelqu'un des États maintenant existants ne sera par le Congrès soumise à aucune prohibition avant l'année mil huit cent huit; mais cette importation peut être frappée d'une taxe ou d'un droit qui ne pourra s'élever à plus de dix dollars par personne.

Le privilége d'*Habeas corpus* ne pourra être suspendu que lorsque la sûreté publique l'exigera, en cas de rébellion ou d'invasion.

Univ Calif - Digitized by Microsoft ®

Il ne pourra être passé de bill d'*attainder* ni de loi rétroactive.

Il ne pourra être établi de capitation ou autre taxe directe qu'en proportion du recensement ou dénombrement ci-dessus ordonné.

Aucune taxe ou droits ne pourront être établis sur les articles exportés de l'un quelconque des États.

Il ne sera accordé par aucun règlement commercial ou fiscal de préférence aux ports d'un État sur ceux d'un autre; et nul vaisseau allant dans un Etat ou en venant ne pourra être forcé d'entrer, de sortir, ou de payer des droits dans un autre.

Nulle somme ne sera tirée du Trésor que par suite d'une allocation spéciale faite par une loi; et un compte rendu régulier des recettes et des dépenses publiques sera publié de temps en temps.

Nul titre de noblesse ne sera accordé par les États-Unis; et nul remplissant sous leur gouvernement des fonctions auxquelles sont attachés profit ou confiance, ne pourra, sans le consentement du Congrès, accepter aucun présent, émolument, fonctions, ou titre de quelque nature qu'il soit, de la part d'aucun roi, prince ou État étranger.

Section 10. — Aucun Etat ne pourra conclure de traité, alliance ou Confédération; accorder de lettres de marque ou de représailles; battre monnaie; émettre des billets de crédit; rendre valable pour le payement des dettes aucune valeur autre que l'or et l'argent; passer des bills d'*attainder*, des lois rétroactives, ni des lois portant atteinte aux obligations nées de contrats; ou accorder des titres de noblesse.

Nul État ne pourra, sans le consentement du Congrès, établir d'impôts ou de droits sur l'importation ou l'exportation que ceux absolument nécessaires à l'exécution de ses lois d'inspection : et le produit net de tous droits et impôts établis par un État sur l'importation ou l'exportation, sera mis à la disposition du Trésor des États-Unis; et toute loi de cette nature sera soumise à la révision et au contrôle du Congrès.

Aucun État ne pourra, sans le consentement du Congrès, établir des droits de tonnage, entretenir des troupes ou des vaisseaux de guerre en temps de paix, traiter ou s'unir avec un autre État, ou avec une puissance étrangère, ou s'engager dans une guerre, à moins d'invasion ou de danger si imminent qu'il n'admette point de délai.

ART. II.

Section 1. — Le pouvoir exécutif sera dévolu à un Président des États-Unis d'Amérique. La durée de ses fonction sera de quatre ans; le Vice-Président remplira les siennes pendant le même temps; et tous deux seront élus de la manière suivante :

Univ Calif - Digitized by Microsoft ®

Chaque État nommera, suivant le mode prescrit par sa législature, un nombre d'électeurs égal au nombre total des sénateurs et des représentants que l'Etat a le droit d'envoyer au Congrès : mais nul sénateur ou représentant et nulle personne remplissant des fonctions auxquelles sont attachés confiance ou profit, sous le gouvernement des États-Unis, ne sera nommé électeur.

[Les électeurs se réuniront dans leurs États respectifs, et voteront au scrutin pour deux personnes, dont l'une au moins ne sera point habitant du même État que les électeurs. Et ils feront une liste de tous ceux qui auront obtenu des votes, et du nombre des votes obtenus par chacun; ils signeront, certifieront et transmettront cette liste cachetée au siége du gouvernement des États-Unis, et à l'adresse du Président du Sénat. Le Président du Sénat fera, en présence du Sénat et de la Chambre des représentants, l'ouverture de tous les certificats, et le compte des votes. Sera Président la personne ayant obtenu le plus grand nombre de votes, si ce nombre forme la majorité du total des électeurs nommés; et si plusieurs personnes ont obtenu cette majorité et un nombre égal de votes, la Chambre des représentants choisira immédiatement au scrutin l'une d'elles pour Président; et si personne n'a la majorité, ladite Chambre choisira de la même manière le Président sur une liste des cinq candidats qui auront réuni le plus de suffrages. Mais, pour le choix du Président, les votes seront comptés par État, la représentation de chaque État ayant un vote. Pour pouvoir y procéder, la présence d'un ou plusieurs membres des deux tiers au moins des États sera nécessaire, et le choix ne sera valable que s'il a été fait à la majorité de tous les États. En tous cas, après le choix du Président, la personne ayant obtenu des électeurs le plus grand nombre de votes sera Vice-Président. Mais s'il reste encore deux ou plusieurs personnes ayant réuni le même nombre de votes, le Sénat choisira le Vice-Président au scrutin, parmi eux] (1).

En cas de destitution, mort, démission ou incapacité du Président d'user des pouvoirs et de s'acquitter des devoirs de ladite charge, ils seront dévolus au Vice-Président, et le Congrès peut pourvoir par une loi au cas de destitution, mort, démission ou incapacité simultanée du Président et du Vice-Président, en indiquant le fonctionnaire qui remplira alors les fonctions de Président; et ce fonctionnaire agira en conséquence, jusqu'à ce que l'incapacité ait cessé, ou qu'un Président ait été élu.

A des époques fixes, le Président recevra pour ses services une indemnité qui ne pourra être ni augmentée ni diminuée pendant toute la période

(1) La clause renfermée entre crochets a été remplacée et annulée par le douzième amendement.

Univ Calif - Digitized by Microsoft ®

pour laquelle il aura été élu, et il ne pourra recevoir pendant cette période aucun autre émolument de la part des États-Unis ou de l'un d'entre eux.

Avant d'entrer en charge, il prêtera le serment ou l'affirmation qui suit : « Je jure (ou j'affirme) solennellement de remplir fidèlement les fonctions de « Président des États-Unis, et de faire tout ce qui dépendra de moi pour « maintenir, protéger et défendre la Constitution des États-Unis. »

Section 2. — Le Président sera commandant en chef des armées de terre et de mer des États-Unis, et de la milice des divers États, lorsqu'elle sera appelée au service actif des États-Unis ; il peut réclamer l'avis par écrit du principal fonctionnaire de chacun des départements exécutifs sur tout objet se référant aux devoirs de leurs charges respectives, et il aura le droit de commutation et de grâce pour les offenses contre les États-Unis, sauf en cas de mise en accusation par la Chambre des représentants.

Il aura le pouvoir, de l'avis et du consentement du Sénat, de conclure des traités, pourvu qu'ils soient approuvés par les deux tiers des sénateurs présents; et il nommera et désignera, de l'avis et consentement du Sénat, les ambassadeurs, les autres ministres publics et consuls, les juges de la Cour suprême, et tous les autres fonctionnaires des États-Unis à la nomination desquels il n'aura point été ici autrement pourvu, et dont les fonctions seront créées par une loi : mais le Congrès peut, par une loi, attribuer au Président seul, aux Cours de justice, ou aux chefs de départements, la nomination de tels fonctionnaires inférieurs qui lui paraîtra convenable.

Le Président aura le pouvoir de remplir toutes les vacances qui pourront se présenter pendant l'intervalle entre les sessions du Sénat, en donnant des commissions qui expireront à la fin de sa prochaine session.

Section 3. — Il fera, de temps en temps, au Congrès un rapport sur l'état de l'Union, et appellera son attention sur telles mesures qui lui paraîtront nécessaires et convenables; il peut, dans les circonstances extraordinaires, convoquer les deux Chambres ou l'une d'elles, et, en cas de dissentiment entre elles sur l'époque de l'ajournement, il peut le fixer au temps qu'il croira convenable. Il recevra les ambassadeurs et autres ministres publics; il veillera à la fidèle exécution des lois, et délivrera leurs commissions à tous les fonctionnaires des États-Unis.

Section 4. — Le Président, le Vice-Président, et tous les fonctionnaires civils des États-Unis seront destitués, sur mise en accusation par la Chambre des représentants et condamnation, pour trahison, concussion, ou autres crimes et délits graves.

ART. III.

Section 1. — Le pouvoir judiciaire des États-Unis sera dévolu à une

Univ Calif - Digitized by Microsoft ®

Cour suprême, et à telles Cours inférieures que le Congrès pourra, de temps en temps, décréter et établir. Les juges de la Cour suprême et des Cours inférieures seront inamovibles [1], et à des époques déterminées ils recevront pour leurs services une indemnité qui ne pourra être diminuée pendant tout le temps qu'ils resteront en charge.

Section 2. — Le pouvoir judiciaire s'étendra à tous les cas de droit ou d'équité [2] soulevés par cette Constitution, les lois des États-Unis et les traités qui ont été ou qui seront faits sous leur autorité, à tous les cas concernant les ambassadeurs, les autres ministres publics et les consuls; à tous les cas d'amirauté et de juridiction maritime; aux différends dans lesquels les États-Unis seront partie; à ceux entre deux ou plusieurs États; entre un État et les citoyens d'un autre État; entre les citoyens de différents États; entre les citoyens d'un même Etat revendiquant des terres en vertu de concessions d'États différents; entre un État, ou des citoyens y appartenant, et les États étrangers, leurs citoyens et leurs sujets.

Dans tous les cas concernant les ambassadeurs, les autres ministres publics et les consuls, et dans tous ceux où un État sera partie, la Cour suprême jugera en première instance; dans tous les autres cas ci-dessus mentionnés, la Cour suprême jugera en appel tant en droit qu'en fait, avec telles exceptions et sous tels règlements que le Congrès pourra faire.

La procédure par jury sera appliquée à tous les crimes, sauf en cas de mise en accusation par la chambre des représentants, et ladite procédure aura lieu dans l'État où lesdits crimes auront été commis; s'ils ne l'ont été dans aucun des États, le jugement se fera en tel lieu ou lieux que le Congrès pourra désigner par une loi.

Il n'y aura trahison contre les États-Unis qu'au cas de soulèvement en armes contre eux, ou d'adhésion donnée à leurs ennemis par voie d'aide ou secours. Personne ne sera convaincu de trahison que sur le témoignage de deux témoins déposant sur le même fait, ou sur l'aveu en séance publique de la Cour.

Le Congrès aura le pouvoir de fixer la peine de trahison, mais aucune condamnation pour trahison ne pourra entraîner la dégradation du sang, ni la confiscation, si ce n'est la vie durant de la personne condamnée.

ART. IV.

Section 1. — Pleine foi et créance seront données dans chaque État aux actes et archives publics et aux procédures judiciaires de tout autre État. Et le Congrès peut, par des lois générales, déterminer la forme probante de ces actes, archives et procédures, et leurs effets.

[1] *Shall hold their Offices during good Behaviour.*
[2] *In Law and Equity.*

Univ Calif - Digitized by Microsoft ®

Section 2. — Les citoyens de chaque État auront droit à tous les priviléges et immunités de citoyens dans les divers Etats.

Toute personne accusée, dans un État, de trahison, félonie ou autre crime, qui se dérobera à la justice et sera trouvée dans un autre Etat, sera, sur la demande de l'autorité exécutive de l'État d'où elle se sera enfuie, remise à l'État ayant juridiction sur son crime.

Nulle personne obligée à un service ou travail dans un État et d'après ses lois ne pourra, en se réfugiant dans un autre, et en conséquence d'aucun règlement ou loi qui y seraient établis, être affranchie de ce service ou travail : mais elle sera livrée, sur la réclamation de la partie à qui ledit service ou travail peut être dû.

Section 3. — Le Congrès pourra admettre de nouveaux États dans cette Union ; mais il ne pourra être formé ou érigé de nouvel État dans la juridiction d'aucun autre État, non plus que par la réunion de deux ou plusieurs États, ou partie d'États, sans le consentement des législatures intéressées, aussi bien que du Congrès.

Le Congrès aura le pouvoir de disposer du territoire et des autres propriétés appartenant aux États-Unis, et de faire sur ce point tous règlements nécessaires ; et il ne pourra être donné à cette Constitution d'interprétation préjudiciable aux droits des États-Unis, ou de quelque État particulier.

Section 3. — Les États-Unis garantiront à chacun des Etats de cette Union la forme du gouvernement républicain, et le protégeront contre toute invasion, et aussi, sur la demande de la législature ou du pouvoir exécutif (lorsque la convocation de la législature est impossible), contre toute violence intérieure.

ART. V.

Toutes les fois que les deux tiers des deux Chambres le jugeront nécessaire, le Congrès proposera des amendements à cette Constitution, ou, sur la demande des législatures des deux tiers des divers États, réunira une Convention pour proposer des amendements qui, dans les deux cas, seront valables à tous égards comme partie de cette Constitution, dès qu'ils auront été ratifiés par les législatures des trois quarts des divers États, ou par les trois quarts des Conventions formées dans chacun d'eux, selon que l'un ou l'autre mode de ratification sera proposé par le Congrès, pourvu qu'aucun amendement fait avant l'année mil huit cent huit n'affecte en aucune façon la première et la quatrième clause de la section neuf de l'article premier, et qu'aucun État ne soit privé, sans son consentement, de l'égalité de suffrages dans le Sénat.

Univ Calif - Digitized by Microsoft ®

ART. VI.

Toutes dettes contractées et tous engagements pris, avant l'adoption de cette constitution, seront aussi valables contre les États-Unis, sous l'empire de cette Constitution, qu'ils l'étaient sous celui de la Confédération.

Cette Constitution, et les lois des États-Unis qui seront faites en exécution de ladite Constitution, et tous les traités qui ont été ou qui seront faits sous l'autorité des États-Unis, seront la loi suprême du pays, et obligatoires pour les juges de tous les États, malgré toute prescription contraire de la Constitution ou des lois de l'un de ces Etats.

Les sénateurs et représentants ci-dessus mentionnés, et les membres des législatures des divers États, et tous les fonctionnaires exécutifs ou judiciaires des Etats-Unis ou des Etats particuliers, s'engageront, par serment ou affirmation, à défendre cette constitution; mais nul *Test* religieux ne sera requis comme condition d'aptitude à aucune fonction ou charge publique sous l'autorité des États-Unis.

ART. VII.

La ratification des conventions de neuf Etats suffira pour établir l'empire de cette constitution sur les États qui l'auront ainsi ratifiée.

Fait en convention, du consentement unanime des États présents, le dix-sept septembre de l'an de grâce dix-sept cent quatre-vingt-sept et de l'indépendance des États-Unis le douzième. *En foi* de quoi nous avons ci-dessous apposé nos noms.

GEO. WASHINGTON,
président et député de la Virginie,

NEW-HAMPSHIRE.

John Langdon, Nicholas Gilman.

MASSACHUSETTS.

Nathaniel Gorham, Rufus King.

CONNECTICUT.

William-Samuel Johnson, Roger Sherman.

NEW-YORK.

Alexander Hamilton.

NEW-JERSEY.

William Livingston, David Brearley.
William Paterson, John Dayton.

PENNSYLVANIE.

B. Franklin, Thomas Mfiflin.

Univ Calif - Digitized by Microsoft ®

Robt. Morris,
Tho. Fitzsimons,
James Wilson,
Geo. Clymer.
Jared Ingersoll,
Gouv. Morris.

DELAWARE.

Geo. Read,
John Dickinson,
Jaco. Broom,
Gunning Bedford, jun.
Richard Bassest.

MARYLAND.

James M' Henry,
Daniel Carroll,
Dan. of St. Thos. Jenifer.

VIRGINIE.

John Blair,
James Madison, jun.

CAROLINE DU NORD.

William Blount,
William Williamson,
Rich'rd Dobbs Spaight.

CAROLINE DU SUD.

L. Rutledge,
Charles Pinckney,
Charles Cotesworth Pinckney,
Pierce Butler.

GÉORGIE.

William Few,
Ab. Baldwin.
William JACKSON, secrétaire.

Additions et Amendements à la Constitution des États-Unis d'Amérique proposés par le Congrès et ratifiés par les législatures des divers États, conformément à l'article V de la Constitution.

ARTICLE PREMIER.

Le Congrès ne pourra faire aucune loi pour établir une religion ou en interdire le libre exercice; restreindre la liberté de la parole et de la presse; ou porter atteinte au droit qu'a le peuple de s'assembler paisiblement, et d'adresser au gouvernement des pétitions pour le redressement de ses griefs.

ART. 2.

Une milice bien réglée étant nécessaire à la sûreté d'un Etat libre, il ne pourra être porté atteinte au droit qu'a le peuple de détenir et de porter des armes.

Univ Calif - Digitized by Microsoft ®

ART. 3.

Nul soldat ne sera, en temps de paix, logé dans une maison, sans le consentement du propriétaire, et, en temps de guerre, que de la manière réglée par la loi.

ART. 4.

Le droit des citoyens d'être en leurs personnnes, domicile, papiers et effets, à l'abri des recherches et saisies déraisonnables, ne pourra être violé; il ne pourra être lancé de mandat que sur cause probable, appuyée de serment ou d'affirmation, et le mandat contiendra description détaillée du lieu où doivent se faire les perquisitions et des personnes et objets à saisir.

ART. 5.

Nul ne sera tenu de répondre à une accusation capitale ou infamante que sur dénonciation ou mise en accusation par un grand jury, sauf lorsqu'il sera employé dans les forces de terre ou de mer, ou dans la milice, lorsqu'elle est de service actif en temps de guerre ou de danger public. Nul ne pourra être exposé deux fois, pour le même délit, à perdre la vie ou les membres, ni forcé, dans une cause criminelle, à témoigner contre lui-même. Nul ne sera privé de la vie, de la liberté, ou de ses biens, que par suite d'une procédure légale. Nul ne sera exproprié pour cause d'utilité publique sans recevoir une indemnité.

ART. 6.

Dans tous les cas de poursuites criminelles, l'accusé jouira du droit d'être jugé promptement et publiquement par un jury impartial de l'État et du district où le crime aura été commis, district préalablement délimité par une loi; d'être informé de la nature et du motif de l'accusation; d'être confronté avec les témoins à charge; d'assigner des témoins à décharge, et de se faire assister d'un conseil pour sa défense.

ART 7.

Dans les actions du droit commun dont la valeur excédera vingt dollars, le jugement par jury sera maintenu, et aucun fait jugé par un jury ne pourra être soumis à l'examen d'une autre Cour dans les Etats-Unis que conformément au droit commun.

ART. 8.

Il ne pourra être exigé de cautionnement exagéré, imposé d'amendes excessives, ni infligé de peines cruelles et inaccoutumées.

ART. 9.

L'énumération dans la Constitution de certains droits, ne pourra être

Univ Calif - Digitized by Microsoft ®

interprétée de façon à en annuler ou restreindre d'autres retenus par le peuple.

ART. 10.

Les pouvoirs qui ne sont pas délégués aux Etats-Unis par la Constitution, ou refusés par elle aux Etats, sont réservés aux Etats respectifs, ou au peuple.

ART. 11.

On n'interprétera point les clauses de la Constitution relatives au pouvoir judiciaire des Etats-Unis de façon à l'étendre aux procédures entamées contre un Etat par les citoyens d'un autre Etat, ou par les citoyens ou sujets d'une puissance étrangère.

ART. 12.

Les électeurs se réuniront dans leurs Etats respectifs, et voteront, au scrutin, pour la nomination du Président et du Vice-Président, dont l'un au moins ne sera point habitant du même Etat qu'eux; dans leurs bulletins, ils nommeront la personne qu'ils portent à la présidence, et dans des bulletins distincts, celle qu'ils portent à la vice-présidence; ils relèveront sur des listes distinctes les noms de toutes les personnes portées pour la présidence, de toutes celles portées pour la vice-présidence, et le nombre de votes obtenus par chacune d'elles; signeront et certifieront ces listes, et les transmettront, scellées, au siége du gouvernement, à l'adresse du président du Sénat. Tous les procès-verbaux seront, en présence des deux Chambres, ouverts par le président du Sénat et les votes comptés : sera Président celui qui aura obtenu le plus grand nombre de suffrages pour la présidence, si ce nombre forme la majorité de tous les électeurs réunis; si nul n'a obtenu cette majorité, parmi les trois candidats ayant réuni le plus de voix pour la présidence, la Chambre des représentants choisira immédiatement et par la voie du scrutin le Président. Dans ce choix du Président, les votes seront comptés par Etat, la représentation de chaque Etat n'ayant qu'un vote : la présence d'un membre ou des membres de deux tiers des Etats, et la majorité de tous les Etats seront nécessaires pour ce choix. Quand elle y sera appelée, si la Chambre des représentants ne choisit pas le Président avant le quatrième jour du mois de mars suivant, le Vice-Président sera Président, comme en cas de mort ou d'incapacité constitutionnelle du Président.

Celui qui réunira le plus de suffrages pour la vice-présidence sera Vice-Président, si ce nombre forme la majorité de tous électeurs réunis; si nul n'a cette majorité, le Sénat choisira le Vice-Président parmi les deux candidats ayant le plus de voix; la présence des deux tiers des sénateurs, et la majorité du nombre total, sont nécessaires pour ce choix.

Univ Calif - Digitized by Microsoft ®

Toute personne constitutionnellement inéligible à la présidence des Etats-Unis le sera également à la vice-présidence.

ART. 13.

Section 1. — Ni l'esclavage, ni la servitude involontaire, si ce n'est comme punition de crimes légalement poursuivis et constatés, ne pourra exister aux Etats-Unis, ou dans aucun lieu soumis à leur juridiction.

Section 2. — Le Congrès aura le pouvoir de prendre pour l'exécution de cette disposition telles mesures que de droit [1].

ART. 14.

Section 1. — Toutes personnes nées ou naturalisées aux Etats-Unis et sujettes à leur juridiction sont citoyens des Etats-Unis et de l'Etat où elles résident. Aucun Etat ne rendra et ne laissera mettre en vigueur aucune loi attentatoire aux immunités et priviléges desdits citoyens. Aucun Etat ne privera personne de sa vie, de sa liberté, de sa propriété, sans procédure légale (*wilhout due process of law*), ou ne lui refusera, dans l'étendue de sa juridiction, l'égale protection des lois.

Section 2. — Les représentants seront répartis parmi les divers Etats d'après leur population respective, celle-ci comprenant le nombre total des habitants de chaque Etat, à part les Indiens non imposés. Dans le cas où le vote pour les élections du président ou du vice-président, pour les membres du Congrès, pour les officiers judiciaires, se trouverait refusé à des citoyens des Etats-Unis agés de vingt et un ans, ou limité à leur égard, pour toute autre cause que celle de rébellion ou tout autre crime, la base de représentation sera réduite dans la proportion de cette catégorie de citoyens à la masse des citoyens de vingt et un ans.

Section 3. — Personne ne sera sénateur, ou membre de la Chambre des représentants; personne ne sera électeur pour le président ou le vice-président; personne ne remplira d'office civil ou militaire, soit au nom des Etats-Unis, soit d'un Etat quelconque, qu'il n'ait auparavant, comme membre du Congrès ou d'une législature locale, comme officier judiciaire ou exécutif, des Etats-Unis ou d'un Etat, prêté serment de soutenir la Constitution des Etats-Unis, ou bien encore, s'il a pris part à la rébellion contre elle, ou apporté secours et soutien à ses ennemis. Toutefois, le Congrès se réserve, à l'égard de ceux qui ont encouru cette déchéance, de les en relever individuellement, par un vote aux deux tiers de ses voix.

Section 4. — On ne pourra contester la validité de la dette publique des Etats-Unis, telle que les lois l'ont établie, Mais, ni les Etats-Unis, ni aucun Etat n'assumeront ou solderont aucune dette ou obligation encou-

[1] Proposé le 1er février 1865; ratifié par 27 États; proclamé le 18 décembre 1865.

Univ Calif - Digitized by Microsoft ®

rue par suite d'aide donnée à l'insurrection ou à la rébellion ; n'admettront aucune revendication précuniaire en ce qui touche la perte d'anciens esclaves. Mais, toutes ces dettes, obligations et réclamations seront tenues pour illégales et nulles.

Section 5. — Le Congrès aura le pouvoir de prendre telles dispositions qu'il jugera convenable pour l'exécution du présent amendement XIVe [1].

ART. 15.

Section 1. — Le droit de vote des citoyens des Etats-Unis ne sera ni dénié, ni entravé, ni modifié par les Etats-Unis sous motif de race, de couleur, ou d'ancienne condition servile.

Section 2. — Le Congrès aura le droit de rendre cette disposition effective, par telles mesures que de droit [2].

[1] Proposé le 16 juin 1866; ratifié du 30 juin, même année, au 13 juillet 1868; proclamé le 21 juillet même année. On saisit cette occasion pour rectifier une erreur relative audit amendement qui s'est glissée à la page 458, ligne 13 : c'est le 21 *janvier* 1868 et non le 2 janvier 1865 qu'il faut lire. De même, à la ligne 24, au sujet de *l'impeachment* de M. Johnson, c'est le 24 *février* 1868 qu'il faut lire et non le 24 février 1865.

[2] Proposé le 27 février 1869; proclamé le 13 mars 1870.

Univ Calif - Digitized by Microsoft ®

ANNEXE B.

Principaux événements de l'histoire d'Amérique.

Avril 1512. — Ponce de Léon aborde en Floride.
1538—1542. — Ferdinand de Soto explore la vallée du Mississippi.
Décembre 1606. — Newport et le capitaine Smith s'embarquent pour la Virginie.
11 décembre 1620. — (Vieux style). Les *Pilgrim Fathers* débarquent au cap Cod.
1630—1631. — Commencements de Boston.
Juin 1632. — Lord Baltimore obtient la concession du Maryland.
Juin 1636. — Roger Williams fonde Providence.
1638. — Davenport et Eaton fondent New-Haven.
1643. — Les colonies puritaines se confédèrent.
1665. — Concession à Clarendon du territoire des deux Carolines.
1674. — Les Nouveaux-Pays-Bas passent sous la domination anglaise.
9 avril 1682. — Cavelier de La Salle prend possession du bassin du Mississipi.
27 octobre 1682. — (Vieux style). William Penn débarque en Amérique.
1684. — La charte du Massachusetts est annulée.
18 septembre 1759. — Capitulation de Quebec.
6 février 1765. — Le Stamp Act est présenté aux communes.
5 mars 1770. — Massacre de Boston.
16 décembre 1773. — Les caisses de thé du *Darmouth* sont jetées à la mer.
5 septembre 1774. — Réunion du premier Congrès continental.
19 avril 1775. — Evénements de Lexington et de Concord.
4 juillet 1776. — Déclaration d'indépendance des treize colonies.
17 octobre 1777. — Burgoyne capitule à Saratoga.
6 février 1778. — Traités d'amitié et d'alliance entre la France et les Etats-Unis.
18 octobre 1781. — Cornwallis capitule à York-Town.
1783. — Washington dépose ses pouvoirs au sein du Congrès.
21 février 1787. — La Convention de Philadelphie s'assemble.
17 septembre 1787. — Vote de la constitution des Etats-Unis.
14 décembre 1799. — Mort de Washington.

Univ Calif - Digitized by Microsoft ®

30 avril 1803. — La Louisiane est incorporée aux Etats-Unis.

Août 1807. — Apparition du premier bateau à vapeur sur les eaux de l'Hudson.

20 août 1820. — Les Florides sont incorporées à l'Union.

1824. — Voyage triomphal de La Fayette aux Etats-Unis.

15 février 1846. — Annexion du Texas.

6 juillet 1848. — Cession aux Etats-Unis de la Californie.

12 avril 1861. — Les séparatistes attaquent le fort Sumter.

1er janvier 1863. — Proclamation du président Lincoln qui déclare libres les esclaves des Etats sécessionnistes.

31 janvier 1865. — La Chambre des représentants vote l'abolition de l'esclavage.

7 avril 1865. — Le général confédéré Lee prête l'oreille à des propositions de reddition qui terminent la guerre civile.

14 avril 1865. — Assassinat du président Lincoln.

1870. — Proclamation de l'amendement constitutionnel qui appelle les noirs à la vie politique.

Univ Calif - Digitized by Microsoft ®

ANNEXE C.

Principaux livres à consulter pour l'histoire et les institutions des États-Unis.

I. — Histoire générale.

Grahame. — *History of the United States.*
Bancroft. — *History of the United States.* (traduite en français).
Hildreth. — *History of the United States from the discovery of the continent to the sixteenth Congress.*
George Tucker. — *History of the United States from their colonisation to the tewenty sixth Congress.*

II. — Période révolutionnaire.

Gordon. — *History of the american Revolution.*
Pitkin. — *The political and civil history of the United States of America* (1763—1797).
Ramsay. — *History of the american Revolution.*
Id. — *Histoire de la révolution américaine par rapport à la Caroline du Sud* (éd. française).
Jared Sparks. — *Correspondence of the american Revolution.*
— — *The writings of Washington* (avec la vie de Washington)
— — *Diplomatic correspondence of the american Revolution.*
Madison. — *The Papers.*
John Adams. — *The life and Works.*
Jefferson. — *Complete Works*, ou bien *Memoirs and correspondence.* Il en a été fait une traduction française abrégée sous le titre de *Mélanges politiques et philosophiques,* par G. Conseil.
Franklin. — *The Works* (avec son autobiographie, continuée par Sparks).

III. — Histoire et droit constitutionnels.

John Adams. — *Défense des constitutions américaines* (éd. française).
Kent. — *Commentaries on american Law.*

Univ Calif - Digitized by Microsoft ®

Story. — *Commentaries on the Constitution of the United States*, traduit en français sous le titre de *Commentaire sur la constitution fédérale des Etats-Unis*, par Paul Odent.
Eare Seaman. — *Le systéme du gouvernement américain* (éd. française).
De Tocqueville. — *De la démocratie en Amérique.*
Laboulaye. — *Histoire politique des Etats-Unis.*
Curtis. — *History of the american Constitution.*

IV. — Biographie.

Marshall. — *Vie de Washington* (éd. française).
Dr A. Bancroft. — *The life of Washington.*
Washington Irving. — *Life of Washington.*
Wirt. — *Skekches of the life of Patrick Henry.*
William Reed. — *The life and correspondence of Président Reed.*
Jay. — *The life and writings of John Jay.*
John Hamilton. — *The life of Alexander Hamilton.*
George Tucker. — *Life of Jefferson.*
Jamuel Smucker. — *Life and times of Jefferson.*
Randall. — *Life of Jefferson.*
Jared Sparks. — *Mémorial de Gouverneur Horris* (éd. franç.).
Jared Sparks. — *American Biography.*
Bellknap. — *American Biography.*

V. — Statistique.

Warden. — *Description statistique, historique et politique des Etats-Unis de l'Amérique septentrionale* (1820).
Major Poussin. — *De la puissance américaine* (1843).
Mac Grégor. — *British America* (1832).

VI. — Divers.

Michel Chevalier. — *Lettres sur l'Amérique du Nord.*
J.-J. Ampère. — *Promenades en Amérique.*
Anthony Trollope. — *North America.*
Hepworth Dixon. — *New America.*

Univ Calif - Digitized by Microsoft ®

INDEX.

Abercrombie (*le général*). Battu à Carillon, 191.
Acadie. Prise par les Anglais et reprise par les Français, 129. Reste aux Anglais, 133. Ses habitants transportés en masse, 182-183.
Adams (*John*). Opinion sur l'esprit de ses concitoyens, 256. Nommé président, 391. Sur le point de rompre avec la France. Sa mort, 410.
Adams (*John Quincy*). Sa présidence, 410-412.
Administration locale, 492-494.
Aix-la-Chapelle (*traité d'*). Ses stipulations, 178.
Alabama (*l'*). Affaire de, 460-461.
Allemands. Leur présence a modifié le caractère américain, 467-468.
Allen (*Ethan*). Prend Ticonderoge, 242. Fait prisonnier sous Montréal, 249.
Amherst (*général*). Prend Louisbourg, 192. Sa lenteur et ses indécisions, 193.
Amydas (*Philip*). Explore les côtes de la Caroline sept., 17.
André (*major*). S'abouche avec Arnold, 331-332. Son arrestation, 334. Son jugement et son supplice, 336.
Arnold (*Benedict*). Échoue devant Quebec, 250-251. Débloque le fort Stanwix, 279-280. Sa trahison, 332-333. Sa fuite, 334. Ravage la Virginie, 341.
Autorité judiciaire. Fédérale, 476-477. Locale, 477-478.

Bacon (*Nathaniel*). Son insurrection, 86.
Baltimore (*George, lord*). Obtient la concession du Maryland, 34.
Baltimore (*Cecil, lord*). Son respect de la liberté religieuse, 37. Son beau caractère, 88.
Banques. Leur régime, 563-564.
Barré (*Isaac, le colonel*). Son apostrophe à Grenville, 212-213.
Barlow (*Arthur*). Explore les côtes des Carolines, 17.
Berkeley (*sir William*). Gouverneur de la Virginie, consolide sa colonisation, 31. Son loyalisme, 32. Partisan de la liberté commerciale, 82. Ses excès d'autorité, 86.
Beaumarchais. Son zèle dans la cause des insurgents, 298-300.
Blocus continental. Position qu'il fait à l'Amérique, 398.
Bolingbroke (*Henri, vicomte*). Ses talents et son caractère, 133.
Bonvouloir. Sa mission en Amérique, 301-302.
Boscawen (*amiral*). Concourt au siége de Louisbourg, 192.
Boston. Fondation de —, 53. Massacre de —, 225-226. Ses habitants jettent le thé à la mer, 229-230. Fermeture de son port, 231.
Braddock (*général*). Sa jactance, sa défaite et sa mort, 180-181.
Brandywine (*bataille de la*). Perdue par les Américains, 271-272.
Brooklyn (*bat. de*). Les Américains la perdent, 263-264.
Bunker Hill (*combat de*). Les Américains y sont battus. 245-246.
Buchanan. Président de la République, 439. Son cabinet, 442. Favorise les esclavagistes, 443. Désorganise l'Union, 445. Ses regrets tardifs, 446.
Burgoyne (*le général*). Son caractère, 277. Envahit le New-York, 279. Livre les combats de Bémis, 284-287. Capitule, 288.
Burr (*Aaron, le colonel*). Compétiteur de Jefferson, 395. Tue Hamilton en duel et tente un coup de main sur la Nouvelle-Orléans, 398.

Calvert (*Léonard*). Conduit une pre-

Univ Calif - Digitized by Microsoft ®

mière émigration au Maryland, 35-36.
Cartier (*Jacques*). Débarque à Montréal, 9.
Carolines (*les*). Leurs origines, 91-92. Constitution que leur donne Locke, 89-90. Les huguenots y arrivent, 92. Deviennent province royale. 150.
Charles II. Son caractère, 75-76.
Champlain (*Samuel*). Vrai fondateur de la Nouvelle-France, 120.
Chinois (*les*). Leur émigration aux Etats-Unis, 473-475.
Choiseul (*duc de*). S'étonne de ce que Pitt tient tant à l'annexion du Canada, 204. Envoie des émissaires secrets en Amérique, 296.
Chouagouen (*fort de*). Pris par les Français, 166.
Clinton (*général*). Son échec au fort Moultrie, 255. Remplace Howe, 316. Evacue Philadelphie, 317. Cherche à sauver André, 337. Trop lent à secourir Yorktown, 346.
Coligny (*l'amiral*). Ses projets d'établir les huguenots en Amérique, 9.
Commerce et navigation. Leur état, 545.
Concord. Evénements de —, 220-221.
Confédération (*articles de*). Leur caractère et leurs inconvénients, 363-366.
Congrès. Le premier congrès se réunit à Albany, 179. Congrès de 1765, 215-216. Premier congrès continental, 234. Sa réunion, son esprit, ses délibérations, 235-237. Deuxième congrès continental, sa réunion et son esprit, 243.
Connecticut (*Etat de*). Ses origines, 61. Ses *Blue Laws*, 62-65. Sa charte confirmée par Charles II, 78. Annulée par Jacques II. 189.
Constitution. Projets de —, 367-369. Son mécanisme et sa discussion, 369-375. Son vote, 376. Sa ratification, 377-378.
Convention de Philadelphie, 366-67.
Cornwallis (*lord*). Son succès à la Brandywine, 272, et à Guildford, 340. Se jette dans York-Town, 342, et y capitule, 345.
Cotton (*John*). Son fanatisme et ses idées théocratiques, 54-55.
Cranmer (*l'archevêque*). Ses idées politico-religieuses, 41.
Cromwell (*Olivier*). Modère le fanatisme puritain, 39. N'a pas cherché à passer en Amérique, 67. Protecteur de la Nouvelle-Angleterre, 71.

Dale (*Thomas*). Gouverneur de la Virginie, 25.
Darmouth (*lord*). Ministre des colonies, ses dispositions conciliantes, 227.
Davenport (*le pasteur*). Fonde New-Haven, 61.
Davis (*Jefferson*). Président de la confédération du Sud, 447.
Deane (*Silas*). Est envoyé à Paris, 304. Ses enrôlements, 305.
Delaware (*lord*). Gouverneur général de la Virginie, 23-24.
Dette fédérale. Sa formation, 381-382.
Dickinson. Contraire à la déclaration d'indépendance, 258.
Dieskau (*le baron*). Sa mort, 182.
Dinwiddie. Gouverneur de la Virginie, décide le gouvernement anglais à revendiquer l'Ohio, 175.

Eaton (*Théophilus*). Fondateur de New-Haven, 61.
Eglise anglicane (*l'*). Sa fondation et son caractère, 40-43. Introduite en Virginie et au Maryland, 111. Dans la Caroline du Sud. 113. Échoue dans celle du Nord, 113.
Elisabeth (*la reine*). Persécute les puritains, 43. Revêt la suprématie spirituelle, 44.
Endicot (*John*). S'établit à Salem, 50.
Esclavage (*l'*). Etabli dans la Virginie, les Caroline et la Géorgie, 156. Son odieux caractère, 157. Condamné par le pape Alexandre II, 160. Justifié par les juristes anglais et l'Eglise anglicane, 161. Question écartée par Washington, 383. Compromis du Missouri, 407. Compromis Clay, 433. *The fugitive slaves Act*, 434. Arrêt Dred Scott, 441. Sa suppression, 454.
Esclaves émancipés. Leur état intellectuel et moral, 475-476.
Estaing (*comte d'*). Conduit une escadre en Amérique, 317. Combat l'amiral Howe, 318. Se retire à Boston, 319. Lance une proclamation aux Canadiens, 320.

Farragut (*amiral*). Force la baie de Mobile, 451-452.
Far West. Premières explorations, 401. Emigration, 468-469.
Fillmore. Sa présidence, 431.
Finances publiques. Mesures pour faire face à la guerre civile, 484-489. Liquidation de la dette, 490.
Fleury (*le cardinal*). Ses inclinations pacifiques, 168.
Florides (*les*). Premiers établissements européens, 9-12. Annexées à l'Union, 407.
Franklin (*Benjamin*). Ses débuts, 167. Suggère la conquête du Canada, 190. Combat le *Stamp Act*, 212. Interrogé par les communes, 219. Sou-

Univ Calif - Digitized by Microsoft ®

tient devant le conseil privé les doléances du Massachusetts, 230. Arrive à Paris, 306. S'abouche avec Vergennes, 307. Reçu à Versailles, 311. Conduite équivoque dans les négociations de 1782, 354.
Frobisher. Explore les mers arctiques, 13.
Frontenac (*comte de*). Gouverneur de la Nouvelle-France, 127.

Gage (*général*). Ordonne la saisie des armes coloniales, 239. Est rappelé, 247.
Galissonnière (*amiral de La*). Gouverneur du Canada, 172.
Gates (*Horatio*). Nommé adjudant général, 245. Commande l'armée du Nord, 281. Réception qu'il fait à Burgoyne, 288. Sa mauvaise conduite à Camden, 320.
Gates (*Thomas*). Premier gouverneur de la Virginie, 24.
Genet. Ministre de France, son étrange attitude, 389.
Georges III. Désire le maintien du *Stamp Act*. Comment il ressent la prise d'York-Town, 347. Mot de Fox sur lui, 348. Désire la paix, 349.
Georgie (*Etat de*). Ses origines, 151. Erigé en province, 152.
Germantown. Bataille de —, 275-276.
Gilbert (*sir Humphrey*). Ses tentatives de colonisation et son destin tragique, 14-15.
Gorges (*Ferdinand*). S'établit aux abords de la baie de Casco, 68.
Gourgues (*Dominique de*). Tire vengeance du guet-apens de Melendez, 12.
Grant (*général*). Vainqueur à Vicksburg, 451. Emporte Petersburg, 452. Elu président, 458. Ses paroles, 459. Appelle les noirs à la vie politique, 459-460.
Grasse (*comte de*). Combat Graves, 343. Est battu aux Saintes, 348.
Greene (*général*). Sa campagne dans les Carolines, 339-340.
Grenville (*Charles*). Premier ministre, son caractère, 211. Ses plans fiscaux, 212. Combat le rappel du *Stamp Act*, 218.
Grimaldi (*marquis de*). Son entrevue avec Arthur Lee, 308.
Guillaume III. Son libéralisme équivoque et sa conduite vis-à-vis des colonies, 110-112.
Guerre de 1812. Son cours, 404 405. Sa fin, 406

Hakluyt. Promoteur des entreprises coloniales, 19.
Hamilton (*John*). Recommande une banque fédérale, 339. Son idéal politique, 368. Ses démêlés avec Jefferson, 380. Sa mort, 398.
Hampden (*John*). N'a pas cherché à passer en Amérique, 67.
Harvey. Gouverneur de la Virginie, 30.
Harrisson (*général*). Elu président, 421.
Hawke (*amiral*). Ses instructions et la façon dont il les exécute, 183-184.
Hennepin (*le P.*). Historiographe de la Louisiane, 124.
Henry (*Patrick*). Ses origines et ses débuts, 214. Hostile à la constitution, 377.
Hooker (*le ministre*). S'établit à Hartford, 61.
Howe (*général*). Evacue Boston, 254. Occupe Philadelphie, 276.
Howe (*amiral*). Sa mission conciliatrice, 261-262. Elle échoue, 264-265.
Hutchinson. Gouverneur du Massachusetts, son impopularité, 225. Ses rapports fallacieux, 232.

Indépendance (*l'*). Prédite par Hume, Turgot, Camden, 236. Regardée comme la dernière ressource, 237-238. Proclamée, 258-260.
Indiens. En lutte avec les colons du Massachusetts, 28. Leurs atrocités, 127, 128, 131, 132, Leurs origines, langues, religion et coutumes, 136-145. Guerre de Philip, 147. Les Cinq-Nations, 149. Transférés au delà du Mississipi, 411-412. Leur situation actuelle, 469-473.
Industrie. Sa situation et ses développements, 559-560. Cotonnière, 561-563.
Irlandais. Leur émigration aux Etats-Unis, 466-467.
Instruction publique. Primaire, 506-508. Statistique, 510. Extension, 511. Secondaire et supérieure, 511-512. Des filles, 512-513.

Jackson (*général*). Défenseur de la Nouvelle-Orléans, 405. Son caractère, 413. Réprime l'esprit rebelle de la Caroline du Sud, 413. Détruit la banque fédérale, 416. Conduite arrogante vis-à-vis de la France, 417-118.
Jacques Ier. Persécute Raleigh et le fait mourir, 16.
Jacques II. Son caractère et sa chute, 108. Sa conduite envers les colonies, 108-109.
Jay (*John*). Négociateur de la paix de 1783, sa défiance envers la France, 350. Sa mission en Angleterre, 387.
Jefferson (*Thomas*). Rédige la déclaration d'indépendance, 259. Son idéal poli-

Univ Calif - Digitized by Microsoft ®

tique, 380. Ses démêlés avec Hamilton, 381-383. Élu président, 395. Acquiert la Louisiane, 396-397. Ses difficultés avec la France et l'Angleterre, 398-401. Faits remarquables de sa présidence, 401-402. Sa mort, 410.
Johnson (*Andrew*). Remplace le président Lincoln, 456. Son caractère, 457. Ses luttes avec le Congrès et son *impeachment*, 458.

Kalm (*Peter*). Son opinion sur la séparation des colonies, 164.
Kansas. Menées des esclavagistes, 439, 443, 444. Refuse d'entrer dans l'Union avec l'esclavage, 444.

La Fayette (*marquis de*). Blessé à la Brandywine, 272. Son enthousiasme américain, 273. Arrive en Amérique, 274. Nommé major général, 275. Repasse en Europe, 321. Revient en Amérique, 326. Échappe à Cornwallis, 341. Son voyage triomphal aux Etats-Unis, 409-410.
Las Casas (*Barthélemy de*). N'est pas l'auteur de la traite des noirs, 158-159.
Lasalle (*Robert Cavelier de*). Explore le bassin de l'Illinois, 123. Prend possession de la Louisiane, 124. Sa fin tragique, 126.
Laud (*l'archevêque*). Son esprit persécuteur, 67.
Laudonnière. Rétablit le fort Caroline, 10.
Lee (*Charles*). Major général, 244. Sa mauvaise conduite à Monmouth, 317.
Lee (*le général confédéré*). Vainqueur à Chancellorsville, 451. Sa reddition, 452.
Levis (*chevalier de*). Bat les Anglais sur les plaines d'Abraham, 198. Assiége Quebec et capitule à Montréal, 199.
Lexington (*Événements de*), 239-240.
Lincoln (*général*). Est battu à Black Swamp, 322. Évacue Charleston, 325.
Lincoln (*Abraham*). Élu président, 447. Sa politique et son cabinet, 448. Son énergie, 448-450. Proclame l'émancipation des noirs, 454. Est assassiné, 455. Son caractère, 456.
Littérature. Théologie, 513. Histoire, 514-520. Archéologie, 520-521. jurisprudence, 521-526. Économie politique, 526-533. Roman 533-544. Poésie, 545 547. Divers, 547-551.
Lopez (*Narcisso*). Son coup de main sur Cuba, 431-432.
Loudoun (*comte de*). Sa campagne de 1757. Sa mollesse et son incapacité, 185-188.
Louis XIV. Son règne et son caractère, 130.
Louis XV. Désireux de maintenir la paix, 184.
Louis XVI. Flatteries anglaises à son adresse, 294. Ses doutes monarchiques, 311. Entraîné par Vergennes, 312. Ses bons offices financiers, 339.
Louisbourg. Les Anglais s'en emparent, 171. Deuxième siége et deuxième prise, 192.
Louisiane. Incorporée à l'Union, 396-397.

Madison. Ses *Papiers*, 368. Sa présidence, 402. Ses difficultés avec la France et l'Angleterre, 404.
Maine (*État du*). Ses origines, 68. Incorporé au Massachusetts, 82. Érigé en État.
Malesherbes. Hostile à l'intervention française, 303.
Manhattan (*île de*). Les Hollandais s'y établissent, 93.
Marquette (*le P.*). Exploration du Mississipi, 121-122.
Maryland. Ses débuts, 35-56. Sa charte, 37. Sa liberté religieuse, 38
Massachusetts. Ses origines et ses institutions, 53-57. Sa lutte pour ses libertés, 81-82. Promoteur de la résistance des colonies, 213.
Maurepas. Premier ministre, 294. Hostile à l'intervention française, 303.
Melendez (*Pedro-Aviles de*). Massacre la garnison du fort Caroline, 12.
Mexique (*Guerre du*). Ses causes, 429. Sa marche, 430. Sa fin, 431.
Mines. Leur exploitation, 567.
Monopole commercial (*le*). La Virginie essaie d'y résister, 48. Ses aggravations successives, 77, 114, 163.
Monroë. Président, 406. Acquiert les Florides, 407. Sa doctrine, 407-408. Traite avec la Russie, 409.
Montcalm-Gozon (*Louis-Joseph, marquis de*). Son origine et ses antécédents, 185. Commandant militaire du Canada, 185. S'empare de Chouagouen et bat les Anglais à Carillon, 184-187. Battu lui-même sous Quebec il meurt, 197-198.
Montgomery. Général en chef de l'armée du Nord, 248. Ses succès, 249. Sa mort, 250.
Moraves (*les frères*). S'établissent en Géorgie, 154.
Morris (*Gouverneur*). Son opinion sur un Sénat, 372.

Navigation (*actes de*). Leur caractère, 33, 77.
Newcastle (*duc de*). Son caractère, 144.
New-Hampshire (*Etat de*). Ses commencements, 59.

Univ Calif - Digitized by Microsoft ®

New-Haven. Sa fondation, 61. Sa réunion au Connecticut, 78.
New-Jersey (*Etat de*). Peuplé par les Suédois, 95.
Newport (*le capitaine*). Conduit la première émigration en Virginie, 20.
New-York (*État de*). Ses commencements, 95. Conquis par l'Angleterre, 97. Son importance commerciale et son esprit, 206. Propose la réunion d'un congrès général, 233.
Noirs (*traite des*). Son origine et ses développements, 159. L'Angleterre s'en réserve le monopole, 160.
Nouvelle-Angleterre (*la*). Formée par l'union des colonies puritaines, 68. Caractère et effets de cette union, 69-70. L'un des noyaux des États-Unis, 72-73. Ce qu'elle était en 1703, 205-206.
North (*lord*). Provoque un rappel partiel des actes de revenu, 226. Maintient les droits sur le thé, 228. Les fait rappeler, 291. Son mot sur ses généraux, 316. Se démet, 347.

Oglethorpe (*James*). Fondateur de la Géorgie, 153.
Oswald. Négociateur de la paix, 352.
Otis (*William*). S'élève contre le *Stamp Act*., 213. Propose un Congrès américain, 215. Bataille navale d'Ouessant, 313-314.
Oxenstiern (*le chancelier*) Ses essais de colonisation dans le bassin de la Delaware, 94.

Paix de 1783. Ses préliminaires, 352-353. Sa signature, 354.
Peaux-Rouges. V. Indiens.
Penn (*William*). Son origine, 98. Son caractère, 100. Se rend en Amérique, 100. Sa conduite vis-à-vis des Indiens, 102. Jugement sur sa personne, 104.
Pennsylvanie. Ses origines, 100. Ses institutions premières, 103.
Pitt (*William*), *comte de Chatham*. Premier ministre, 129. Organise la conquête du Canada, 190. Appuie le rappel du *Stamp Act*, 217. Son plan conciliatoire, 236. Son dernier discours et sa mort, 313.
Pierce (*Franklin*, *général*). Président de la République, 434. Sa politique agressive : affaire Kossta, 435; bombardement de Greytown, 435; Cuba et la conférence d'Ostende, 436. Démêlés avec l'Angleterre, 437-438. Favorable aux esclavagistes, 439.
Plymouth(*New*). Sa fondation, 49. Sa constitution politique et réligieuse, 51-52.
Polk. Elu président, 485. Question de l'Orégon, 426-428. Invoque la doctrine Monroë, 427.
Ponce de Léon (*Juan*). Son caractère et ses antécédents, 3-4. Découvre la Floride, 5.
Population. En 1724 et en 1753, 165. En 1760 et en 1775, 205. Actuelle. 466-467.
Protectionnisme. Ses premiers efforts, 424. Mal qu'il a fait en Amérique, 491.
Puritains. Leurs doctrines politiques et religieuses, 44. Émigrent en Hollande, 45-46. Débarquent au cap Cod.

Quakers. Persécutés au Massachusetts, 70-71. Tolérés au Maryland, 87. Caractère de leur secte, 99. S'établissent en Pennsylvanie, 100.
Quebec. Les Anglais l'attaquent, 129 et 133. Ils s'en emparent, 198. Effets de sa capitulation en Amérique et en Europe, 203-204.

Raleigh (*Walter*). Encourage la colonisation virginienne, 14-15. Son génie, son caractère et sa fin tragique, 16.
Randolph (*Peyton*). Son projet de constitution, 368.
Rasles (*Sébastien le P.*) Sa mort, 149.
Religion. Séparée de l'État, 502. Tolérance réciproque. Sectes bizarres 504. *Revivals*, 505.
Révolution de 1688. Les colons l'accueillent avec enthousiasme, 109 Ne remplit pas toute leur attente, 110-113.
Rhode-Island (*Etat de*). Ses commencements et sa liberté religieuse, 59-60. Sa charte confirmée par la restauration, 78.
Ribaut (*Jean*). Bâtit le fort Caroline, 10.
Robinson (*le pasteur*) Son discours aux Pilgrim Fathers, 47.
Rochambeau (*comte de*). Arrive en Amérique avec des troupes, 327-328. Marche sur York-Town, 342-343.
Rockingham (*marquis de*). Propose le rappel du *Stamp Act*, 217-219. Premier ministre, 347.

Saratoga (*capitulation de*). Eludée, 289. Son effet en Angleterre, 290. En France, 292.
Sartine (*de*). Soutien énergique de Vergennes, 303.
Savannah. Les alliés échouent sous ses murs, 324.
Sciences. Physiciens américains, 552-555. Naturalistes, 555 558. Anthropologistes, 558-559.
Scott (*général*). Entre à Mexico, 430. Organise la défense du Nord, 449.

Univ Calif - Digitized by Microsoft ®

Schuyler. Général en chef de l'armée du Nord, 247 et 249.
Sécession (*guerre de la*). Son origine, 446-447. Ses phases, 450-451. Sa fin, 452.
Seward. Secrétaire d'Etat, manque d'être assassiné, 456. Ses dépêches sur le Mexique, 461 462.
Shaftesbury (*Ashley, comte de*). Son caractère, 88. Légifère pour la Caroline, 89.
Smith (*John*). Sa vie et ses aventures, 21. Pocahontas le sauve de la mort, 22. Sauveur de la Virginie, 23.
Sorcellerie (*la*). Pourquoi les puritains y croyaient, 115. Singulières scènes dans la Nouvelle-Angleterre, 115-118.
Soto de Mayor (*Ferdinand*). Explore la vallée du Mississipi, 5-8.
Stark. Vainqueur à Bennington, 281-282.
Stormont (*lord*). Ses remontrances à Vergennes, 306. Sa perspicacité, 310.
Strachey. Ses difficultés diplomatiques, 353-354.
Stuyvesant. Gouverneur de la Nouvelle-Amsterdam, lutte contre les libertés populaires, 96.
Système municipal. Le *Township*, 496-499. Le comté, 500.

Taylor (*Gen*). Vainqueur à Buena-Vista, 430. Elu président, 431. Sa mort, 431.
Taxation. Système des taxes locales, 494-496.
Territoire. Son étendue en 1784, 465. Sa superficie actuelle, 465-466.
Texas. Son annexion, 425.
Timbre (*droits de*). Proposés à Walpole qui les repousse, 162. Etablis, 211-213. Rapportés, 219.
Townshend (*Charles*). Ses talents et son caractère, 208. Ses plans de taxation, 208-209.
Turgot. Prédit les destins de l'Amérique, 204. Combat l'intervention française, 302. Son *Mémoire*, 303.
Troupes de Pennsylvanie (*les*). Se mutinent, 338.

Utrecht (*paix d'*). Ses stipulations, 135.

Vane (*Henry*). Gouverneur du Massachusetts, 59.
Valley Forge (*camp de*). Son aspect, 276-277.
Vaudreuil (*marquis de*). Gouverneur du Canada, 180. Son incapacité et sa mauvaise administration, 198.
Vergennes (*comte de*). Son mot sur Bunker Hill, 246. Sur Germantown. 276. Son origine, 294. Sa prédiction sur les suites de la perte du Canada, 295. Ses vues sur le conflit anglo-américain 296. Son *Mémoire* au roi, 301-303. Secourt les insurgés sous main, 305 et 309. Conclut alliance avec l'Amérique, 309-311.
Virginie. Ses origines, 20-23. Ses progrès, 25-27. Tente de résister à la République, 33. L'un des noyaux des États-Unis, 72. Sa situation en 1763, 206. Son rôle dans le mouvement de l'indépendance, 233.
Voies de communication. Leur développement, 568-569.

Walker (*sir Hovenden*). Sa mésaventure devant Quebec, 134.
Walker (*l'aventurier*). Son coup de main au Nicaragua, 437.
Walpole (*Robert*). Partisan de la paix, 167.
Washington (*George*). Ses débuts, 175. Sa conduite avec Jumonville, 176-178. Membre du Congrès continental, 235. Nommé généralissime, 243. Entre dans Boston, 254. Evacue Ney-York, 266. Sa position critique, 267. Son succès à Trenton rétablit ses affaires, 267-269. Sa conduite avec les Français, 319. Combat l'expédition au Canada, 320. Sa conduite dans l'affaire d'André, 337-338. Repousse l'offre de la couronne, 361. Calme l'armée et résigne ses pouvoirs, 362-363. Membre de la convention de Philadelphie, 367. Elu président, 378. Entre a New-York, et son mot à cette occasion, 379. Son cabinet et sa politique, 380-381. Réélu président, 383. Réprime les troubles de Pennsylvanie, 384. Insulté et calomnié, 385. Etablit de bons rapports avec l'Espagne et l'Angleterre, 385-388. Difficultés avec la France, 389-390. Renommé généralissime, 391. Sa mort et son caractère, 392 et 393.
Wenlock (*Christison*). Son procès comme quaker et sa défense, 71.
West-Point (*V. Arnold*).
White (*John*). Son établissement à l'île de Roanoke.
Wolfe (*général*). Ses antécédents, 193. Son caractère, 194. Assiége Quebec, 195. Défait Montcalm et meurt, 198.

Yeardley. Gouverneur de la Virginie. Son administration bienfaisante, 26.
York (*duc d'*). Ses sentimentsi illbéraux.
York-Town (*siége de*). 344-345. Particularités, 345-346. Effets de sa capitulation, 347.

Univ Calif - Digitized by Microsoft ®

TABLE DES MATIÈRES.

AVANT-PROPOS. . . . . I-VIII.

PREMIÈRE PARTIE.

LIVRE PREMIER.

La Virginie et le Maryland.

LES PREMIERS ÉTABLISSEMENTS EUROPÉENS : Ponce de Léon, Soto et la Floride ; Ribaut, Laudonnière, Mélendez, Dominique de Gourgues et la Caroline. — PREMIÈRES TENTATIVES DES ANGLAIS : Frobisher, Walter Raleigh, Humphrey Gilbert, Amydas et Barlow. — LA VIRGINIE : Hakluyt, Gosnold et Newport ; Pocahontas et le capitaine Smith ; première charte et début de la colonisation ; lord Delaware, Dale, Yeardley ; premiers progrès de la culture et de la vie civile ; la colonie devient province royale ; Harvey, Berkeley et leur administration ; protectorat de Cromwell ; premier acte de navigation. — LE MARYLAND : Cecilius Calvert, lord Baltimore ; institutions civiles ; liberté religieuse ; les puritains, les catholiques et Cromwell. 2-39.

LIVRE II.

Bancroft Library

La Nouvelle-Angleterre.

L'ÉGLISE ANGLICANE : Henri VIII, Elisabeth, les puritains et les *récusants ;* les *brownistes* et leur émigration. — LES PILGRIM FATHERS : leur arrivée en Hollande ; leur embarquement pour l'Amérique et leur débarquement au cap Cod ; leur contrat civil ; fondation de New-Plymouth. — LE MASSACHUSETTS : Ses premiers émigrants et sa première charte ; Boston fondé ; institutions civiles de la colonie ; liberté politique et intolérance religieuse. — RHODE-ISLAND : Roger Williams, banni du Massachusetts pour ses opinions religieuses, fonde Providence ; la colonie devient le refuge de tous les persécutés et développe ses institutions démocratiques. —

Univ Calif - Digitized by Microsoft ®

Le Connecticut : Davenport, Eaton et New-Haven ; les *Blue Laws*, leur action et leur caractère. — La Nouvelle-Angleterre : les colonies se confédèrent ; progrès de la colonisation ; persécutions religieuses. — La Virginie et la Nouvelle-Angleterre, noyau de l'Union actuelle. . . . 2-74

LIVRE III.

La Restauration et les Colonies; la conquête de New-York et la fondation des Carolines et de la Pennsylvanie.

La prérogative parlementaire : les nouveaux actes de navigation renforcent le système restrictif et rendent plus dur le pacte colonial ; tentatives de résistance de la Virginie. — Les chartes coloniales : Winthrop obtient la confirmation de la charte du Connectitut et Roger Williams la confirmation de celle de Rhode-Island ; le Massachussetts perd la sienne. — La Virginie : proteste contre les mesures restrictives du commerce ; réaction royaliste ; restrictions à la liberté civile et à la liberté religieuse ; Berkeley et la révolte de Bacon. — Le Maryland : persécution des Quakers. — Les Carolines : constitution donnée par Locke et Shaftesbury, les colons la repoussent ; l'émigration des huguenots français. — New-York : L'île de Manhattan peuplée par les Hollandais ; lutte des colons pour la liberté civile ; l'Angleterre dépossède la Hollande. — La Pennsylvanie : William Penn et les Quakers ; Penn vient en Amérique ; lois qu'il donne à sa colonie ; sa conduite envers les Indiens ; jugement sur sa personne et son caractère 75-104

DEUXIÈME PARTIE.

LIVRE PREMIER.

La prérogative parlementaire et les premières luttes avec la France.

Les derniers actes de la restauration : les monnaies altérées en Virginie et les libertés municipales détruites ; les réunions électorales supprimées au Massachusetts ; la charte de Rhode-Island et celle du Connecticut confisquées. — La Révolution de 1688 : Guillaume d'Orange rend sa charte, mais mutilée, au Massachusetts ; rétablissement des chartes du Connecticut et de Rhode-Island ; le Maryland devient province royale, ainsi que les Carolines ; l'Église établie en Virginie ; nouvelles aggravations du pacte colonial. — La sorcellerie dans la Nouvelle-Angleterre : Le démon à Newbury et à Portsmouth ; les enfants Goodwin ; frénésie des ministres ; exécutions à Salem. — Les premières luttes avec la France : Coup

Univ Calif - Digitized by Microsoft ®

d'œil sur la colonisation de la Nouvelle-France ; Champlain, Marquette, Joliet, La Salle et la vallée du Mississipi ; premières hostilités ; les Anglais s'emparent de l'Acadie et la perdent ; ils échouent devant Quebec ; le New-York ravagé ; paix de Ryswick ; seconde conquête de l'Acadie ; nouvelle expédition contre Quebec, elle avorte ; paix d'Utrecht. . . . 107-135

LIVRE II.

Les Peaux-Rouges ; l'Esclavage et le monopole commercial.

LES ORIGINES AMÉRICAINES : L'Atlantide ; systèmes de de Guignes et de José Perez ; divers ; opinions de Humboldt et origines montgoles ; les Aztèques et la race incacique ; les *Mounds* de l'Ohio et du Mississipi ; l'Amérique peuplée de divers côtés et à diverses époques ; langues, mœurs, coutumes et religion des Indiens ; empiétements sur leurs territoires. — L'ESCLAVAGE : Oglethorpe et la Géorgie ; les émigrants de Saltzbourg et les Moraves. — Le riz et l'esclavage dans les Carolines ; esclaves dans les autres colonies. — LE MONOPOLE COMMERCIAL : l'Angleterre s'oppose à l'affranchissement des noirs et s'attribue le monopole de la traite ; elle tend à la destruction des manufactures américaines ; irritation des colons ; opinion d'un voyageur suédois. 136-164

LIVRE III.

La Conquête du Canada.

ETAT MORAL ET MATÉRIEL DES COLONIES EN 1740 : population, instruction publique ; les débuts de la presse et de Benjamin Franklin. — LA RUPTURE DE LA PAIX : Walpole et Fleury également désireux de la maintenir ; l'histoire du matelot Jenkins ; prise de Louisbourg ; échecs maritimes de la France ; paix d'Aix-la-Chapelle. — LES PRÉLUDES DE LA GUERRE DE SEPT ANS : questions de territoire, Puysieux et La Galissonnière ; Dinwiddie, Jumonville, George Washington et de Villiers ; défaite de Braddock à la Monongahela et de Dieskau au fort Edward ; capitulation des Gaspareaux et transportation en masse des Acadiens ; attitude du cabinet anglais. — LA GUERRE : capture du *Lys* et de l'*Alcide* et saisie des bâtiments de commerce français avant déclaration de guerre ; protestation de Louis XV ; Loudoun, Abercrombie et Montcalm ; victoire des Français à Chouagouen ; défaite d'Abercrombie à Carillon ; William Pitt aux affaires ; Amherst et Wolfe ; pris de Louisbourg ; investissement de Quebec ; bataille des plaines d'Abraham ; mort de Wolfe et de Montcalm ; chute du Canada. 165-199

Univ Calif - Digitized by Microsoft ®

TROISIÈME PARTIE.

LIVRE PREMIER.

La politique anglaise et les préludes de l'émancipation.

La capitulation de Quebec : enthousiasme qu'elle produit en Amérique ; ses suites appréciées par Choiseul, William Burke et Franklin ; mot de Turgot. — Les colonies en 1763 : population, richesses, esprit public. — Plan de taxation pour l'Amérique : projets de Townshend ; l'acte du timbre ; Grenville, l'opposition et Franklin ; apostrophe de Barré ; pamphlet d'Otis ; congrès des dix colonies ; Pitt, l'interrogatoire de Franklin et rappel de l'acte. — Plan de Townshend : le sloop *Liberty* ; le massacre de Boston. — Lord North, premier ministre : remontrances du Massachusetts ; le *Dartmouth* à Boston et ses caisses de thé jetées à la mer ; Franklin et le Massachusetts devant le conseil privé ; fermeture du port de Boston et préparatifs militaires dans cette ville. — Le premier congrès continental : son caractère et ses mesures. — Rejet des mesures conciliatoires : il détermine la résistance des Américains et les pousse à l'indépendance ; vues de Turgot, de Smith, de Hume ; l'indépendance dernière ressource ; non désirée jusqu'au dernier moment par les Washington, les Hamilton, les Adams, les Jefferson. 203-238

LIVRE II.

La déclaration d'indépendance et Saratoga.

Les premieres hostilités : Concord, Lexington et Ticonderoga ; l'armée américaine ; Washington général en chef ; ses lieutenants et ses soldats ; affaire de Bunker-Hill. — L'invasion du Canada : prise de Saint-Jean ; reddition de Montréal ; siége de Quebec ; combat des Trois-Rivières et retraite désastreuse des Américains. — Siége de Boston : Washington s'empare des hauteurs de Dorchester ; les Anglais évacuent Boston. — La déclaration d'indépendance : état des esprits ; débats au sein du Congrès ; Jefferson, rédacteur de la déclaration ; accueil qu'elle trouve dans l'armée et le pays ; mission conciliatrice de lord Howe ; *Il est trop tard.* — Campagne de 1777 : bataille de Brooklyn ; les Américains évacuent New-York ; Washington passe l'Hudson ; combats de Trenton et de Princeton ; bataille de la Brandywine ; le marquis de La Fayette ; les Anglais à Philadelphie ; bataille de Germantown ; camp de Valley-Forge. — Campagne du Nord : Burgoyne s'empare des forts Ticonderoga et Edwards ; combat de Bennington ; le fort Stanvix ; les hauteurs de Bémis ; Burgoyne à Saratoga ; il capitule. 239-292

Univ Calif - Digitized by Microsoft ®

LIVRE III.

L'alliance française et York-Town.

La diplomatie francaise et l'Amérique : Vergennes, ministre des affaires étrangères, sympathique tout d'abord à la cause américaine ; missions de Bonvouloir en Amérique et de Beaumarchais à Londres. — L'indépendance américaine devant les conseils de Louis XVI : rapport de Bonvouloir ; mémoire de Vergennes ; mémoire de Turgot. — Franklin a Paris : sa popularité, sa finesse ; appui latent du cabinet de Versailles. — Les traités du 6 février : La capitulation de Saratoga décide Vergennes ; traités d'amitié et de commerce avec les Etats-Unis ; ils sont l'œuvre de Franklin et de Vergennes ; scrupules et résistances de Louis XVI. — La déclaration de guerre : discours de Chatham ; la *Belle-Poule*; la bataille d'Ouessant. — Campagnes de 1778, 1779 et 1780 : insuccès des commissaires anglais chargés d'une mission conciliatrice ; évacuation de Philadelphie, combat de Monmouth et concentration des Anglais à New-York ; d'Estaing à Rhode-Island et à Boston ; projet d'envahir le Canada et résistance de Washington ; la guerre dans les Carolines : prise de Savannah et échec des alliés devant cette ville ; prise de Charleston ; bataille de Cambden : sévérités de lord Cornwallis. — Situation des Etats-Unis : arrivée des troupes françaises ; trahison d'Arnold ; exécution du major André ; révoltes de troupes ; crise financière ; prêts de la France et de la Hollande ; banque fédérale ; réformes financières. — Campagne de 1781 : les hostilités dans les Carolines ; Arnold et La Fayette en Virginie ; concentration des Français et des Américains à Williamsburg ; siége et capitulation d'York-Town. — La Paix : effets de la chute d'York-Town en Amérique et en Angleterre ; bataille des Saintes ; préliminaires de paix ; conduite des plénipotentiaires américains Jay, Franklin et Vergennes. 294-355

QUATRIÈME PARTIE.

LIVRE PREMIER.

La Constitution et les deux présidences de Washington.

Etat de l'Amérique en 1783 : L'armée pousse Washington à prendre la couronne ; il repousse ces offres et rentre dans la vie privée. — La convention de Philadelphie : sa réunion ; discussion et vote de la constitution ; son caractère et son mécanisme ; sa ratification par les Etats. — Première et deuxième présidence de Washington : son cabinet ; Jefferson et Hamil-

Univ Calif - Digitized by Microsoft ®

ton; consolidation de la dette; répartition de la représentation nationale; l'esclavage; troubles de la Pennsylvanie; déchaînement de l'opinion et de la presse contre Washington; difficultés avec l'Angleterre; difficultés avec la France; le citoyen Genêt et le *Petit Démocrate*. — PRÉSIDENCE DE JOHN ADAMS : les difficultés avec la France s'accroissent; préparatifs de défense; Washington général en chef; sa mort; deuil qu'elle cause en Amérique; démonstrations en Angleterre et en France; Washington et Bonaparte. 359-393

LIVRE II.

L'histoire et la politique de l'Union, de l'année 1800 jusqu'à nos jours.

PRÉSIDENCE DE JEFFERSON : la France cède la Louisiane; équipée du colonel Aaron Burr; le blocus continental et la situation qu'il crée à l'Amérique; première exploration du Far-west et le premier *Steamboat* sur l'Hudson. — PRÉSIDENCE DE MADISON : fin des démêlés avec la France; mauvais procédés de l'Angleterre; guerre de 1812; les Anglais s'emparent de Washington et l'incendient; ils échouent devant la Nouvelle-Orléans; fin de la guerre. — PRÉSIDENCE DE MONROË : cession de la Floride; compromis du Missouri; la doctrine de Monroë; traité avec la Russie; visite de La Fayette.—PRÉSIDENCE DE J.-Q. ADAMS : congrès de Panama.— PRÉSIDENCE DU GÉNÉRAL JACKSON : la banque fédérale; *la nullification*; attitude du général vis-à-vis de la France. — PRÉSIDENCE DE M. VAN-BUREN : Conflits territoriaux avec l'Angleterre; affaire Mac-Leod; questions de tarif. — PRÉSIDENCE DE M. TYLER : affaire de la *Crole*; droit de visite; traité Ashburton-Webster. —PRÉSIDENCE DE M. Polk : annexion du Texas; guerre du Mexique; question de l'Orégon. — PRÉSIDENCE DU GÉNÉRAL TAYLOR ET DE M. FILLMORE: compromis Clay; *The Fugitive Slaves* Act. — PRÉSIDENCE DU GÉNÉRAL PIERCE : politique esclavagiste, conflit avec l'Autriche; bombardement de Greytown; le Nicaragua et Walker; Lopez, Cuba et la conférence d'Ostende; le traité Clayton Bulwer et les difficultés auxquelles il donne lieu. — PRÉSIDENCE DE M. BUCHANAN : symptômes sécessionnistes; arrêt Dred Scott; l'esclavage et la guerre civile au Kansas; entreprise de John Brown; élection de M. Abraham Lincoln; fureur des séparatistes et connivence de M. Buchanan. — LA SÉCESSION : Les séparatistes s'emparent du fort Sumter; M. Jefferson Davis et la Confédération du Sud; la guerre civile; ses péripéties et ses phases; Mac Clellan, Shermann, Grant, Beauregard et Lee; fin de la guerre; assassinat de M. Lincoln. — PRÉSIDENCE DE M. ANDREW JOHNSON : sa lutte avec le Congrès; abolition constitutionnelle de l'esclavage. — PRÉSIDENCE DU GÉNÉRAL GRANT : accession des noirs à la vie politique; l'affaire de *l'Alabama*. 394-462

Univ Calif - Digitized by Microsoft ®

LIVRE III.

Le territoire et la population des États-Unis; leur organisation publique; leurs forces morales et progressives.

I. Territoire : les Etats en 1783 et en 1872; superficie et dimensions. — II. Population : Statistique et émigration; Allemands et Irlandais; le Far-West; les Indiens, les Chinois et les Noirs. — III. Organisation publique : la justice fédérale; la justice locale; le jury. — IV. Administration générale : fonctionnaires fédéraux; armée et marine; finances; la dette; *l'internal revenue*; les droits protecteurs. — V. Administration locale : le gouvernement; la législature; système fiscal; les travaux publics et d'assistance. — VI. Le système communal : *Cities* et *Townships*; cour des sessions; le comté du Sud. — VII. Religion : le catholicisme et son caractère aux États-Unis; l'Etat et l'Eglise : sectes extraordinaires; les revivals; caractère du sentiment religieux. — VIII. Instruction publique : l'obligation, principe ancien mais non universel; grands sacrifices pour l'instruction primaire; instruction secondaire et supérieure. — IX. Littérature et sciences : théologiens, historiens, iographes, archéologues; publicistes; jurisconsultes; romanciers et poëtes; essayists; critiques; bouristes et polygraphes; Franklin, Rittenhousse, Bowditch et Rumford; naturalistes et anthropologistes. — X. Industries diverses : division du travail et systèmes des patentes; le coton; statistique et situation morale de ses ouvriers; importations et exportations; navigation; systèmes des banques. — XI. Les Mines : Production aurifère, argentifère, houillière, et du minerai de fer. — XII. Voies de communication : Canaux et chemins de fer; le railway du Pacifique; importance qu'attache la démocratie à ces voies. 463-568

Les deux Révolutions. 569-582

Annexes A. La Constitution. 583-597

— B. Principaux événements de l'histoire de l'Amérique. 598-599

— C. Principaux livres à consulter. 599-601

Index. 602-609

SAINT-DENIS.— IMPRIMERIE CH. LAMBERT.

Univ Calif - Digitized by Microsoft ®

76

Univ Calif - Digitized by Microsoft ®

Univ Calif - Digitized by Microsoft ®

Univ Calif - Digitized by Microsoft ®

Univ Calif - Digitized by Microsoft ®